Les formations politiques en Moselle (21 octobre 1945 -17 juin 1951)

Gérard Diwo

▶ **To cite this version:**

Gérard Diwo. Les formations politiques en Moselle (21 octobre 1945 -17 juin 1951). Histoire. Université Paul Verlaine - Metz, 1992. Français. NNT : 1992METZ007L . tel-01775960

HAL Id: tel-01775960
https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775960

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITE DE METZ
Faculté des Lettres et Sciences humaines
Département d'Histoire

LES FORMATIONS POLITIQUES EN MOSELLE

(21 OCTOBRE 1945 - 17 JUIN 1951)

≈▪≈

Tome I

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
LETTRES - METZ -
Nº Inv. 19920204
Cote 4/Mz 3217
Loc. Magasin

Thèse de doctorat
présentée par **Gérard DIWO**

sous la direction de
M. le Professeur **Alfred WAHL**

1992

A Eléonore,

à Catherine.

A mes parents.

REMERCIEMENTS

Je remercie M. Alfred WAHL pour sa disponibilité et les précieux conseils qu'il a bien voulu me prodiguer au cours de mes recherches. Que cette étude soit pour moi l'occasion de lui manifester toute ma gratitude.

J'adresse aussi mes sincères remerciements pour leur aide et leurs encouragements à :

- tous mes professeurs de l'Université de Metz,
- M. Jean COLNAT, directeur honoraire des Archives départementales de la Moselle,
- Melle Lucie ROUX, directeur des Archives départementales de la Moselle,
- M. Charles HIEGEL, conservateur aux Archives départementales de la Moselle,
- Mme Monique SARY, directeur du Patrimoine historique de la Ville de Metz,
- Melle Jocelyne BARTHEL, conservateur aux Archives municipales de Metz,
- M. Didier HEMMERT, archiviste municipal de la Ville de Sarreguemines,
- MM. les archivistes de l'Assemblée nationale,
- M. Guy BARBIER, photographe, M. Daniel BRAGANTE, relieur et Mme Annick KUHN, secrétaire.

"La règle d'or pour l'historien des courants de pensée est de prendre pour critères d'appartenance à la droite ou à la gauche les repères qui étaient discriminants aux yeux des contemporains : ..."

René REMOND, *Les Droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, p. 260.

"Au cours des cent cinquante dernières années, trois grands problèmes ont divisé l'opinion et tracé de ce fait une frontière repérable entre droite et gauche : le régime politique, l'ordre social, le fait religieux."

René REMOND, *Op. cit.*, p. 262.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

C.D.L.R.	Ceux de la Résistance
C.F.T.C.	Confédération française des Travailleurs chrétiens
C.G.A.	Confédération générale de l'Agriculture
C.G.T.	Confédération générale du Travail
F.F.I.	Forces françaises de l'Intérieur
F.N.	Front national
F.T.P.F.	Francs-Tireurs et Partisans français
J.R.	Jeune République
M.L.N.	Mouvement de Libération nationale
M.R.P.	Mouvement républicain populaire
P.C.F.	Parti communiste français
R.D.M.	Rassemblement démocratique de la Moselle
R.G.R.	Rassemblement des Gauches républicaines
S.F.I.O.	Parti socialiste Section française de l'Internationale ouvrière
U.D.S.R.	Union démocratique et socialiste de la Résistance
U.F.F.	Union des Femmes françaises
U.J.R.F.	Union de la Jeunesse républicaine de France
U.L.R.	Union lorraine de Rénovation
U.N.R.	Union nationale de Rénovation
U.R.D.	Union républicaine démocratique
U.R.L.	Union républicaine lorraine

Notes de bas de page :

- Sources :

R.G.	Renseignements généraux
S.R.R.G.	Service régional des Renseignements généraux

N.B. : quand le type de document n'a pas été précisé, il s'agit généralement d'une "note d'information" ou d'une "information".

- La numérotation des notes par page a été choisie parce qu'elle présente l'avantage de la lisibilité immédiate pour le lecteur. Quand des citations ou des éléments d'analyse mentionnés sur une même page sont extraits d'une source identique, ils sont renvoyés à une même note de bas de page.

INTRODUCTION

1. CHOIX DU SUJET

1.1. Elections générales et référendums

Dans la vie politique d'une société démocratique, les élections générales et les référendums constituent des consultations électorales privilégiées pour connaître l'état et l'audience des diverses forces politiques qui prédominent dans une région et pour mieux discerner les questions essentielles qui préoccupent l'opinion publique de cette région à une époque donnée de son histoire. Il n'est pas possible d'écrire l'histoire politique d'un département *"sans faire aux élections une place centrale dans l'analyse de ses composantes"*[1].

Notre objet est de distinguer les principales tendances politiques qui se dessinent en Moselle pendant les années de reconstruction économique, politique et morale qui suivent la Libération.

Pour atteindre ce but, une analyse détaillée et systématique des référendums et des élections générales, élections politiques par excellence, nous semble tout à fait appropriée. L'élection est un *"révélateur de l'opinion et de ses mouvements"*[2]. Nous essaierons de mettre en lumière les causes de l'évolution des courants politiques et de la relative permanence de leur distribution à la surface du département de la Moselle.

A l'instar de beaucoup de chercheurs, nous pensons que les superstructures ne sont pas déterminées par les infrastructures, et distinguons *"une diversité de secteurs, le culturel, l'économique, le social, le politique, qui s'influencent mutuellement et inégalement selon*

---

1. René REMOND, "Les élections", p. 33-48, dans René REMOND (sous la dir.), Pour une histoire politique, Paris, Editions du Seuil, 1988, 404 p. (collection "L'univers historique") ; p. 34.

2. René REMOND, idem ; p. 36.

les conjonctures, tout en ayant chacun sa vie autonome et ses dynamismes propres"[1].

1.2. Les deux droites en Moselle de 1945 à 1951

Aux élections générales de 1945 et de 1946, les principales formations politiques qui se partagent les suffrages modérés sont le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et l'Union gaulliste, le succès éphémère du Parti républicain de la Liberté (P.R.L.) aux élections du 2 juin 1946 étant dû au prestige du général GIRAUD (10,3 % des inscrits).

Aux élections législatives du 10 novembre 1946, la liste du M.R.P. remporte 34,4 % des inscrits, elle a progressé par rapport aux élections du 2 juin 1946 où elle a obtenu 33,9 % des inscrits. Aux élections générales du 21 octobre 1945, la liste M.R.P.-R.D.M.[2] a recueilli 32,8 % des inscrits. Le M.R.P. est à son apogée, son pourcentage de suffrages par rapport aux inscrits est nettement supérieur à ceux des autres départements lorrains et dans une moindre mesure à ceux des deux départements alsaciens[3].

Lors des élections générales de 1945-1946, le principal concurrent "de droite" du courant démocrate-chrétien est l'Union gaulliste qui se présente sous des étiquettes différentes. Aux élections du 10 novembre 1946, alors que le Parti socialiste S.F.I.O. perd la moitié de ses suffrages par rapport aux élections du 21 octobre 1945, le Parti communiste obtient 14,1 % des inscrits et renforce ses positions d'avant-guerre[4].

Aux élections du 17 juin 1951, le M.R.P., parti gouvernemental, pourtant coalisé aux Indépendants, subit un véritable échec. Le succès de la liste R.P.F. non apparentée est total ; cette liste atteint 34,3 % des inscrits, le même pourcentage que la liste M.R.P. a obtenu aux élections du 10 novembre 1946. Pourtant apparentées à la liste M.R.P.-Union des

---

1. René REMOND (sous la dir.), Pour une histoire politique, Paris, Editions du Seul, 404 p. ; p. 8.

2. Liste d'Entente républicaine et démocratique (M.R.P. et R.D.M.) : tête de liste Robert SCHUMAN (Rassemblement démocratique de la Moselle), en seconde position l'"indépendant" Robert SEROT.

3. Voir diagrammes circulaires, tome II, p. 47 et 48.

4. Voir cartes, tome II, p. 98 et 99.

Indépendants[1], dans un département catholique où la question scolaire soulève les passions politiques, les listes du Parti socialiste S.F.I.O. et du Rassemblement des gauches républicaines ne réalisent qu'un score dérisoire en ne totalisant que 5,4 % des inscrits. Malgré une campagne anticommuniste virulente, orchestrée dans le contexte de la guerre froide, le Parti communiste ne perd que 1,4 point le 17 juin 1951 par rapport aux élections du 10 novembre 1946.

Aux élections du 10 novembre 1946, la liste de Robert SCHUMAN, député catholique sans interruption depuis 1919, fait de la Moselle le plus grand fief du M.R.P. de la France de l'Est. Ancien membre de la Jeune République (J.R.) et de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U.D.S.R.), maire de Metz depuis le 25 octobre 1947 et conseiller général depuis le 27 mars 1949, le jeune magistrat Raymond MONDON, âgé de 37 ans, assure en juin 1951 le triomphe de la liste du Rassemblement du Peuple français (R.P.F.) qui obtient le plus fort pourcentage des départements lorrains et alsaciens, à l'instar du M.R.P. en 1946[2]. Le R.P.F. a su inscrire sur sa liste l'agriculteur exploitant, Jules THIRIET, ancien élu M.R.P. en 1946, en troisième position.

Toute notre étude sera consacrée principalement à ce renversement des deux principales tendances "de droite" aux élections du 17 juin 1951 ; le gaullisme s'est substitué au courant démocrate chrétien de 1946 dans le département. Toutefois il est nécessaire de préciser que le gaullisme ne peut être considéré comme "l'incarnation" d'une droite autoritaire en Moselle mais se présente plutôt comme un courant "centriste", notamment en 1951, du fait de la personnalité de Raymond MONDON. Tout en ne négligeant pas l'évolution des partis "marxistes", l'ensemble de l'étude sera axé sur ce dualisme qui règne au sein de la droite mosellane.

Cette hémorragie des suffrages M.R.P. au profit du R.P.F. en l'espace d'une législature a attiré notre attention. Nous tenterons d'émettre quelques conjectures quant aux causes de ce renversement des tendances "modérées".

Cependant, il nous faut dans un premier temps dresser un tableau très sommaire du cadre de l'étude : le département de la Moselle.

---

1. Liste d'Union lorraine (M.R.P., Union des Indépendants, des Paysans et des Républicains nationaux).

2. Voir diagrammes circulaires, tome II, p. 47 et 48.

2. CADRE : LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

2.1. La Moselle meurtrie

Libérée lors de l'hiver 1944-1945 (entre septembre 1944 et mars 1945) de l'oppression nazie, la Moselle est un des départements les plus sinistrés de France. 44 660 bâtiments sont complètement détruits et 141 009 le sont partiellement[1].

Au bilan matériel s'ajoute un bilan démographique désastreux. Le recensement du 10 mars 1946 fait apparaître une nette diminution de la population par rapport au dénombrement de 1936 : - 10,6 %[2]. En particulier, les cantons de Bitche et de Volmunster perdent respectivement 41,9 % et 47,6 % de leur population. D'autre part, une bonne partie de la population mosellane a été soit expulsée en France, soit déportée, et les jeunes gens incorporés de force dans la Wehrmacht[3].

2.2. Une entité régionale originale

Sa configuration étant née du traité de Francfort du 8 mai 1871, le département de la Moselle forme moins une unité administrative qu'une entité régionale originale. La Moselle se caractérise par une législation particulière, dénommée "statut local", par deux annexions en l'espace de deux générations, et par la persistance du bilinguisme et du fait dialectal qui la distinguent de la Lorraine nancéienne.

---

1. Pierre CORTESSE, Les difficultés d'une administration nouvelle : la délégation départementale du M.R.U. I Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme I de la Moselle..., décembre 1951, 27 p. (mémoire de stage de l'E.N.A.) ; p. 26-27.

2. Documentation statistique de la Moselle/I.N.S.E.E. / Direction régionale de Nancy, novembre 1950, non paginé. La population de la Moselle s'élève à 696 246 habitants en 1936, à 622 145 en 1946, et à 700 000 environ en 1950.

3. Aspects particuliers des populations alsacienne et mosellane : langues - personnes déplacées - religions, Paris, I.N.S.E.E., 1956, 268 p. (coll. "Etudes et documents démographiques, n° 7) ; p. 190 : 110 161 personnes ont été expulsées en France d'après les déclarations faites au recensement du 10 mars 1946. Ce nombre se répartit ainsi :

Département	Nombres absolus	Proportions pour 100 personnes recensées en 1946
Bas-Rhin.....	13 412	2,0
Haut-Rhin.....	11 931	2,6
Moselle.....	84 818	13,8
Alsace et Moselle	110 161	6,4

2.3. La situation linguistique

De 1931 à 1946, la langue française a fait de nets progrès dans les trois départements recouvrés comme l'indique le tableau suivant qui donne le taux du français :

	1931	*1936*	*1946*
Bas-Rhin.....	50,2	57,4	65,2
Haut-Rhin.....	54,6	61,0	68,2
Moselle.....	64,7	74,4	80,8[1]

Les taux calculés aux recensements de 1931, 1936 et 1946 comprennent l'ensemble des personnes ayant déclaré savoir parler le français, que cette langue soit associée ou non à l'allemand, au dialecte ou aux deux à la fois. Le ralentissement de la langue française peut s'expliquer par l'occupation allemande qui a privé de l'enseignement français plusieurs jeunes générations.

En Moselle, la langue française a été toujours plus répandue que dans les deux départements alsaciens. En 1946, plus de huit personnes sur dix parlent le français.

De 1931 à 1946, la localisation du français ne varie guère, bien qu'on puisse constater une accentuation par rapport au passé dans toutes les régions, avec un taux du français en accroissement élevé dans la partie orientale du département (augmentation relative de 40,3 % dans le canton de Sarreguemines, de plus de 75 % dans ceux de Forbach, Volmunster et de Rohrbach-lès-Bitche).

Lorsque nous examinons la carte p.150 du tome II, nous constatons que le français est le plus répandu dans tous les cantons qui forment la bordure ouest de la Moselle.

Dans le canton de Bitche, le taux de l'allemand (et du dialecte) est bien supérieur à la moyenne de l'arrondissement et du département, et le taux du français (59,4 %) est nettement inférieur à la moyenne du département (80,8 %). La plus grande partie des verreries mosellanes sont situées dans le canton de Bitche (Saint-Louis-lès-Bitche, Meisenthal, Lemberg, Goetzenbruck). La localisation de cette industrie du verre aurait

1. Aspects particuliers des populations alsacienne et mosellane : langues - personnes déplacées - religions, Paris, I.N.S.E.E., 1956, 268 p. (coll. "Etudes et documents démographiques, n° 7) ; p. 14.

une influence sur le taux linguistique du canton[1]. Si de 1931 à 1936 le taux du français a progressé de 18 points (46,8 % à 65,3 %), il a décru même de 6 points de 1936 à 1946 (65,3 % à 59,4 %)[2].

2.4. Le département : nouvelle circonscription électorale

Par l'ordonnance promulguée le 17 août 1945, en vue de l'élection de la Constituante, le gouvernement provisoire du général DE GAULLE substitue un système de représentation proportionnelle avec scrutin de liste au scrutin uninominal majoritaire à deux tours utilisé de 1928 à 1936 pour l'élection de la Chambre des Députés. Votée par la deuxième Assemblée constituante et appliquée pour l'élection de la première Assemblée nationale, la loi du 5 octobre 1946 fixe à 5 ans la durée du mandat législatif et diffère peu de l'ordonnance du 17 août 1945. Par le système des apparentements, la loi du 9 mai 1951 réintroduit le principe majoritaire dans le régime électoral de l'Assemblée nationale.

La proportionnelle devait favoriser les grands partis dont les listes attiraient les électeurs soucieux de ne pas perdre leur suffrage[3]. Les socialistes et les républicains populaires voulaient ainsi mettre fin à l'individualisme qui régnait sous la IIIe République.

Politiquement aussi, *"l'adoption du département comme circonscription électorale aboutit malgré les multiples inconvénients de la représentation proportionnelle à élargir l'horizon des députés, jusque-là limité à leur clocher"*[4].

Désormais, la démocratie est de plus en plus *""organisée" par l'intermédiaire de partis puissants"*[5]. L'électeur se prononce pour une liste de candidats en fonction du programme politique mais aussi de sa tête de liste de stature départementale ou nationale. La personnalité des têtes de liste doit être connue sur le plan départemental et non plus aux seules limites étroites de l'arrondissement.

---

1. Aspects des populations alsacienne et mosellane..., p. 78.

2. Idem ; p. 33.

3. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la IVe République, Paris, A. Colin, 1971, 869 p. ; p. 535.

4. Idem ; p. 27.

5. François GOGUEL, Le régime politique français, Paris, Ed. du Seuil, 1955, 141 p. ; p. 27.

2.5. Essai de définition de l'objet de notre étude : "formations politiques"

A la Libération, la Moselle, département aux traits originaux, retrouve la légalité républicaine par l'ordonnance du 15 septembre 1944[1] et participe à une période intense de consultation électorale, nécessitée par le renouvellement de l'ensemble des assemblées élues et le rejet du premier projet de Constitution. Cette chronologie peut nous en convaincre :

- 23 et 30 septembre 1945 : 1er et 2e tours des élections municipales.
  1er et 2e tours des élections cantonales[2].
- 21 octobre 1945 : référendum relatif à l'organisation provisoire des pouvoirs publics.
  élection de la première Assemblée constituante.
- 5 mai 1946 : référendum sur le premier projet de constitution (rejet).
- 2 juin 1946 : élections à la seconde Assemblée constituante.
- 13 octobre 1946 : référendum sur le second projet de Constitution (réponse positive, rejet en Moselle).
- 10 novembre 1946 : élections à la première Assemblée nationale de la IVe République.
- 24 novembre 1946 : élection des "grands électeurs du Conseil de la République".
- 8 décembre 1946 : élection des conseillers de la République.

---

1. Bulletin officiel de la Moselle, 15 septembre 1944. Cité par Bernard MEDDAHI, "L'immédiat après-guerre en Moselle" dans F.-Yves LE MOIGNE, Moselle et Mosellans dans la seconde guerre mondiale, Metz, Serpenoise, 1983 , p. 305-327 ; p. 305.

2. En Moselle les élections municipales ont lieu en septembre 1945 du fait de la libération tardive du département. En France, elles se sont déjà déroulées le 29 avril et le 13 mai 1945.

Les préparatifs électoraux de 1945-1946 accentuent *"la décadence des organisations de la Résistance"* et redonnent aux partis *"leur monopole dans la désignation des candidats"*. Le nouveau mode de scrutin, scrutin de liste départemental avec représentation proportionnelle *"fait des partis l'intermédiaire indispensable (ou l'écran inévitable) entre l'électeur et l'élu"*[1]. En reconstituant les conditions générales des consultations d'après-guerre, nous serons amenés à faire l'historique des partis ou mouvements politiques, d'étudier la structure et le fonctionnement de leur organisation, d'analyser l'itinéraire politique de leurs "leaders" locaux et l'idéologie de leurs adhérents. Il s'agit également de déterminer les principaux "groupes de pression" comme le clergé qui soutient activement le M.R.P. favorable au régime concordataire et à l'école confessionnelle. Les groupements satellites du P.C. comme l'U.F.F. (Union des Femmes françaises) et l'U.J.R.F. (Union de la Jeunesse républicaine de France) constituent autant de foyers de propagande.

Pour cette raison, au terme *parti politique*, nous avons préféré *formation politique* dans l'intitulé de notre étude.

En tous cas, l'emploi du terme *parti politique* ne se fera que dans l'acception reçue dans le vocabulaire de la science politique :

> *"Un parti politique est un groupement organisé sur le plan local, régional et national, en vue de participer au fonctionnement des institutions politiques, afin d'accéder partiellement ou totalement au pouvoir, et d'y faire prévaloir les idées et les intérêts de ses membres"*[2].

Un véritable parti se caractérise par une structure et une hiérarchie interne qui lui permet de contrôler et d'orienter l'activité politique de ses membres, et d'imposer une ligne de conduite à ses élus par des sanctions éventuelles. En Moselle, la droite ne s'est jamais vraiment organisée pendant l'entre-deux-guerres, à cause de la faiblesse relative du Parti communiste et peut-être de la nature du mode de scrutin. Depuis la loi du 10 juillet 1927, le scrutin d'arrondissement à deux tours a favorisé la multiplication des candidatures modérées, sous l'étiquette "indépendant". Il est vrai aussi que la droite, par son attachement même à une société libérale et individualiste, est plutôt réticente à toute

---

1. Jacques JULLIARD, La VIe République (1947-1958), Paris, Le Livre de Poche, 1981, 352 p. ; p. 40.

2. François GOGUEL, Le régime politique français, Paris, Ed. du Seuil, 1955, 141 p. ; p. 82.

organisation politique. Plus groupement d'élus et d'éligibles qu'un véritable parti, l'Union républicaine lorraine (U.R.L.), guidée par Robert SCHUMAN, entendait conserver le monopole de la désignation des candidats du parti de l'Ordre afin de mieux se préserver des partis nationaux et ainsi de défendre efficacement le "statut local" hérité du IIe Reich, le maintien du régime concordataire et le respect de l'usage des dialectes.

Avant-guerre, la vie politique en Moselle n'était donc pas organisée par les partis politiques, à l'exception du Parti communiste. A la Libération, les partis nationaux entrent en scène dans le département et transforment en partie le paysage politique d'avant-guerre.

L'expulsé, contraint de quitter tous ses biens sur l'ordre de l'occupant nazi, a pu se familiariser à l'Intérieur avec de nouveaux courants d'idées pouvant modifier ses conceptions politiques. Face aux lenteurs administratives, les déportés qui ont souffert dans les camps de concentration se tournent vers les partis favorables à une épuration systématique et prônant une application intégrale de la charte du Conseil national de la Résistance (C.N.R.).

La population restée sur place durant l'occupation, en majorité de langue germanique, se préoccupe fort peu de la vie politique et cherche à se débarrasser des difficultés matérielles. Pour bien comprendre le climat politique de l'après-guerre en Moselle, il est nécessaire d'avoir à l'esprit le contentieux entre les "expulsés" et les "restés" ; les premiers se considérant comme des héros ou des victimes du nazisme, et les seconds étant stigmatisés comme des collaborateurs ou des sympathisants de l'Allemagne nazie[1].

Dans une première partie, nous présenterons les groupements politiques issus de la Résistance qui se sont implantés dans le département de la Moselle et nous insisterons sur leur participation aux élections cantonales et municipales de septembre 1945. Les élections générales du 21 octobre 1945 sont caractérisées par l'irruption des gaullistes sur l'échiquier politique de la Moselle.

Dans une seconde partie, nous mettrons en évidence les motivations qui ont poussé plus de la moitié du corps électoral de la Moselle à rejeter la constitution d'avril au référendum du 5 mai 1946. La défaite du camp des oui à ce référendum entraîne une accentuation de

1. Entretien en octobre 1984 avec Me MOPPERT, bâtonnier honoraire du barreau de Metz.

l'orientation à droite du département aux élections du 2 juin 1946. Le M.R.P. s'impose comme la première force politique du département et l'Union gaulliste partage ses suffrages avec le Parti républicain de la Liberté (P.R.L.) qui vient d'entrer en compétition. Malgré la position en faveur du oui du M.R.P., la Moselle ne ratifie pas la Constitution de la IVe République le 13 octobre 1946. Aux élections du 10 novembre 1946, deux gaullistes sont élus et ont trouvé à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance une bonne structure d'accueil.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude de l'organisation, de l'idéologie et de l'évolution des grandes formations politiques de 1946 à 1951.

3. LES FORCES POLITIQUES NOUVELLES ET ANCIENNES EN 1945

A la Libération, de nouvelles formations politiques entendent rénover la vie politique française. Ce sont les mouvements de la Résistance. Ils peuvent soit se poser en partis politiques nouveaux rivalisant avec les formations anciennes, soit s'intégrer à des formations politiques existant déjà[1]. Les principaux groupements issus de la Résistance qui se sont implantés dans le département libéré se rattachent à une organisation centrale siégeant à Paris ; à l'exception de l'Union Lorraine de Rénovation créée en février 1945 pour regrouper les F.F.I. mosellans.

Issu de la Résistance, le Mouvement républicain populaire, fondé en novembre 1944, est une force politique qui s'est bien imposée aux élections municipales de mai-août 1945 sur le plan national et qui entend faire de l'Alsace-Moselle un de ses bastions. Le M.R.P. et le Rassemblement démocratique de la Moselle, succédané éphémère de l'Union républicaine lorraine d'avant-guerre, seront étudiés dans la partie consacrée aux referendum et élections générales du 21 octobre 1945 ; il en sera de même pour l'Union des Femmes françaises et l'Union de la Jeunesse républicaine de France, filiales du Parti communiste.

1. L'Année politique 1944-1945, p. 9-10.

3.1. Les mouvements de résistance à la Libération

3.1.1. Le Front national (F.N.)

3.1.1.1. Création

Le F.N. est le premier mouvement de résistance à ouvrir une permanence au lendemain de la libération de Metz, en même temps que l'Union des Femmes françaises[1].

En mai 1941, le P.C.F. avait invité tous les patriotes à la constitution d'un "front national de l'indépendance de la France".

Au nom de la lutte contre l'occupant, le Parti communiste français avait adopté, fin 1942 début 1943, la stratégie de l'union nationale qui consiste en une union avec la résistance "bourgeoise". Par une propagande systématique, le Parti souhaitait regrouper au sein du Front national les patriotes de toutes tendances politiques et de toutes catégories socioprofessionnelles. En août 1944, le "Front national" se présente comme l'organisme qui a créé les Francs-Tireurs et Partisans français, l'un des éléments constitutifs des Forces Françaises de l'Intérieur. Il groupe des personnalités comme François MAURIAC, DEBU-BRIDEL, le R.P. PHILIPPE ou Mgr CHEVROT, mais le Parti communiste y exerce une influence prépondérante par l'intermédiaire de Pierre VILLON (secrétaire général du Front national) et l'adhésion massive de membres communistes[2].

"Le mouvement de résistance le plus important en Moselle fut le ***Groupe Mario***"[3]. Mario est le pseudonyme de Jean BURGER, instituteur à Talange avant d'être mobilisé en septembre 1939 et fait prisonnier en juin 1940. Evadé d'Allemagne le jour de la Pentecôte de 1941, avec l'aide de son frère le Dr BURGER, Jean BURGER fut chargé par l'alsacien Georges WODLI, membre du Comité central du Parti communiste, d'organiser la Résistance en

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 juillet 1945 adressé par le chef du service régional des Renseignements généraux de Metz au directeur des R.G. à Paris, concernant les partis politiques et les mouvements de résistance en Moselle.

2. Année politique 1944-1945, p. 10. En mai, le P.C.F. avait lancé "le Front national pour l'indépendance de la France". Voir Jean-Pierre AZEMA, De Munich à la Libération 1938-1944, Paris, Seuil, 1979, 418 p. ; p. 134. Voir aussi : Jean-Paul BRUNET, Histoire du Parti communiste français (1920-1982), Paris, P.U.F., 1982, 128 p. ; p. 73-80.

3. Marcel NEIGERT, "La résistance en Moselle", dans Les Cahiers, n° 10 - hors série du Cercle Jean Macé, dossier V, 16 p. ; p. 4.

Moselle. Il coordonna l'action d'environ 3 000 personnes, principalement *"des militants communistes et cégétistes des chemins de fer, de la sidérurgie et du bassin houiller"*[1]. A la suite de sa troisième arrestation le 21 septembre 1943, il meurt au K.Z. de Dora le 4 avril 1945. *"752 membres potentiels du groupe furent arrêtés entre août 1944 et septembre 1944, et déportés"*[2]. Quand les alliés libèrent la Moselle, le groupe est donc démantelé. La résistance communiste locale a payé un très lourd tribut.

Le Front national est fondé en Moselle au mois de février 1945, son siège est situé 14 rue Serpenoise à Metz en mai 1946[3].

3.1.1.2. Organisation et effectifs

Son comité directeur départemental est élu le 24 mai 1945. Son président M. KEMPNICH, horticulteur, chargé de mission auprès de la municipalité de Metz, est un résistant de Metz demeuré sur place durant la guerre. Sont élus vice-présidents : NAVEL, directeur des Jardins publics et Promenades de la ville de Metz et l'abbé BARLIER, aumônier militaire de la garnison et résistant d'Afrique du Nord. Resté sur place durant l'Occupation, arrêté et déporté dans un camp de concentration, le docteur Léon BURGER devient le secrétaire général du Front national en Moselle. Le délégué à la propagande est Lucien NOIZETTE, président de la Fédération générale des locataires du département de la Moselle, dirigeant communiste d'avant-guerre et déporté politique. Les responsables communistes locaux comme E. CLERC, membre du bureau fédéral et Mme SCHELL, déléguée de l'Union des Femmes françaises se retrouvent dans les rangs du Front national ainsi que de nombreux militants du Parti. Bien que quelques personnalités indépendantes comme F. PELLAT, président de la Fédération des familles nombreuses, en soient membres, le Front national se révélera une organisation satellite du P.C.[4].

La sphère d'influence du Front national se limite aux centres industriels situés entre Metz et Thionville. Le Front national compterait

---

1. Marcel NEIGERT, "La résistance [...]", p. 4.

2. Idem, p. 4.

3. ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 n° 2377/R6/46 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des Renseignements généraux de la Moselle à M. le Préfet de la Moselle.

4. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 juillet 1945 adressé par le chef du S.R.R.G. de Metz au directeur des R.G. à Paris.

entre 700 et un millier de membres à Metz et dans les environs[1]. En mai 1946, ses effectifs s'élèvent à 3 000 membres pour le département de la Moselle[2]. Le centre le plus actif est Hagondange, où le maire communiste LAMM contribue à son implantation. Dans l'ensemble, l'action du Front national se confond avec celle du P.C.

D'autres groupements issus de la Résistance sont dans la mouvance communiste, comme l'Association nationale des Anciens F.T.P.F. [Francs-Tireurs et Partisans Français]. Au printemps 1946, cette association compte 7 sections en Moselle : Metz, Thionville, Hagondange, Moyeuvre, Merlebach, Forbach et Creutzwald[3]. Fondée le 13 janvier 1946, elle regroupe 800 membres et son siège se situe 14 rue Serpenoise à Metz, à la même adresse que celui du Front national[4].

3.1.2. De l'Union Lorraine de Rénovation [U.L.R.] à l'Union Nationale de Rénovation [U.N.R.]

3.1.2.1. Emanation de la résistance locale

A la Libération, les F.F.I. mosellans désemparés se regroupent pour créer l'Union Lorraine de Rénovation en février 1945 sous l'impulsion de certains membres du Comité départemental de la Libération de la Moselle [C.D.L.]. L'Union Lorraine de Rénovation est conduite par Alfred KRIEGER, président du C.D.L., ancien chef départemental des F.F.I. de la Moselle. Le secrétaire général de l'U.L.R. est ACKERMANN, membre du C.D.L., président des Commissions de ravitaillement et d'épuration de l'U.L.R. Le vice-président de l'U.L.R. est STENGER, lieutenant mutilé de la guerre. L'U.L.R. qui porte le sous-titre d'"Organe officiel de la Résistance mosellane" entend devenir un vaste mouvement de rassemblement populaire issu de la

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 juillet 1945 adressé par le chef du S.R.R.G. de Metz au directeur des R.G. à Paris. R.G. Metz, rapport mensuel du 27 août 1945 au sujet des partis politiques et mouvements de résistance.

2. ADM 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle à M. le Préfet de la Moselle.

3. ADM, 151 W 189 : Service régional des R.G. de la Moselle : rapport du 29 mars 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris.

4. ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle à M. le Préfet de la Moselle.

Résistance en Moselle[3]. L'U.L.R. souhaite l'union de tous les bons Français, de tous les résistants, déportés et expulsés sans distinction de partis politiques.

3.1.2.2. Programme

L'Union a pour objectif principal de défendre les intérêts particuliers des victimes de l'oppression nazie, ceux qui sont demeurés sur place ainsi que les déportés et les expulsés. L'autre but essentiel visé par l'Union est de *"faire de la Lorraine le solide bastion avancé de la France de demain, un bastion inébranlable de* ***culture française***"[1]. A une réunion d'une trentaine de personnes, organisée par la section de Montigny-lès-Metz de l'U.L.R. et tenue le 5 avril 1945, le capitaine TRIBOUT, ex-chef F.F.I. de Metz, déclare : *"Notre mouvement luttera avec toute l'énergie possible pour l'assimilation intégrale de la Lorraine à la législation française"*[2]. Cependant, il souhaite le maintien de la législation locale des assurances sociales et l'extension de son application au territoire national. L'U.L.R. entend se battre contre toute menée anti-nationale, contre la bureaucratie, *"contre l'esprit du lucre s'exerçant au détriment de l'intérêt général !"*[1]. Toute opposition à la réintégration définitive de la Lorraine au sein de la France sera châtiée impitoyablement.

3.1.2.3. Organisation, effectifs et implantation

L'organigramme ci-dessous nous permet de présenter l'organisation générale de l'U.L.R. centralisée[2] autour du Bureau directeur départemental. Siégeant d'abord 15 rue Pasteur puis 3 rue Gambetta à Metz, le Bureau directeur départemental patronne l'action des bureaux régionaux, cantonaux

---

3. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945. Voir aussi ADM 41 J 7 : papiers de Me MOPPERT. D'après un projet de lettre peut-être adressée au préfet de la Moselle, une association qui prend pour nom "Union Lorraine de Rénovation" s'est constituée à Metz le 30 novembre 1944. Les statuts adoptés par l'Assemblée constitutive y sont joints. D'après Général (C.R.) Pierre Denis, La libération de Metz 1944, Metz, Ed. Serpenoise, 1986, 399 p. , p. 313, l'U.L.R. a été créée en décembre 1944.

1. ADM, 151 W 189 : tract de l'Union Lorraine de Rénovation.

2. ADM, 151 W 189 : tract de l'U.L.R. et rapport du 12 avril 1945 adressé par le commissaire de police, chef des R.G. de Metz à M. le Préfet de la Moselle. L'U.L.R. fera imprimer une plaquette intitulée "Clartés sur la Résistance en Moselle et la Libération de Metz" (numéro spécial) et achevée d'imprimer le 6 juin 1945 sur les presses de l'Imprimerie du journal Le Lorrain, 14-16 rue des Clercs à Metz.

et communaux qui correspondent aux divisions administratives de l'arrondissement, du canton et de la commune.

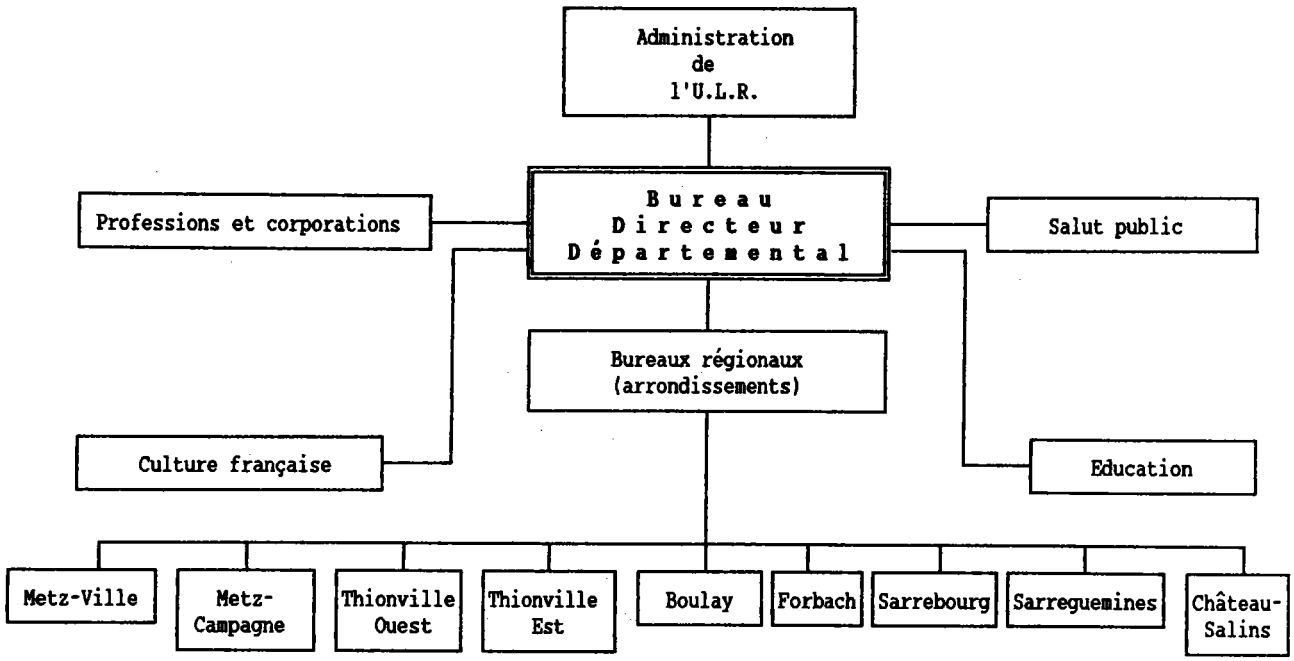

Le Bureau directeur départemental comprend cinq grands "services".

1° L'Administration de l'U.L.R. Les services administratifs devront assurer les liaisons départementales, les liaisons intersections, organiser les réunions et les manifestations, informer la presse.

2° Le service "Professions et corporations" noyautera le patronat et les salariés par branches d'activités.

3° Le "Salut public" couvrira toutes les questions urgentes qui préoccupent la population mosellane, à savoir la reconstruction nationale, l'épuration, les réformes, les services sociaux et d'entraide, le fisc, les problèmes juridiques, l'hygiène et la santé.

4° Le service "Culture française" étendra ses compétences dans tous les domaines : arts et lettres, sciences, langues, théâtre, cinéma et voyages.

5° Le service "Education" s'occupera de la préparation militaire, du sport, du folklore et de loisirs dirigés.

Il n'a pas été possible de déterminer dans quelle mesure les différents services ont fonctionné. Par contre, on peut affirmer qu'Alfred KRIEGER est la cheville ouvrière de l'U.L.R. dont il espérait faire une formation politique sur le plan local. A une réunion d'information tenue à Forbach le 17 juin 1945, le secrétaire général de l'U.L.R., ACKERMANN insiste sur le fait que l'U.L.R. n'est pas *"un mouvement politique"*. Pourtant, à cette même réunion, le vice-président de l'U.L.R., STENGER, appelle la population de Forbach à faire entièrement confiance au Général DE GAULLE. Rappelant que l'U.L.R. est *"le résultat de la soudure de deux éléments : Résistants actifs (F.F.I.) et Résistants passifs"*[1], il annonce l'existence en Alsace de l'Union Alsacienne de Rénovation du Bas-Rhin et celle du Haut-Rhin[1] et qu'une délégation permanente des trois mouvements se mettrait en place à Paris. Dans la région de Sarreguemines, jusqu'en mai 1945, seuls étaient admis comme membres de l'U.L.R. les résistants, anciens F.F.I., les déportés et les malgré-nous. Une campagne intense de recrutement d'adhérents de toutes les classes sociales transforme l'U.L.R. en un véritable mouvement politique[2]. Au cours de l'été 1945, l'U.L.R. change de sigle et devient l'U.N.R., l'Union Nationale de Rénovation[3]. A une réunion d'une quinzaine d'anciens F.F.I. et de membres de l'U.L.R. tenue le 4 juillet 1945 à Sarreguemines, Edouard FOGT, responsable local à Sarreguemines, préconise de donner un cachet national à l'U.L.R. en l'appelant "Union Nationale de Rénovation". Ce changement d'étiquette s'explique par le caractère "trop régional" de l'ancienne dénomination que les autres formations politiques rattachées à une organisation centrale siégeant à Paris ne manquaient pas de critiquer.

L'U.N.R. compte le nombre imposant de 20 000 membres dans le département[4]. Ils sont regroupés en sections, les plus nombreuses se situant dans les arrondissements de Metz, de Sarreguemines et de Forbach.

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Forbach. Rapport du 18 juin 1945 adressé par l'Inspecteur stagiaire de police M..... au commissaire de police, chef du service des R.G. de Forbach.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. de Sarreguemines. Note d'information du 16 mai 1945.

3. ADM, 151 W 189 : le sigle U.L.R. est encore employé dans le rapport du 30 juillet 1945 adressé par le chef du service régional des R.G. de Metz au directeur des R.G. à Paris. Par la suite, seul le sigle U.N.R. est usité dans les documents d'archives consultés.

4. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 août 1945 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle à M. le Directeur des R.G. à Paris

Dans l'arrondissement de Boulay, il existe les quatre sections de Boulay, de Faulquemont, de Créhange-Cité et de Creutzwald comprenant respectivement 40, 80, 70 et 100 membres environ[1].

Dans l'arrondissement de Sarreguemines, la plupart des communes ont leur section dont la direction est confiée généralement à l'ancien chef F.F.I. de la localité. Les membres de l'U.L.R. se répartissent en membres combattants (F.F.I. inscrits d'office), en membres militants (anciens résistants), en membres actifs (non résistants, mais ayant une participation active au mouvement) et en membres sympathisants[2]. A une réunion tenue le 5 avril 1945 à Montigny-lès-Metz et regroupant une trentaine d'anciens F.F.I., le capitaine TRIBOUT ne distingue que deux catégories de membres : les Lorrains résistants seraient les membres actifs astreints à verser une cotisation annuelle de 50 F ; l'U.L.R. admettrait également des membres bienfaiteurs ayant fourni toutes garanties au point de vue national et dont la cotisation s'élèverait à 1 000 F par an[3]. En ce qui concerne son financement, l'U.L.R. se défend d'être soutenue par la maison DE WENDEL. Les moyens pécuniaires proviennent de quelques dons de "membres bienfaiteurs". Une bonne partie des fonds provient de la création d'un service de garde mis à la disposition d'entrepreneurs qui emploient des prisonniers de guerre allemands ou des internés civils du fort de Queuleu.

3.1.2.4. Activités

Les travaux de reconstruction sont les principales occupations de l'U.N.R. qui emploie des anciens F.F.I. de Metz pour surveiller les prisonniers de guerre allemands occupés à divers travaux de réparation dans la ville de Metz et dans la banlieue[4]. Par décision en date du 9 mai 1945, le préfet de la Moselle, commissaire de la République pour le département de la Moselle, M. REBOURSET, avait habilité l'Union Lorraine de Rénovation

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 août 1945 (...).

2. ADM, 151 W 189 : rapport du 28 avril 1945 adressé par le commissaire de police de Merlebach au sous-préfet de Forbach. Répartition indiquée par STENGER, secrétaire général de l'U.L.R., lors d'une réunion d'information qui a rassemblé une cinquantaine de personnes le 26 avril 1945.

3. ADM, 151 W 189 : rapport du 12 avril 1945 adressé par le commissaire de police, chef du service des R.G. de Metz au préfet de la Moselle.

4. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 août 1945 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moelle au directeur des R.G. à Paris.

dont le siège est situé 15 rue Pasteur à Metz *"à recruter et à fournir le personnel chargé de la surveillance des internés employés par équipes à différents travaux, soit pour le compte de particuliers, soit pour celui des collectivités"*[1]. Tout en octroyant ce privilège, l'administration prenait bien soin de n'intervenir *"en aucune façon dans les questions relatives à la rémunération des hommes de garde, aux accidents du travail, aux assurances maladie, etc..."* et tenait à demeurer *"étrangère à tout ce qui* [avait] *trait directement ou indirectement à l'utilisation de ce personnel"*[2].

A une réunion d'information de l'U.L.R. tenue le 17 juin 1945 à Forbach au Cinéma Pax, le délégué local Rémy MULLER présente à une assemblée de 400 personnes le programme de l'Union comme un programme essentiellement pratique[3].

Le premier objectif de l'U.L.R. à Forbach est de reconstruire la ville martyre en faisant déblayer les rues par 400 internés politiques du Fort Queuleu sous la conduite d'entrepreneurs. Le second objectif est la création immédiate d'un Office spécial d'Entraide chargé de l'accueil et du soutien moral et matériel des expulsés, des déportés politiques et des prisonniers de guerre. Le troisième point consiste en la nécessité d'encadrer la jeunesse.

- Les bons offices de l'U.L.R.

L'U.L.R. se considère comme un intermédiaire entre la population, les expulsés, les déportés, les prisonniers et l'administration. A cette même réunion de juin 1945 à Forbach, ACKERMANN proteste contre les défaillances du ravitaillement et attend toujours les 600 automobiles promises par les Américains. Il n'hésite pas à lancer au Ministre du Ravitaillement ces menaces excessives : *"(...) Et si maintenant encore, ni vin, ni viande, ni matériaux de construction, ni matériel roulant, n'arrivent dans notre département, je puis vous assurer qu'en échange plus un seul wagon de charbon n'en sortira et alors nous verrons"*[4]. Quant à

---

1. ADM, 151 W 189 : décision du préfet de la Moselle, Commissaire de la République, en date du 9 mai 1945.

2. ADM, 151 W 189 : décision du préfet de la Moselle, Commissaire de la République, en date du 9 mai 1945.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. de Forbach. Rapport du 18 juin 1945 adressé par l'Inspecteur stagiaire de police M..... au commissaire de police, chef du service des R.G. de Forbach.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. de Forbach. Rapport du 18 juin 1945 adressé par l'Inspecteur stagiaire de police M.... au commissaire de police, chef du services des R.G. de Forbach.

l'épuration, il s'indigne de son inefficacité, de sa lenteur, de ses injustices. L'U.L.R. s'est chargée de faire libérer du Fort Queuleu des innocents qui avaient été injustement emprisonnés à la Libération. Elle regrette que seuls *"les petits ouvriers, les pauvres"* soient punis à la place de gros profiteurs de guerre bénéficiant de certificats de civisme complaisants et douteux. Aussi, l'U.L.R. a créé une Commission de vigilance pour l'épuration et une autre pour le ravitaillement, chargée de détecter les gros trafiquants du marché noir.

- Rassemblement de la "Résistance mosellane" à Metz les 11 et 12 août 1945

Les 11 et 12 août 1945, l'U.N.R. organise à Metz un grand rassemblement de toute la résistance mosellane. Les nombreuses manifestations qui ont lieu au cours de ces deux journées sont placées sous la présidence effective du général DE LATTRE DE TASSIGNY, assisté du général DODY, gouverneur de Metz, et des autorités civiles et religieuses. Des délégations belges, luxembourgeoises, alsaciennes et nancéiennes participent à ces fêtes de la Résistance[1].

3.1.3. Le Mouvement de Libération nationale [M.L.N.]

Créé en Moselle en avril 1945[2], il est un des derniers mouvements de Résistance à s'implanter dans le département. A côté de l'Union Nationale de Rénovation, émanation de la résistance locale et le plus puissant des mouvements de résistance par ses 20 000 adhérents, le M.L.N. est le second mouvement par le nombre non négligeable de plus de 5 000 membres dans l'ensemble du département[3].

Au 1er Congrès National du M.L.N. qui se tient du 23 au 28 janvier 1945, la motion des "fédéralistes" souhaitant laisser aux mouvements de Résistance leur autonomie dans le cadre d'une fédération "socialiste" au "travailliste" l'emporte sur la motion des "fusionnistes"

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 août 1945 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris.

2. ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au préfet de la Moselle.

3. ADM, 151 W 189 : rapport mensuel du 27 août 1945 adressé par le Commissaire principal des R.G. de Metz au Directeur des R.G. à Paris et au Commissaire divisionnaire des R.G. de Metz. En 1946, le M.L.N. compte encore 3 000 membres environ, voir ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946.

favorables à une fusion entre tous les mouvements de Résistance, y compris le Front national d'obédience communiste ; par 250 voix contre 119[4]. A l'issue de ce débat est élu un comité directeur comprenant des membres de la majorité "socialisante" et de la minorité "communisante". En juin 1945, la minorité du M.L.N. et le Front national constituent le Mouvement unifié de la Renaissance française [M.U.R.F.], filiale du Parti communiste. Le 16 juillet 1945, la scission est consommée ; le comité directeur du M.L.N. considère alors que l'adhésion au M.L.N. est incompatible avec l'adhésion au M.U.R.F[1].

A ce congrès décisif pour l'avenir politique de la France -le M.L.N. compte 500 000 adhérents dans le pays- Jacques BAUMEL, futur candidat aux élections générales du 21 octobre 1945 en Moselle, a été un adversaire convaincu de la fusion avec le Front national, comme André MALRAUX, Eugène PETIT, Philippe VIANNAY et André PHILIP.

En Moselle, le M.L.N. ouvre le mercredi 2 mai 1945, sa permanence à Metz, 5 rue Gambetta. Pierre ROUPRICH, résistant du département du Lot, la dirige. Une permanence a déjà été mise en place à Sarrebourg et à Sarreguemines. A cette date, le mouvement a enregistré 1 000 adhésions dans le département[2]. Le bureau départemental provisoire est formé de cinq personnalités dont MM. NONNENMACHER et FREUND de Sarrebourg. Le M.L.N. distribue des tracts rédigés en langues française et allemande[3].

Le Mouvement de Libération Nationale est issu de *"l'union des mouvements de résistance suivants : COMBAT, DEFENSE DE LA FRANCE, FRANCE AU COMBAT, FRANC-TIREUR, LIBERATION, LORRAINE, RESISTANCE"* dont les membres ont été à la pointe du combat contre l'occupant nazi. Autour du général DE GAULLE, il veut faire triompher trois mots d'ordre : *"l'union de tous les français"*, *"la justice sociale"* et *"l'indépendance nationale"*[3]. Le Mouvement exhorte ses sympathisants à *"former bloc"* pour faire des trois départements *"deux provinces françaises NEUVES et PROPRES"*[3].

---

4. Voir L'année politique 1944-1945, p. 93-95.

1. Voir L'année politique 1944-1945, p. 227-230.

2. ADM, 151 W 189 : rapport du 5 mai 1945 adressé par le commissaire de police, chargé du services des R.G. de Metz au préfet de la Moselle.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, tract joint au rapport du 5 mai 1945, dimensions 21 x 27,2 cm. Impression recto-verso, bleue et rouge sur fond blanc.

Lors d'une réunion de propagande organisée le 19 août sous la présidence du docteur HANSCH à Sarrebourg, Julien FREUND, délégué départemental politique du M.L.N. en Moselle, dénonce les défauts de l'ancien régime et prend nettement position *"contre les anciens députés qui représentent mal les intérêts de la population"*[1]. Dans son exposé sur l'action politique du M.L.N., il affirme que les domaines du politique et de la religion doivent être nettement séparés et demande *"l'introduction sans réserve des lois françaises en Alsace-Lorraine"*[1].

Le M.L.N. ne fait preuve d'une réelle activité que dans les régions de Sarrebourg et de Château-Salins où il jouit d'une faveur incontestable dans les milieux de la Résistance et des expulsés. Pierre ROUPRICH, délégué départemental, tient de nombreuses réunions de propagande dans l'arrondissement de Château-Salins. La section de Sarrebourg est débordante d'activité sous l'impulsion de Julien FREUND, jeune journaliste de 24 ans, qui bénéficie d'une certaine popularité dans l'arrondissement. La ville de Metz et les centres industriels de la vallée de l'Orne semblent être des zones délaissées par le M.L.N., seules des soirées dansantes y sont organisées afin de recueillir des fonds pour le mouvement. L'activité est limitée dans la région de Boulay dont la section ne compte que 25 membres[2].

Sur le plan national, le 7 juin 1945, le comité directeur du M.L.N. décide, par 26 voix contre 15, de négocier en vue de conclure un accord avec Libération-Nord, l'O.C.M. [Organisation civile et militaire] et éventuellement Ceux de la Résistance, pour fonder une fédération, et de s'allier au Parti Socialiste et à la Jeune République. Toute fédération à laquelle participe le M.L.N. ne peut se former qu'avec ceux des mouvements ou partis qui refusent le retour à la Constitution de 1875 et donc préconisent l'élection d'une Constituante, et *"rejettent l'idée d'un referendum sur le problème constitutionnel". "La décision du Comité directeur est l'aboutissement d'une longue suite de négociations avec l'O.C.M. et Libération-Nord, et une partie de Ceux de la Résistance"*[3]. Le 25 juin 1945, apparaît une nouvelle formation politique. Elle adopte le nom d'Union démocratique et socialiste de la Résistance. Constitué le

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz - poste détaché de Sarrebourg, information du 20 août 1945.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, rapport mensuel du Commissaire principal, en date du 27 août 1945, adressé au Directeur des R.G. à Paris et au Commissaire divisionnaire des R.G. de Metz, et concernant les partis politiques et mouvements de résistance en Moselle.

3. Voir L'année politique 1944-1945, p. 228-229.

16 juillet, le Comité directeur de l'U.D.S.R. est formé de 56 membres : 22 délégués du M.L.N., 11 de chacun des trois mouvements O.C.M., Libération, Ceux de la Résistance, 1 du groupe Libérer et Fédérer[1]. Le premier secrétaire général de l'U.D.S.R., Francis LEENHARDT, deviendra député S.F.I.O. et l'un de ses secrétaires généraux adjoints Jacques BAUMEL leader du R.P.F. Au mois d'août 1945, l'U.D.S.R. lance un manifeste commun avec le parti socialiste et la Jeune République.

En vue des élections générales du 21 octobre 1945 et des élections municipales et cantonales de septembre 1945, le M.L.N. organise une réunion de propagande le 1er septembre 1945 à la salle Saint-Bernard, rue Haute Seille à Metz. Le comité est formé par quatre personnes : Pierre ROUPRICH, responsable du M.L.N. à Metz, Julien FREUND et deux dirigeants parisiens du M.L.N. de Paris. L'un d'eux, nommé FRANKE, développe son exposé autour de trois points : l'indépendance nationale, la souveraineté populaire et la justice sociale. En abordant le second point, ce dernier estime que l'Alsace et la Lorraine doivent être *"considérées par le peuple et le Gouvernement comme terres françaises, au même titre que les provinces de l'intérieur du pays"*[2]. La justice sociale peut être mise en oeuvre par la nationalisation de toutes les industries et banques : les agissements de certains gros capitalistes mettent, par leur influence et leurs actions, les petites entreprises dans l'obligation de fermer leurs usines.

Le délégué départemental politique, Julien FREUND, fera cause commune avec Alfred KRIEGER pour briguer les suffrages des Mosellans aux élections générales du 21 octobre 1945.

3.1.4. Ceux de la Résistance [C.D.L.R.]

3.1.4.1. Organisation

Créé en janvier 1945[3], le mouvement est lancé en Moselle par Jean

---

1. Voir L'année politique 1944-1945, p. 228-229.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, 3 septembre 1945.

3. ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au préfet de la Moselle. Dans la résolution n° I reçue à la Préfecture de la Moselle le 9 janvier 1945, le Congrès de Ceux de la Résistance affirme toute sa confiance au général DE GAULLE : "Il est heureux d'affirmer cette confiance fraternelle au moment où le général DE GAULLE, en négociant l'accord franco-soviétique, a remporté, pour notre pays, un des plus

DES TERMES, délégué départemental, chargé par le bureau national de prendre contact avec des personnalités du département. Dans un compte-rendu des réunions des 27 et 30 janvier 1945 à la permanence provisoire 9 avenue Foch à Metz[1], l'association C.D.L.R. se présente comme *"une organisation essentiellement démocratique qui tend par la diffusion des idées, le développement des oeuvres économiques et l'action politique cristallisée en la personne du général DE GAULLE et exprimée dans la charte de la Résistance, à poursuivre l'oeuvre entreprise dans la clandestinité par les diverses organisations de résistance et à parachever par la libération complète du territoire et l'anéantissement à l'intérieur des forces anti-françaises"*[2].

Les membres présents à la réunion du 27 janvier arrêtent la composition du Comité d'honneur qui devait être formé par des personnalités publiques et religieuses : le préfet de la Moselle, le gouverneur militaire de Metz, l'évêque de Metz, le maire de Metz et l'intendant-directeur départemental du ravitaillement général.

A la réunion du 30 janvier 1945, est arrêtée la liste des membres du Comité directeur :

- Raymond MONDON, chef du Cabinet du Préfet de la Moselle
- MAHOU, Directeur adjoint des services agricoles
- Charles HENRY, journaliste au *Républicain Lorrain*
- MARBACH, Office des céréales
- HUBERT Marcel, directeur des minoteries
- HERLORY Alfred, droguiste à Hagondange.

Le président du Mouvement C.D.L.R. en Moselle est Raymond HERLORY, industriel et président du Football-Club de Metz et le vice-président Maurice AUBUGEAU, négociant. A cette réunion, il est décidé que les délégués à la permanence de Hayange, Thionville, Boulay, Sarreguemines, Forbach, Sarrebourg et Château-Salins feraient de droit partie du Comité directeur. Le Comité directeur devait siéger tous les mois, sur convocation, pour discuter du travail des commissions qui tiennent une

---

grands succès de politique internationale [...]". Pour contrecarrer l'influence des Alliés anglo-saxons, DE GAULLE signe le pacte franco-soviétique du 10 décembre 1944 à Moscou.

1. ADM, 151 W 189 : compte-rendu des réunions des 27 et 30 janvier 1945 adressé par le chef du Mouvement C.D.L.R. en Moselle, Jean DES TERMES, à Raymond MONDON, alors directeur du Cabinet du Préfet de la Moselle.

2. ADM, 151 W 189 : compte-rendu des réunions des 27 et 30 janvier 1945 adressé par le chef du Mouvement C.D.L.R. en Moselle, Jean DES TERMES, à Raymond MONDON, alors directeur du Cabinet du Préfet de la Moselle.

réunion hebdomadaire à la permanence transférée 1 rue Harelle à Metz, au cours de l'année 1945. Celles-ci sont au nombre de six : la commission Politique, la commission militaire, la commission Presse et publicité, la commission Renseignements et enquêtes, la commission Sports et Section des jeunes et la commission Action féminine.

Souhaitant *"aplanir les luttes de castes, de sectes et de partis"*, les membres de *"Ceux de la Résistance"* pensent que *"seule, la nouvelle élite, issue des luttes clandestines et libératrices, est capable [...] de diriger dans l'enthousiasme, la Nation Française vers ses destinées"*[1].

3.1.4.2. Programme

A l'issue de l'Assemblée générale tenue le 2 septembre 1945 à Metz, les délégués des militants du mouvement C.D.L.R. de la Moselle ont voté à l'unanimité une motion importante qui nous éclaire sur les principaux points de leur programme politique[2]. Cette réunion a eu lieu sous la présidence de Charles HENRY, rédacteur au *Républicain Lorrain*, et seulement une trentaine de personnes y assistent.

Les militants de la Moselle approuvent la décision prise antérieurement par le Comité directeur concernant le rattachement *"à toute fédération quelle qu'elle soit"*, *"ils exigent que le Mouvement C.D.L.R. continue à exister sous la forme indépendante tant que la fusion complète et sans exclusive de tous les mouvements de Résistance n'aura pas été réalisée"*[2]. Pour le mouvement C.D.L.R. de la Moselle, du moins au début du mois de septembre 1945, il n'est pas encore question de rejoindre l'U.D.S.R. créée le 25 juin 1945 à la suite de négociations auxquelles a participé **une partie seulement** de Ceux de la Résistance[3]. Il est encore plus exclu de s'associer au M.U.R.F., Mouvement unifié de la Renaissance française, simple filiale du Parti communiste, constituée par la minorité communisante du Mouvement de Libération nationale et le Front national le

---

1. ADM, 151 W 189 : compte-rendu des réunions des 27 et 30 janvier 1945 adressé par le chef du Mouvement C.D.L.R. en Moselle, Jean DES TERMES, à Raymond MONDON, directeur du Cabinet du Préfet de la Moselle de la Moselle.

2. ADM, 151 W 189 : motion adressée le 3 septembre 1945 par le président départemental du C.D.L.R. de la Moselle au préfet de la Moselle.

3. Jacques FAUVET, De Thorez à de Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie des divers partis ; préface de M. H. BEUVE-MERY, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351p. ; p. 124.

21 juin 1945[1]. Aux futures élections, le Mouvement présente ses propres candidats dans la mesure où un nombre suffisamment élevé le lui permet, mais il souhaite être *"un instrument d'union entre tous les mouvements et partis"* ayant souscrit à la charte de la Résistance[2].

En matière économique, le Mouvement souhaite la nationalisation des grandes entreprises et des richesses du sous-sol mais préconise des mesures rassurant *"la petite industrie, le patronat et l'artisanat"*[2]. Il exige qu'*"une épuration sévère"* soit poursuivie à l'encontre des traîtres[2]. Réunies le 7 septembre 1945 à Thionville, les sections de Thionville et de Basse-Yutz considèrent que les peines préconisées par la Cour de Justice sont trop modérées, demandent que les juges soient choisis parmi les expulsés et les déportés et que les fascistes soient poursuivis[3].

Pour résoudre la question du bilinguisme, le mouvement prie le Gouvernement de trouver *"une solution humaine et qui permette, sans brutalité, à la langue française d'effacer, dans un avenir pas trop éloigné, toute trace de langue allemande"* dans le département[3]. A une réunion d'information organisée le 7 septembre 1945 à Thionville, Charles HENRY, rédacteur au *Républicain Lorrain*, déplore que le Gouvernement ne se soit pas encore prononcé en faveur d'un quotidien bilingue destiné à la population mosellane germanophone[3]. Cette revendication sera satisfaite au moment de la parution de *France-Journal*, édition bilingue du *Républicain Lorrain* et de celle du *Courrier de Metz* en octobre 1945[3].

A propos du "statut local", le mouvement réclame *"sans restriction, l'introduction intégrale de toutes les lois françaises"* dans les départements recouvrés[2]. Il s'étonne que *"le rattachement de la législation"* soit remis à une date indéterminée et préconise la reconstitution des anciens départements de la Moselle et de la Meurthe, tels qu'ils existaient avant 1870.

---

1. Voir L'année politique 1944-1945, p. 229.

2. ADM, 151 W 189 : motion adressée le 3 septembre 1945 par le président départemental de C.D.L.R. de la Moselle au préfet de la Moselle.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. de Thionville, information du 8 septembre 1945.

3.1.4.3. Activités et effectifs

Le Mouvement C.D.L.R. est essentiellement un mouvement de cadres. Mais faute d'une propagande active, il périclite pendant les mois de mai, juin et juillet 1945[1]. Seule une journée avait été organisée à Metz le 10 Mai 1945 ; les membres du Comité directeur de Paris et de Metz avaient déposé une gerbe au monument aux morts ; Charles HENRY, rédacteur en chef du *Républicain Lorrain* avait tenu une réunion d'information à la salle du Cinéma Rex sous la présidence de Gabriel HOCQUARD, Maire de Metz, et de Guy MONTIER, Maire de Rouen[2].

Vers la fin du mois de juillet, de nombreux partisans du C.D.L.R. rentrent d'exil et fondent de nombreuses sections. Cette augmentation sensible des adhésions renforce l'influence du C.D.L.R. et permet à trois militants du mouvement de figurer sur la liste de la Résistance pour les élections municipales de Metz.

Le nombre d'adhérents que compte le mouvement C.D.L.R. dans tout le département peut être évalué à 1 300[3] en août 1945. Ces effectifs vont encore croître ; au printemps 1946, le mouvement regroupe 1 480 adhérents[4].

L'Union nationale de Rénovation, le Mouvement de Libération nationale et le mouvement Ceux de la Résistance sont les principaux mouvements de résistance implantés en Moselle et décidés à intervenir sur le terrain politique.

Créé en décembre 1944, Libé-Nord, malgré l'impulsion d'un inspecteur de la main-d'oeuvre agricole, ne réussit pas à s'implanter dans le département. En juillet 1945, il ne regroupe que 300 membres et plus qu'une centaine en mai 1946[5].

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du 30 août 1945 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, au directeur des R.G. à Paris. [Afin d'alléger les références, ce document sera ainsi identifié : S.R.R.G. de la Moselle, 30 août 1945].

2. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, 11 mai 1945.

3. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, 30 août 1945.

4. ADM, 151 W 189 : rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au préfet de la Moselle.

5. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de Metz, 30 juillet 1945 ; rapport du 8 mai 1946 adressé par le commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au préfet de la Moselle.

3.1.5. Mouvements de résistance et partis politiques aux élections cantonales et municipales des 23 et 30 septembre 1945

3.1.5.1. L'entente éphémère des partis de gauche et des mouvements de résistance

Par suite de la libération tardive du département de la Moselle en mars 1945, les élections municipales n'ont pas pu se dérouler les 29 avril et 13 mai ; elles ont lieu en même temps que les élections cantonales, les 23 et 30 septembre 1945. Il est également procédé à l'élection simultanée des conseils généraux et des conseils municipaux dans les départements suivants : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Charente-Maritime, Finistère, Gironde, Loire-Inférieure, Morbihan, Nord, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Savoie, Vendée.

En vue des élections municipales, à l'instigation du Parti communiste, certaines formations politiques ont décidé de constituer des listes uniques intitulées "Listes de la Résistance" dans toutes les communes importantes du département. Les partis, organisations et mouvements qui participent aux tractations sont les suivants : P.C., S.F.I.O., U.F.F., U.J.R.F., C.G.T., F.N., M.L.N., U.N.R., C.D.L.R. Les différentes formations devaient être représentées sur ces listes en fonction du pourcentage de leurs adhérents. A Metz, la répartition des 36 sièges décidée en août 1945 est la suivante[1] :

P.C. (Parti communiste)	6
S.F.I.O. (Section française de l'Internationale ouvrière)	6
U.F.F. (Union des Femmes françaises)	3
U.J.R.F. (Union de la Jeunesse Républicaine de France)	1
C.G.T. (Confédération Générale du Travail)	2
M.L.N. (Mouvement de Libération nationale)	2
C.D.L.R. (Ceux de la Résistance)	3
F.N. (Front national)	3
U.N.R. (Union Nationale de Rénovation)	10
	36

1. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, rapport mensuel du 27 août 1945.

Entendant conserver son indépendance, le M.R.P. ne participe pas à la constitution de "Listes de la Résistance" ; il est décidé à former des listes sous sa propre étiquette et envisage éventuellement une alliance avec les municipalités sortantes représentant l'ancienne tendance U.R.L. (Union Républicaine Lorraine). Le 6 septembre 1945, Robert SCHUMAN lance le Rassemblement démocratique de la Moselle (R.D.M., succédané de l'U.R.L., formation départementale d'avant-guerre très proche de l'U.R.D. (Union Républicaine démocratique).

L'entente réalisée par les partis de gauche et les mouvements de résistance pour les élections municipales ne s'étend pas aux élections cantonales à cause de l'attitude intransigeante du Parti communiste qui souhaite présenter un trop grand nombre de ses candidats comme candidats uniques de la Résistance[1]. Même l'accord pour les élections municipales n'est pas respecté dans toutes les communes[1]. A Sarrebourg, il existe officiellement trois listes à la date du 20 septembre 1945 : une liste de conseillers sortants conduite par Emile PETER, député-maire sortant ; une liste M.L.N. avec Albert BECKMANN comme tête de liste (certains conseillers sortants y figurent) et une liste d'Union Démocratique Républicaine et Antifasciste formée de membres des partis socialiste et communiste[2]. A Sarreguemines, l'U.N.R. dont la majorité des membres sont hostiles à la suppression du concordat constitue une liste séparée intitulée "Entente Antifasciste pour la renaissance républicaine et la Défense des intérêts communaux" à laquelle les partis de gauche reprochent d'être du parti clérical[3]. Ces points de litige entre les milieux résistants modérés et les partis politiques de gauche apparaissent à une réunion de délégués des partis politiques et des mouvements de résistance qui se tient le 7 septembre au siège de la fédération départementale du Parti communiste, rue Charlemagne à Metz. A cette séance participent SCHOLER, CLERC du P.C., PSAUME du parti S.F.I.O., un délégué du F.N., R. SCHLEIDWEILLER du M.L.N., A. KRIEGER de l'U.N.R., R. HERLORY du C.D.L.R. et F. PELLAT de la Fédération des familles nombreuses. Lors de la réunion, Alfred KRIEGER considère que l'exclusion catégorique des anciens élus n'est pas justifiée pour la préparation des élections municipales et cantonales. Condamnant les prétentions exagérées des partis politiques en ce qui concerne leur

---

1. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. de la Moselle, 1er octobre 1945.

2. ADM, 1330 W 195 : rapport du sous-préfet de Sarrebourg sur l'évolution de la situation électorale dans l'arrondissement de Sarrebourg en date du 20 septembre 1945.

3. ADM, 1330 W 94 : R.G. de Sarreguemines, 27 septembre 1945.

représentation sur les listes préparées récemment, il en conclut l'impossibilité pour les mouvements de résistance de suivre les partis politiques dans cette voie[1]. Président du mouvement C.D.L.R. en Moselle, Raymond HERLORY appuie la thèse d'Alfred KRIEGER et souhaite la remise en cause de l'entente réalisée entre les mouvements de résistance et les partis politiques. Cette contestation des prétentions hégémoniques des partis de gauche au sein de la Résistance se concrétise, à titre d'exemple, par la candidature de Raymond HERLORY dans le deuxième canton de Metz qui concurrence celle du socialiste S.F.I.O. Adrien PAYMAL, ouvrier ajusteur, délégué agréé par la coalition des partis de gauche et des mouvements de résistance. Alfred KRIEGER et Raymond HERLORY, dirigeants respectifs de l'U.N.R. et de C.D.L.R., mouvements dont la majorité des adhérents sont hostiles au Parti communiste, critiquent le texte des professions de foi arrêté par le P.C. sans le concours des mouvements de résistance. Ils s'opposent aux attaques personnelles, en particulier contre la famille DE WENDEL[2].

3.1.5.2. Insuccès des mouvements de résistance

La coalition des mouvements de résistance et des partis communiste et socialiste a éclaté à la veille des élections cantonales et municipales. Les différentes formations ont présenté des candidats sous leur étiquette.

La population mosellane a voté conservateur et les tendances politiques d'avant-guerre subsistent en général. Les zones rurales et frontalières votent pour le centre et la droite, alors que les partis de gauche conservent leurs positions dans les centres industriels. Les mouvements de résistance qui escomptaient d'importants bouleversements politiques voient leurs prévisions dépassées. La Résistance qui paraissait avoir le monopole du patriotisme avait froissé la grande majorité des Mosellans *"qui n'admet pas qu'on lui donne des leçons sur ce point"*[3]. Dans les centres urbains où des listes de la Résistance ont été établies, l'union des mouvements de résistance avec les partis communiste et socialiste a éloigné un électorat potentiel et a permis la victoire des

---

1. ADM, 1330 W 191 : R.G. de Metz, 8 septembre 1945.

2. ADM, 1330 W 191 : R.G. de Metz, 8 septembre 1945.

3. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. de la Moselle, 1er octobre 1945.

listes modérées comme à Metz et à Montigny-lès-Metz où la liste d'Entente communale conduite par Joseph SCHAFF a battu la liste communiste dès le premier tour.

Des élections municipales des 5 et 12 mai 1935 favorables à la gauche sur le plan national, s'était dégagée une forte majorité de l'Union Républicaine Démocratique en Moselle, à quelques exceptions près. Cette majorité modérée est conservée grâce à la propagande déployée par le Rassemblement Démocratique de la Moselle créé par Robert SCHUMAN. Toutefois, il faut noter une amélioration des positions des partis communiste et socialiste. A titre d'exemples, une majorité de gauche se substitue à une majorité U.R.D. à Forbach, Freyming, L'Hôpital, Merlebach, Petite-Roselle et Stiring-Wendel ; cependant une nette majorité modérée se maintient à Saint-Avold[1] et à Sarreguemines, le conseil sortant à majorité S.F.I.O. est remplacé par un conseil dont les membres sont tous des modérés[2]. Les résultats obtenus par la Résistance sont en général de peu d'importance et dans la mesure où les candidats se sont présentés sous cette étiquette, ils n'ont pas fait preuve d'une trop grande intransigeance en matière d'épuration. La Résistance n'a généralement pas présenté de listes homogènes. Les quelques listes se réclamant de la Résistance, comme à Metz et à Thionville sont nettement battues par les listes de Lorrains, composées en grande partie de candidats *"restés au pays"* pendant l'occupation et *"qui n'avaient adopté aucune nuance politique nettement déterminée"*[3]. A Metz, la liste d'Entente communale conduite par le maire sortant Gabriel HOCQUARD de tendance M.R.P. et qui comprend un tiers de membres du Conseil municipal sortant n'a laissé aucune chance à la liste des partis et mouvements de résistance intitulée "L'Union Républicaine et Patriotique de la Résistance".

L'Union nationale de Rénovation connaît l'échec aux élections cantonales et municipales, malgré une campagne fort active. Deux causes ont été à l'origine de cet échec. L'emploi rémunérateur pour l'U.N.R. d'internés du Fort de Queuleu travaillant à la Reconstruction et le soi-disant arrivisme de certains dirigeants de l'U.N.R. ont fait l'objet de commentaires défavorables. Au sein même de l'organe officiel de la Résistance mosellane, de nombreux adhérents ont désapprouvé la politique

---

1. ADM, 1330 W 263 : rapport du sous-préfet de Forbach, 1er octobre 1945.

2. ADM, 1330 W 263 : rapport du sous-préfet de Sarreguemines, 1er octobre 1945.

3. ADM, 1330 W 263 : rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 25 septembre 1945.

d'union avec des partis politiques et mouvements de résistance situés trop à gauche, notamment le Parti communiste et son appendice, le Front national. Dans l'arrondissement de Sarreguemines, des listes uniques de la Résistance pour les élections municipales n'ont pu être constituées du fait que les partis politiques de gauche reprochaient à l'un des responsables locaux de l'U.N.R. d'avoir été un ancien Croix de feu[1]. De son côté, à Sarreguemines, l'U.N.R. qui reprochait au P.C. d'exiger un nombre de sièges trois fois plus important que celui attribué aux autres partis et mouvements, a constitué une liste d'"Entente Antifasciste" formée principalement de résistants actifs. Cette liste a remporté *"un franc succès"* au premier tour de scrutin[2].

Il est extrêmement difficile de déterminer l'étiquette politique exacte des candidats de la droite aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945[3]. Afin d'évaluer approximativement le poids politique des différentes formations politiques au Conseil général de la Moselle, nous avons dressé le tableau ci-dessous, d'après le rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, daté du 1er octobre 1945[4].

Composition politique du Conseil général de la Moselle

En fonction en 1939			Elu les 23 et 30 septembre 1945		
Parti populaire français.....	1	Droite : 32	Indépendants.....	10	Droite : 29
Union Républicaine Démocratique...	24		Union Républicaine Démocratique....	4	
Indépendants.....	4		Indéterminés U.R.D.....	3	
Sociaux-Chrétiens.....	3		Union Nationale de Rénovation.....	2	
			Mouvement Républicain Populaire....	4	
S.F.I.O.....	1	Gauche : 4	Rassemblement Démocratique de la Moselle.....	4	
Communistes.....	3		Mouvement de Libération nationale..	2	
			S.F.I.O.....	2	Gauche : 7
			Front national.....	1	
			Parti communiste.....	4	

1. Les Croix de feu sont une organisation d'anciens combattants fondée en 1927 et présidée par le lieutenant-colonel de LA ROCQUE à partir de 1931. Ils devinrent une ligue nationaliste et antiparlementaire. Ayant participé au 6 février 1934, cette ligue fut dissoute en juin 1936 avec les autres ligues d'extrême-droite. Le 12 juillet 1936, LA ROCQUE fonde le Parti Social français (P.S.F.) qui avait pour devise "Travail, famille, patrie". Rallié en 1940 au maréchal PETAIN, mais hostile à la politique de collaboration, LA ROCQUE (1885-1946) fut arrêté par les Allemands le 9 mars 1943 et déporté. Cf. Michel MOURRE, Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Paris, Bordas et Jean-Pierre Delarge, 1978, 8 volumes ; vol. 2, p. 1245 ; vol. 5, p. 2591 ; vol. 7, p. 4199.

2. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. de la Moselle, 1er octobre 1945.

3. Cf. carte des nuances politiques de conseillers généraux de la Moselle, dressée d'après une liste arrêtée au 12 juin 1947 (ADM, 1330 W 195). L'étiquette politique mise entre crochets est l'étiquette sous laquelle le conseiller général élu s'est présenté aux cantonales des 23 et 30 septembre 1945. Infra, p. 45.

4. ADM, 1330 W 94 : rapport du préfet de la Moselle au Ministre de l'Intérieur, 1er octobre 1945.

Sur les 36 conseillers sortants, 17 conseillers ne se représentaient pas, 6 étant décédés et 11 n'étant plus candidats. Sur les 19 conseillers sortants candidats, 12 sont élus : 9 U.R.D. (3 sous leur ancienne appellation, 3 sous la dénomination d'indépendants, 2 sous l'étiquette R.D.M., 1 sous l'étiquette U.N.R.), 1 indépendant, 2 communistes. 7 conseillers sortants sont donc battus. Les mouvements de résistance obtiennent un nombre restreint de sièges. Le Mouvement de Libération emporte deux sièges dans les cantons de Sarrebourg et de Réchicourt où Dr HANSCH et Dr EVRARD ont battu respectivement Emile PETER, député-maire de Sarrebourg et conseiller général sortant, candidat M.R.P. et Paul GEORGEL, également conseiller général sortant. Les succès remportés par le M.L.N. dans l'arrondissement de Sarrebourg sont le résultat de la propagande acharnée des dirigeants locaux du mouvement, en particulier de Julien FREUND. Le tableau ci-dessous atteste ce succès indéniable.

Suffrages (en % des inscrits) obtenus
dans l'arrondissement de Sarrebourg
aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945

Cantons	Candidat M.L.N.	Candidat M.R.P.
Fénétrange.....	35,8	45,4 (élu)
Lorquin.....	31,1 32,8	30,6 (1er tour) 33,6 (élu) (2e tour)
Phalsbourg.....	27,7	44,1 (élu)
Réchicourt.....	45,3 (élu)	31,4
Sarrebourg.....	44 (élu)	27,7

Dans le canton de Lorquin, l'appui du clergé au M.R.P. a été préjudiciable au M.L.N. au second tour de scrutin. Même dans les cantons généralement conservateurs de Phalsbourg et de Fénétrange, le M.L.N. a obtenu des suffrages relativement importants. Soutenus par le clergé, les candidats du M.R.P. se présentaient plus ou moins ouvertement comme les défenseurs du statut local, notamment du régime concordataire et de la législation scolaire. En dehors de l'arrondissement de Sarrebourg, le candidat M.L.N. du canton d'Albestroff, René SCHLEIDWEILLER, est nettement battu par l'indépendant de droite Joseph BROCKER en n'obtenant que 12 % des inscrits contre 59,4 %. Dans le canton de Château-Salins, Pierre ROUPRICH

ne recueille que 32 % des inscrits, alors que Jules THIRIET, candidat indépendant, est élu avec 40,7 % des inscrits.

D'après le rapport du préfet de la Moselle daté du 1er octobre 1945, l'U.N.R. ne compterait que deux élus dont les tendances politiques seraient celles du groupe de l'Union Républicaine Démocratique (U.R.D.) de la Chambre d'avant-guerre, c'est-à-dire celles de la "Fédération républicaine" présidée par Louis MARIN. Ces deux élus sont Léon SCHELL, conseiller général du canton de Bitche et Félix MAYER du canton de Bouzonville[1]. Docteur en pharmacie, entré au Conseil général en 1937, Léon SCHELL a été de 1939 à 1945, en France, en sa qualité de réfugié, chargé de mission au Ministère de la Santé publique[2]. Candidat unique dans le canton de Bitche, il a recueilli 69,1 % des inscrits. Dans le canton de Bouzonville, Félix MAYER, candidat indépendant de gauche inscrit à l'U.N.R., l'a nettement emporté sur le candidat socialiste S.F.I.O., Pierre THIL, par 57,4 % contre 10,1 % des inscrits. Cependant, l'U.N.R. a connu particulièrement la défaite dans les trois cantons de Pange, Faulquemont et Sarreguemines. Ancien président du Conseil général et ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Robert SEROT est élu avec 43,2 % des inscrits, le candidat de la "Résistance", Eugène STENGER, ne recueille que 17,2 %, et le troisième candidat, un expulsé, obtient 18,1 % des inscrits. Afin de mettre en échec Robert SEROT, pétainiste, les partis et les mouvements de résistance auraient souhaité présenter un candidat du Front national, l'aumônier BARLIER qui aurait retiré sa candidature sous la pression exercée par Mgr HEINTZ, évêque de Metz[3]. Dans le canton de Faulquemont, le candidat "résistant" Edouard BACH, étant presque inconnu, n'obtient que 24,5 % des inscrits ; il est battu par le conseiller général sortant U.R.D. d'avant-guerre, Edouard CORBEDAINE, élu avec 52,9 % des inscrits. Dans le canton de Sarreguemines, le candidat de l'U.N.R. avec 10,6 % des inscrits, devancé par le candidat communiste (19,9 %), est largement battu par André SCHAAFF qui totalise 42,5 % des inscrits, malgré son soutien au Heimatbund, mouvement autonomiste en Alsace-Lorraine dans l'entre-deux-guerres[4].

---

1. Le Républicain Lorrain, 2 octobre et 25 septembre 1945 et Annuaire administratif de la Moselle, p. 200-202.

2. ADM, 1331 W 191, rapport du sous-préfet de Sarreguemines, 1er octobre 1945.

3. ADM, 1330 W 191 : R.G. de Metz information, 11 septembre 1945.

4. Dans Le Républicain Lorrain du 22 septembre 1945, les étiquettes données pour les candidats de l'U.N.R. sont les suivantes : Léon SCHELL et Félix MAYER (U.N.R.) ; Eugène STENGER (U.L.R.), Edouard BACH (Résistant), FOGT (Résistant). Battu au second tour par l'indépendant Joseph HEN, Michel MANN est-il un candidat de l'U.L.R. (Le Républicain Lorrain, 22 septembre 1945) ? Ou du M.L.N. (Le Républicain Lorrain, 2 octobre 1945) ?

A Metz-ville, le deuxième canton est conquis par Bertrand de MAUD'HUY, candidat indépendant et futur membre du M.R.P. élu avec 39,2 % des inscrits contre 19,9 % au candidat communiste et 15,5 % à un autre candidat de droite. Dans le troisième canton de la ville de Metz, Jean AMOS, indépendant de droite et ex-U.R.D., conserve son siège acquis en 1938 avec 42,5 % des inscrits contre 17,4 % au candidat socialiste et 15,7 % à Raymond HERLORY, président du Mouvement C.D.L.R. Par contre, dans le premier canton de Metz, le docteur Léon BURGER, candidat du Front national, bat son rival, le docteur Robert WOLFF, conseiller général sortant et ancien membre du Parti Populaire français (P.P.F.)[1]. Léon BURGER l'emporte avec 41,3 % contre 37,2 % des inscrits à Robert WOLFF.

Le renouvellement du Conseil général qui a porté sur la totalité de ses membres donne un premier aperçu sur la physionomie politique du département après la seconde guerre mondiale. Les tendances autonomisantes représentées avant-guerre dans les cantons de Grostenquin, Sarralbe, Fénétrange et Phalsbourg semblent définitivement évincées de l'échiquier politique mosellan[2]. Parmi les mouvements de résistance, l'U.N.R. n'a pas joué le rôle escompté aux élections cantonales et ne compte que deux élus. Par contre, le M.L.N. est fortement implanté dans l'arrondissement de Sarrebourg, en particulier dans les cantons de langue française.

Bien qu'il n'ait pas fait preuve d'une grande activité, limitée à quelques réunions à Metz et Sarrebourg avec le concours de M. FONLUPT, préfet de la Libération du Haut-Rhin, le M.R.P. remporte un succès indéniable aux élections cantonales avec 4 sièges. Lancé par Robert SCHUMAN au début du mois de septembre 1945, le Rassemblement Démocratique de la Moselle (R.D.M.) totalise également 4 sièges. Le R.D.M. veut être la suite de l'U.R.L. (Union Républicaine Lorraine) d'avant-guerre, qui était d'obédience U.R.D. (Union Républicaine démocratique). A la fin de 1929, l'U.R.L. s'était transformée en U.R.D. de la Moselle[3]. La majorité politique de l'Assemblée départementale reste acquise aux modérés de la nuance de Robert SCHUMAN et de Robert SEROT. Toutefois, une certaine

---

1. Le Républicain Lorrain, 16 et 17 septembre 1945.

2. Le Républicain Lorrain du 22 septembre 1945 fustige les autonomistes lorrains de l'entre-deux-guerres qui s'étaient montrés complaisants envers l'occupant nazi et met en garde l'électeur mosellan : "L'expérience d'un passé trop récent encore pour qu'il l'ait oublié, lui dit par qui il a été trompé et de quel bord étaient les ANTONI, les STRAUB, les FOULE et Cie". Le même journal qui a cessé volontairement de paraître en 1940, a appelé l'électeur mosellan, "assagi par une expérience de cinq années de guerre" à voter "pour des hommes d'action, pour des compétences et pour les lois françaises" (nous soulignons).

3. Voir Raymond POIDEVIN, Robert Schuman, homme d'Etat 1886-1963, Paris, Imprimerie Nationale, 1986, 525 p. ; p. 84.

poussée vers la gauche se traduit par le déplacement des trois sièges. Le premier canton de Metz-ville, le canton de Gorze et celui de Hayange qui appartenaient respectivement à un élu P.P.F., un élu U.R.D. et un indépendant de gauche sont conquis par le F.N., le parti S.F.I.O. et le P.C.F.

Au lendemain de la Libération, les mouvements de résistance tels que le M.L.N., l'U.N.R. et le Front national entendaient rénover les moeurs de la vie politique française. Léon BURGER, élu du Front national, se place dans la mouvance du Parti communiste. A la suite des résultats médiocres obtenus aux élections cantonales, le M.L.N. et l'U.N.R. seront contraints de se coaliser pour former une liste gaulliste aux élections à l'Assemblée constituante du 21 octobre 1945. L'orientation politique du Conseil général de la Moselle en 1945 n'a presque pas varié par rapport à celle de 1939 comme ont peut le constater en examinant le tableau ci-dessous :

LISTE DES CONSEILLERS GENERAUX DE LA MOSELLE
de 1939 et 1945

	Conseiller général en 1939	Candidat en 1945	Conseiller général élu les 23 et 30 septembre 1945
Arrondissement de Boulay			
- Boulay.....	WEBER Alexis, banquier à Boulay (1862)[1], U.R.D./I ?		BOUTTER Joseph, agent d'assurances à Boulay, indép.-M.R.P.
- Bouzonville....	TRITZ Jean-Pierre, notaire et maire de Bouzonville (1888), U.R.D./I ?		MAYER Félix, agent technique, maire de Creutzwald-la-Croix, U.N.R.
- Faulquemont....	CORBEDAINE Edouard, sénateur, président de la Chambre d'agriculture, maire de Thicourt (1879), U.R.D.	oui	CORBEDAINE Edouard, U.R.D.
Arrondissement de Château-Salins			
- Albestroff.....	BROCKER Joseph, huissier, maire d'Albestroff (1881), indép.	oui	BROCKER Joseph, indép.
- Château-Salins.	BEAUDOIN François, député, maire d'Obreck (1904), U.R.D.	non (décédé)	THIRIET Jules, agriculteur, maire d'Obreck, indép. (tendance M.R.P.)
- Delme.....	Dr HOFFMANN Charles, médecin, maire de Delme (1884), U.R.D.	oui	Dr HOFFMANN Charles, indép.
- Dieuze.....	LIARD Francis, agent général d'assurances, maire de Dieuze (1888), indép.	oui	LIARD Francis, indép.

1. Date de naissance indiquée entre parenthèses.

	Conseiller général en 1939	Candidat en 1945	Conseiller général élu les 23 et 30 septembre 1945
- Vic-sur-Seille.	WOLFF Jules, sénateur, maire de Vic-sur-Seille, U.R.D.	oui	WOLFF Jules, indép.
Arrondissement de Forbach			
- Forbach.....	HOFFMANN Alexandre, maire de Petite-Rosselle (1900), socialiste proche S.F.I.O. ?	non	WAGHEMACKER Edmond, maire de Forbach, S.F.I.O.
- Saint-Avold....	MULLER Pierre, secrétaire du syndicat des ouvriers mineurs à Freyming (1901), P.C.F.	oui	MULLER Pierre, P.C.
- Sarralbe.....	STRAUB Adolphe, commis des P.T.T. à Metz (1897), chrétien-social	non	Abbé GOLDSCHMITT François, curé de Rech, sympathisant M.R.P.
- Grostenquin....	FOULE Eugène, sculpteur, maire de Petit-Tenquin (1902), chrétien-social	non	HEN Joseph, cultivateur à Hellimer, indép.
Arrondissement de Metz-ville			
- 1er canton.....	Dr WOLFF Robert, médecin (1896), à Metz, P.P.F.	oui	Dr BURGER Léon, médecin à Metz F.N.
- 2e canton.....	HENNEQUIN Emile, adjoint au maire de Metz (1870), négociant, U.R.D./I ?	non	MAUD'HUY (de) Bertrand, à Metz, indép.
- 3e canton.....	AMOS Jean, industriel, adjoint au maire de Metz (1893), U.R.D.	oui	AMOS Jean, U.R.D.
Arrondissement de Metz-campagne			
- Gorze.....	BERTRAND Charles, maire de Vionville (1880), U.R.D.	non	PSAUME Edmond, ajusteur S.N.C.F. à Châtel-St-Germain, S.F.I.O.
- Metz-campagne..	ANSTETT Eugène, secrétaire du Parti communiste à Hadondange (1906), P.C.F.	non	SCHOLER Adrien, ouvrier métallurgiste à Metz, P.C.
- Pange.....	SEROT Robert, député, à Metz (1885), U.R.D.	oui	SEROT Robert, indép.
- Verny.....	OBELLIANNE Emile, propriétaire, maire de Magny (1886), U.R.D./I ?	non	DUMONT Emile, employé à Coin-lès-Cuvry
- Vigy.....	FORFERT Louis, agriculteur, maire de Flévy (1902), U.R.D./I ?	oui	PIGNARD Robert, chef de section M.R.U. à Metz, indép.
Arrondissement de Sarrebourg			
- Fénétrange.....	ANTONI Victor, cultivateur à Fénétrange (1882), chrétien-social	non	JAGER René, directeur de journal à Metz [Le Courrier de Metz], M.R.P.
- Lorquin.....	DEMANGE Maxime, maire d'Abreschviller (1871), U.R.D./I	non	ROBEIN Antoine, négociant en bois à Sarrebourg, M.R.P.

	Conseiller général en 1939	Candidat en 1945	Conseiller général élu les 23 et 30 septembre 1945
- Phalsbourg.....	Dr KIRSCH Joseph, médecin, maire de Phalsbourg (1898), chrétien-social	non	Dr MULLER R., médecin à Sarrebourg, M.R.P.
- Réchicourt.....	GEORGEL Paul, à Nouvel-Avricourt (1878), indép.	oui	EVRARD Alcide, cultivateur, maire d'Assenoncourt, M.L.N.
- Sarrebourg.....	PETER Emile, député, maire de Sarrebourg (1887), droite	oui	Dr HANSCH Ottmar, médecin à Sarrebourg, M.L.N.
Arrondissement de Sarreguemines			
- Bitche.....	SCHELL Léon, pharmacien, à Bitche (1903), U.R.D.	oui	SCHELL Léon, U.N.R.
- Rohrbach.....	Dr MENETRIER Paul Joseph, médecin, à Rohrbach (1893), U.R.D.	oui	Abbé SCHAUL Guillaume, professeur de religion, adjoint au maire de Sarreguemines, R.D.M.
- Sarreguemines..	NOMINE Henri, à Paris (1892), U.R.D.	non	SCHAAFF André, négociant à Sarreguemines, R.D.M.
- Vomunster.....	Abbé WEBER Jean-Pierre, desservant à Lengelsheim (1883), U.R.D.	oui	Abbé WEBER Jean-Pierre, démocrate/R.D.M. ?
Arrondissement de Thionville-Est			
- Cattenom.....	SCHUMAN Robert, député, avocat à Metz (1886), U.R.D.	oui	SCHUMAN Robert, R.D.M.
- Metzervisse....	BEMER Nicolas, cultivateur, maire de Metzervisse (1878), U.R.D.	oui	GLAD Alphonse, médecin à Kédange indép.
- Sierck.....	BERG François, cultivateur à Evendorff (1877), U.R.D.	non	DITSCH Georges, avocat à Thionville, R.D.M./M.R.P. ?
- Thionville.....	Dr CAYET René, médecin à Thionville (1884), U.R.D.	non	MULLER Emile, vétérinaire à Thionville
Arrondissement de Thionville-Ouest			
- Fontoy.....	GERARDOT Albert, négociant en grains, maire de Fontoy (1876), U.R.D.	non	ANDRE Charles, ingénieur à Tressange, indép.
- Hayange.....	BERON Emile, député à Hayange (1896), indép. de gauche	oui	RUBECK François, maire de Mondelange, P.C.F.
- Moyeuvre-Grande	WAROQUY Augustin, conseiller municipal à Moyeuvre-Grande (1895), P.C.F.	oui	WAROQUY Augustin, adjoint au maire de Moyeuvre-Grande, P.C.F.

METZ

1er canton : S PC [FN]
2e canton : MRP [I]
3e canton : I dr ex-URD

I dr : indépendant de droite
I : indépendant
ex-URD : ex-Union républicaine et démocratique
S MRP : sympathisant MRP
MRP : Mouvement républicain populaire
I g : indépendant de gauche
UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance
SFIO : Parti socialiste SFIO
S PC : sympathisant du Parti communiste
PC : Parti communiste

[ ] : étiquette adoptée aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945
RDM : Rassemblement démocratique de la Moselle
UNR : Union Nationale de Rénovation
MLN : Mouvement de Libération nationale
FN : Front national

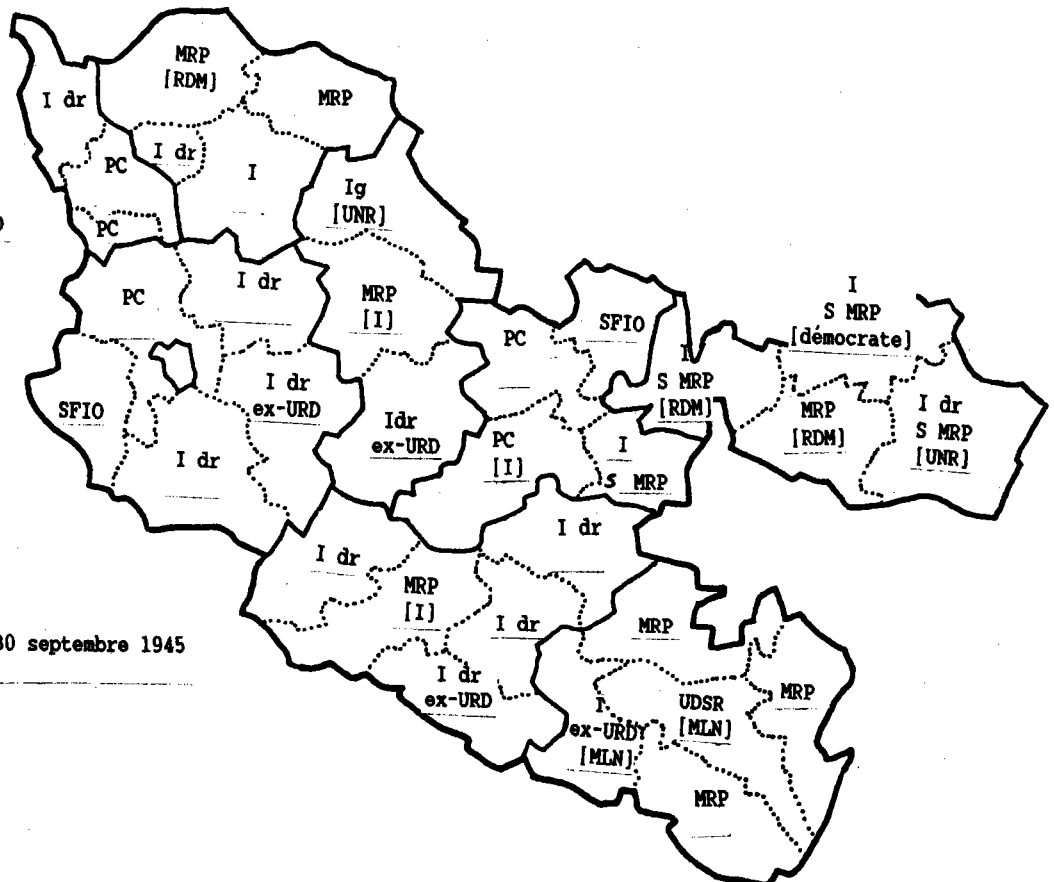

CARTE DES NUANCES POLITIQUES

DES CONSEILLERS GENERAUX DE LA MOSELLE

arrêtée au 12 juin 1947

Source : ADM 1330 W 195

3.2. Les partis politiques au référendum et aux élections générales du 21 octobre 1945

Le 21 octobre 1945, les Français sont appelés aux urnes pour élire une assemblée et pour se prononcer par voie de référendum sur un problème constitutionnel. Quel est donc l'enjeu du référendum ?

Le référendum a pour objet de définir la nature de l'assemblée élue et de déterminer la durée et l'étendue de ses pouvoirs.

Il comporte deux questions. La première est ainsi formulée : *"Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante ?"*. C'est la question du retour ou non aux institutions de la IIIe République. Si la majorité du corps électoral répond *"oui"*, la constitution de 1875 est implicitement considérée comme abolie. Si elle répond *"non"*, l'Assemblée élue est la Chambre des députés prévue par la Constitution de 1875.

Si la réponse à la première question est négative, la seconde se trouve être sans objet. Aussi, cette deuxième question est rédigée de la manière suivante : *"Si le corps électoral a répondu "oui" à la première question, approuvez-vous que les pouvoirs publics soient -jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle constitution- organisés conformément au projet de loi dont le texte figure au verso de ce bulletin ?"*. La question est de savoir si, jusqu'à la date de l'entrée en vigueur d'une nouvelle constitution, l'Assemblée élue sera souveraine, ou, au contraire, ne disposera que de pouvoirs limités conformément au projet de loi, qui y est joint.

Si le *"non"* l'emporte, l'Assemblée constituante sera souveraine, c'est-à-dire qu'elle fixera elle-même sa durée et l'organisation des pouvoirs publics pendant la période nécessaire à l'élaboration de la constitution. Dans ce cas aussi, la Constituante souveraine sera *"libre de soumettre ou non à un référendum le texte constitutionnel adopté par elle"*[1].

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, Puf, 1971, 355 p. ; p. 23.

Une réponse positive signifiera, au contraire, la limitation de la durée et de l'étendue des pouvoirs de l'Assemblée constituante selon les dispositions restrictives du projet de loi. *"Au-dessus de la souveraineté de l'Assemblée, il y aura la souveraineté du peuple français"*[1].

Elue pour sept mois au plus, l'Assemblée est chargée *"d'élaborer la nouvelle constitution qui devra elle-même être approuvée par voie de référendum dans le mois suivant son adoption par l'Assemblée (art. 3)"*[1]. Si dans les sept mois prévus, elle n'a pas élaboré la constitution, ou si le projet de constitution est rejeté par le peuple français, il est procédé dans les mêmes conditions à l'élection d'une nouvelle Assemblée constituante. En plus de son pouvoir constituant, l'Assemblée détient le pouvoir législatif, le vote du budget sans l'initiative des dépenses, le contrôle du gouvernement. Selon l'article premier du projet de loi[2], l'Assemblée élit *"à la majorité absolue des membres la composant, le président du Gouvernement provisoire de la République. Celui-ci constitue son Gouvernement et le soumet à l'approbation de l'Assemblée, en même temps que le programme de Gouvernement"*. Bien que le Gouvernement soit responsable devant l'Assemblée, le rejet d'un texte n'implique pas sa démission. La démission *"n'est obligatoire qu'à la suite du vote distinct d'une motion de censure intervenant au plus tôt deux jours après son dépôt sur le bureau de l'Assemblée et adoptée [...] par la majorité absolue des membres composant l'Assemblée"*[3].

Par voie de référendum, le peuple français doit décider entre la IIIe République et un régime nouveau dont une Assemblée constituante établirait les fondements. Par voie du même référendum, les électeurs et les électrices doivent choisir entre une assemblée absolument souveraine, omnipotente qui confond en elle le pouvoir constituant, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif et une assemblée *"limitée dans ses pouvoirs par une sorte de pré-constitution définissant d'avance la situation de l'exécutif provisoire appelé à gouverner pendant sept mois"*[4].

Examinons sommairement les positions des diverses forces politiques face au référendum avant d'en dresser plus particulièrement la

---

1. Cf. L'année politique 1944-1945, p. 305-306, p. 308.

2. Future loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics.

3. Future loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics.

4. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. ; p. 571.

situation dans le département de la Moselle à la veille des élections générales du 21 octobre 1945. Le général de Gaulle demande un double "oui" ; le premier signifie l'abolition de la IIIe République et le second la limitation des pouvoirs de l'Assemblée constituante. Le Mouvement républicain populaire, les socialistes S.F.I.O., la Jeune République, l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance et les modérés sont pour le double "oui". Les radicaux sont pour le double "non". "Non", contre l'abolition de la IIIe République et la procédure du référendum, et "non", contre la réglementation des pouvoirs de l'Assemblée. Les communistes préconisent le "oui-non". "Oui" pour une assemblée constituante, et "non" contre toute limitation des pouvoirs de cette assemblée[1].

Quel sera le mode de scrutin pour l'Assemblée ? Par l'ordonnance du 17 août 1945, DE GAULLE choisit la représentation proportionnelle dans le cadre du département pour la métropole. Les départements les plus peuplés sont fractionnés : 90 départements, 103 circonscriptions électorales. C'est un scrutin de liste départemental à un tour avec liste bloquée, sans panachage ni vote préférentiel, et avec attribution des restes à l'échelon départemental selon la règle de la plus forte moyenne. Le M.R.P. et le Parti communiste auraient souhaité la répartition proportionnelle intégrale, avec une utilisation des restes sur le plan national[2]. Les radicaux regrettaient le scrutin dominant de la IIIe République, un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dit scrutin d'arrondissement.

La représentation proportionnelle apparaît comme un mode de scrutin plus juste qui rend le nombre de sièges proportionnel au nombre de voix obtenues. Elle doit éviter la coupure trop nette droite-gauche ; le scrutin proportionnel permet la représentation de toutes les sensibilités. Il existe une autre raison implicite à ce choix de la proportionnelle : la représentation proportionnelle empêchera le Parti communiste d'avoir une représentation qui soit supérieure au nombre de suffrages obtenus dans le pays[3].

Afin de présenter l'attitude des différentes formations politiques de la Moselle lors de la campagne électorale, il serait opportun d'en dresser un tableau pour l'année 1945. Pour chaque formation politique

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, Puf, 1971, 355 p. ; p. 23-24.

2. Voir L'Année politique 1944-1945, p. 304.

3. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 519 p. ; p. 133-134.

nous allons étudier sa reconstitution ou sa genèse, les traits caractéristiques de son organisation, la liste de candidats et enfin les principaux points de son programme pour le référendum et les élections générales du 21 octobre 1945.

3.2.1. Le P.C.F. et ses organisations satellites

3.2.1.1. Organisation - Reconstitution

Après la Libération, le Parti communiste est le premier parti politique à se reconstituer en Moselle[1]. Dirigeants et militants, dont une grande majorité est restée dans la région durant l'occupation, se regroupent rapidement pour une reconstitution rapide de la Fédération départementale de la Moselle. Dès le printemps 1945, le Bureau fédéral envoie des propagandistes dans tout le département. Le P.C. déploie d'abord une action intense de propagande dans ses fi efs traditionnels de la région sidérurgique comme Moyeuvre-Grande ou Hagondange puis l'étend à la région de Forbach à partir du mois d'août 1945. Entièrement délaissées avant-guerre, les régions agricoles de l'arrondissement de Château-Salins sont le théâtre d'une floraison de réunions, notamment à Dieuze, Marsal et Vic-sur-Seille. Le P.C. accroît ainsi sa sphère d'influence dans des secteurs agricoles où il était méconnu avant-guerre. Cependant, la section du P.C. de Sarrebourg dirigée par son ancien chef, un employé municipal, se heurte dans son prosélytisme à l'esprit foncièrement conservateur de l'arrondissement. Par contre, *"d'anciens maquisards à tendance extrémiste marquée"* d'un régiment d'infanterie en garnison à Sarrebourg seraient acquis au communisme[2]. L'échec aux élections cantonales de Mme SCHELL, secrétaire départementale de l'Union des Femmes Françaises, candidate communiste agréée des Partis et Mouvements de Résistance, devant le conseiller général sortant, dans le canton de Dieuze, est la meilleure preuve des limites de cette campagne estivale de propagande communiste dans les zones agricoles du département. Mme SCHELL ne recueille que 13 % des inscrits contre 55,5 % au maire de Dieuze, Francis LIARD, indépendant de droite. En revanche, de nombreuses cellules se créent dans les centres industriels comme Thionville, Basse-Yutz, Sarreguemines, Forbach,

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, rapport mensuel du 27 août 1945.

Merlebach, Creutzwald et Faulquemont[1]. Fin août 1945, trois sections sont implantées dans la région de Boulay : les sections de Creutzwald, de Falck et des Charbonnages de Faulquemont qui comptent respectivement 75, 30 et 40 adhérents environ. Les deux tiers des adhérents de la section de Creutzwald sont de nationalité étrangère[2]. Le travail de réorganisation se termine quelques semaines avant les élections générales du 21 octobre 1945. Contre un millier environ d'achérents avant 1939, le P.C. en compterait à présent entre 7 000 et 10 000 environ dans le département[3].

Les principaux dirigeants de la fédération départementale sont Augustin WAROQUY, adjoint au maire de Moyeuvre-Grande et représentant du Parti au Comité départemental de la Libération de la Moselle, Adrien SCHOLER, ancien employé des Chemins de fer et Ernest CLERC, licencié en droit et l'orateur agréé du Parti. Augustin WAROQUY occupe les fonctions de *"secrétaire régional"*[4]. Personnage particulièrement important dans la hiérarchie communiste, le secrétaire fédéral *"supporte la responsabilité du parti dans son département et se trouve soumis au contrôle sévère du siège central"*[5]. Dans les arrondissements de Thionville-Est et Ouest, Emile FRITSCH, employé de la S.N.C.F., ancien maire et *"secrétaire général"* de la section communiste de Basse-Yutz, est l'une des têtes du Parti avec François RUBECK, maire de Mondelange et orateur influent. Les dirigeants sont de moindre envergure dans l'Est du département. Dans l'arrondissement industriel de Forbach, les orateurs de la direction départementale animent les réunions de propagande à la place des dirigeants locaux trop effacés[6].

Pour étendre son influence sur toutes les classes sociales, le Parti communiste met en place des organisations annexes comme l'Union de la Jeunesse Républicaine de France et l'Union des Femmes françaises.

---

1. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, 30 août 1945.

2. ADM, 151 W 189 : rapport mensuel des R.G. de Metz, 27 août 1945.

3. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, information du 2 mars 1950 : le P.C. compte "plus de 7 000 adhérents", quelques semaines avant les élections d'octobre 1945.- ADM, 151 W 189 : rapport S.R.R.G. de la Moselle, 30 juillet 1945 : "D'après une information sérieuse, le P.C. compterait 10 000 membres en Moselle".

4. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, 30 juillet 1945.

5. Jacques FAUVET, De Thorez à de Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie des divers partis, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351 p. ; p. 33.

6. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, 30 août 1945.

3.2.1.2. L'U.J.R.F. [Union de la Jeunesse républicaine de France]

A son Congrès qui se réunit au Palais de la Mutualité entre le 31 mars et le 2 avril 1945, la Fédération des Jeunesses communistes désireuse d'élargir son recrutement, décide de modifier ses statuts et son nom et de devenir l'"Union de la Jeunesse Républicaine de France".

L'U.J.R.F. se constitue en mai 1945 à Metz[1]. D'après un autre rapport des Renseignements généraux daté du 2 janvier 1946, l'U.J.R.F. a été *"lancée en Moselle au mois de juillet 1945"*[2]. Les premières sections se forment dans la région sidérurgique, notamment à Hagondange, Talange et Rombas. Ce mouvement de jeunes dans la mouvance du Parti communiste rencontre l'opposition d'une grande partie de la jeunesse du département qui préfère adhérer à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.). A la fin du mois d'août 1945, la commune de Falck possède une section de l'U.J.R.F. d'une soixantaine de membres[3]. En automne 1945, à Audun-le-Tiche, se forme une section féminine "Union des Jeunes Filles de France" dirigée par un comité de quatre jeunes filles dont deux sont de nationalité italienne et une autre Française par déclaration[4].

Les membres de l'U.J.R.F. sont en grande majorité des adhérents des anciennes "Jeunesses Communistes". Fin 1945, 31 sections sont formées à Metz, Hagondange, Amnéville, Rombas, Moyeuvre, Merlebach, Forbach, Stiring-Wendel, Sarreguemines et Sarrebourg. Le nombre d'adhérents s'élève à environ 700 jeunes gens et jeunes filles. 2 000 sympathisants seraient susceptibles d'adhérer au mouvement. Né en 1922, demeurant à Hagondange, Victor HEUSSBOURG est le responsable départemental de l'U.J.R.F. Son adjointe, Anne-Marie ROLLOT née en 1928, domiciliée à Moyeuvre-Grande, est employée aux Usines de Wendel[5]. Le dirigeant de la Fédération de la Moselle de l'U.J.R.F., Victor HEUSSBOURG exerce également les fonctions de président du comité de coordination des organisations patriotiques de jeunes à la Mission Jeunesse Alsacienne Lorraine. Quoique le principe d'une

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, rapport mensuel du 27 août 1945. A la réunion constitutive de l'U.J.R.F. en Moselle qui s'est tenue à Metz en mai 1945, ont participé deux orateurs parisiens : SURET, membre du comité central et CAZENAVE.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. de Metz, 2 janvier 1946.

3. ADM, 151 W 189 : S.R.G. de la Moselle, 30 août 1945.

4. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. de la Moselle, 1er octobre 1945.

5. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 2 janvier 1946.

action commune basée sur le leitmotiv *"Lutte contre le fascisme, ennemi du peuple"* soit admis par l'ensemble des mouvements de jeunesse de la Moselle, une collaboration entre ceux-ci n'existe qu'à Metz, siège de la Mission. En-dehors de Metz, il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente ni avec la J.O.C., ni avec la J.E.C., mouvements catholiques soumis aux milieux cléricaux hostiles à toute organisation communisante.

Tout en assurant une formation politique à ses membres, l'U.J.R.F. organise des activités sportives ou se consacre à des oeuvres sociales. Ainsi, en décembre 1945, d'importantes quantités de bois de chauffage sont distribuées par ses soins aux vieillards nécessiteux à Hagondange, Amnéville et Rombas[1]. Au début du mois de mai 1946, l'U.J.R.F. compterait 2 000 membres en Moselle[2].

3.2.1.3. L'Union des Femmes françaises

A l'instar du Front national et de l'Union de la Jeunesse républicaine de France, l'Union des Femmes françaises est une organisation satellite du Parti communiste. Son action n'est pas circonscrite seulement à des oeuvres sociales mais se manifeste aussi sur le terrain politique au lendemain de la Libération. Les femmes majoritaires au sein du corps électoral viennent d'obtenir le droit de vote par l'ordonnance du 21 avril 1944.

Membre du Parti communiste, Anna SCHELL est la secrétaire départementale de l'U.F.F. dont le siège est situé rue Serpenoise à Metz. Candidate du mouvement, elle est mise en échec aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945 dans le canton de Dieuze. Dès l'été 1945, Anna SCHELL organise de nombreuses réunions de propagande dans différentes localités du département et principalement dans les centres industriels de Moyeuvre-Grande, Rombas et Hagondange. Dans ces localités, l'U.F.F. remporte un certain succès par l'organisation de bals et de fêtes au profit des déportés[3]. A Metz, les réunions du mouvement ont un succès limité. Le 2 juin 1945, lors d'une réunion publique à Metz organisée par la section locale de l'U.F.F. et présidée par Anna SCHELL, Mme MARCEAU, conseillère municipale de Paris, condamnée à mort par Vichy, présente dans un long

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 22 décembre 1945.

2. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, rapport du 8 mai 1946 adressé au préfet de la Moselle.

3. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. de la Moselle, 30 août 1945.

exposé les objectifs poursuivis par l'Union des Femmes françaises à une trentaine de personnes. Créée dans la clandestinité et reconnue par le Gouvernement d'Alger pour services rendus à la résistance, l'Union des Femmes françaises compterait un million d'adhérentes appartenant à toutes les classes de la société, sans distinction de race ou de religion. L'oratrice considère que le ravitaillement est insuffisant et que la croissance des enfants en souffre. Elle souhaite le relèvement de l'état sanitaire de la France, préconise la confiscation des biens des traîtres et demande la mort de PETAIN, cause de tous les *"malheurs pendant l'occupation"*[1]. Lors d'une réunion organisée à Basse-Yutz le 18 novembre 1945 par la section locale de l'U.F.F., Anna SCHELL insiste sur la nécessité de l'union de toutes les Françaises pour que leurs revendications aboutissent. Dans son discours, elle développe les points suivants : l'amélioration du ravitaillement en denrées de première nécessité, une meilleure répartition des bons d'achat de chaussures et de textiles, la création de crèches et de garderies ; et des thèmes plus politiques : l'introduction intégrale de toutes les lois françaises en Moselle, l'épuration des administrations où se trouvent trop de partisans de Vichy et la nationalisation des industries clés et des trusts[2]. Cette réunion tenue à Basse-Yutz, fief traditionnel du Parti communiste en Moselle, est un succès puisque une trentaine de femmes et une vingtaine d'hommes y assistent.

En dehors d'une campagne de propagande et de recrutement, l'U.F.F. se consacre à diverses oeuvres sociales comme la collecte de charbon dans le bassin houiller du département au profit des plus nécessiteux de la ville de Metz, à l'approche de l'hiver 1945/1946[3].

Au début du mois de novembre 1945, le mouvement a recueilli 4 000 adhésions. Et le travail de recrutement se poursuit avec beaucoup de succès dans les régions industrielles du département. Entre le 10 et 15 novembre 1945, dans les locaux de la mairie de Moyeuvre-Grande, les *"délégués des sections"* suivent des cours qui portent sur les grands problèmes d'actualité, tant politiques qu'économiques et sociaux[4]. Mme

---

1. ADM, 151 W 826 : R.G. Metz, 4 juin 1945.

2. ADM, 151 W 826 : rapport de l'inspecteur de police M... adressé au commissaire de police de Basse-Yutz, Basse-Yutz, 19 novembre 1945.

3. ADM, 151 W 826 : information R.G. Metz, 19 décembre 1945, et information R.G. Forbach, 9 novembre 1945.

4. ADM, 151 W 826 : information R.G. Metz, 5 novembre 1945.

KAUFFMANN, habitante de Moyeuvre-Grande, est nommée secrétaire adjointe afin de diriger la permanence de l'U.F.F. située 36 rue Serpenoise à Metz, à la place d'Anna SCHELL, maire de Moyeuvre-Grande à la suite des élections municipales des 23 et 30 septembre 1945. Les nouvelles fonctions ne lui permettaient plus de consacrer tout le temps qu'elle aurait désiré à l'U.F.F. A la Conférence départementale de l'U.F.F. de la Moselle qui se déroule les 23 et 24 mars 1946, Mmes SCHELL et KAUFFMANN annoncent que 30 comités U.F.F. se sont constitués dans le département et regroupent environ 4 500 adhérentes[1]. Mais cette courbe ascendante du nombre de membres baisse l'année suivante. A la conférence départementale de l'U.F.F. de la Moselle tenue les 26 et 27 avril 1947, Mme KAUFFMANN, secrétaire départementale, annonce que l'U.F.F. ne compte plus que 3 700 adhérentes en Moselle, regroupées en 27 comités locaux[2].

Député de la Seine, membre du comité directeur de l'U.F.F., Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER participe à la conférence départementale de mars 1946. Au cours de la séance du dimanche 24 mars 1946, elle prononce un discours dans lequel elle fait le point de l'activité de l'U.F.F. sur le plan national. Le mouvement aurait subventionné 50 000 maisons pour enfants et les vacances de 100 000 jeunes. Lors de cette conférence, il est procédé à la désignation du nouveau Bureau départemental formé de 12 membres et dont la présidence est attribuée à Mme BURGER, l'épouse du conseiller général du premier canton de Metz-ville, Léon BURGER, membre du Front national[1]. L'activité politique de l'U.F.F. au cours de l'année 1945, a permis l'élection de 23 de ses militantes comme membres de différents conseils municipaux[3].

Dans l'hebdomadaire bilingue catholique *L'Ami des Foyers chrétiens - Metzer Katholisches Volksblatt* du 26 août 1945, l'U.F.F. fait l'objet d'une mise au point destinée à dissiper toute équivoque et à empêcher que les jeunes catholiques ne soient trompées par l'adhésion à ce mouvement. Dans le quotidien catholique *Le Lorrain* du 6/7 janvier 1946, paraît un article intitulé "D'où vient l'argent" qui est la reproduction du journal parisien *Gavroche* du 27 décembre 1945. L'Union des Femmes françaises y est présentée comme l'"*une de ces innombrables organisations de propagande communiste qui se camouflent astucieusement en associations*

---

1. ADM, 151 W 826 : information R.G. Metz, 26 mars 1946.

2. ADM, 151 W 826 : information R.G. Metz, 1er mai 1947.

3. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle à M. le Directeur des R.G. à Paris, 29 mars 1946.

d'apparence neutre et anodine. Le but est d'y attirer de braves gens qui ne sont pas communistes. Et là, sous le couvert d'une activité professionnelle, charitable ou autre, de leur faire adopter ou propager certains mots d'ordre précis du parti [...]". L'auteur de cet article reproche à F. BILLOUX, ministre communiste de la Santé publique d'avoir accordé *"à ses petites amies de l'Union des Femmes françaises, une subvention de 3 960 000 francs"* à la veille de la démission du premier Gouvernement provisoire (21 novembre 1945).

Avec l'Union de la Jeunesse républicaine de France, l'Union des Femmes françaises et le Front national, le Parti communiste dispose d'organisations annexes ou annexées qui répandent ses mots d'ordre et diffusent son programme pendant la campagne électorale. Au Congrès annuel de l'Union départementale des Syndicats confédérés-C.G.T. tenu le 23 mars 1946, le secrétaire général socialiste, NILLES, est écarté de son poste au profit du communiste ENTZMANN, frère d'Anna SCHELL, maire de Moyeuvre-Grande, et secrétaire à la propagande de la Fédération de la Moselle du Parti communiste[1].

3.2.1.4. Le programme des communistes : pour l'Assemblée constituante souveraine, contre les candidats de DE WENDEL, pour l'introduction de toutes les lois françaises en Alsace-Moselle

Grâce aux réunions de propagande quotidiennes organisées dans les vallées industrielles de l'Orne et de la Fensch, en vue des élections cantonales et municipales de septembre 1945, le Parti communiste obtient quatre sièges au Conseil général. Conseillers généraux sortants, Augustin WAROQUY et Pierre MULLER retrouvent respectivement leur mandat dans les cantons de Moyeuvre-Grande et de Saint-Avold au premier tour. Ouvrier métallurgiste à Metz, Adrien SCHOLER remplace Eugène ANSTETT, secrétaire "régional" du P.C.F. de la Moselle en 1939, dans le canton de Metz-campagne. Fief de l'indépendant de gauche Emile BERON, le canton de Hayange est conquis par François RUBECK, maire de Mondelange. Déjà communistes en 1939, les municipalités de Rombas, Amnéville, Hagondange et Talange sont reconduites.

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport S.R.R.G. de la Moselle, 29 mars 1946. La réunification de la C.G.T. avec les unitaires fut entérinée par l'accord du Perreux (17 avril 1943).

Déçu de ne pas avoir obtenu le succès escompté à ces consultations locales, le Parti communiste auréolé de son importante participation à la Résistance, décide d'organiser un grand meeting à Metz le dimanche 7 octobre 1945 en vue du référendum et des élections générales du 21 octobre 1945. *"Secrétaire du Parti communiste, député de la Seine"* et *"membre de l'Assemblée consultative"*, Jacques DUCLOS en est l'orateur principal[1]. Une foule nombreuse de plus de 10 000 personnes, selon *La Voix de la Moselle* (organe du Parti communiste français - Fédération de la Moselle) du 9 octobre 1945, se rassemble place de la République pour l'accueillir. A la tribune décorée aux couleurs nationales se trouvent tous les dirigeants locaux du P.C.F., les conseillers généraux et les maires communistes récemment élus, les candidats aux futures élections générales ainsi que des délégations de mineurs et d'anciens déportés dans leurs vêtements rayés. Le secrétaire fédéral de la Fédération de la Moselle du P.C.F., Adrien SCHOLER, et le conseiller général de Moyeuvre-Grande, Augustin WAROQUY, présentent l'illustre orateur. Ils évoquent la mémoire du camarade Jean BURGER, dit "Mario", chef de la résistance communiste mosellane, mort au camp de concentration de Dora-Nordhausen le 4 avril 1945. Acclamé et salué par *La Marseillaise*, Jacques DUCLOS compare PETAIN au traître BAZAINE de la guerre de 1870 ; PETAIN étant *"l'homme qui livra non pas une armée, mais toute la nation"*. Pour le dirigeant communiste, *"en juin 1940, la France n'a pas été vaincue, mais trahie, livrée, vendue"*. Il attaque les grands trusts *"qui ont un pied en Allemagne et l'autre en France"*[2]. La famille DE WENDEL est mise au pilori dans le compte-rendu du meeting de *La Voix de la Moselle* du 10 octobre 1945 par les lignes suivantes : *"En juillet 1940, M. de Wendel adressait aux autorités allemandes de Paris une lettre dans laquelle il leur demandait la liberté de circuler librement dans la zone occupée, éventuellement dans la zone libre afin de remettre le plus rapidement possible ses usines en marche dans un esprit de "compréhension mutuelle". Et, comme entre gens de cette espèce on ne se fusille pas, M. de Wendel "vendait" ses usines à Hermann Goering"*. A l'attitude honteuse des classes dirigeantes du pays, l'orateur oppose l'action exemplaire des communistes dans la résistance comme celle de l'Alsacien Georges WODLI. Après avoir rendu hommage aux armées alliées et fait l'apologie de l'Armée Rouge, Jacques DUCLOS critique l'idée d'un

---

1. ADM 26 W 2 : affiche annonçant le meeting tenu à Metz, place de la République, par Jacques DUCLOS le dimanche 7 octobre 1945, portrait de Jacques DUCLOS, 63 x 84,5 cm. Le même jour, le secrétaire général, Maurice THOREZ, tient un discours à Strasbourg devant 20 000 personnes, selon La Voix de la Moselle du 9 octobre 1945.

2. Le Républicain Lorrain, 9 octobre 1945.

"bloc occidental" lancé *"sous la pression des trusts et de de Wendel"*[1]. Après avoir commenté la Conférence des Cinq à Londres, il s'indigne du fait que *"le chef du gouvernement ait pu faire tant de promesses aux Allemands de la Sarre, de la Rhénanie et du pays de Bade alors qu'il y a tout d'abord la France à reconstruire"*[2]. Au nom du Parti, l'orateur condamne *"l'incroyable inertie des services publics et des administrations où règnent en maître Vichy et toutes ses commissions"*[1] et revendique l'épuration des classes dirigeantes. Il pose le problème de la laïcité en termes clairs : *"Des écoles confessionnelles d'accord, mais que l'église les paye"*[1]. Tout en stigmatisant les saboteurs de la Renaissance française, Jacques DUCLOS encourage les mineurs à augmenter la production de charbon pour la reconstruction de la France. Pour le référendum et les élections générales du 21 octobre 1945, il appelle tous les électeurs et toutes les électrices à voter OUI-NON : OUI pour que l'Assemblée élue ce jour-là soit constituante et NON afin que cette assemblée ait les pleins pouvoirs et soit souveraine ; il demande aussi au corps électoral mosellan de se prononcer pour les candidats de la "Liste communiste et d'Union républicaine et résistante".

Selon l'article, signé par Pierre DOHM, de *La Voix de la Moselle* du 3 octobre 1945, Jacques DUCLOS devait insister sur la nécessité de l'application du programme du Conseil national de la Résistance et montrer la grande importance des prochaines élections électorales. Dans leur profession de foi, les candidats de la liste communiste reprennent les différents points évoqués ou développés par le leader national ; mais en abandonnant tout commentaire de la situation internationale. L'ensemble du texte est consacré à la politique intérieure[3]. Le programme du P.C.F. est basé sur celui du C.N.R. [Conseil national de la Résistance] établi et signé en mars 1944 par tous les mouvements et partis de la Résistance. Appliqué au département de la Moselle, ce programme permettrait aux pouvoirs publics : *"d'indemniser les sinistrés, les expulsés et les victimes du nazisme"*, de rebâtir les villes et les villages de la Moselle *"avant Sarrebruck ou Trèves"*, d'améliorer le ravitaillement et les conditions de vie des *"masses laborieuses"*, d'assurer une retraite convenable aux vieux travailleurs et *"l'allocation de la mère au foyer"* aux

---

1. La Voix de la Moselle, 10 octobre 1945, p. 3.

2. Le Républicain Lorrain, 9 octobre 1945.

3. ADM, 1330 W 94 : profession de foi des candidats de la "Liste communiste et d'Union républicaine et résistante" pour les élections générales du 21 octobre 1945.

femmes et de donner à la jeunesse *"les possibilités d'accéder à la culture la plus développée"*. Cette politique généreuse mais onéreuse peut atteindre ses objectifs par *"la confiscation des biens des traîtres"*, *"l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre"* et la *"Nationalisation des grandes Industries, des grandes Banques, des Compagnies d'Assurances et des Compagnies d'Electricité"*. Les biens personnels de la famille DE WENDEL et des autres représentants des Trusts doivent être confisqués et *"les Usines et les Mines"* de la Moselle nationalisées.

Tout au long de la campagne électorale, la famille DE WENDEL fait l'objet d'attaques incessantes de la part du Parti communiste. Dans un article de *La Voix de la Moselle* du 4 octobre 1945, Augustin WAROQUY affirme un peu hâtivement que *"l'influence pernicieuse"* exercée par la dynastie DE WENDEL sur les municipalités des vallées de la Fensch et de l'Orne venait *"d'être éliminée par la volonté du peuple"* à la suite des élections municipales de septembre 1945.

▪ Le M.R.P., Machine à Ramasser les Pétainistes

Le vote OUI-NON et l'élection de nombreux communistes à l'Assemblée constituante sont une nécessité pour abattre les trusts et les DE WENDEL, *"ces marchands de canons et ces sans-patrie"*[1]. Derrière la liste du M.R.P. et du R.D.M. se profilent *"les hauts-fourneaux de "VON WENDEL""*[2] aux yeux des communistes mosellans. Ceux-ci s'en prennent très violemment au M.R.P. *"dans lequel ils affectent de voir un mystérieux et dangereux travestissement de la Droite réactionnaire et des trusts"*[3]. Dans un autre article intitulé "Le M.R.P., Mouvement Réactionnaire", Augustin WAROQUY amalgame les têtes de la liste d'Entente républicaine et démocratique, Robert SCHUMAN et Robert SEROT, avec des chefs autonomistes de l'entre-deux-guerres qui avaient collaboré par la suite avec l'occupant nazi : la Moselle avait avant-guerre *"parmi ses élus, parlementaires et conseillers généraux - des éléments comme Antoni et Straub, d'autres comme Serot et Schuman, qui abdiquèrent sans plus devant Pétain et Laval, d'autres encore comme Mourer et Rossé et une quantité d'autres de même acabit, gens de sinistre mémoire, qui portent une grande responsabilité du désastre qu'a connu notre département [...]. Ces hitlériens, puisqu'il faut les nommer*

---

1. La Voix de la Moselle, 10 octobre 1945, p. 3. "Le grand meeting à Metz" [de Jacques DUCLOS].

2. ADM, 1330 W 94 : profession de foi de la liste communiste aux élections générales du 21 octobre 1945.

3. Cf. L'année politique 1944-1945, p. 315.

ainsi, se retrouvent. Où se retrouvent-ils ? Dans le M.R.P." (La Voix de la Moselle, 9 octobre 1945). Le M.R.P. rassemble des éléments douteux manipulés par le Comité des Forges. Les initiales M.R.P. donnent lieu à quelques variantes afin de démasquer la véritable nature du parti démocrate-chrétien selon l'idéologie communiste du moment. Sur un petit papillon sur papier gommé apposé dans l'arrondissement de Sarreguemines, on lit : *"Ne votez pas M...(ensonges) R...(éaction) P...(erfidie), le parti de Schuman qui vota pour Pétain* [...]"[1]. Dans *La Voix de la Moselle* du 16 octobre 1945, un des articles est intitulé : "M.R.P. oder Misslungene Reaktions-Partei, Ruhmlose Drehscheibe der Mazellentante oder R.D.M. [Rassemblement démocratique de la Moselle]". Rappelons que le quotidien bilingue *Le Courrier de Metz* de Robert SCHUMAN siège 30 rue Mazelle à Metz.

Ministre M.R.P. des Affaires étrangères, Georges BIDAULT est accusé de vouloir réaliser un "bloc occidental" contre l'U.R.S.S. D'après un article intitulé "Menace contre l'indépendance de la France" de *La Voix de la Moselle du 17 octobre 1945,* ce bloc serait *"s'il devenait une réalité, un désastre"* pour le département de la Moselle. Avec une absence totale de nuances, l'auteur de l'article décrit le M.R.P. comme le Parti de l'Etranger, entièrement dévoué au Vatican et aux 200 familles.

Pour cette raison, le Parti appelle les électeurs mosellans à voter "NON" à la seconde question du référendum. Il faut exiger la responsabilité des ministres et la révocabilité des élus quand ceux-ci trahissent le programme sur lequel ils ont été élus. *"Ainsi, le député se sachant surveillé et révocable "marchera droit" et l'on ne verra plus un Daladier lever le point en 1936 et signer Münich en 1938 ; on ne verra plus plus un Schuman exposer dans son programme la lutte contre les capitalistes et les trusts et voter à Paris pour tous ceux qui favorisent ces mêmes capitalistes ;* [...]" (*La Voix de la Moselle,* 21/22 octobre 1945).

- Pour l'introduction de toutes les lois françaises en Moselle

Dans leur manifeste électoral, les candidats de la liste communiste préconisent *"l'intégration totale de la Moselle dans la communauté française, par l'application de toutes ses lois, y compris celle qui concerne la laïcité"*[2]. C'est ainsi que pourraient être réalisés *"les*

---

1. ADM, 1330 W 44 : sous-préfet de Sarreguemines au préfet de la Moselle, 20 octobre 1945. Le député de la Moselle, Robert SCHUMAN, vota les pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940.

2. ADM, 1330 W 94 : profession de foi des candidats de la "Liste communiste et d'Union républicaine et résistante" pour les élections générales du 21 octobre 1945.

EDITION BILINGUE — QUOTIDIEN

LA VOIX DE LA MOSELLE

ORGANE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - FÉDÉRATION DE LA MOSELLE

Direct. politique: WAROQUY Augustin
Rédacteur principal dans la clandestinité
BURGER Jean, tué au camp de concentration de Nordhausen.

Rédacteur en chef: DOHM Pierre
METZ, 14, rue Charlemagne, téléphone 31.33

1re Année — No 16 (Nouvelle Série)
Vendredi, 19 Octobre 1945
Prix: 2.— Frs.

Rédaction de Merlebach: MATZ Jean
22, rue du Soleil.
Rédaction de Talange: ANNETTI Charles, 5, rue Pasteur

Administration: STRASBOURG, 6, rue des Francs-Bourgeois
Téléphone 41.734
Compte chèque postal: Strasbourg 38.545

MULLER Pierre

Mineur - Secrétaire du Syndicat des Mineurs - Conseiller Général de St-Avold

Voilà les hommes et femme que le

Parti Communiste Français

présente à vos suffrages:

SCHELL Anna

Ouvrière - Maire de Moyeuvre-Grande

Das sind die Männer und die Frauen welche die

Kommunistische Partei

den Wählerinnen und Wähler vorstellt:

SCHOLER Adrien

Metallurgiste - Secrétaire Fédéral du Parti Communiste Français - Conseiller Général de Metz-Campagne

LISTE COMMUNISTE et d'Union Républicaine et Résistante

WAROQUY Augustin

Electricien - Directeur politique de „La Voix de la Moselle" Conseiller Général de Moyeuvre-Grande

1. MULLER Pierre
2. SCHELL Anna
3. SCHOLER Adrien
4. WAROQUY Augustin
5. RUBECK François
6. LAMM Paul
7. DAHLEM Robert

RUBECK François

Mecanicien - Maire de Mondelange Conseiller Général de Hayange

LAMM Paul

Ouvrier métallurgiste Maire d'Hagondange

Votez pour eux c'est voter :

Contre la cinquièmes colonne,
Contre les survivances du Vichysisme.
Contre les survivances de l'Hitlérisme.
Contre la politique des Trusts,
Pour la Démocratie,
Pour l'Union de toutes les Françaises et Français Patriotes,
Pour la Renaissance de la France.

Indem Ihr für diese Kandidaten wählt, wählt Ihr :

Gegen die 5. Kolonne,
Gegen die Überbleibsel von Vichy,
Gegen die Überbleibsel des Hitlerismus,
Gegen die Politik der Trusts,
Für die Demokratie,
Für die Einigung aller Französinnen und Franzosen,
Für die Wiedergeburt Frankreichs.

DAHLEM Robert

Electricien - Mutilé de la guerre 1914-18 Maire de Sarrealbe

PLANCHE I

conditions de la renaissance" du département de la Moselle. Tout en revendiquant l'introduction immédiate des lois françaises, le Parti communiste avait demandé au cours de l'été 1945 par voie de placards le maintien de l'indemnité compensatrice allouée aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine[1].

Dans un article intitulé "Schluß mit dem Sonderregim" de *La Voix de la Moselle* du 14 octobre 1945, Pierre DOHM, rédacteur en chef de l'organe de la Fédération de la Moselle du P.C.F., prône l'abolition du Concordat et du "statut local" (*"Spezialregim"*) afin que l'expression honteuse, *"les Boches de l'Est"*, disparaisse définitivement.

3.2.2. Les candidats de la "Liste communiste et d'Union républicaine et résistante"

Quels sont donc les candidats du parti le plus puissant de la gauche mosellane qui vont défendre les différents points du programme énoncés précédemment ? Début octobre 1945, le secrétaire fédéral du Parti communiste en Moselle, Adrien SCHOLER, rentre de Paris où il avait soumis à l'agrément du Comité central les candidats retenus par la Fédération de la Moselle en vue des élections prochaines. La liste des candidats est établie par la direction parisienne, à partir d'une vingtaine de noms proposés par Adrien SCHOLER ; seul le classement incombe au comité fédéral de la Moselle[2]. Déporté politique pendant la seconde guerre mondiale, le secrétaire général de la Fédération régionale des mineurs C.G.T. de la Moselle, Pierre MULLER? conduit la liste communiste. Pierre MULLER, tête de liste, représente le bassin houiller ; cinq autres candidats sont tous des élus locaux des régions sidérurgiques, maires ou conseillers généraux. Figurant en dernière position, le maire de Sarralbe, Robert DAHLEM, doit attirer les suffrages communistes de la région de Sarreguemines. Originaires de Moselle, les sept candidats sont tous soit ouvriers, soit ouvriers qualifiés. Leur profession reflète la composition socioprofessionnelle des membres du parti où mineurs et ouvriers sont nettement majoritaires. La moyenne d'âge des candidats est de 45 ans environ, elle est légèrement inférieure à celle des candidats de la liste du M.R.P. (46 ans) et nettement inférieure à celle des candidats du parti socialiste S.F.I.O. (50 ans environ).

---

1. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945.

2. ADM, 1330 W 94 : R.G. Metz, 5 octobre 1945.

LISTE COMMUNISTE ET D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
MULLER Pierre	4/4/1901 - Dalem 44 ans	Freyming	Mineur	Conseiller général du canton St-Avold depuis 1937, conseiller municipal de Freyming depuis septembre 1945
SCHELL Anna	19/10/1912 Moyeuvre-Grande 33 ans	Moyeuvre-Grande	Ouvrière	Maire de Moyeuvre-Grande
SCHOLER Adrien	6/2/1903 Moyeuvre-Grande 42 ans	Metz	Métallurgiste	Conseiller général du canton de Metz-campagne depuis 1945
WAROQUY Augustin	18/2/1895 Moyeuvre-Grande 50 ans	Moyeuvre-Grande	Electricien	Conseiller général du canton de Moyeuvre-Grande depuis 1938
RUBECK François	15/10/1899 Hangviller 46 ans	Mondelange	Mécanicien	Conseiller général, du canton de Hayange depuis 1945, maire de Mondelange
LAMM Paul	20/6/1897 Sarralbe 48 ans	Hagondange	Electricien	Maire de Hagondange
DAHLEM Robert	10/1/1897 Vic-sur-Seille 48 ans	Sarralbe	Electricien	Maire de Sarralbe
Moyenne d'âge : 44,4 ans				

3.2.3. Le Parti socialiste S.F.I.O.

▪ Reconstitution

Au lendemain de la Libération du département, le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti communiste sont les premiers partis politiques à se reconstituer en Moselle[1]. Le 18 mars 1945, à Metz, plusieurs militants du Parti socialiste se réunissent pour former un bureau fédéral provisoire qui comprend six membres : le secrétaire fédéral, Edmond PSAUME, les deux secrétaires-adjoints, Fernand JOBARD et Pierre GONTARD, le trésorier fédéral et le trésorier adjoint, Christophe GUISSE et Eugène MEYER, et le secrétaire à la propagande, Adrien PAYMAL[2]. Au mois de juillet 1945, le Parti socialiste S.F.I.O. est au stade de la réorganisation dans le département ; la section locale de Metz est en pleine activité, d'autres

1. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 21 mars 1945.

sections sont créées à Plappeville, Hayange, Florange, Rosselange, Hagondange et Sarrebourg[1].

Dans l'entre-deux-guerres, les candidats socialistes S.F.I.O., dont Edmond PSAUME était, ont toujours obtenu des scores relativement dérisoires aux élections législatives. Bénéficiant d'un climat politique favorable aux idées socialisantes à la Libération, les militants socialistes de la Moselle entendent s'imposer sur l'échiquier politique du département. Sur la liste présentée par les partis et mouvements de la résistance aux élections municipales de septembre 1945 à Metz, figurent six candidats S.F.I.O. alors que le Parti communiste n'en compte que six. Parti le plus puissant au sein de la gauche en Moselle, le Parti communiste trouve la représentation des socialistes sur la liste disproportionnée par rapport au nombre peu élevé des adhérents de leur parti ; les communistes oublient leurs candidats de l'Union des Femmes françaises et de l'Union de la Jeunesse républicaine de France[2]. Au 37e Congrès socialiste (12-15 août 1945), les socialistes refusent de réaliser pour le moment l'unité organique avec les communistes, comme ceux-ci le proposent. Le 15 août, une motion de Jules MOCH la rejette pour l'instant par 10 112 mandats contre 274 et 212 abstentions[3]. Les dirigeants socialistes de la Moselle approuvent la décision d'abandonner la constitution d'un grand "Parti ouvrier français" ; les socialistes y auraient été relégués au second plan et ils en auraient été écartés à plus ou moins longue échéance par les communistes. Toutefois, la section de Sarreguemines, très active avant-guerre, est favorable à une union avec le Parti communiste. Un comité d'entente composé de trois membres S.F.I.O. et de trois communistes est mis sur pied[4].

Au cours du mois d'août 1945, une section est créée à Boulay, Pierre THIL en est le secrétaire provisoire. A Sarrebourg, une autre section a été reconstituée sous l'impulsion d'un employé de la S.N.C.F. Au congrès de la Fédération de la Moselle du Parti S.F.I.O. tenu à Metz le 17 février 1946, Edmond PSAUME annonce que la fédération compte plus de 1 000 adhérents regroupés en 39 sections[5].

---

1. ADM 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945.

2. Voir supra, page 34.

3. Voir L'année politique 1944-1945, p 274-278.

4. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 août 1945.

5. ADM, 151 W 189 : R.G. METZ, 20 février 1946.

- Le Programme socialiste : pour l'introduction de toutes les lois françaises en Alsace-Moselle

Aux élections cantonales de septembre 1945, le Parti socialiste, champion de la laïcité, obtient deux sièges dans un département dont la population en grande majorité catholique est pourtant fortement attachée à l'école confessionnelle et au concordat. Edmond PSAUME est élu au second tour dans le canton de Gorze avec 46,6 % des inscrits et Edouard WAGHEMACKER l'emporte dès le premier tour avec 39,3 % des inscrits contre le candidat de droite qui obtient 34,9 % des inscrits. Dans le canton de Cattenom, Nicolas SCHULLER qui recueille 2 329 voix sur 6 566 inscrits, n'est battu qu'avec un écart de suffrages assez réduit pour Robert SCHUMAN, grand défenseur de l'école chrétienne, élu avec 2 938 voix. Pour le Parti socialiste qui se prononce résolument contre le maintien de la législation scolaire locale et du concordat, la conquête de deux sièges au Conseil général est un succès incontestable.

Bien que les dirigeants socialistes de la Moselle ne soient pas très favorables à des actions communes avec le Parti communiste, leur programme est sensiblement identique à celui du P.C.F. sur les points suivants : ravitaillement, logement, épuration et introduction intégrale de la législation française. Au Congrès du 17 février 1946 tenu à Metz, la fédération socialiste de la Moselle rappelle que *"le parti socialiste S.F.I.O. est le seul en Moselle et en Alsace à avoir demandé constamment l'unification totale des trois départements avec la France, notamment dans le domaine des lois républicaines et démocratiques"*[1].

Encore au stade de la réorganisation fin septembre 1945, la fédération départementale du parti socialiste S.F.I.O. organise rarement des réunions de propagande. Quelques réunions ont lieu à Sarreguemines et à Forbach au mois d'août 1945. A Sarreguemines, le 19 septembre 1945, devant un auditoire de 400 personnes, deux conseillers municipaux de Strasbourg se prononcent nettement contre le maintien de la législation scolaire et le régime concordataire[2]. Bien que les idées socialistes tendent à se propager dans les milieux ouvriers et dans d'autres milieux autrefois hostiles à la gauche, le parti ne dispose pas d'organe de presse sur le plan départemental. En juillet 1945, *Le Populaire*, journal du parti S.F.I.O.,

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 22 février 1946.

2. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. Moselle, 1er octobre 1945.

est diffusé à Metz à 275 exemplaires seulement[1]. Dans les régions germanophones, la *Freie Presse*, organe alsacien du parti S.F.I.O., est lue occasionnellement[2].

Aux élections du 21 octobre 1945, le parti socialiste S.F.I.O. présente une liste homogène conduite par les deux conseillers généraux récemment élus en septembre 1945. La moyenne d'âge des candidats de la liste qui atteint une cinquantaine d'années, est la plus élevée des moyennes d'âge des candidats de toutes les listes en présence.

LISTE SOCIALISTE (S.F.I.O.) "Parti socialiste S.F.I.O."[3]

Elections à l'Assemblée nationale constituante du 21 octobre 1945

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
PSAUME Edmond	17/8/1897 Sidi-Bel-Abbès (Oran) 48 ans	Châtel-St-Germain	Ouvrier	Conseiller général du canton de Gorze depuis 1945
WAGHEMACKER Edouard	3/5/1897 Cassel (Nord) 48 ans	Forbach	Professeur	Conseiller général du canton de Forbach depuis 1945
JOBARD Fernand	15/7/1893 Bay-sur-Aube (Haute-Marne) 52 ans	Metz	Instituteur	
THIL Pierre	6/12/1907 Grosbliederstroff 38 ans	Ottonville	Comptable	
SCHULLER Nicolas	3/10/1900 Volmerange-les-Mines 45 ans	Volmerange-les-Mines	Employé comptable	
BLANRUE Victor	1/5/1882 Messein (Meurthe-et-Moselle) 63 ans	Mondelange	Ouvrier	
CHONDRO Thémistocle	29/11/1893 Smyrne (Grèce) 52 ans	Sarrebourg	Agent SNCF	
Moyenne d'âge : 49,4 ans				

1. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 juillet 1945.

2. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 août 1945.

3. ADM, 19 W 20 : élections du 21 octobre 1945 - déclarations de candidature.

3.2.4. Le Parti radical et la Liste républicaine et familiale

Le Parti radical, ou plus exactement le Parti républicain radical et radical socialiste, est la doyenne des formations politiques en France, il date de 1901. Parti de l'Intérieur fondé lors de la première annexion allemande de 1870 à 1918, le parti radical n'a pas réussi à s'implanter en Moselle dans l'entre-deux-guerres.

Le 23 août 1945, le Parti radical organise une première réunion de contact qui n'a pas lieu faute d'auditeurs. L'instigateur de cette réunion est Victor DOEBLE, ancien député de Forbach, communiste en 1928 puis indépendant de gauche dans les années trente. Passé au Parti radical, il remplit les fonctions de secrétaire départemental à la libération du département[1].

Au cours du mois de septembre 1945, le Parti radical ne déploie aucune activité, sauf dans l'arrondissement de Thionville où il tient une réunion "constitutive" le 6 septembre. Lors de cette réunion, le comité provisoire de l'arrondissement se forme et comprend : le président, M. CONTY, entrepreneur à Thionville, le vice-président, un ancien directeur de la Brasserie messine, le trésorier, un avocat de Thionville et le secrétaire, comptable à Thionville. Pour les élections municipales et cantonales de septembre 1945, le Parti radical avait fait paraître dans la presse un avis invitant tous ses membres à voter pour les listes et les candidats présentés par l'Union des partis politiques et mouvements de résistance[2].

Radical-socialiste et président de la Fédération mosellane des Familles nombreuses, Ferdinand PELLAT forme une liste qui tente sa chance aux élections générales du 21 octobre 1945. Dans un texte court adressé à ses amis et connaissances, publié dans *La Famille*, Organe officiel de la Fédération Mosellane des Familles Nombreuses du mois d'octobre 1945, il se présente comme une expert de *"la crise matérielle et morale"* subie par le département et veut résoudre les problèmes du ravitaillement et de la reconstruction : *"Depuis 25 ans que je me suis occupé de la cause publique, j'ai acquis une certaine expérience qui ne pourra qu'être utile aux intérêts de la collectivité"*. La liste républicaine et familiale ne comprend que trois radicaux-socialistes pour quatre candidats qui ne se

---

1. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 août 1945.

2. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. Moselle, 1er octobre 1945.

réclament d'aucun parti politique. Ferdinand PELLAT aurait sollicité d'autres membres des sections mosellanes des Familles nombreuses dont les options politiques sont plus à gauche ; mais les membres du Parti communiste et les adhérents du parti socialiste S.F.I.O. n'ont pas été autorisés par leur parti à faire acte de candidature sur la liste républicaine et familiale[1].

LISTE REPUBLICAINE ET FAMILIALE[2]

Première Ass. Nat. Const. 21 octobre 1945

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Tendances politiques
PELLAT Ferdinand	2/6/1900 La Motte-St-Martin (Isère) 45 ans	St-Julien-lès-Metz	Propriétaire Président de la Fédération mosellane des Familles nombreuses	Conseiller général du canton de Gorze depuis 1945, radical-socialiste
CROMBEZ Léon	23/12/1905 Douai (Nord) 40 ans	Rombas	Chef-cantonnier, Président des Familles nombreuses de Rombas	Indépendant
THEVENET Louis	4/5/1874 Metz 71 ans	Metz	Surveillant	Radical-socialiste
GAYER Pierre	26/10/1892 Rosselange 53 ans	Hagondange	Gardien Président des Familles nombreuses d'Hagondange	Indépendant
NEVEU Pierrette	2/10/1920 Metz 25 ans	St-Julien-lès-Metz	Dactylographe	Indépendante
REMY Joseph	7/7/1905 Fameck 40 ans	Metz	Bottier	Radical-socialiste
COLSON Eugène	18/11/1905 Metz	Metz	Chauffeur, membre du Comité des Familles nombreuses de Metz	Indépendant
Moyenne d'âge : 44,9 ans				

1. ADM, 1330 W 94 : R.G. Metz, 5 octobre 1945.

2. ADM 19 W : candidatures aux élections générales du 21 octobre 1945 ; ADM 1330 W 94 : R.G. Metz, 5 octobre 1945 ; La Famille - organe officiel de la Fédération mosellane des Familles nombreuses, octobre 1945.

3.2.5. La liste d'Union gaulliste ou la genèse du gaullisme politique en Moselle

3.2.5.1. Des hommes nouveaux

Issu de la résistance mosellane, l'Union nationale de Rénovation brigue les suffrages des électeurs et des électrices mosellans. Au début du mois d'octobre 1945, elle envoie son président, Alfred KRIEGER à Paris afin de négocier avec les dirigeants parisiens du M.L.N. une alliance entre l'U.N.R. et le M.L.N. sur le plan départemental ; alliance catégoriquement refusée par le Bureau départemental du M.L.N. Délégué du M.L.N. de Sarrebourg, Julien FREUND se rend également à Paris pour justifier la position des responsables départementaux[1].

De son côté, le M.L.N. aurait engagé des pourparlers avec le parti S.F.I.O. afin d'établir une liste commune dans le département de la Moselle, mais les deux formations politiques n'ont pas réussi à s'entendre[2]. Le M.L.N. pensait alors présenter sa propre liste sous l'étiquette "Jeune République et M.L.N.", conduite par Philippe SERRE, ancien député de Briey, comme tête de liste, et Raymond MONDON, ancien chef de cabinet du préfet de la Moselle et procureur de la République à Bar-le-Duc[3]. Ce dernier ne faisant pas acte de candidature, le M.L.N. se coalise finalement avec l'U.N.R. afin de constituer une liste commune qui portera le titre suivant : "Liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine"[4].

Les hommes qui composent la liste gaulliste se présentent et exposent leur programme, résumé par la formule : *"Du Neuf avec des Hommes*

---

1. ADM, 1330 W 94 : information R.G. Metz, 4 octobre 1945.

2. ADM, 1330 W 94 : information R.G. Metz, 3 octobre 1945. Au Congrès d'août 1945 du parti socialiste S.F.I.O., la présentation pour les élections générales de listes socialistes homogènes ou de listes communes avec l'U.D.S.R. est acceptée par 5 669 mandats contre 4 114 mandats et 785 abstentions. Voir L'année politique 1944-1945, p. 278.

3. ADM, 1330 W 94 : information R.G. Metz, 3 octobre 1945.

4. ADM, 1330 W 94 : manifeste électoral de la liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine, élections générales du 21 octobre 1945. Sur le récépissé provisoire des déclarations de candidature déposées par Alfred KRIEGER, daté du 6 octobre 1945, la liste est enregistrée sous le titre : "Liste d'Union gaulliste d'Action républicaine", voir ADM 19 W 20.

Nouveaux", dans une édition spéciale de la Moselle du quotidien régional du Mouvement de Libération nationale, *Le Journal du Rhin*[1].

Tête de liste, Alfred KRIEGER est né le 5 mars 1903, à Pfaffenhoffen dans le Bas-Rhin. Installé depuis des années en Moselle où il participe à la gestion d'une importante société de distribution d'énergie électrique, il s'est servi pendant l'occupation de ce paravent pour organiser et animer la Résistance mosellane dont il a été nommé Chef départemental par Londres. Depuis la Libération, il assume la charge de Président du Comité départemental de Libération de la Moselle et exerce les fonctions de président de l'Union nationale de Rénovation. En qualité de président du "Stade messin", grand club omnisport, il est un des animateurs les plus actifs de la vie sportive à Metz. Situé en seconde position, Jacques BAUMEL, né le 6 mars 1918 à Marseille, est par excellence le candidat de l'Intérieur par son origine et par son appartenance à la direction du Mouvement de Libération nationale qui siège à Paris. En 1939-1940, il est mobilisé en qualité de médecin auxiliaire. Dès 1940, il est responsable civil pour la région de Marseille du Mouvement Combat dont il est des co-fondateurs. En 1943, il devient secrétaire politique du Mouvement Combat, puis secrétaire des Mouvements unis de la Résistance (M.U.R.) à Lyon. Membre du directoire national du M.L.N., il est un des secrétaires adjoints de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance fondée le 25 juin 1945.

Les cinq autres candidats sont tous originaires de la Moselle. Avocat à Metz depuis 1930, Alex WILTZER fut élu député de la Moselle au second tour des élections législatives des 1er et 8 mai 1932 par 8 762 voix contre 5 280 à Victor KOUNE, candidat soutenu par l'Union républicaine démocratique (U.R.D.) et les chrétiens sociaux (par l'intermédiaire de la *Lothringer Volkszeitung*) ; le député sortant, démocrate populaire et candidat du parti populaire chrétien-social, Jean LABACH, s'était retiré de la compétition parce qu'il était devancé au premier tour par le candidat U.R.D.[2]. Aux élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936, Alexis Jean-Pierre WILTZER fut réélu au second tour par 7 864 voix contre 6 903 à Victor ANTONI, chrétien social, autonomiste déclaré et futur collaborateur

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 19 octobre 1945, édition spéciale de propagande électorale du Journal du Rhin, qui paraît à Strasbourg.

2. Alex WILTZER fut élu député de la Moselle en 1932 et 1936 dans la circonscription électorale de Boulay qui comprend les cantons de Boulay, Bouzonville, Faulquemont et de St-Avold.

avec l'occupant allemand[1]. Le 21 juin 1940, sur le Massilia, il quitta Le Verdon, avec 25 autres députés et un sénateur munis d'un ordre de mission régulier, signé de DARLAN. Dès leur arrivée à Casablanca, tous les passagers étaient traités en suspects sur ordre du Gouvernement ; et Alexis WILTZER allait être traduit devant la justice militaire pour désertion, comme Jean ZAY, Pierre VIENOT et Pierre MENDES-FRANCE[2]. Le 10 juillet 1940, il ne prit pas part au vote des pleins pouvoirs constituants à Pétain. Arrêté à Alger par les autorités de Vichy, il fut incarcéré à Toulouse, Vichy et Clermont. Ancien combattant des maquis de l'Isère et de l'Indre, il est député à l'Assemblée consultative comme unique député de la Moselle. Résistant de la première heure, le troisième candidat de la liste gaulliste peut présenter un passé exemplaire quant à ses sentiments patriotiques ; en 1932 et en 1936, il a barré la route à l'autonomisme en Moselle. Il n'a pas participé au vote des pleins pouvoirs à Pétain alors que Robert SCHUMAN et Robert SEROT, députés sortants et candidats de la liste de coalition M.R.P.-R.D.M., ont voté les pleins pouvoirs au maréchal. La candidature du député sortant de la circonscription électorale de Boulay, originaire de Moselle, contrebalance celle de Jacques BAUMEL venu de "l'intérieur". Le pourcentage de la population vivant de l'agriculture par rapport à la population légale totale du département de la Moselle étant 12,7 %, la quatrième place sur la liste est attribuée à Joseph SCHATZ, un agriculteur, ancien interné politique et originaire de Sarreguemines. Situé en cinquième position, Julien FREUND est le principal animateur du M.L.N. en Moselle, les élus au Conseil général des cantons de Réchicourt et de Sarrebourg lui sont en partie redevables de leur succès. En dehors de la présence d'un agriculteur, tous les candidats de la liste gaulliste sont des cadres supérieurs ; leur profession constitue une garantie de leurs futures compétences à l'Assemblée nationale. Ils ne sont pas des politiciens mais *"des techniciens dont le Pays a besoin"*[3].

---

1. Voir Dieter WOLFANGER, Nazification de la Lorraine mosellane (1940-1945), Sarreguemines, Ed. Pierron, 1982, 229 p. ; p. 49-51.

2. Voir Jean-Pierre AZEMA, De Munich à la Libération (1938-1944), Paris, Ed. du Seuil, 1979, 418 p., "Nouvelle histoire de la France contemporaine", tome 14 ; p. 68.

3. Le Journal du Rhin, quotidien régional du M.L.N., n° 15, Edition spéciale de la Moselle, rédaction-administration : Strasbourg.

"LISTE D'UNION GAULLISTE D'ACTION DEMOCRATIQUE ET REPUBLICAINE"

A. Nat. Const. 21 octobre 1945

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs et tendances politiques
KRIEGER Alfred (ex-Cdt GREGOR)	5/3/1903 Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) 42 ans	Metz	Directeur commercial S.A.L.E.C. (Société de distribution d'énergie électrique : Société d'Alsace-Lorraine d'Electricité)	Président du Comité départemental de Libération de la Moselle à Metz [U.N.R.]
BAUMEL Jacques	6/3/1916 ou 1918 Marseille 29 ans	Paris	Secrétaire général du M.L.N. et médecin	[M.L.N. et U.D.S.R.]
WILTZER Alexis	4/7/1903 Algrange 42 ans	Metz	Avocat	Délégué à l'Assemblée consultative et ancien député de la circonscription de Boulay de 1932 à 1942
SCHATZ Joseph	31/1/1905 Sarreguemines 40 ans	Bourdonnay	Agriculteur	[M.L.N.], interné politique, vice-président cantonal de la Confédération générale de l'Agriculture
FREUND Julien	9/1/1921 Henridorff 24 ans	Sarrebourg	Journaliste	Délégué départemental du M.L.N., interné politique
HANSCH Ottmar	27/10/1911 Sarrebourg 34 ans	Sarrebourg	Médecin	Conseiller général du canton de Sarrebourg [M.L.N.], interné politique
BARTHELEMY Gustave	25/3/1894 Rombas 51 ans	Maizières-lès-Metz	Ingénieur à Hagondange	Maire de Maizières-lès-Metz, interné politique [U.N.R.-indép.]
Moyenne d'âge : 37,4 ans				

3.2.5.2. Contre les hommes de PETAIN, pour l'unification législative de la France et de l'Alsace-Lorraine

Dans leur profession de foi, les candidats de la "Liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine" présentent les principales lignes de leur programme. Comme *"républicains"* et *"démocrates"*, ils s'opposent *"à ceux des anciens députés de la Moselle qui par leur vote en juillet 1940 ont détruit la République, ont voté pour Vichy"*, les chefs de file de la liste de la coalition M.R.P.-R.D.M. se sont compromis avec la dictature vichyssoise par leur vote des pleins pouvoirs constitutionnels au

maréchal PETAIN. Comme *"Français"*, ils exigent *"l'unification législative des trois départements avec la France"* réalisée *"dans le respect"* des traditions pour éviter toute renaissance de l'autonomisme. Se déclarant contre *"ces hommes du passé"* responsables de la défaite de 1940, ils se prononcent pour une nouvelle république dégagée de l'instabilité des gouvernements. Sur le plan social, ils veulent défendre *"les travailleurs contre les exploiteurs et les trusts"*, réclament la protection de l'artisanat et du petit commerce et l'amélioration de la retraite des vieux. Ils revendiquent une aide immédiate à toutes les victimes de guerre du département *"le plus malheureux de la France"*. Ils demandent également que les femmes soient pleinement associées à toutes les responsabilités du pays et rappellent que la jeunesse demeure l'espoir du pays.

Le programme intitulé : *"Du Neuf avec des Hommes Nouveaux !"* qui paraît dans une édition spéciale du quotidien régional du M.L.N., *Le Journal du Rhin*, complète leur manifeste électoral. Les candidats gaullistes se déclarent attachés à la liberté, ils ne veulent pas de dictature, ni de droite, ni de gauche ; ils préconisent *"une rénovation morale"* et *"une revalorisation de l'esprit humain"*. Ils veulent *"une France neuve et propre"*. Caractéristique de l'idéologie de la Résistance, la volonté de rénovation de la vie politique est la clef de voûte de leur programme. Un plan départemental de reconstruction doit être établi et une aide rapide octroyée aux sinistrés pour la réparation des bâtiments partiellement détruits avant l'hiver. Pour lutter contre la bureaucratie routinière, ils préconisent la décentralisation des rouages de l'Etat et la création d'un cadre administratif nouveau dont la cellule mère serait le canton. Sur le plan industriel, dans les secteurs de l'industrie lourde, du gaz et de l'électricité, *"il faut concilier les libertés humaines avec les indispensables impératifs économiques"*. Le crédit doit être nationalisé et le système fiscal l'objet d'une refonte. Par le développement du crédit agricole et des coopératives, l'habitat rural et l'outillage agricole pourront être modernisés. Pour une amélioration du ravitaillement, il faut lutter contre le marché noir. Pour assurer la paix mondiale, il faut organiser la sécurité collective du monde et mener *"une politique vigilante"* vis-à-vis de l'Allemagne.

Sur le plan local, il faut organiser un Service de récupération des biens spoliés par les Allemands lors de leur retraite. Les expulsés dont la prime de réinstallation devait être augmentée doivent obtenir une aide immédiate et efficace. Voyages et transports seraient facilités par la réorganisation des services ferroviaires et routiers du département et par

la réfection des routes. Sur la question religieuse et du statut spécial, les gaullistes veulent *"l'unification législative de la France et de l'Alsace-Lorraine, non pas par l'introduction pure et simple de lois laïques françaises, mais par une refonte de la législation française par la Constituante le mois prochain"*[1]. Pour éviter toute renaissance de l'autonomisme, ils veulent *"une loi unique pour toute la France, loi qui doit être meilleure que la loi française actuelle et meilleure que* [la] *loi locale en Alsace-Lorraine"*. Lors d'une réunion tenue à Sarreguemines le 17 octobre 1945, devant un auditoire de 300 personnes, Alfred KRIEGER déclare : *"Nous voulons l'introduction de toutes les lois françaises telles qu'elles seront promulguées sous la IVe République"* (nous soulignons)[2].

Les chefs de file de la liste M.R.P. et R.D.M. sont attaqués à maintes reprises dans l'édition spéciale du quotidien régional du M.L.N., *Le Journal du Rhin*. Un catholique mosellan reproche à SCHUMAN et à SEROT, *"ex-collaborateur ou ministre du traître Pétain et faux convertis de la onzième heure"*, d'axer tout leur programme électoral sur *"les lois d'exception de l'Alsace-Lorraine, cette création boche de 1871"*. Il rappelle que les expulsés ont vu à l'intérieur *"un régime de vraie liberté où va à l'école libre qui veut et à l'école laïque pareillement"*. R. SCHUMAN, R. SEROT et Paul DURAND, l'éditorialiste du quotidien clérical *Le Lorrain*, sont des réactionnaires qui craignent la liberté. Les candidats gaullistes exhortent les *"femmes de la Moselle"* à voter *"contre tous les politiciens comme SCHUMAN et SEROT, qui n'ont rien fait pour améliorer la condition des Mosellans, qui n'ont pas réagi contre l'annexion de la Lorraine, qui, depuis la Libération, n'ont pas protesté contre le mauvais ravitaillement, contre le retard pour la reconstruction et l'aide à tous les sinistrés"*. Ils sont scandalisés du fait que R. SCHUMAN et R. SEROT aient l'impudence dans leur profession de foi de demander aux Français de se placer derrière le général DE GAULLE, et rappellent que *"ces retourne-vestes professionnels"* se sont placés derrière le maréchal PETAIN et Pierre LAVAL. Les politiciens, Robert SCHUMAN et Robert SEROT, sont présentés comme des hommes de paille de la famille DE WENDEL. Les candidats de la liste gaulliste ne veulent plus *"de la puissance occulte des de Wendel et des autres qui dirigent toujours ce département, aujourd'hui comme hier,*

---

1. ADM, 1330 W 44, Le Journal du Rhin, n° 15, édition spéciale de la Moselle.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, note d'information, 17 octobre 1945.

par des personnes interposées... des SCHUMAN et des SEROT par exemple"[1]. Cette accusation figure également sur la profession de foi de la liste communiste.

Dans l'édition spéciale de la Moselle du quotidien régional du M.L.N., *Le Journal du Rhin*, au-dessus de la photographie de MONTOIRE où PETAIN et HITLER se serrent la main, on peut lire le commentaire virulent : *"Les résultats de la politique de messieurs SCHUMAN et SEROT (les deux Robert)"*. *Le Lorrain*, quotidien clérical qui soutient fermement la liste M.R.P.-R.D.M., contre-attaque dans son numéro du 20 octobre 1945 par un article intitulé "Une saleté". L'équipe KRIEGER-BAUMEL-WILTZER s'est permise de porter des coups déloyaux, à l'instar de la liste communiste. *Le Lorrain* rappelle qu'en juin 1940 Alex WILTZER *"s'est sauvé comme un péteux sur le "Massiglia"* [Massilia] *vers l'Afrique"* ; le quotidien catholique et conservateur doute également de l'activité du Comité de Libération de la Moselle dont Alfred KRIEGER est le président, et s'indigne de la candidature de *"citoyen Baumel, venu de Paris et dont les électeurs de la Seine ne veulent pas"*.

La coalition U.N.R.-M.L.N. se présente comme une formation politique nouvelle conduite par des techniciens qui, en qualité d'anciens résistants, souhaitent mettre en application l'esprit socialisant de la Résistance en demeurant au service du pays. Gaullistes et nationalistes, les candidats de l'Union gaulliste préconisent l'unification législative de l'Alsace-Lorraine avec la France afin de ne pas compromettre la sécurité politique de la frontière franco-allemande et d'extirper définitivement l'autonomisme. Toutefois, la réalisation de cette unification doit se faire dans la concorde, la justice et dans le respect des traditions locales. Sur cette question épineuse du statut local qui concerne essentiellement l'école confessionnelle et le régime concordataire, les gaullistes s'opposent aux modérés de l'entre-deux-guerres, Robert SCHUMAN et Robert SEROT qui s'allient au Mouvement républicain populaire pour conserver leur siège de député en se posant comme les meilleurs défenseurs des traditions locales.

---

1. ADM, 1330 W 44 : Le Journal du Rhin, n° 15, édition spéciale de la Moselle, "Présentation de la liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine". Exemplaire joint au rapport R.G. Metz, 19 octobre 1945.

3.2.6. Modérés et démocrates chrétiens

3.2.6.1. Origines du M.R.P. en Moselle

A la Libération, apparaît une nouvelle formation politique, le Mouvement républicain populaire, issu de la Résistance, inspiré par les principes de la démocratie chrétienne et héritier du Parti démocratique populaire d'avant-guerre. *"Le M.R.P. est, si l'on peut dire, le fils d'une tradition et d'un accident, ou si l'on préfère c'est la guerre, cette grande accoucheuse, qui l'a mis au monde, la guerre et surtout la Résistance"*[1]. Des éléments chrétiens avaient décidé, fin 1943 à Lyon, de fonder un mouvement. Assassiné en juillet 1944, Gilbert DRU rédigeait dans l'été 1943 un "Projet d'introduction à une action révolutionnaire des jeunes Français" dans lequel il suggérait de fonder un *"Mouvement Républicain de Libération"*[2]. La fondation officielle du M.R.P. date des 25 et 26 novembre 1944. Son congrès constitutif se tient à Paris à la Société de Géographie dans une salle du boulevard Saint-Germain. Le ralliement du Parti démocrate populaire est *"presque unanime"*. En 1945, Georges HOURDIN est chargé d'une mission de conciliation auprès de CHAMPETIER DE RIBES.

Réconcilier religion chrétienne et démocratie est l'un des objectifs du M.R.P. mais sa principale ambition est de constituer une troisième force entre les partis "marxistes" et le conservatisme. Avant-guerre, tous les cadres du M.R.P. étaient déjà engagés *"politiquement au P.D.P.* [Parti démocrate populaire] *ou à la J.R.* [Jeune République], *syndicalement à la C.F.T.C.* [Confédération française des Travailleurs chrétiens], *religieusement et civiquement à la fois à l'A.C.J.F.* [Association catholique de la Jeunesse française]"[3].

Ce n'est qu'au début de l'été 1945 que le M.R.P. fait son apparition en Moselle où il était inconnu en tant que mouvement de résistance. Nommé responsable du M.R.P. en Moselle en juin 1945 par les dirigeants parisiens, René LEJEUNE[4] déploie une grande activité à Metz et dans les environs ; il prend des contacts avec des personnalités bien

---

1. Jacques FAUVET, De Thorez à de Gaulle. Les forces politiques en France, Paris, Editions "Le Monde", 1951, 348 p. ; p. 168.

2. Robert BICHET, La Démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Besançon, Jacques et Démontrond, 1980, 392 p. ; p. 40.

3. Jacques FAUVET op. cit., p. 169.

4. Le 8 avril 1992, M. LEJEUNE nous a précisé qu'il était venu en Moselle à la fin de l'année 1944 pour y organiser le M.R.P.

connues afin de former les premiers noyaux des futures actions[1]. Né le 13 mars 1922 à Bitche, il a fait ses études au collège de Bitche puis à Royan, où il a trouvé asile après l'évacuation de sa ville natale. En octobre 1940, il est rentré à Bitche, puis a fréquenté successivement les universités de Vienne, Heidelberg et Strasbourg. Au printemps de 1943, il s'est réfugié en France pour se soustraire à l'incorporation dans la Wehrmacht[2]. A la fin du mois de juillet 1945, le M.R.P. fait connaître son programme par voie d'affichage. Dans une affiche éditée par la Coopérative d'Edition et d'Impression sise 30 rue Mazelle à Metz, *"le Centre régional du M.R.P."* qui siège 26 rue Ladoucette à Metz, appelle Lorrains et Lorraines à adhérer au Mouvement républicain populaire dont les chefs prestigieux sont mis en relief : Georges BIDAULT, ministre des Affaires Etrangères, Pierre-Henri TEITGEN, ministre de la Justice, et Maurice SCHUMANN, *"l'émouvante voix de Londres, porte-parole de la France combattante"*[3].

Au mois d'août 1945, le M.R.P., farouche défenseur de la liberté de l'enseignement, s'est bien implanté dans tout le département. De nombreux membres de l'ancienne Union républicaine lorraine d'avant-guerre, affiliée à l'Union républicaine démocratique dirigée par Louis MARIN se rallient au M.R.P. Les militants du M.R.P. ont tenu des réunions d'information dans 150 communes, et de nombreuses adhésions ont été enregistrées dans la vallée de l'Orne et l'arrondissement de Sarrebourg[4]. Le département de la Moselle dont la population catholique et pratiquante dans sa grande majorité est attachée à la législation scolaire et religieuse de l'Alsace-Lorraine constitue un terrain favorable au développement du M.R.P.

Issu de la Résistance, le M.R.P. fait de la Charte du Conseil national de la Résistance le fondement de son action politique. Sur les placards destinés au recrutement de nombreux adhérents et apposés à la fin du mois de juillet 1945, il se prononce *"pour un Etat libéré de tout totalitarisme"*. Une politique sociale audacieuse devait permettre *"aux travailleurs, à la famille, aux jeunes"* de mener une vie digne et heureuse. Opposé au capitalisme et aux *"trusts, oppresseurs du peuple"*, le M.R.P.

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 31 juillet 1945.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 10 octobre 1945.

3. ADM, 26 W 2 : affiche d'appel aux achésions au Mouvement Républicain Populaire, 1945. 86 x 61 cm.

4. ADM, 151 W 189 : S.R.R.G. Moselle, 30 août 1945.

préconise une démocratie authentique et efficace. Sur le plan local, il exige un règlement *"du problème des expulsés, déportés et réfugiés"* et préconise la réalisation de *"l'unification de la législation française"*, *"dans un esprit de progrès social"* en repoussant *"toute assimilation pure et simple"*[1]. Partisan de la liberté de l'enseignement, le M.R.P. est appelé à défendre la législation scolaire et religieuse locale. Pour la population germanophone qui représente 400 000 habitants, le Mouvement réclame une presse bilingue. Cette revendication sera satisfaite à partir du 1er octobre 1945, date de parution du quotidien bilingue *Le Courrier de Metz*. Dirigeant du M.R.P. en Moselle, René LEJEUNE participe au Conseil national des 25 et 26 août 1945 qui définit le programme du M.R.P. destiné à servir à tous les candidats pour les élections générales du 21 octobre 1945[2].

Malgré une fédération encore en cours de constitution, le M.R.P. emporte quatre sièges aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945. Ce sont ceux des cantons de Fénétrange, Lorquin et Phalsbourg de l'arrondissement de Sarrebourg et du canton de Sierck-lès-Bains[3].

3.2.6.2. Le Rassemblement démocratique de la Moselle de Robert SCHUMAN et la formation de la liste de la coalition M.R.P. et R.D.M.

Elu député sur les listes de l'Union Républicaine lorraine de la Moselle en 1919 et 1924 et dans la circonscription de Thionville-Est en 1928, 1932, 1936, Robert SCHUMAN lance le Rassemblement démocratique de la Moselle le 6 septembre 1945, par voie de presse. Au nom du Comité provisoire du "Rassemblement démocratique de la Moselle" (R.D.M.), Robert SCHUMAN définit sommairement les raisons de l'existence et les objectifs du groupement politique départemental dans un article qui paraît dans *Le Lorrain* du 6 septembre 1945, à la place habituelle de l'éditorial sous le titre : "Prise de position : Rassemblement démocratique de la Moselle". Le texte complet qui présente le R.D.M. figure également dans *Le Messin* du 7 septembre 1945 à la deuxième page. Cependant, *Le Républicain Lorrain* du 6 septembre 1945 se contente de publier en deuxième page les passages

---

1. ADM, 26 W 2 : affiche d'appel aux adhésions au M.R.P., 1945, 86 x 61 cm.

2. Robert BICHET, op. cit, p. 70-74. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 24 août 1945.

3. Voir supra, p. 38-39, 43-45.

essentiels de la "longue note" transmise par Robert SCHUMAN. La permanence du R.D.M. devait siéger au n° 9 place Ste-Glossinde, à Metz.

La raison d'être du R.D.M. se justifie par les futures élections à la Constituante du 21 octobre 1945. Comme la représentation proportionnelle exige l'existence de formations politiques correspondant aux courants d'idées représentés dans le département, il est urgent d'organiser *"un groupement entre les partisans de notre politique traditionnelle"*. Les promoteurs du Rassemblement ne sont pas de ceux *"qui pensent pouvoir revenir simplement à l'état des choses de 1939"* et déclarent qu'ils sont favorables à des réformes profondes, possibles grâce à *"d'heureux rapprochements"* entre les hommes. Mais ils se méfient d'une organisation politique basée sur *"une unité factice"* entre hommes qui ont des *"divergences de vues et de principes"*. Pour Robert SCHUMAN, le clivage droite-gauche ne peut pas être effacé de la vie politique française.

L'action du R.D.M. est circonscrite au département de la Moselle. Il s'agit avant tout de *"refaire l'union de coeur et d'esprit"* entre les habitants de la Moselle, *"victimes d'une nouvelle dispersion et souvent de pénibles malentendus"*, de réconcilier les victimes de l'oppression nazie, en particulier les "expulsés" et les "restés". Les partisans du R.D.M. n'entendent pas pratiquer une politique d'égoïsme local, ils veulent au contraire contribuer à la construction de l'édifice national en déclarant : *"Nous faisons à la France l'apport de nos particularités : c'est notre droit et notre devoir"*. Ils souhaitent s'ancrer *"de plus en plus profondément dans la vie nationale"*. Robert SCHUMAN annonce la future absorption de la formation départementale par le M.R.P. : *"Guidée par ces principes, notre organisation politique départementale au départ s'insérera bientôt dans la formation nationale qui se révélera comme étant la plus proche de nos vues et offrant le plus de garanties personnelles"*[1]. Des négociations ont lieu entre le M.R.P. et Robert SCHUMAN et Robert SEROT au mois de septembre[2] et accréditent l'idée que le R.D.M. ne serait qu'un mouvement satellite du M.R.P. dès sa création. Aux élections cantonales de septembre 1945, le Rassemblement démocratique de la Moselle emporte quatre sièges dans les cantons de Cattenom, Sierck, Sarreguemines et Rohrbach-lès-Bitche. C'est un succès notable pour le fondateur du R.D.M., ancien député de la IIIe République.

---

1. Le Lorrain, 6 septembre 1945.

2. ADM, 1330 W 94 : S.R.R.G. Moselle, 1er octobre 1945.

Au cours d'une réunion qui se tient le 2 octobre 1945 à la permanence du Rassemblement démocratique de la Moselle, place Ste-Glossinde à Metz, le dirigeants du R.D.M. et du M.R.P. prennent la décision de faire cause commune aux prochaines élections générales en Moselle. Une liste M.R.P.-R.D.M. sera présentée au corps électoral mosellan, elle est arrêtée définitivement au cours de la journée du 3 octobre 1945[1].

▪ Les candidats

Aux élections générales du 21 octobre 1945, le M.R.P. souhaitait, dans un premier temps, présenter une liste homogène mais la fédération de la Moselle est encore en gestation. La "Liste d'Entente républicaine et démocratique (M.R.P. et R.D.M.)" de Robert SCHUMAN est simplement soutenue par les instances dirigeantes du M.R.P. Robert BICHET, secrétaire général du M.R.P., s'explique sur les raisons de ce soutien mitigé :

"En Moselle, nous soutenons la liste de Robert Schuman qui n'a pas reçu l'investiture officielle, d'abord parce que Robert Schuman n'a pas encore adhéré au M.R.P., les "durs" du Mouvement lui reprochent d'avoir appartenu quelques jours au premier gouvernement Pétain, d'autre part sa liste compte, au deuxième rang, un "Indépendant" Robert Sérot, ancien député"[2]. Cette situation n'est pas propre à la Moselle, il existe une situation analogue dans une dizaine de circonscriptions. Sur 102 circonscriptions, des listes homogènes du M.R.P. sont présentées dans 90. Dans la plupart des autres circonscriptions, des listes proches du M.R.P. dont certains élus rallieront ses rangs sont soutenus par le Mouvement, sans avoir reçu l'investiture officielle.

Né le 29 juin 1886 à Luxembourg, Robert SCHUMAN a été député de la Moselle durant tout l'entre-deux-guerres. Après la première guerre mondiale, tous les catholiques, ceux du Bloc lorrain comme ceux du Centre lorrain, estiment que l'union est indispensable pour assurer le maintien du particularisme religieux. Les Alsaciens fondent l'Union populaire lorraine et les Mosellans, grâce au chanoine COLLIN, constituent l'U.R.L. (Union républicaine lorraine) dont le programme *"à la fois social et régionaliste"* pour les élections législatives de novembre 1919 est élaboré avec la participation de Robert SCHUMAN, juriste confirmé. L'U.R.L. est proche de la Fédération républicaine qui est le *"parti de la droite conservatrice,*

1. ADM, 1330 W 94 : R.G. Metz, 3 octobre 1945. R.G. Metz, 4 octobre 1945.

2. Robert BICHET, La démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Besançon, Jacques et Demontrond, 1980, 392 p. ; p. 70.

catholique et nationale". A la fin de 1929, *"l'U.R.L. se transforme en Union républicaine démocratique de la Moselle"* et renforce ses liens avec la Fédération républicaine. Fidèle à cette Fédération jusqu'en 1931-1932, Robert SCHUMAN rejoint le Parti démocrate populaire qu'il quitte au début de 1939, désapprouvant le compte-rendu du secrétaire général du parti, Raymond LAURENT, sur la situation en Espagne républicaine[1]. Le plaidoyer antifranquiste est à l'origine de la démission du catholique fervent du P.D.P. Pendant l'entre-deux-guerres, il est le défenseur intransigeant du statut religieux et scolaire de l'Alsace-Lorraine. A la Chambre des députés, il est membre de la commission de l'Alsace-Lorraine de 1919 à 1940, il en est le secrétaire de 1920 à 1937, vice-président de 1927 à 1929, président de 1929 à 1936. En mars 1940, il devient sous-secrétaire d'Etat aux Réfugiés dans le gouvernement Paul REYNAUD, il le demeure dans le gouvernement PETAIN jusqu'en juillet 1940. A Vichy, il vote les pleins pouvoirs au maréchal PETAIN[2]. Rentré à Metz en août 1940, il est arrêté par les Allemands le 14 septembre. Il s'évade de Neustadt en août 1942 et se réfugie en zone non occupée. A la Libération, il est considéré comme *"indigne"* et *"inéligible"* par les nouvelles autorités parce qu'il a voté les pleins pouvoirs en juillet 1940 et a été nommé membre du gouvernement PETAIN. Placé avec son ami Robert SEROT à la tête du comité de coordination des oeuvres d'entraide, il se consacre au sort des déportés et des "malgré-nous". En février 1945, il entre au Comité départemental de Libération qui compte sur *"sa haute compétence juridique"* ; il y devient le rapporteur de plusieurs questions et tente de modérer l'épuration[3].

Lors de sa venue à Metz, le général DE GAULLE, son collègue du Cabinet Paul REYNAUD, lui déclare que l'instance engagée contre lui devant la Cour de Justice aura une solution avant les élections. Comme les élections approchent, il décide de s'adresser directement au chef du gouvernement provisoire le 24 juillet. *"Je me crois obligé de vous faire connaître cette situation,* écrit-il après un exposé de quelques lignes, *voulue ou désirée par quelques-uns, elle est en tout cas de nature à gêner mon activité politique. Elle ne m'empêchera pas d'accomplir ce que je*

---

1. Raymond POIDEVIN, Robert Schuman, homme d'Etat (1886-1863), Paris, Imprimerie nationale, 1986, 525 p. (collection "Personnages") ; p. 82-86 et p. 126.

2. François ROTH, La vie politique en Lorraine au XXe siècle, Nancy, Presses universitaires, Metz, Editions Serpenoise, 1985, 170 p. ; p. 63. Deux députés lorrains se rangent parmi les quatre-vingts opposants : Philippe SERRE (Briey), Gaston THIEBAULT (Verdun) ; les autres approuvent ou ne participent au scrutin. S'il vote les pleins pouvoirs au maréchal PETAIN, "il refuse de participer au nouveau gouvernement" (Raymond POIDEVIN, op. cit., p. 134).

3. Robert ROCHEFORT, Robert Schuman, Paris, Editions du Cerf, 1968, 383 p. ; p. 140.

considère comme un devoir envers mon pays, en y comprenant la défense de votre propre thèse constitutionnelle que combattent les autres partis et mouvements politiques de la Moselle". Et il insiste sur la nécessité absolue d'une presse bilingue destinée à la population germanophone catholique : *"Permettez-moi de vous signaler en même temps l'incompréhensible attitude de vos ministres qui persistent à refuser à notre population de patois germanique (près de 400 000 habitants) l'autorisation d'un journal bilingue catholique, malgré toutes les garanties données au point de vue national. Par contre, on laisse envahir le département par la presse alsacienne, entre autres L'Humanité communiste, imprimée à Strasbourg et rédigée à peu près intégralement en allemand. Je me demande quel profit la cause nationale peut tirer d'un tel état de choses et je vous supplie de vouloir bien y mettre un terme rapidement"*. Grâce à l'intervention personnelle du général DE GAULLE, l'affaire est *"purement et simplement classée"*[1]. Début septembre, la commission de la Haute Cour prononce un non-lieu en faveur de Robert SCHUMAN parce qu'il a quitté le gouvernement PETAIN le 17 juillet 1940 et qu'il a soutenu la Résistance[2]. *Le Courrier de Metz* du 12 octobre 1945 rappelle les raisons de la levée de l'inéligibilité : *"Das Ehrengericht hat am 15. September 1945 ausgesprochen, daß H. Schuman Mut und Patriotismus bewiesen hat als er bereits im August 1940 sich in die Sperzone begab, um sich in den Dienst der Bevölkerung zu stellen, und als er, nach seiner Verhaftung durch die Deutschen nach der unbesetzten Zone Frankreichs flüchtete, um auch hier seinen ausgewiesenen Mitbürgern beizustehen"*. D'après le quotidien bilingue catholique du même jour, il ne retrouve tous ses droits civiques que le 19 septembre 1945.

Né le 18 février 1885 à Saint-Dizier (Haute-Marne) et issu d'une vieille famille messine, Robert SEROT a été député de la Moselle pendant tout l'entre-deux-guerres, comme Robert SCHUMAN[3]. Elu aux élections de novembre 1919 sur la liste de l'Union républicaine lorraine (U.R.L.) où figurent également DE WENDEL et Robert SCHUMAN, il s'inscrit à la Chambre au groupe de l'Entente républicaine et démocratique. Membre de la Commission du commerce et de l'industrie, il se consacre à l'étude des problèmes commerciaux, industriels et agricoles et à leurs répercussions

---

1. Robert ROCHEFORT, op. cit, p. 141-142.

2. Raymond POIDEVIN, op. cit., p. 141-142.

3. Jean JOLLY, Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés, sénateurs de 1889 à 1940, 8 tomes, Presses universitaires de France, 1960-1977 ; p. 2998-2999.

dans son département. Réélu sur la liste de l'U.R.L. aux élections de mai 1924, il est membre de la Commission des finances, puis fait partie de la Commission des douanes et des conventions commerciales (1931). S'intéressant particulièrement à l'agriculture, il contribue à la création du Crédit Agricole en Moselle et du Centre d'expérimentation de Courcelles-Chaussy. Par décret du 3 novembre 1929, il est nommé sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture dans le premier cabinet TARDIEU jusqu'au 21 février 1930, il l'est de nouveau dans le second cabinet TARDIEU à partir du 2 mars 1930 jusqu'au 12 décembre de la même année. Son intérêt pour les problèmes agricoles fait de lui l'artisan de la loi relative à la distribution de l'énergie dans les campagnes. Réélu le 1er mai 1932, il s'inscrit au Groupe républicain et social, à la Chambre des députés. Son mandat renouvelé le 26 avril 1936, il rejoint le groupe des Républicains indépendants et d'action sociale. A la débâcle de 1940, Robert SEROT, alors président du Conseil général, quitte le département de la Moselle pour Vichy. Lorsqu'il prend connaissance de l'incorporation de force des jeunes Mosellans dans l'armée allemande, il proteste auprès de Pierre LAVAL ; il fait de même quand il est question d'envoyer des Lorrains expulsés au Service Obligatoire du Travail en Allemagne[1]. Le 23 septembre 1945, au premier tour des élections cantonales, Robert SEROT retrouve un siège de conseiller général du canton de Pange avec 2 083 voix sur 4 819 inscrits contre 872 à Charles PORTENSEIGNE (entrepreneur à Rémilly) et 829 à Eugène STENGER de l'Union nationale de Rénovation.

La troisième place de la liste est dévolue à un exploitant agricole d'Obreck, Jules THIRIET. De vieille souche lorraine, il a poursuivi ses études au collège de la Malgrange à Nancy. En mai 1924, il s'engagea volontairement dans le 8e Régiment d'artillerie à Nancy et participe à la campagne du djebel DRUZE en Syrie pendant l'année 1925 en qualité de maréchal de logis. Père de quatre enfants, il fut mobilisé en 1939 et affecté au 12e régiment d'artillerie. Expulsé en novembre 1940 par l'occupant allemand, il s'installa à Mougins dans les Alpes maritimes. En 1942, il entra dans la Résistance sous le nom de DAUTRIT et participa à Mougins et à Antibes au service des renseignements. Affecté à la 26e Division américaine en octobre 1944, il est chargé des renseignements concernant le département de la Moselle. A la Libération, il est nommé président du "Comité de Libération" de l'arrondissement de Château-Salins, président du syndicat cantonal des exploitants agricoles du canton de

1. Antoine SUTTER, La vie dans le canton de Pange aux portes de Metz de l'an X à nos jours, Metz, Editions Le Lorrain, 1974, 248 p. ; p. 187.

Château-Salins et membre du conseil d'administration de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Moselle en 1945, il entend contribuer à la reconstruction de nombreux villages sinistrés. Déjà conseiller d'arrondissement avant-guerre, il est élu conseiller général du canton de Château-Salins dès le premier tour, le 23 septembre 1945.

Né le 23 octobre 1913 à Knutange, Emile ENGEL est le candidat le plus jeune de la liste démocrate chrétienne. Apprenti serrurier aux ateliers du Chemin de fer de Basse-Yutz, il milite à l'âge de 17 ans à la Jeunesse Ouvrière chrétienne (J.O.C.). A la Libération, dès le mois de décembre 1944, il seconde Alfred QUIRIN, secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats C.F.T.C. de la Moselle. En 1945, il prend en charge le secteur des Houillères afin de reconstituer le syndicat chrétien des mineurs[1]. Afin de séduire l'électorat féminin qui vient d'accéder au droit de vote, la coalition M.R.P.-R.D.M. prend soin de placer en cinquième place une mère de quatre enfants déportés, les deux dernières places sont octroyées au maire de Montigny-lès-Metz, Joseph SCHAFF et à un médecin de Rohrbach-lès-Bitche, Dr Gustave HESSEMANN. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées sur la liste d'Entente républicaine et démocratique : deux candidats qui exercent une profession libérale, un cadre supérieur, un agriculteur, un ouvrier, un cheminot, une commerçante. Tous les arrondissements du département ont un candidat sur la liste. La liste conduite par Robert SCHUMAN et la liste communiste sont les seules sur lesquelles figure une femme.

- Pour le statut scolaire et religieux de l'Alsace et de la Lorraine et contre le communisme

Le programme de la liste SCHUMAN est essentiellement axé sur la défense de la religion et du statut scolaire et religieux d'Alsace-Lorraine et sur la lutte contre le communisme.

Dans un texte qui paraît dans *Le Lorrain* du samedi 20 octobre 1945 à la place habituelle de l'éditorial, la liste M.R.P.-R.D.M. place les électrices et les électeurs de la Moselle devant un choix décisif. Le problème est de savoir s'ils souhaitent *"la soviétisation, la dictature, l'école unique, la jeunesse unique des nazis"* ou *"la liberté de conscience, la liberté de presse, la liberté de l'enseignement, la liberté syndicale"*.

---

1. Le Courrier de Metz, 16 octobre 1945. Jean-Marie CONRAUD, La C.F.D.T. dans le mouvement ouvrier mosellan. Premiers éléments chronologiques (1870-1970), Seichamps (54), chez l'auteur, 1984, 161 p. ; p. 111.

Défenseur des libertés fondamentales, le M.R.P.-R.D.M. tient également à abolir l'esclavage du travailleur et préconise sa participation *"à la gestion et au profit de l'entreprise"*. La coalition M.R.P.-R.D.M. veut bâtir *"un ordre nouveau basé sur l'idéal chrétien"* qui s'oppose à l'*"ordre matérialiste et égoïste"* des sans-Dieu.

Se plaçant derrière le général DE GAULLE, les candidats de la liste SCHUMAN appellent l'électorat de la Moselle à répondre "oui" aux deux questions du référendum et dire ainsi *""oui" deux fois à la France"*. Ils tiennent à ne pas laisser le monopole du patriotisme au seul parti communiste et n'hésitent pas à citer des passages équivoques de l'*Humanité clandestine* antérieurs à l'invasion de la Russie soviétique par les troupes allemandes le 22 juin 1941 :

> *"ETES-VOUS de l'avis que de Gaulle a sauvé la France ?*
> *ou*
> *VOULEZ-VOUS avec l'"Humanité" clandestine des communistes du 18 mars 1941 que "le Mouvement de Gaulle était réactionnaire et qu'il priverait notre pays de toute liberté en cas de victoire anglaise ?"*
> *ETES-VOUS contre l'occupation de la France par l'Allemagne ?*
> *ou*
> *VOULEZ-VOUS avec l'"Humanité" clandestine du 13 juillet 1940 "qu'il fallait l'amitié entre travailleurs français et soldats allemands, qu'il fallait travailler à la fraternité franco-allemande ?"* (*Le Lorrain*, 20 octobre 1945).

Dans ce texte de propagande, la défense de l'idéal chrétien est un véritable leitmotiv ; la liste SCHUMAN s'y prononce pour la *"la liberté de conscience, la liberté de presse, la liberté de l'enseignement, la liberté syndicale"*, donc pour la liberté des cultes, l'existence d'une presse chrétienne, le maintien de l'école confessionnelle et le pluralisme syndical. La Confédération française des Travailleurs Chrétiens fondée en 1919 souhaite être un syndicat à part entière ; la C.G.T. aux mains des communistes ne devant pas avoir le monopole de la représentation des travailleurs dans les instances officielles.

"LISTE D'ENTENTE REPUBLICAINE ET DEMOCRATIQUE" (M.R.P. et R.D.M.[1])

Ass. Nat. Const. 21 octobre 1945

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs	Nuance politique
SCHUMAN Robert	29/6/1886 Luxembourg 59 ans	Metz	Avocat	Député sortant (circonscription électorale de Thionville-Est)	R.D.M. (tendance M.R.P.)
SEROT Robert	18/2/1885 St-Dizier (Haute-Marne) 60 ans	Metz	Ingénieur agronome	Député sortant (circonscription électorale de Metz II)	U.R.D.
THIRIET Jules	30/3/1906 Obreck 39 ans	Obreck	Exploitant agricole	Conseiller général du canton de Château-Salins depuis 1945, maire d'Obreck	Indép.
ENGEL Emile	23/10/1913 Knutange 32 ans	Merlebach	Ouvrier		M.R.P.
SCIUS Amélie (veuve) née MOURAUX	20/12/1891 Sarrebourg 54 ans	Sarrebourg	Commerçante		M.R.P.
SCHAFF Joseph	9/11/1906 Sarreguemines 39 ans	Montigny-lès-Metz	Employé SNCF	Maire de Montigny-lès-Metz	M.R.P.
Dr HESSEMANN Gustave	23/4/1907 Rohrbach 38 ans	Rohrbach-lès-Bitche	Médecin		M.R.P.
Moyenne d'âge : 45,9 ans					

Dans leur manifeste électoral, les candidats de la liste de la coalition M.R.P. et R.D.M. exhortent les électeurs et électrices de la Moselle à voter en leur faveur afin de ne pas *"laisser la France courir une aventure terrible"*. Seule, leur liste représente *"le bon sens réaliste du Lorrain"*[2]. L'électorat de la Moselle ne donnera pas ses voix aux communistes qui sont *"les partisans de la violence, même déguisés en réformateurs humanitaires"*. La liste SCHUMAN ne s'adonne pas aux attaques

1. R.D.M. = Rassemblement démocratique de la Moselle.

2. ADM, 1330 W 94 : profession de foi de la "Liste d'Entente Républicaine et Démocratique (M.R.P. et R.D.M.)", Editions "Le Lorrain", Metz.

personnelles, à l'instar de la liste gaulliste qui n'a pas hésité à présenter Robert SCHUMAN et Robert SEROT comme des collaborateurs notoires de Vichy dans l'édition spéciale de la Moselle du quotidien régional du M.L.N., *Le Journal du Rhin*[1]. Les candidats démocrates chrétiens rappellent que tous les Lorrains *"ont pratiqué la "résistance", chacun à son heure, par ses propres moyens"* et n'ont pas à apporter de preuves supplémentaires de patriotisme ; ils s'opposent à l'introduction intégrale de la législation française en Alsace et en Lorraine et se prononcent pour *"la réforme de certaines lois générales"* avant leur introduction dans les départements recouvrés. Sous prétexte d'unification législative, les démocrates chrétiens entendent défendre le statut local et en particulier le statut religieux et scolaire. Ils rappellent aussi à la population germanophone du département la bataille engagée pour obtenir la parution du quotidien bilingue *Le Courrier de Metz*, à partir du 1er octobre 1945. Se posant comme les meilleurs défenseurs des intérêts des *"expulsés, déportés, sinistrés, spoliés* [et] *Malgré-nous"*, les candidats de la liste SCHUMAN ont pour principal objectif de *"refaire une Moselle unie et prospère dans une France régénérée"*.

▪ La campagne électorale dominée par Robert SCHUMAN

Pour répandre les principaux points de son programme, Robert SCHUMAN dispose de deux quotidiens, *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*, et d'un hebdomadaire catholique, *L'Ami des Foyers Chrétiens*. *Le Lorrain* dont le tirage s'élève à 28 000 numéros en avril 1946, est un quotidien de langue française lu par la population catholique. Son pendant pour la région germanophone est *Le Courrier de Metz* dont le premier numéro date du lundi et mardi, 1er et 2 octobre 1945. L'équipe dirigeante de l'organe catholique bilingue y regrette les difficultés qu'elle a rencontrées pour en obtenir l'autorisation de la parution. Le quotidien se présente à ses lecteurs comme un journal *"catholique et français"* qui jugera *"les événements à la lumière des enseignements du christianisme"*. La rédaction du quotidien prend soin de préciser que *"la parution en langue allemande du "Courrier de Metz" n'est pas un instrument de défense de nos idiomes, mais une nécessité inéluctable pour associer 400 000 habitants lorrains à la tâche immense du redressement du pays"*. Le tirage du *Courrier de Metz* s'élève à 28 000 exemplaires en avril 1946, à l'instar du *Lorrain* ; le quotidien siège à Metz, 30 rue Mazelle. Diffusé dans les trois départements

1. Voir supra, p. 72.

recouvrés, l'hebdomadaire *L'Ami des Foyers Chrétiens* est lu par une grande majorité de catholiques germanophones[1].

Dans un article intitulé : "Der Linkschub" ("La poussée à gauche"), dans *Le Courrier de Metz* du 9 octobre 1945, René JAGER célèbre les succès obtenus par le M.R.P. lors des élections municipales et cantonales d'avril et de mai 1945, et décrit le Mouvement comme un parti du centre, chrétien, social et national (*"eine christliche, soziale und nationale Mittelpartei"*). Il appelle tous les chrétiens à donner une réponse claire et décisive à tous ceux qui ont trouvé leur idéal déplorable dans la Révolution et la lutte des classes. Les chrétiens sont également des révolutionnaires authentiques qui refusent tout bouleversement sanglant et toute aventure politique. *"Auch wir, als Christen, sind Revolutionäre. Jawohl : der sorgetragenden Welt Ruhe, Ordnung, Gerechtigkeit und lebensichere Existenz zu verschaffen, ist auch eine Revolution"*. Devant 180 personnes, lors d'une réunion organisée par le M.R.P. et le R.D.M. à Hayange le 17 octobre 1945[2], le candidat ouvrier Emile ENGEL se prononce pour un christianisme social, une constitution démocratique et une déclaration des droits de la collectivité, la protection de la famille, l'amélioration des retraites et la nationalisation des grandes industries. Afin de ternir le prestige de l'U.R.S.S. dont l'Armée rouge a joué un grand rôle dans l'écrasement du régime nazi, les orateurs dans les réunions de propagande et les journalistes des deux quotidiens cléricaux sont scandalisés du fait que des milliers de jeunes Lorrains soient encore détenus dans les camps de prisonniers en Russie et exigent leur retour avant l'hiver. A cette même réunion du 17 octobre à Hayange, Robert SCHUMAN déclare que le général DE GAULLE, président du Gouvernement provisoire de la République française, a envoyé une mission spéciale de rapatriement en Russie grâce à son intervention personnelle, il regrette que les officiers de la mission soient empêchés par les Russes d'accéder aux camps de prisonniers. Dans *Le Lorrain* du 10 octobre 1945, Paul DURAND, rédacteur en chef, affirme d'un ton péremptoire en présentant les listes de candidats en Moselle : *"Le socialisme est l'adversaire de la Lorraine chrétienne"*.

La liste SCHUMAN appelle non seulement l'électorat de la Moselle à se dresser contre le communisme triomphant et toutes les idées trop socialisantes, mais elle se présente également comme la seule liste qui

---

1. ADM, 1330 W 95 : S.R.R.G.Moselle, rapport adressé au directeur des R.G. à Paris, 15 avril 1946 ; objet : quotidiens et hebdomadaires paraissant dans le département de la Moselle.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Thionville, 18 octobre 1945.

garantit le maintien du régime concordataire et de l'école confessionnelle. Dans un article intitulé : "Bürckel contre Bonaparte" paru dans *Le Lorrain* du 14/15 octobre 1945, le chanoine J. ANNESER identifie l'introduction intégrale des lois françaises, préconisée par *"certains énervés"* aux mesures imposées par le Gauleiter BÜRCKEL lors de l'annexion de fait de 1940 à 1944 comme l'abolition de l'école confessionnelle et l'écartement des religieuses de l'enseignement. Il espère que la France républicaine n'emboîtera pas le pas *"à Hitler ou à un certain Etat de l'Est qui ont unilatéralement rompu un concordat librement signé par les deux partenaires"*, règlera le statut concordataire en plein accord avec le Vatican et que l'unification législative permettra à toute la famille d'assurer une éducation religieuse à l'école. Dans *Le Courrier de Metz* du 11 octobre 1945, les candidats de la liste SCHUMAN se considèrent comme les meilleurs avocats du "statut local" (*"unsere Sondergesetze und Sondereinrichtungen"*) qui ne doit subir aucune modification avant l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution ; ils repoussent toute unification législative qui mettrait en cause une législation sociale plus avancée que celle de l'Intérieur : *"Wir lehnen jede Gleichmacherei ab, welche für einen Teil unserer Bevölkerung neue Opfer oder den Verlust wesentlicher Vorteile nach sich ziehen würde"*. Dans *Le Courrier de la Sarre* du samedi 20 octobre 1945, Robert SCHUMAN s'explique clairement sur la politique religieuse de sa liste. Il condamne les lois laïques qui sont *"le produit de l'âpre lutte qui a déchiré l'Eglise et l'Etat en France durant un quart de siècle (1880-1905)"*. Elles ont conduit *"au laïcisme doctrinal, qui se dresse contre toute confession religieuse"*. L'Etat doit réviser le statut religieux et scolaire de la France qui, ainsi réformé, pourra être étendu à l'Alsace et à la Moselle. Robert SCHUMAN ne veut pas seulement défendre le maintien du concordat en Alsace-Moselle mais préconise la suppression des lois laïques qui, quoique non appliquées, sont *"des mines cachées"* dangereuses pour des bons rapports entre l'Etat et l'Eglise.

D'après les rapports de commissaires de police des Renseignements généraux de Metz, on peut constater que Robert SCHUMAN et Robert SEROT rassemblent les auditoires les plus impressionnants. A Sarrebourg, les anciens députés de la Moselle attirent, le 12 octobre 1945, 500 personnes, Julien FREUND y apporte la contradiction. A Creutzwald, Robert SCHUMAN, en compagnie du syndicaliste chrétien Emile ENGEL, draine 300 personnes et se heurte au conseiller général socialiste, WAGHEMACKER[1]. Le 20 octobre 1945, 300 personnes assistent à la réunion électorale organisée par le M.R.P. et

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, rapport journalier du 12 au 13 octobre 1945.

présidée par le maire de la ville de Metz, Gabriel HOCQUARD. Les chefs de file de la liste de la coalition R.D.M.-M.R.P. y trouvent leur adversaire politique gaulliste, Alfred KRIEGER[1]. Dans son discours tenu à la réunion électorale du 17 octobre 1945 à Hayange, Robert SCHUMAN présente aux 180 assistants sa liste qui se compose de toutes les classes de la société. Alors qu'il critique peu les listes communiste et socialiste, il s'attaque particulièrement à celle de l'Union gaulliste, à laquelle il reproche *"d'avoir la Résistance comme seul emblème"*[2]. Les réunions organisées par les candidats gaullistes rassemblent au plus une centaine de personnes en moyenne, à l'exception de la réunion qui s'est tenue le 17 octobre 1945 à Sarreguemines et dont l'auditoire est formé de 300 personnes[3].

Lors de cette campagne électorale, Robert SCHUMAN et Robert SEROT se présentent comme les défenseurs les plus acharnés du maintien du statut religieux et scolaire de l'Alsace-Moselle. Anciens résistants, les candidats gaullistes souhaitent l'unification législative de la France et de l'Alsace-Lorraine, alors que communistes et socialistes préconisent l'introduction intégrale de toutes les lois françaises dans les trois départements recouvrés.

3.2.7. Résultats aux élections générales du 21 octobre 1945 : succès démocrate-chrétien, émergence du gaullisme et renforcement des positions du P.C.F.

Au premier tour des élections à la Chambre des députés du 26 avril 1936, la situation électorale fut caractérisée par la victoire de Paul HARTER, maire U.R.L. de Forbach sur le député sortant, Victor DOEBLE, indépendant, et le conseiller général socialiste Alexandre HOFFMANN, maire de Petite-Rosselle. Robert SEROT, Robert SCHUMAN et Emile PETER furent respectivement réélus dans la deuxième circonscription de Metz et dans les circonscriptions de Thionville-Est et de Sarrebourg. Au second tour du 3 mai 1936, cinq circonscriptions restaient en ballottage. A Boulay, Alexis WILTZER de l'Alliance démocratique l'emporte sur l'autonomiste Victor ANTONI et à Sarreguemines, Arthur HEID, indépendant, bat Henri NOMINE, député sortant U.R.L. et maire de Sarreguemines. Vice-Président de la

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport au commissaire central de Metz, 21 octobre 1945.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Thionville, 18 octobre 1945.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 17 octobre 1945.

Chambre des députés, Edouard MONCELLE se maintient dans la première circonscription de Metz. Conservateur agraire, François BEAUDOIN écarte Jules WOLFF du siège de Château-Salins. Inscrit au groupe des indépendants de gauche depuis son exclusion du Parti communiste, Emile BERON conserve son siège de Thionville-Ouest conquis en 1928. Sur les neuf députés de la Moselle élus en 1936, six se réclament de l'U.R.L. (Union Républicaine Lorraine) ou de l'U.R.D. (Union Républicaine Démocratique), les deux étiquettes étant presque équivalentes. Notons toutefois que dans le fonds du bureau des élections de la Préfecture de la Moselle, Robert SCHUMAN et Emile PETER sont présentés comme des candidats démocrates populaires. Robert SCHUMAN est membre du Parti démocrate populaire jusqu'en 1938[1]. Alexis WILTZER et Arthur HEID se classent à droite sur l'échiquier politique de la Moselle. La gauche a un seul représentant en la personne d'Emile BERON, ancien communiste et député de Thionville-Ouest depuis 1928[2].

La consultation électorale du 21 octobre 1945 se caractérise par un glissement à gauche de l'électorat de la Moselle par rapport aux élections législatives de 1936.

Chaque liste se voit attribuer autant de sièges que le nombre de voix obtenues par elle contient de fois le quotient électoral. Celui-ci est obtenu en divisant le nombre total des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. Cinq sièges sont attribués au quotient : trois à la liste M.R.P.-R.D.M., un à la liste gaulliste et un à la liste communiste. Les deux sièges qui restent à pourvoir sont répartis à la plus forte moyenne ; les listes M.R.P.-R.D.M. et gaulliste bénéficient ainsi chacune d'un siège supplémentaire.

Deux faits saillants sont à souligner. La liste M.R.P.-R.D.M. qui souhaitait avoir le monopole des suffrages modérés doit composer avec la liste d'Union gaulliste et d'Action démocratique et républicaine, dont les deux élus, Alfred KRIEGER et Jacques BAUMEL sont membres de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance et se situeraient politiquement à gauche des élus de la coalition M.R.P.-R.D.M. D'autre part, l'attribution des restes à la plus forte moyenne dans le cadre départemental aboutit en fait à la non représentation de 13 226 voix communistes et de 20 255 voix socialistes. Toutefois, le département de la Moselle demeure nettement

---

1. ADM, 303 M 58 : élections législatives de 1936.

2. E.L. BAUDON, Les élections en Moselle (1919-1956), Metz, Coopérative d'édition et d'impression, 1956, 96 p. ; p. 25-28.

orienté à droite avec un indice d'orientation de 40, à l'instar du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui ont respectivement 37 et 57 comme indice d'orientation[1].

L'irruption de la liste gaulliste sur l'échiquier politique de la Moselle se fait au détriment des chefs de file de l'Union Républicaine Lorraine d'avant-guerre. D'après les déclarations faites au recensement de 1946, le nombre des personnes expulsées en France lors de la deuxième guerre mondiale se présente ainsi pour les trois départements recouvrés[2].

	Nombres absolus	*Proportions pour 100 personnes recensées en 1946*
Bas-Rhin.....	13 412	2,0
Haut-Rhin.....	11 931	2,6
Moselle.....	84 818	13,8
Alsace-Moselle.	110 161	6,4

Par rapport aux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, où les proportions d'expulsés pour 100 personnes recensées en 1946 n'atteignent que 2 et 2,6, la Moselle est nettement en tête avec un taux de 13,8 pour 100 personnes recensées en 1946. Dans le département de la Moselle, c'est l'arrondissement de Château-Salins qui a souffert le plus d'expulsions. Dans les cantons de Delme, Château-Salins et Vic-sur-Seille, les trois quarts de la population ont été refoulés en France, et dans celui de Dieuze plus de la moitié. Plus du quart de la population de l'arrondissement de Metz-campagne a été repoussé en France ainsi que 18 % de celle de la ville de Metz par l'occupant allemand. Dans les cinq cantons où les proportions d'expulsés pour 100 personnes recensées en 1946 dépassent 51 % -Delme, Vic-sur-Seille, Château-Salins, Dieuze et Verny-, la liste gaulliste obtient ses scores les plus élevés avec les cantons de l'arrondissement de Sarrebourg et ceux de Vigy, Metzervisse et d'Hayange.

Sur 315 216 inscrits, la liste gaulliste totalise 63 134 suffrages, soit 20 % des inscrits et 26,6 % des exprimés contre 103 264 voix à la liste M.R.P.-R.D.M. Celle-ci réalise toutefois le meilleur score

---

1. Voir Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, Presses universitaires de France, 1971, 355 p., 135 cartes (Collection Thémis : textes et documents) ; p. 230.

2. I.N.S.E.E., Aspects particuliers des populations alsacienne et mosellane : langues, personnes déplacées, religions, Paris, 1956, 238 p. ; p. 190.

avec 32,8 % des inscrits contre 15 % des inscrits à la liste communiste et 6,4 % des inscrits à la liste socialiste.

La liste d'Entente Républicaine et Démocratique obtient un nombre de suffrages qui semble être au-dessous de ses prévisions. La transformation du paysage politique de la Moselle dans l'immédiat après-guerre s'explique en partie par les expulsions massives de Lorrains qui, au cours de leur séjour dans les départements de l'Intérieur, ont vu leurs conceptions politiques s'élargir et qui ne sont plus sensibles à une propagande trop centrée sur le maintien du statut religieux et scolaire des trois départements recouvrés. Les milieux ruraux de langue allemande ont accordé dans leur grande majorité leur confiance à la liste conduite par Robert SCHUMAN qui a bénéficié de l'appui du clergé fortement attaché au régime concordataire et de l'extension du droit de vote aux femmes.

La liste SCHUMAN-SEROT obtient son score le plus bas dans le canton d'Hayange, 16,9 % des inscrits contre 32,3 % au parti communiste. Les cantons germanophones où la population vivant de l'agriculture est majoritaire[1] constituent les zones de force, le résultat obtenu dans le canton de Pange s'explique par la présence de Robert SEROT en seconde position sur la liste M.R.P.-R.D.M.

Les cantons ruraux de langue française sont les principaux secteurs favorables à la liste d'Union gaulliste dont le succès est la grande surprise de la consultation électorale[2]. L'arrondissement de Sarrebourg, en particulier la partie francophone, est un autre bastion gaulliste. L'élection de Jacques BAUMEL, secrétaire général du Mouvement de Libération nationale, se comprend aisément par les statistiques avancées par l'historien de la résistance en Moselle, Marcel NEIGERT. *"En dehors de l'expulsion et des départs volontaires de plus de 100 000 personnes dès les premiers temps de l'annexion, puis de la proscription dans l'Est du Grand Reich de près de 10 000 Mosellans de la zone frontière,* [ce dernier a] *recensé 7 761 arrestations directes de Mosellans, soit plus de un pour cent de la population d'avant-guerre,* [...]"[3]. Cofondateur de l'U.D.S.R., Jacques BAUMEL a probablement recueilli des suffrages socialisants et socialistes, alors qu'Alfred KRIEGER, président de l'Union Nationale de

---

1. Voir tome II, cartes p. 56, 61, 150 et 151.

2. Voir tome II, cartes p. 55, 60, 150 et 151.

3. Marcel NEIGERT, "La Résistance en Moselle", Cahier n° 10 -Hors série- du Cercle Jean Macé, Metz, février 1983, dossier V, p. 7.

Rénovation, mouvement de Résistance essentiellement lorrain, a séduit une partie de l'électorat de la liste SCHUMAN-SEROT.

Avant-guerre, le Parti socialiste S.F.I.O. était pratiquement inexistant en Moselle avant-guerre. Aux élections législatives de 1936 au premier tour, il n'avait pas atteint 1 % des électeurs inscrits de tout le département. Le 21 octobre 1945, il recueille 6,4 % des inscrits. Ce succès honorable du parti socialiste dans un département catholique caractérisé par une forte pratique religieuse témoigne de la volonté d'intégration totale à la France d'une fraction de plus en plus importante de la population mosellane. Il obtient son meilleur score dans le canton de Gorze, soit 20,7 %. Au premier tour des élections législatives de 1936, Edmond PSAUME, le chef de file de la liste socialiste, y avait obtenu 8,6 % des inscrits. Dans le bassin houiller, les socialistes atteignent des résultats contrastés : 16,5 % des inscrits dans le canton de Forbach et seulement 4,4 % dans le canton moins industrialisé de St-Avold. Le Parti socialiste, qui bénéficie de son attitude patriote pendant la guerre, obtient ses meilleurs résultats dans les cantons de Gorze et de Forbach dont les deux têtes de liste, Edmond PSAUME et WAGHEMACKER, sont les conseillers généraux depuis septembre 1945[1]. En 1936, le candidat "indépendant populaire" proche de la S.F.I.O., Alexandre HOFFMANN, avait déjà atteint 33,7 % des inscrits au premier tour dans le canton de Forbach. Le troisième meilleur score obtenu dans le canton de Cattenom, 14,1 % des inscrits, s'explique en partie par la présence de Nicolas SCHULLER sur la liste socialiste. Employé comptable et domicilié à Volmerange-les-Mines où il recueille 43,75 % des inscrits, il avait été battu par Robert SCHUMAN, candidat R.D.M., aux élections cantonales de septembre 1945.

Avec 15 % des inscrits, le Parti communiste améliore légèrement sa position par rapport aux élections du 26 avril 1936 où il avait atteint 13,4 % des inscrits. Dans la région sidérurgique, la vallée de la Fensch, la vallée de l'Orne et le secteur de Thionville constituent ses fiefs les plus solides avec le canton de Metz-campagne où sont localisées les mines de fer, les usines sidérurgiques et métallurgiques d'Amnéville, d'Hagondange et de Maizières-lès-Metz et la fonderie d'Ars-sur-Moselle[2]. Dans le canton de Moyeuvre-Grande, le P.C. enregistre son meilleur pourcentage des inscrits, soit 37,8 %. Le bassin houiller est sa seconde zone de force. Dans les cantons de Forbach et de St-Avold, il obtient respectivement 17,2 % et 18,6 % des inscrits contre 16,5 % et 4,4 % au parti socialiste S.F.I.O.

---

1. Voir tome II, cartes p. 54 et 59.

2. Voir tome II, cartes p. 53, 58 et 153.

▪ Un département favorable à DE GAULLE au référendum[1]

En Moselle, les électeurs ont largement répondu à l'appel du général DE GAULLE en faveur d'une double réponse positive au référendum du 21 octobre 1945. A la première question 98,2 % des suffrages exprimés se prononcent pour une nouvelle République, soit 69,1 % des inscrits ; sur le plan national 96,4 % des suffrages exprimés, soit 72,9 % des inscrits, écartent définitivement les lois constitutionnelles de 1875. Les pourcentages maxima se localisent essentiellement dans les cantons où la participation électorale est très forte. A titre d'exemple, à Metz-ville[2] où le pourcentage de votants est de 86,6 %, le nombre de "oui" à la première question représente 77,2 % des inscrits. Tous les cantons où les pourcentages des "oui" dépassent 72,5 % des inscrits connaissent une participation électorale supérieure à 80 % des inscrits, à l'exception des cantons de Faulquemont et de Verny où les votants représentent cependant respectivement 78,7 % et 78,6 % des inscrits.

A la seconde question, un peu plus de 15 % des inscrits de la Moselle se prononcent pour le "non" contre 55 % pour le "oui". En Moselle, 48 141 électeurs (48 225 : chiffre rectifié) ont suivi l'appel du Parti communiste à une réponse négative à la deuxième question du référendum. Comme le P.C. totalise 47 143 suffrages aux élections, on peut supposer qu'un millier de Mosellans seulement se serait rallié à ses conceptions constitutionnelles. Les pourcentages maxima de "non" se localisent principalement dans les zones de force du P.C.

L'analyse des commentaires dans les journaux se révèle importante pour mieux cerner leur interprétation de l'irruption de la liste gaulliste sur la scène politique de la Moselle. Dans le camp des modérés et démocrates-chrétiens, *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz* célèbrent *"l'éclatant succès du M.R.P."*[3] et notent l'écrasement du parti radical par les trois partis également victorieux : M.R.P., socialistes et communistes. Dans *Le Lorrain* du 23 octobre 1945, l'éditorialiste Paul DURAND écrit : *Dans la Révolution réelle que nous traversons, il était fatal que soit broyé entre les deux principales conceptions modernes de la vie sociale et économique un vieil esprit bourgeois qui n'avait pas réussi à se rénover* [...]". Il insiste sur le très bon score enregistré par le M.R.P. sur le

1. Voir tome II, cartes p. 51 et 52.

2. Rappelons que Metz-ville regroupe trois cantons.

3. Le Lorrain, 22 octobre 1945.

plan national : *"Force neuve et jeune, le Mouvement républicain populaire a non seulement inspiré confiance, mais réveillé un très grand espoir, tant parmi les générations nouvelles que parmi ceux qui, malgré les déceptions passées, croient à la mission de la France dans le monde chrétien"* (nous soulignons). Bien que la liste d'Union gaulliste se soit présentée comme une rivale farouche lors de la campagne électorale, il additionne ses deux élus aux quatre élus de la liste SCHUMAN et en conclut que le département a su choisir le parti de l'Ordre et conserver *"ses idées claires et saines de toujours"*. Dans *Le Courrier de Metz* du 23 octobre 1945, Robert SCHUMAN retrace les nombreuses difficultés que sa liste a rencontrées au cours de la campagne électorale. Le quotidien bilingue, *Le Courrier de Metz*, n'a paru qu'à partir du 1er octobre 1945 ; il n'a donc bénéficié que de deux semaines de campagne tout-à-fait insuffisantes pour éclairer tous les électeurs et électrices. La dure bataille a été gagnée, mais *"la victoire n'est pas complète ni décisive"*. Il rappelle que la coalition R.D.M.-M.R.P. est allée au combat *"sans organisation politique"* et qu'elle disposait de moyens trop modestes face à ses deux principaux adversaires. Il reproche au Parti communiste et à l'Union gaulliste, sans les nommer, de ne pas avoir respecté les limitations imposées par la loi en ce qui concerne le nombre des affiches et des tracts. Il s'attaque particulièrement aux candidats gaullistes qui auraient fait un usage *"déloyal du nom du général de Gaulle"*.

Tout au long de la campagne électorale, *Le Républicain Lorrain* s'était résolument placé derrière le général DE GAULLE. Dans l'édition du 17 octobre 1945, Bernard DUPUY écrit un véritable panégyrique du président du Gouvernement provisoire de la République française : *"Cet honnête homme et ce chef, ce grand démocrate, ce législateur, se révèle chaque jour davantage un grand chef d'Etat. Souhaitons que les Français le comprennent dans les jours qui viennent"*. Dans l'éditorial du 21 octobre 1945, Charles HENRY, tout en se prononçant pour l'abrogation des lois constitutionnelles de 1875, insistait sur le fait que le pays voulait des *"hommes nouveaux"*, raisonnables et réalistes. Un article non signé du 23 octobre 1945, intitulé "Après les élections en Moselle" redessine les nouvelles frontières du paysage politique. Un bloc de 134 157 électeurs qui ont apporté leurs suffrages soit à la liste gaulliste, soit aux partis de gauche s'oppose aux 103 264 électeurs qui ont assuré la liste SCHUMAN-SEROT de leur confiance. La baisse d'audience d'une tendance nettement majoritaire dans l'entre-deux-guerres est à imputer *"à un désir manifeste d'une majorité d'électeurs partisans de l'unification de la législation*

française". Dans le même article, le journaliste constate un recul du Parti communiste, mais cette affirmation peut être contestée. Aux élections du 21 octobre 1945, le "parti d'extrême-gauche" obtient 15 % des inscrits contre 13,4 %, pourcentage atteint aux élections du 26 avril 1936 (premier tour).

Alors que les journaux cléricaux, en particulier *Le Courrier de Metz*, déplorent le tassement de la nuance modérée et "régionaliste" de l'entre-deux-guerres, *Le Républicain Lorrain* du 23 octobre 1945 se réjouit que ces premières élections générales après l'annexion allemande de fait aient révélé dans le département *"un déplacement des voix au profit d'une tendance plus nationale et plus gaulliste"*. Dans son numéro du 22 octobre 1945, *Le Républicain Lorrain* insiste sur le fait majeur de la première grande consultation électorale d'après-guerre. *"Sur le plan régional, on note en Moselle une opposition -beaucoup plus forte que l'on aurait pu l'espérer- de la coalition des gauches contre le bloc Schuman-Sérot, lequel profite cependant des dispositions du scrutin de liste"*.

Les élections générales du 21 octobre 1945, dessinent les contours du paysage politique de la Moselle de l'après-seconde guerre mondiale. A droite, la coalition R.D.M.-M.R.P. de tendance démocrate-chrétien modéré se partage les suffrages avec l'Union gaulliste, émanation de la Résistance locale. Les deux formations politiques qui ne sont pas encore structurées sur le plan local totalisent 52,8 % des inscrits contre 21,4 % aux partis de gauche. Les candidats gaullistes obtiennent leurs meilleurs résultats dans les cantons ruraux de langue française alors que la zone de force de la liste SCHUMAN s'étend sur les cantons ruraux germanophones.

A gauche, le Parti communiste avec 15 % des inscrits domine nettement le Parti socialiste qui n'atteint que 6,4 % des inscrits. Ses assises géographiques traditionnelles sont constituées par la région sidérurgique et le bassin houiller dans une moindre mesure.

3.2.8. Constitution de la fédération départementale de la Moselle du M.R.P.

Afin de faire face à la consultation électorale du 21 octobre 1945, Robert SCHUMAN avait lancé en septembre 1945 le Rassemblement démocratique de la Moselle. A la suite des succès remportés par la coalition R.D.M.-M.R.P. dans le département et le M.R.P. avec 23,9 % des suffrages exprimés sur le plan national, il donne son *"adhésion formelle au*

M.R.P. et à son programme" le 8 novembre 1945 sur papier de *"l'Assemblée constituante"*. Il souhaite faire entrer à la Commission exécutive *"un représentant des départements du Rhin et de la Moselle... pour faire valoir leur connaissance des affaires d'Outre-Rhin"* et revendique surtout une étude rapide des *"problèmes spéciaux"* des départements d'Alsace-Lorraine *"afin que nous ne soyons pas pris au dépourvus par un incident ou une manoeuvre adverse"*[1].

D'abord annoncé pour le 25 novembre 1945, le Congrès constitutif de la fédération de la Moselle du M.R.P. se déroule les 1er et 2 décembre 1945 à Metz, à la salle de l'Abbé Risse, une dizaine de jours avant le 2e Congrès national du M.R.P. assemblé du 13 au 16 décembre[2].

La première séance du congrès s'ouvre vers 15 heures. Les membres du comité provisoire de la section de Metz ainsi qu'une cinquantaine de délégués de section y assistent. Parmi les participants, on remarque la présence de conseillers généraux : Bertrand DE MAUD'HUY (du 2e canton de Metz), René JAGER (Fénétrange), Dr MULLER (Phalsbourg) et Antoine ROBEIN (Lorquin) ; de conseillers municipaux de Metz : Dr WILHELM et Dr WOLFF[3] et de personnalités comme SCHAFF, maire de Montigny-lès-Metz, M. KEIME et Mme SCIUS de Sarrebourg.

Après avoir rendu un vibrant hommage aux morts du M.R.P. dans la Résistance, René LEJEUNE, dirigeant du Mouvement en Moselle, annonce à l'assistance que la Moselle compte 1 000 adhérents, une vingtaine de sections organisées, une autre vingtaine en formation[4]. Le M.R.P. compterait 150 000 adhérents répartis en 2 000 sections et possède le second groupe parlementaire à l'Assemblée nationale avec 152 mandats. Robert BICHET, un des principaux dirigeants nationaux du M.R.P., rappelle dans son livre[5] que dès la fin de 1945, début 1946, la formation démocrate-chrétienne *"avait fait le plein de ses adhérents, qui se maintient jusqu'en 1947 pour décroître ensuite. Il y avait alors*

---

1. Robert BICHET, La Démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Jacques et Démontrond, 1980, 392 p. ; p. 80.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 20 novembre 1945.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 3 décembre 1945 et Le Courrier de Metz, 2-3 décembre 1945.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 3 décembre 1945.

5. Robert BICHET, La Démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Besançon, Jacques et Démontrond, 1980, 392 p. ; p. 219.

87 fédérations, près de 1 500 sections et 235 000 adhérents recensés[1]. Ce nombre ne concorde pas avec celui cité par Pierre LETAMENDIA et Jean-Marie MAYEUR. D'après ces deux historiens, le mouvement aurait atteint 125 000 adhérents en 1946 pour tomber à 25 000 en 1950[2].

René LEJEUNE insiste sur le fait que tout redressement moral du pays implique pour la classe politique la nécessité d'abandonner le conformisme habituel. Vice-présidente du comité-directeur provisoire, Melle THIRIOT de Metz pense que la femme peut, par le droit de vote accordé par l'ordonnance du 21 avril 1944, influer sur la reconstruction politique et morale de la France dans le sens d'un esprit de justice sociale. Le délégué du "comité directeur national", Marcel SCHERER, rappelle que le M.R.P. est un mouvement qui *"veut refléter les besoins de la cité"* et se différencier des anciens partis de gauche et de droite, partis de classe donc de lutte. Tout en étant une formation politique d'inspiration chrétienne, le M.R.P. n'est pas un mouvement confessionnel ; il tient à s'éloigner des cléricaux d'esprit étroit et entend sortir la politique de l'ornière du cléricalisme.

A la suite d'une vive discussion sur la constitution des listes de candidats M.R.P.-R.D.M. aux prochaines élections générales, René LEJEUNE conclut que Jules THIRIET et Emile ENGEL étant élus comme candidats M.R.P. aux élections du 21 octobre 1945 et Robert SCHUMAN ayant rallié le Mouvement, le Rassemblement démocratique de la Moselle n'a plus de raison d'être. C'est ainsi que le M.R.P. présentera une liste homogène aux élections à la seconde Constituante du 2 juin 1946 ainsi qu'aux élections législatives du 10 novembre 1946. De nombreux militants du M.R.P. avaient accueilli favorablement l'inscription de Robert SEROT au groupe des Républicains indépendants à l'Assemblée constituante élue le 21 octobre ; mal perçue par les "durs" du mouvement, la présence de l'"Indépendant"[3] en deuxième position sur la liste M.R.P.-R.D.M. avait été critiquée dans les

---

1. Au 2e Congrès national ouvert le 13 décembre 1945, Robert BICHET, secrétaire, annonce les mêmes chiffres, à l'exception du nombre de sections qui est de 1280. Voir L'année politique 1945, p. 381.

2. Jean-Marie MAYEUR, Des partis politiques à la démocratie chrétienne, XIXe-XXe siècles, Paris, A. Colin, 1980, 248 p. ; p. 165 ; et Pierre LETAMENDIA, La démocratie chrétienne, Paris, P.U.F., 1977 ("Que sais-je ?" n° 1692), 128 p. ; 51 p. : nombre d'adhérents du M.R.P. :

1945.....	81 000	1949.....	29 000
1946.....	125 000	1950	
1947.....	80 000	1951.....	25 000
1948.....	50 000		

3. Robert BICHET, op. cit., p. 70.

milieux ouvriers et paysans qui se seraient ainsi éloignés du M.R.P. le 21 octobre 1945.

Avant la mise en place définitive de la fédération départementale, le conseiller général de Phalsbourg, le Dr MULLER propose l'élection d'un comité d'organisation provisoire en attendant le ralliement de certaines notabilités départementales qui seraient suivies par la masse. L'assistance rejette à l'unanimité cette proposition comme contraire aux principes démocratiques auxquels le M.R.P. est profondément attaché. Le choix du corps électoral ne doit pas être guidé par le nom du candidat, l'électeur doit se prononcer sur l'idéal du Mouvement, basé sur les valeurs chrétiennes.

Le 2 décembre 1945, la Fédération de la Moselle du M.R.P. est constituée. Elle comprend un comité directeur qui compte 26 membres et qui comprend entre autres le maire de L'Hôpital, M. ARENDT, instituteur à Moyeuvre-Grande, un avocat de Metz et un rédacteur du *Lorrain* à Thionville. 9 conseillers généraux font partie du Mouvement. Le bureau est formé par : Robert SCHUMAN, élu par acclamation président de la fédération départementale, les quatre vice-présidents : STEIN, artisan à Metz, HOLWECK, instituteur à Froidcul (Moyeuvre-Grande), KEIME, commerçant à Sarrebourg, Melle THIRIOT, la trésorière, Melle WITTMEYER, et le secrétaire général, René LEJEUNE[1].

La Fédération du M.R.P. assure sa permanence au 26 rue Ladoucette à Metz. Elle compte sur l'appui des journaux *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz* pour faire progresser ses idées politiques.

L'adhésion au M.R.P. de Robert SCHUMAN le 8 novembre 1945 après son élection à la première Constituante a facilité le ralliement de nombreux membres de l'U.R.L. (Union Républicaine Lorraine), formation politique départementale de l'entre-deux-guerres fortement attachée au statut religieux et scolaire de l'Alsace-Moselle. Des trois grands partis, le M.R.P. était le plus à même d'assurer la défense du régime concordataire. Dans le programme défini par le Conseil national les 25 et 26 août et qui a servi aux candidats démocrates chrétiens, le M.R.P., *"parti de la famille"*, propose une vaste réforme du système scolaire où doivent s'harmoniser *"les deux principes essentiels consacrés par la tradition républicaine : liberté de l'enseignement, permettant le libre*

1. Le Lorrain, 3 décembre 1945 et ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 3 décembre 1945.

choix des familles, et laïcité, c'est-à-dire neutralité de l'Etat"[1]. Par la position favorable à l'école libre, le M.R.P. se présente aussi comme le meilleur défenseur potentiel de l'école confessionnelle contre les partis socialiste et communiste, qui prônent la suppression du régime concordataire d'Alsace-Moselle. Le Rassemblement démocratique de la Moselle peut donc être considérée comme une entreprise politique temporaire qui a permis à son fondateur, Robert SCHUMAN, de reprendre sa place sur l'échiquier politique du département.

En Alsace, les anciens de l'Union populaire républicaine (U.P.R.), parti régionaliste catholique et social, et de l'A.P.N.A. (Action Populaire Nationale d'Alsace), parti catholique national, ont décidé de constituer un parti républicain populaire d'Alsace en février 1945. Le P.R.P. est d'abord réticent à l'égard de l'intégration au M.R.P. pour mieux protéger le particularisme culturel fondé sur trois éléments : la langue, l'école et la religion[2]. Sous l'influence de dirigeants de l'ancienne U.P.R. comme H. MECK ou le chanoine MULLER, qui avaient passé la guerre à "l'intérieur", le P.R.P. rejoint le M.R.P. dès mai 1945, donc avant les élections à la première Constituante. La dissolution du Rassemblement démocratique de la Moselle au congrès constitutif de la fédération départementale du M.R.P. de décembre 1945 a été plus tardive que la fusion du P.R.P. d'Alsace au M.R.P.

---

1. Robert BICHET, La démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Jacques et Démontrond, 1980, 392 p. ; p. 72-73.

2. DOLLINGER Ph. (sous la direction de), L'Alsace de 1900 à nos jours, Toulouse, Privat, 400 p. ; p. 235-268 et François G. DREYFUS, Histoire de l'Alsace, Hachette, 423 p. ; p. 365 et suivantes.

4. LE TRIPARTISME : UNE REALITE EN MOSELLE EN 1946 ?

Quand le général DE GAULLE quitte la direction du gouvernement provisoire le 20 janvier 1946, les deux partis "marxistes", P.C.F. et parti S.F.I.O., détiennent à eux seuls la majorité absolue à la première Assemblée constituante ; mais les socialistes redoutant un tête-à-tête au pouvoir avec les communistes, exigent que le M.R.P. soit associé au nouveau gouvernement présidé par le socialiste Félix GOUIN.

Le 23 janvier, les trois principaux partis établissent une charte de collaboration affirmant leur accord pour *"éviter dans les controverses orales ou écrites, toute polémique de caractère offensant ou injurieux"* et pour *"développer au gouvernement, dans l'Assemblée, la presse ou le pays, un esprit de solidarité loyal pour la défense des décisions prises en commun au gouvernement"*[1]

4.1. Du refus du projet constitutionnel socialo-communiste aux élections du 2 juin 1946 à la seconde Constituante

4.1.1. Le rejet de la Constitution d'avril au référendum du 5 mai 1946

4.1.1.1. Les travaux de la Commission[2] de la Constitution

A forte prépondérance tripartite, la Commission de la Constitution élabore le projet de constitution du 4 décembre 1945 jusqu'au début du mois de mars 1946. En décembre 1945, les 42 membres avaient porté leur attention sur les points suivants : Assemblée unique qui élit le

1. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis) ; p. 152 ; et voir aussi L'année politique 1946, p. 530-531.

2. Cf. l'Année politique 1946, p. 25.

président de la République et le président du Conseil des ministres, abaissement à 20 ans de l'âge électoral, limitation des pouvoirs du président de la République.

Le conflit entre le général DE GAULLE et une partie de l'Assemblée sur la conception des rapports entre le Gouvernement et l'Assemblée se révèle particulièrement lors du débat du 1er janvier 1946 sur les crédits militaires. André PHILIP, S.F.I.O., en a demandé une réduction de 20 %, alors que son parti appartient à la majorité gouvernementale ; le général DE GAULLE trouve cette situation anormale[1]. Il se montre partisan d'un équilibre entre un pouvoir exécutif qui gouverne et une Assemblée législative qui le contrôle, mais ne le domine pas[1].

Le thème prédominant des campagnes politiques pour 1946 est défini. La Constitution va-t-elle instituer une Assemblée omnipotente avec un gouvernement qui ne serait qu'une émanation de la majorité, ou un régime parlementaire rénové avec équilibre des pouvoirs. Au sein de la Commission, à partir de l'affaire de Gaulle, les républicains populaires favorables à un gouvernement parlementaire respectueux du principe de la "séparation des pouvoirs" s'opposent aux socialistes et aux communistes qui préconisent un régime d'assemblée[2].

Fin novembre 1945, la Commission de la Constitution qui est présidée par le socialiste S.F.I.O. André PHILIP, a comme rapporteur général François de MENTHON, républicain populaire. Le 31 janvier, Guy MOLLET est élu président de la Commission de la Constitution et remplace André PHILIP qui devient ministre de l'Economie nationale et des Finances.

Le 11 janvier 1946, la Commission refuse d'inscrire dans le texte de la Déclaration des Droits la liberté de l'enseignement, par 24 voix contre 15 (M.R.P. en particulier). Le 11 février, elle maintient cette décision par 19 voix contre 17 et 2 abstentions, malgré l'émotion suscitée dans la presse modérée et catholique.

Le 15 janvier 1946, elle refuse de reconnaître des droits spéciaux à certaines collectivités et en particulier aux familles, par 25 voix contre 13 et 2 abstentions. Les articles concernant l'égalité de

---

1. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 519 p. (Thémis) ; p. 146-147.

2. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. (Etudes politiques économiques et sociales) ; p. 582-583.

l'homme et de la femme et les droits de la mère et de l'enfant sont rédigés et votés les 11 et 12 février. Dans *Le Lorrain* du 21 février 1946, Paul DURAND fustige *"le fossoyeur Pierre Cot"* dans un article intitulé "Ces messieurs ennemis de la famille" et regrette fortement que le vote familial n'ait pas été retenu par les constituants[1] : *"En attendant ces messieurs qui prétendent représenter la classe ouvrière se sont moqués de la plus belle manière des travailleurs. Le vote sera égal, ont-ils-dit ; ils ne veulent pas le vote familial. En conséquence, le travailleur -car c'est dans la classe laborieuse que l'on compte le plus de familles nombreuses- chargé d'enfants n'aura jamais, aux yeux de l'Etat de demain, plus d'importance que le gros jouisseur isolé".*

De concert avec les communistes, les socialistes reviennent sur des décisions prises en commun avec le M.R.P. en décembre 1945. Le 20 février, par 23 voix contre 17 (dont celles du M.R.P.), le "vote obligatoire" qui favoriserait particulièrement les modérés est supprimé[2]. Contre le M.R.P., la Commission décide de ne pas inscrire dans le texte le principe de la répartition proportionnelle réservé à la loi électorale.

Le 2 avril 1946, François de MENTHON donne sa démission de rapporteur général. Le 5 avril, Pierre COT, jeune chef radical de l'entre-deux-guerres, maintenant étiqueté "progressiste" et communisant, est élu rapporteur général.

- Débats mouvementés de l'Assemblée sur la *Déclaration des Droits de l'Homme*

A partir du 7 mars, l'Assemblée commence à examiner le texte de la *Déclaration des Droits* que la Commission lui propose.

Selon le rapporteur socialiste, Gilbert ZAKSAS, la Commission a élaboré une déclaration des droits qui n'énumère plus seulement les droits de l'homme, mais ajoute ceux du travailleur. Le 12 mars 1946, par la voix d'Edouard HERRIOT, les radicaux souhaitent introduire dans le projet constitutionnel le texte complet de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* du 26 août 1789. L'amendement est repoussé par 429 voix contre 119. Seuls, le groupe P.R.L., les radicaux, l'U.D.S.R., les républicains

---

1. "Par 22 voix contre 16, ces messieurs ont précisé que les représentants du peuple seraient élus au suffrage universel, "égal, direct et secret". Au cours de la discussion qui s'engagea, les 22 ont bien spécifié qu'ils entendaient par cette "égalité", exclure le vote familial".

2. L'année politique 1946, p. 29.

indépendants, deux députés M.R.P. l'ont appuyé. Lors de la même séance, R. CAPITANT propose qu'on remplace les quatre premiers articles du texte proposé par la Commission par les six premiers articles de la déclaration de 1789. L'amendement est refusé par 290 voix "marxistes" (socialistes et communistes) contre 261 voix "non-marxistes". Le M.R.P. a voté "pour"[1].

Les principaux débats à l'Assemblée portent sur trois points : la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement et le droit de propriété.

A propos de la liberté de la presse, les orateurs du P.R.L. et Edouard HERRIOT attaquent un texte qui en restreint les conditions d'exercice. Le premier alinéa de l'article 14 proposé par la Commission est le suivant : *"Tout homme est libre de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ; il peut, soit par la voie de la presse soit de toute autre manière, exprimer, diffuser et défendre toute opinion dans la mesure où il n'abuse par de ce droit notamment pour violer les libertés garanties par la présente déclaration ou porter atteinte à la réputation d'autrui"*. Lors de la séance du 14 mars, M. DEVEZE, au nom du M.R.P. propose de la remplacer par la formule suivante : *"Tout homme est libre de parler, d'écrire, d'imprimer, de publier et généralement de défendre toute opinion, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi"*. Le M.R.P. est battu ; l'amendement est repoussé par 326 voix contre 229. Selon le rapporteur, la liberté de la presse ne doit pas *"servir d'arme aux ennemis de la démocratie"*[2]. Toujours sur l'article 14 auquel l'article 24 est lié dans une discussion commune, le M.R.P. tente de faire prévaloir ses vues sur la liberté de l'enseignement dont la majorité de la Commission a rejeté l'inscription dans le texte de la *Déclaration des Droits*.

Le bâtonnier TEITGEN défend énergiquement l'amendement du M.R.P. La liberté d'enseignement est une liberté aussi importante que celle d'écrire et de publier. Le M.R.P. ne compte aucun détracteur de l'école publique dans ses rangs. *"Mais il peut être désirable de compléter l'enseignement moral de l'école laïque"*. Si la liberté de l'enseignement peut mettre en péril l'unité de la nation, *"que dire de la liberté de la presse et de la liberté des partis ?"* La tragédie de la liberté, c'est de remettre sans cesse tout en question devant la conscience des peuples, mais elle est aussi source de tous les perfectionnements. Le rétablissement de

---

1. Voir L'année politique 1946, p. 52.

2. Le Monde, 16 mars 1946.

l'unité française doit être basé sur le pluralisme vers lequel il faut s'orienter. L'orateur du M.R.P. préconise donc la réconciliation des deux grands spiritualismes qui ont nourri l'âme de la France : celui du christianisme et celui de la Révolution. Malgré ce discours et celui de Maurice SCHUMANN, l'amendement du M.R.P. est rejeté le 15 mars par 321 voix contre 222.

Mais cet échec du M.R.P. de n'avoir pas obtenu l'inscription de la liberté de l'enseignement dans le projet constitutionnel fait suite à une autre controverse assez vive sur l'article 13 qui consacre la séparation des Eglises et de l'Etat et la laïcité de l'enseignement public.

Lors de la séance du 14 mars, la Commission en propose la rédaction suivante : *"Nul ne peut être inquiété en raison de ses origines, de ses opinions ou croyances en matière religieuse, philosophique ou politique.*

La liberté de conscience et des cultes est garantie par la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes les croyances et de tous les cultes. Elle est garantie notamment par la séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi que par la laïcité des pouvoirs et de l'enseignement publics"[1]. La question était de savoir si le deuxième alinéa de l'article 13 s'appliquerait automatiquement à l'Alsace et à la Moselle. Au nom du M.R.P., Jacques FONLUPT-ESPERABER vote l'article 13 tout en considérant que le sort du régime concordataire et d'enseignement confessionnel ou interconfessionnel dans les trois départements d'Alsace et de Lorraine n'est pas réglé par le texte. Pour le député socialiste S.F.I.O. de Mulhouse, Jean WAGNER, député du Haut-Rhin, il ne peut y avoir *"plusieurs constitutions pour la France"*. Jacques BAUMEL, député de la Moselle, Union gaulliste, pense qu'il ne peut y avoir de réserve dans le vote de l'article, tout en souhaitant l'ouverture d'un débat sur la question si délicate de l'Alsace et de la Lorraine : "[...] *nous votons l'article pour l'ensemble du territoire français sans faire aucune discrimination entre ces départements français de l'Est, qui font partie de la France, et les autres départements français (applaudissements à gauche et sur divers bancs)"*[2]. Il considère que l'article 13 implique l'abolition du statut. Guy MOLLET, président de la Commission, recherche une solution de compromis : *"La commission est d'accord avec M. FONLUPT-ESPERABER pour estimer que le*

---

1. J.O. Débats parlementaires Assemblée nationale constituante - 2e séance du 14 mars 1946, 15 mars 1946, p. 768.

2. J.O. Débats A.N.C., 15 mars 1946, p. 769.

problème n'est pas résolu dans l'immédiat. Mais ce n'est pas le rôle des constituants de le résoudre. Ce qu'ont voulu les commissaires, c'est simplement créer pour le législateur de demain, l'obligation de respecter le texte"[1]. Cette déclaration ne rassure nullement François de MENTHON du M.R.P. qui est obligé de demander un scrutin sur cette question. Au nom du groupe communiste, Pierre MULLER s'associe à la déclaration de son collègue socialiste J. WAGNER : *"... je déclare que dans les trois départements de l'Est nous ne voulons plus qu'il y ait deux lois en France. Nous sommes Français. Les lois qui sont applicables à l'intérieur doivent être appliquées en Alsace et en Lorraine"*[1]. Henri MECK du M.R.P. insiste sur le fait que les collègues communistes et socialistes ne tiennent pas le même langage lorsqu'il s'agit des questions d'ordre social ou administratif et il leur donne raison. Les Alsaciens et les Lorrains sont très attachés à leur régime d'assurances sociales et à *"leur législation municipale qui date du vingtième siècle"*. Il termine subtilement ainsi son intervention : *"Ce qui est bon pour les administrations municipales et pour les assurances sociales ne saurait être mauvais pour des questions qui sont les plus sacrées pour nos populations (applaudissements au centre et à droite)"*[2].

Le renvoi à la Commission de l'article 13, demandé par la droite, le M.R.P., les députés algériens, est repoussé par 333 voix contre 211. Les députés U.D.S.R. d'Union gaulliste, R. CAPITANT, Jacques BAUMEL, ont voté avec les partis laïques. Le premier, porté comme ayant voté "pour", déclare avoir voulu voter contre le renvoi à la Commission. Tête de la liste gaulliste en Moselle en octobre 1945, Alfred KRIEGER n'a pas pris part au vote[3].

Par voie d'amendement, MM. Robert SCHUMAN, MECK, FONLUPT-ESPERABER et OBERKIRCH proposent alors de rédiger ainsi le deuxième alinéa de l'article 13, après les mots *"elle est garantie notamment"* : *"... par le maintien de la séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi que de la laïcité des pouvoirs et de l'enseignement public"*[4] (nous soulignons). Prenant la parole, le président de la Commission s'efforce d'apaiser le M.R.P., il précise que l'article 13 comporte, comme tous les autres articles du texte constitutionnel, l'obligation pour le législateur de demain d'appliquer le

---

1. J.O. Débats A.N.C., 15 mars 1946, p. 769.

2. J.O. Débats A.N.C., 15 mars 1946, p. 770.

3. J.O. Débats A.N.C., 15 mars 1946, p. 788-789.

4. J.O. Débats A.N.C., 15 mars 1946, p. 771.

texte. Il rappelle que l'article 3 stipule que *"les conditions de la liberté"*, faculté de faire tout *"ce qui ne porte pas atteinte aux droits d'autrui"*, *"sont définies par la loi"*. Les déclarations du président de la Commission suffisent à Robert SCHUMAN pour qu'il retire son amendement. L'élu démocrate chrétien de la Moselle tenait à affirmer que dans l'application des principes de la déclaration des droits, des *"problèmes de transition se poseraient certainement par la suite et exigeraient, pour leur solution, certaines modalités et précautions à fixer dans des lois spéciales"* librement débattues devant les assemblées législatives compétentes. A la suite d'un débat laborieux, l'article 13 a été enfin adopté par l'Assemblée constituante.

Toutefois, le vote de l'article 13 entraîne de vives protestations de la part de Mgr WEBER, évêque de Strasbourg, qui adresse un appel solennel au commissaire de la République Emile BOLLAERT. Au nom des catholiques de son diocèse qui forment la majorité de la population, il rappelle sa position sur la question du régime scolaire et religieux en Alsace et en Lorraine : *"1° La question du concordat, traité bilatéral et international, ne peut être réglée qu'en accord avec Rome. 2° La France nous a donné sa parole que notre statut scolaire ne serait modifié qu'en accord avec nous et qu'on ne nous ferait pas violence. Si nous sommes prêts à nous rallier à un statut scolaire nouveau établi sur le plan national, sauvegardant la liberté des parents par rapport à l'éducation religieuse de leurs enfants et maintenant les droits de nos congrégations religieuses enseignantes et méritantes, nous ne pourrions admettre que par une mesure oblique on résolve le problème contre nos volontés, sans nous avoir consultés et sans tenir compte de l'avis de nos parlementaires"*[1]. L'évêque de Metz, Mgr HEINTZ, fait siennes les déclarations de son homologue de Strasbourg et reviendra sur la question lors de la campagne du référendum.

Après les grandes discussions sur la liberté de presse, sur la liberté de l'enseignement et sur le régime spécial de l'Alsace et de la Lorraine, le dernier débat important est consacré au droit de propriété lors de la séance du 21 mars. Le problème est de savoir si la propriété est limitée aux *"biens garantis à chacun par la loi"*[2], ou si elle constitue un droit supérieur aux lois. M. BARDOUX (groupe paysan), M. DUPONT (P.R.L.) et M. COSTE-FLORET (M.R.P.) proposent des amendements affirmant que *"la propriété est l'héritage de droits sacrés"*[2]. Un texte de M. COTY qui va dans

---

1. Le Messin, 17 et 18 mars 1946.
2. Voir L'année politique 1946 , p.54

le même sens est rejeté par 296 voix contre 232[1]. Dans le projet de constitution, la propriété sera définie comme Robespierre l'avait déjà proposé en 1793[2].

4.1.1.2. Vers le projet constitutionnel socialo-communiste

Le 15 avril, l'amendement COSTE-FLORET est repoussé à l'Assemblée par 288 voix contre 260. Son auteur l'avait qualifié d'amendement limite qui posait le principe d'une dualité d'assemblées : *"Notre amendement a une importance analogue à celle de l'amendement WALLON. Vous devez dire si vous voulez un régime de gouvernement d'assemblée ou le véritable régime parlementaire"*. Désormais, les républicains populaires ont décidé de voter non au référendum prévu par la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics[3]. Les efforts de conciliation de Félix GOUIN, président du Gouvernement provisoire et Vincent AURIOL, président de l'Assemblée constituante, se révéleront vains. Le 19 avril, l'Assemblée adopte le projet de constitution de Pierre COT par 309 voix contre 249. La majorité comprend les communistes, les socialistes, les petits groupes apparentés aux deux formations "marxistes" et la majorité des députés d'outre-mer. Le M.R.P. est rejeté dans l'opposition avec les radicaux et les modérés. Il faut noter qu'Alfred KRIEGER[4], député gaulliste de la Moselle, n'a pas pris part au vote.

Le projet constitutionnel comprend 125 articles répartis entre dix titres et un préambule que constitue une *Déclaration des Droits de l'Homme*, plus longue et plus complète que celles de 1789 et 1793. La *Déclaration* est divisée en deux parties intitulées respectivement "Des libertés" et "Des droits économiques et sociaux"[5]. La Constitution proprement dite institue un "régime d'Assemblée" fortement calqué sur le modèle de la Convention : l'Assemblée nationale, assemblée unique, élit le président de la République (article 93) et le président du Conseil des

---

1. L'année politique 1946, p. 54. Résultats annoncés en séance ; en réalité, l'amendement de René COTY a été repoussé par 301 voix contre 244.

2. Jacques GODECHOT, Les Constitutions de la France depuis 1789, Garnier-Flammarion, 1970, 510 p. ; p. 361.

3. Jean-Jacques CHEVALLIER, op. cit., p. 583.

4. J.O. Débats A.N.C., n° 52, du 20 avril 1946, p. 2081-2082. Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 19 avril 1946. Scrutin n° 121 sur l'ensemble de la Constitution de la République française : nombre de votants 558, majorité absolue 280, pour l'adoption 309, contre 249.

5. Documents d'études : droit constitutionnel et institutions politiques : les institutions de la IVe République, sous la dir. de Georges BURDEAU, La Documentation Française, n° 10, octobre 1970.

ministres (article 76), elle a seule le droit de légiférer (article 66) et vote le budget.

Au contraire, les pouvoirs du président de la République sont fort restreints. Il est élu par l'Assemblée nationale pour sept ans, à la majorité des deux tiers aux trois premiers tours de scrutin, à celle des trois cinquièmes si cette majorité n'a pas été atteinte. Il dispose de la force armée (art. 98) ; il préside le Conseil des ministres (art. 99), le Conseil supérieur de la Défense nationale (art. 100) et le Conseil supérieur de la Magistrature. Mais en fait, il ne dirige pas le gouvernement. Il promulgue les lois dans les dix jours après leur transmission par l'Assemblée nationale ; au-delà de ce délai, le président de l'Assemblée procède à leur promulgation (art. 102). Tous les actes du président de la République doivent être contresignés par le président du Conseil des Ministres et par un ministre (art. 103).

L' Assemblée possède seule le pouvoir législatif, alors que le Conseil économique (art. 64) et le Conseil de l'Union française (art. 73) ne disposent que d'un droit consultatif très restreint. Elu pour quatre ans, le Conseil de l'Union française, simple "conseil de réflexion", examine pour avis les projets et propositions de loi qui lui sont renvoyés par le Conseil des ministres, par l'Assemblée ou sur sa demande. Si l'avis n'est pas conforme, l'Assemblée statue souverainement en seconde lecture sur les amendements proposés par le Conseil de l'Union française (art. 73)[1].

Le projet de constitution du 19 avril 1946 se résume dans la formule : *"un gouvernement par l'Assemblée"*[2]. Les communistes souhaitaient un mode d'organisation des pouvoirs publics caractérisé par la primauté d'une Assemblée unique et souveraine, l'Assemblée nationale.

4.1.1.3. Les enjeux au référendum du 5 mai 1946

Le projet constitutionnel établi par l'Assemblée élue le 21 octobre 1945 est soumis le 5 mai *"à l'approbation du corps électoral des*

---

1. Jacques GODECHOT, op. cit., p. 361-362.

2. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 p., 135 cartes (collection Thémis : Textes et documents) ; p. 39.

citoyens français, par voie de référendum"[1]. Une seule question est posée : *"Approuvez-vous la Constitution adoptée par l'Assemblée nationale constituante ?"*[2]. Si la réponse positive l'emporte, la Constitution est promulguée. Dans le cas contraire, il est procédé à l'élection d'une nouvelle Assemblée constituante.

Du fait qu'il soit voté par les seuls partis de gauche à l'Assemblée constituante, le projet monocamériste sera vivement discuté au cours de la campagne du référendum. Approuver le projet, c'est se prononcer pour un gouvernement bipartite communiste-socialiste dominé par une Assemblée omnipotente à prépondérance communiste ; le refuser, c'est s'opposer au risque d'instauration d'une démocratie populaire en France.

En Alsace-Moselle, les partisans du statut religieux et scolaire redoutent également l'entrée en vigueur d'une Constitution dont l'article 13 constitue une menace potentielle pour le régime concordataire et l'enseignement confessionnel.

A priori, le projet devrait être approuvé par la majorité des citoyens français ; le vote de l'Assemblée ne traduit-il pas le rapport des forces ?[3]. Aussi, le M.R.P. soutenu en Moselle par ses deux organes de presse *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz* et le P.R.L. grâce au *Messin*, décident de mener une campagne virulente hostile à la promulgation de la Constitution d'**avril**.

4.1.1.3.1. Le camp des "oui"

Artisan du projet constitutionnel, le Parti communiste entend faire triompher le "oui". La fédération de la Moselle peut compter sur 6 500 adhérents environ, regroupés dans 58 sections locales. A ce nombre s'ajoute les sections communistes formées par les étrangers essentiellement italiens et polonais ; le parti totalise 9 500 membres[4]. Les sections communistes les plus importantes numériquement se concentrent dans la vallée de l'Orne (Moyeuvre-Grande : 565 ; Hagondange : 345 ; Amnéville :

---

1. Loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics, J.O. du 3 novembre 1945, p. 7159.

2. J.O. du 20 avril 1946, p. 3310.

3. René REMOND, Notre siècle (1918-1988), Fayard, 1 016 p. ; p. 385.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Moselle, 30 avril 1946.

275 ; Rombas : 180). Le nombre d'Italiens et de Polonais affiliés au parti à Hagondange s'élève à 150.

Tout au long de la campagne électorale, le P.C.F. s'inscrit dans la tradition républicaine. Dans le texte des affiches apposées à Clouange, Vitry-sur-Orne et Moyeuvre-Grande, il est fait référence à GAMBETTA :

"GAMBETTA AURAIT DIT OUI
Le Sénat c'est le geôlier de la République
Le Parti communiste Français, Léon Gambetta héritier et continuateur des fondateurs de la République vous appelle à assurer la victoire de la démocratie
Sans abstention, tous en masse dites "OUI"
Vive la France, Vive la République démocratique, laïque et sociale

Le Parti communiste Français"[1].

D'abord adversaire de la Chambre haute, GAMBETTA assura cependant le vote des lois constitutionnelles de 1875 en acceptant le Sénat, ce *"Grand Conseil des communes françaises"*[2] qui devait contribuer à enraciner la République dans la France rurale.

Le Comité central du Parti communiste français exhorte tous les républicains à ne pas renier la Constitution acceptée par la majorité des députés de l'Assemblée nationale constituante. L'enjeu du référendum est réduit *"à un combat entre le passé et l'avenir, entre la République et la Réaction"*. Le 5 mai, la France héritière des grandes révolutions de 1789, de 1848 et de 1871, *"la France des grandes traditions républicaines et révolutionnaires"* triomphera pour que vive *"la République, démocratique, laïque et sociale"*[3]. Le Parti de la Renaissance Française apparaît comme le parti de l'ordre face aux partisans du "non" qui veulent faire prolonger l'organisation provisoire des pouvoirs publics. Dire oui, c'est assurer la stabilité institutionnelle à la France ; c'est voter pour la prospérité économique, l'indépendance et la grandeur de la France.

A la Libération, le Parti communiste se proclame le parti des *"75 000 fusillés"*. Incarnation du patriotisme, il tente de déconsidérer les

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Thionville, 30 avril 1946.

2. Jean-Marie MAYEUR, La vie politique sous la Troiième République (1870-1940), Paris, Editions du Seuil, 1984, 450 p. (Collection Points Histoire, H 73) ; p. 55.

3. La Voix de la Moselle, 25 avril 1946.

adversaires du projet constitutionnel en mettant en doute leur attitude au point de vue national pendant l'Occupation. Les affiches apposées dans le secteur de Sarreguemines sont une illustration de cette tentative[1]. Les communistes rappellent le passé pétainiste du *Lorrain* :

> *"Le Lorrain qui écrivait en 1941 "EN Pétain, Lorrains et Messins aperçoivent la France de leurs voeux" répondra NON à la Constitution.*
> *Patriotes Mosellans, pour que ne se renouvelle pas la trahison du 10 juillet 1940 vous répondrez OUI à la Constitution*
> *P.C.F., Fédération de la Moselle"*

L'encart de *La Voix de la Moselle* des 27 et 28 avril 1946 met en cause les sympathies de l'éditorialiste du *Lorrain* pour le régime de Vichy :

> *"Le Lorrain de Paul Durand a dit OUI à Vichy*
> *mais dira NON à la République*
> *Mosellans qui avez dit NON à Vichy*
> *vous direz "OUI"*
> *à la République, à la France"*

Le Messin qui appuie le Parti républicain de la Liberté n'est pas épargné ; le P.C. insiste sur le contenu de l'éditorial du quotidien, paru le 22 août 1936, et intitulé *"Vingt-deux ans après... TOUT PLUTOT QU'UNE FRANCE révolutionnaire et soviétisée... nous disent des patriotes lorrains"* ; le message du texte d'une affiche est sans ambiguïté :

> *"Qui répondra NON à la Constitution*
> *Le P.R.L. soutenu par Le Messin qui avait écrit le 22 août 1936*
> *"Plutôt que de vivre dans une France humiliée, nous préférons être des Allemands"*
> *Tous les patriotes mosellans ne peuvent répondre que OUI au référendum"*[2]

DE WENDEL, le patron de la sidérurgie lorraine, fait l'objet de toutes les attaques. Comme il représente "l'anti-France", les patriotes mosellans ne peuvent qu'approuver la Constitution. Le texte de l'affiche

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 4 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 4 mai 1946. Emile REILAND, "Plutôt Hitler que le Front Populaire", Cahier n° 12 du Cercle Jean Macé, 1er trim. 1984.

qui suit résume les contenus d'autres affiches et développe leurs arguments répétitifs en faveur du "oui" :

"Le 3 juillet 1940 DE WENDEL écrivait au commandant militaire allemand

"Le but que nous nous sommes proposés concorde en tous points à celui du gouvernement allemand".

DE WENDEL répondra NON à la Constitution.

Patriotes mosellans, la situation est claire.

Nous allons répondre OUI à la Constitution.

P.C.F. Fédération de la Moselle"[1].

Tous les arguments précités pour la Constitution sont développés par les orateurs communistes et repris dans l'article de *La Voix de la Moselle* du 26 avril 1946 intitulé "Pourquoi nous dirons oui" ; les adversaires du "oui", *"les de Wendel, les Schuman, Sérot, vychissois notoires, les Joseph Denais, les P.R.L., les M.R.P."* y sont dépeints comme de dangereux réactionnaires et des *"éternels ennemis de la République et de la France"*.

Les manifestations du 1er mai organisées par la C.G.T. à l'occasion de la fête du Travail ont permis à la fédération du P.C.F. de mobiliser ses sympathisants et de répandre sa consigne de vote et ses mots d'ordre. A Amnéville, la manifestation qui compte 3 000 personnes regroupe les comité locaux de la C.G.T. d'Hagondange, d'Amnéville, de Mondelange, Talange, Vitry-sur-Orne, Rombas et Clouange. A Moyeuvre-Grande, les orateurs communistes dont Anna SCHELL, maire, prennent la parole devant une assemblée de 2 000 à 2 500 personnes environ[2]. A Audun-le-Tiche, le meeting du 1er mai rassemble 400 personnes[3]. A Rombas, le 3 mai 1946, les maires de Rombas et de Clouange, BARBIAN et MARANI exposent à 800 personnes l'activité des ministres communistes, insistant sur la nécessité de la nationalisation de la sidérurgie et l'épuration *"des hautes classes sociales"*[4]. Si les réunions de propagande organisées par le P.C.F. sont bien fréquentées dans ses fiefs traditionnels, elles le sont nettement

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 4 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : commissaire de police, chef de la circonscription de Moyeuvre-Grande au sous-préfet de l'arrondissement de Thionville, 1er mai 1946.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Audun-le-Tiche, 1er mai 1946.

4. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 4 mai 1946.

moins dans les zones rurales. Les réunions du 28 avril 1946 dans les villages de la vallée de la Seille n'ont pas obtenu le succès escompté : Solgne : 15 personnes ; Saint-Jure : 20 personnes ; Louvigny : 40 ; Verny : 15 et Cherisey : 10 personnes[1].

Dans *La Voix de la Moselle* du 2 mai 1946, Raymond HUMBERT exhorte Mosellans et Mosellanes à voter *"oui" "pour l'introduction définitive des lois françaises"* dans leur département. Les populations laborieuses de la Moselle qui ont fêté *"dignement le premier choix"* protestent contre *"la décision des députés de la trahison : les Schuman et autres Sérot, de maintenir le statut local pour les régions recouvrées"*.

En Moselle, le Parti communiste est la principale force politique qui mène la bataille pour le "oui" ; le parti socialiste S.F.I.O. au nombre d'adhérents plus réduit et à l'audience électorale plus restreinte n'organise que quelques réunions de propagande. A Pontpierre, THIL, secrétaire du parti S.F.I.O. de l'arrondissement de Boulay affronte une assemblée de 50 personnes plutôt hostile au projet constitutionnel[1]. Une autre réunion organisée par le parti socialiste à Filstroff le 2 mai 1946 rassemble 70 personnes devant lesquelles THIL prend position pour l'introduction intégrale des lois françaises en Alsace-Moselle ; une trentaine de personnes y aurait adhéré au parti[2]. A Borny, le 3 mai, Edmond PSAUME réunit seulement 20 personnes[3].

Le Comité central du P.C.F. avait proposé aux socialistes d'organiser une campagne électorale commune ; mais le 24 avril, le comité directeur du parti socialiste, par la voix de Daniel MAYER, rejette la proposition communiste en estimant *"qu'il est de l'intérêt même du vote que le pays doit émettre pour la constitution de la République, que chaque parti et chaque organisation fasse sa campagne en toute indépendance de doctrine et d'attitude politique"*[4].

Au cours de l'Assemblée générale des secrétaires et délégués de sections qui s'est tenu le 21 avril à Metz, la tactique et la propagande électorale sont à l'ordre du jour. Toute unité d'action avec le P.C.F. en

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 4 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Boulay, 3 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, information du 4 mai 1946.

4. Cf. L'année politique 1946, p. 122.

vue du référendum est rejetée[1]. Cette consigne n'est pas suivie à la lettre par le maire socialiste de Forbach, Waghemacker. Le 3 mai 1946, en compagnie du maire communiste de Merlebach, celui-ci expose le programme de son parti devant une assemblée de 150 auditeurs réunis à la salle Hesse de St-Avold[2]. C'est le nombre le plus élevé de participants à une réunion organisée à l'initiative du Parti socialiste, que nous avons relevé au cours du dépouillement des rapports des renseignements généraux concernant la campagne électorale pour la consultation du 21 octobre 1945.

Dans un texte publié dans *Le Républicain Lorrain* du 2 mai 1946, le secrétaire général de la fédération de la Moselle du parti socialiste S.F.I.O., Edmond PSAUME, vante les mérites de la nouvelle Constitution : elle consacre l'égalité politique des hommes et des femmes, ..."*elle prévoit et permet la participation des travailleurs aux fonctions de direction et de gestion des entreprises privées et des services publics, c'est-à-dire complète la démocratie politique par la démocratie économique*". Approuver le projet constitutionnel, c'est se prononcer "*pour les dispositions qui assurent à la fois la souveraineté du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif et la stabilité gouvernementale, également nécessaires au plein épanouissement de la démocratie*". Il faut également voter oui "*pour en finir avec le régime de l'incertitude et du provisoire*"[3]. Le Parti socialiste n'a pu mener qu'une campagne extrêmement modeste puisqu'il ne dispose pas d'un quotidien comme le Parti communiste avec l'organe bilingue *La Voix de la Moselle*.

4.1.1.3.2. Le camp des "non"

La campagne pour le "non" est essentiellement animée par le M.R.P. qui dispose de deux grands quotidiens pour sa propagande politique : *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*. Rappelons que le M.R.P. a négocié toutefois jusqu'au bout avec les deux autres composantes "marxistes" de la coalition tripartite pour éviter la division de la France en deux blocs[4]. Dans une déclaration intitulée "Pourquoi nous disons "non" ? Pour sauver la

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris, 30 avril 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. information, Forbach, 4 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 2 mai 1946.

4. Voir L'année politique 1946, p. 122.

démocratie" et publiée dans *Le Lorrain* du 4 mai 1946, Emile ENGEL, député et syndicaliste C.F.T.C., insiste sur le fait que *"le M.R.P. a déployé avec acharnement tous les efforts jusqu'au bout, jusqu'au jour même du vote définitif pour rendre acceptable le texte constitutionnel"*.

Au cours d'une réunion tenue le 27 avril 1946 à Paris, les députés M.R.P. des trois départements recouvrés, décident de rédiger une déclaration commune dans laquelle ils prennent position contre la Constitution et la modification du statut religieux et scolaire d'Alsace et de Moselle[1]. Elle paraît dans *Le Lorrain* des 30 avril et 1er mai 1946 sous le titre significatif : "L'impossible constitution. La grande majorité des députés de Lorraine et d'Alsace dit : NON". Les députés démocrates chrétiens constatent que *"si ce projet accorde théoriquement certains droits à l'individu, il ne reconnaît aucun droit propre à la famille"* et regrettent que la liberté de l'enseignement ait été *"délibérément exclue de la Déclaration des Droits"*. Ce projet constitutionnel qui institue un régime d'assemblée risque *"d'engager la France dans une voie qui, par la dictature de la majorité, conduit tout droit à l'instauration d'un régime totalitaire"*[2]. Par ailleurs, ils redoutent particulièrement *"l'introduction pure et simple dans les départements recouvrés de la législation "laïque"..."*.

Pour Paul DURAND, l'éditorialiste du *Lorrain*, le texte de la Constitution a été rédigé d'une telle manière que *"les pires ennemis"* de la *"civilisation occidentale"* pourront imposer leurs idées, *"sans même avoir l'air de commettre une illégalité"*[3]. Les deux quotidiens M.R.P., *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*, et *Le Messin*, P.R.L. (Parti Républicain de la Liberté), ne cessent pas d'exhorter leurs lecteurs à repousser le projet constitutionnel socialo-communiste assimilé à *"une amorce de régime dictatorial"*[4]. La France souhaite une constitution qui ne soit pas incompatible avec sa tradition *"chrétienne et républicaine"* (*Le Courrier de Metz*, 25 avril 1946). Paul DURAND insiste sur le fait que les six députés de la Moselle opposés à la Constitution, trois M.R.P., un "indépendant" et

---

1. ADM, 1330 W 95 : information R.G. Metz, 29 avril 1946.

2. La déclaration parue dans Le Lorrain des 30 avril et 1er mai 1946 est signée par : Robert SCHUMAN, E. ENGEL, R. SEROT et Jules THIRIET, députés de la Moselle ; Henri MECK, Alfred OBERKIRCH, Pierre PFIMLIN, Albert SCHMITT et Joseph SIGRIST, députés du Bas-Rhin ; Jacques FONLUPT, André BAS et Joseph WASMER, députés du Haut-Rhin. Publication du même appel en allemand dans Le Courrier de la Sarre du 2 mai 1946.

3. Le Lorrain, 26 avril 1946, éditorial intitulé "Les conséquences du OUI et les suites du NON".

4. Le Lorrain, 25 avril 1946, éditorial intitulé "Un arc-en-ciel. Le "NON" représente le bon sens".

deux U.D.S.R., appartiennent à trois tendances politiques différentes et adoptent pourtant la même réponse. Le "non" représente donc le bon sens. Dans son "Epître aux électrices" du *Lorrain* du 2 mai 1946, il reproche aux communistes et aux socialistes d'instaurer le *"monopole de l'enseignement où l'enfant recevra un coeur étatiste, une âme étatiste"*, et d'avoir refusé d'inscrire la *"stabilité familiale"* dans la Constitution de demain.

La crainte d'une Assemblée omnipotente aux mains du Parti communiste, premier parti de France aux élections du 21 octobre 1945, est un argument constamment brandi en faveur du NON. Il faut éviter l'établissement de *"la dictature rouge, un nazisme qui n'aurait fait que changer de couleur ?"* (*Le Lorrain*, 23 avril 1946). Un peuple attaché à une Constitution garantissant ses libertés ne veut pas de la Constitution socialo-communiste, *"pas plus de faucille et de marteau que de croix gammée"* (*Le Lorrain*, 24 avril 1946)[1]. Emile ENGEL dit *"NON"* à un gouvernement d'Assemblée *"dont les membres ne seraient que les "commis" de cette même assemblée"*, et invoque l'exemple de la Convention qui s'est terminée tragiquement par Thermidor et le 18 brumaire, *"c'est-à-dire la dictature !"*[2]. L'enjeu de taille est volontairement dramatisé. Pour *Le Courrier de Metz* du 27 avril 1946, les Lorrains qui ont subi *"cinq ans d'esclavage et de brimades"* diront "NON" *"à une Constitution qui enchaîne"* toutes les libertés. Dans le numéro du 30 avril 1946, le même quotidien cite sous la rubrique "Echos de Paris" le journal socialisant *Combat*, qui, tout en portant en exergue *"De la Résistance à la Révolution"*, fait campagne contre le "oui" et écrit : *"Il* [le "non"] *témoignerait qu'aujourd'hui, comme hier, la France demeure attachée par-dessus tout à la liberté"*. *Le Messin* prête aux *"chefs du grand mouvement révolutionnaire"* la volonté de *"supprimer la propriété individuelle et d'instaurer le pouvoir discrétionnaire, la dictature du prolétariat"*[3] ; ils ont l'intention de détruire toutes les libertés : la liberté de la presse, la liberté du commerce et la liberté de l'enseignement, d'abolir tous les cultes religieux et de s'attaquer à la famille en supprimant le mariage[4]. Dans *Le Messin* du 4 mai 1946, les agriculteurs sont invités instamment à repousser

---

1. Le Lorrain, 24 avril 1946, éditorial intitulé "Où est le Souverain ? En haut ou en bas ?" et signé par Paul DURAND.

2. Le Lorrain, 4 mai 1946. Déclaration d'Emile ENGEL intitulée "Pourquoi nous disons "non" ? Pour sauver la démocratie ?".

3. Le Messin, 30 avril 1946, article intitulé "Pourquoi il faudra voter "non"" et signé par Henri GODMARD.

4. Le Messin, 30 avril 1946, Idem ; et Le Messin du 3 mai 1946, article intitulé "Etes-vous Communiste ?".

"une Constitution rédigée par des hommes qui préparent sournoisement l'expropriation foncière"[1].

En résumé, pour *Le Lorrain*, *Le Courrier de Metz* et *Le Messin*, le référendum consiste à voter pour ou contre le communisme. L'approbation du projet socialo-communiste pourrait nuire au bon déroulement et au succès des négociations que mène Léon BLUM à Washington pour obtenir le financement de la Reconstruction[2]. Les Accords BLUM-BYRNES du 28 mai 1946 liquident les créances de guerre jusqu'à concurrence d'un peu moins de 3 milliards de francs et assurent à la France un crédit de 650 millions pour ses achats aux Etats-Unis ; en contrepartie de cette aide exceptionnelle, le pays abandonne les contingents d'importation protégeant la production française. Dans sa rubrique "Echos de Paris", *Le Courrier de Metz* du 26 avril 1946 met en évidence les conséquences d'un triomphe du "oui" : *"La France n'aura pas un sou [...] avant les élections. Et si M. Thorez sortait vainqueur de la lutte électorale, ce qui d'ores et déjà paraît de plus en plus improbable, les Américains nous enverraient paître [...]"*. *Le Messin* du 2 mai 1946 lie étroitement la réussite de la mission de *"l'ambassadeur extraordinaire"*[3] au résultat du référendum : *"Les Américains nous observent et ils attendent le résultat du scrutin de dimanche prochain pour savoir s'ils doivent ou non accorder à M. Léon Blum les crédits, c'est-à-dire les denrées alimentaires dont nous avons un urgent besoin"* (nous soulignons). Dans son numéro du 3 mai 1946, *Le Messin* réduit l'enjeu à un choix de société et de civilisation. L'ouvrier américain dispose d'une salle de bain et d'une automobile alors que la classe ouvrière soviétique est *"privée du confort le plus élémentaire, utilisé chez les peuples civilisés"*[4].

=▪=

Le second thème qui domine largement la campagne contre le projet d'avril est la défense du statut scolaire et religieux de l'Alsace-Moselle

---

1. Le Messin, 4 mai 1946, article intitulé "Paysans français, ne vous laissez pas prendre au piège !" et signé Henri GODMARD.

2. Jean-Pierre RIOUX, La France de la Quatrième République. I. L'ardeur et la nécessité (1944-1952), Paris, Ed. Seuil, 1980, 315 p. ; p. 125-126. Jean LACOUTURE, Léon Blum, Seuil, 1977, p. 531-533. G. ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. (Les grandes Etudes contemporaines) ; p. 140-141.

3. Jean LACOUTURE, op. cit., p. 531.

4. Le messin, 3 mai 1946, article "Etes-vous communiste ?".

dont l'existence est menacée par les principes adoptés dans la *Déclaration des Droits*.

Après le débat de la Constituante en mars 1946 sur l'article 13 de la Constitution, l'évêque de metz, Mgr Joseph Jean HEINTZ, avait fait sien l'appel que l'évêque de Strasbourg, Mgr WEBER, avait adressé à M. BOLLAERT, commissaire de la République[1]. Dans la lettre pastorale du 25 mars 1946 lue à toutes les messes célébrées dans toutes les paroisses du diocèse le dimanche 31 mars 1946, il exprime la solidarité totale des catholiques lorrains avec leurs frères de France à l'occasion d'une *"Journée de la Liberté Scolaire"* organisée le même jour[2]. Cette manifestation entreprise par le Comité national de l'Enseignement Libre, les Associations de Parents d'Anciens Elèves, les mouvements d'Action catholique s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale des catholiques de France pour la défense de la liberté scolaire. Les catholiques français protestent contre la situation scolaire qui leur est faite pour plusieurs raisons. La liberté de l'enseignement telle qu'elle existe ne peut être exercée qu'au prix de lourds sacrifices pécuniaires. En France où l'Etat s'est proclamé laïque, l'école laïque gratuite ne s'adresse qu'aux citoyens qui veulent une éducation sans Dieu pour leurs enfants ; ceux qui veulent l'école avec Dieu sont obligés d'en faire les frais. Tout en reconnaissant que les lois contre les congrégations religieuses[3] toujours existantes ne sont plus appliquées depuis le début de la guerre de 1914, l'évêque de Metz note que la loi instituant l'école laïque est la première en date des lois anticléricales. Français à part entière ayant versé leur sang lors des deux guerres mondiales et participé à la résistance, les catholiques ne veulent plus être considérés comme des citoyens de seconde classe et s'indignent que le principe de la liberté de l'enseignement n'ait pas été inscrit dans le texte de la *Déclaration des Droits*. Mgr HEINTZ poursuit son exposé en reprenant intégralement la déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France du 13 mars 1946 sur l'enseignement libre. Résolu à sauver la liberté d'enseignement par tous les moyens, l'épiscopat français y invite les familles à s'organiser autour de leurs écoles en Comités scolaires familiaux, souhaite donner un statut à la liberté d'enseignement

---

1. Le Messin, 17 et 18 mars 1946.

2. Le Lorrain, 4 avril 1946.

3. La loi du 2 juillet 1901 sur les associations introduit la liberté des associations laïques non professionnelles, les congrégations doivent solliciter une autorisation à l'Etat, et la loi du 7 juillet 1904 interdit l'enseignement à toutes les congrégations même autorisées. Il fallait limiter l'emprise de l'Eglise sur la jeunesse française.

et se déclare prêt à examiner sur ce point *"toute solution loyale qui assurerait les droits de la famille, de l'Eglise comme de l'Etat"*.

Au nom des catholiques lorrains, l'évêque de Metz s'associe pleinement à la campagne des catholiques français. Il veut ainsi mobiliser ses fidèles contre le projet constitutionnel qui constitue une menace pour leurs libertés religieuses, similaire à celles de 1924 et de 1937[1]. Au nom des milliers de catholiques lorrains, il proteste vivement contre l'usage du slogan de l'assimilation que les ennemis de leur foi font contre eux au sujet de l'école. *"Pour la cause sacrée de l'école chrétienne"*, il demande à ses fidèles de prier *"Notre-Dame"* pour garder *"la Lorraine fidèle à sa foi !"* et sauver *"la France des périls de l'athéisme !"*[2].

La lettre pastorale de l'évêque de Metz destinée à ses fidèles contient les principaux arguments en faveur d'une réponse négative au référendum constitutionnel, qui sont analysés, développés ou repris par toute la presse catholique locale et les dirigeants du M.R.P.

Co-directeur du *Lorrain* avec Paul DURAND, le chanoine Jules ANNESER, dans son éditorial intitulé "La liberté est indivisible" du 31 mars-1er avril 1946, rappelle que le texte constitutionnel, s'il est approuvé le 5 mai par le corps électoral, mettra en cause *"le fondement même de l'enseignement et de l'éducation chrétienne de la jeunesse"*. Pour lui, le rôle de l'Etat consiste à veiller que tous les parents puissent exercer *"le droit imprescriptible"* de donner à leurs enfants *"une éducation conforme à leur idéal"*. L'enfant n'étant pas le produit de l'Etat, l'école est au service de la famille, avant d'être un organisme d'Etat.

Dans sa rubrique "Echos de Paris" du 4 mai 1946, la rédaction du *Courrier de Metz* repousse fermement *"une introduction pure et simple et sans retouche de l'école dite laïque"* et menace d'une riposte instantanée toute majorité d'une assemblée souveraine, unique, qui imposerait l'école sans Dieu : *"Nous n'hésitons pas à le dire à ceux qui ont charge de diriger les destins d'une grande nation comme la nôtre : demain, si le long de la frontière franco-sarroise, vous sortez le crucifix des écoles, si vous chassez les soeurs des classes, si vous abolissez l'enseignement religieux qui est cher au coeur de chaque Lorrain, vous aurez provoqué le combat et vous l'aurez"*.

---

1. Président du Conseil, présentant le nouveau gouvernement le 17 juin 1924, Edouard HERRIOT souhaitait "introduire en Alsace et en Lorraine l'ensemble de la législation républicaine", donc supprimer le régime concordataire et le statut confessionnel de l'école dans les départements recouvrés. Un décret du 10 octobre 1936 fixant les conditions d'application, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, de la loi du 9 août 1936 relative à la prolongation de la fréquentation scolaire, soulève des vagues de protestations en Alsace-Lorraine. Lors d'une réunion à Metz, le 13 février 1937, 101 parlementaires et conseillers généraux d'Alsace et de Lorraine rappellent "leur hostilité au décret et leur attachement au statut particulier" (voir Raymond POIDEVIN, Robert SCHUMAN, homme d'Etat (1886-1963), Paris, Imprimerie nationale, 1986, 525 p. ; p. 78-80). Le décret est annulé par un arrêt en Conseil d'Etat du 3 décembre 1937 ; voir Jules REGULA [...], Le droit applicable en Alsace et en Lorraine (recueil-index des textes législatifs et réglementaires), Paris, Dalloz, 1938, 701 p. + 245 p. ; p. 158-159.

2. Le Lorrain, 4 avril 1946. Lettre pastorale de S. Exc. Mgr l'Evêque de Metz : "La Journée de la Liberté Scolaire", p. 1.

La liberté de l'enseignement et le maintien de l'école confessionnelle d'Alsace-Moselle sont des thèmes amplifiés dans les discours tenus par les orateurs du M.R.P. lors des réunions de propagande. Au mois d'avril, le M.R.P. organise des réunions à Rosselange, à Sierck-les-Bains, à Hettange-Grande, à Aumetz et à Fontoy. Le nombre des auditeurs oscille entre 100 et 150 dans chaque localité. Instituteurs à Moyeuvre-Grande, Joseph ARENDT, directeur de la propagande du M.R.P. pour la Moselle, et Camille HOLVECK, secrétaire responsable de la section M.R.P. de Moyeuvre-Grande, sont les principaux orateurs du mouvement[1]. Ils se déclarent en faveur de l'introduction progressive en Alsace-Moselle des lois françaises, mais *"remaniées préalablement dans un sens plus libéral et du maintien de la liberté de l'enseignement"*[2].

A la veille du référendum, le 3 mai 1946, à Thionville, 550 à 600 personnes assitent à une réunion organisée par le Mouvement républicain populaire[3]. Robert SCHUMAN en offre la présidence à René SCHWARTZ, avocat et maire de Thionville, qui l'accepte tout en déclarant qu'il n'est inscrit à aucun parti politique. Joseph ARENDT défend énergiquement le programme du M.R.P. qui est seul capable d'assurer le bien-être du travailleur ; parti du peuple, il n'est nullement la machine à ramasser les pétainistes. Député de la Moselle et président de la Commission des Finances à l'Assemblée constituante, Robert SCHUMAN critique le texte d'un certain nombre d'articles du projet constitutionnel d'avril 1946 ; la nouvelle Constitution trop longue est surchargée et incomplète. Il considère que l'article 21 contient *"des passages très dangereux"*[3] ; l'article 21 est ainsi rédigé : *"Quand le gouvernement viole les libertés et les droits garantis par la Constitution, la résistance sous toutes ses formes est le plus sacré des droits et le plus impérieux des devoirs"*. Dans l'article 13 concernant la liberté de conscience et des cultes, il se demande si le mot laïcité est synonyme de neutralité, et il se félicite que le M.R.P. est parvenu à faire échouer la tentative d'introduction intégrale de la législation française en Alsace et en Moselle. Pour terminer son long discours, Robert SCHUMAN s'écrie : *"qu'il vaut mieux quelques semaines de provisoire républicain que le définitif totalitaire"*[3] et appelle l'assistance à voter "non" au référendum pour permettre l'avènement rapide

---

1. ADM 1330 W 95 : S.R.R.G. Moselle, 30 avril 1946. Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris.

2. ADM, 1330 W 95 : S.R.R.G. Moselle, 30 avril 1946. (Ibidem).

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Thionville, information du 4 mai 1946.

d'une vraie République. Au Congrès de la fédération du M.R.P. de la Moselle tenu à Metz le 28 avril 1946, le président départemental a également souligné les défauts de la nouvelle Constitution. Il y a regretté l'oubli des collectivités locales. Bien qu'il ne souhaite plus le rétablissement du Sénat, *"trop modérateur"* à ses yeux *"dans les questions sociales"*, il ne peut *"acquiescer au principe de l'assemblée unique"*[1].

Le dimanche 28 avril 1946, l'évêque de Metz fait lire aux offices une lettre pastorale invitant tous les fidèles à remplir leur devoir de citoyen[3]. En la commentant, l'archiprêtre BERTHEL de la paroisse de Sarreguemines, indique la réponse *"chrétienne"* au référendum, en s'adressant particulièrement aux femmes. Il précise que le devoir de tout bon Français est de voter "non" pour sauver le pays en danger, que tout homme donnant sa voix à l'ennemi de l'Eglise commet un péché et que les catholiques doivent voter pour les candidats soucieux des intérêts de l'Eglise[2]. Le même dimanche, l'Action Catholique Lorraine appose des affiches hostiles au projet constitutionnel à l'intérieur des églises du département[3]. La nouvelle Constitution ne protège pas l'école chrétienne et n'apportera pas *"l'abolition si longtemps attendue des lois à esprit étroit contre les congrégations"*[4].

Fortement soutenu par le clergé catholique, le M.R.P. est le véritable animateur de la campagne pour un "NON" catégorique au référendum du 5 mai, alors que l'Union nationale de la Rénovation, alliée au Mouvement de Libération Nationale, a moins d'impact sur la population mosellane. Bien qu'Alfred KRIEGER, son président, n'ait pas pris part au vote du 19 avril par lequel l'Assemblée constituante a adopté le projet de constitution, l'U.N.R. se prononce contre le texte constitutionnel pour trois raisons : la consécration de l'omnipotence d'une assemblée unique, l'absence de pouvoirs du président de la République, l'immixtion du pouvoir politique dans le domaine judiciaire[5]. A une réunion organisée à Sarreguemines le

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Information Metz, 29 avril 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 28 avril 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz , 29 avril 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, 28 avril 1946.

5. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 1er mai 1946.

30 avril 1946, Alfred KRIEGER démontre que les pouvoirs du président de la République ont été sciemment limités et même volontairement supprimés pour éviter tout retour du général DE GAULLE[1]. Le leader de l'U.N.R. gaulliste étaie sa position sur des considérations essentiellement juridiques, parce qu'il ne peut se référer à aucune déclaration du général DE GAULLE. De janvier à juin 1946, ce dernier *"évite toute apparition en public. Le silence absolu est sa règle. Il veut que les partis affrontent le pays, sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir en quoi que ce soit influé sur la décision finale"*[2].

Les réunions animées par Alfred KRIEGER et Julien FREUND le 30 avril 1946 dans l'arrondissement de Sarreguemines connaissent un succès très limité : 100 personnes à Sarreguemines, 40 à Rohrbach-lès-Bitche et 50 à Welferding[1]. La coalition U.N.R.-M.L.N. n'est pas encore réellement structurée, organisée. Devant les délégués des sections de l'U.N.R. et du M.L.N. réunis en assemblée générale le 14 avril 1946 à la salle du "Tigre", rue Mazelle à Metz, les principaux orateurs, Alfred KRIEGER, Julien FREUND, Jacques BAUMEL et CASSO-HESSEMANN *"mettent l'accent sur la création, dans notre département, du "Rassemblement des Gauches républicaines" qui reposera entièrement"* sur les deux anciens mouvements de résistance[3]. Créé au printemps 1946, le Rassemblement des Gauches républicaines (R.G.R.) est un regroupement de partis opposés au tripartisme triomphant. Etat-major où sont représentés les délégués des partis, le R.G.R. n'a pas d'adhérents directs, ni de structure régionale. La tentative de Jean-Paul DAVID, son secrétaire général, de lancer des fédérations R.G.R. dans les départements s'est soldée par un échec, devant l'opposition des fédérations radicales. Il comprend deux composantes essentielles : le Parti radical et l'U.D.S.R., issu de la Résistance, et quatre formations squelettiques : l'Alliance démocratique de Pierre-Etienne FLANDIN, le Parti de la réconciliation française (ex-Parti social français du colonel de LA ROCQUE), le Parti socialiste démocratique de Paul FAURE et le Parti républicain socialiste[4].

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, 1er mai 1946.

2. Cf. Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951), ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. (Les grandes Etudes contemporaines) ; p. 194.

3. ADM, 1330 W 95 : S.R.R.G. Moselle. Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris, 30 avril 1946.

4. Pierre AVRIL et Gérard VINCENT, La IVe République : histoire et société, Paris, MA Editions, 1988, 203 p. ; p. 163. Jacques FAUVET, De Thorez à De Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie des divers partis, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351 p. ; p. 99-101.

La coalition U.N.R.-M.L.N. qui constitue la base du R.G.R. en Moselle, préconise une réponse négative au référendum. La formation politique dirigée par Alfred KRIEGER et Julien FREUND a donc adhéré à une formation politique plutôt hétéroclite constituée *pour grouper tous les adversaires du marxisme, du projet de Constitution socialo-communiste et du cléricalisme"*[1].

La troisième composante du camp des "non" au projet de Constitution des socialistes et des communistes est le Parti républicain de la Liberté en cours de gestation en Moselle. Soutenu par *Le Messin*, le P.R.L. se lance dans une campagne d'affichage. Des affiches sont apposées à Metz dans la nuit du 15 au 16 avril 1946 ; le P.R.L. s'y prononce *"contre la trahison du Parti communiste, du Parti socialiste et du M.R.P., des espérances de la Victoire et de la Libération"*[2]. Sur d'autres affiches de propagande apposées fin avril à Sarreguemines, les trois partis au pouvoir : partis communiste et socialiste et M.R.P. sont traités de *"banqueroutiers"* et accusés de mal gérer les intérêts du pays[3]. Dans un texte affiché le 4 mai à Thionville et intitulé "Espoir", le P.R.L. insiste sur le fait que *"le rayonnement de la France est lié au respect de ses traditions démocratiques"*[4].

A l'exception de quelques personnalités modérées comme Louis MARIN de la Fédération républicaine, la majorité de la droite s'est compromise avec le régime de Vichy. Malgré la présence officielle de représentants de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine au Conseil national de la Résistance, la droite, écartée de la vie politique, tente d'organiser un nouveau parti, le Parti républicain de la Liberté, en décembre 1945. Ses promoteurs veulent en faire un grand parti conservateur, un *"Quatrième grand"* à côté du P.C., de la S.F.I.O. et du M.R.P.[5].

Eu égard à la faiblesse relative du R.G.R. d'Alfred KRIEGER et à l'apparition tardive du P.R.L. en Moselle, le M.R.P. domine nettement la campagne contre le projet de Constitution. Il est le véritable porte-parole

---

1. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la IVe République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (Analyse politique) ; p. 288.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 16 avril 1946.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 29 avril 1946.

4. ADM, 1330 W 44 : R.G. Thionville, 6 mai 1946.

5. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis) ; p. 245.

d'une population catholique pratiquante attachée au statut religieux et scolaire des trois département recouvrés, dont l'existence est menacée par les dispositions de l'article 13 du projet de Constitution.

4.1.1.3.3. *L'absence de prise de position du "Républicain Lorrain"*

A quelques jours du scrutin, le corps électoral de la Moselle a marqué *"une presque totale indifférence"* à l'enjeu du référendum[1]. Les réunions organisées par les différents partis politiques ont été dans l'ensemble très peu suivies, sauf celles qui ont été animées par le M.R.P.

Dans *La Voix de la Moselle*, organe bilingue, le Parti communiste invite tous les Républicains à se prononcer en faveur du projet de Constitution ; le parti socialiste S.F.I.O. ne possède aucune publication de propagande. *Le Lorrain*, *Le Courrier de Metz* qui soutiennent le M.R.P. et *Le Messin*, porte-parole du P.R.L., préconisent fermement une réponse négative au référendum. Le parti radical-socialiste quasiment inexistant en Moselle, et la coalition U.N.R.-M.L.N. qui constitue la base du Rassemblement des Gauches républicaines en Moselle, ne disposent d'aucun quotidien dans le département.

Journal d'information dont le tirage de 85 000 exemplaires est le plus élevé des journaux du département, *Le Républicain Lorrain* paraissait susceptible, au lendemain des élections législatives du 21 octobre 1945, de soutenir le Rassemblement des Gauches républicaines. Essentiellement républicain indépendant, le quotidien de langue française ne prend pas position dans le débat sur la Constitution, à l'instar du général DE GAULLE. Dans *Le Républicain Lorrain* du 30 avril 1946, l'éditorialiste Charles HENRY regrette infiniment la division de la France *"en deux camps"*. Ce qui le désole tout particulièrement, *"c'est d'assister à la faillite de l'union des vrais républicains et des vrais résistants. Les deux termes se confondent, puisque Pétain n'a été suivi que par ceux qui se réjouissaient de voir étrangler "la gueuse""*[2].

Il est indispensable de connaître le tirage et la zone de diffusion des différents quotidiens qui reflètent en partie les différentes

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, Metz, 2 mai 1946.

2. Editorial intitulé par l'éditorialiste désabusé : "Il ne reste plus qu'à voter". Le Républicain Lorrain, 5 mai 1946.

tendances politiques du corps électoral de la Moselle ou participent à leur constitution. Le tableau ci-dessous donnera de précieuses indications quantitatives. Toutefois, il est difficile d'évaluer le poids que pèse chaque opinion émise par un journaliste, seulement d'après le tirage.

Titre de l'organe de presse	Tirage	Zone de diffusion	Nuance
Le Messin...	7 000	Département, région messine en particulier	Porte-parole du PRL.
Le Lorrain..	28 000	Région de langue française	Lu par la population catholique. Soutient le MRP, il est aussi favorable au PRL.
Le Courrier de Metz.....	28 000	Région de langue allemande	Organe catholique bilingue. Tendance MRP, il n'est pas hostile au PRL.
Le Républicain Lorrain	85 000	Département, édition destinée à l'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle)	Favorable à l'UDSR, mais essentiellement "républicain indépendant".
France-Journal.....	35 000	Département et région germanophone	Pendant bilingue du *Républicain Lorrain.*
Le Courrier de la Sarre.	5 000 à 6 000	Région de Sarreguemines	Catholique MRP.
L'Ami des Foyers Chrétiens (hebdomadaire bilingue)...	47 000	Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin ; lu par les catholiques de langue allemande	Catholique MRP.

Deux blocs se sont donc constitués. Le Parti communiste, la principale force de gauche en Moselle, prône une assemblée unique et souveraine ; et le parti S.F.I.O. dont l'audience électorale est limitée dans le département, préconise un *"oui d'ordre général"*, parce que *"la réponse positive permettrait de sortir du provisoire et assurerait contre la réaction une France plus démocratique et plus humaine"*[1]. Les deux partis

1. Guy MOLLET, journal Le Populaire, 25 avril 1946 ; cité dans : Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 cartes (coll. Thémis : Textes et documents) ; p. 41.

de gauche sont partisans de l'abolition du statut religieux et scolaire des trois départements d'Alsace-Moselle.

Le bloc des "non" est animé principalement par le M.R.P. sous l'égide de Robert SCHUMAN qui veut défendre à tout prix l'école publique confessionnelle contre la menace latente d'une application du texte constitutionnel soumis au référendum du 5 mai 1946. La coalition U.N.R.-M.L.N. qui fait partie désormais du Rassemblement des Gauches républicaines, a fait campagne pour une réponse négative. Le P.R.L. a profité de la bataille du référendum pour se lancer dans une campagne active de propagande, hostile au tripartisme et au projet constitutionnel.

4.1.1.4. Rejet massif de la Constitution d'avril

Le 6 mai 1946, les citoyens français de l'Union française des deux sexes repoussent le projet de constitution par 10 584 359 "non" contre 9 454 034 "oui". Pour l'ensemble de l'Union française, on enregistre 20 567 375 votants pour 25 829 425 inscrits, soit 79,63 %[1]. Les résultats constituent une véritable surprise : le "non" l'emporte par un peu plus de 1 100 000 suffrages avec 52,8 % contre 47,2 % de "oui". Pour la première fois en France, un référendum aboutit au succès d'une réponse négative. Ce résultat fait justice *"du préjugé qui veut que tout référendum soit un plébiscite entraînant mécaniquement un vote conforme"*[2].

Sur le plan national, le corps électoral s'est presque partagé par moitié dans ce choix décisif. En Moselle, les électeurs et les électrices ont rejeté massivement le projet constitutionnel parrainé par les socialistes et les communistes, par 166 978 "non" contre 85 191 "oui".

---

1. L'année politique 1946, p. 125.

2. René REMOND avec la collaboration de Jean-François SIRINELLI, Notre siècle de 1918 à 1988, Paris, Fayard, 1988, 1 015 p. (Histoire de France, tome 6) ; p. 385.

Résultats globaux du référendum en France métropolitaine et en Moselle

	Nombres	% des inscrits	% des suffrages exprimés	Nombres	% des inscrits	% des suffrages exprimés
Inscrits	24 657 128	-	-	326 538	-	-
Suffrages exprimés	19 382 357	78,6	-	252 169	77,2	-
Abstentions	4 761 717	19,3	-	65 647	20,1	-
Blancs et nuls	513 054	2,1	-	8 722	2,7	-
Oui	9 109 171	36,9	47,0	85 191	26,1	33,8
Non	10 272 586	41,7	53,0	166 978	51,1	66,2
Indice d'approbation : $\frac{36,9 \times 100}{41,7} = 88$				$\frac{26,1 \times 100}{51,1} = 51$		

Par rapport à la moyenne nationale des "non" correspondant à 41,7 % des inscrits, la moyenne départementale, soit 51,1 %, représente un pourcentage élevé. Si l'indice d'opposition est de 113 ($\frac{41,7 \times 100}{36,9}$) pour la France métropolitaine, il est de 196 pour le département de la Moselle ! Le taux d'abstentions de la Moselle, 20,1 % se situe près de la moyenne nationale, 19,3 % des inscrits.

Le triomphe du "non" s'explique en partie par le vote des femmes. C'est un succès pour le M.R.P. qui a animé la campagne pour la réponse négative. Les partis communiste et socialiste subissent leur premier échec depuis la Libération.

Malgré le rejet massif des Mosellans de la Constitution d'avril, le nombre de "oui" est de 85 191 alors que les partisans du "oui" n'ont recueilli que 67 398 suffrages aux élections du 21 octobre 1945. La coalition "marxiste" a donc bénéficié d'un appoint supplémentaire de 17 793 voix, soit une "progression" de 26,4 % ; tenons compte toutefois

dans cette comparaison du fait que le nombre d'inscrits a augmenté de 3,6 % entre les deux consultations électorales et celui des suffrages exprimés de 6 %. Les "oui" représentent 26,1 % des inscrits alors que le total des suffrages communistes et socialistes du 21 octobre 1945 ne correspond qu'à 21,4 % des inscrits. La gauche a donc accru son audience de 4,7 points ; l'indice moyen d'évolution de la tendance positive est donc de 105.

Bien que les formations politiques partisans du "non" totalisent 170 023 suffrages le 21 octobre 1945, soit 53,9 % des inscrits, le nombre de "non" n'est que de 166 978, soit 51,1 % des inscrits. L'indice moyen d'évolution de la tendance négative 97 montre que la coalition des "non" n'a pas mobilisé la totalité de son électorat.

Essayons maintenant d'étudier la répartition géographique des votes "oui" et des votes "non". Afin de pouvoir comparer les résultats du référendum avec les suffrages obtenus par la droite et la gauche "marxiste" aux élections du 21 octobre 1945, il a été établi le tableau ci-dessous qui met en regard, par cantons, les suffrages de la droite et le "non", ainsi que les suffrages de la gauche et le "oui". Les indices d'évolution des deux tendances négative et positive y figurent également.

Cantons	Electeurs inscrits 21/10/45	Electeurs inscrits 5/5/46	Taux abst. 21/10/45	Taux abst. 5/5/46	Droite 21/10/45 Suffrages	% inscr.	Non 5/5/46	% inscr.	Indice d'évolution	Gauche 21/10/45 Suffrages	% inscr.	Oui 5/5/46	% inscr.	Indice d'évolution
Albestroff.	4 240	4 231	25	21,9	2 915	68,75	2 833	67	98	222	5,2	416	9,8	105
Bitche.....	7 511	7 797	31,4	28,7	4 474	59,6	4 269	54,8	95	555	7,4	1 080	13,9	106
Boulay.....	7 095	7 225	24,8	19	4 536	63,9	4 708	65,2	101	725	10,2	1 006	13,9	104
Bouzonville	11 471	11 608	29,1	24,1	5 683	49,5	6 043	52,1	103	2 233	19,5	2 506	21,6	102
Cattenom...	6 900	6 871	19,7	19,4	3 868	56,1	3 560	51,8	96	1 555	22,5	1 792	26,1	104
Château-Salins....	4 089	4 099	23	21,4	2 659	65	2 293	55,9	91	425	10,4	855	20,9	110,5
Delme.....	3 401	3 572	17	18,3	2 383	70,1	2 040	57,1	87	379	11,1	803	22,5	111
Dieuze.....	3 759	3 713	23,1	19,7	2 086	55,5	1 824	49,1	94	737	19,6	1 068	28,8	109
Faulquemont	6 816	6 799	21,3	17,8	4 464	65,5	4 361	64,1	99	826	12,1	1 108	16,3	104
Fénétrange.	5 285	5 397	24,1	22,2	3 673	69,5	3 569	66,1	97	264	5	524	9,7	105
Fontoy.....	7 978	7 600	29,1	20,7	3 217	40,3	2 851	37,5	97	2 289	28,7	3 004	39,5	111
Forbach....	21 984	23 044	21,1	18,8	9 502	43,2	10 967	47,6	104	7 391	33,6	7 196	31,2	98
Gorze.....	6 601	6 794	24,6	21,8	2 668	40,4	2 729	40,2	100	2 210	33,5	2 386	35,1	102
Grostenquin	6 234	6 065	23,8	20,7	4 365	70	3 989	65,8	96	330	5,3	710	11,7	106
Hayange....	23 005	24 203	17,4	16,9	9 410	40,9	8 667	35,8	95	9 046	39,3	10 576	43,7	104
Lorquin....	3 979	4 017	22,2	22,2	2 658	66,8	1 908	47,5	81	365	9,2	1 129	28,1	119
Metz-ville.	25 249	29 434	13,4	16,3	15 125	59,9	16 300	55,4	96	5 724	22,7	7 559	25,7	103
Metz-camp..	31 670	32 351	21	18,9	13 361	42,2	13 146	40,6	98	11 150	35,2	12 140	37,5	102
Metzervisse	6 404	6 449	20,5	19,4	3 911	61,1	3 460	53,6	92	1 009	15,8	1 532	23,8	108
Moyeuvre-Grande....	7 970	8 183	19,4	16,5	2 564	32,2	2 844	34,8	103	3 698	46,4	3 749	45,8	99
Pange.....	4 786	4 927	19,2	19,9	3 392	70,9	3 033	61,6	91	405	8,5	835	16,9	108
Phalsbourg.	8 770	9 011	25,1	21,6	6 035	68,8	5 752	63,8	95	405	4,6	1 106	12,3	108
Réchicourt-le-Château	3 052	3 183	24,2	19,1	1 987	65,1	1 909	60	95	283	9,3	596	18,7	109
Rohrbach-lès-Bitche	8 275	8 295	22,5	20,6	5 633	68,1	5 154	62,1	94	548	6,6	1 097	13,2	107
St-Avold...	15 110	15 582	25,5	21,1	7 412	49	7 909	50,8	102	3 484	23,1	3 951	25,4	102
Sarralbe...	6 589	6 655	22,6	19,1	3 682	55,9	3 704	55,7	100	1 261	19,1	1 425	21,4	102
Sarrebourg.	12 120	12 673	23,1	21,7	8 336	68,8	7 880	62,2	93	743	6,1	1 744	13,8	108
Sarreguemines.....	19 022	20 021	29,9	24,1	9 874	51,9	9 859	49,2	97	3 089	16,2	4 650	23,2	107
Sierck-les-Bains.....	5 956	5 701	23,7	17,7	3 988	67	3 748	65,7	99	456	7,7	840	14,7	107
Thionville.	14 331	15 446	21,5	21	7 281	50,8	7 010	45,4	95	3 659	25,5	4 749	30,7	105
Verny.....	5 547	5 550	20	19,7	3 555	64,1	3 055	55	91	790	14,2	1 288	23,2	109
Vic-sur-Seille....	2 812	2 823	27,4	23	1 587	56,4	1 459	51,7	95	384	13,7	632	22,4	109
Vigy.....	3 509	3 602	18,1	17,4	2 118	60,4	1 921	53,3	93	699	19,9	962	26,7	107
Vomunster..	3 696	3 617	51,7	32,4	1 683	45,5	2 224	61,5	116	59	1,6	177	4,9	103
	315 216	**326 538**	**22,6**	**20,1**	**170 023**	**53,9**	**166 978**	**51,1**	**97**	**67 398**	**21,4**	**85 191**	**26,1**	**105**

▪ La carte des "oui" (voir tome II, p. 62, 66 et 68)

La carte des assises géographiques de la réponse positive met en relief trois secteurs : une zone de très grande force située à l'Ouest du département, le canton de Forbach et celui de Dieuze.

En comparant la carte des "oui" aux cartes des suffrages communistes et socialistes du 21 octobre 1945, on peut affirmer que les trois zones de force du "oui" correspondent à celles de la coalition "marxiste". Les meilleurs pourcentages de "oui" se localisent dans les cantons du bassin ferrifère et sidérurgique du département où le parti communiste avait obtenu ses quatre moyennes cantonales les plus élevées aux

élections du 21 octobre 1945. Le tableau ci-dessous indique les meilleurs résultats de la réponse positive dans l'ordre décroissant des pourcentages des inscrits.

Cantons	Oui % inscrits	Non % inscrits	Indice d'approbation	Indice d'évolution de la tendance positive	% inscrits suffrages comm. 21/10/45	% inscrits suffrages social. 21/10/45
Moyeuvre-Grande....	45,8	34,8	132	99	37,8	8,6
Hayange...	43,7	35,8	122	104	32,3	7
Fontoy....	39,5	37,5	105	111	21,9	6,8
Metz-campagne..	37,5	40,6	92	102	27,7	7,5
Gorze.....	35,1	40,2	87	102	12,8	20,7
Forbach...	31,2	47,6	66	98	17,2	16,5
Thionville	30,7	45,4	68	105	19,1	6,4
Dieuze....	28,8	49,1	59	109	13,9	5,7

La réponse positive a recueilli ses pourcentages records dans les trois cantons industriels de l'arrondissement de Thionville-Ouest : Moyeuvre-Grande, Hayange et Fontoy, où le "oui" l'emporte sur le "non" ; l'indice d'approbation n'est supérieur à 100 que dans ces trois seuls cantons[1]. Le "oui" a dépassé 40 % des inscrits dans les deux cantons de Moyeuvre-Grande et d'Hayange dont les pourcentages respectifs de la population vivant de l'agriculture par rapport à la population légale totale, 0,5 et 1,3, sont les plus bas du département de la Moselle au dénombrement de 1946 avec celui du canton de Thionville (1,2 %) et ceux de Metz-ville. L'audience de la réponse positive est un peu moins élevée dans les cantons de Fontoy, Metz-campagne et Gorze qui comprennent également des villages dortoirs, des villages mixtes et des localités purement agricoles[2].

---

1. Voir carte des indices d'approbation, référendum du 5 mai 1946, tome II, p. 68.

2. Grâce au dénombrement de 1946, nous disposons du pourcentage de la population vivant de l'agriculture par rapport à la population légale totale, par commune, pour le département de la Moselle. A l'instar de Claude PRECHEUR (La Lorraine sidérurgique, Paris, S.A.B.R.I., 1959, 631 p., cartes, tabl. + atlas,

Le "oui" atteint ses pourcentages maxima dans les centres industriels de la vallée de l'Orne, de la vallée de la Moselle, de la vallée de la Fensch et de la frontière luxembourgeoise. La ville d'Amnéville où le Parti communiste avait recueilli son meilleur résultat communal (49,5 % des inscrits) est la commune du département qui détient le meilleur score du "oui", soit 57 % des inscrits. Les villes-usines de Nilvange et de Rombas se situent respectivement en deuxième et troisième position avec 51,7 % et 49,8 % de "oui". En examinant les quelques localités industrielles retenues à titre d'exemple dans le tableau ci-après, on constate que le succès de la réponse positive est fonction de la forte implantation du Parti communiste.

	Elections générales du 21/10/1945 (% inscrits)			Référendum du 5/5/1946			Indice d'évolution tendance positive
				% des inscrits		Indice d'approbation	
	Soc.	Comm.	Gauche	Oui	Non		
Canton d'Hayange							
- Nilvange.....	6,8	42,1	48,9	51,7	30,1	172	102
- Fameck.....	7,2	30,4	37,6	48,2	29,2	165	111
- Knutange.....	9,9	33,5	43,5	48,1	34,9	138	105
- Hayange.....	8,5	34,2	42,7	41,7	41,9	100	99
Canton de Moyeuvre-Grande							
- Rosselange.....	11,5	38,8	50,3	49,4	33	150	99
- Moyeuvre-Grande.....	7,5	39,4	46,9	45,8	33,3	138	99
Canton de Metz-campagne							
- Amnéville.....	5,5	49,5	55	57	25	228	102
- Hagondange.....	4,2	43,5	47,7	45,2	31,4	144	102,5
- Maizières-lès-Metz.....	5	23,5	28,5	40,8	34,7	118	112
- Marange-Silvange.....	13,6	27,7	41,3	46,4	32,6	141	105
- Pierrevillers.....	8,9	32,5	41,4	45,8	34,3	133	104
- Rombas.....	8,2	43,6	51,8	49,8	31,6	158	98
- St-Julien.....	4,9	48,8	53,7	43,4	31,4	138	90
- Ste-Marie-aux-Chênes.....	11,2	21,7	32,9	41,2	33,3	124	108
- St-Privat-la-Montagne....	10,6	26,1	36,7	41,9	44,1	95	105
- Talange.....	3,2	41,5	44,7	46,6	27,3	171	102

Le canton de Gorze, région agricole et viticole, où le parti socialiste a recueilli son meilleur pourcentage cantonal aux élections du 21 octobre 1945 (20,7 % des inscrits) prolonge vers le Sud la zone de très grande force du "oui" située à l'Ouest du département. En étudiant les

p. 583), nous avons distingué les centres industriels ou urbains qui ont moins de 10 % de population agricole, les centres dortoirs qui ont de 10 à 20 % de population agricole et où les ouvriers rentrent chaque soir, les villages mixtes qui conservent entre 20 et 50 % de population agricole. Au-delà de 50 %, on a affaire à des localités purement agricoles. Voir tome II, cartes p. 153-154.

statistiques électorales détaillées des trois communes où le "oui" l'emporte sur le "non", on peut noter que l'indice d'approbation 150 est particulièrement élevé pour la localité industrielle d'Ars-sur-Moselle où le Parti socialiste avait obtenu plus de suffrages que le Parti communiste aux élections du 21 octobre 1945.

	Elections générales du 21/10/1945 (% inscrits)			Référendum du 5/5/1946			Indice d'évolution tendance positive
	Suffr. soc.	Suffr. comm.	Gauche	Oui	Non	Indice d'approbation	
Canton de Gorze (Trois localités où le "oui" l'emporte sur le "non")							
- Ars-sur-Moselle.....	Electeurs inscrits : 1 599			Electeurs inscrits : 1 663			
	354	276	630	687	458		
	22,1 %	17,3 %	39,4 %	41,3 %	27,5 %	150	102
- Novéant.....	Electeurs inscrits : 736			Electeurs inscrits : 740			
	132	127	259	291	273		
	17,9 %	17,3 %	35,2 %	39,3 %	36,9 %	107	104
- Rozérieulles.....	Electeurs inscrits : 277			Electeurs inscrits : 308			
	39	95	134	132	121		
	14,1 %	34,3 %	48,4 %	42,9 %	39,3 %	109	106

L'électorat socialiste du canton de Gorze semble avoir assez bien suivi le mot d'ordre de son parti en faveur du "oui", comme le souligne l'indice moyen cantonal d'évolution de la tendance positive : 102.

Si tous les indices cantonaux d'évolution de la tendance positive dépassent 100, le canton de Moyeuvre-Grande est le seul canton à avoir un indice de 99 avec celui de Forbach à l'indice 98. On peut supposer qu'une fraction de l'électorat socialiste y a fait défection. Le canton de Forbach où le Parti socialiste avait obtenu son deuxième score cantonal en octobre 1945, à un point du Parti communiste, comprend trois communes minières du bassin houiller qui ont dépassé 40 % de "oui" (par rapport aux inscrits) : Petite-Rosselle, Schoeneck et Stiring-Wendel dont les résultats aux élections du 21 octobre 1945 et au référendum sont exposés dans le tableau ci-après :

Localités du bassin houiller	Elections du 21/10/1945				Référendum du 5/5/1946				Indice d'évolution tendance positive
	Electeurs inscrits	Suffrages socialistes	Suffrages communistes	Gauche	Electeurs inscrits	Oui	Non	Indice d'approbation	
Canton de Bouzonville									
Creutzwald.....	2 934	150 5,1 %	642 21,9 %	792 27 %	2 910	799 27,5 %	1 270 43,3 %	64	101
Canton de Faulquemont									
Créhange.....	579	52 9 %	162 28 %	214 37 %	569	248 43,6 %	296 52 %	84	107
Canton de Forbach									
- Petite-Rosselle...	3 498	963 27,5 %	620 17,7 %	1 583 45,25 %	3 786	1 577 41,7 %	1 474 38,9 %	107	96
- Schoeneck.....	628	120 19,1 %	181 28,8 %	301 47,9 %	614	289 47,1 %	197 32,1 %	147	99
- Stiring-Wendel....	3 422	586 17,1 %	934 27,3 %	1 520 44,4 %	3 480	1 487 42,7 %	1 553 44,6 %	96	98

L'indice d'évolution de la tendance positive de ces trois localités industrielles est inférieur à 100. Tous les électeurs de la coalition "marxiste" n'ont pas suivi les consignes de leurs formations, probablement des électeurs socialistes. Pourtant, à Creutzwald où sont exploitées les mines de La Houve et à Créhange, les électeurs de gauche semblent avoir tous voté pour la Constitution d'avril.

Dans l'arrondissement de Château-Salins, le canton de Dieuze où le P.C.F. avait obtenu le 21 octobre 1945 le score honorable de 13,9 % des inscrits constitue un secteur où la coalition "marxiste" a connu un succès relatif avec 28,8 % de "oui".

A titre d'exemple, nous avons présenté dans le tableau ci-après les statistiques électorales de Dieuze où sont implantées des usines chimiques, des villages de Guénestroff et de Kerprich-lès-Dieuze dont la moitié des ouvriers travaillent respectivement aux Salines et aux usines de Dieuze.

	Elections du 21/10/1945				Référendum du 5/5/1946				Indice d'évolution de la tendance positive
	Electeurs inscrits	Suffrages socialistes	Suffrages communistes	Gauche	Electeurs inscrits	Oui	Non	Indice d'approbation	
Dieuze.....	1 188	103 8,7 %	136 11,4 %	239 20,1 %	1 237	440 35,6 %	550 44,5 %	80	116
Guénestroff.....	165	23 13,9 %	28 17 %	51 30,9 %	156	71 45,5 %	56 35,9 %	127	115
Kerprich-lès-Dieuze	159	17 10,7 %	25 15,7 %	42 26,4 %	178	65 36,5 %	72 40,4 %	90	110

En comparant la carte des indices d'évolution de la tendance favorable (tome II, p. 68) avec la carte des suffrages de la liste d'Union gaulliste du 21 octobre 1945 (tome II, p. 55), on peut noter que les zones de force empruntent grosso modo les mêmes contours, à l'exception des cantons de Fontoy, Hayange, Sierck-les-Bains, Sarreguemines et Rohrbach-lès-Bitche.

Une partie de l'électorat gaulliste dont les assises géographiques sont formées principalement par des cantons agricoles francophones a rallié la réponse positive. Le cas de Lorquin est à signaler. En octobre 1945, la droite y recueille 66,8 % des inscrits dont 33,4 % pour l'Union gaulliste, alors que la gauche ne totalise que 9,2 %. Au référendum, le "oui" y représente 28,1 % des inscrits.

Les indices d'évolution des cantons de Sarreguemines et de Rohrbach-lès-Bitche (107) relativement élevés montrent à l'évidence que des électeurs de la liste d'Union gaulliste ont rallié la réponse positive. Les raisons qui les ont poussés à approuver la Constitution d'avril, *"paraissent devoir être recherchées dans le fait qu'ils ont voulu hâter l'assimilation du département de la Moselle au reste de la France"* rendue possible par l'adoption du projet de constitution[1].

- La carte des "non"

La carte de la réponse négative (tome II, p. 63 et 67) fait apparaître que les meilleurs pourcentages de "non" sont enregistrés

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, note d'information, 6 mai 1946.

principalement dans des cantons ruraux situés, pour la plupart, dans la partie germanophone du département de la Moselle.

Toutefois, la ville de Metz avec 55,4 % de "non" et le canton de Sarrebourg dont la population vivant de l'agriculture représente 11,7 % de la population légale totale au dénombrement de 1946 et où le pourcentage de "non" est de 62,2 % des inscrits, constituent également une zone de force.

Le pourcentage minimal de "non", 34,8 %, a été enregistré dans le canton très industriel de Moyeuvre-Grande, forteresse du Parti communiste ; et le pourcentage maximal, 67 %, dans le canton d'Albestroff essentiellement agricole. Les pourcentages records qui dépassent 60 % des inscrits se concentrent dans les cantons ruraux dont la proportion des personnes ayant déclaré savoir parler le français au dénombrement de 1946 est inférieur à 80 %[1].

Les cantons ruraux de langue française enregistrent des pourcentages élevés ; Pange : 61,6 % et Réchicourt-le-Château : 60 %. Des scores importants sont également recueillis par les cantons de Verny (55 %), Delme (57,1 %) et Château-Salins (55,9 %) et les cantons de Vic-sur-Seille et de Dieuze ont des résultats proches de la moyenne départementale. Le canton de Lorquin fait un peu exception avec seulement 47,5 %.

Inversement, les pourcentages minima de la réponse négative se localisent dans la bordure Ouest du département de la Moselle, dans le canton de Thionville (45,4 %) et dans le canton de Forbach (47,6 %) qui constituent les principales assises géographiques de la gauche en Moselle.

En comparant la carte des "non" aux cartes des suffrages obtenus par la liste R.D.M.-M.R.P. et par la liste d'Union gaulliste aux élections du 21 octobre 1945[2], on peut constater que les zones de force de la réponse négative correspondent dans leur grande majorité aux bastions du M.R.P. et de l'Union gaulliste.

Alors que l'indice moyen d'évolution de la tendance négative, 103, montre que les partisans du "non" ont augmenté leur audience de trois points en France métropolitaine, celui du département de la Moselle, 97, indique à l'évidence que la coalition des "non" n'a pas réussi à convaincre

---

1. Voir carte taux du français, tome II, p. 150.

2. Voir tome II, cartes p. 63, 56 et 55.

tout son électorat. Seuls huit cantons enregistrent un indice supérieur ou égal à 100 ; si le canton très agricole de Volmunster atteint l'indice élevé de 116, les indices des sept autres cantons ne dépassent guère l'indice 104 : Boulay, Gorze, St-Avold, Sarralbe oscillent entre 100 et 102 ; Bouzonville, Moyeuvre-Grande enregistrent l'indice 103 et Forbach 104. Les adversaires du projet de constitution marquent des points dans les cantons industrialisés de Moyeuvre-Grande et de Forbach. Une fraction de l'électorat socialiste a préféré s'opposer à la Constitution d'avril qu'elle jugeait trop inspirée par le Parti communiste.

Le rejet du projet de constitution élaboré par les communistes et les socialistes par le peuple français constitue une défaite morale pour le Parti communiste. Bien que la gauche semble avoir accru son audience dans le département à l'occasion du référendum[1], la majorité du corps mosellan a nettement désapprouvé la Constitution d'avril, l'indice d'approbation n'étant que de 51.

Le "oui" ne l'a emporté sur le "non" que dans les trois cantons industrialisés de l'arrondissement Thionville-Ouest en plein bassin sidérurgique : Moyeuvre-Grande, Hayange et Fontoy, qui font partie de la zone de force du Parti communiste.

La zone de très grande faiblesse de la réponse positive correspond à la zone de force de la coalition M.R.P.-R.D.M. aux élections du 21 octobre 1945[2] constituée principalement de cantons ruraux germanophones.

Le rejet massif du projet de constitution s'explique essentiellement par les dispositions de la Constitution concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la laïcité de l'enseignement public contre lesquelles le clergé avait mené une campagne virulente, *"tant du haut de la chaire qu'en sourdine"*[3]. Résultant de l'action du clergé et du M.R.P., la victoire du "non" revêt un caractère particulier en Moselle où la majorité de la population est profondément attachée au statut scolaire et religieux. Les électeurs mosellans ont voté davantage *"dans un esprit "régionaliste" que dans un sens national"*, ils ont voulu défendre l'école

1. La gauche ne progressera pourtant pas aux élections du 2 juin 1946 (21,2 % des inscrits) par rapport aux élections du 21 octobre 1945 (21,4 % des inscrits).

2. Comparer la carte des "oui" au référendum du 5 mai à la carte des suffrages de la coalition R.D.M.-M.R.P. du 21 octobre 1945, tome II, p. 62 et 56.

3. ADM, 1330 W 44 : rapport du sous-préfet de Forbach au préfet de la Moselle, 6 mai 1946.

confessionnelle et le régime concordataire contre les partisans *"d'une unification radicale et sans transition de la Lorraine et de la France"*[1].

Dans son organe *La Voix de la Moselle* du 7 mai 1946, le Parti communiste attribue la responsabilité de l'échec aux socialistes tout en prônant l'union des partis de gauche : *"Avec leurs forces unies, les communistes, les socialistes et les républicains devront empêcher que le nouveau provisoire ne fasse de tort au peuple français* [...]. *L'unité plus que jamais est la nécessité de l'heure* [...].

Malheureusement, nous avons dû constater que certains de nos camarades socialistes pendant les réunions électorales, se lançaient davantage dans une propagande anti-communiste, desservant ainsi leurs propres intérêts et servant même la cause des ennemis de la nouvelle constitution sociale".

Dans *Le Courrier de Metz* du 7 mai 1946, R. JAGER explique la signification de cette victoire électorale. Pour lui, les Alsaciens et les Lorrains ont voulu prouver par leur vote qu'*"étant des hommes libres, ils ne veulent pas être gouvernés par des aventuriers mais par des hommes qui se sentent responsables"*[2].

Dans *Le Lorrain* du 6 mai 1946, Paul DURAND, farouche anti-communiste, insère dans le titre de son éditorial : *"67 % de Lorrains rejettent la Constitution"*. Il y rend hommage à ses compatriotes de la Moselle pour leur participation active à la victoire du "non" et stigmatise les slogans des communistes. Au cours de leur campagne *"effrénée, ignoble"*, ceux-ci affirmaient *"par affiche, par tracts, par hauts-parleurs promenés sur des autos que tous ceux qui diraient "non", voteraient allemand !"*. Il fustige l'attitude du P.C.F., *"une formation politique qui a dû attendre un mot d'ordre étranger pour cesser la collaboration avec le nazi occupant"*[3].

Porte-parole du Parti républicain de la Liberté, *Le Messin*, dans son éditorial du 6 mai 1946, loue *"le bon sens des électeurs lorrains"* qui ont su refuser *"une Constitution monstrueuse"*[4].

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Boulay, 6 mai 1946.

2. Le Courrier de Metz du 7 mai 1946, éditorial au titre laconique "Résultat du référendum" signé par R. JAGER.

3. Le Lorrain du 7 mai 1946, article intitulé "Un Non constructif, les vraies raisons" signé Paul DURAND.

4. Le Messin du 6 mai 1946, éditorial intitulé "Le BON SENS des électeurs lorrains" et signé "Le Messin".

Les Lorrains n'ont pas à recevoir de leçons de patriotisme de la part du Parti communiste dont des militants, comme le député MOURER, ancien *Kreisleiter* de Mulhouse, et Charles HUEBER, ancien maire de Strasbourg, ont collaboré avec l'occupant nazi. Adversaire du gouvernement socialo-communiste et M.R.P., *Le Messin* exhorte les électeurs de Lorraine à faire bloc *"contre la marée communiste"* et à dénoncer ainsi *"la dépendance du Parti communiste à l'égard de Moscou -sa trahison d'août 1939- son totalitarisme et sa volonté d'asservir complètement un pays libre"*.

Si le triomphe du "non" en Moselle constitue un succès indéniable pour les adversaires de la Constitution d'avril, il faut toutefois souligner qu'ils ont reculé par rapport à leurs résultats obtenus aux élections du 21 octobre 1945. En comparant la carte de France indiquant la répartition des suffrages obtenus en octobre par les partis hostiles à la Constitution et la carte de leurs progrès réalisés d'octobre à mai, François GOGUEL a fait ressortir *"la caractéristique essentielle du référendum : à fort peu d'exceptions près,* [ils] *ont reculé là où ils avaient la majorité en octobre : Normandie, Bretagne, Poitou, Charente, Beauce, Lorraine, Alsace, Ain, Nord des Alpes, Vivarais, Basses-Pyrénées"*[1].

4.1.2. Les élections du 2 juin 1946

La victoire du "non" au référendum du 5 mai entraîne l'élection d'une seconde Assemblée constituante qui doit, dans un nouveau délai de sept mois, élaborer et voter un nouveau projet à soumettre à un nouveau référendum.

Cinq formations politiques : le P.C.F., le parti socialiste S.F.I.O., l'Union nationale de Rénovation adhérente du Rassemblement des Gauches républicaines avec le Mouvement de Libération nationale, le M.R.P. et le Parti républicain de la Liberté sollicitent les suffrages du corps électoral mosellan.

Pour chaque formation politique, nous présenterons l'état de sa structure partisane, le nombre d'adhérents, les principaux thèmes de propagande ainsi que leurs candidats.

---

1. François GOGUEL, Chroniques électorales : la quatrième République, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1981, 171 p. ; p. 47.

4.1.2.1. Les vaincus au référendum du 5 mai 1946

4.1.2.1.1. Le Parti communiste désavoué au référendum du 5 mai

• L'appareil

Le Parti communiste compte 9 500 adhérents dont 3 000 environ sont étrangers[1]. Il dispose ainsi d'une armée de propagandistes décidés pour mener une campagne électorale active. Les dirigeants communistes s'attachent à dispenser une éducation politique à la masse des adhérents qui sont surtout recrutés dans les secteurs industriels. Par contre, l'influence du Parti est presque nulle dans les zones rurales où la population fortement conservatrice, voire particulariste, est hostile à l'idéologie marxiste.

Pour accroître leur influence sur la population ouvrière du département, le Parti réussit à prendre le contrôle du mouvement syndical. Au congrès annuel de l'Union départementale des Syndicats confédérés tenu le 23 mars 1946, le secrétaire général socialiste NILLES est écarté de son poste au profit du communiste ENTZMANN, frère d'Anna SCHELL, maire de Moyeuvre-Grande. Les éléments communistes ont insinué que NILLES n'aurait pas suivi les directives centrales. Il semble que la manoeuvre était préméditée par la fraction communiste : la puissante fédération des mineurs qui n'avait plus cotisé depuis la Libération, a versé les sommes en bloc, une semaine avant le congrès pour avoir droit au vote. Le changement à la direction de la C.G.T. aux dépens des socialistes suscite de nombreuses réactions dans la presse locale de droite, et le parti socialiste S.F.I.O. n'envisage pas dans ces conditions l'unité d'action avec le Parti communiste en vue du référendum. Dans les régions sinistrées, le P.C.F. cherche à recruter de nombreux ouvriers étrangers au département et sensibles aux mots d'ordre marxistes.

Si l'Union de la Jeunesse républicaine de France est plutôt moribonde, l'Union des Femmes françaises qui compte plus de 4 000 adhérentes regroupées dans 30 comités locaux, est particulièrement active. Elle se consacre à de nombreuses oeuvres sociales : collectes de

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 17 avril 1946 : lors de la venue en Moselle de M. CROIZAT, ministre du Travail, le bureau fédéral du P.C. a présenté un rapport détaillé d'après lequel le P.C. compte en Moselle 6 300 adhérents inscrits payant leur cotisation. Les militants capables les plus actifs émaneraient des sections de Moyeuvre-Grande et d'Hagondange.

charbon, participation à la semaine de l'enfance,... Cinq membres dont Mmes KAUFFMANN, SCHULZ et SCHELL ont représenté le département de la Moselle au Conseil national qui s'est tenu le 21 avril 1946 à Paris[1].

- Thèmes de propagande : contre la réaction et les princes de l'Eglise

Alors qu'au mois de février 1946, le P.C.F. a fait preuve d'un certain relâchement, il reprend avec vigueur ses tournées de propagande dès le mois de mars pour contrecarrer l'activité débordante du M.R.P. qui a programmé 70 réunions d'information dans tout le département[1].

- P.C.F. : Parti de gouvernement

Un des thèmes majeurs de la propagande communiste concerne la "bataille de l'acier". Les élections locales du parti font signer des pétitions pour faire obtenir à la sidérurgie mosellane des attributions supplémentaires de charbon. Elles distribuent également des imprimés intitulés "Pétition à M. Bidault, ministre des Affaires étrangères" pour engager ce dernier à réclamer davantage de charbon de la Ruhr.

Les grandes réformes de structure d'avril 1946 dans le domaine économique et social, comme la nationalisation des charbonnages (autres que ceux du Nord Pas-de-Calais), de l'électricité et du gaz (E.D.F.-G.D.F., 8 avril 1946) et des grandes compagnies d'assurances (25 avril 1946), ont abouti grâce à l'action des ministres et députés communistes[2]. En mai 1946, des affiches sont apposées dans la région de Sarreguemines. L'une représente les députés communistes qui sont intervenus en faveur de la jeunesse, l'autre fait ressortir en général l'activité des 152 députés communistes. Sur une troisième affiche, Marcel PAUL, ministre de la Production industrielle, est présenté comme *"le sauveur de l'industrie française"*[3]. Apposées à Rombas et à Amnéville, trois autres affiches de format 40 x 60 cm qui représentent chacune le portrait d'un ministre

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 29 mars 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : tract joint au rapport du commissaire de police de permanence, adressé au commissaire central, chef de la circonscription de Metz et en date du 25 mai 1946 : la réunion publique organisée par le P.C.F. le 25 mai 1946 à Longeville-lès-Metz n'a pas eu lieu.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, 16 mai 1946.

communiste : Charles TILLON, Marcel PAUL et François BILLOUX, précisent que les communistes sont des hommes de gouvernement[1].

Au printemps 1946, le P.C. a envoyé une tournée d'enquête dans les cantons particulièrement sinistrés de Bitche et Volmunster. Les maires des communes sinistrées visitées sont invités à se joindre à une délégation devant se rendre chez M. François BILLOUX, ministre de la Reconstruction, mais ils ne donnent pas suite à l'invitation[2].

- Parti patriote

"Parti des 75 000 fusillés", le P.C. tient à honorer ses militants qui se sont illustrés dans la lutte contre l'occupant nazi. Ainsi, de nombreuses municipalités ont donné le nom de Jean BURGER à des rues ou places. Rappelons que Jean BURGER était à la tête de la résistance communiste locale[3] et a été assassiné dans les bagnes nazis.

Dans *La Voix de la Moselle* du 11 mai 1946, Raymond HUMBERT évoque le drame d'Oradour-sur-Glane dans des termes pathétiques tout à fait justifiés : *"Le nom d'Oradour restera à jamais gravé dans l'histoire de la libération de la Patrie comme le plus pur exemple d'abnégation et de sacrifice"* pour exhorter un peu plus loin à voter communiste : *"Le 2 juin, Oradour votera communiste"*. La fête de Jeanne d'Arc donne l'occasion à Raymond HUMBERT d'insister sur le lourd tribut de vies sacrifiées par le Parti à la France pour sa libération. Dans *La Voix de la Moselle* du 13 mai 1946, dans un article intitulé "Anniversaire de la victoire", il écrit : "[...] *En honorant Jeanne, la France, aujourd'hui se recueillera et adressera à tous les morts glorieux de la guerre qui vient de s'achever, toute sa reconnaissance.* [...]. *Dans cette implacable bataille que certains viennent de nous imposer, nous saurons nous rappeler les exemples de Burger, des Wodli, des Péri, des Danielle Casanova et des 75 000 martyrs de notre parti, tombés pour que la France vive. Et le peuple qui, lui, sait reconnaître ses défenseurs, n'hésitera plus. Entre les traîtres vichyssois et nous, c'est à nous qu'il fera confiance*".

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 17 mai 1946.

2. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 29 mars 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946.

Pour les communistes, il s'agit de dénoncer la compromission de la droite avec le régime de Vichy. Les attaques se concentrent principalement sur la liste du P.R.L. conduite par le général GIRAUD et sur la liste de Robert SCHUMAN.

Dans *La Voix de la Moselle* du 21 mai 1946, Raymond HUMBERT flétrit le patriotisme du général GIRAUD qui n'a pas grâcié BONNIER DE LA CHAPELLE, condamné à mort pour avoir débarrassé la France de DARLAN, *"une crapule avouée"*. Dans le numéro du 18 mai 1946, il rappelle la dérive droitière et fasciste du quotidien *Le Messin* qui appuie la candidature de l'ancien gouverneur de Metz[1]. Il y cite un passage de l'éditorial paru dans *Le Messin* du 22 août 1936, dont le titre significatif : "Vingt-deux ans après... Tout plutôt QU'UNE FRANCE révolutionnaire et soviétisée... ...nous disent des patriotes lorrains" annonce clairement le contenu contre-révolutionnaire et anti-Front populaire. Aveuglé par sa haine des rouges et fascine par l'ordre national-socialiste ou fasciste, l'éditorialiste du *Messin*, Frédéric CERTONCINY, avait osé écrire ces lignes : *"Nous avons tout près de nous une Allemagne dont l'ordre civique mérite d'être pris comme exemple. Il en est de même pour l'Italie* [...]. *Nous voulons vivre dans la France dont nous avons rêvé, celle des gouvernements d'union nationale. Mais, quand à vivoter péniblement dans une France amoindrie, révoltée, bolchevisée, non ! S'il doit en être ainsi, nous préférons redevenir Allemands !"* (nous soulignons les mots repris dans *La Voix de la Moselle* du 18 mai 1946).

Le P.R.L. est présenté comme le Parti de la Réaction, des trusts et des Vichyssois. A plusieurs reprises, Raymond HUMBERT stigmatise l'alliance de Robert SCHUMAN avec Robert SEROT, *"Conseiller national de Pétain"* ; il l'accuse d'avoir livré la Lorraine aux Boches en votant les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Dans un article virulent intitulé "Les mensonges de M. Schuman" et paru dans *La Voix de la Moselle* du 31 mai 1946, il lui reproche d'avoir tenu une réunion à Cahors le 15 novembre 1942 devant les expulsés, *"alors que les boches occupaient la zone libre"*...

- Parti de la Renaissance française et protecteur de la famille

A la suite de son échec au référendum de mai 1946, le P.C. s'efforce de rassurer l'opinion en se présentant *"le plus sûr défenseur des*

---

1. La Voix de la Moselle, 18 mai 1946, article signé par Raymond HUMBERT et intitulé : "Voici les gens qui nous salissent". Voir aussi : Emile REILAND, "Plutôt Hitler que le Front populaire" avec reproduction de l'article du Messin du 22 août 1936, dans Les Cahiers du Cercle Jean Macé, n° 12, 1er trim. 1984.

intérêts les plus divers"[1]. Sur une affiche apposée à Metz et à Montigny-lès-Metz, le paysan dit : *"J'ai confiance dans le parti qui défend la propriété et l'épargne paysannes"* ; sur une autre une vieille femme exprime sa reconnaissance *"au parti qui a fait adopter l'augmentation de la retraite des vieux"*[2]. Secrétaire départementale à la propagande, Anna SCHELL dénie aux réactionnaires le monopole de la défense de la famille. Dans un article intitulé "Silence aux démagogues" paru dans *La Voix de la Moselle* du 1er juin 1946, elle s'étonne de trouver *"parmi les soi-disants protecteurs de la famille des hommes qui dès le 10 juillet 1940 ont accordé les pleins pouvoirs à Pétain et ce faisant, ont contribué largement à la trahison"*, la défaite ayant entraîné *"la dislocation des familles"*. Elle y énumère des mesures prises en faveur de la famille sous l'impulsion des communistes, comme le relèvement de la prime d'allaitement et l'augmentation de l'allocation familiale.

Les propagandistes communistes se préoccupent aussi de l'électorat féminin, ils demandent aux femmes d'abattre les réactionnaires. Sur des affiches placardées à Audun-le-Tiche le 28 mai 1946, on peut lire ce texte simpliste :

"FEMMES PRENEZ LE BALAI
Les réactionnaires disent :
"Les femmes sont tout juste bonnes à tenir le balai...!"
Ils se sont toujours opposés dans le passé aux droits de la femme
C'est bien !
Vous balaierez la réaction
Vous voterez républicain
VOUS VOTEREZ POUR LA LISTE COMMUNISTE
ET D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE"[3]

Afin de répliquer aux nombreuses attaques du Parti communiste, la maison DE WENDEL fait apposer des affiches à Hayange. Elle y expose le bilan de l'activité sociale en faveur des différentes catégories de victimes de la guerre :

"EXPULSES, DEPORTES, SINISTRES, MALGRE-NOUS
Le Parti communiste Français, Fédération de la Moselle, a osé afficher à la veille du référendum du 5 mai, que

---

1. Voir L'année politique 1946, p. 142-143.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central de Metz, Metz, 24 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, information du 29 mai 1946.

DE WENDEL

est responsable de vos malheurs.

Or pendant la guerre et depuis la Libération

la maison DE WENDEL a aidé plus de

3 000 EXPULSES ET REFUGIES

1 200 DEPORTES

500 PRISONNIERS

1 000 MALGRE-NOUS

appartenant à son Personnel, ainsi que leurs familles, un nombre très considérable d'expulsés, évadés et réfractaires à la Wehrmacht qui ont été assistés par l'Organisation créée par Melle SEGOLENE DE WENDEL à Lyon, les Bureaux de notre Siège Social à Paris et notre Bureau de Repli à CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE (Haute-Vienne)"[1].

Pour contrecarrer la propagande de la puissante famille DE WENDEL, les communistes tentent de battre son image paternaliste en brèche. Le texte de papillons collés sur les murs de la ville de Metz témoigne de cette volonté de discréditer la réputation des DE WENDEL :

"Déportés, Expulsés, Sinistrés, Malgré-nous,

les Von Wendel font état des sommes qu'ils vous ont distribuées après vous avoir livrés à Hitler.

Les Von Wendel ont touché 20 milliards pour leurs usines vendues en 1941 à Hermann Goering.

Pour obtenir la nationalisation des Entreprises Von Wendel, vous voterez Communiste"[2].

Le statut scolaire fait l'objet d'attaques incessantes. Fondée en 1928 sous l'égide du Conseil général de la Moselle à majorité nettement conservatrice, l'Ecole normale d'Institutrices de Metz dispense aux jeunes filles un enseignement religieux catholique obligatoire. Dans *La Voix de la Moselle* du 25 mai 1946, dans un article intitulé "Il faut que quelque chose change" sous la rubrique "Metz" : *"Non seulement à l'école de la rue Paixhans, renommée pour la bigotterie intolérable de la directrice, mais aussi dans sa pendante à Montigny, de jeunes Français attendent le jour où ils pourront être pleinement libres"* (nous soulignons). Le Parti communiste y dénonce le caractère obligatoire de l'assistance à la messe, aux prières

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, 18 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire de police chargé du 3e arrondissement, adressé au commissaire central, chef de la circonscription de Metz, Metz, 1er juin 1946.

et aux cours de religion pour les normaliens et normaliennes. Il souhaite l'abolition des *"lois scolaires absurdes"* qui séparent la Lorraine du reste de la France.

Sur le plan national, le Parti communiste a subi une défaite importante au référendum du 5 mai 1946. Mais en Moselle, le score obtenu par la réponse positive a été honorable comparativement au total des suffrages recueillis en octobre 1945 par les communistes et les socialistes. Dans un article intitulé "Lutter et vaincre" paru dans *La Voix de la Moselle* du 10 mai 1946, Raymond HUMBERT interprète un peu abusivement ce résultat comme l'amorce d'une progression des suffrages communistes dans le département, en écrivant : *"Les résultats officiels du référendum en Moselle marquent une nette avance du Parti de la Classe Ouvrière"*.

Pour le Parti communiste, il s'agit d'écraser à tout prix la réaction représentée par les listes GIRAUD et SCHUMAN. Il faut voter communiste *"Contre Giraud, qui refusa de grâcier Bonnier de La Chapelle, justicier de Darlan"* et *"Contre Schuman, qui vendit la Lorraine aux Boches en votant pour Pétain"* (titres de *La Voix de la Moselle* du 31 mai 1946).

- Candidats

La liste communiste présentée au corps électoral le 2 juin 1946 n'est pas fondamentalement différente de celle d'octobre 1945[1]. Deux noms ont changé. Placé en troisième position sur la liste d'octobre, Adrien SCHOLER a été remplacé par un jeune journaliste de 32 ans, Robert KAUFFMANN ; de même, le maire d'Hagondange, Paul LAMM, a cédé sa sixième place à Léopold ZIEGLER, âgé de 33 ans et menuisier aux ateliers S.N.C.F. de Montigny-lès-Metz. Secrétaire général de la Fédération des mineurs C.G.T. de la Moselle, Pierre MULLER, député sortant, demeure tête de liste. D'après *La Voix de la Moselle* du 1er juin 1946, qui le présente comme *"un héros dans la clandestinité"*, le député communiste de la Moselle élu à la Libération a été arrêté par les agents de Daladier après l'éclatement de la seconde guerre mondiale quand il était mobilisé, puis livré *"aux Boches"* après la défaite. Ceux-ci le condamnèrent à trois ans de forteresse. Les informations données par l'organe communiste ne concordent pas tout-à-fait avec celles de la notice biographique le concernant. *"Revenu en Moselle en*

1. ADM, 1330 W 95 : versement du Cabinet de la préfecture de la Moselle : notices biographiques sur les candidats.

1940", il a été déporté par les Allemands en mars 1942 et il est revenu du camp de concentration de Dachau en mai 1945[1].

Placée en deuxième position sur la liste, Anna SCHELL, le maire de Moyeuvre-Grande brillamment élu en septembre 1945, est l'une des trois femmes candidates aux élections du 2 juin 1946 ; les deux autres candidates, Marie MARTIN et Viviane REGNOT, figurent respectivement en quatrième position sur la liste d'Union gaulliste et à la sixième place sur la liste socialiste S.F.I.O. Elle est membre du P.C. depuis 1936. Pendant l'occupation, elle a été astreinte par les autorités allemandes à travailler comme ouvrière à l'usine de Moyeuvre-Grande. Elle s'est engagée dans un groupe F.T.P. qui était commandé par Jean BURGER. Après l'arrestation de son époux en octobre 1943, elle s'est réfugiée à Isigny (Rhône) où elle est restée jusqu'au début 1945. Durant deux ans elle est agent de liaison et *"travaille de tout son coeur pour la France"*[1]. Membre du bureau fédéral du P.C. de la Moselle, elle déploie une grande activité dans la vallée de l'Orne. Par ailleurs, elle est secrétaire départementale de l'Union des Femmes françaises.

Militant F.T.P.F. "Jean Burger" depuis 1940, recherché par la Gestapo, Robert KAUFFMANN avait réussi à poursuivre la lutte contre les Allemands dans la clandestinité jusqu'à la Libération. Membre du P.C.F. depuis décembre 1944, il est *"secrétaire politique du Bureau fédéral en Moselle"*. N'exerçant qu'une influence minime, il fait partie "des éléments jeunes" qui remettent en cause l'autorité des vieux militants comme Augustin WAROQUY, membre du P.C.F. depuis 1925. Secrétaire très actif de la section de Moyeuvre-Grande, ce dernier a été élu conseiller général du canton de Moyeuvre-Grande en septembre 1945. A la Libération, il a assumé les fonctions de président de la Délégation spéciale de Moyeuvre-Grande jusqu'aux élections municipales. Expulsé par les Allemands le 16 septembre 1940[2], il s'est réfugié en Ardèche où il a été arrêté par le gouvernement de Vichy à cause de ses activités communistes, condamné à un an de prison et interné au fort Barreaux. Arrêté une seconde fois et horriblement torturé, il a pris part à la révolte des détenus de la prison d'Eysse. Il devint lieutenant F.T.P. dans la région de Saint-Etienne. Le cinquième candidat est également un conseiller général de l'arrondissement de Thionville-Ouest. C'est François RUBECK, maire de Mondelange élu en 1935 et réélu en septembre 1945. Militant très actif, il est membre du bureau

---

1. ADM, 1330 W 95 : notice biographique sur Pierre MULLER.

2. La Voix de la Moselle, 1er juin 1946.

fédéral du P.C. Durant l'occupation, il s'est réfugié à Lodève (Hérault) jusqu'en mars 1941, à Sigismont (Haute-Savoie) puis à Essey-lès-Nancy de mars 1942 à octobre 1944 ; il avait agi sur les ordres du P.C. en s'occupant du recrutement des maquisards au profit des F.T.P.F.[1].

Mobilisé en 1939, fait prisonnier par les Allemands, Léopold Jean ZIEGLER a été libéré comme Lorrain en juillet 1940. Militant communiste avant-guerre, il s'est engagé dès 1940 dans la Résistance et a fait partie du groupe Mario (Jean BURGER). Arrêté en septembre 1943 par les Allemands et interné au fort de Queuleu, il a subi des tortures abominables sans dénoncer ses camarades et a été déporté à Dachau et à Nordhausen. Il a saboté un pont de chemins de fer à Metz et effectué des passages de prisonniers français. Menuisier aux ateliers des chemins de fer de Montigny, il est le chef de la cellule d'Ancy-sur-Moselle.

Le candidat placé en dernière position est également un militant communiste d'avant-guerre. Grand invalide de la guerre 1914-1918, Robert DAHLEM a été élu conseiller municipal de Sarralbe en 1930 et a toujours été réélu depuis cette date. Evacué en septembre 1939 d'après la notice biographique le concernant[2], ou expulsé par les Allemands selon *La Voix de la Moselle* du 1er juin 1946, Robert DAHLEM a pris une part active à la Résistance dans le Limousin.

Les sept candidats communistes ont tous eu une attitude patriotique irréprochable pendant l'occupation. Ils sont choisis de telle façon qu'ils soient représentatifs des pays du fer et du charbon du département de la Moselle. Leur moyenne d'âge de 42 ans environ, proche de celle des candidats socialistes (41 ans environ), est sensiblement supérieure à celle de la liste d'Union gaulliste qui est de 37 ans. Toutefois, elle est relativement moins élevée que celle des candidats de la liste de Robert SCHUMAN, et nettement inférieure à celle de la liste du général GIRAUD (46 ans).

---

1. Francs Tireurs et Partisans Français.

2. ADM, 1330 W 95 : notice biographique sur les candidats aux élections du 2 juin 1946.

PARTI COMMUNISTE ET D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE

2 juin 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
MULLER Pierre	4/4/1901 Dalem 45 ans	Freyming Rue du Pont	Ouvrier mineur	Député sortant, élu conseiller général au 1er tour le 23/9/45
SCHELL Anna	19/10/1912 Moyeuvre-Grande 34 ans	Moyeuvre-Gde Rue de Franchepré	Coiffeuse	Maire de Moyeuvre-Grande
KAUFFMANN Robert	21/7/1914 Moyeuvre-Grande 32 ans	Moyeuvre-Gde	Journaliste-cisailleur	
WAROQUY Augustin	15/2/1895 Moyeuvre-Grande 32 ans	Moyeuvre-Gde	Ancien électricien	Conseiller général du canton de Moyeuvre-Grande
RUBECK François	15/10/1899 Hangviller 47 ans	Mondelange	Mécanicien-chef monteur dans la métallurgie	Maire de Mondelange, conseiller général d'Hayange depuis 1945
ZIEGLER Léopold	19/8/1913 Metz 33 ans	Ancy-sur-Moselle	Cheminot-menuisier aux ateliers SNCF de Montigny-lès-Metz	
DAHLEM Robert	10/1/1897 Vic-sur-Seille 49 ans	Sarralbe		Maire de Sarralbe
Moyenne d'âge : 41,6 ans				

4.1.2.1.2. Le parti socialiste S.F.I.O.

La campagne pour le "oui" au référendum avait été largement dominée par le Parti communiste, alors que le Parti socialiste se tenait légèrement en retrait. Mécontent d'avoir été entraîné à la défaite en mai par le Parti communiste, le Parti socialiste fait une brusque volte-face. Le 12 mai, à Montluçon, Daniel MAYER, son secrétaire général, s'oppose à l'*"unité ouvrière"* demandée par les communistes. Dans *Le Populaire* du 16 mai, il écrit : *"La Nation ne désire pas que M. Maurice Thorez soit président du Conseil"*. La manifestation anticommuniste la plus forte est le discours que le ministre socialiste de l'intérieur, LE TROQUER, prononce à Moulins le 23 mai. Maurice THOREZ y est accusé de désertion, *"alors que*

d'autres Français, tels que M. Léon BLUM, restaient en France pour défendre leur pays"[1].

Sur le plan local, les relations entre les deux partis de gauche se sont particulièrement détériorées après la mainmise de la fraction communiste sur la C.G.T. Lors du congrès annuel de l'Union départementale des Syndicats confédérés tenu le 23 mars 1946, à Metz, NILLES, socialiste, a été remplacé au poste de secrétaire général par ENTZMANN, frère d'Anna SCHELL, maire de Moyeuvre-Grande, et secrétaire à la propagande de la Fédération mosellane du P.C. Le lendemain 24 mars 1946, au congrès extraordinaire du parti S.F.I.O. qui s'est tenu également à Metz, les délégués socialistes ont exclu toute unité d'action avec le Parti communiste après une longue discussion. Une collaboration avec les communistes n'interviendrait que dans le cas où les intérêts des partis ouvriers seraient menacés par une montée de la Réaction (due au succès éventuel du P.R.L.)[2].

Bien qu'elle ait eu lieu deux mois avant la campagne électorale en vue des élections du 2 juin, il est intéressant de signaler une réunion tenue à Petite-Rosselle le 9 mars 1946, sous la présidence de M. WAGHEMACKER, conseiller général S.F.I.O. devant une assistance de 200 personnes. L'orateur, un délégué du parti S.F.I.O. du Haut-Rhin du nom de HARNITZ, fait un exposé général sur le programme du parti. Un contradicteur communiste se lève pour demander l'union entre communistes et socialistes. Une dispute éclate, le contradicteur communiste traite Léon BLUM de *"traître"*, aussitôt, l'orateur socialiste réplique en accusant M. THOREZ de désertion[2].

L'Assemblée générale des secrétaires et délégués de sections qui s'est tenue à Metz le 21 avril, a décidé de rejeter toute unité d'action avec le P.C.F. en vue du référendum[3]. Le parti socialiste S.F.I.O. de la Moselle fait également cavalier seul pour mener la campagne électorale des élections du 2 juin 1946.

---

1. Cf. L'année politique 1946, p. 141-142.

2. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 29 mars 1946.

3. ADM, 1330 W 95: rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946.

Afin de consolider et de renforcer les positions acquises par le parti socialiste S.F.I.O. en octobre 1945, se forme un "Comité de Patronage du Parti socialiste" dont les membres sont : Louis NILLES, ancien secrétaire général de la C.G.T. de la Moselle ; Fernand JOBARD, secrétaire général des Instituteurs ; Jean DERRIEUX, ingénieur des mines et maire de Hombourg-Haut ; colonel PRUVOST, chef du réseau de Résistance Libé-Nord ; Maurice FRECHIN, commerçant, maire d'Ars-sur-Moselle ; H. RAMEL, employé, maire de Knutange ; Pierre GONTARD, agriculteur, maire de Plappeville ; et MIDY, maire de Marange-Silvange. Ceux-ci sont représentatifs de toutes les classes sociales ; la présence de Louis NILLES écarté de la direction de la C.G.T. de la Moselle pour la fraction communiste n'est pas innocente[1].

La "Commission administrative" de la Fédération de la Moselle du parti socialiste S.F.I.O. se réunit le 9 mai 1946 pour arrêter la liste des candidats après une longue discussion[2]. Les trois candidats qui occupent les trois premières places figuraient déjà sur la liste présentée en octobre 1945. Le conseiller général de Gorze, Edmond PSAUME, conduit toujours la liste socialiste ; Edouard WAGHEMACKER, conseiller général du canton de Forbach, s'y situe en seconde position tandis que Pierre THIL, militant dynamique de l'arrondissement de Boulay, passe de la quatrième place à la troisième place. Les quatre nouveaux candidats sont inconnus de la population mosellane[3].

Tête de liste, Edmond PSAUME est employé comme ajusteur à la S.N.C.F. depuis 1919. Engagé volontaire le 12 août 1919 au 85e régiment d'artillerie, il avait été démobilisé en septembre 1919. Conseiller municipal à Châtel-St-Germain où il demeure depuis avril 1933, il a été élu conseiller général du canton de Gorze le 30 septembre 1945. Expulsé par les Allemands, il s'est réfugié à Lyon où il a rendu des services à la Résistance. Militant convaincu du Parti socialiste avant-guerre, il a repris ses activités politique dès son retour en Moselle au printemps 1945.

Conseiller général du canton de Forbach élu en septembre 1945 dès le premier tour, Edouard WAGHEMACKER est le propagandiste attitré du parti dans les arrondissements de Forbach et de Sarreguemines. Comptable à la Chefferie du Génie à Boulay, Pierre THIL est secrétaire de la C.G.T. pour

---

1. ADM, 1330 W 95 : Metz, 25 mai 1946, rapport du commissaire de Police, chef du service des Recherches et de Sécurité adressé au commissaire central à Metz.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 10 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : rapport du service des R.G. de la Moselle adressé au directeur des R.G. à Paris, 18 mai 1946.

la région de Boulay et "membre du comité directeur" (commission exécutive ?) du parti S.F.I.O. de la Moselle.

Parmi les quatre nouveaux candidats, figurent deux femmes engagées dans la vie active ; la représentante de l'arrondissement de Sarrebourg, Mme Mariette DALEM, est docteur en droit et Mme Viviane REGNOT est professeur déléguée au Lycée de Jeunes Filles de Metz. Issue d'une vieille famille sarrebourgeoise, Mariette DALEM ne réside pas en permanence à Sarrebourg. Membre des étudiants socialistes, Viviane REGNOT a été élue conseiller municipal de Sceaux (Seine) sous l'étiquette M.L.N., elle appartenait au mouvement "Résistance" de Paris pendant la guerre.

Déjà militant socialiste avant-guerre, Julien HUBERT est le seul représentant de la classe ouvrière en qualité de peseur employé à l'usine DE WENDEL à Hayange (usine de Platinerie). Il a été élu conseiller municipal de MARSPICH, le 30 septembre 1939, au deuxième tour de scrutin, sur la liste d'Union Patriotique Républicaine et Antifasciste. Expulsé avec son épouse le 16 octobre 1940, il s'est réfugié en Ardèche. A son retour à Marspich en février 1945, il devient trésorier-secrétaire de la section de Marspich du Groupement des Expulsés et Réfugiés d'Alsace-Lorraine (G.E.R.A.L.). Originaire du Cantal, Jean-Marie ROBERT qui figure en queue de liste est économe au Lycée de Sarreguemines ; il assume d'ailleurs les fonctions de secrétaire de la section socialiste de Sarreguemines.

Aucun agriculteur ne figure sur la liste socialiste, tandis qu'on totalise cinq "cols blancs", dont trois membres du monde enseignant, pour deux ouvriers seulement. La moyenne d'âge des sept candidats a nettement baissé, elle passe de 49 ans environ en octobre 1945 à 41 ans environ. Il faut souligner que la liste socialiste compte deux femmes contre une à la liste communiste et à la liste gaulliste ; les femmes sont absentes sur les listes présentées par le M.R.P. et le P.R.L.

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

2 juin 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
PSAUME Edmond	17/8/1897 Sidi-Bel-Abbès (Oran) 49 ans	Châtel-St-Germain	Ouvrier SNCF (ajusteur)	Conseiller général du canton de Gorze depuis le 30/9/1945 et conseiller municipal de Châtel-St-Germain
WAGHEMACKER Edouard	3/5/1897 Cassel (Nord) 49 ans	Forbach 180 rue Nationale	Professeur	Maire de Forbach, conseiller général
THIL Pierre	6/12/1907 Grosbliederstroff 39 ans	Ottonville	Comptable	
DALEM Mariette née LEVY	31/5/1911 35 ans	Sarrebourg	Docteur en droit	
HUBERT Julien	29/8/1915 Marspich 39 ans	Marspich	Métallurgiste	
REGNOT Viviane née LEVY	29/8/1915 Puteaux (Seine) 31 ans	Metz	Professeur	
ROBERT Jean-Marie	10/6/1903 Aurillac (Cantal) 43 ans	Sarreguemines	Econome de lycée	
Moyenne d'âge : 40,7 ans				

4.1.2.2. Les vainqueurs au référendum du 5 mai 1946

4.1.2.2.1. Le M.R.P.

Dès le mois de mars 1946, le M.R.P. se lance dans une campagne de recrutement et de propagande particulièrement active en vue du référendum et des élections législatives.

L'organisation massive de réunion de propagande et d'information a été provoquée par la position critique du mouvement entre le Parti républicain de la Liberté et l'Union nationale de Rénovation qui sont susceptibles de lui enlever des suffrages. Les dirigeants redoublent d'activité parce que Robert SEROT ne figure pas sur la liste arrêtée. Ils savent que la collaboration du M.R.P. avec les partis socialiste et communiste au sein du gouvernement tripartite ne trouve pas toujours des échos favorables auprès d'une partie de son électorat

conservateur. Les milieux modérés de droite critiquent l'attitude du M.R.P., qualifié de *"parti de possédants faisant une politique d'extrême-gauche"*. Les partisans du M.R.P. sont considérés comme des *"communistes, au nom du père et du fils et du Saint-Esprit"*[1].

Grâce à sa campagne intense de recrutement, le M.R.P. dispose à la fin du mois d'avril d'une trentaine de sections locales et compte 2 000 membres inscrits, soit le double de l'effectif enregistré en décembre 1945[2].

- Programme : démocratie sociale et dirigisme économique, alliance avec les socialistes

Afin de mettre au point son programme d'action pour la campagne en vue du référendum mais aussi pour les élections législatives, la fédération de la Moselle du M.R.P. convie les délégués des sections du département à un congrès qui se tient le 28 avril 1946 à Metz à la Brasserie Amos, rue Tête d'Or[3]. Président départemental du M.R.P., Robert SCHUMAN dirige les travaux. Il est assisté par Emile ENGEL et Jules THIRIET, ses deux collègues députés M.R.P. de la Moselle à l'Assemblée constituante ; Bertrand de MAUD'HUY, conseiller général du deuxième canton de Metz-ville, Joseph BOUTTER, conseiller général du canton de Boulay et René JAGER, conseiller général de Fénétrange et directeur du quotidien bilingue *Le Courrier de Metz*. Joseph SCHAFF, maire de Montigny-lès-Metz, se trouve parmi les 60 délégués. Les sections de Metz, Montigny-lès-Metz, Ban-St-Martin, Château-Salins, Thionville, Basse-Yutz, Hayange, Knutange, Moyeuvre-Grande, St-Avold, Boulay, Sarreguemines, Phalsbourg et Fénétrange sont "notamment" représentées.

Les questions concernant les milieux ouvriers sont traitées par Emile ENGEL. Celui-ci souligne que le Parti socialiste se compose en majorité de fonctionnaires, petits employés et de commerçants, le Parti communiste en grande partie d'ouvriers, et considère que le M.R.P. représente toutes les classes sociales[3]. Toutefois, il faut nuancer les propos du député syndicaliste démocrate chrétien de la Moselle et atténuer le caractère "interclassiste" du recrutement du mouvement. Malgré les efforts du parti pour recruter dans les divers groupes sociaux, une étude des adhérents de 1949 montre la *"sur-représentation des membres des professions libérales, des industriels, des cadres du secteur public*

1. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 29 mars 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, information du 29 avril 1946.

et privé"[1]. Emile ENGEL prône *"la révolution sociale et économique"*[2] qui libère les travailleurs et leur famille et assure *"à chaque individu un minimum vital"*[2]. De même, le M.R.P. souhaite que les femmes de la classe ouvrière ne soient pas obligées de travailler dans les usines et les mines, alors que les femmes de la classe bourgeoise peuvent en être dispensées. Il a précisé que *"l'automatisme de l'augmentation des allocations familiales, suivant l'échelle des salaires"* est une réalisation du mouvement. Pour lui, le vote de la retraite des vieux travailleurs n'est qu'un slogan électoral exploité par les communistes ; le projet ne sera peut-être appliqué qu'en 1948 dans la mesure où les crédits le permettront[2].

Jules THIRIET a abordé les problèmes agricoles. Il considère que le prix du lait est nettement insuffisant. Il regrette le faible rendement en blé qui résulte du manque de main-d'oeuvre et d'engrais et souligne que les importations de blé russe sont payées en or. Le Gouvernement doit mettre en oeuvre une politique agricole qui empêche la désertion des campagnes.

L'annonce officielle de la candidature du général GIRAUD, tête de la liste du Parti républicain de la Liberté est longuement commentée par les délégués du M.R.P. L'adversaire principal étant le Parti communiste, il a été décidé qu'à l'encontre du P.R.L., il y a lieu de mettre en évidence les différences de principes pour éviter tout malentendu entre les deux partis ; cette position serait maintenue sous réserve que le P.R.L. agisse de même. Après les interventions de MM. DE MAUD'HUY, ENGEL, HOLVECK et ARENDT de Moyeuvre et d'autres délégués, Robert SCHUMAN a fait remarquer que *"la tendance de la majorité des congressistes était plutôt favorable à une collaboration avec les socialistes qu'avec le P.R.L."*[2], cette opinion reflétant celle du groupe parlementaire du M.R.P.

---

1 . Jean-Marie MAYEUR, Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIX-XXe siècles, Paris, A. Colin, 1980, 248 p. ; p. 166.

2 . ADM, 1300 W 95 : R.G. Metz, information du 29 avril 1946.

- Thèmes de propagande : anticommunisme, défense de la liberté de l'enseignement...

Sur une affiche, le M.R.P. rappelle aux électeurs que leur choix sera décisif le 2 juin. Il s'agit de se prononcer soit pour *"un groupement communiste avec THOREZ et DUCLOS"*, soit pour *"un gouvernement M.R.P. avec Georges BIDAULT, président du C.N.R.* [Conseil national de la Résistance], *ministre des Affaires étrangères, et Maurice SCHUMANN, le porte-parole de la France combattante"*. Il exhorte de voter *"en bloc la liste M.R.P. le parti de la fidélité à De Gaulle"*[1].

Dans la deuxième quinzaine de mai, Robert SCHUMAN multiplie ses contacts avec les maires et les instituteurs qui sont des hommes de confiance du mouvement. Bertrand DE MAUD'HUY mène de son côté une action analogue parmi les nombreuses personnes avec lesquelles il est en relation en tant que président de l'Entraide française[2]. Il leur dit qu'il importe avant tout de ne pas favoriser le bloc des marxistes en leur laissant le choix entre les trois listes de droite : P.R.L., M.R.P. et Rassemblement des Gauches républicaines pour annoncer ensuite sa préférence pour le M.R.P. Pour lui, Robert SCHUMAN est le plus apte à défendre la liberté de l'enseignement. Le 19 mai, à Hettange-Grande, devant une assistance de 130 personnes, Robert SCHUMAN expose en dialecte luxembourgeois les raisons qui ont motivé le rejet de la Constitution par le M.R.P.[3]. Il explique la nécessité du bicamérisme ; d'après lui, la deuxième assemblée devrait comprendre les représentants de toutes les collectivités, communes, départements, syndicats, corporations... Les membres du Conseil supérieur de la magistrature doivent être indépendants du pouvoir politique. S'il est juste que l'Etat soit neutre, il est inadmissible qu'*"un enseignement laïc"* d'où la morale chrétienne sera complètement écarté *"soit rendu obligatoire"*. La retraite pourra être payée à tous les vieux travailleurs dès que les finances le permettront[3]. A une autre réunion qui se tient à Amnéville le 25 mai 1946 et qui rassemble 120 personnes dont 20 femmes, le président départemental du M.R.P. de la Moselle explique une nouvelle fois que l'état déplorable des finances est cause du retard de l'application de la loi sur la retraite des vieux travailleurs. Il y souligne également que sa formation politique avait voté toutes les nationalisations et se trouve de ce fait en butte à l'hostilité du P.R.L.[4].

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire de police, chef du Service des Recherches, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 28 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 22 mai 1946, information au commissaire divisionnaire de Metz.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, 20 mai 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 27 mai 1946.

▪ Danger sur sa droite : le P.R.L.

Pour contrecarrer l'implantation du P.R.L. en Moselle, Robert SCHUMAN, une des figures les plus représentatives de l'état d'esprit "particulariste" d'une bonne partie de la population du département, bénéficie d'amitiés profondes dans les milieux catholiques. Ses porte-parole traditionnels, *Le Courrier de Metz* et *Le Lorrain*, sont deux organes cléricaux, principalement animés par un anticommunisme forcené. Dans sa rubrique "Echos de Paris" datée du 13 mai 1946, *Le Courrier de Metz* rappelle le rôle historique des marches de l'Est chargées de la défense de la patrie en évoquant la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Le "non" du référendum *"prononcé catégoriquement par tous les départements de l'Est rejoint dans son expression historique la mission impartie à nos Marches qui ont toujours défendu la nation contre l'étranger, fût-il anglais. Et en ce jour notre joie peut se donner libre cours, parce qu'après cinq ans d'indicibles souffrances où les Lorrains furent plus secoués que n'importe quelle province, ils se retrouvent à nouveau chez eux, puisqu'ils ont réussi ce double coup de force de refouler à la fois l'envahisseur et de barrer momentanément la route à "l'ennemi du dedans""*. Le souvenir de Jeanne d'Arc permet aux conservateurs d'insister sur l'importance de la défaite subie par les communistes au référendum dans les départements de l'Est.

Par la voix de son éditorialiste Paul DURAND, *Le Lorrain* soutient aussi bien le général GIRAUD que Robert SCHUMAN. *Le Courrier de Metz* agit de même. Cependant, dans sa rubrique "Echos de Paris" du 30-31 mai, ce quotidien déplore que l'union ne s'est pas faite sur une seule liste et souhaite que les suffrages se portent le plus possible sur une seule liste : *"Sans risquer des pronostics aventureux, tout le monde se voit d'accord pour reconnaître que la liste M.R.P. de M. le député Schuman aura de loin le plus grand nombre de suffrages"*. Toutefois, la rédaction du *Courrier de Metz* laisse à ses électeurs toute liberté dans leur choix entre *"un Giraud* [qui] *fut constamment au service da la patrie"* et *"un Schuman* [qui] *fut toujours sur la brèche au service"* de la Lorraine. Dans un article intitulé "Face au scrutin du 2 juin" paru dans *Le Courrier de Metz* du 23 mai 1946, René JAGER rappelle qu'au scrutin du 5 mai la *"majorité écrasante de Mosellans s'est rangée indiscutablement dans les rangs de l'anticommunisme"* et insiste sur la confession chrétienne de Robert SCHUMAN et du général GIRAUD, têtes de liste entre lesquelles l'électeur *"n'a qu'un devoir : choisir"*. Robert SCHUMAN se représente principalement avec des gens issus du terroir lorrain, *"son programme qui se réclame du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) peut se résumer en trois points : nous sommes chrétiens, nous sommes français, nous voulons l'amélioration du sort des classes et à l'exclusion de la dictature d'un*

seul parti". Ancien gouverneur militaire de Metz, le général GIRAUD est *"père de famille nombreuse et chrétien convaincu"*[1]

Comme dans *Le Courrier de Metz*, Paul DURAND dans *Le Lorrain* du 18 mai 1946, estime que les listes SCHUMAN et GIRAUD donnent satisfaction *"au point de vue chrétien et français"* et les recommande toutes deux *"à un égal titre"*. Le journaliste conservateur et clérical précise clairement la position de son quotidien dans le débat électoral. *"Nous ne sommes au "Lorrain" ni M.R.P., ni P.R.L., ni d'aucun autre parti. Ce que nous demandons aux formations politiques et aux candidats qui s'en réclament, c'est d'être les défenseurs d'un programme acceptable pour le chrétien comme pour le patriote"*[2].

Le chanoine Jules ANNESER exhorte les lecteurs du *Lorrain* à désigner des hommes de confiance pour élaborer la nouvelle Constitution. Pour lui, *"la lutte se livrera demain, plus âprement encore qu'hier, autour de deux conceptions diamétralement opposées, la conception spritualiste et l'idéologie marxiste"*[3]. Dans sa rubrique "Echos de Paris" du 30-31 mai, la rédaction du *Courrier de Metz* s'interroge sur l'origine des moyens considérables dont dispose le Parti communiste pour mener une campagne électorale remarquable. Pour *Le Courrier de Metz* qui avoue sa légère préférence pour la liste de Robert SCHUMAN, il faut condamner la philosophie *"essentiellement matérialiste"* des deux partis marxistes communiste et socialiste[4].

Dans l'arrondissement de Sarreguemines, le clergé regrette dans un premier temps l'affrontement des trois listes de droite P.R.L., M.R.P. et gaulliste puis se prononce nettement en faveur de Robert SCHUMAN et de ses colistiers. Il reproche au général GIRAUD une dispersion des voix du camp conservateur. Il est révolu, dit-on, le temps *"où dans les circonscriptions électorales de la Moselle on se battait pour avoir pour candidat un général qui d'ailleurs à l'époque était au moins du terroir"*[5].

Cependant, le Comité diocésain d'Action catholique lorraine engage ses amis et adhérents *"à porter exclusivement ou sur la liste SCHUMAN ou sur la liste GIRAUD, et à les soutenir de tout leur poids"*. Il avait soumis, le 19 mai 1946, à

---

1. Le Courrier de Metz, 23 mai 1946.

2. Le Lorrain du 18 mai 1946, article intitulé "2 juin 1946, les Partis et Nous" et signé par Paul DURAND.

3. Le Lorrain, 19-20 mai 1946, article intitulé "Orientations pour demain. Pour un renouveau" et signé par J. ANNESER.

4. Le Courrier de Metz, 30-31 mai 1946, "Echos de Paris".

5. ADM, 1330 W 95 : rapport du sous-préfet de Sarreguemines, adressé au préfet de la Moselle, 1er juin 1946.

tous les candidats aux élections du 2 juin 1946, au nom de ses adhérents, un programme minimum, en les invitant à la défendre devant l'Assemblée nationale. Ce programme avait trait *"à la liberté d'opinion, à la liberté d'enseignement, à la liberté de l'Eglise dans l'Etat, enfin à la protection de la famille, notamment de la famille nombreuse, au point de vue de la moralité publique (radio, cinéma, presse), des mesures à prendre quant à son habitat, son hygiène, etc..."*[1]. Seuls tous les candidats des listes de Robert SCHUMAN et du général GIRAUD y ont adhéré. D'une troisième liste, seule une candidate s'est prononcée en faveur de leur programme (serait-ce la candidate de l'Union gaulliste ?).

▪ Liste des candidats

- Constitution de la liste M.R.P.

Au cours de la séance du comité directeur fédéral du M.R.P. tenue à Metz le lundi 6 mai et réunissant une vingtaine de délégués, il a été établi une première liste où les quatre premières places étaient détenues par Robert SCHUMAN, Jules THIRIET, Emile ENGEL et Joseph SCHAFF[2]. Aucun rang avec une chance de succès n'avait été proposé à un candidat de l'arrondissement de Sarreguemines. Aussi, une réunion est organisée le 12 mai 1946 au siège du *Courrier de la Sarre* à Sarreguemines. L'abbé SCHAUL, conseiller général de Rohrbach-lès-Bitche, André SCHAAF, conseiller général de Sarreguemines et Eugène SCHATZ, adjoint au maire de la ville de Sarreguemines, y demandent une place de choix sur la liste pour l'un d'entre eux[3].

Afin d'arrêter définitivement la liste des candidats, le comité directeur de la Moselle se réunit le 16 mai au siège central à Metz[4]. La proposition tendant à placer Robert SCHUMAN, Jules THIRIET et Emile ENGEL dans les trois premières positions, est acceptée à l'unanimité par la trentaine de délégués. Par contre, la quatrième place est convoitée par Joseph SCHAFF, maire de Montigny-lès-Metz, et par Louis KEIME, conseiller municipal de Sarrebourg et père de famille nombreuse. Après trois tours de scrutin sans résultat, chacun des deux candidats ayant obtenu 14 voix, c'est Joseph SCHAFF qui est finalement désigné pour la quatrième position. Réunis le 17 mai 1946, une cinquantaine de délégués du M.R.P. de l'arrondissement de Sarrebourg regrettent que leur

---

1. Le Messin, 31 mai 1946, article intitulé "Action Catholique Lorraine : les élections".

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 7 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information, 13 mai 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, information, 16 mai 1946.

représentant n'ait pas obtenu la quatrième place[1]. Il est à noter que les candidats des arrondissements de Sarrebourg et de Sarreguemines placés respectivement en cinquième et sixième position n'ont aucune chance d'être élus, particulièrement du fait de la concurrence de la liste du P.R.L.

Président de la Commission des Finances de l'Assemblée constituante, Robert SCHUMAN, qui a adhéré au M.R.P. le 8 novembre 1945, conduit une liste M.R.P. homogène. Robert SEROT, "indépendant", Amélie SCIUS et le docteur Gustave HESSEMANN ne se représentent plus. Trois nouveaux candidats les remplacent : Louis KEIME, commerçant à Sarrebourg, l'abbé Guillaume SCHAUL, professeur de religion au lycée de Sarreguemines et conseiller général de Rohrbach-lès-Bitche, et Emile HOLVECK, instituteur à Moyeuvre-Grande ; ils occupent respectivement les cinquième, sixième et septième positions.

Si les trois premiers candidats ont été déjà présentés à la partie consacrée aux élections du 21 octobre 1945, il nous paraît opportun de donner quelques précisions biographiques supplémentaires sur quatre candidats. Sous-lieutenant F.F.I. au début de l'année 1945 pour sa participation[2] à la résistance mosellane, Joseph SCHAFF a été nommé président de la délégation municipale provisoire de Montigny-lès-Metz fin 1944 à la Libération et sa liste est élue aux élections municipales de septembre 1945. Il ne possède aucune influence politique en dehors de Montigny-lès-Metz, ville dont il est le maire. Connu pour son esprit de résistance sous l'occupation, Louis Georges Léon KEIME a été expulsé par les Allemands. Conseiller municipal de Sarrebourg, il joue un rôle de premier plan dans la section locale du M.R.P. dont le reponsable est son frère Ernest KEIME, quincailler. Négociant, il est vice-président du Groupement des Commerçants et membre du Conseil des Prud'hommes de l'arrondissement de Sarrebourg ; il est également "Président des Expulsés" et "Président des Familles nombreuses". Agé de 65 ans, l'abbé SCHAUL est l'unique membre du clergé à se présenter en Moselle aux élections du 2 juin. Sa candidature symbolise le poids de l'influence du clergé sur la vie politique locale. Conseiller général du canton de Rohrbach-lès-Bitche depuis septembre 1945, il a été un des dirigeants de l'Union républicaine démocratique (U.R.D.) durant l'entre-deux-guerres. Instituteur à Moyeuvre-Grande, Camille Paul Edmond HOLVECK est un des principaux propagandistes du M.R.P. Expulsé le 13 novembre 1940 par les Allemands, il s'est réfugié à Heyrieux (Isère) pendant la guerre. Aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945, il a été battu par Augustin WAROQUY dès le premier tour. Il n'a obtenu que 1 910 voix, soit 24,2 % des inscrits, alors que le conseiller général communiste du

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, information, 18 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : notices biographiques sur les candidats aux élections législatives du 2 juin 1946.

canton de Moyeuvre-Grande a été élu avec 4 084 suffrages (pour 7 886 inscrits, soit 51,8 % des inscrits)[1].

LISTE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
2 juin 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
SCHUMAN Robert	29/6/1886 Luxembourg 60 ans	Metz, Scy-Chazelles	Avocat	Président de la Commission des Finances de l'Assemblée constituante, de novembre 1945 à mai 1946 ; député sortant, conseiller général du canton de Cattenom
THIRIET Jules	30/3/1906 Obreck 40 ans	Obreck	Agriculteur	Député sortant, maire d'Obreck, conseiller général du canton de Château-Salins
ENGEL Emile	23/10/1913 Knutange 33 ans	Merlebach	Menuisier	Député sortant
SCHAFF Joseph	9/11/1906 Sarreguemines 40 ans	Montigny-lès-Metz	Employé de chemin de fer (contrôleur technique SNCF)	Maire de Montigny-lès-Metz
KEIME Louis	22/1/1905 Metz 41 ans	Sarrebourg	Commerçant	
Abbé SCHAUL Guillaume	18/1/1881 Schweyen 65 ans	Sarreguemines	Aumônier professeur de religion au lycée de Sarreguemines	Conseiller général du canton de Rohrbach et adjoint au maire de Sarreguemines
HOLVECK Camille	19/7/1907 Augny 39 ans	Moyeuvre-Grande	Instituteur	
Moyenne d'âge : 45,4 ans				

1. Annuaire de Lorraine, Moselle : annuaire administratif 1948, Nancy, A. Humblot & Cie ; p. 201.

La moyenne d'âge, de 45 ans environ, de la liste de Robert SCHUMAN n'a presque pas varié par rapport à celle des élections d'octobre 1945. Elle est presque identique à celle de la liste du général GIRAUD qui est de 46 ans environ.

4.1.2.2.2. *La liste du P.R.L. conduite par le général GIRAUD, candidat "indépendant"*

- Constitution

Au mois de mars 1946, le P.R.L. est encore en gestation dans le département de la Moselle. M. BAUDON, rédacteur en chef du quotidien *Le Messin*, pressent de nombreuses personnalités messines pour s'assurer leur concours pour la constitution d'un comité départemental provisoire. Maurice MICHAUX, avocat à Metz, qui assure à titre provisoire la présidence du P.R.L. en formation, se livre à une activité semblable[1].

A la Libération, *"Vichy, le vote des pleins pouvoirs du maréchal Pétain, l'idéologie de la Révolution nationale, le ralliement au pouvoir établi de la quasi-totalité des forces conservatrices du pays, les accusations de "collaboration" lancées en bloc contre leurs cadres politiques, économiques et administratifs"* avaient laissé *"la droite complètement discréditée"*[2]. Les hommes de droite qui ne s'étaient pas discrédités par leur attitude durant la deuxième guerre mondiale, essaient de constituer un nouveau parti politique, un grand Parti conservateur français[3]. Leur ambition est de créer un "Quatrième Grand", à côté du P.C.F., de la S.F.I.O. et du M.R.P. Créé en décembre 1945, le Parti républicain de la Liberté ne devait pas répondre aux espérances de ses promoteurs, malgré le nom prestigieux de son président, Michel CLEMENCEAU, petit-fils de CLEMENCEAU.

Dans un premier temps, le P.R.L. songe à Robert SEROT, indépendant et président du Conseil général de la Moselle, pour présider

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, au directeur des R.G. à Paris, 29 mars 1946.

2. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis : science politique) ; p. 245. Malgré la présence de représentants de l'alliance démocratique et de la Fédération républicaine au sein du Conseil national de la Résistance, la droite, dans ses formations traditionnelles, se trouve rejetée de la vie politique.

3. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (collection "Analyse politique") ; p. 242.

aux destinées du parti en Moselle. Mais ce dernier s'y refuse pour ne pas rompre avec Robert SCHUMAN, M.R.P., son colistier aux dernières élections et son coéquipier politique depuis 1919[1].

Après le refus de Robert SEROT, Jacques MERCIER-BUSSIENNE, secrétaire du groupe parlementaire du P.R.L., et une personne du nom de RICHARD, tous deux membres du "comité du P.R.L." consultent diverses personnalités pour découvrir la personne susceptible de prendre la direction du Parti conservateur dans le département ou éventuellement la tête d'une liste de candidats aux prochaines élections législatives. Rentrés à Paris, ils avancent le nom du général GIRAUD, ancien gouverneur militaire de Metz et ancien président du Comité de Libération nationale. Comptant sur sa popularité qui s'est encore manifestée lors des fêtes de la Libération au mois de novembre 1945, le "comité directeur" du P.R.L. de Paris engage des conversations avec le général GIRAUD qui séjourne à Metz du 25 au 28 mars pour se livrer à une enquête sur la situation politique locale avant de faire connaître sa réponse.

Dès le mois de mai 1946, le nouveau parti bénéficie de nombreuses sympathies à Metz et particulièrement dans les régions de langue française. Par son programme qui défend le droit de propriété et la liberté d'entreprendre, le P.R.L. espère répondre aux aspirations des petits propriétaires fortement attachés à leurs terres. Dans les milieux favorables au P.R.L., plusieurs personnalités sont pressenties pour adhérer au P.R.L. Parmi elles, se trouvent : François LIARD, conseiller général de Dieuze et vice-président du Conseil général, le docteur HOFFMANN, maire de Delme et conseiller général, et le docteur WOLFF, conseiller municipal de Metz[1].

Avant le référendum décisif du 5 mai, *Le Messin* du 28 avril annonce la candidature du général GIRAUD en Moselle par le titre suivant : "Pour assurer la victoire des forces républicaines, le général GIRAUD candidat en Moselle". L'heureuse nouvelle est parvenue le 27 avril au journal qui insère presque quotidiennement des articles favorables au P.R.L. Le général prend sa décision définitive, au moment où le P.R.L. tient son premier congrès national à Paris les 26, 27 et 28 avril 1946[2]. *Le Messin* attendait cette décision avant de faire connaître à ses lecteurs la

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, au directeur des R.G. à Paris, 29 mars 1946.

2. L'année politique 1946, p. 144.

position qu'elle avait déjà prise à l'égard du P.R.L., un parti qui "rassemble tous les républicains". Pour le quotidien conservateur, l'audience dont bénéficie l'organisateur du débarquement en Afrique du Nord auprès des milieux officiels américains est un élément des plus importants à prendre en considération pour le redressement de la France, au moment où le monde entier s'inquiète de savoir si le pays *"conservera, avec ses libertés, le rayonnement de sa pensée républicaine"*[1]. Toute la France a les yeux fixés sur la Lorraine où *"avec Giraud, Metz va continuer la noble mission qui lui a été assignée de défendre l'Etat"*[1].

Après avoir décidé de faire acte de candidature en Moselle, le général GIRAUD arrive à Metz le vendredi 3 mai. Il y rend visite *"à M. le maire de Metz, au journal Le Messin et au directeur du Lorrain, Paul DURAND"*[2]. Le lendemain 4 mai, il tient une réunion privée, au Grand Hôtel, rue des Clercs, à laquelle est invitée une quarantaine de personnes du département. Maître MICHAUX y expose le travail de propagande du P.R.L. qui a consisté essentiellement jusqu'ici à apposer des affiches ; d'autre part, il précise que le choix définitif des membres du comité a été retardé jusqu'à la réponse du général GIRAUD à l'offre du P.R.L. pour prendre la tête de sa liste en Moselle. Le général pose deux conditions qu'il demande aux adhérents du P.R.L. et aux journaux de son bord politique de respecter : en aucun cas, il ne faut porter une attaque nominative contre des adversaires politiques ; la lutte politique sera circonscrite aux idées et aux programmes des listes en présence, les partis marxistes étant les véritables ennemis politiques à combattre.

Le jeudi 16 mai, a lieu une réunion des membres du comité départemental du P.R.L. de la Moselle, à laquelle assistent une quinzaine de personnes[3]. Au cours de la séance, quelques délégués suggèrent de proposer une place de choix sur la liste P.R.L. à M. Gabriel HOCQUARD, maire de Metz, qui est susceptible de faire contrepoids à M. SCHUMAN, tête de liste du M.R.P. Aussitôt, dans la soirée, le général GIRAUD s'entretient avec le maire de Metz auquel la troisième place sur la liste P.R.L. aurait été offerte ; mais ce dernier décline cette offre n'entendant pas prendre partie et s'affirmant partisan de l'Union. Le vendredi 17 mai, la liste d'Union lorraine est arrêtée définitivement, elle est composée par : le

---

1. Le Messin, 28 avril 1946, article signé Le Messin et intitulé "Pour assurer la victoire des forces républicaines, le général GIRAUD candidat en Moselle".

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, information du 7 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 17 mai 1946.

général GIRAUD, François LIARD, maire de Dieuze et vice-président du Conseil général de Moselle, Rodolphe LOESCHER, avocat de Sarreguemines, Maurice MICHAUX, avocat à Metz, François DUPONT, adjoint au maire de Basse-Yutz, Jacques MERCIER-BUSSIENNE, secrétaire administratif du P.R.L., et Léon LACROIX, agriculteur.

En gestation depuis le mois de mars en Moselle, le P.R.L. forme en mai 1946 son comité départemental[1] qui comprend : Maître Maurice MICHAUX, avocat au barreau de Metz ; MM. TREVELOT DE TREVALOT, commandant de cavalerie retraité à Metz-Queuleu ; Maurice TILLEMENT, industriel à Metz (Brasserie Lorraine) ; Eugène BAUDON, rédacteur en chef et directeur politique du quotidien *Le Messin* ; Mme Félix PEUPION, veuve de l'ancien maire de Montigny-lès-Metz, mort en captivité à Buchenwald et directrice de la Croix Rouge en Moselle ; FRANCK, directeur d'école à Hayange ; LECORNEUX, ingénieur aux mines de Merlebach ; DECKER, ingénieur demeurant à Thicourt, et le commandant DE LA VASSELAIS. Le comité départemental du P.R.L. constitue également le comité électoral du général GIRAUD. En examinant la catégorie socioprofessionnelle des membres du comité du P.R.L., on constate que cette formation politique est un parti de cadres[2]. Le P.R.L. cherche moins à grouper un nombre d'adhérents aussi important que possible, que de réunir des notables dont la qualité pourrait attirer de nombreux suffrages au détriment du M.R.P. ou de l'Union gaulliste.

La constitution définitive du P.R.L. en Moselle est entièrement liée à la candidature du général GIRAUD, qui n'appartient d'ailleurs pas à ce parti[3]. Le P.R.L. et le quotidien *Le Messin* constituent les principaux moyens logistiques du général pour sa campagne électorale. Par ailleurs, la tête de liste du P.R.L. qui a souhaité conservé son indépendance politique, bénéficie également du soutien de l'éditorialiste du *Lorrain*, Paul DURAND, et d'une attitude relativement bienveillante du quotidien bilingue *Le Courrier de Metz* entièrement au service de Robert SCHUMAN.

- Profil des candidats

Né le 18 janvier 1879 à Paris, le général GIRAUD est le candidat le plus âgé des candidats qui sollicitent les suffrages du corps électoral

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 23 mai 1946.

2. Jean CHARLOT, Les partis politiques [textes réunis et présentés par Jean CHARLOT : titre de couverture], 2e édition, Paris, A. Colin, 1971, 256 p. ; p. 201. Voir le paragraphe "Le paradigme de Maurice Duverger"

3. L'année politique 1946, p. 144.

mosellan aux élections législatives du 2 juin 1946. Sorti de St-Cyr en 1900, il est nommé à sa sortie de l'école militaire, sous-lieutenant et affecté au 4e Zouaves. Il accomplit la presque totalité de sa carrière dans l'armée coloniale[1]. En 1914, lorsque la guerre éclate, il est chef d'état-major de la Division marocaine et s'illustre dès le début des hostilités comme commandant d'un bataillon des zouaves. Il est blessé, fait prisonnier, s'évade deux fois et se bat brillamment à Malmaison en 1917. Après la guerre, il devient chef d'état-major de la région de Marrakech puis sous-chef d'état-major du maréchal Lyautey. Après avoir servi au Maroc, durant la guerre du Rif où il joue un rôle de premier plan dans l'affaire d'ABD-EL-KRIM, il est nommé professeur du cours d'infanterie à l'Ecole supérieure de Guerre (1927-1929) et général en 1930. Il retourne au Maroc comme commandant des confins, il y achève la pacification du Tafilalet (1932) et du Haut-Atlas (1933). Le 18 avril 1934, le général est placé à la tête de la division d'Oran. En 1936, il est désigné par le ministre gouverneur de Metz pour commander la 6e Région. *Le Messin* du 25 mai 1946 fait véritablement le panégyrique de sa personne. De 1936 à mars 1939, date à laquelle il est appelé au Conseil supérieur de la Guerre, le général GIRAUD est, comme gouverneur à Metz, *"un chef, au sens complet du mot, non seulement par sa modestie et sa fermeté, la dignité de sa vie militaire et familiale, mais surtout par sa bienveillance à l'égard des Lorrains et son humanité"*[2]. Commandant de la VIIe armée en 1939, il est appelé le 15 mai 1940 à remplacer CORAP à la tête de la IXe armée qu'il ne parvient pas à regrouper après la percée des Allemands sur la Meuse. Fait prisonnier dès le 18 mai, il s'évade en avril 1942 de la forteresse de Koenigstein-an-der-Elbe, passe en zone libre, puis à Alger. Il *"prépare alors le débarquement américain"* en Afrique du Nord qui aura lieu dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942[2]. Le 2 novembre 1942, il conclut un accord avec les Américains ; les "accords Murphy-Giraud" réaffirment le principe de l'intégrité territoriale de la France et de son Empire[3]. Après l'assassinat de l'amiral DARLAN (24 décembre 1942), il prend le commandement en chef civil et militaire en Afrique du Nord et reconstitue les forces françaises d'Afrique, mais se heurte à la vive opposition des milieux gaullistes. De juin à octobre 1943, il partage avec DE GAULLE la présidence du Comité de Libération nationale. Eliminé de ce poste par DE

---

1. Michel MOURRE, Dictionnaire encyclopédique d'histoire, G-J, Paris, Bordas, 1978, p. 2007-2008. Le Messin, 25 mai 1946.

2. Le Messin, 25 mai 1946.

3. Jean-Pierre AZEMA, De Munich à la Libération (1938-1944), éditions du Seuil, 1989, 418 p. ("Nouvelle histoire de la France contemporaine" ; tome 14) ; p. 280.

GAULLE, il se consacre aux affaires militaires et libère la Corse en septembre 1943 ; il quitte le commandement en chef de l'armée française en avril 1944.

Dans le portrait dithyrambique qu'il peint du général, *Le Messin* insiste non seulement sur les qualités de "grand soldat" et de "grand chef", mais aussi sur sa stature d'homme politique.

Entièrement dévoué au bien public, Henri GIRAUD a des *"préoccupations d'ordre social"*. La justice n'est pas un thème électoral qui serait l'apanage des partis marxistes et du M.R.P. Pour terminer le portrait élogieux du chef de file de la liste du P.R.L., *Le Messin* l'identifie à une grande figure militaire du XVIIe siècle. *"Louis XIV disait que la conduite de Fabert serait un "ornement" de son règne, l'élection du général Giraud sera la fierté des Lorrains et l'"ornement" de la IVe République"*.

Le second de la liste, Francis LIARD, vice-président du Conseil général de la Moselle, maire de Dieuze, est une des personnalités politiques les plus en vue du département[1]. Déjà maire de Dieuze et conseiller général de ce canton à la mobilisation de 1939, il reste à son poste lors de l'entrée des Allemands à Dieuze le 16 juin 1940. Le 24 août, il est expulsé par ces derniers et se réfugie à Annecy en Haute-Savoie. Sur la proposition de M. BOURRAT, préfet de la Moselle, il est chargé de créer et diriger en zone Sud le service de reclassement au travail des expulsés alsaciens et lorrains, ainsi que des réfugiés bloqués en zone Sud, c'est-à-dire les réfugiés originaires de la zone interdite, sinistrés, etc... Le personnel de son service est exclusivement recruté parmi les réfugiés et les expulsés et compte un très grande majorité d'Alsaciens et de Lorrains. En créant cet organisme qui a réalisé plus de 180 000 placements du 20 novembre 1940 au 30 juin 1944, Francis LIARD a tenu à lui donner une administration propre, *"de manière à ne pas le mettre en contact avec le Service du Travail obligatoire, chargé de la déportation de la main-d'oeuvre en Allemagne"*[1]. *"La seule préoccupation du maire de Dieuze"* est de veiller *"à ce que les Alsaciens et les Lorrains échappent à l'activité de ce service contrôlé par l'ennemi"*. Au moyen de fausses cartes d'identité, il a soustrait des milliers de Lorrains à l'occupant.

Rodolphe LOESCHER et Maurice MICHAUX, tous deux avocats, occupent respectivement les troisième et quatrième places. Le premier, fils d'un

---

1. Le Messin, 26-27 mai 1946, "Les candidats de la liste d'Union lorraine".

directeur d'école à Bitche, a fait ses études au collège de Bitche et au lycée de Sarreguemines, puis ses humanités à la Faculté de Droit et Sciences politiques à l'Université de Strasbourg. Licencié en droit, diplômé d'histoire, de géographie coloniale, de législature et d'économie coloniale, il est inscrit au barreau de Sarreguemines depuis 1900. *"Résistant de la première heure"*[1], il occupe pendant deux ans les fonctions de chef de secteur d'un réseau clandestin de la France combattante qui s'étend aux zones libre et occupée. Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1942, il parvient à gagner l'Afrique du Nord en avion. Il prend ainsi part à la campagne de Tunisie, puis à la libération de la Corse. Le 23 août 1944, il arrive en France, sous le nom de commandant ROBERT, en qualité de chef de mission de deuxième classe de la France Combattante. Démobilisé le 15 décembre 1945, il rentre à Sarreguemines où il reprend son étude d'avocat. Brillant officier de la guerre et de la Résistance, il est décoré de la croix de Guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance, de la croix de la Vaillance polonaise, de la médaille coloniale de Tunisie 1942-1943 et de la croix des Services volontaires.

Originaire d'une famille lorraine partie après 1870, Me MICHAUX est né à Mirecourt le 8 juillet 1893[2]. Après des études au collège de cette ville et au Lycée de Nancy, il a fait ses études de droit. Mobilisé au mois d'août 1914, il rejoint le 79e régiment d'infanterie, 20e corps, à Nancy ; blessé une première fois, il est versé dans les services auxiliaires, reprend du service actif comme volontaire dans une formation d'auto-mitrailleuses, puis devient tirailleur au 52e bataillon de chasseurs ; gazé, réformé 100 %, il reprend du service dans l'armée américaine où il termine la guerre. Inscrit comme avocat stagiaire au barreau de Nancy, il devient secrétaire de M. le Bâtonnier MANGIN, maire de cette ville. En 1920, il s'inscrit au barreau de Metz. Sportif convaincu, il est un des premiers à faire partie du Cercle Athlétique Messin dont il est élu président. Après la fusion du Cercle Athlétique Messin et de l'Association Sportive Messine, il reste président du Cercle des Sports de Metz jusqu'à la guerre. Au mois d'août 1940, il quitte volontairement la Moselle. Réfugié dans l'Ouest, il prend contact avec des officiers de renseignements qu'il a connus à Metz, il accepte différents postes administratifs qui lui permettent de développer son action dans la Résistance, aussi bien à La Rochelle qu'à Poitiers et qu'aux Sables d'Olonne. Blessé au cours d'une

---

1. Le Messin, 26-27 mai 1946.

2. Le Messin, 28 mai 1946, "Les candidats de la liste d'Union lorraine".

action, poursuivi par la Gestapo et la Milice, il doit se cacher chez des amis lorrains qui le soignent. A la Libération, il revient à Metz avec le grade de capitaine F.F.I. Il est également président de la Fédération des Chasseurs de la Moselle et délégué du Touring-Club de France.

Fils de cultivateur, né le 22 novembre 1908 à Basse-Yutz, François DUPONT qui exerce la profession de secrétaire-comptable aux Etablissements DE WENDEL à Hayange, occupe la cinquième place[1]. Fait prisonnier dans la ligne Maginot en 1940, il fut libéré fin juillet comme Alsacien-Lorrain, puis *"expulsé le premier de Basse-Yutz par les Allemands, le 30 août 1940. Pendant l'occupation, il fut un collaborateur dévoué de Maître KALB (Jacques d'Alsace à la Radio de Londres) au service des expulsés d'Alsace et de Lorraine à Lyon, où il dirigea un organisme qui, sous le couvert d'une oeuvre de bienfaisance, portait plus particulièrement son action en faveur des évadés et déserteurs de l'armée allemande"*[1]. *Le Messin* précise que M. DUPONT était en contact avec le général GIRAUD lorsque celui-ci préparait le débarquement en Algérie et qu'il était également mêlé à l'affaire de Soeur Hélène condamnée à mort par les Allemands. Il est premier adjoint au maire de Basse-Yutz depuis le 23 septembre 1945. Son père a été *"interné en Allemagne pendant toute la guerre de 1914 à 1918"*[1]. Après avoir refusé à maintes reprises son adhésion au M.R.P. en prétextant vouloir garder son indépendance politique, il adhère au P.R.L. en avril 1946[2].

Jacques MERLIER-BUSSIENNE, sixième candidat de la liste conduite par le général GIRAUD, né le 12 août 1911 à Clamart (Seine), est originaire de Metz[3]. Officier de réserve, il a pris part à la guerre 1939-1940 dans la ligne Maginot. A cause de son activité dans la Résistance, il fut, à partir de 1941, *"arrêté à plusieurs reprises et s'évada trois fois des prisons de France où il était détenu. Enfin, la Gestapo le fit interner aux camps de Neue Brem, d'Oranienburg, de Buchenwald, puis dans une mine de sel. Il fut libéré par les troupes soviétiques en mai 1945. Mme Mercier-Bussienne a été déportée à Rawensbruck"*[4]. Publiciste de profession, il est secrétaire du Groupe parlementaire du Parti républicain de la Liberté, spécialiste des questions sociales. Il n'est pas connu à Metz où il n'a séjourné que

---

1. Le Messin, 28 mai 1946, "Les candidats de la liste d'Union lorraine".

2. ADM, 1330 W 95 : notice biographique sur François DUPONT.

3. Le Messin, 29 mai 1946, "Les candidats de la liste d'Union lorraine".

4. Le Messin, 29 mai 1946.

pendant un certain temps à l'occasion de la constitution du P.R.L. dans le département de la Moselle et pour la composition de la liste d'Union lorraine[1].

Situé en dernière position sur la liste, Léon LACROIX est le candidat agraire qui doit attirer les suffrages du monde paysan. Né le 5 juillet 1912 à Bionville, d'une vieille famille rurale de Lorraine, il est *"un ami personnel du général Giraud"*[1]. Mobilisé en août 1939, il fut fait prisonnier en 1940 et libéré en qualité de Lorrain. Expulsé par les Allemands avec toute sa famille en novembre 1940, il se réfugia dans le Midi de la France où il exerça les fonctions de professeur d'agriculture à Annemasse. *"Arrêté par la Gestapo, en Haute-Savoie, comme otage, il fut interné à la prison de Chalon-sur-Saône et au camp de Drancy"*[2]. Malgré sa réputation de *"travailleur infatigable"*,[2] Léon LACROIX ne dispose que d'une influence limitée à l'arrondissement de Boulay

La moyenne d'âge des candidats de la liste du P.R.L. est la plus élevée de toutes les moyennes d'âge des listes en compétition. Elle est légèrement supérieure à celle des candidats de la liste M.R.P. Aucun candidat de la liste d'Union lorraine n'est "resté" en Moselle pendant l'occupation. *Le Messin* a pris soin de décerner un brevet de patriotisme à tous les candidats en insistant sur leur attitude exemplaire vis-à-vis de l'occupant durant la seconde guerre mondiale.

- Thèmes de propagande : opposition irréductible ou tripartisme et anticommunisme

Chef de file "indépendant" de la liste d'Union lorraine (Parti républicain de Liberté, Indépendants, Agraires), le général GIRAUD fait apposer des affiches, à Metz et à Montigny, dont le texte trace les lignes directrices de sa campagne électorale :

"MES AMIS,

Vous avez dédaigneusement repoussé la Constitution qu'on voulait vous imposer.

Vous avez trop sacrifié à la France pour admettre que vos deuils et vos ruines soient inutiles.

---

1. ADM, 1330 W 95 : notice biographique sur Jacques MERCIER-BUSSIENNE.

2. Le Messin, 29 mai 1946, "Les candidats de la liste d'Union républicaine".

Patriotes intransigeants, vous ne tolérez pas qu'on touche, ni spirituellement, ni matériellement, à l'intégrité de la Patrie.

Croyants convaincus, vous voulez qu'on respecte vos droits, et vous connaissez vos désirs.

Sincèrement républicains, vous n'admettez la dictature ni d'un homme ni d'un parti. Vous savez le prix de la Liberté et la valeur de la Discipline.

Je pense comme vous. Vous avez pu me juger dans les heures difficiles de 1936 à 1939 quand il s'agissait de ne sombrer ni dans le désordre, ni dans l'anarchie. Je n'ai pas changé.

Aujourd'hui, si vous m'en croyez capable, je suis prêt, avec ceux que j'ai choisis, à défendre vos droits et à affirmer vos devoirs, dans une Constitution qui fixera la charte de la France aussi bien à l'intérieur de nos frontières qu'aux yeux de l'étranger.

Parfaitement indépendant, n'ayant en vue que l'union de tous dans l'intérêt de tous, je vous demande à tous, votre appui, pour que nous travaillions d'un même coeur, d'une même âme, pour la Lorraine, pour la France"[1].

Au cours de la campagne électorale, le Parti républicain de la Liberté exagère ostensiblement son rôle dans le rejet du projet de Constitution socialo-communiste. Dans un article intitulé "Pour une nouvelle Constituante. La campagne électorale en Moselle", paru dans le numéro du 18 mai 1946, la rédaction du *Messin* déforme les résultats du référendum du 5 mai en écrivant : *"Les électeurs vont donc se trouver en présence de cinq listes, dont quatre représentant la majorité vaincue par le verdict populaire du 5 mai, et une nouvelle reflétant exactement l'opinion du pays, celle du général Giraud. Cette dernière rassemble, en effet, dans un même esprit d'union, tous les Lorrains soucieux de leur sécurité et de leurs droits et dont les efforts tendent à rehausser le niveau de la France aux yeux des pays qui l'observent avec objectivité"*[2]. Le porte-parole du P.R.L. oublie que le M.R.P. a porté à peu près seul le poids de la campagne contre le projet de Constitution, avec l'appui de l'Union gaulliste qui a également prôné le "non".

---

1. ADM, 1330 W 95 : lettre du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité (Ministère de l'Intérieur : Direction générale de la Liberté nationale : circonscription de Metz) au commissaire central à Metz, en date du 24 mai 1946. Affiche signée "GENERAL GIRAUD, Ancien Gouverneur de Metz".

2. Le Messin, 18 mai 1946, première page.

Championne des libertés fondamentales, la liste d'Union lorraine préconise une Constitution républicaine garantissant *"toute la Liberté : - Liberté de l'individu, garantie par une justice régulière, indépendante et sereine, - Liberté de pensée, assurée par la liberté de la presse et la liberté de l'enseignement, - Liberté de réunion et d'association, - Liberté syndicale, - Liberté de l'industrie et du commerce, - Liberté du Travail"*[1] (nous soulignons). Le droit de propriété est farouchement défendu par le P.R.L., la propriété individuelle étant *"le support de la liberté"*[1]. Dans son éditorial du 10 mai 1946, intitulé "Pour l'avenir du pays : la bataille décisive", la direction politique du quotidien *Le Messin* dramatise volontiers l'enjeu de la consultation électorale et craint la mainmise du Parti communiste sur les rouages de l'Etat : *"Le 2 juin, les électeurs affirmeront leur confiance à la France "qui ne doit pas mourir". [...] Jamais, en effet, l'indépendance et la vie de notre pays, notre liberté de penser et d'agir, héritées de deux mille ans d'Histoire, n'ont été plus menacées"*[2]. Dans *Le Messin* du 15 mai 1946, le journaliste H. GODMARD n'admet pas la laïcité s'il s'agit d'une *"mainmise sur le cerveau des enfants"* qui aboutit à *"un monopole de l'enseignement, réclamé par les socialistes et les communistes"*[3]. Tenant du bicamérisme et opposé au régime d'assemblée, le P.R.L. prône une Constitution moderne assurant la stabilité gouvernementale *"par l'élection de deux chambres politiques"*[4].

Le dimanche 19 mai 1946, de 20 h 30 à 23 h 45, se tient à Thionville, au Théâtre municipal, une grande réunion électorale. 1 500 personnes, dont une centaine de femmes se pressent dans la salle pour entendre le général GIRAUD qui inaugure ainsi sa campagne électorale[5]. Dans *Le Messin* du 21 mai 1946, le journaliste R. MENTRE titre son article qui relate la conférence électorale : "Le triomphal succès du général GIRAUD à Thionville". L'assistance composée principalement *"de commerçants, d'employés, de fonctionnaires et de gens de classes moyennes"* lui est très favorable[5]. Le bureau qui dirige les débats, est présidé par le docteur

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 31 mai 1946. Profession de foi des candidats de la Liste d'Union lorraine P.R.L. indépendants, agraires, distribuée le 30 mai dans l'arrondissement de Sarreguemines et adressée aux "Lorrains et Lorraines" (anc. Imprimerie E. BECKER, Thionville).

2. Le Messin, 10 mai 1946, éditorial intitulé "Pour l'avenir du pays : la bataille décisive" signé "Le Messin".

3. Le Messin, 15 mai 1946, article intitulé "La politique [rubrique]. Si on pouvait arriver à s'entendre" et signé H. GODMARD.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 31 mai 1946. Manifeste électoral des candidats de la liste d'Union lorraine.

5. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, information du 20 mai 1946.

Emile MULLER, conseiller général du canton de Thionville, tandis que Maître DITSCH, conseiller général du canton de Sierck et un conseiller municipal de Thionville prennent la place d'assesseurs.

Placé en cinquième position sur la liste d'Union lorraine, François DUPONT, après avoir évoqué le glorieux passé de l'ancien gouverneur militaire de Metz, met l'accent sur le caractère anticommuniste de la philosophie politique du P.R.L. Il reproche au P.C.F. de prétendre au monopole du patriotisme alors que *"sa politique destructive d'avant-guerre, le couplet de l'Internationale relatif à nos balles pour nos propres généraux, et la désertion de Maurice Thorez prouvent une activité contraire"*[1]. Il se prononce *"contre les nationalisations déficitaires pour le budget de l'Etat"*[1], et préconise *"des réformes dans le domaine économique où doit disparaître la "malheureuse expérience de l'économie dirigée" (ravitaillement), ce qui faciliterait grandement la venue des marchandises sur les marchés et annulerait de ce fait les spéculations éhontées"*[2]. L'orateur reprend ici la critique des nationalisations par le journaliste H. GODMARD dans un article du *Messin*, daté du 13 mai 1946. Pour ce dernier, la répercussion des nationalisations sera *"une extension de la gabegie, un grouillement de fonctionnaires, des fromages à distribuer"*[3]. Toutefois, dans leur manifeste électoral distribué le 30 mai dans l'arrondissement de Sarreguemines[4], les candidats de la liste d'Union lorraine ne remettent pas explicitement en cause les nationalisations, réformes structurelles de la Libération et se contentent de préconiser *"la limitation des interventions de l'Etat"*. En matière de politique économique et financière, le P.R.L. veut la sauvegarde de la monnaie, la révision du régime fiscal et la suppression de l'impôt de solidarité ; et la protection du petit commerce et de la petite et moyenne entreprise. Dans le domaine de la politique agricole, il souhaite libérer l'organisation professionnelle agricole de l'étreinte de l'Etat et assurer le retour à la liberté par la suppression du Contrôle économique. Tout en étant adepte de l'idéologie libérale sur le plan économique, le P.R.L. préconise un régime de sécurité sociale garantissant la sauvegarde du pouvoir d'achat de tous ceux qui

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, information du 20 mai 1946.

2. Le Messin, 21 mai 1946, article intitulé "La campagne électorale : le triomphal succès du général Giraud à Thionville".

3. Le Messin, 13 mai 1946, article intitulé "La politique [rubrique]. Un peu d'ordre dans nos projets d'avenir" et signé par H. GODMARD.

4. ADM, 1300 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 31 mai 1946. Manifeste électoral des candidats de la liste d'Union lorraine (profession de foi).

vivent de leur salaire, de leur retraite et de leur épargne ; ainsi qu'un régime de justice sociale et une politique sociale de l'habitat. Pour assurer l'avenir du pays, il réclame une politique familiale : la représentation de la famille dans les institutions du pays, un salaire familial et une politique de la natalité. Pour les sinistrés, il souhaite une aide plus efficace et une accélération du traitement de leurs dossiers[1].

En politique étrangère, la France, redevenue une grande nation, doit être ferme à l'égard de l'Allemagne où *"les jeunes Allemands et les jeunes Allemandes"* éprouvent encore de la haine pour elle. Nationaliste convaincu, le général GIRAUD défend ce point de vue à la conférence électorale qu'il tient le 19 mai 1946 à Thionville devant 1 500 personnes. Pour lui, la France qui reprendra sa place dans le concert des grandes nations productrices, doit avoir avec l'Allemagne une politique de coopération dans laquelle elle fera *"le cavalier et non la bourrique"*[2].

Partisans du libéralisme économique tout en étant "sociaux" et nationalistes, les candidats de la liste d'Union lorraine patronnée par le P.R.L. précisent, dans leur manifeste électoral, qu'ils seront *"avant tout, les défenseurs ardents des traditions lorraines, en attendant l'unification indispensable"* de la législation locale avec celle des autres départements[3]. Le P.R.L. cherche à concurrencer le M.R.P. sur le terrain de la défense du statut religieux et scolaire en vigueur en Alsace-Moselle.

En dehors du quotidien de langue française, *Le Messin*, le général GIRAUD bénéficie du soutien du *Lorrain*, particulièrement de son éditorialiste Paul DURAND. *Le Courrier de Metz*, qui marque sa préférence pour la liste M.R.P. de Robert SCHUMAN, lui manifeste toutefois une attitude bienveillante.

---

1. ADM, 1300 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 31 mai 1946. Manifeste électoral des candidats de la liste d'Union lorraine (profession de foi).

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Thionville, information du 20 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 31 mai 1946, manifeste électoral des candidats de la liste d'Union lorraine.

PARTI REPUBLICAIN DE LA LIBERTE INDEPENDANTS AGRAIRES - LISTE D'UNION LORRAINE

2 juin 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs et autres fonctions	Nuance politique
GIRAUD Henri	18/1/1879 Paris 67 ans	Thionville, Château de Lagrange	Général d'armée	Ex-coprésident du Comité national de Libération	Indép.
LIARD Francis	1/1/1888 Annecy (Hte-Savoie) 58 ans	Dieuze	Agent général d'assurances	Maire de Dieuze, conseiller général, vice-président du Conseil général de la Moselle	P.R.L.
LOESCHER Rodolphe	3/3/1908 Bitche 38 ans	Sarreguemines	Avocat		P.R.L.
MICHAUX Maurice	8/7/1893 Mirecourt (Vosges) 53 ans	Metz 43 rue Serpenoise	Avocat		P.R.L.
DUPONT François	22/11/1908 Basse-Yutz 38 ans	Basse-Yutz	Secrétaire-comptable	Premier adjoint au maire de Basse-Yutz	P.R.L.
MERCIER-BUSSIENNE Jacques	12/8/1911 Clamart (Seine) 35 ans	Metz	Publiciste	Secrétaire administratif du groupe parlementaire du P.R.L. à Paris	P.R.L.
LACROIX Léon	5/7/1912 Bionville 34 ans	Bionville	Agriculteur	Militant C.G.A. (Confédération générale de l'Agriculture) à Bionville	Agraire
Moyenne d'âge : 46,1 ans					

4.1.2.2.3. Liste gaulliste affiliée au Rassemblement des Gauches républicaines (R.G.R.)

- Formation du R.G.R. en Moselle

Député membre du groupe parlementaire de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance [U.D.S.R.], Alfred KRIEGER fixe la position politique de l'U.N.R. sur le plan national, en accord avec sa direction. Il fait partie du comité qui se constitue à Paris pour former un "bloc des gauches républicaines". Les formations politiques et les personnalités qui y adhèrent, s'engagent à *"défendre un programme d'action commune conforme à*

l'idée de la démocratie et fidèle au véritable esprit de la résistance"[1]. Créé en mars 1946, le Rassemblement des Gauches républicaines est un groupement de partis hostiles au tripartisme triomphant. Il comprend deux composantes essentielles : le parti radical et l'U.D.S.R. et quatre formations squelettiques et regroupe *"tous les adversaires du marxisme, du projet de Constitution socialo-communiste* [rejeté au référendum du 5 mai 1946] *et du cléricalisme"*[2].

Réuni en session extraordinaire le 14 avril 1946 à la salle du Tigre-Block, rue Mazelle, à Metz, le Congrès départemental de l'U.N.R. et du M.L.N. de la Moselle adhère au Rassemblement des Gauches républicaines. *"Conscient de la mission de la résistance d'assurer le triomphe des idées républicaines et démocratiques* [...], *indigné de la politique inefficace et stérile pratiquée par le tripartisme, alarmé par les tentatives des trois Grands de porter atteinte aux principes des libertés démocratiques et républicaines de* [pour] *faire consolider leurs positions* [...], *considérant que sur le plan international le tripartisme conduit à l'abandon de la politique de sécurité et de gage et qui doit être la nôtre,* [le Congrès de l'U.N.R. et M.L.N. de la Moselle] *a décidé d'adhérer au Rassemblement des "gauches républicaines" pour la défense de la République, de la démocratie et de la liberté"*[3].

▪ Alliance avec le parti radical socialiste ?

Le lendemain 15 avril 1946, le Parti radical socialiste tient une réunion privée en vue d'examiner la situation sur le plan électoral. La fédération de la Moselle du Parti radical socialiste qui ne jouit pas de la faveur de la population mosellane, songe à profiter de ses alliances avec d'autres formations politiques pour jouer un rôle disproportionné avec ses positions réelles dans le département. Les dirigeants départementaux du Parti radical socialiste contactent Alfred KRIEGER, président de l'U.N.R., afin de former une liste commune avec la coalition U.N.R.-M.L.N. qui constitue la base du R.G.R. en Moselle[4]. Politicien habile, Alfred KRIEGER rejette l'offre du Parti radical socialiste qui met en avant F. PELLAT, son

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 29 mars 1946 (serv. régional des R.G. de la Moselle).

2. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, 866 p. ; p. 288.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 15 avril 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des Renseignements généraux de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946.

secrétaire général, comme candidat. Celui-ci revendiquait la deuxième place sur la future liste du "Rassemblement". Des pourparlers entre diverses personnalités de l'U.N.R. se poursuivent encore à Metz au début du mois de mai. Y participent : Maître Alex WILTZER, député de la Moselle avant-guerre et ancien membre de l'Assemblée consultative ; F. PELLAT, secrétaire départemental du Parti radical socialiste ; Victor DOEBLE, président de la fédération de la Moselle du Parti radical socialiste, ancien député de la Moselle (1928-1936) et vice-président du groupement des expulsés, et Maître WAGNER, avocat à Metz. Les tractations n'aboutissent pas parce qu'Alfred KRIEGER n'admet aucun compromis avec Me WILTZER, ni une alliance avec le Parti radical socialiste[1]. Pourtant, Alexis WILTZER figurait en troisième position sur la liste gaulliste du 21 octobre 1945.

▪ Constitution laborieuse de la liste gaulliste

Tout en souhaitant l'unité d'action avec le mouvement "Jeune République", le président de l'U.N.R. a refusé la collaboration proposée par Philippe SERRE, ancien ministre et ex-député de Meurthe-et-Moselle élu au cours des années 1930, dont la candidature n'aurait pas été avantageuse pour la liste gaulliste. Par contre, il serait favorable à une candidature de Raymond MONDON, ancien chef du Cabinet du Préfet de la Moselle, procureur de la République à Bar-le-Duc et également membre de la Jeune République[2].

En avril 1946, Jacques BAUMEL n'a pas encore pris de décision définitive au sujet de sa candidature à la députation en Moselle. P. ROUPRICH, responsable administratif du M.L.N. se rend à Paris le 24 avril afin de connaître exactement les intentions du député sortant[3] (finalement Jacques BAUMEL choisira avec succès un département de l'intérieur, la Creuse, où il sera élu député U.D.S.R. à la deuxième Assemblée constituante). Dans une résolution, les responsables du M.L.N. et de l'U.N.R. demandent à Alfred KRIEGER de ne plus accepter sa candidature en Moselle[4]. Ils choisissent, pour la deuxième place, Joseph SCHATZ, exploitant agricole à Marimont, présenté par la C.G.A. Le chef de file de la liste gaulliste accepte cette candidature d'autant plus volontiers qu'en

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 5 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz information, 17 avril 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 25 avril 1946. Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des Renseignements généraux de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 30 avril 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, information, 8 mai 1946.

cas de refus, Joseph SCHATZ envisagerait de se retirer de l'U.N.R. et son frère, Eugène SCHATZ, docteur en médecine à Sarreguemines, accepterait de se présenter sous l'étiquette P.R.L.[1].

Soutenu par Julien FREUND, Robert CASSO-HESSEMANN réussit à s'imposer auprès d'Alfred KRIEGER et à écarter Joseph SCHATZ de la seconde place.

LISTE D'UNION GAULLISTE D'ACTION DEMOCRATIQUE ET REPUBLICAINE

2 juin 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs et autres fonctions
KRIEGER Alfred	5/3/1903 Pfaffenhofen (Haut-Rhin) 43 ans	Metz 3 rue Gambetta	Directeur de la S.A.L.E.C.	Député sortant UDSR
CASSO Robert	27/8/1912 Velmange (Pyrénées orientales) 34 ans	Sarreguemines 17 rue du Bac	Officier du Génie	
FREUND Julien	9/1/1921 Henridorff 25 ans	Sarrebourg (Henridorff)	Journaliste	
MARTIN Marie (née BAYER)	16/5/1913 Moyeuvre-Grande 33 ans	Boulay	Epouse du Dr MARTIN de Boulay, sans profession	
BARTHELEMY Gustave	25/3/1894 Rombas 52 ans	Maizières-lès-Metz	Ingénieur d'usine	Maire de Maizières-lès-Metz
SACKSTEDER Albert	10/2/1909 Carling 37 ans	Carling	Entrepreneur	Maire de Carling
DURCKEL René	6/11/1910 Hüttenheim (Bas-Rhin) 36 ans	Sarreguemines	Sous-chef de dépôt SNCF	
Moyenne d'âge : 37,1 ans				

Mais les agissements de Robert CASSO et de Julien FREUND ne sont pas approuvés par les responsables de l'U.N.R. et du M.L.N. qui auraient nettement préféré la candidature de l'agriculteur de Marimont susceptible d'attirer les suffrages du monde agricole des régions de Sarreguemines et

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 8 mai 1946.

de Sarrebourg. Sur l'initiative de BACH, secrétaire général du C.D.L. de la Moselle, les pleins pouvoirs sont donnés à A. KRIEGER pour la constitution de la liste. La liste définitive serait en réalité l'oeuvre Robert CASSO et Julien FREUND. Ces derniers jouiraient d'une influence incontestable sur le président de l'U.N.R.[1].

Directeur de la S.A.L.E.C. (Société d'Alsace-Lorraine d'Electricité), Alfred KRIEGER conduit une liste formée de six cadres et d'une femme épouse d'un médecin. Aucun agriculteur n'y figure ; Joseph SCHATZ, exploitant agricole à Marimont (commune de Bourdonnay) déjà candidat en octobre 1945, aurait dû occuper la deuxième place mais a été écarté au profit de Robert CASSO. Deux colistiers d'Alfred KRIEGER s'étaient déjà présentés aux élections du 21 octobre 1945 : Julien FREUND et Gustave BARTHELEMY.

Né le 27 août 1912 à Velmange (Pyrénées orientales), Robert CASSO dit CASSO-VILLARS ou CASSO-HESSEMANN était chef de la Résistance du secteur "C" comprenant le Nord-Est de la France. Bénéficiant de nombreuses sympathies dans les milieux bourgeois, le commandant d'active, officier du Génie, est un des chefs estimés de l'U.N.R.[2]. Membre actif de la Résistance, arrêté par les Allemands en 1940 et à plusieurs reprises, Julien FREUND a été l'un des organisateurs de la Résistance à l'université de Strasbourg dans le mouvement Libération puis dans le mouvement Combat. Il a subi des années de détention dans plusieurs prisons dont Clermont, Lyon et Eysses. Evadé en juin 1944, il participe à des opérations de maquis dans les Alpes. D'abord secrétaire départemental du M.L.N. dans l'Allier, il devient délégué départemental politique du M.L.N. en Moselle. Allié à Alfred KRIEGER, président de l'U.N.R., il participe à la constitution du Rassemblement des Gauches républicaines en Moselle le 14 avril 1946 ; il en devient le secrétaire général pour le département.

La liste gaulliste est la seule liste de droite sur laquelle figure une femme. Née le 16 mai 1913 à Moyeuvre-Grande, Mme Marie MARTIN, née BAYER, a été expulsée de Boulay par l'occupant en 1942, avec son mari médecin. Elle s'est alors retirée à Sedan où elle a participé à la Résistance.

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 16 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : élections du 2 juin 1946, notices biographiques sur les candidats.

Déjà candidat en octobre 1945, Gustave BARTHELEMY passe de la dernière place à la cinquième place. Ingénieur à l'Usine U.C.P.M.I.[1] à Hagondange, Gustave BARTHELEMY est maire de Maizières-lès-Metz. Avant-guerre, il était membre du Parti radical socialiste, section de Metz. Pendant la guerre, il a été déporté en Allemagne avec toute sa famille le 15 janvier 1943 pour avoir refusé l'incorporation de son fils dans la Wehrmacht. Il assume les fonctions de président d'honneur de la section U.N.R. de Maizières-lès-Metz et de président du Club sportif de la même ville.

Maire de Carling depuis 1935, Albert SACKSTEDER était, avant guerre, un militant du parti S.F.I.O. En raison de son attitude patriote, il a été expulsé par les Allemands en 1940. Il s'est alors réfugié dans l'Ain, l'Isère, puis dans le Jura où, traqué par l'occupant, il a pris une part active à la Résistance. Le candidat placé en dernière position a été aussi un résistant, il est devenu membre du comité de Libération et d'Epuration de Sarreguemines.

La moyenne d'âge des candidats gaullistes, qui est de 37 ans environ, est identique à celle des candidats présentés en octobre 1945. De toutes les listes en compétition aux élections du 2 juin 1946, la liste gaulliste a la moyenne d'âge la plus basse.

- Programme de l'Union gaulliste

  - Liste nationaliste et gaulliste

Hostiles au tripartisme, les candidats gaullistes font l'apologie du général de Gaulle. Sur une affiche apposée à Metz, ils rappellent que le peuple de France a signifié son rejet de la réaction au référendum du 21 octobre 1945 et son attachement à ses libertés à celui du 5 mai 1946 ; ils placent la France *"au-dessus des partis politiques"*. Pour eux, le gaullisme, *"c'est l'Unité de l'Empire français, c'est l'Union de tous les Français dressés, toute volonté tendue pour Reconstruire et Rénover notre Vieux Pays"*[2]. Une autre affiche apposée dans l'arrondissement de Sarreguemines présente le portrait du général DE GAULLE au centre d'une carte de France. Sur le mode impératif, il y est demandé aux Français de toutes les classes sociales (*"Paysans, ouvriers, commerçants, artisans,*

---

1. U.C.P.M.I. : Union des Consommateurs de Produits métallurgiques et industriels.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 22 mai 1946. Affiche apposée à Metz et intitulée "Liste d'Union gaulliste d'Action Démocratique et Républicaine".

industriels, fonctionnaires, retraités, rentiers") de faire confiance au général *"pour reconstruire la France comme il l'a défendue"*. Une affiche également placardée dans la région de Sarreguemines montre bien l'orientation nationaliste et germanophobe de la propagande de la liste gaulliste ; portant le titre explicite "Le Danger vient de l'Est", elle représente les portraits du roi de Prusse Frédéric II le Grand, de Bismarck et d'Hitler qui surplombent une carte de la Moselle couverte d'un village en ruines et en flammes[1]. Sur ces deux affiches, le corps électoral de la Moselle est invité à voter *"Union gaulliste d'action démocratique et républicaine, liste Krieger"*[1]. Lors de leur tournée de propagande électorale dans la région de Sarreguemines, les candidats gaullistes rejettent le projet de l'annexion pure et simple du territoire de la Sarre mais ne s'opposent pas à son rattachement économique, les produits de son sous-sol seraient d'un grand apport pour la France[2]. A une réunion électorale organisée par la liste gaulliste le 30 mai à Sarrebourg, devant un auditoire nombreux d'environ 1 000 personnes, Julien FREUND défend la dénomination "Union gaulliste" : *"On nous en veut, parce que nous sommes des gaullistes, c'est tout de même parce que le général de Gaulle avait lancé dans le monde l'appel à la Résistance* [...]" ; il espère le retour du général à la présidence du gouvernement et critique sévèrement le tripartisme : *"Chacun des trois partis [veut] être à la fois au gouvernement et dans l'opposition, alors que tout le gouvernement est responsable solidairement* [...]"[3].

A cette même réunion de propagande de Sarrebourg, Alfred KRIEGER, qui prend la parole le premier, fait un large exposé sur la situation économique et sociale et souligne à plusieurs reprises son action personnelle au sein de l'Assemblée constituante. *"Notre situation frise l'état de banqueroute. Je m'engage, quant à moi, à intervenir encore pour faire consolider la situation financière et économique. On fait tout, en effet, pour dégoûter nos populations. Le taux de réparations entreprises au titre des dommages de guerre était de 70 à 80 %. Nous avons obtenu que soit admis le taux de 100 % dans certains cas"*[3]. Le chef de file de la liste gaulliste demande à ce sujet que les architectes chargés de la

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, 20 mai 1946. Deux affiches illustrées en couleurs, Imprimerie L. Louis & Cie à Boulay (57), H. 70 x 1. 50 cm. Les documents décrits dans la note d'information des R.G. de Sarreguemines en date du 20 mai 1946 font partie d'une collection particulière, et les Archives départementales de la Moselle n'en conservent que des reproductions photographiques en couleurs sous la cote J 7120.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, 20 mai 1946 (note d'information n° 1548).

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarrebourg information, 31 mai 1946.

Reconstruction soient payés par l'Etat et non plus par les particuliers qui ne possèdent souvent pas les fonds nécessaires. Lors de leur tournée électorale dans l'arrondissement de Sarreguemines, commencée le dimanche 19 mai 1946, les candidats gaullistes insistent sur la question de la Reconstruction qui est cruciale en Moselle, ils demandent qu'un personnel compétent en soit chargé afin de faire cesser *"le scandale de la reconstruction"* et promettent à la population sinistrée des régions de Volmunster et de Bitche une attribution plus équitable en matériel agricole et en bétail, ces deux cantons ayant été particulièrement désavantagés par rapport à la région de Metz[1]. Dans le domaine économique, l'Union gaulliste n'est pas absolument opposée aux nationalisations à condition que la fonctionnarisation soit évitée dans les entreprises publiques ; elle préconise la coordination des initiatives privées[2].

Sur le plan local, Alfred KRIEGER se prononce pour l'application intégrale des lois françaises en vigueur sur l'ensemble du territoire dans les trois départements recouvrés. Le 30 mai, à Sarrebourg, devant une assistance de 1 000 personnes, il s'écrie : *"Nous n'avons pas changé d'opinion. Nous ne voulons pas de France catholique, ni d'autre France. Nous tenons absolument à la déclaration de principe selon laquelle tous les citoyens sont régis par les mêmes lois"*[3]. A cette fin, Alfred KRIEGER réclame la création au sein du Parlement d'une commission connaissant les problèmes spécifiques à l'Alsace-Moselle[3]. Il précise : *"Nous étions toujours les premiers à recevoir les coups. Nous voudrions aussi être une fois des Français de l'Intérieur"*[3].

Les candidats de la liste conduite par Alfred KRIEGER et patronnée par le Rassemblement des Gauches républicaines mènent une propagande hostile au tripartisme et dont l'orientation gaulliste est fortement marquée. Alfred KRIEGER s'est attiré la méfiance du clergé et le rattachement de la coalition U.N.R.-M.L.N. au Rassemblement des Gauches républicaines n'est pas de nature à la dissiper. La dénomination "Rassemblement des Gauches républicaines" constitue *"une sorte d'épouvantail"* aux yeux d'une population fortement attachée au statut religieux et scolaire d'Alsace et de Moselle[4].

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 20 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Boulay, 24 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarrebourg, information, 31 mai 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : rapport du sous-préfet de Sarrebourg au préfet de la Moselle, 21 mai 1946.

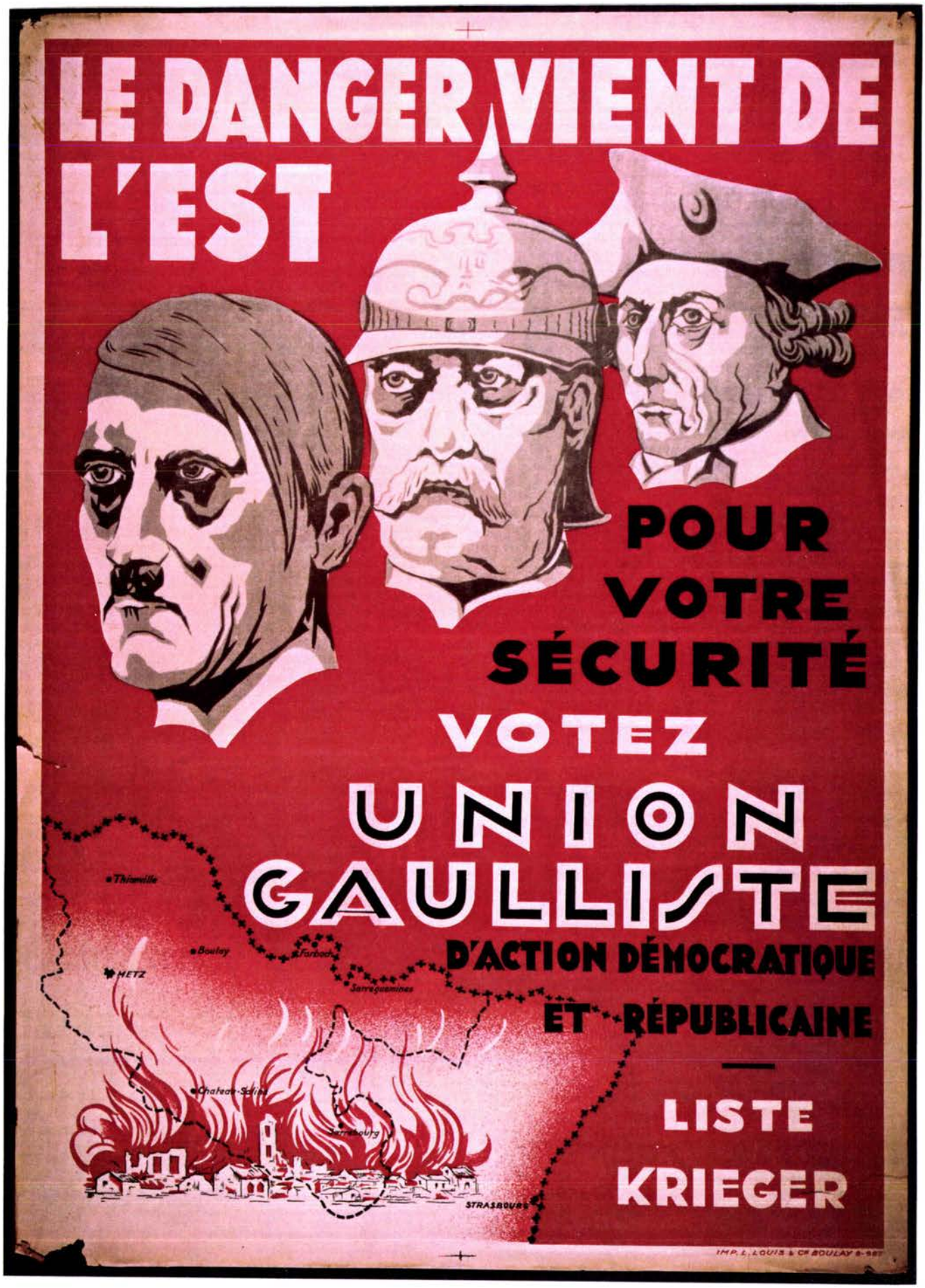
LE DANGER VIENT DE L'EST
POUR VOTRE SÉCURITÉ
VOTEZ
UNION GAULLISTE
D'ACTION DÉMOCRATIQUE
ET RÉPUBLICAINE
LISTE
KRIEGER
Thionville
Boulay
Forbach
METZ
Sarreguemines
Château-Salins
Sarrebourg
STRASBOURG
IMP. L. LOUIS & Cie BOULAY 8-58

PLANCHE II

4.1.2.3. Physionomie de la campagne électorale

Ce sont, en général, les réunions organisées par le M.R.P. et la liste d'Union lorraine qui attirent les auditoires les plus nombreux. Le 26 mai 1946, les candidats démocrates-chrétiens Robert SCHUMAN, Emile ENGEL et Louis KEIME rassemblent 900 personnes à Sarrebourg[1]. Grâce à la présence de Robert SCHUMAN, le M.R.P. réunit des assistances imposantes : 400 personnes à Sarreguemines le 29 mai[2], 320 personnes à Bitche le 30 mai[2], 1 000 personnes à Thionville le 31 mai[3] et 250 personnes à Saint-Avold le 31 mai[3]. Il en est de même pour le général GIRAUD qui rassemble le 29 mai 150 personnes à Château-Salins, 300 personnes à Vic-sur-Seille et 600 personnes à Dieuze[4].

Dans les réunions organisées par le P.R.L. et le M.R.P. dans les grands centres industriels, les communistes portent systématiquement la contradiction dans le débat électoral. Ainsi, le 23 mai 1946, à Talange, les propagandistes du M.R.P. sont contredits par ANSTETT, le maire de la ville, approuvé par la presque totalité de l'assistance formée de 140 personnes[5]. A Creutzwald, le 23 mai, Robert SCHUMAN qui développe le programme du M.R.P. devant 200 personnes, à moitié favorable au M.R.P., se heurte à la contradiction courtoise de la tête de liste communiste, Pierre MULLER, ainsi qu'à celle de MEYER, secrétaire de la C.G.T. de Merlebach[5]. A Sarralbe, le 23 mai, Emile ENGEL, candidat M.R.P., subit une assistance hostile formée de 200 personnes, animée par le socialiste WAGHEMACKER et le communiste DAHLEM[5]. Le 23 mai, la liste d'Union lorraine réunit 450 personnes à Hagondange ; l'orateur Me Maurice MICHAUX est contredit par Anna SCHELL qui critique l'attitude du général GIRAUD à Alger ; l'assemblée de 600 personnes réunie par le P.R.L. le même jour, animée par les communistes Robert KAUFFMANN et ENTZMAN, est également nettement hostile aux organisateurs[5]. La propagande de la principale formation de gauche en Moselle est basée autant sur la contradiction apportée dans les réunions du P.R.L. et du M.R.P. que sur l'organisation de réunions à leur initiative.

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 27 mai 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 31 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. de la Moselle, Metz, information du 1er juin 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 31 mai 1946. Rappelons que le général GIRAUD réunit 1 500 personnes à Thionville le 19 mai 1946.

5. ADM, 1330 W 95 : R.G. de la Moselle, information du 24 mai 1946.

Ainsi, A. WAROQUY a exposé le programme du P.C.F. devant une assemblée houleuse de 300 personnes à Sarrebourg le 31 mai 1946[1].

Parti minoritaire au sein de la gauche mosellane, le parti S.F.I.O. réussit parfois à atteindre parfois des auditoires nombreux. Le 25 mai 1946, à Moyeuvre-Grande, il rassemble 400 personnes dont 100 femmes, Mme Viviane REGNOT y fait partie des orateurs[2]. De même, il tient une réunion à Sarreguemines, le 31 mai, en présence de 500 personnes[1].

Par rapport au P.R.L. et au M.R.P., l'Union gaulliste attire un public globalement moins nombreux. Citons, à titre d'exemple : le 23 mai, elle réunit 300 personnes à Saint-Avold[3] ; le 25 mai, 100 personnes à Delme et à Château-Salins[3]. Une réunion électorale organisée par la liste d'Union gaulliste à Sarrebourg le 30 mai mérite d'être signalée parce qu'elle rassemble un auditoire d'environ 1 000 personnes. Le candidat M.R.P., Louis KEIME, y reproche à Julien FREUND de monopoliser le qualificatif "gaulliste" : *"Je suis étonné, dit-il, quand M. FREUND expose qu'eux seuls sont gaullistes. Nous ne reprochons pas à sa liste d'être gaulliste, mais nous lui reprochons de dire des autres qu'ils ne le sont pas; on n'a pas attendu qu'il y ait des élections pour être gaulliste. Après notre expulsion par les Allemands, nous étions déjà gaullistes sans savoir que ce ce mot existait"*[4]. Le 31 mai, à Thionville, Robert CASSO, candidat placé en deuxième position sur la liste gaulliste, succède à Robert SCHUMAN devant un auditoire de 1 000 personnes pour exposer le programme de sa liste[1].

4.1.2.4. Les résultats des élections du 2 juin 1946

Comparativement à la consultation électorale du 21 octobre 1945, les élections du 2 juin 1946 se caractérisent par une assez grande stabilité d'ensemble qui résulte d'une évolution somme toute minime des diverses composantes du corps électoral de la Moselle. Celle-ci se manifeste par une très légère amélioration des positions communistes, une légère régression de l'électorat socialiste, un net recul de la liste gaulliste essentiellement au profit de la liste du général GIRAUD et la

---

1. ADM, 1330 W 95 : R.G. de la Moselle, Metz, 1er juin 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : R.G. Metz, 27 mai 1946.

3. ADM, 1330 W 95 : R.G. de la Moselle, Metz, information du 24 mai 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : R.G. Sarrebourg, information, 31 mai 1946.

confirmaton de la prédominance du M.R.P. sur l'échiquier politique mosellan.

	FRANCE METROPOLITAINE				MOSELLE			
	Elections du 21/10/1945		Elections du 2/6/1946		Elections du 21/10/1945		Elections du 2/6/1946	
	% des inscrits	% suffr. exprimés	% des inscrits	% suffr. exprimés	% des inscrits	% suffr. exprimés	% des inscrits	% suffr. exprimés
Gauche.....	39,4	50,7	38,3	47,7	21,4	28,4	21,2	27,2
Droite.....	38,4	49,3	42,2	52,3	53,9	71,6	57	72,8
Indice d'orientation.	103		91		40		37	

Comme l'indique le tableau[1] ci-dessus, la gauche est distancée par la droite aux élections à la seconde Constituante. La légère poussée de la droite confirme la victoire de la réponse négative au référendum du 5 mai 1946. En Moselle, la droite totalise 57 % des inscrits, soit trois points de plus qu'à l'élection de la première Assemblée constituante. Avec un pourcentage des inscrits presque étale, la gauche conserve ses positions ; par rapport au pourcentage des suffrages exprimés obtenu en octobre 1945, elle ne perd qu'un point au profit de la droite. L'orientation à droite du département de la Moselle en octobre 1945 s'est encore accentuée aux élections du 2 juin 1946.

4.1.2.4.1. Consolidation des positions du M.R.P.

En obtenant 33,9 % des inscrits et 43,4 % des suffrages exprimés, le M.R.P. s'affirme comme la première formation politique de la Moselle. Le 21 octobre 1945, la liste M.R.P.-Rassemblement démocratique de la Moselle avait enregistré des résultats sensiblement identiques : 32,8 % des inscrits et 43,5 % des suffrages exprimés. La liste conduite par Robert SCHUMAN arrive largement en tête, loin devant les deux autres listes de droite : la liste d'Alfred KRIEGER (12,8 % des inscrits) et la liste du général GIRAUD (10,3 % des inscrits) et elle devance nettement la liste communiste (15,4 % des inscrits).

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 p., 135 cartes (collection Thémis : textes et documents) ; p. 31 et 47.

Comparativement aux élections d'octobre 1945, les assises géographiques du M.R.P. présentent une étroite similitude d'ensemble[1]. Les cantons germanophones où la population vivant de l'agriculture est majoritaire constituent sa zone de force. La majorité des électeurs de la Moselle se détermine principalement sur la question de la laïcité. Elle accorde ses suffrages aux candidats qui s'engagent à défendre ses aspirations régionalistes, notamment en ce qui concerne le problème religieux, le maintien du concordat, l'école confessionnelle et la propriété. La forte personnalité politique de Robert SCHUMAN, sa longue pratique du statut local et *"sa connaissance approfondie de la mentalité et du dialecte locaux"*[2] ont joué un rôle décisif dans le succès remporté par le M.R.P. et expliquent en grande partie la répartition des suffrages démocrates-chrétiens. Il est intéressant de comparer les pourcentages des inscrits obtenus par la liste du M.R.P. le 2 juin 1946 avec ceux qui ont été enregistrés par la liste d'Entente républicaine et démocratique le 21 octobre 1945. A Metz-ville, le mouvement perd 6,8 points ; il régresse dans les cantons agricoles de langue française situés dans l'arrondissement de Metz-campagne : Vigy (- 8,2) et Pange (- 7,2 points). Cette baisse s'explique partiellement par l'absence de Robert SEROT, conseiller général de Pange et candidat "indépendant" en deuxième position sur la liste M.R.P.-R.D.M. conduite par Robert SCHUMAN en octobre 1945 ; celui-ci ne s'est pas représenté en juin 1946. Dans l'arrondissement de Château-Salins, le M.R.P. recule énormément. Dans le canton d'Albestroff traversé par la frontière linguistique, il ne perd que 4,4 points ; sont encore plus importantes les pertes enregistrées dans les cantons francophones où la proportion des personnes expulsées en France par les Allemands se situe entre 51 et 77 pour 100 personnes recensées en 1946 : Château-Salins (- 5 points), Vic-sur-Seille (- 5,4), Dieuze (- 10,8) et Delme (- 13,8). Ces suffrages ont été enlevés par le P.R.L., qui avait placé le maire de Dieuze, Francis LIARD, sur sa liste en deuxième position.

Par contre, le M.R.P. a nettement progressé dans les trois cantons situés dans la zone germanophone de l'arrondissement de Sarrebourg ; il gagne 9 points à Phalsbourg, 7,7 à Sarrebourg et 6,6 à Fénétrange. La liste gaulliste y subit des pertes importantes : Fénétrange : - 8,7, Phalsbourg : - 12,3 et Sarrebourg : - 12,7. L'influence de Louis KEIME, négociant à Sarrebourg et expulsé par les Allemands pendant

---

1. Voir tome II, cartes p. 73 et 56.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 3 juin 1946.

l'occupation, est peut-être une des causes de ce gain de voix. Il est également à noter que le M.R.P. a enregistré un gain de 6,9 points dans le canton germanophone de Volmunster dont le pourcentage de la population vivant de l'agriculture par rapport à la population légale totale au recensement de 1946, est le plus élevé du département[1]. En outre, la liste homogène du M.R.P. a particulièrement amélioré ses scores dans le canton industriel de Forbach (+ 7,7 points) et dans les trois cantons sidérurgiques de l'arrondissement de Thionville-Ouest : Moyeuvre-Grande (+ 7,1), Hayange (+ 5,5) et Fontoy (+ 4,8). En conclusion, on peut affirmer que les secteurs où le M.R.P. recule ou stagne, correspondent grosso modo aux zones de très grande force du P.R.L.[2]. En revanche, la liste de Robert SCHUMAN progresse dans l'arrondissement industriel de Thionville-Ouest, dans le canton de Forbach et dans quatre cantons essentiellement agricoles de langue allemande : Volmunster, Fénétrange, Phalsbourg et Sarrebourg. Première force politique en Moselle, le M.R.P. a consolidé ses positions par rapport aux élections du 21 octobre 1945 grâce à l'appui du clergé[3].

4.1.2.4.2. Echec relatif du P.R.L.

En ne recueillant que 10,3 % des inscrits, le P.R.L. subit un échec aux élections du 2 juin 1946. Bien que le mot d'ordre général du clergé n'ait pas été défavorable à la liste du général GIRAUD, il est apparu, aux yeux du clergé rural, qu'en dehors de la personnalité du général GIRAUD, *"certains autres candidats ne se faisaient pas remarquer par leurs principes et sentiments religieux"*[4]. L'attitude d'un des candidats, particulièrement laïque et son esprit de tolérance paraissent être de notoriété publique. Il en serait de même pour Francis LIARD, *"quoique sous une forme moins affirmative"*[5]. Certains milieux catholiques ruraux ont ainsi considéré que l'ancien gouverneur de Metz couvrait des personnes dont l'opinion sur les questions jugées fondamentales par le

---

1. Voir tome II, carte "Proportion de la population vivant de l'agriculture par canton au recensement de 1946 (pourcentage calculé par rapport à la population légale totale", p. 153.

2. Voir tome II : comparer carte du M.R.P. élections du 2 juin 1946 et carte du P.R.L., p. 73 et p. 75.

3. ADM, 1330 W 95 : rapport du sous-préfet-hors cadres chargé de l'administration de Metz-campagne au préfet de la Moselle, 4 juin 1946.

4. ADM, 1330 W 95 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur, 3 juin 1946.

5. ADM, 1330 W 95 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur, 3 juin 1946.

clergé pouvait s'apparenter à certains aspects des programmes des partis de gauche, à cause de leur esprit de tolérance.

Les zones de force du P.R.L. sont principalement les cantons agricoles de langue française et correspondant en partie aux secteurs où l'Union gaulliste a subi ses plus grandes pertes[1]. Le général GIRAUD a été élu essentiellement aux dépens de la liste conduite par Alfred KRIEGER qui recueille 12,8 % des inscrits, au lieu de 20 % en octobre 1945. Une grande partie de l'électorat de droite de l'Union gaulliste a choisi d'apporter ses suffrages à la liste patronnée par le général GIRAUD, parce qu'elle a été sensible au prestige militaire de ce dernier. Grâce à sa tête de liste, le P.R.L. réalise ses meilleurs scores dans l'arrondissement de Château-Salins (canton de Delme : 27,8 % des inscrits, Dieuze : 23,2 %, Vic-sur-Seille : 19,6 %, Château-Salins : 16,8 % et Albestroff : 13,1 %), dans l'arrondissement de Metz (Metz-ville : 17,5 %, cantons de Vigy : 21,8 %, Pange : 20,8 %, Verny : 19,4 % et Gorze : 13,3 %) et dans l'arrondissement de Thionville-Est (cantons de Metzervisse : 15,9 %, Sierck : 14 %, Thionville : 13,3 % et Cattenom : 13,2 %). Dans les cas de l'arrondissement de Château-Salins, de la ville de Metz et des cantons de Vigy et de Pange, le P.R.L. a puisé des voix dans les électorats de l'Union gaulliste et du M.R.P. Dans l'arrondissement de Thionville-Est, la liste du général GIRAUD est probablement la cause de la stagnation du M.R.P.

Inversement, la région de Forbach, la totalité des arrondissements de Sarreguemines et de Sarrebourg (excepté le canton de Réchicourt-le-Château) et l'arrondissement industriel de Thionville-Ouest constituent les secteurs de faiblesse du P.R.L.

En n'obtenant que 12,8 % des inscrits, l'Union gaulliste perd 7 points par rapport au score réalisé le 21 octobre 1945 (20 %). La liste d'Alfred KRIEGER a enregistré une diminution sensible de ses voix qui passent de 63 134 à 41 889. En comparant la carte des suffrages obtenus le 21 octobre 1945 (en % des inscrits) et la carte des pertes subies le 2 juin 1946, on peut constater que la liste gaulliste recule particulièrement dans ses zones de force d'octobre 1945[2]. Une bonne partie de son électorat a choisi de voter pour la liste GIRAUD. Dans l'arrondissement de Château-Salins, la liste gaulliste subit une forte régression ; elle perd

---

1. Voir tome II : comparer la carte du P.R.L. - élections du 2 juin 1946 et la carte des pertes de l'Union gaulliste, p. 75 et 72. Voir tableau ci-après, p. 189

2. Voir tome II : comparer cartes p. 72 et 55.

16,1 points dans le canton de Delme, 12,4 points dans le canton de Château-Salins, 9,8 points dans celui de Vic-sur-Seille et 9,1 points dans celui de Dieuze. Dans le canton de Réchicourt-le-Château, où le M.R.P. stagne, les suffrages perdus par l'Union gaulliste (- 11,5 points) sont récupérés par le P.R.L. qui y recueille 13 % des inscrits. Les cantons agricoles de l'arrondissement de Metz-campagne constituent également des secteurs où Alfred KRIEGER enregistre des pertes importantes : Verny (- 16 points), Pange (- 14,8), Vigy (- 11,5) et Gorze (- 10,4). Il en est de même pour les cantons de Metzervisse (- 11,5 points), Thionville (- 11,1) et Hayange (- 11). L'absence de Jacques BAUMEL sur la liste gaulliste explique en partie la diminution des voix dans l'arrondissement de Château-Salins[1].

Bien que la liste d'Alfred KRIEGER ait subi une forte régression, elle a progressé dans le canton de Volmunster (16,4 % des inscrits, soit 9,2 points de mieux qu'en octobre 1945) et a maintenu ses positions dans les cantons de Bitche (21,2 % des inscrits) et de Rohrbach-lès-Bitche (22,5 %). La présence de Robert CASSO, habitant de Sarreguemines, placé en seconde position sur la liste est probablement à l'origine de ces bons scores.

Du fait de l'entrée en compétition du général GIRAUD, la structure de la distribution des voix de l'Union gaulliste s'est modifiée[2]. D'octobre 1945 à juin 1946, les assises géographiques du gaullisme se démantèlent. Sa forte audience électorale dans les cantons agricoles de langue française se rétracte et s'affaiblit numériquement. Toutefois, l'Union gaulliste réalise de bons scores dans l'arrondissement de Sarreguemines qui fait partie momentanément de sa zone de force.

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du sous-préfet de Château-Salins au préfet de la Moselle, 3 juin 1946.

2. Voir tome II, cartes p. 71 et 60.

Cantons	M.R.P.			Union gaulliste			P.R.L.
	21/10/45	2/6/46	Evol.	21/10/45	2/6/46	Evol.	
Albestroff.	48,2	43,8	- 4,4	19,5	15,7	- 3,8	13,1
Bitche.....	37,9	34,3	- 3,6	21	21,2	+ 0,2	5,1
Boulay.....	45,9	45,1	- 0,8	16,3	11,8	- 4,5	11,5
Bouzonville	36,6	37,6	+ 1	12	9,5	- 2,5	10,4
Cattenom...	38,5	37,3	- 1,2	16,9	8,8	- 8,1	13,2
Château-Salins....	34,6	29,6	- 5	28,8	16,4	- 12,4	16,8
Delme.....	38,7	24,9	- 13,8	29,1	13	- 16,1	27,8
Dieuze.....	27,9	17,1	- 10,4	25	15,9	- 9,1	23,2
Faulquemont	46,1	41,7	- 4,4	18,6	14,3	- 4,3	11,5
Fénétrange.	46,9	53,5	+ 6,6	22,1	13,4	- 8,7	6,2
Fontoy.....	21,8	26,6	+ 4,8	17,8	11,6	- 6,2	6,4
Forbach....	30,9	38,6	+ 7,7	11,7	8	- 3,2	4,1
Gorze.....	20,3	22,9	+ 2,6	19,3	8,9	- 10,4	13,3
Grostenquin	46,5	47,8	+ 1,3	21,6	15,2	- 6,4	12,3
Hayange....	16,9	22,4	+ 7,1	23	12	- 11	8,9
Lorquin....	31,2	30,9	- 0,3	33,4	25,9	- 7,5	6,4
Metz-ville.	37,9	31,1	- 6,8	19,8	11	- 8,8	17,5
Metz-camp..	24,4	27,2	+ 2,8	16,6	9,6	- 7	9,4
Metzervisse	32,3	32,1	- 0,2	26	14,5	- 11,5	15,9
Moyeuvre-Grande....	18,3	25,4	+ 7,1	12,6	7,1	- 5,5	4,6
Pange.....	38,2	31	- 7,2	30,9	16,1	- 14,8	20,8
Phalsbourg.	41,7	50,7	+ 9	26,5	14,2	- 12,3	6
Réchicourt-le-Château	34,4	35,1	+ 0,7	29,8	18,3	- 11,5	13
Rohrbach-lès-Bitche	46,1	42,9	- 3,2	21,4	22,5	+ 1,1	5,4
St-Avold...	35,1	36,6	+ 1,5	13,3	10,1	- 3,2	5,8
Sarralbe...	36,2	40	+ 3,8	19,1	14,9	- 4,2	5,5
Sarrebourg.	36,9	44,6	+ 7,7	31,3	18,6	- 12,7	6,3
Sarreguemines.....	31,6	34,5	+ 2,9	19,5	15,4	- 4,1	5,3
Sierck-les-Bains.....	44,5	44,3	- 0,2	21,4	13,3	- 8,1	14
Thionville.	27,9	28,2	+ 0,3	21,7	10,6	- 11,1	13,3
Verny.....	28,7	27,9	- 0,8	32,6	16,6	- 16	19,4
Vic-sur-Seille....	31,1	25,7	- 5,4	23,2	13,4	- 9,8	19,6
Vigy.....	31,4	23,2	- 8,2	27,3	15,8	- 11,5	21,8
Vomunster..	37,9	44,8	6,9	7,2	16,4	+ 9,2	3

4.1.2.4.3. Evolution des suffrages de la gauche

Le parti socialiste S.F.I.O. enregistre une légère régression. Ayant obtenu 20 255 suffrages le 21 octobre 1945, soit 6,4 % des inscrits, il ne recueille plus que 19 124 voix le 2 juin 1946, soit 5,8 % des

inscrits. Il perd 8,7 points dans le canton de Cattenom où il n'obtient que 5,4 % des inscrits, au lieu de 14,1 % en octobre 1945 ; ce recul spectaculaire dont profite le Parti communiste (+ 6,4 points), s'explique probablement par l'absence de Nicolas SCHULLER, un employé comptable domicilié à Volmerange-les-Mines qui, candidat en cinquième position en octobre 1945, ne s'est pas représenté en juin 1946. La diminution de voix est également importante dans le canton de Forbach. Le Parti socialiste y réalise un score modeste : 9,9 % des inscrits, alors qu'aux élections du 21 octobre 1945, il y avait remporté un beau succès : 16,5 % des inscrits. Une frange de son électorat a rallié le Parti communiste qui améliore son score de 2,9 points dans le canton de Forbach : 17,2 % des inscrits en octobre 1945, 20,1 % en juin 1946. Une autre partie des électeurs socialistes y a peut-être choisi de voter pour le M.R.P., suffisamment socialisant à ses yeux.

Grâce à la personnalité de son conseiller général Edmond PSAUME, le canton de Gorze demeure le secteur du département où le Parti socialiste obtient son meilleur score : 18,2 % des inscrits, au lieu de 20,7 % en octobre 1945. Les socialistes conservent leurs positions dans le bassin ferrifère et sidérurgique, comme l'atteste le tableau ci-après des pourcentages des inscrits obtenus :

Canton	*21 octobre 1945*	*2 juin 1946*
Fontoy.....	6,8	8,1
Hayange.....	7	8
Moyeuvre-Grande.....	8,6	8,6
Thionville.....	6,4	4,8
Metz-campagne.....	7,5	7,2

Dans trois cantons de l'arrondissement de Château-Salins, l'évolution du socialisme se manifeste par une très légère progression : Delme (+ 1,4 point), Château-Salins (+ 1 point) et Dieuze (+ 0,2 point). Le canton de Vic-sur-Seille est le seul canton où le Parti socialiste enregistre un gain important de voix : 8,9 % des inscrits au lieu de 3,2 % en octobre 1945, soit une augmentation de 6,7 points peut-être due au ralliement d'une fraction de l'électorat de l'Union gaulliste. La liste S.F.I.O. ne semble pas avoir beaucoup bénéficié des voix M.L.N. et U.D.S.R. dans l'arrondissement de Château-Salins et dans celui de Sarrebourg, elle a perdu incontestablement des suffrages au profit de son "frère ennemi", le Parti communiste.

Contrairement au parti socialiste S.F.I.O. qui enregistre une diminution des suffrages, le Parti communiste consolide ses positions en obtenant 15,4 % des inscrits (19,7 % des suffrages exprimés), au lieu de 15 % des inscrits (19,9 % des suffrages exprimés) en octobre 1945. Il a 3 514 voix de plus qu'en octobre 1945. Comparativement aux élections du 21 octobre 1945, les assises géographiques du P.C. se caractérisent par une étroite similitude d'ensemble. La région sidérurgique est toujours sa zone de très grande force. La vallée de la Fensch, la vallée de l'Orne et le canton de Thionville constituent ses bastions les plus importants. Toutefois, ses pourcentages maxima enregistrés dans les cantons de Moyeuvre-Grande (35,2 % des inscrits), Hayange (30,5 %), Metz-campagne (26,2 %) sont légèrement inférieurs à ceux d'octobre 1945 (Moyeuvre-Grande : 37,8 %, Hayange : 32,3 % et Metz-campagne : 27,7 %). Par contre, le Parti communiste améliore son score dans le canton de Fontoy en passant de 21,9 % des inscrits à 24,8 %, et dans le canton de Gorze où il gagne 1,8 point. Dans le bassin houiller, il améliore son score dans le canton de Forbach où il recueille 20,1 % des inscrits, au lieu de 17,2 % en octobre 1945. Le pourcentage des inscrits obtenu dans le canton de St-Avold, 18,3 %, ne varie presque pas par rapport à celui d'octobre 1945 : 18,6 %. Le communisme conserve également ses positions dans les cantons de Sarreguemines, Sarralbe et de Dieuze. La structure de la distribution des suffrages du Parti communiste ne s'est donc pas fondamentalement modifiée.

Par ailleurs, le P.C. progresse légèrement dans de nombreux cantons ruraux, en gagnant fréquemment entre 1 et 3 points. A Bénestroff (canton d'Albestroff), il recueille 34 voix pour 255 inscrits, soit 13,3 %, alors qu'en octobre 1945, il n'y a obtenu que 13 voix pour 267 électeurs inscrits (4,9 %). A Dieuze, son nombre de suffrages, 185 pour 1 252 électeurs inscrits (14,8 %) est nettement supérieur à celui d'octobre 1945, 136 pour 1 188 inscrits (11,4 %). Le gain de suffrages relativement modeste est le fruit de l'activité des dirigeants de cellules ; des ouvriers d'usine et des chemins de fer et *"ceux qui, venus de l'extérieur, ont été employés à la Reconstruction"*[1] ont été sensibles à la propagande communiste.

Au scrutin du 2 juin 1946, le P.C. consolide dans l'ensemble ses positions ; il enregistre un très léger progrès rural, améliore son score dans le bassin houiller au détriment du parti socialiste S.F.I.O. et recule dans les trois cantons du bassin sidérurgique où il avait obtenu, en octobre 1945, ses meilleurs scores (Moyeuvre-Grande, Hayange et Metz-campagne).

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du sous-préfet de Château-Salins au préfet de la Moselle, 3 juin 1946.

Première force politique du département de la Moselle, le M.R.P. obtient quatre élus, les trois sièges restants étant partagés par le P.R.L., l'Union gaulliste et le Parti communiste. Caractérisées par une légère poussée à droite qui confirme la réponse négative du référendum du 5 mai 1946, les élections générales du 2 juin 1946 marquent "un coup d'arrêt" infligé au communisme. Bien que le Parti communiste améliore légèrement son score par rapport aux élections d'octobre 1945, l'orientation à droite du département s'accentue relativement.

4.1.2.4.4. Réaction de la presse locale

La victoire du M.R.P. est célébrée dans les deux quotidiens cléricaux, *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*. Dans *Le Lorrain* du 3 juin 1946, Paul DURAND insiste sur *"la magnifique victoire"* remportée par la liste du M.R.P. grâce au travail intense fourni par des *"équipes jeunes et dévouées"* et à la *"forte personnalité du chef de file, M. Schuman"*. L'éditorialiste du *Lorrain* totalise avec plaisir les suffrages obtenus par les listes SCHUMAN et GIRAUD (56,5 % des suffrages exprimés) afin d'amplifier la progression du pôle conservateur par rapport aux élections d'octobre 1945 (43,5 % des suffrages exprimés). Il enregistre *"sans déplaisir"* l'élection d'Alfred KRIEGER, par contre, il ne cache pas son hostilité contre Jacques BAUMEL, *"un élément fortement axé à gauche et dont les votes se confondaient avec ceux des communistes quand il était question de liberté d'enseignement"*[1].

Pour *Le Courrier de Metz* du 3 juin 1946, la consultation électorale du 2 juin infirme l'analyse des résultats des élections du 21 octobre 1945 par le *Républicain Lorrain*, selon laquelle le bloc SCHUMAN-SEROT n'avait plus le vent en poupe et une majorité d'électeurs mosellans était partisane *"de l'unification de la législation française"*[2]. *"Le scrutin du 2 juin détruit aussi une légende trop longtemps entretenue dans certaine presse, à savoir que les partis de gauche détenaient la majorité en Moselle. Eh ! bien, les voilà battus d'une manière très éloquente"*[3]. Par ailleurs, la rédaction du quotidien bilingue de Robert SCHUMAN considère que le triomphe d'*"un parti franchement chrétien"* aux élections du 2 juin 1946 constitue

---

1. Le Lorrain, 3 juin 1946. J.O. Débats de l'Assemblée nationale constituante, 15 mars 1946, n° 25, p. 768-771 et p. 788-789. Au scrutin n° 44 sur le renvoi à la commission de l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme [demandé par la droite], Jacques BAUMEL a voté contre, avec les partis laïques, alors qu'Alfred KRIEGER n'a pas pris part au vote.

2. Le Républicain lorrain, 23 octobre 1945.

3. Le Courrier de Metz, 3 juin 1946, "Echos de Paris" [signé] C.M..

"une révolution politique"[1] en France. Selon *Le Courrier de Metz* du 3 juin 1946, l'insuccès relatif du général GIRAUD s'explique par la composition de sa liste et la fidélité de l'électorat mosellan modéré à Robert SCHUMAN, homme politique du terroir.

Alors que dans les quotidiens cléricaux, la victoire du M.R.P. sur le plan national et au niveau local est montée en épingle, la manchette du *Républicain Lorrain* du 4 juin est sobre :

"Les "TROIS" RESTENT EN TETE
mais leur ordre d'importance s'est modifié :
1. M.R.P. - 2. Communistes - 3. Socialistes
Gros échec du P.R.L. et triomphale réélection
de M. HERRIOT à LYON".

Dans son article intitulé "La France le veut" paru dans le même numéro, le journaliste Charles HENRY insiste sur le fait que le M.R.P. a pu se présenter comme un parti non réactionnaire par rapport au P.R.L., une formation trop marquée à droite. Pour lui, les élections prouvent à nouveau *"que la France ne veut pas vivre sans la coopération de tous les partis et que personne n'a le droit d'imposer sa loi aux autres"*. Pour le *Républicain Lorrain*, l'absence de Jacques BAUMEL a été une des causes de la régression des suffrages de la liste gaulliste[2].

Dans le quotidien communiste, *La Voix de la Moselle* du 3 juin 1946, R. HUMBERT met en évidence la progression de la liste de son parti ; il se réjouit que la liste GIRAUD n'a pas obtenu *"le succès escompté par les valets des trusts"* et note que le M.R.P. a profité de *"la déconfiture cuisante des amis du Messin allemand"* en conservant les sièges acquis en octobre 1945[3]. Dans *La Voix de la Moselle* du 5 juin, le même journaliste rappelle que le P.C. est devenu *"le deuxième grand courant politique"* du département de la Moselle[4]. Précisons que cette deuxième place a été conquise par le P.C. sur l'échiquier politique de la Moselle grâce à l'entrée en compétition du P.R.L.

Aux élections générales du 2 juin 1946, l'orientation à droite du corps électoral mosellan s'est encore accentuée. Première force politique du

---

1. Le Courrier de Metz, 5 juin 1946, "Echos de Paris" [signé] C.M.

2. Le Républicain Lorrain, 4 juin 1946, p. 2.

3. La Voix de la Moselle, 3 juin 1946, article intitulé "Unité !" et signé R. HUMBERT.

4. La Voix de la Moselle, 5 juin 1946, article intitulé "La Bataille pour la France continue !" et signé R. HUMBERT.

département de la Moselle, le M.R.P. a conservé ses quatre sièges conquis en octobre 1945. Par contre, l'Union gaulliste a souffert de l'entrée en compétition de la liste GIRAUD ; elle perd son second siège au profit du général GIRAUD élu comme candidat "indépendant" et chef de file d'une liste de teinte P.R.L. Alors que le Parti communiste maintient ses positions acquises en octobre 1945, le parti socialiste S.F.I.O. enregistre une légère régression de son audience électorale.

4.2. Du rejet du projet de constitution tripartite en Moselle aux élections législatives du 10 novembre 1946

4.2.1. Le rejet du projet de Constitution tripartite en Moselle

4.2.1.1. L'élaboration du nouveau projet de Constitution

Au lendemain des élections du 2 juin 1946, le général DE GAULLE qui est resté silencieux avant le référendum du 5 mai, sort de sa réserve et prononce, le 16 juin, le "discours de Bayeux" où tout le système de la Ve République est contenu en germe[1]. Il ne regrette pas l'échec des constituants et énonce les principes d'une Constitution selon ses voeux : expression démocratique des suffrages pour orienter l'action publique ; séparation et équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ; institution *"au-dessus des contingences politiques* [...] [d'] *un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons"*[2]. DE GAULLE attribue à la présidence de la République cette double fonction d'expression des intérêts supérieurs du pays et d'arbitrage national. Indépendant du pouvoir législatif, le pouvoir exécutif ne peut procéder que du chef d'Etat placé au-dessus des partis. Celui-ci sera élu par un collège englobant le Parlement, *"mais élargi considérablement de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République"*[3].

---

1. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis : science politique) ; p. 161.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 55.

3. Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. ("Les grandes études contemporaines") ; p. 208.

Le discours de Bayeux est, naturellement, mal accueilli par les socialistes et les communistes. D'après Léon BLUM, *"la logique du général conduit à un régime présidentiel du type de la Constitution américaine ou de la IIe République. Républicains populaires, radicaux modérés, favorables au bicamérisme et à un accroissement des pouvoirs du président de la République, approuvent en gros"*[1]. Les radicaux qui craignent le spectre du pouvoir personnel, font des réserves.

Leader du premier parti de France, Georges BIDAULT accède à la présidence du Gouvernement provisoire de la République française. Troisième gouvernement de la période transitoire, le Gouvernement Georges BIDAULT investi le 26 juin est tripartite comme le Gouvernement Félix GOUIN auquel il succède. Un technicien, Yves FARGE, est chargé du Ravitaillement et le M.R.P. s'empare des Finances et de l'Economie nationale confiées respectivement à Robert SCHUMAN et à François DE MENTHON.

Le nouveau président du G.P.R.F. perçoit le discours de Bayeux *"comme "une sommation""*[2] et n'entend pas rompre avec ses associés du tripartisme pour complaire au général DE GAULLE. La position de force du M.R.P. se traduit par la désignation comme rapporteur général de la Commission de la Constitution d'un professeur de droit du M.R.P., Paul COSTE-FLORET, député de l'Hérault. Au stade de la Commission, socialistes et républicains populaires se font des concessions pour aboutir au vote de l'ensemble du projet par 22 voix contre 20 abstentions. *"Pour des raisons opposées, restent également intransigeants les communistes, qui entendent s'écarter du projet d'avril le moins possible, et les radicaux comme les modérés qui retrouvent encore beaucoup trop de ce projet là dans le nouveau"*[3]. Des modifications sont apportées au premier projet : la création d'une seconde Assemblée baptisée "Conseil de la République", l'élection par l'ensemble du "Parlement" (Assemblée nationale et Conseil de la République) du président de la République qui obtient le droit de désigner le président

---

1. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. (Etudes politiques économiques et sociales) ; p. 586.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 56.

3. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. ; p. 588.

du Conseil, et l'Union française est définie dans un sens plus conservateur qui l'éloigne du fédéralisme[1].

Le 27 août 1946, le général DE GAULLE fait diffuser par la presse le texte d'une déclaration qui confirme le discours de Bayeux. Cette déclaration a pour conséquence de ressouder le tripartisme : les communistes, jusque-là hostiles au projet socialiste et M.R.P., s'y rallient *"comme à un moindre mal par rapport à la "Constitution de Bayeux""*[2]. Après une médiation difficile de Vincent AURIOL et *"d'actives négociations où le M.R.P. est demandeur et les communistes assouplis"*, le projet de Constitution est adopté le dimanche 29 septembre au matin, à l'Assemblée nationale par une majorité substantielle (qui comprend les communistes, les socialistes et les républicains populaires) de 440 voix contre 106 (U.D.S.R., radicaux-socialistes, indépendants et P.R.L.).

A Epinal, où l'on fête le même dimanche le deuxième anniversaire de la Libération de la ville, DE GAULLE prend clairement position contre le projet adopté qui n'attribue pas assez de pouvoirs au président de la République et qui laisse s'installer au-dessus de l'Etat l'omnipotence des partis, et exhorte les Français à rejeter le nouveau projet constitutionnel : *"Franchement, non ! Un pareil compromis ne nous paraît pas être un cadre qui soit digne de la République"*[3].

Les hostilités sont maintenant ouvertes *"entre le Grand solitaire et les Trois solidaires"*[4] et les rapports entre le général et les républicains populaires se détériorent. Toute la polémique des partis se déroule dorénavant autour de la déclaration d'Epinal.

---

1. Jean-Jacques BECKER, Histoire politique de la France depuis 1945, Paris, A. Colin, 1988, 192 p. (Collection CURSUS) ; p. 29 ; et Jean-Pierre RIOUX, La France de la Quatrième République. I. L'ardeur et la nécessité (1944-1952), Paris, Editions du Seuil, 1980, 315 p. ("Nouvelle histoire de la France contemporaine" ; tome 15) ; p. 152.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 61.

3. Général DE GAULLE, discours d'Epinal, 29 septembre 1946. Citation extraite de Claude LELEU, op. cit, p. 55. Il faut signaler ici une erreur de date dans certains ouvrages où le discours d'Epinal est situé au 22 septembre : L'année politique 1946, p. 245 ; René REMOND, Notre siècle..., p. 387 ; Jean-Jacques BECKER, Histoire politique..., p. 29 ; Jean-Pierre RIOUX, La France..., p. 152.

4. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. ; p. 589.

4.2.1.2. Les positions des formations politiques

Jusqu'au début du mois de septembre, la population du département de la Moselle ne manifeste qu'un intérêt médiocre pour le prochain référendum. D'une façon générale, elle est plus préoccupée de résoudre quotidiennement les problèmes matériels de ravitaillement, d'habillement et de reconstruction. Elle souhaite que les partis parviennent à se mettre d'accord sur un projet de Constitution acceptable afin de sortir du provisoire et de renforcer ainsi la position de la France sur le plan international[1]. Si les partisans du M.R.P. en Moselle affirment leur solidarité totale avec le Comité directeur national de leur gouvernement, les socialistes soulignent les concessions faites par leur parti mais se montrent fermes sur la question de la laïcité ; les communistes, de leur côté, manifestent leur hostilité au projet COSTE-FLORET[2] jusqu'à l'intervention de DE GAULLE dans le débat.

4.2.1.2.1. Le "non" de l'Union gaulliste et du P.R.L.

Le 29 juin 1946, au lendemain du discours de Bayeux, René CAPITANT prend la tête d'une "Union gaulliste pour la IVe République" qui a pour but de *"donner à la France une juste loi électorale et une Constitution équilibrée"*. L'entreprise n'est ni encouragée, ni découragée par le général DE GAULLE[3].

Président de la fédération départementale de l'U.D.S.R. de la Moselle constituée le 7 septembre 1946, Alfred KRIEGER a été aussi nommé *"délégué régional de l'Union gaulliste"* chargé de sa constitution à l'échelon local[4]. Dans *Le Républicain Lorrain* du 12 octobre 1946, il précise sa position : *"Nous rejetons cette Constitution parce qu'elle est le fruit d'un mauvais compromis, dans lequel les partisans du "oui" du 5 mai ont remporté la victoire. Les libertés qui nous sont chères ne s'y trouvent point affirmées puisque le tripartisme a refusé d'insérer la Déclaration des Droits de l'Homme dans la Constitution même, se contentant d'un coup de chapeau dans le préambule, ce qui n'est qu'une duperie"*, le chef de file des gaullistes de la Moselle invite son électorat à voter "non" *"pour l'ordre et la clarté sous de Gaulle"*. Dans le cadre de sa propagande pour le rejet du

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle (Cabinet), 3 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle (Cabinet), Metz, 3 septembre 1946.

3. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 57.

4. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire, chef du service des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 1er octobre 1946.

nouveau projet de Constitution, l'U.D.S.R. doit faire apposer dans la journée du vendredi 11 octobre 1946 une affiche de propagande électorale dont le texte est le suivant :

"Vous voterez "NON", parce que vous voulez,
Supprimer les scandales du tripartisme,
Un exécutif fort sous dictature,
La séparation des pouvoirs,
Sauver l'Empire français,
Rester des hommes libres,
Choisir vous-mêmes vos élus,
Vous voterez "non", parce que vous ne voulez pas
Un Gouvernement d'Assemblée
Un chef d'Etat sans pouvoir,
Une magistrature partisane
Une union française sans structure,
La féodalité des partis,
Une loi électorale anti-démocratique
Contre les marchandages du M.R.P., vous voterez
"Non" comme l'Union Démocratique et socialiste de la Résistance"[1].

L'U.D.S.R. qui compte dans ses rangs René CAPITANT, André MALRAUX, Jacques SOUSTELLE et presque tous les députés de l'Union gaulliste[2], reprend ici les thèses constitutionnelles du général DE GAULLE. Elle condamne sans appel *"les marchandages du M.R.P."*. Le fait que le M.R.P. vote "oui" aboutit à une rupture entre l'Union gaulliste et le M.R.P. Jacques VENDROUX, député du Pas-de-Calais, beau-frère du général DE GAULLE, démissionne du M.R.P. le 2 octobre[3]. Les membres du M.R.P. qui font partie de l'Union gaulliste donnent leur démission de ce groupement politique comme Alfred COSTE-FLORET et Léo HAMON. *"De groupements voisins et amis, le M.R.P. et l'Union gaulliste deviennent franchement hostiles"*[4]. Dans le département de la Moselle, le M.R.P., avatar de l'U.R.L. de l'entre-deux-guerres, et les partisans gaullistes d'Alfred KRIEGER sont des adversaires irréductibles depuis la Libération.

Le journaliste du *Messin*, André MOCIBLON, appelle ses lecteurs à repousser *"une mauvaise Constitution que le général de Gaulle a déclaré telle, en adjurant tous les Français soucieux de l'avenir de leur patrie de ne l'accepter ni par résignation, ni par discipline de parti, ni sous aucun prétexte"* et mettre ainsi fin au tripartisme qui est *"le comble de*

---

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, information du 11 octobre 1946 (n° 8423/SI/RG).

2. Philipp WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colins, 1971, VIII-866 p. (collection Analyse politique) ; p. 284.

3. L'année politique 1946, p. 246.

4. L'année politique 1946, p. 247.

l'impuissance en matière de gouvernement"[1]. Dans *Le Messin* du 13-14 octobre 1946, le même journaliste exhorte les Français et les Françaises à voter "non" *"avec le général de Gaulle, le général Giraud"* qui leur *"ont donné la victoire"* et à ne pas se réfugier *"dans un lâche abstentionnisme"*[2].

Cherchant à faire une analyse plus sereine de la situation, un autre journaliste du *Messin*, H. GODMARD craint que la position prise à Epinal par le général DE GAULLE risque de provoquer *"une scission du M.R.P."* au profit du Rassemblement des Gauches républicaines et du P.R.L. et de rendre ainsi au Parti communiste la prépondérance qu'il avait dans la première Assemblée nationale[3]. Dans *Le Messin* du 13-14 octobre 1946, il prévoit que *"beaucoup de gens diront "oui" pour en finir, par lassitude de mener une bataille qui ne peut conduire à rien"*[4]. Il redoute la toute puissance des partis qui aboutira inéluctablement au triomphe des forts (le M.R.P. et le Parti communiste) sur les plus faibles. La consultation électorale ayant lieu dans une atmosphère de scandales, il regrette vivement que le "oui" du référendum ne fasse que *"perpétuer cette immoralité"*[4].

Le quotidien *Le Messin* prend clairement position contre le projet, comme le montre la manchette du numéro du 12 octobre 1946 : "LE REFERENDUM VOUS ABSTENIR ? Il ne manquerait plus que cela ! VOUS VOTEREZ "NON"". Le quotidien donne les raisons de sa prise de position dans le débat constitutionnel : *"Avec le général de Gaulle, nous dirons, une nouvelle fois, "non" parce que, à nouveau, on s'est refusé, répétons-le, à inscrire dans le préambule de la Constitution notamment le principe de la liberté, de la propriété et de la liberté de presse. [...] Nous dirons une nouvelle fois "non", parce que, à nouveau, on veut nous imposer une loi électorale inique et antidémocratique"*[5]. Pour *Le Messin*, le nouveau projet constitutionnel n'est pas suffisamment différent du projet socialo-communiste repoussé le 5 mai 1946. Il dit "non" parce qu'on veut imposer *"un régime d'Assemblée, qui mène à une dictature collective, en*

---

1. Le Messin, 12 octobre 1946, p. 1, article signé André MOCIBLON et intitulé "La raison de voter "non"".

2. Le Messin, 13-14 octobre 1946, sous la rubrique "Au jour le jour", article intitulé "Et encore Non !" signé par André MOCIBLON.

3. Le Messin, 8 octobre 1946, sous la rubrique "La politique" (éditorial), article intitulé "On demande à voir clair" et signé par H. GODMARD.

4. Le Messin, 13-14 octobre 1946, sous la rubrique "La politique" (éditorial), article au titre significatif "Sans enthousiasme" et signé par H. GODMARD.

5. Le Messin, 12 octobre 1946, p. 1. Article imprimé en gras, non signé et illustré au centre par la reproduction d'un bulletin de vote "NON".

méconnaissant le principe de la séparation des pouvoirs"[1]. Le général GIRAUD se déclare également hostile au projet constitutionnel dans *Le Lorrain* du 12 octobre 1946 (p. 2) : *"Constitution d'Assemblée, elle remet le pouvoir gouvernemental entre les mains des partis ; elle bafoue les notions les plus élémentaires de justice et d'autorité. Constitution collectiviste, elle ne peut permettre au pays de se relever rapidement ; elle le mène, au contraire, au désordre, donc à la dictature".*

Dans la journée du mercredi 9 octobre 1946, le Parti républicain de la Liberté ouvre sa campagne électorale pour le référendum et les prochaines élections, en apposant des affiches sur les panneaux de la ville de Metz prévus à cet effet. A la lecture du texte de ces affiches, on comprend bien l'hostilité du P.R.L. au tripartisme :

"Le P.R.L. a défendu jusqu'au bout,

- une garantie constitutionnelle de la liberté de l'enseignement,

- un président de la République indépendant, arbitre placé au-dessus des menées partisanes,

- un conseil de la République, deuxième Chambre, émanation véritable des communes françaises, soit un rempart contre les excès de la démagogie,

- un gouvernement qui assure la défense des intérêts permanents de la France, partout où flotte son drapeau, au lieu de servir les aspirations égoïstes des partis,

- une justice indépendante, à l'abri des influences politiques

C'est ce que vous avez voulu en votant "non" le 5 mai.

En revenant par un détour au régime de l'Assemblée omnipotente, la majorité tripartie a trahi votre volonté.

Cette même majorité a refusé de vous consulter, afin de pouvoir vous imposer contre votre gré, des députés choisis, non par vous, mais par les partis. Pour y parvenir, M.R.P. et communistes, ont une fois de plus conjugué leurs efforts.

Cette constitution que le P.R.L. a combattue, le discours d'Epinal vient de la condamner

AVEC LE P.R.L.

AVEC LE GENERAL DE GAULLE

VOTEZ NON"[2].

---

1. Le Messin, 12 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, information du 11 octobre 1946 (n° 8422/SI/RG).

Sans se prononcer ouvertement pour un régime électoral donné, le P.R.L. condamne la loi électorale du 5 octobre 1946 qui est le résultat de diverses combinaisons[1]. Au sein de la seconde Assemblée constituante, les trois grands partis étaient en désaccord sur les principes d'une réforme électorale. Le M.R.P. était opposé à un système de représentation proportionnelle fonctionnant sur le plan national, alors que communistes et socialistes en étaient des partisans. Par contre, les communistes ne voulaient pas du "panachage" auquel certains socialistes étaient favorables. *"En menaçant de s'abstenir et de laisser instituer la possibilité du "panachage", le M.R.P. força les communistes à renoncer au cadre national, et à s'unir à eux dans une alliance peu "canonique" pour faire repousser à la fois le cadre national et le panachage"*[1]. Attachée à la séparation des pouvoirs et au bicamérisme, le P.R.L. se réclame du général DE GAULLE pour renforcer son appel au "non" au projet de Constitution tripartite.

4.2.1.2.2. Le "oui" du M.R.P. justifié par son anticommunisme

Le 3 octobre 1946, le comité directeur du M.R.P. confirme son "oui" au second projet de constitution, pour sortir du provisoire, tout en réservant la possibilité d'améliorer le texte constitutionnel une fois voté[2].

Jusqu'au début du mois d'octobre 1946, *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*, les deux journaux qui soutiennent la tendance M.R.P. en Moselle, n'ont encore lancé aucun mot d'ordre. La fédération de la Moselle du M.R.P. devait décider du degré d'intensité à donner à la propagande en faveur du projet de constitution, lors d'une réunion de son Comité directeur prévue pour le 5 octobre 1946[3]. Le dimanche 22 septembre 1946, Robert SCHUMAN, ministre des Finances du Gouvernement Bidault, fait un important exposé sur la situation financière du pays, à la salle Fabert à Metz. Il y précise sa conception du tripartisme : *"Aucun parti politique ne peut actuellement courir seul les chances de relever le pays. Je ne viens cependant pas faire l'apologie du tripartisme, mais seulement vous dire que la formule actuelle*

---

1. Philipp WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (collection Analyse politique) ; p. 534.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 62.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz information du 5 octobre 1946. Cette réunion a lieu le 6 octobre 1946 d'après la note d'information des R.G. de Sarreguemines du 7 octobre 1946 (ADM, 1330 W 44).

appliquée n'est qu'un expédient"[1]. Son exposé a fait une forte impression sur les 800 personnes présentes à cette manifestation[2].

Dans *Le Lorrain* du mardi 1er octobre 1946, Paul DURAND se fait l'interprète d'une partie de l'électorat catholique écartelée entre le "non" ferme préconisé par le général DE GAULLE dans son discours d'Epinal et le "oui" du M.R.P. : *"[...] A notre avis, ces toutes dernières déclarations du général auront encore augmenté la perplexité des Français. Et cette perplexité vient du fait que, en recommandant l'adoption de la Constitution, un M.R.P. présente des raisons valables, mais que, par ailleurs les objections d'un de Gaulle ne sont pas également sans fondement. Alors ? A qui donner raison et lequel des deux, du M.R.P. ou de Charles DE GAULLE, détient la plus grande part de vérité ? C'est ce que nous essaierons de dire à nos lecteurs dans quelques jours"*[3]. Le codirecteur du *Lorrain* cherche à convaincre ses lecteurs de la nécessité d'approuver la Constitution adoptée par l'Assemblée nationale constituante. Fruit de laborieuses discussions, le nouveau projet de constitution lui est *incontestablement meilleur dans son ensemble"* que la Constitution d'avril rejetée le 5 mai 1946[4]. Des électeurs modérés sont tentés par le "non" parce que les communistes conseillent de voter "oui". A ceux-ci, il rappelle que l'équipe Thorez-Duclos était d'abord *"violemment hostile au projet"* qui sera soumis à leurs suffrages. Comme ils n'avaient pu brouiller M.R.P. et socialistes toujours prêts à concilier leurs points de vue, les communistes ont *"viré de bord"* par crainte d'une nouvelle défaite. Le projet qui ne donne pleinement satisfaction à personne, peut toutefois *"servir de point de départ à une vie normale"*[4]. Dans *Le Lorrain* du 10 octobre 1946, Paul DURAND prédit la fin du tripartisme après l'élection de la "Chambre définitive" : "[...], *nous pensons qu'une nouvelle Constituante perpétuerait le tripartisme, tandis qu'une Chambre définitive signifierait son agonie et sa mort"*[5]. Tout en constatant la division de la hiérarchie de l'Eglise, il appelle la Lorraine à contribuer de son mieux au redressement du pays en votant "oui" : *"Notre "oui" se rencontre avec celui*

---

1. Le Lorrain, mardi 24 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 1er octobre 1946.

3. Le Lorrain, 1er octobre 1946, éditorial intitulé "Première impression". La manchette du numéro du 1er octobre 1946 est sobre : "Le général de Gaulle à Epinal".

4. Le Lorrain, 5 octobre 1946, éditorial intitulé "A six mois de distance. Les deux projets" et signé par Paul DURAND.

5. Le Lorrain, 10 octobre 1946, éditorial intitulé "Ne confondons pas : loi électorale et référendum" et signé par Paul DURAND.

de S. Em. le cardinal de Toulouse, mais se heurte au "non" de Mgr l'Evêque de Montauban. [...] N'oublions pas qu'en Lorraine, nous devons rester unis comme par le passé, pour bien oeuvrer et utilement servir"[1] .

Entièrement dévouée à Robert SCHUMAN, la rédaction du *Courrier de Metz* souhaite la restauration de l'autorité de l'Etat : *"Si momentanément nous sommes en désaccord avec lui* [De Gaulle] *sur les moyens, tous les Lorrains ne demandent qu'une chose : c'est que l'autorité de l'Etat ne soit pas accaparée et enterrée par l'autocratie des partis politiques et qu'elle se fasse sentir, en ramenant l'ordre dans le pays"*[2]. Pour *Le Courrier de Metz*, radicaux, U.D.S.R. et P.R.L. n'ont aucun argument convaincant contre le texte constitutionnel et le M.R.P. est la seule force politique capable d'empêcher le triomphe de l'extrême-gauche aux prochaines élections : *"Mais en restant unis autour du seul parti qui est aujourd'hui de taille à lutter avec le communisme et d'empêcher que le pire ne se produise, nous pouvons sans crainte donner notre avertissement à la nouvelle charte nationale"*[2] (nous soulignons).

Le Républicain Lorrain qui se contente sagement d'être un simple journal d'information, ne prend pas position dans le débat constitutionnel. La situation politique est très confuse pour de nombreux Français qui ne sont fixés *"ni dans le gaullisme, ni dans le tripartisme"*[3]. Le projet tripartite est davantage *"le résultat d'une sorte d'armistice politique, précédant la véritable bataille électorale qui se déroulera en novembre"*[3]. Comme Alfred KRIEGER qui a exposé les arguments en faveur du "non", les trois députés M.R.P., Robert SCHUMAN, Emile ENGEL et Joseph SCHAFF, défendent le nouveau projet constitutionnel dans *Le Républicain Lorrain* du 12 octobre 1946. Robert SCHUMAN considère qu'il faut sortir à tout prix du provisoire : *"Nous voterons le nouveau projet de Constitution parce qu'il est essentiellement meilleur que celui du 5 mai ; parce que nous n'aurions aucune chance de le faire amender par une troisième assemblée élue dans des conditions identiques ; parce que notre situation économique et financière ne nous permet plus de continuer à nous anémier dans un provisoire qui*

---

1. Le Lorrain, 12 octobre 1946, éditorial intitulé "Veille : le Oui et le Non" et signé par Paul DURAND. La manchette de ce numéro est la suivante : "Sans répondre au général de Gaulle, M. BIDAULT s'adresse au bons sens du peuple français".

2. Le Courrier de Metz, 10 octobre 1946, rubrique "Echos de Paris" signée C. Metz.

3. Le Républicain Lorrain, 10 octobre 1946, article intitulé "Avant le référendum le POUR et le CONTRE".

deviendrait mortel"[1]. Emile ENGEL souligne la nécessité pour les patriotes de barrer la route du pouvoir au Parti communiste, et redoute les conséquences du "non" d'Epinal : *"... Devant une Constitution acceptable et perfectible, et en face d'un parti communiste allant droit son chemin, calculant froidement les chances inespérées offertes par la division éventuelle des patriotes, nous devons prendre nos responsabilités. Ce bien et cet avenir sont conditionnés par l'acceptation de la Constitution et par les résultats des élections du 10 novembre"*[2].

Si Robert SCHUMAN préconise clairement le "oui" au référendum, la section locale de Sarreguemines du M.R.P., tout en réitérant sa fidélité au mouvement, évite soigneusement de prendre position sur le problème constitutionnel et laisse à chaque électeur le choix entre le "oui" et le "non". Elle décide qu'aucune réunion publique ne sera organisée de sa propre initiative. 50 % des membres de la section formée de "notabilités" se seraient déclarés plus ou moins ouvertement pour le "non"[3].

Maître Edouard FOERST, président de la section, aurait été le seul délégué du département à défendre le rejet de la constitution à la réunion du comité directeur départemental du M.R.P. qui s'est tenue le 6 octobre à Metz. A ce sujet, il se serait heurté à la vive opposition du député Joseph SCHAFF intervenant pour le "oui".

Le 6 octobre 1946, une réunion a lieu au siège du *Courrier de la Sarre* pour déterminer la prise de position du journal local bilingue lors de la campagne du référendum. L'abbé SCHAUL, conseiller général, et Eugène SCHATZ, adjoint au maire de Sarreguemines se prononcent pour la campagne du "oui", alors que Léon MEYSEMBOURG, industriel et M. SCHWAB, rédacteur, défendent le rejet de la constitution[3].

A la suite de ces pourparlers entre le comité de rédaction du journal et le rédacteur, *Le Courrier de la Sarre* du 8 octobre donne des directives impersonnelles en matière constitutionnelle. Dans son article intitulé "Constitution n° 2", le rédacteur rappelle à ses électeurs que le projet de constitution est un texte de compromis et s'interroge : *"Par*

---

1. Le Républicain Lorrain, 12 octobre 1946 : déclarations d'Alfred KRIEGER, du maire socialiste S.F.I.O. d'Ars-sur-Moselle et des trois députés M.R.P., SCHAFF, Emile ENGEL et R. SCHUMAN, regroupées sous le titre "Le Pour et le Contre" à la page 3 du quotidien.

2. Le Républicain Lorrain, 12 octobre 1946 : déclarations de Robert SCHUMAN et d'Emile ENGEL sont également parues dans Le Lorrain du même jour.

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 7 octobre 1946.

rapport à la Constitution du 5 mai, la nouvelle constitution représente un progrès. Il n'est pas important, mais aussi minime qu'il soit, devons-nous y renoncer ?". Bien qu'il se déclare plutôt pour l'acceptation de la Constitution, il n'invite pas explicitement ses lecteurs à se prononcer pour ou contre[1]. La réaction de la section locale de Sarreguemines est symptomatique du dilemme de l'électorat du M.R.P. tiraillé entre la consigne négative donnée sur le général et la consigne positive préconisée par le M.R.P. *Le Courrier de la Sarre* se prononce finalement en faveur du nouveau projet de constitution et appelle ses lecteurs à voter un "oui résigné"[2]. Il faut à tout prix sortir du provisoire et éviter la division du pays en deux camps opposés. Intitulé "Vor dem Référendum Heraus aus dem Provisorium !", l'éditorial du *Courrier de la Sarre* du samedi 12 octobre 1946 se termine par les deux phrases suivantes : *"Das Wesentliche, wir wiederholen es, bleibt in unseren Augen, das Land nicht entzwei zu schneiden. Denn es ist notwendig, daß wir aus den ernsten Schwierigkeiten des Provisoriums herauskommen und daß Frankreich lebe"*.

Les consignes en faveur de la réponse positive préconisées par les quotidiens *Le Lorrain*, *Le Courrier de Metz* et *Le Courrier de la Sarre* reflètent l'opinion d'une grande majorité des milieux catholiques qui se prononcent pour le "oui" afin de ne pas courir le risque d'un "nouveau" projet de constitution encore plus éloigné de leurs conceptions politiques que celui qui est proposé au peuple français le 13 octobre. Ces milieux craignent une victoire communiste aux élections législatives du 10 novembre 1946 et appréhendent la constitution qui pourrait être confectionnée par une majorité à direction communiste[3].

---

1. ADM, 1330 W 44, Sarreguemines, note d'information du 9 octobre. Le Courrier de la Sarre, mardi 8 octobre 1946, éditorial intitulé "Verfassung Nr 2", texte originel en allemand : "Auch gegenüber der Verfassung vom 5. Mai stellt die neue Verfassung ein Forschritt dar. Groß wird er nicht sein. Aber so klein er auch sein mag, sollen wir wirklich auf ihn verzichten ?".

2. Le Courrier de la Sarre, jeudi 10 octobre 1946, titre de l'éditorial non signé : "Resigniertes "oui"".

3. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, information du 5 octobre 1946.

4.2.1.2.3. Le "oui" du Parti socialiste et du Parti communiste

Les dirigeants socialistes décident de limiter leur propagande à la diffusion d'une seule affiche pour inviter les électeurs à approuver le projet de constitution[1]. La décision a été prise pour économiser les fonds disponibles et les réserver à la propagande électorale pour les élections législatives.

Avant le Congrès départemental qui se tient le 6 octobre à Metz, le comité directeur de la fédération de la Moselle du parti socialiste S.F.I.O. adresse une circulaire aux responsables, dans laquelle il leur enjoint de ne prendre à aucun moment l'initiative de réunions de propagande en vue du référendum, mais de réserver leurs efforts et leurs moyens financiers pour la campagne électorale[2]. Le Parti socialiste lance un appel en faveur de l'adoption du projet constitutionnel par une affiche apposée le 8 octobre 1946[3]. Au nom de la Fédération départementale du parti socialiste S.F.I.O. de la Moselle, FRECHIN, le maire d'Ars-sur-Moselle, se déclare pour le projet en plagiant DE GAULLE et en mêlant des considérations économiques au problème constitutionnel : *"FRANCHEMENT "oui" : pour sortir enfin du provisoire ; pour arrêter l'inflation ; pour permettre l'établissement d'un plan quinquennal de redressement économique et moral"*[4].

A la fin de la Conférence du "comité exécutif élargi" de la Fédération de la Moselle du Parti communiste, qui se déroule à Montigny-lès-Metz le 22 juin 1946, les délégués adoptent à l'unanimité, une résolution dans laquelle ils affirment leur soutien indéfectible au groupe communiste de l'Assemblée constituante et craignent l'instauration de la dictature : *"[...] Le Comité fédéral estime qu'il faut mettre tout en oeuvre pour aider au redressement du pays et fait confiance au groupe communiste, à la Chambre, pour établir au plus vite une Constitution et sortir du provisoire qui constitue une menace de chaos politique et ne peut que favoriser la dictature personnelle"*[5].

---

1. ADM, 110 W 44 : rapport du commissaire, chef du service des R.G. de Metz, en date du 1er octobre 1946, adressé au directeur des R.G. à Paris.

2. ADM, 1330 W 44 : R.G. Boulay, 3 octobre 1944.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 9 octobre 1946.

4. Le Républicain Lorrain, 12 octobre 1946, p. 3.

5. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, en date du 1er juillet 1946.

Lors de la campagne pour le référendum du 13 octobre, les sections du P.C.F. de la vallée de l'Orne déploient une propagande intense qui a pour but de préparer les élections législatives de novembre 1946. Par des affiches en langue française et allemande, elles demandent de voter "oui"[1]. Dans les localités de la vallée de l'Orne, la C.G.T. a fait également apposer des affiches invitant les électeurs à répondre "oui" contre la réaction et le pouvoir personnel, pour la reconstruction et le bien-être[1].

Raymond HUMBERT titre ainsi son éditorial du *Patriote mosellan*, hebdomadaire n° 14 de la semaine du samedi 12 octobre au vendredi 18 octobre 1946 : "La Moselle dira OUI à la France". Le peuple français doit répondre *"à l'appel de la majorité républicaine de l'Assemblée nationale"* en approuvant des textes *"qui proclament les droits économiques et sociaux des citoyennes et des citoyens"*. Il se prononcera pour une Constitution qui *"assure la souveraineté de l'Assemblée nationale"* et qui empêche *"la résurrection d'un Sénat condamné par la nation"*[2]. Pour le journaliste communiste, la Constitution soumise à l'approbation du peuple consacre *"la laïcité de l'Etat dans le respect des convictions et des croyances de chacun"*. Attachés à l'unité de la patrie, les Mosellans pourraient, par un vote massif en faveur du "oui", en finir avec le *"régime d'exception"* qui leur est encore imposé. Les communistes attribuent une signification particulière au vote "oui" dans le département de la Moselle. L'*Humanité d'Alsace et de Lorraine* du 13 octobre 1946 exhorte ses fidèles lecteurs à voter "oui", par une manchette impressionnante :

"GEGEN
Diktatur
Provisorium
und Inflation WÄHLT ALLE "OUI"
Für die soziale, laïzistische und demokratische Republik".

1. ADM, 1330 W 44 : R.G. Metz, 11 octobre 1946.

2. Le Patriote mosellan, hebdomadaire n° 14, semaine du samedi du 12 octobre au samedi 18 octobre 1946.

4.2.1.3. Victoire des "non" et des abstentionnistes en Moselle

Le 13 octobre 1946, le peuple français ratifie la Constitution de la IVe République par 9 millions de "oui" (36,1 % des inscrits) contre environ 8 millions de "non" (31,3 % des inscrits) et 8 millions d'abstentionnistes (31,2 %).

En Moselle, la réponse négative l'emporte sur la réponse positive par 110 938 suffrages (33,1 % des inscrits) contre 91 809 suffrages (27,4 % des inscrits) ; le taux d'abstention s'élevant à 37,8 % des inscrits.

Les trois partis au gouvernement (M.R.P., Parti socialiste et Parti communiste) qui ont invité fermement leurs électeurs à approuver leur projet de constitution, ont recueilli, le 2 juin 1946, 181 093 suffrages ; le nombre de "oui" n'est que de 91 809. La forte influence du général DE GAULLE est incontestablement à l'origine de ce déplacement de voix. L'électorat du M.R.P. qui a obtenu 33,9 % des inscrits le 2 juin 1946, aurait pu assurer une victoire du "oui" sur le "non" en Moselle. Bien que recommandée par le P.C., la S.F.I.O. et le M.R.P. qui avaient réuni 55,1 % des inscrits le 2 juin 1946, la réponse positive du 13 octobre 1946 ne dépasse celle du 5 mai 1946 préconisée par les seuls partis communiste et socialiste que d'un seul point (91 809 "oui" en octobre 1946, -27,4 % des inscrits seulement- contre 85 191 "oui" le 5 mai 1946 -26,1 % des inscrits-). La réponse négative du 5 mai 1946 a subi une forte régression. De 166 978 suffrages -51,1 % des inscrits-, elle passe à 110 938 suffrages le 13 octobre 1946 -33,1 % des inscrits-, soit une diminution sensible de près de 18 points. Ces voix perdues par le camp des "non" représentent approximativement le nombre d'électeurs du M.R.P. qui n'ont pas suivi les consignes du général DE GAULLE en approuvant la Constitution ou en s'abstenant. Le faible score des "oui" s'explique également par le fait qu'*"une fraction de la clientèle de l'Extrême-gauche"* n'a pas *"pris la peine de réaffirmer sa réponse positive"*[1].

En Moselle, le taux d'abstentions -37,8 % des inscrits- dépasse largement la moyenne nationale -31,3 % des inscrits-.

Une analyse cartographique nous permettra peut-être de mieux interpréter ces résultats.

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 p., 135 cartes (coll. Thémis : textes et documents) ; p. 56-57.

La carte de la réponse positive[1] fait apparaître une grande zone de force formée par les cantons du bassin ferrifère et sidérurgique, le canton de Forbach en plein coeur du bassin houiller et deux cantons ruraux isolés (Volmunster et Sierck-lès-Bains).

Cantons	"oui" du 13/10/1946	Suffrages obtenus le 2/6/1946			
		Gauche marxiste	P.C.F.	S.F.I.O.	M.R.P.
Fontoy.....	33,8	32,9	24,8	8,1	26,6
Hayange.....	33,8	38,5	30,5	8	22,4
Moyeuvre-Gde	40,7	43,8	35,2	8,6	25,4
Metz-camp...	33,1	33,4	26,2	7,2	27,2
Forbach.....	34,5	30	20,1	9,9	38,6
Volmunster..	30,6	2,1	1,7	0,4	44,8
Sierck-lès-Bains.....	33,3	7,9	5,3	2,6	44,3

En examinant ce tableau, on constate que dans les cinq cantons industriels, les succès du "oui" sont fonction de l'implantation de la gauche "marxiste" nettement dominée par le Parti communiste. Dans les cantons d'Hayange, de Moyeuvre-Grande et de Metz-campagne, les pourcentages de "oui" sont inférieurs à ceux qui ont été obtenus par la Gauche marxiste aux élections du 2 juin 1946. Convaincue de la victoire de la réponse positive, une fraction de la gauche a visiblement jugé inutile de se déplacer à l'isoloir. Il est à signaler que les "non" l'ont même emporté sur le "oui" dans certaines localités industrielles où le P.C.F. est bien implanté.

	Inscrits	S. exprimés	Oui	Non
Hayange.....	4 325	3 161	1 499	1 662
Vitry-sur-Orne.....	858	605	290	315
Sérémange-Erzange.....	2 285	1 400	570	830

1. Voir tome II, cartes p. 82 et 86.

Il faut noter également que les cantons agricoles de Sierck-les-Bains et de Volmunster ont enregistré de très bons pourcentages de "oui"[1] ; le nombre de "oui" y dépasse largement le nombre de votes "non". La comparaison de la carte des "oui" avec celle des suffrages recueillis par le M.R.P. le 2 juin 1946 montre que la répartition des "oui" varie aussi en fonction de l'audience électorale du M.R.P. Dans les cantons agricoles germanophones, les pourcentages de "oui" s'approchent de la moyenne départementale[2]. Les zones de faiblesse du "oui" se localisent dans les cantons agricoles de langue française et correspondent dans l'ensemble à des secteurs favorables au P.R.L. et à l'Union gaulliste.

La carte de la réponse négative se caractérise par un contraste très net entre une Moselle rurale de langue française où se concentrent les bastions du "non", et une Moselle germanophone et dialectophone où se situent les secteurs de très grande faiblesse le long de la frontière. Les bastions de la réponse négative se situent dans les zones de force de l'Union gaulliste et du P.R.L. et dans les secteurs où le taux d'abstentions a été plus faible qu'ailleurs[3].

La carte des abstentions est caractérisée par un faible niveau de participation qui est la conséquence d'un abstentionnisme conjoncturel et qui accentue le contraste entre la Moselle germanophone et la Moselle francophone. Le taux d'abstentions est particulièrement élevé dans les secteurs de force du M.R.P. Une grande partie de l'électorat du M.R.P. s'est réfugiée dans l'abstention, pour ne pas avoir à choisir entre la consigne négative préconisée par le général DE GAULLE et la consigne positive du M.R.P. Les taux d'abstentions les plus bas se localisent dans les cantons francophones. Le P.R.L., l'Union gaulliste-U.D.S.R. d'Alfred KRIEGER et le général GIRAUD qui se sont déclarés hostiles au projet constitutionnel, ont réussi à mobiliser leur électorat. Dans le bassin sidérurgique, les taux d'abstentions également très faibles s'expliquent probablement par le fait que les communistes ont suivi dans leur ensemble la consigne positive de leur parti[4]. Fief du P.C.F., le canton de Moyeuvre-Grande n'enregistre que 27,7 % d'abstentionnistes.

---

1. Dans l'arrondissement de Sarreguemines, les "oui" l'ont emporté sur les "non". "Cette particularité est probablement due à l'influence du clergé. Voir ADM, 1330 W 44 : rapport du sous-préfet de Sarreguemines au préfet de la Moselle, 14 octobre 1946.

2. Voir tome II : comparer cartes p. 82 et 73.

3. Voir tome II : comparer cartes p. 83, 71, 81 et 84.

4. ADM, 1330 W 44 : rapport du sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle, 15 octobre 1946.

La carte synthétique des indices d'opposition montre clairement que la réponse négative l'emporte dans la région agricole de langue française, zone de force du gaullisme, et dans le canton de Thionville. La victoire des "non" sur le "oui" dans le département de la Moselle est due essentiellement à l'intervention personnelle du général DE GAULLE qui jouit d'un grand prestige auprès de la population. Le sous-préfet de Château-Salins explique l'écart important entre les "non" et les "oui" dans son arrondissement par l'influence considérable du général DE GAULLE sur cette population "frontière" *"qui, pendant quatre ans, qu'elle ait été expulsée de Lorraine ou qu'elle soit restée sur place, a mis tous ses espoirs dans sa personne"*[1].

Le 13 octobre 1946, le peuple français approuve par voie de référendum *"à une très légère majorité, la Constitution de la IVe République"*[2]. En Moselle, le scrutin se caractérise par un nombre particulièrement élevé d'abstentionnistes et une victoire des "non" sur les "oui". La prépondérance des "non" et une participation très faible découlent des mêmes causes. Le référendum marque la désaffection de la population mosellane pour les questions politiques. Atteinte par la lassitude -c'est le troisième référendum en un an-, une partie du corps électoral a boudé les urnes. L'électeur "moyen" se préoccupe de la résolution de ses problèmes matériels et regrette qu'aucune amélioration *"n'ait été* [encore] *enregistrée dans les domaines de la reconstruction et du ravitaillement"*[3]. La révélation des derniers scandales amplement commentés dans la presse locale a poussé de nombreux électeurs vers l'abstention ou vers le refus du projet de constitution, *"manifestant ainsi leur hostilité"* au tripartisme *"qui tolère les abus jusque dans les plus hautes sphères de la société"*[3].

Sommés de choisir entre leur fidélité au général DE GAULLE et leur fidélité à leur parti préféré, de nombreux électeurs du M.R.P. résolvent leur dilemme en s'abstenant. *Le Courrier de Metz* avait donné une consigne très nette en faveur du projet de constitution, mais *Le Lorrain*, dont les premiers articles de fond laissaient prévoir une position nette en faveur du projet constitutionnel, s'est prononcé pour le "oui" dans la résignation et n'a pas donné de véritables consignes formelles. Très influent dans le département, le clergé *"avait évité de se prononcer, puisque l'hésitation*

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du sous-préfet de Château-Salins au préfet de la Moselle, 14 octobre 1946. Voir aussi tome II, carte p. 85.

2. C. LELEU, op. cit., p. 59.

3. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire des R.G. de Metz au directeur des R.G. à Paris, 14 octobre 1946.

avait gagné même ses rangs"[1]. La répugnance d'une grande partie de l'électorat chrétien du M.R.P. à voter pour une Constitution soutenue par les partis de gauche -partis laïques- a contribué à renforcer l'abstentionnisme. L'hostilité du général DE GAULLE a été l'occasion pour ces électeurs de réaffirmer *"leur exclusivisme de principe"*[2].

Le succès des "non" -l'indice d'opposition du département est 121- est dû essentiellement au *"charisme de l'Homme du 18 juin"*[3]. La Moselle de langue française principalement rurale où se concentrent les "non", s'oppose à une Moselle germanophone et dialectophone dont l'électorat du M.R.P. a suivi la consigne positive de leur parti ou s'est réfugié dans l'abstention.

Quelques réactions dans la presse locale face aux résultats du référendum méritent d'être relevées ; la campagne électorale est déjà ouverte...

Dans *Le Messin* du 15 octobre 1946, H. GODMARD feint de confondre référendum et élections législatives, il interprète les résultats du référendum comme un désaveu du tripartisme : *"Ce qui est clair, c'est que les partis qui ont recommandé de voter "oui" ont vu la moitié de leur clientèle échapper à leur emprise. Ils ne sont donc pas les maîtres du pays comme ils se l'imaginent"*. Pour le codirecteur du *Lorrain*, Jules ANNESER, la nouvelle Constitution est un *"outil"* qui, malgré ses imperfections, devrait faire ses preuves à l'usage ; un usage qui dépendra de la majorité politique élue aux prochaines élections législatives de novembre : *"Outil utilisable, mais rien qu'un outil si les électeurs de novembre le mettent entre les mains d'une majorité qui n'aura en vue que le bien du pays et qui sera décidée à rompre avec une politique qui a prouvé son impuissance ; outil dangereux entre les mains d'une majorité marxiste, si nous lui abandonnions la partie"*[4].

Dans la résolution du Comité fédéral élargi du 20 octobre 1946, les communistes de la Moselle se félicitent du résultat du référendum du 13 octobre 1946 et fustigent les "nonnistes" : *"Le Comité fédéral a souligné*

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire des R.G. de Metz adressé au directeur des R.G. à Paris, 14 octobre 1946.

2.. ADM, 1330 W 96 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur -Cabinet-Bureau des Elections-, Metz 16 octobre 1946.

3. Jean-Jacques CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 4e édition, Paris, Dalloz, 1972, 784 p. (Etudes politiques économiques et sociales) ; p. 590.

4. Le Lorrain, 14 octobre 1946, article intitulé "Premières conclusions, 62 % de Français ont voté" et signé par Jules ANNESER.

tout le danger que la réaction fait courir aux institutions républicaines qu'il menace dans le sens révisionniste. Il est clair que les nonnistes, derrière qui se cachent de Wendel et Cie, veulent créer des troubles et désordres pour entraver la renaissance de la France et favoriser la mainmise des trusts sur notre pays"[1].

La Constitution est promulguée le 27 octobre 1946. Les différentes institutions du nouveau régime se mettent alors en place : ce sont, dans l'ordre chronologique, l'élection de l'Assemblée nationale (10 novembre 1946), l'élection du Conseil de la République (24 novembre et 8 décembre 1946), la constitution du Gouvernement (16 décembre 1946) et l'élection du Président de la République (16 janvier 1947). Le processus débute par *"la pièce maîtresse"*[2], l'Assemblée nationale. Sous la troisième République, cette appellation, reprise de la Révolution de 1789 et de celle de 1848, était réservée à la réunion des deux Chambres à Versailles pour une révision constitutionnelle. Elle est attribuée par la Constitution du 27 octobre 1946 à la Chambre des députés et *"elle marque la prépondérance de celle-ci sur tous les autres pouvoirs"*[3].

4.2.2. Elections à la première Assemblée nationale du 10 novembre 1946

4.2.2.1. Le régime électoral : la représentation proportionnelle

En 1945, le général DE GAULLE avait donné satisfaction à presque tous les partis en se prononçant pour la représentation proportionnelle et pour le système des "listes bloquées", dans lequel l'électeur ne peut ni voter pour des candidats figurant sur plusieurs listes différentes, ni modifier l'ordre de présentation des candidats de la liste pour laquelle il vote. Par une ordonnance promulguée le 17 août 1945 en vue de l'élection de la première Assemblée constituante, le scrutin uninominal à deux tours utilisé avant la guerre pour l'élection de la Chambre des députés est

---

1. Le Patriote mosellan du samedi 26 octobre au vendredi 1er novembre 1946, 1ère page.

2. René REMOND avec la collaboration de Jean-François SIRINELLI, Notre siècle de 1918 à 1988, Paris, Fayard, 1988, 1 015 p. (Histoire de France, tome 6) ; p. 389.

3. Jacques GODECHOT, Les constitutions de la France depuis 1789, Paris, Garnier-Flammarion, 1970, 508 p. ; p. 364.

remplacé par un système de représentation proportionnelle avec scrutin de liste dans le cadre départemental, sans panachage ni vote préférentiel[1].

Au sein de la seconde Assemblée nationale constituante, les trois grands partis sont en désaccord sur les principes d'une réforme électorale. Communistes et socialistes sont partisans d'un système de représentation fonctionnant sur le plan national, mais le M.R.P. y est opposé. Si certains socialistes sont favorables au "panachage", les communistes y sont farouchement hostiles. *"En menaçant de s'abstenir et de laisser instituer la possibilité du "panachage", le M.R.P. força les communistes à renoncer au cadre national, et à s'unir à eux dans une alliance peu "canonique" pour faire repousser à la fois le cadre national et le panachage"*[2]. La loi du 5 octobre 1946, appliquée pour l'élection de la première Assemblée nationale dans le cadre de la Constitution du 27 octobre 1946, reprend, sauf de très légères modifications, les dispositions de l'ordonnance d'août 1945. La circonscription électorale est en principe le département, les sept départements les plus peuplés étant divisés en plusieurs circonscriptions. La représentation proportionnelle ne s'applique que dans le cadre départemental ; les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir, le panachage étant interdit. Le vote préférentiel est *"théoriquement autorisé"* mais selon des modalités telles qu'il ne peut jamais avoir de conséquences sur le résultat du scrutin[2]. *Le Lorrain* du 8 novembre 1946 donne quelques conseils aux électeurs qui rédigent eux-mêmes leur bulletin de vote (article 14 de la loi du 5 octobre 1946)[3].

Le système des listes départementales défavorise l'arrondissement de Sarreguemines qui n'a pas compté aux élections à la première et à la seconde Assemblée constituante et ne compte pas, le 10 novembre 1946, de candidat susceptible d'être élu député. Cette situation indispose tous les milieux politiques de l'arrondissement[4]. Les communistes et le M.R.P. ne présentent aucun candidat local, les socialistes de Sarreguemines n'obtiennent que la cinquième place sur leur liste, et le représentant de la région de Sarreguemines ne détient que la dernière place sur la liste gaulliste. Sur la liste d'Union lorraine, le candidat sarregueminois, Marcel

---

1. François GOGUEL, Le régime politique français, Paris, Ed. du Seuil, 1955, p. 25.

2. Philipp WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (coll. "Analyse politique") ; p. 534.

3. Le Lorrain du 8 novembre 1946, article intitulé "Bulletins écrits à la main des électeurs".

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Sarreguemines, 21 octobre 1946.

GABRIEL, figure en cinquième place et l'ancien député de la Moselle, Arthur HEID, en deuxième position sur la liste conduite par Alex WILTZER, n'a aucune chance d'être élu. La population de la région de Sarreguemines se sent ainsi tenue à l'écart de la vie politique du département, *"à l'avantage exclusif de Metz"*[1].

4.2.2.2. Les formations politiques de droite

A droite de l'échiquier politique de la Moselle, quatre listes briguent les suffrages du corps électoral. Le M.R.P. et l'Union démocratique et socialiste de la Résistance qui s'est constituée en Moselle le 7 septembre 1946, sont en compétition pour séduire l'électorat du département dont l'orientation à droite s'est encore accentuée aux élections du 2 juin 1946. Deux listes formées de républicains "indépendants" tentent leur chance sans trop d'espoir.

4.2.2.2.1. Le M.R.P., première force politique du département de la Moselle

- Renforcement de l'organisation partisane

Au lendemain de la victoire du M.R.P. aux élections du 2 juin 1946, Georges BIDAULT, leader du parti majoritaire, forme, le 23 juin, un nouveau Gouvernement tripartite investi le 26 juin 1946. Le portefeuille des Finances est confié à Robert SCHUMAN. La vingtaine de délégués présents à la réunion du Comité directeur de la fédération de la Moselle du M.R.P., qui se tient à Metz le 24 juin 1946, enregistre avec satisfaction ce choix. Les délégués sont conscients de la nécessité de développer la propagande du mouvement. L'action menée dans la région de Sierck-les-Bains où la création de permanences locales en cours a déjà permis d'obtenir des résultats fort satisfaisants, devrait être étendue aux autres secteurs du département. L'organisation de réunions dans les petites localités qui n'ont pu être visitées au cours de la campagne électorale de mai-juin 1946 serait confiée à l'initiative des comités cantonaux, afin d'obtenir de meilleurs résultats électoraux[2]. Le M.R.P. décide de se consacrer principalement à la formation de cadres et *"au travail en profondeur"*[2].

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Sarreguemines, 24 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

En août 1946, le mouvement se borne à tenir quelques réunions et permanences, mais porte ses efforts sur le recrutement de militants susceptibles de devenir des cadres. Une prospection plus serrée s'effectue dans les arrondissements de Thionville-Est et Ouest où le Parti communiste est particulièrement bien implanté, mais où les militants démocrates chrétiens se montrent très actifs. Des propagandistes régionaux tentent d'établir des noyaux destinés à appuyer à la propagande électorale dans l'arrondissement de Château-Salins où le comité directeur souhaiterait enregistrer une augmentation des suffrages du mouvement[1].

Le M.R.P. qui ne possédait à Bitche qu'une section d'une centaine de membres, avait profité des élections du 2 juin 1946 pour créer une section à Sarreguemines le 27 mai 1946[2]. Une vingtaine de notabilités de Sarreguemines y adhèrent.

Parmi les notabilités de Sarreguemines qui ont donné leur adhésion au M.R.P. au cours de la réunion constitutive de la section de Sarreguemines du 27 mai 1946, il faut citer : l'abbé SCHAUL, conseiller général de Rohrbach-lès-Bitche depuis 1945 et adjoint au maire de Sarreguemines ; André SCHAAF, conseiller général de Sarreguemines depuis 1945 et conseiller municipal de Sarreguemines ; Dr Eugène SCHATZ, adjoint au maire de Sarreguemines ; Jean BECK, adjoint au maire de Sarreguemines et déporté politique ; Me André RAUSCH, conseiller municipal de Sarreguemines ; DIEBOLD, également conseiller municipal de Sarreguemines et délégué de la C.F.T.C. syndicat des cheminots ; et Nicolas SCHNEIDER, maire de Neunkirch-lès-Sarreguemines et délégué de la C.F.T.C. syndicat des employés. Le bureau de la section comprend un président : Me Edouard FOERST, avocat au barreau de Sarreguemines et ex-capitaine de la première Armée française ; un secrétaire : Edouard KIEFFER, retraité de la ville de Sarreguemines ; et un trésorier : Emile EHLY, habitant de Neunkirch-lès-Sarreguemines et engagé volontaire de la première Armée française. L'abbé SCHAUL et Me André RAUSCH étaient membres de l'U.R.D. avant 1939 et André SCHAAF membre du Parti chrétien-social.

L'adhésion au M.R.P. d'anciens militants de l'U.R.D. montre que la nuance modérée et conservatrice *"paraît s'être amalgamée à l'esprit"* socialisant des éléments jeunes majoritaires au comité directeur de la

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle, Metz, 3 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

fédération[1]. Secrétaire particulier de Robert SCHUMAN, ministre des Finances, René LEJEUNE parcourt le département à plusieurs reprises durant le mois de septembre afin d'enregistrer les doléances des populations et de se livrer à une intense propagande en faveur du recrutement du M.R.P.[2].

Au référendum du 13 octobre 1946, le comité directeur de la fédération de la Moselle du M.R.P. avait limité sa propagande en faveur de la Constitution à l'apposition d'affiches. A la suite du mauvais score de la réponse positive, les dirigeants démocrates chrétiens regrettent cette inertie dont ils craignent les conséquences sur le scrutin du 10 novembre. Le comité directeur impute la responsabilité de l'échec de la réponse positive au journal *Le Lorrain* qui, par ses articles équivoques, a conduit une bonne partie de l'électorat M.R.P. à voter soit contre la Constitution, soit à s'abstenir[3].

▪ La constitution laborieuse de sa liste

La constitution de la liste M.R.P. est extrêmement laborieuse. Mis en avant par les conseillers généraux et la municipalité de Metz[4], Bertrand DE MAUD'HUY vise la troisième place sur la liste. Les prétentions du conseiller général du deuxième canton de Metz-ville impliquent le retrait d'un député sortant, en l'occurrence Emile ENGEL ou Joseph SCHAFF, respectivement élus en troisième et quatrième positions le 2 juin 1946.

Le 18 octobre 1946, à la réunion du comité directeur de la fédération de la Moselle du M.R.P., Robert SCHUMAN demande à la quarantaine de délégués leur opinion sur l'attribution de la troisième place à Bertrand DE MAUD'HUY qui serait un bon candidat pour représenter Metz, en raison du retrait du général GIRAUD[5]. Cette proposition provoque une vive discussion : la majorité de l'assistance est favorable au maintien d'Emile ENGEL et de Joseph SCHAFF en troisième et quatrième positions. Néanmoins, le maire de Montigny, Joseph SCHAFF, propose de se retirer et de céder sa

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle, Metz, 3 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle, Metz, 1er octobre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

4. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, Metz, 22 octobre 1946.

5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 19 octobre 1946.

place à Emile ENGEL si Bertrand DE MAUD'HUY obtenait la troisième place. Emile ENGEL ne veut pas accepter ce désistement et retire également sa candidature. Plusieurs militants manifestent alors l'intention de cesser toute propagande dans le cas où la troisième place serait accordée à B. DE MAUD'HUY[1]. Les négociations se poursuivent toute la journée du 19 et dans la matinée du 20 octobre 1946. Emile ENGEL et Joseph SCHAFF qui ont déclaré ne plus vouloir être candidats à la suite des discussions du 19 octobre sont à nouveau sollicités[2]. Cependant, Emile ENGEL, proposé par l'Union départementale C.F.T.C. de la Moselle, ne veut plus être candidat, sa décision étant irrévocable. Joseph SCHAFF accepte finalement la quatrième place, la cinquième étant accordée à Bertrand DE MAUD'HUY.

Pour éviter des dissensions au sein du comité directeur à la veille de la campagne électorale et pour limiter les répercussions du départ d'Emile ENGEL, Robert SCHUMAN auquel les dirigeants du M.R.P. ont délégué leurs pouvoirs pour la formation politique définitive de la liste, attribue la troisième place à Jean-Pierre SAUDER, maire de L'Hôpital et syndicaliste C.F.T.C. Le président du M.R.P. de la Moselle adopte une solution qui permet d'éviter une grave crise au sein de la Fédération de la Moselle, d'améliorer la représentation géographique de la liste et de donner finalement satisfaction à la C.F.T.C. par la présence d'un de ses militants sur cette liste[3].

La moyenne d'âge des candidats démocrates chrétiens est de 45 ans environ ; elle est légèrement inférieure à la moyenne d'âge de la liste d'Union lorraine qui est de 47 ans, mais elle dépasse celles des autres listes (liste socialiste S.F.I.O. : 43 ½ ans, liste gaulliste : 37 ½ ans et la liste du Rassemblement des Non : 37 ans).

Placé en troisième position sur la liste, Jean-Pierre SAUDER succède à Emile ENGEL. Il est né à L'Hôpital le 4 décembre 1899 dans une famille de mineurs. Après avoir fréquenté l'école primaire, il descend dans la mine à l'âge de 16 ans, pour gagner "le pain de la famille". En 1930, il devient cantonnier aux Ponts et Chaussées ; puis exercera les fonctions de président du syndicat des cantonniers de la Moselle.

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 19 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 21 octobre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

En 1925, il est élu conseiller municipal de L'Hôpital et son action lui permet d'être élu maire de cette localité industrielle le 8 octobre par 19 voix contre 3. Père de huit enfants, dont six sont encore en vie, Jean-Pierre SAUDER a été depuis 1919 un militant actif et doué dans le domaine de l'action catholique (*auf dem Gebiet der kath. Volksaufklärung*)[1]. Pour *Le Courrier de Metz* des 3-4 novembre 1946, Jean-Pierre SAUDER est un représentant authentique du monde du travail : *"Er kennt wie kein anderer die Not, das Elend und die Sorgen des schaffenden Volkes, weil er sie selber miterlebt und mitgefühlt hat"*.

Louis KEIME de Sarrebourg et l'abbé Guillaume SCHAUL qui figuraient en cinquième et sixième positions sur la liste en juin 1946 sont remplacés respectivement par Bertrand DE MAUD'HUY et le docteur René MULLER. Né le 5 juin 1902 à Baccarat (Vosges), Bertrand DE MAUD'HUY est le fils du général DE MAUD'HUY, originaire de Metz, premier gouverneur militaire de la ville de Metz après 1918 et ancien député de Metz. Il espérait une place plus favorable que la cinquième place sur la liste conduite par Robert SCHUMAN. Sa candidature à la troisième place a provoqué de nombreuses discussions au sein de la fédération départementale du M.R.P. dont les militants jeunes et actifs lui sont hostiles. Par sa situation de directeur départemental de l'Entraide française en Moselle, il avait pourtant su se mettre en valeur depuis la Libération. Il a longtemps hésité avant de s'engager au M.R.P. et les milieux modérés étaient étonnés qu'il ne se fût pas porté candidat en octobre 1945 et en juin 1946[2].

Né le 28 août 1901 à Sarrebourg, le docteur en médecine René MULLER est de la même génération que Bertrand DE MAUD'HUY. Il était sympathisant de l'U.R.D. avant guerre. Connu comme résistant notoire, il a refusé catégoriquement le Brevet de citoyenneté du Reich (*Reichsbürgerbrief*) que les Allemands voulaient lui décerner. Ex-président du Comité de Libération de Sarrebourg, il est un membre dévoué et actif du M.R.P. Sa candidature doit contrecarrer dans une certaine mesure celle de son confrère, le docteur HANSCH, candidat de la liste d'Union gaulliste[2]. Il a une influence dans les cantons de langue allemande[3].

---

1. Le Courrier de Metz, 3 et 4 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 26 octobre 1946, notices biographiques sur les candidats aux élections du 10 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du préfet de la Moselle à M. le ministre de l'Intérieur, 6 novembre 1946.

Il est à noter qu'aucune femme ne figure sur la liste du M.R.P. Pourtant, à la réunion du comité directeur de la fédération de la Moselle du M.R.P. du 14 octobre 1946, Melle MAYER de Montigny avait souhaité que Mme SEINS, mise en avant par les militants de l'arrondissement de Sarrebourg, y occupe la quatrième place[1].

LISTE M.R.P.

10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
SCHUMAN Robert	29/6/1886 Luxembourg 60 ans	Scy-Chazelles	Avocat	Ministre des Finances Député sortant, conseiller général
THIRIET Jules	30/3/1906 Obreck 40 ans	Obreck	Exploitant agricole	Député sortant, conseiller général, maire d'Obreck
SAUDER Jean-Pierre	4/12/1899 L'Hôpital 47 ans	L'Hôpital		Maire de L'Hôpital
SCHAFF Joseph	9/11/1906 Sarreguemines 40 ans	Montigny-lès-Metz	Cheminot	Député sortant, maire de Montigny-lès-Metz
DE MAUDH'UY Bertrand	5/5/1902 Baccarat (Meurthe-et Moselle) 44 ans	Metz		Conseiller général du 2e canton de Metz-ville, délégué général Entraide française
Dr MULLER René	28/8/1901 Lixheim 45 ans	Sarrebourg	Médecin	Conseiller général du canton de Phalsbourg, conseiller municipal de Sarrebourg
HOLVECK Camille	19/7/1907 Augny 39 ans	Moyeuvre-Gde	Instituteur	
Moyenne d'âge : 45 ans				

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz information, 15 octobre 1946.

- La campagne électorale du M.R.P. : le seul parti capable de faire échec au communisme

- La constitution est révisable

Le M.R.P. ouvre sa campagne électorale le 25 octobre 1946. Conscient que sa collaboration gouvernementale avec le Parti communiste et son différend avec le général DE GAULLE ne lui sont pas favorables en Moselle, le mouvement organise un très grand nombre de réunions électorales.

Le 1er novembre, le général DE GAULLE intervient dans la campagne électorale des élections législatives du 10 novembre en remettant une déclaration à la presse[1]. Il réaffirme que le système institué par la Constitution est déjà *"périmé"* et lance un appel aux électeurs : *"Les Français et les Françaises vont élire leurs représentants. Puissent-ils prendre pour règle essentielle de leur choix la nécessité absolue de changer au plus vite ces institutions mauvaises en donnant leurs suffrages à ceux qui y sont réellement résolus !"*. *Le Lorrain* du dimanche 3-lundi 4 novembre 1946 reproduit en première et seconde pages la déclaration du général. Le quotidien clérical de langue française qui soutient le M.R.P., considère que le mouvement démocrate chrétien *"pourrait tirer avantage de la prise de position du général de Gaulle, à condition de mettre davantage l'accent sur la réforme de la Constitution"*[2].

Sur une de ses affiches imprimées par la Coopération d'Edition et d'Impression à Metz, intitulée "La Constitution ne vaut que par ceux qui l'animent", la fédération de la Moselle du M.R.P. exhorte le corps électoral à voter pour ses candidats *"résolus à lutter farouchement pour que demain la vie refleurisse sous l'impulsion d'un gouvernement stable et fort, dans une France respectable et respectée et qui aura retrouvé son plein rayonnement"*. Les électeurs doivent se prononcer pour des candidats qui *"soient capables, demain, d'appliquer les textes constitutionnels dans le sens de la PAIX, DE LA JUSTICE ET DE LA LIBERTE POUR TOUS, LOIN DE LA TYRANNIE qui engendre fatalement les extrêmes"*, et rejeter *"ceux qui ne savent qu'opposer une haine contre une autre haine"* en votant *"au centre"*[3].

---

1. Jean CHARLOT, op. cit., p. 63. DE GAULLE intervient entre le référendum et les élections, contrairement à l'affirmation de Jacques CHAPSAL, op. cit., p. 166.

2. Le Lorrain, 3-4 novembre 1946, page 2.

3. Archives municipales de Sarreguemines, série K, section IV : affiche du M.R.P. [appel à voter pour ses candidats] intitulée "La Constitution ne vaut que par ceux qui l'animent", Metz, Coopérative d'Edition et d'Impression, fond vert

Le 31 octobre 1946, à Uckange, devant 20 personnes, Camille HOLVECK insiste sur le fait que la liberté de l'enseignement était garantie dans la nouvelle constitution[1]. Dans *Le Lorrain* des 3 et 4 novembre 1946, J. ANNESER démontre que l'enjeu des élections législatives est de taille. De la majorité qui se dégagera à l'issue de la consultation électorale, dépendront *"la propriété, les droits de la famille, l'interprétation pratique du terme "laïcité" qui, à tort ou à raison, a été introduit dans la Constitution, l'avenir de l'enfance, la paix intérieure et finalement la place de la France dans l'ordre nouveau"*[2]. A une autre réunion tenue le 28 octobre 1946 à Rozérieulles devant une vingtaine de personnes, Melle MAYER souligne que la Constitution est encore toujours *"perfectible"*[3]. Lors d'une réunion qui rassemble 18 personnes à Courcelles-Chaussy, le 31 octobre 1946, Bertrand DE MAUD'HUY explique que la gravité de la situation économique de la France, due au régime du "provisoire" institué depuis la Libération, a déterminé le M.R.P. à voter "oui" le 13 octobre 1946[4]. A deux autres réunions tenus à Plesnois et à Norroy-le-Veneur le 29 octobre 1946, le même orateur précise que le vote de la Constitution était absolument nécessaire pour sauvegarder la stabilité du franc par une série de mesures réparties sur plusieurs années[4].

- Résultats obtenus par les élus M.R.P. pour la Moselle

Si les réunions animées par ses colistiers ou des propagandistes du M.R.P. sont peu ou moyennement fréquentées, les réunions tenues par Robert SCHUMAN rassemblent des auditoires qui dépassent souvent la centaine de personnes ou comptent plusieurs centaines de personnes.

Le 31 octobre 1946, à Dieuze et à Château-Salins (en pleine zone de force du gaullisme), devant 150 personnes, Robert SCHUMAN ne cache pas les gros efforts qui devront encore être faits par les contribuables et se montre favorable à la suppression des ministères du Ravitaillement et de

---

d'eau, impression noire, 80 x 60 cm (hauteur x largeur). Il en existe une version en langue allemande, intitulée "Die Verfassung ist das Wert, was die Männer wert sind, die sie beleben", Metz, Coopérative d'Edition et d'Impression, fond bleu pâle télégramme, impression noire, 80 x 60 cm.

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Thionville, 4 novembre 1946.

2. Le Lorrain, 3 et 4 novembre 1946, article intitulé "Pour bâtir une cité habitable. L'enjeu dicte le devoir".

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 2 novembre 1946.

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 29 octobre 1946.

l'Information[1]. Son colistier Jules THIRIET, maire d'Obreck, explique à l'assistance de ces deux réunions, l'application de la loi sur les dommages de guerre votée en octobre 1946. Il énumère les sommes allouées aux sinistrés et spoliés pour leurs immeubles et meubles, précise les conditions à remplir qui sont simplifiées à leur plus simple expression et déclare que des commissions cantonales et départementales sont à leur disposition pour toutes revendications[1].

A la réunion la plus importante de la campagne électorale, qui rassemble plus de 800 personnes dont 150 femmes à Moyeuvre-Grande le 4 novembre 1946[2], Robert SCHUMAN annonce qu'il a ordonné par un arrêté signé par lui le 26 août l'échange des Marks appartenant aux rapatriés (déportés, internés, incorporés de la *Wehrmacht*). Il s'agit de 80 millions de marks pour la Moselle et l'Alsace, les percepteurs sont chargés de procéder à l'échange.

D'autres mesures ont été obtenues pour la Moselle par les élus M.R.P.[3].

Les familles déportées ont déjà reçu les mêmes avantages matériels que les internés des camps de concentration (sauf la prime de 3 000 francs réservée à ces derniers). Robert SCHUMAN a ordonné l'échange des vieux billets français appartenant aux rapatriés, sinistrés qui n'avaient pas pu respecter les délais et ont fait depuis la déclaration nécessaire. L'envoi de missions de recherche en Russie a été obtenu grâce à l'action des députés M.R.P. qui espèrent qu'elles auront accès aux camps où se trouvent des compatriotes. *"Dire que le ministre des Finances avait refusé les crédits est une calomnie communiste destinée à faire oublier d'autres responsabilités que tout le monde connaît"*[3]. Robert SCHUMAN a également pris *"la décision de proposer au futur Parlement que les internés des camps de Woippy, Queuleu, Schirmeck, etc..., soient traités comme les internés des camps situés en Allemagne, bien qu'ils aient été libérés avant le 1er mars 1945"*[3].

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 2 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Thionville, 5 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : tract pour les élections législatives du 10 novembre 1946, intitulé "Résultats obtenus pour la Moselle par les élus M.R.P. en trois mois", Metz, Imprimerie du Lorrain, texte rédigé en français et en allemand.

La loi sur les dommages de guerre votée en octobre donne entière satisfaction aux évacués de la ligne Maginot, prescrit l'indemnisation des spoliés et l'Etat prend en charge la totalité des dépenses de la reconstruction. *"Des instructions sont données aux Domaines pour différer le paiement du prix des mobiliers allemands cédés aux sinistrés et spoliés"*[1].

Les fonctionnaires en exercice en Moselle n'ont pas été oubliés par Robert SCHUMAN à qui ils doivent : une indemnité spéciale qu'ils réclamaient en vain depuis 18 mois et que le Parlement avait d'abord refusée ; l'exonération de la retenue de 6 % sur les émoluments perçus par eux en Moselle durant l'occupation allemande ; et la rétroactivité au jour de la Libération de l'indemnité pour difficultés exceptionnelles d'existence. Les ouvriers titulaires d'une rente minière sarroise vont la toucher à nouveau, grâce à une caisse de compensation due à l'initiative de Robert SCHUMAN, et les pensionnés de l'Etat obtiendront enfin la majoration de retraite, attendue depuis février, en même temps que celle votée en août[1].

Le tract intitulé "Résultats obtenus pour la Moselle par les élus M.R.P. en trois mois", dresse un bilan de toutes les mesures concrètes dues à l'initiative de Robert SCHUMAN et à l'action du M.R.P., en faveur des déportés, des incorporés de la Wehrmacht, des expulsés, spoliés, réfugiés, évacués, des fonctionnaires et des retraités.

- Halte au communisme

Le 3 novembre 1946, Robert SCHUMAN anime trois réunions qui se tiennent à Volmunster, à Lemberg et à Bitche, et qui comptent respectivement 300, 200 et 500 assistants. En réponse aux attaques de certains membres de l'assistance, qui reprochent au M.R.P. de collaborer avec le Parti communiste, le ministre des Finances affirme que même si, à l'occasion de certaines réalisations concrètes et techniques, le M.R.P. peut *"marcher avec le P.C.F."*, ces deux partis sont séparés d'une façon tranchée sur le plan doctrinal. Le M.R.P. base son action politique sur les valeurs de la civilisation chrétienne et les communistes se réfèrent aux *"théories marxistes et collectivistes "soumettant l'individu d'une façon absolue au bien de la collectivité""*[2].

---

1. ADM, 1330 W 96 : tract pour les élections législatives du 10 novembre 1946, intitulé "Résultats obtenus pour la Moselle par les élus M.R.P. en trois mois", Metz, Imprimerie du Lorrain, texte rédigé en français et en allemand.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Sarreguemines, 4 novembre 1946.

Lors des réunions électorales, Robert SCHUMAN se heurte fréquemment à des contradicteurs communistes. Le 31 octobre 1946, à Château-Salins, il fait savoir à l'assistance formée de 150 personnes, qu'à Vichy il défendait uniquement les intérêts du département de la Moselle ; il y relate également son arrestation du 14 septembre 1940[1] antérieure à la désertion de Maurice THOREZ de son régiment qui a eu lieu le 4 octobre 1940 sur injonction réitérée de l'Internationale communiste[2]. Au candidat communiste, Henri LORANG, accompagné par Richard, "délégué du comité central" du parti, il précise que le M.R.P. n'est pas le parti des trusts puisque celui-ci a voté la nationalisation des houillères[1].

Pour *Le Courrier de Metz* du 31 octobre 1946, STALINE met tout en oeuvre pour préparer *"une nouvelle rencontre sanglante"*, les déportations massives d'ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs allemands qu'a opérées l'U.R.S.S. dans sa zone d'occupation en serait une preuve intangible[3]. Paul DURAND, *"journaliste français et catholique"* met en garde ses lecteurs contre la menace du *"joug du rouge totalitarisme"*. Il leur rappelle que les Etats-Unis risquent de relâcher ses liens économiques et financiers avec une Europe sous l'emprise de la dictature communiste. En se référant à des spécialistes de revues anglo-saxonnes, il explique que l'armée américaine abandonnerait toute l'Europe en ne conservant que des têtes de pont au Portugal, en Afrique du Nord ou en Sicile ; celle-ci craignant l'existence d'*"un maquis communiste français"* sur ses arrières. *"Les Français de l'Est"* doivent voter pour la liste Robert SCHUMAN afin que la France regagne la confiance des Etats-Unis[4].

Le Courrier de Metz demande à l'électorat fidèle à la personnalité de Robert SCHUMAN de lutter de toutes ses forces contre un double danger : la dispersion de voix entre les quatre listes antimarxistes et l'abstention[5]. Chaque voix perdue par le M.R.P. est une voix gagnée par la liste communiste ; chaque électeur ou électrice qui s'abstient de voter, favorise la victoire du communisme. *Le Courrier de Metz* exhorte ses lecteurs à faire bloc sur une seule liste et de voter uniquement pour des candidats dont *"la compétence, l'honnêteté, les vertus civiques, les*

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 2 novembre 1946.

2. Jean-Paul BRUNET, Histoire du Parti communiste français (1920-1982), 1982 ("Que sais-je ?" n° 2021) ; p. 66.

3. Le Courrier de Metz, 31 octobre 1946, rubrique "Echos de Paris" signée C. de Metz.

4. Le Lorrain du 9 novembre 1946, article intitulé "La France à la croisée des chemins", signé Paul DURAND.

5. Le Courrier de Metz, 3-4 novembre 1946.

convictions spirituelles et les services déjà rendus au pays présentent les plus sûres garanties"[1].

Paul DURAND et Jules ANNESER, codirecteurs du *Lorrain*, appellent à voter pour la liste de Robert SCHUMAN dans leurs articles sans équivoque. Pour Paul DURAND, deux civilisations s'affrontent lors de ces élections législatives : la civilisation occidentale et chrétienne doit être défendue contre le communisme tentaculaire. Afin de s'opposer efficacement aux *"rouges qui votent en rangs serrés"*, celui-ci demande de voter pour la liste conduite par Robert SCHUMAN qui domine nettement les trois autres listes. Il considère que la liste d'Alex WILTZER et la liste d'Union lorraine de tendance P.R.L. sont deux listes *"réellement anémiques"*. En revanche, le journaliste du *Lorrain* redoute la concurrence de la liste d'Union gaulliste dont l'étiquette "gaulliste" peut prêter à confusion[2]. Afin de déprécier la liste d'Alfred KRIEGER, il précise que *"le général de Gaulle a refusé de patronner qui que ce soit, même ceux qui se réclament de son nom"*, et insiste sur les dissensions internes de l'Union gaulliste. Dans la deuxième circonscription de la Seine, à côté des listes communiste, socialiste, M.R.P. et P.R.L., ont posé leur candidature à une liste authentique du Rassemblement des Gauches patronnée par Paul BASTID, une liste dissidente patronnée par l'amiral MUSELIER, une liste d'Union gaulliste, dirigée par René CAPITANT. Cette situation n'est pas sans conséquences : le général D'ASTIER DE LA VIGERIE donne sa démission de membre du Conseil national de l'Union gaulliste dès la fin du mois d'octobre et le comité directeur de l'U.D.S.R., présidé par Pierre BOURDAN, exclut de ses rangs René CAPITANT et l'amiral MUSELIER. En pleine campagne électorale, le chef de l'Union gaulliste songe un moment à retirer sa candidature mais revient sur sa décision *"sur les instances de ses amis"*[3]. Les faits sont ainsi rapportés par Paul DURAND : *"... le grand état-major dont se réclame la liste précitée* [la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R.] *donne l'attristant spectacle de la désunion, à tel point que son président général D'ASTIER DE LA VIGERIE vient de donner sa démission et que M. CAPITANT, son principal porte-parole, se présente à Paris contre l'avis*

---

1. Le Courrier de Metz, 5 novembre 1946, rubrique "Echos de Paris" signée C. de Metz.

2. Le Lorrain, 6 novembre 1946, éditorial intitulé "Pourquoi la liste Robert Schuman s'impose" et signé par Paul DURAND, (pages 1 et 2).

3. L'année politique 1946, p. 253-254.

de son comité [le comité directeur de l'U.D.S.R. ?]"[1]. L'éditorialiste du *Lorrain* cherche à nuire à l'image de la liste en la présentant comme *"un compromis entre une U.D.S.R. socialisante et une Jeune République qui ne peut inspirer aucune confiance aux catholiques"*[1]. Avant d'adhérer à l'U.D.S.R., Raymond MONDON, en deuxième position sur la liste gaulliste, était membre de la Jeune République depuis septembre 1945. Pour Paul DURAND, la consigne est nette : il s'agit de voter et de faire voter pour Robert SCHUMAN, *"le patriote, le chrétien, l'homme intègre et d'expérience"*[1]. Il préconise un regroupement des voix antimarxistes sur la liste du M.R.P. capable de s'opposer au *"bloc Blum-Thorez"* et dénonce *"les méfaits d'une coupable abstention"*[2]. Jules ANNESER tente de mobiliser l'électorat catholique en insistant sur le fait que le sort de la France et l'existence de la civilisation chrétienne dépendront des résultats des élections législatives. Pour lui, on assiste à un affrontement idéologique entre des doctrines qui se sont cristallisées *"autour de deux blocs nettement opposés : matérialisme ou spiritualisme, dictature ou liberté, mépris ou respect de la personne humaine"*[3].

Conscient du poids de l'électorat féminin, Paul DURAND appelle les femmes à se prononcer pour la liste du M.R.P. : *"Non seulement vous accomplirez votre devoir d'électrices, non seulement vous déciderez les hésitants, mais vous ferez preuve de discipline en accordant vos suffrages à la seule liste susceptible d'inspirer confiance aux gardiennes de nos foyers, à la liste patronnée par Robert SCHUMAN"*[4].

Pendant la campagne électorale, le M.R.P. bénéficie d'un atout majeur : l'appui de l'Eglise catholique comme en témoigne le communiqué de l'évêque de Metz lu dans toutes les églises du diocèse le dimanche 3 novembre 1946. La traduction du communiqué en langue allemande est insérée dans le numéro du 5 novembre 1946 du *Courrier de Metz*[5], le texte

---

1. Le Lorrain, 6 novembre 1946, éditorial intitulé "Pourquoi la liste Robert Schuman s'impose" et signé par Paul DURAND, (pages 1 et 2).

2. Le Lorrain, 7 novembre 1946, éditorial intitulé "10 novembre 1946. Le clair langage des chiffres" et signé par Paul DURAND.

3. Le Lorrain, 10 novembre 1946, éditorial intitulé "Monsieur n'ira pas aux urnes. Rien qu'un vote" et signé par J. ANNESER.

4. Le Lorrain, 8 novembre 1946, éditorial intitulé "Ce qu'il faut défendre. Notre Foyer" et signé par Paul DURAND, pages 1 et 2.

5. Le Courrier de Metz, 5 novembre 1946, "Ein Bischofswort zu den Wahlen" (en gros caractères), page 1.

paraît également dans *Le Lorrain* du 6 novembre 1946[1]. Les instructions de Mgr Joseph HEINTZ constituent une invitation implicite à voter pour la liste conduite par Robert SCHUMAN :

> *"Les prochaines élections ont une importance particulière notamment parce qu'elles désignent les membres du Parlement pour une durée de cinq ans. A cette occasion, nous devons rappeler aux fidèles leurs obligations :*
>
> *1° C'est un devoir grave pour eux de voter ; par conséquent, l'abstention est une faute ;*
>
> *2° C'est un devoir pour eux de refuser leur voix aux candidats qui s'inspirent des doctrines matérialistes du communisme et du socialisme marxiste*
>
> *3° C'est un devoir pour eux de voter pour des candidats capables de procurer le bien commun du pays, de sauvegarder les droits sacrés de la famille et des parents, les droits de l'école chrétienne et les libertés religieuses.*
>
> *La sagesse demande, en même temps, que les électeurs unissent de préférence leurs voix sur les candidats dont la compétence, l'honnêteté, les vertus civiques, les convictions spirituelles et les services déjà rendus au pays présentent les plus sûres garanties qu'ils s'emploieront à cette tâche avec prudence, désintéressement et dévouement".*

Le message est clair : les catholiques qui n'ont pas le droit de s'abstenir, voteront pour Robert SCHUMAN dont le prosélytisme en faveur du cléricalisme a été sans faille.

La manchette du *Courrier de Metz* du 9 novembre 1946, "Schach dem Kommunismus durch Sieg des M.R.P." sonne comme un mot d'ordre. Dans le même numéro, Robert SCHUMAN, ministre des Finances, condamne les semeurs de panique qui annoncent la faillite économique de la France[2]. Au Rassemblement des Gauches, au P.R.L. et à l'Union gaulliste, il répond qu'ils n'ont pas le droit de lui reprocher des dépenses de l'Etat *"qu'eux ont voulues ou même déclarées insuffisantes"*[3]. Aux socialistes et aux

---

1. Le Lorrain, 6 novembre 1946, "Les obligations électorales des catholiques", page 2.

2. Le Courrier de Metz, 9 novembre 1946, déclaration de Robert SCHUMAN intitulée "Der Finanzminister gegen die Panikmacherei". Elle paraît également dans Le Lorrain du 9 novembre 1946 sous le titre "Le ministre des Finances contre les semeurs de panique".

3. Le Lorrain, 9 novembre 1946, page 1.

Das Schicksal Frankreichs liegt morgen in euren Händen!

LE COURRIER DE METZ

Quotidien bilingue paraissant 6 fois par semaine

2e Année — N° 265 | Prix: 3 Frs | Samedi 9 Novembre 1946

Administration et Rédaction: Metz, 30, Rue Mazelle. Teleph.: Metz 36 15 et 36 16 — C. C. P. Strasbourg 1560 | Directeur: René JAGER | Publicité au bureau du journal, Metz, 30, Rue Mazelle, aux bureaux locaux et à l'Agence Havas

Schach dem Kommunismus durch SIEG des MRP

Der morgige Tag bringt die Entscheidung über das Schicksal Frankreichs. Morgen wird die ganze Welt und vor allem Westeuropa die Augen auf unser Land gerichtet haben und unsere Haltung an diesem Wendepunkt unserer Geschichte beurteilen.

Frankreich hat morgen die Wahl zwischen zwei Lebensauffassungen, zwei Kulturen, zwei grundverschiedenen Existenzmöglichkeiten für den Einzelnen wie für die Familie und die menschliche Gesellschaft. Bis heute konnte der MRP — dank seinem mutigen Eintreten — das Schlimmste verhüten, — das heisst, die Machtergreifung durch die Kommunisten. Maurice Thorez konnte sich bereits bis zur vorletzten Stufe aufschwingen: Er wurde Vize-Präsident des Ministerrates.

Noch ein Schritt weiter, — und er hat das Ziel seines Strebens erreicht: Er wird Ministerpräsident. Aber ein Ministerpräsident von ganz besonderer Art: Frankreich wird in ihm einen zweiten Tito haben und die Freuden der Diktatur kennen lernen. Legen sich unsere Wähler Rechenschaft davon ab, um welch hohen Einsatz morgen das Spiel geht? Unser Blatt hat jedenfalls in dieser Hinsicht seine Pflicht getan und wird sie bis zu Ende tun.

Am morgigen Sonntag liegen alle unsere Freiheiten auf der Waagschale. Der Totalitarismus kennt keine Denkfreiheit. Das Wort des Dichters: «Sire, geben

Sie Gedankenfreiheit!» ist den Diktatoren unbekannt. Ihre Macht erstreckt sich auf Geist und Seele, die alle in dieselbe Form gepresst werden. In einem totalitären Staatsgefüge gibt es keine persönliche Freiheit. Der Mensch ist ein Spielzeug in den Händen des Staates und seiner Polizeigewalt. Wer sich nicht beugt, wird gebrochen!

Im Zeichen von Hammer und Sichel gibt es keine Pressefreiheit. Sie ist auch gar nicht nötig. Die Partei ist das Hirn, das für die ganze Nation denkt und schreibt. Soweit wollen wir es nicht kommen lassen! Unsere Presse soll und muss frei und unabhängig sein; sie muss die geistigen, kulturellen und auch die materiellen Güter eines Volkes verteidigen können, das in Freiheit leben und sterben will.

Ein totalitäres Regime kennt auch keinen Gott. Oder vielmehr, es hat sich selbst einen Gott geschaffen: Den Staat. Er kennt auch keine Schulfreiheit und keine Unterrichtsfreiheit. Die Kinder werden nicht mehr in der

Achtung der Eltern, in der Nächstenliebe und Gottesfurcht erzogen, sondern nach den Grundsätzen des Materialismus und in der Vergötterung der brutalen Macht. Wo die Grundsätze des Christentums fehlen, die ja auch diejenigen eines zivilisierten Menschen sind, da gibt es nichts Heiliges mehr: Weder Ehre noch Achtung, noch Nächstenliebe und Menschenwürde.

Im Sowjetparadies ist das Leben des Einzelnen wie eine schwache Flamme, wie ein Staubkorn, das der Atem des grossen Moloch hinwegfegt, wann und wie er es will. Es gibt kein Privateigentum mehr, denn jeder Besitz gehört dem Staat. Eine unfrohe und bedrückte Generation wächst heran, die Augen ängstlich auf den Götzen «Staat» gerichtet, bei dem die geringste Auflehnung, selbst nur in Gedanken, zum todeswürdigen Verbrechen wird.

oOo

Lothringer, wollt ihr ein solches Regime? Nein! Unser Nein

gilt jeder Diktatur, möge sie nun von rechts oder von links kommen. Wie unsere Väter die Freiheit verteidigt haben, so wollen auch wir unseren Kindern dieses wertvolle, unersetzliche Gut unangetastet überliefern.

oOo

In den dunklen Tagen der Besetzung und des Widerstandes, unter einem Druck, wie ihn Frankreich nie in seiner Geschichte gekannt hat, wurde eine neue Geistesverfassung geboren. Ihre heftigste und überspitzteste Form fand sie im Kommunismus, ihre fruchtbarste und wohltuendste dagegen im MRP. Seit 50 Jahren suchten die Katholiken Frankreichs nach einem gemeinsamen Banner, unter dem sie sich zusammenschliessen konnten. Hunderttausende von jungen Leuten und jungen Mädchen, von Familienväter u. Müttern sehen endlich in der Christlich-sozialen Volksbewegung ihre Wünsche u. ihr Streben verwirklicht: Ein neues Frankreich auf den christlichen Idealen, in der Achtung der Freiheit, der Traditionen, der Rechte der Bauern und der Arbeiter, im Geiste der Ordnung und der Gerechtigkeit aufzubauen. Das sind die neuen Strömungen, die aus der Resistance hervorgegangen sind und in einer grossen Volksbewegung ihren äusseren, sichtbaren Ausdruck fanden.

Der MRP ist keine konfessionelle und noch viel weniger eine klerikale Partei. Er umfasst Katholiken wie Protestanten, Gläu-

bige und Ungläubige, denn auch letztere werden durch die idealen Bestrebungen der Volkspartei im Gegensatz zu der geistigen Versklavung des Marxismus angezogen.

Der MRP konnte mit einer imponierenden Mehrheit ins Parlament einziehen und hat unter dramatischen Umständen nicht gezögert, die volle Verantwortung für die Staatsführung zu übernehmen. Wie zu erwarten, fallen heute seine Gegner wie eine wütende, kläffende Meute über ihn her. Von rechts und von links kommen die Angriffe. Wir wollen uns darüber nicht beklagen. Auch eine Partei kann nur im Kampf und im Widerstand erstarken; sie kann ihre Methoden ändern, ihre Pläne verbessern, ihre Fehler einsehen. Das Parlament hat seit der Befreiung seine Kräfte nicht geschont; es hat mit Eifer und Hingabe gearbeitet und auf manchen Gebieten eine Riesenarbeit bewältigt.

Wir haben bereits darauf hingewiesen, was Robert Schuman für unser Lothringen getan hat, für unsere Deportierten, Beamten

und Pensionäre; wie es ihm gelang trotz der Fallstricke der Opposition und seiner politischen Gegner eine Verschärfung des Budgetdefizits zu verhindern; wie er es fertigbrachte, die Geldbedürfnisse des Staates bis zum Jahresende restlos zu decken.

Am Sonntag stellt Robert Schuman sich von neuem zur Wahl, gestützt auf das Prestige, das ihm sein hohes Amt verleiht, gestützt auch auf den festen Willen, unsere Währung und damit Frankreich zu retten.

Er kann aber sein Ziel nur dann erreichen, wenn alle Franzosen ihm volles Vertrauen entgegenbringen. Es ist unverantwortlich, wenn heute gewisse Kandidaten den Wähler durch Greuelmärchen zu ködern suchen, wenn sie das Gespenst der Inflation anrufen, nur um auf Stimmenfang auszugehen. Derartige Hilfsmittel sind nicht nur Dummheit und Lüge, sondern geradezu ein Verbrechen am Volksganzen.

Seit über 25 Jahren ist Robert Schuman mit dem politischen Leben Lothringens eng verbunden. Selbst seine Gegner können ihm ihre Achtung nicht versagen, stehen sie doch einem sauberen, unantastbaren und ehrenhaften Charakter gegenüber. Umsomehr suchen sie ihn zur Seite zu drängen, denn sie brennen vor Begierde, an seine Stelle zu treten, nicht als Minister, denn dazu wären sie ja unfähig, aber als Deputé. Und aus diesem Streben sind die vielen Kandidatenlisten in Lothringen hervorgegangen, diese Sucht nach äusserer Position und Ehre, die manchem Kandidaten wichtiger ist als das Interesse des Landes.

Für Frankreich sind heute nur zwei Dinge wichtig: **Den Franc zu retten und die kommunistische Gefahr zu beseitigen.**

Wenn ein Minister unsere Währung retten kann, dann ist es sicher Robert Schuman. Daher werden alle echten Lothringer morgen auf seinem Namen, auf seiner Liste ihre Einigkeit beweisen. Seine Mitkandidaten sind Leute aus dem Volke, Vertreter der Bauern und Arbeiter, die unsere Sorgen, Hoffnungen und Wünsche kennen und dafür eintreten werden.

Morgen stimmen wir für die Liste Robert Schuman und damit für den MRP, der allein den Rückgang des Kommunismus, wie er sich in der Welt immer mehr abzeichnet, beschleunigen und bis zur völligen Niederlage führen kann.

Kein Lothringer darf bei die-

sem Appell fehlen! In Einigkeit und Disziplin wollen wir gemeinsam ein schöneres und glücklicheres Frankreich aufbauen.

VIVE LA FRANCE!

R. JAGER.

Politische Weltrundschau

Frankreich:

Das Ausland erwartet mit Bangen das Wahlergebnis von morgen. Die Zukunft des Landes und ganz Europas ist davon abhängig.

Deutschland:

Die katastrophale Ernährungslage in Deutschland und ganz besonders im Ruhrgebiet wird sich in dem kommenden Winter tragisch auswirken.

Bulgarien:

Nach einem Bericht des britischen Beobachters in Bulgarien verliefen die dortigen Wahlen äusserst unbefriedigend. Während des ganzen Wahlfeldzuges habe stärkster Wahlterror geherrscht, der allerdings am Wahltage etwas abgeflaut war.

Die der Opposition angehörende Bauernpartei beklagt 14 Tote. Die Abhaltung von Versammlungen wurde ihr durch die kommunistische Miliz unmöglich gemacht. Die Wahlresultate selbst wurden gefälscht. An diesen Gewalttätigkeiten sind Regierungsbeamte mitbeteiligt.

Holland:

Die holländische Regierung gab gestern ihre Forderung an Deutschland in Form von Grenzberichtigungen, zeitweiliger Abtretung der Konzession für eine Anzahl deutscher Kohlengruben und Ausschaltung der deutschen Konkurrenz für niederländische Häfen bekannt. Die deutsche Landesregierung von Rheinland-Westfalen erhob Protest dagegen.

Japan:

Kaiser Hirohito promulgierte die neue japanische Verfassung, indem er selbst den kaiserlichen Erlass vor dem versammelten Parlament verlas.

Die 250 Angehörigen des japanischen Herrenhauses erwiesen ihm die traditionellen Ehrenbezeugungen. Vor dem Kaiserpalast hatte sich eine riesige Menschenmenge angesammelt. Diese Kundgebung gestaltete sich zu einer ausgesprochenen Verehrung Hirohitos. Zum erstenmal seit Kriegsende ertönte die Nationalhymne «Kimi - go - jo» (Kaiserhaus, erblühe). Nie zuvor hatte die Bevölkerung dem Kaiser eine solche Ovation entgegengebracht.

Anscheinend haben General Mac Arthurs demokratische Erziehungsversuche wenig Erfolg gehabt.

Amerika:

Die Kongresswahlen in den Vereinigten Staaten Amerikas haben den Republikanern den erwarteten Wahlsieg über die demokratische Partei gebracht. Sie bedeuten eine glänzende Bestätigung der Politik des Aussenministers Byrnes gegenüber Russland und England.

Generalversammlung der Vereinten Nationen:

Die [illegible] USA und UdSSR verschärft sich von Tag zu Tag auf allen Gebieten.

Der Finanzminister gegen die Panikmacherei

Die Wahlkampagne geht zu Ende. Die Parteien verbrauchen ihre letzte Munition. Hiergegen lässt sich nichts einwenden, wenn man nur den Gegner trifft. Wenn aber das nationale Interesse dadurch in Mitleidenschaft gezogen wird, ist es bedenklich.

Auch der Finanzminister und die von ihm betriebene Politik sind naturgemäss der Kritik ausgesetzt. Ich beschwere mich nicht darüber und bin imstande auf alles zu antworten. Ich muss jedoch warnen vor den Uebertreibungen und Entstellungen, die den Kredit des Staates schädigen.

Man möchte glauben machen, dass unser Geld dem Ruin verfällt, dass wir in voller Inflation uns befinden und dass nichts mehr den Bankrott des Staates aufhalten kann.

Gestern verbreitete man die falsche Nachricht, dass demnächst 10.000 Francs-Scheine ausgegeben würden. Bereits vor 10 Tagen wurde dies dementiert. Es ist keine Frage, dass eine solche Massnahme auch nur in Erwägung gezogen wird; ich wäre der erste, der hierüber Bescheid wissen müsste.

Heute muss die Wochenbilanz der Banque de France herhalten; es ist nämlich eine ziemlich starke Zunahme des Geldumlaufes festzustellen. Ein offizielles Communiqué des Finanzministeriums hat die technischen Gründe dieser Erscheinung erklärt: an jedem Monatsende bedürfen die Kassen des Staates und der Privatunternehmungen grösserer Geldbeträge. Der augenblickliche aussergewöhnliche Bedarf war vorauszusehen und vorausgesagt. Er wird sich [illegible] bis zu dem Tage an dem unsere Staatsfinanzen gesunden, das richtige Verhältnis hergestellt wird zwischen den Preisen und dem Umfang der Zahlungsmittel, das Vertrauen wiederhergestellt ist. Erst dann werden die Banknoten, die sich heute verstecken oder dem Schleichhandel verfallen, dem normalen Zahlungsverkehr wieder zugeführt.

Diese Ergebnisse konnten nicht erzielt werden während des Provisoriums, am Vorabend der Wahlen, mitten in einem demagogischen Klima. Die politische Stabilität ist eine Hauptbedingung für das wirtschaftliche und geldliche Gleichgewicht. Mit drei Wahlen innerhalb zwölf Monaten, abgesehen von dem dreifachen Referendum, lebten wir ständig in einem Zustand des politischen Fiebers und der Unsicherheit, die unvereinbar sind mit einem Gesundungsprozess.

Diejenigen, die solche Alarmnachrichten verbreiten, frage ich, was sie berechtigt, sich als Richter aufzuwerfen.

Sie wissen, dass ich bei meinem Amtseintritt ein Defizit von 200 Milliarden übernehmen musste. Trotz der neubewilligten 100 Milliarden an neuen Ausgaben hat das Defizit sich kaum erhöht. Wenn also heute der Staat bei der Banque de France sich Geld verschaffen muss, so liegt der Grund hieran ausschliesslich an dem Defizit, das bereits im ersten Halbjahr bestanden hat. Mein sozialistischer Vorgänger, André Philip, hat übrigens selber vorausgesagt, dass im Laufe des Jahres 1946 die Banque de France dem Staate über 100 Milliarden vorstrecken müsse. Diese Ziffer haben wir heute bei weitem noch nicht erreicht.

Meine Gegner [illegible], dass die Erhöhung der Löhne und der Preise den Geldbedarf der Privatunternehmungen vermehrt hat; auch sie müssen sich Geld verschaffen bei der Staatsbank, wodurch ebenfalls eine Zunahme der Ausgabe von Banknoten zur Folge hat. Was haben alle meine Gegner selber getan, um die Staatsausgaben einzuschränken, oder die Preissteigerung zu verhindern? Musste die Regierung nicht im Gegenteil immer wieder demagogische Forderungen der Opposition bekämpfen? Weder der Rassemblement des Gauches, noch PRL noch die Union Gaulliste, usw. haben das Recht, mir Ausgaben vorzuwerfen, die sie selber befürwortet oder gar für unzureichend erklärt haben.

Den Sozialisten und Kommunisten sage ich folgendes: Die Politik, die ihr mir vorwerft, war das Werk einer solidarischen Regierung, in der auch Ihr vertreten waret. Eure Minister haben mit meinem Kollegen de Menthon alle Preiserhöhungen unterschrieben. Letztere waren nur die Folge anderer Entscheidungen, die gemeinsam durch das gesamte Ministerium getroffen wurden, so die Abschaffung missbräuchlicher Subventionen, die Lohnerhöhung, usw.

Es ist weder mutig noch loyal, seine eigenen Verantwortungen verleugnen zu wollen. Ich denke nicht daran, meine eigene Verantwortung zu übernehmen, und nach besten Kräften habe ich mich dem Uebel widersetzt, die Demagogie bekämpft und die zukünftigen Reformen vorbereitet.

Ich kann es nicht zulassen, dass man eine Panik hervorruft und so die Zukunft gefährdet. Auch am Vorabend von Wahlen sind wir verpflichtet, das nationale Interesse über den Parteigeist zu stellen.

Robert Schuman.

Die Kommunisten auf Stimmenfang bei den Katholiken

Die Kommunistische Partei hat sich im Laufe des heutigen Tages zu einer besonderen Aktion aufgerafft, indem sie im Auto die Gegend von Forbach bis hinunter nach Metz durchfuhr und dort einen wahren Regen von Flugblättern in beiden Sprachen niedergehen liess. Diesmal wandte sie sich nicht mehr an die Arbeiter oder Bauern, sondern an die Katholiken, denen sie erneut die «Bruderhand» anbot. Man scheint auf kommunistischer Seite ganz besonderen Wert auf die Stimmzettel der Katholiken zu legen, dass man sich in letzter Stunde noch auf den Dummenfang begibt. Die Organisatoren scheuten sich auch nicht, die im Amt befindlichen Minister (natürlich mit Ausnahme der kommunistischen) in niedrigster Weise anzugreifen. Nur der Kommunistischen Partei war es möglich, eine solche Propagandafahrt aufzuziehen und mit unbegrenzten Papierbeständen und Benzinzuteilungen zu operieren. Andere Parteien, die über einen weniger grossen Propagandafonds verfügen, kommen da nicht mehr mit.

Katholiken, lasst euch durch dieses Manöver in letzter Stunde nicht irreführen! Diese Heuchelei ist ein neues Zeichen von dem Opportunismus der Kommunisten. Kein Katholik wird sich soweit herablassen, mit seinem Stimmzettel einem Thorez auf den Sessel des Ministerpräsidenten zu verhelfen!

Der Kleinhandel kämpft um seine Existenz

PARIS, 8. Nov. — Ein Sieg der Kommunisten würde auch ein rasches Ende des kleinen und mittleren Handels bedeuten. Bei den Marxisten ist der Geschäftsmann überflüssig. In Russland gibt es keine Detailhändler mehr, sondern nur noch Kooperativen, die alles Erdenkliche verkaufen. Und der Verkäufer ist in jedem Falle der Staat. Und der Staat steckt auch die Gewinne ein.

Die Vertreter der kleinen und mittleren Geschäftsleute hatten sich daher in Paris zusammengefunden, um den Kampf um ihre Existenz aufzunehmen. In einer einstimmig angenommenen Resolution heisst es: «Das Land geht dem Abgrund zu. Dieser Niedergang ist die unvermeidliche Folge einer Politik, die eine der wichtigsten Stützen der Volkswirtschaft zum Verschwinden bringen will. Freie und gelenkte Wirtschaft nebeneinander und dazu noch die Unfähigkeit der verantwortlichen Männer führen den Ruin des Landes herbei. Die kleinen u. mittleren Geschäftsleute richten einen letzten Appell an den Staat, um dieses Chaos zu beenden. Durch seine vernünftigen und energischen Massnahmen muss der Staat das Vertrauen im Lande wiederherstellen. Andernfalls sieht sich der Kleinhandel gezwungen, zur Selbsthilfe zu greifen, denn er will nicht untergehen.»

Siehe die Letzte Drahtmeldungen auf der 4. Seite

LONDON. — Sechs Nationen bereiten Forschungsreisen in die antarktischen Regionen vor, um nach Uranium und Petroleum zu suchen. Es handelt sich um die Sowjetunion, Norwegen, Chile, Argentinien, Amerika und England.

PLANCHE III

communistes, il leur rappelle que leurs ministres ont signé avec son collègue de Menthon *"la totalité des majorations des prix"*[1].

4.2.2.2.2. La liste de l'Union gaulliste-U.D.S.R.

▪ Création de la fédération départementale de l'U.D.S.R.

Le 29 juin 1946, au lendemain du discours de Bayeux, René CAPITANT fonde l'*"Union gaulliste pour la IVe République"*, avec pour objectif de *"donner à la France une juste loi électorale et une Constitution équilibrée"*. L'Union gaulliste est un "rassemblement" dirigé par des députés appartenant à plusieurs partis : Paul-Emile VIARD (M.R.P.), Pierre CLOSTERMANN, René MALBRANT (U.D.S.R.), Jean-Marie BOUVIER O'COTTEREAU (P.R.I.). Vingt-deux députés lui donnent leur adhésion. L'entreprise n'est ni encouragée ni découragée par le général DE GAULLE[2].

La perte de 21 245 voix enregistrée le 2 juin 1946 provoque une grande déception dans les rangs de l'Union nationale de rénovation. Dans les milieux dirigeants de la formation gaulliste, on attribue les causes de cet échec au choix malheureux des candidats : CASSO-HESSEMANN qui figurait en deuxième position sur la liste d'Union gaulliste le 2 juin 1946, est définitivement écarté de la direction départementale de l'U.N.R.[3].

Au mois de juin 1946, Raymond MONDON, ancien directeur de cabinet du préfet de la Moselle et procureur de la République à Bar-le-Duc, est prêt à faire acte de candidature avec Alfred KRIEGER, tête de liste de l'Union gaulliste, aux élections du 10 novembre 1946, à condition de pouvoir figurer en deuxième position sur la liste. S'il n'obtient pas gain de cause, il envisage de constituer sa propre liste[3]. Au mois d'août et

---

1. Le Lorrain, 9 novembre 1946, page 1.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 57. D'après Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. ; p. 214, l'Union Gaulliste obtient un succès inespéré dès sa fondation ; plus de 150 000 adhésions sont enregistrées en huit jours et la nouvelle formation politique compte 500 000 membres au début du mois de septembre. René CAPITANT a déjà lancé l'Union gaulliste lors de la campagne électorale pour le scrutin du 2 juin 1946. 120 000 adhésions ont été totalisées en quelques jours. Voir Jean LACOUTURE, De Gaulle. 2. Le Politique 1944-1959, Paris, Editions du Seuil, 1985, 730 p. ; p. 275.

3. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

début septembre 1946, Raymond MONDON pensait encore toujours à former une liste dont il prendrait personnellement la tête[1].

La réunion constitutive de la fédération départementale de l'U.D.S.R. de la Moselle, se tient le 7 septembre 1946, au siège de l'Union nationale de rénovation, 3 rue Gambetta, à Metz, en présence des principaux dirigeants du Mouvement de Libération nationale (M.L.N.), du C.D.L.R. (Ceux de la Résistance) et de l'U.N.R. Ces trois mouvements issus de la Résistance forment la charpente de la nouvelle formation politique à la tête de laquelle se trouve Alfred KRIEGER, député de la Moselle[2].

La constitution de l'U.D.S.R. a été laborieuse. Secrétaire général du C.D.L. de la Moselle, M. BACH, pressenti au poste de secrétaire fédéral, avait subordonné son acceptation à cette fonction, à l'approbation d'un projet de règlement intérieur par Alfred KRIEGER qui s'opposait depuis longtemps aux conceptions de BACH. Celles-ci tendaient à la séparation des responsabilités politiques, financières et administratives qu'Alfred KRIEGER détenait seul au sein de l'U.N.R. Par ailleurs, Raymond MONDON aurait voulu voir se renouveler, naturellement à son profit, l'exemple du Bas-Rhin où René CAPITANT, ancien ministre de l'Education, céda aux dernières élections la première place sur la liste gaulliste à CLOSTERMANN, résistant et compagnon de la première heure du général DE GAULLE. Après de longues discussions, le secrétaire fédéral BACH obtient gain de cause pour son règlement intérieur et Raymond MONDON se rallie sans condition à l'U.D.S.R.

Le règlement intérieur précise les prérogatives du président, du secrétaire fédéral et des membres du comité directeur et de la commission exécutive. Il est adopté dans les termes suivants[3] :

"***Art. 1*** *: Le présent règlement intérieur dont les principes ont été énoncés à la réunion constitutive de la fédération départementale de l'U.D.S.R. le 7 septembre 1946, est mis en application jusqu'au premier congrès départemental de l'U.D.S.R.*

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle (cabinet), 3 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

3. ADM, 24 W 36.

Art. 2 : *Toute modification du présent règlement intérieur doit être l'objet d'une décision du Comité directeur.*

Art. 3 : *Les mouvements qui créent la fédération départementale U.D.S.R. mettront toute leur énergie à disposition ; leurs efforts en faveur de leur propre mouvement étant décroissant jusqu'au 1er janvier 1947 et limités à l'aide individuelle aux adhérents.*

Art. 4 : *Les locaux des différents mouvements seront gestion propre de ces mouvements qui en supporteront tous les frais : par décision du mouvement intéressé et acception de la commission exécutive U.D.S.R., la gestion entière pourra passer à la fédération départementale U.D.S.R.*

Art. 5 : *Le secrétaire fédéral en fonction a, à sa disposition, le personnel affecté par la Commission exécutive selon un traitement fixé par celle-ci, la suspension ou l'exclusion du personnel est l'objet d'une décision de la Commission exécutive consignée dans le cahier du procès-verbal.*

Art. 6 : *En cas d'activité exceptionnelle le président, avec avis du secrétaire fédéral, peut admettre du personnel à titre temporaire, il en réfère dès que possible à la Commission exécutive.*

Art. 7 : *La Commission exécutive fixe la ligne de conduite en ce qui concerne les recettes et dépenses. Le secrétaire fédéral ordonnance les dépenses. Le président a le droit de faire opposition à toutes dépenses, il donnera obligatoirement son accord pour toutes dépenses autres que celles engagées par le secrétaire fédéral pour l'administration courante ou si la somme est supérieure à deux mille francs.*

Art. 8 : *Il est tenu par le secrétaire fédéral une comptabilité denier au jour le jour. Toute pièce de caisse portera le visa du trésorier. Le trésorier présentera chaque mois par catégorie de dépenses, la situation financière, il donnera à la commission exécutive et au comité directeur son avis sur la gestion ; il proposera les moyens d'augmenter les recettes ainsi que les économies possibles à réaliser.*

Art. 9 : *Tout membre du comité directeur pourra examiner la comptabilité sans préavis.*

Art. 10 : *Le comité directeur se réunit le dernier samedi de chaque mois, la commission exécutive le premier samedi de chaque mois, en séance ordinaire.*

Art. 11 : *Le secrétaire fédéral convoque en séance extraordinaire la commission exécutive ou le comité directeur après accord du président.*

Art. 12 : *Deux commissaires aux comptes assureront le contrôle de la comptabilité centrale et de la comptabilité d'arrondissement.*

Art. 13 : *La ligne de conduite politique est fixée par le comité directeur."*

A la réunion "constitutive" de la fédération départementale de l'U.D.S.R. de la Moselle, les délégués des trois mouvements de résistance, U.N.R., M.L.N. et C.D.L.R. désignent les membres du bureau d'administration transitoire chargé de réaliser la fusion organique de leurs organisations et d'organiser la campagne des élections du 10 novembre 1946. Le bureau élu comprend : un président, Alfred KRIEGER, député de la Moselle (U.D.S.R.-U.N.R.) ; trois vice-présidents, Eugène STENGER (U.N.R., Raymond MONDON et Raymond HERLORY du C.D.L.R., président du Football-Club de Metz ; un secrétaire général, BACH ; un trésorier, PFIRSCH, professeur de lycée à Metz et un secrétaire général adjoint, ROUPRICH du M.L.N. Le bureau détient provisoirement la majorité des responsabilités et se charge de la direction effective de l'U.D.S.R. en Moselle. Les organismes statutaires, le comité directeur et la commission exécutive n'auront pour le moment pas d'activité notable, abstraction faite de la liaison avec le contrôle de Paris qui est confiée à BACH en sa qualité de secrétaire fédéral.

Le comité directeur se compose de 20 membres : soit 8 délégués d'arrondissements et 12 autres membres choisis dans les cadres de l'U.N.R., du C.D.L.R. et du M.L.N. Les membres élus sont[1] :

- arrondissement de Thionville-Est : M. DELESSE (U.N.R.)
- " " Thionville-Ouest : non encore désigné
- " " Boulay : Dr MARTIN (U.N.R.)

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

- " " Sarreguemines : FOGT (U.N.R.)
- " " Château-Salins : ROUPRICH (M.L.N.)
- " " Forbach : HOUPPERT (U.N.R.)
- " " Sarrebourg : non encore désigné

et KRIEGER, STENGER, BACH, LEISER, BRUMER (?), PFIRSCH, STREIFF (U.N.R.), GAERTNER, KEMPNICH (U.N.R.), HERLORY, MONDON et BENTZ (C.D.L.R.). Bien que les étiquettes attribuées aux membres du comité directeur soient peut-être sujettes à caution, il est à noter que l'U.N.R. tient une place prépondérante dans le comité directeur de l'U.D.S.R. de la Moselle.

La plupart des hommes d'action de l'ancienne liste d'Union gaulliste présentée conjointement par l'U.N.R. et le M.L.N. le 21 octobre 1945 et le 2 juin 1946, sont les principaux promoteurs de l'U.D.S.R. Président de la fédération départementale de l'U.D.S.R. de la Moselle, Alfred KRIEGER a été également nommé délégué régional de l'Union gaulliste pour la IVe République, chargé de sa constitution sur le plan régional[1].

- Constitution de la liste d'Union gaulliste : échec des négociations de l'U.D.S.R. avec le P.R.L. pour faire cause commune

Dès le mois de septembre 1946, MERCIER-BUSSIENNE, secrétaire du groupe parlementaire P.R.L., saisit le leader de l'U.D.S.R. de la Moselle d'un projet d'entente électorale en prévision des élections législatives du 10 novembre 1946. Mais les pourparlers n'aboutissent pas parce qu'il n'est pas question pour Alfred KRIEGER de céder la première place d'une liste de coalition U.D.S.R.-P.R.L. au général GIRAUD. Le chef de file de l'U.D.S.R. avait obtenu un meilleur score que ce dernier aux élections du 2 juin 1946[2].

Accompagné du général GIRAUD, MERCIER-BUSSIENNE arrive à Metz le 9 octobre 1946, chargé par la centrale de son parti d'une mission spéciale en Moselle. Il devait négocier un accord avec les dirigeants départementaux de l'U.D.S.R. en vue de la constitution d'une liste P.R.L.-U.D.S.R.-Union gaulliste. La formation de listes d'union dans tous les départements de la métropole, à l'exception de grandes villes comme Paris et Lyon, aurait été décidée par les représentants des partis de la minorité parlementaire : P.R.L., radicaux-socialistes, U.D.S.R., Réconciliation française, au cours d'une réunion qui se serait tenue le 8 octobre[2]. Les négociations

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. information Metz, 11 octobre 1946.

s'éternisent. Dans la soirée du 17 octobre 1946, le comité directeur de l'U.D.S.R. se réunit vainement une dernière fois, avec les dirigeants du P.R.L., MICHAUX et MERCIER-BUSSIENNE, pour tenter de dresser une liste commune U.D.S.R.-P.R.L. Aucun accord n'a pu être réalisé sur le terrain politique *"en raison des divergences de vue"*[1] et les pourparlers n'ont pas abouti en raison des *"exigences personnelles"* des candidats des deux partis en présence[2]. L'U.D.S.R. entreprend alors de mettre sur pied sa propre liste de candidats. En examinant l'ancienne appartenance politique des candidats de la "liste d'Union gaulliste-U.D.S.R.", on constate que l'U.N.R. y est bien représentée : 3 candidats contre 2 au M.L.N. et 2 à la Jeune République.

Alfred KRIEGER	anciennement	Union nationale de Rénovation
Raymond MONDON	"	Jeune République
Pierre ROUPRICH	"	M.L.N.
Nicolas GERTNER	"	Jeune République
Dr Otmar HANSCH	"	U.N.R. (plutôt M.L.N.)
Alfred FONTAINE	"	U.N.R.
René DURCKEL	"	U.N.R.[3]

Alfred KRIEGER conduit la liste la plus jeune de toutes les listes en compétition, la moyenne d'âge n'étant que de 37 ans environ. Il aurait souhaité qu'un agriculteur germanophone, influent, figurât sur sa liste mais ses efforts furent vains[4]. Placé en deuxième position sur la liste gaulliste, Raymond MONDON fait son entrée dans l'arène politique à l'âge de 32 ans. Né le 8 mars 1914 à Ancy-sur-Moselle, Raymond MONDON a été lieutenant sur la ligne Maginot en 1939-1940, il gagna la Meuse après la débâcle et apporta un large concours à la résistance. Arrêté par la Gestapo le 8 juin 1944, il s'évada le même jour. Repris à Paris en juillet 1944, il fut interné à Compiègne d'où il s'évada une seconde fois du dernier train des déportés quittant ce camp en direction de l'Allemagne. Stagiaire au parquet de Metz d'avril 1938 à septembre 1939, il le devint également au parquet de Nancy de décembre 1940 à février 1942 puis juge d'instruction à St-Mihiel du 1er mars 1942 au 8 juin 1944. A la Libération, il exerça les

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. de Metz, 17 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

3. ADM, 24 W 36 : lettre du 7 novembre 1946 adressée par le secrétaire fédéral de l'U.D.S.R. au président du Rassemblement des Gauches républicaines à Paris. Dr Otmar HANSCH s'est présenté aux élections cantonales de septembre 1945 sous l'étiquette M.L.N.

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 19 octobre 1946.

fonctions de directeur du cabinet du préfet de la Moselle du 6 septembre 1944 au 15 mai 1945, puis celles de procureur de la République à Bar-le-Duc du 15 mai 1945 à son élection du 10 novembre 1945. Membre de la Jeune République depuis septembre 1945, il adhère à l'U.D.S.R. en 1946.

Décoré de la médaille des services militaires volontaires, Pierre ROUPRICH, agriculteur à Château-Salins, figure en troisième position sur la liste gaulliste. Ayant effectué son service militaire en 1925-1926, il participa à la campagne de 1939-1940. Expulsé en 1940, il participa aux activités du réseau Charette dès mars 1943 jusqu'à la Libération[1]. Il occupait le poste de chef départemental de la résistance de Dordogne. Pour sa participation active à la résistance, il est décoré de la médaille de la Résistance et de la Croix de guerre. A la Libération, il devient le responsable départemental du M.L.N. de la Moselle. La candidature "agricole" de Pierre ROUPRICH doit contrebalancer celle de Jules THIRIET, le maire d'Obreck qui figure en deuxième position sur la liste du M.R.P. L'autre représentant du M.L.N. est le docteur Ottmar HANSCH qui a été un résistant exemplaire, il a déployé une grande activité en faveur des prisonniers de guerre français évadés. Conseiller général élu le 30 septembre 1945 sous l'étiquette M.L.N., Dr Ottmar HANSCH était déjà candidat aux élections à la première Assemblée nationale constituante du 21 octobre 1945.

Professeur de Lettres au Lycée et Collège moderne de Garçons de Thionville, Nicolas GERTNER a été membre des "Amis de l'Aube" et de la Jeune République. Fervent syndicaliste, il a été un des membres fondateurs du syndicat général de l'Education nationale C.F.T.C.-section de la Moselle (32 bis rue Dupont des Loges à Metz) et il a exercé les fonctions de président de l'Union locale de Thionville des syndicats C.F.T.C. (fonctionnaires, employés privés, ouvriers). Prisonnier de guerre libéré en novembre 1940 en qualité d'Alsacien-Lorrain, Nicolas GERTNER partit volontairement en France, d'abord à Lunéville de janvier à septembre 1941, puis à Meximieux (Ain) jusqu'en juin 1945. En qualité de délégué de l'Association des Alsaciens et Lorrains, expulsés et réfugiés dans l'Ain, il accueillit les réfractaires lorrains évadés de la Wehrmacht ; il empêcha également le départ de jeunes gens pour le S.T.O.[2]. Professeur et quatrième adjoint au maire de Thionville chargé des affaires sociales et culturelles,

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 26 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 26 octobre 1946. S.T.O. = Service du Travail obligatoire en Allemagne.

Nicolas GERTNER, représentant du syndicalisme chrétien, devrait capter les suffrages des fonctionnaires.

Alfred FONTAINE, contremaître aux Houillères à Creutzwald-la-Croix et René DURCKEL, sous-chef de dépôt S.N.C.F. à Sarreguemines, sont les représentants de la classe "laborieuse" et occupent respectivement la sixième et la septième places de la liste gaulliste.

LISTE D'UNION GAULLISTE-U.D.S.R.

10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
KRIEGER Alfred	5/3/1903 Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) 43 ans	Metz 37 rue Charles Pêtre	Directeur	Député sortant
MONDON Raymond	8/3/1914 Ancy-sur-Moselle 32 ans	Ancy-sur-Moselle	Magistrat Procureur de la République à Bar-le-Duc	Ancien directeur de cabinet du préfet de la Moselle
ROUPRICH Pierre	23/3/1905 Château-Salins 41 ans	Château-Salins	Agriculteur	Ex-délégué départemental M.L.N.
GERTNER Nicolas	28/1/1911 Seingbouse 38 ans	Thionville	Professeur de Lettres au Lycée et collège moderne de garçons de Thionville	Adjoint au maire de Thionville
Dr HANSCH Ottmar	27/10/1911 Sarrebourg 35 ans	Sarrebourg	Médecin	Conseiller général élu sous l'étiquette M.L.N., interné politique
FONTAINE Alfred	17/4/1909 Landremont 37 ans	Creutzwald-la-Croix	Contremaître aux Houillères, mines de Sarre-Moselle (Creutzwald)	
DURCKEL René	6/11/1910 Huttenheim (Bas-Rhin) 36 ans	Sarreguemines	Sous-chef de dépôt SNCF à Sarreguemines	
Moyenne d'âge : 37,4 ans				

- Le programme de l'Union gaulliste : pour une politique de salut public et l'unification législative

Le secrétaire fédéral, BACH, après avoir assisté à une réunion des secrétaires fédéraux à Paris, fixe, en accord avec le comité directeur de l'U.D.S.R. de la Moselle, les thèmes de propagande suivants : contre la renaissance de l'hégémonie allemande, contre la menace du communisme, contre le tripartisme incapable et contre la misère et la faillite[1]. Toute la campagne électorale sera axée sur ces quatre mots d'ordre.

A Forbach, le 3 novembre 1946, Raymond MONDON se prononce nettement pour l'annexion économique de la Sarre malgré les efforts de la famille DE WENDEL qui tente de s'y opposer. Cette dernière en craint la concurrence pour le bassin de Lorraine. En outre, il demande la constitution des Etats indépendants de la Rhénanie et du Palatinat et s'oppose à tout ce qui pourrait favoriser le rétablissement de l'unité allemande[2].

Au cours de la campagne électorale, les candidats de l'U.D.S.R. rappellent à plusieurs reprises que l'U.D.S.R. avait demandé au peuple français de repousser le projet de constitution tripartite au référendum du 13 octobre 1946. A une réunion qui rassemble 150 personnes le 6 novembre 1946 à Château-Salins, Pierre ROUPRICH insiste sur la prise de position de l'U.D.S.R. dans le débat constitutionnel d'octobre 1946. A Dieuze, le 6 novembre 1946, Raymond MONDON fait part aux 100 personnes présentes de la volonté de l'U.D.S.R. de parfaire la Constitution et de la rendre conforme aux idées du général DE GAULLE[3], en insistant sur la nécessité de la séparation des pouvoirs et d'une autorité présidentielle.

Sur une affiche de propagande format ½ colombier apposée sur les panneaux électoraux de la ville de Metz, la fédération U.D.S.R. "Union gaulliste" de la Moselle rappelle que 110 000 "non" mosellans ont suivi le mot d'ordre du général DE GAULLE au référendum du 13 octobre 1946[3] et met en relief le divorce politique entre le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le général en distribuant, le 8 novembre à Metz, des papillons de propagande électorale portant le libellé suivant :

---

1. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, adressé au directeur général des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Forbach, 4 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.

""FIDELITE"
s'écrit
sans "M"
sans "R"
sans "P""[1].

Dans un de leurs tracts, les candidats de l'Union gaulliste-U.D.S.R. condamnent fermement le tripartisme dont la politique *"a fait faillite"* et la colonisation des départements ministériels par les trois partis du gouvernement. Ils exhortent les électeurs et les électrices mosellans à voter *"contre cet étatisme totalitaire, bureaucratique, tyrannique, incompétent et gaspilleur qui tend à l'asservissement de l'individu sous une nouvelle forme que le général de Gaulle a publiquement dénoncée"*[2].

Dans leur programme de salut public, les gaullistes rappellent qu'ils ont voté pour *"le plan de sécurité sociale"* et souhaitent associer le *"travailleur des Champs et des Villes"* aux profits des entreprises et augmenter son niveau de vie. Ils se prononcent pour une forte réduction du nombre de fonctionnaires improvisés pour améliorer *"les conditions matérielles des véritables fonctionnaires"*[3].

Dans le domaine économique, ils veulent sauver l'épargne en assurant la stabilité monétaire et baisser le coût de la vie. Parce qu'ils poursuivent la lutte contre les trusts, ils n'acceptent pas davantage *"le trust de l'Etat"*, stigmatisent le dirigisme, *"créateur de marché noir et générateur de scandales"* et se déclarent des partisans inconditionnels du régime de la libre concurrence. S'ils ont voté pour le statut de fermage et de métayage, ils s'opposent fermement à *"l'institution d'un organisme dit "Office foncier" destiné à préparer la collectivisation de la terre"*[3].

Derrière le général DE GAULLE, ils se sont prononcés contre la Constitution parce qu'ils ne veulent *"ni d'un Gouvernement d'assemblées ni d'un Chef d'Etat sans pouvoirs, ni une magistrature partisane ni la féodalité des Partis"*[3].

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : tract intitulé "Elections législatives du 10 novembre 1946" [appel à voter Union gaulliste U.D.S.R.-Liste KRIEGER], Boulay/Moselle, Impr. Léon LOUIS & Cie.

3. ADM, 1330 W 96 : tract intitulé "L'Union gaulliste rend compte", Boulay, Impr. Léon LOUIS & Cie.

Le 6 novembre 1946, à Château-Salins, Alfred KRIEGER informe les 150 personnes présentes qu'il a déposé à l'Assemblée nationale, le 18 septembre, avec les membres du groupe démocratique et socialiste de la Résistance, une proposition de loi tendant à assurer l'unification législative successive des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle[1].

Dans son exposé des motifs, Alfred KRIEGER *"constate la nécessité d'amorcer enfin un régime de transition"* ayant pour objectif de conduire le statut local *"successivement vers l'unification législative intégrale avec le reste du pays"*[2]. Malgré certains progrès de l'extension aux provinces recouvrées de la législation *"dite de l'intérieur"*, il subsiste, à cause de l'annexion allemande de 1871 à 1918, de nombreuses dispositions spécifiques à l'Alsace-Moselle, concernant notamment : *"la réglementation administrative, y compris l'enseignement et les cultes ; le régime financier ; la législation civile, commerciale et criminelle ; le régime judiciaire, qui forment, ensemble, le droit local qu'il importe d'abroger dans un avenir rapproché avec doigté et bon sens"*[2] (nous soulignons).

La proposition de loi d'Alfred KRIEGER répond à une double préoccupation : *"celle du législateur d'abolir au plus tôt toute barrière séparant les Français entre eux et celle de la population patriotique de l'Est de voir affirmer ses droits et obligations civiques sans distinction par rapport aux autres citoyens, auxquels elle entend apporter, le cas échéant, le progrès de certaines institutions ou dispositions jusque-là particulières à la région"*. Pour lui, l'unification législative doit s'accomplir *"dans les deux sens"*[2].

Le Républicain Lorrain est sensible à la question de l'unification législative et critique l'immobilisme du M.R.P. en cette matière : *"Où en est donc la question de l'unification, se demande-t-on dans le public, ce voeu cher à la grande majorité de nos populations ? Seuls les partisans du statu quo ont marqué les points, malgré toutes les assurances données par ceux à qui incombe la tâche de régler cette question une fois pour toutes. Et c'est là une des déceptions les plus amères pour tous ceux qui, dans les heures les plus graves de notre destin, ont*

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.

2. Documents de l'Assemblée nationale constituante (élue le 2 juin 1946), p. 723. Annexe n° II-862 (3e séance du 18 septembre 1946).

sacrifié biens et intérêts pour n'écouter que la voix du coeur" [1]. Dans *Le Républicain Lorrain* du 9 novembre 1946, l'Union gaulliste-U.D.S.R. fait savoir que *"parmi tous les parlementaires mosellans et alsaciens, seul le représentant mosellan de l'U.G.-U.D.S.R. a proposé un texte positif et constructif"* en déposant une proposition de loi relative à l'unification législative des trois départements recouvrés [2].

La Constitution du 27 octobre 1946 dont l'article premier stipule que *"la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale"*, est applicable à l'ensemble de la France ; les principes énoncés sont introduits en Alsace-Moselle, et certains en demandent l'application immédiate et intégrale. En face de cette proposition qui risque d'entraîner *"de graves conséquences pour la question scolaire et confessionnelle en particulier"*, la proposition KRIEGER *"ménage une transition et une unification progressive bilatérale"* [3]. A propos de la brûlante question de la laïcité de l'enseignement, l'Union gaulliste-U.D.S.R. souhaite se présenter comme une formation politique rassurante aux yeux de l'électorat catholique.

A Maizières-lès-Metz, le 4 novembre 1946, Raymond MONDON donne aux 90 personnes de l'auditoire sa définition du terme de laïcité par lequel il entend *"respect des opinions religieuses de tous"* [4]. Il y insiste sur la mauvaise définition qu'ont la majorité des Mosellans du mot "laïque", ces derniers croient y déceler un qualificatif hostile à leurs croyances.

- Soutien efficace du *Républicain Lorrain*, quotidien "indépendant", à la liste gaulliste

Pour *Le Républicain Lorrain*, l'échec de la réponse positive au referendum du 13 octobre 1946 a constitué une véritable surprise en Moselle d'autant plus grande que les trois grands partis qui avaient préconisé le "oui" groupent la majorité du corps électoral du département. Face au bloc gouvernemental dont le bilan de la gestion des affaires du pays est négatif, se présentent trois listes d'opposition. Mais de ces trois listes,

---

1. Le Républicain Lorrain, 9 novembre 1946, "Chronique électorale. La Parole est aux électeurs".

2. Le Républicain Lorrain, 9 novembre 1946. Article intitulé "L'unification législative". J.O. de la Rép. française - Débats de l'Assemblée nationale constituante, année 1946 - n° 94, jeudi 19 septembre 1946, p. 3825.

3. Le Républicain Lorrain, 9 novembre 1946. Article intitulé "L'unification législative".

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 5 novembre 1946.

c'est incontestablement la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. qui a le plus d'envergure et qui est *"la mieux conçue et la plus cotée dans le public"*[1].

Le Républicain Lorrain insiste sur l'éventail des anciennes appartenances politiques des candidats gaullistes : *"Cette liste U.D.S.R. qui groupe depuis M. KRIEGER, député sortant et ancien chef de la Résistance en Moselle, les éléments M.L.N. jusqu'à la "Jeune République" qui a comme représentants M. MONDON, jeune magistrat et M. GERTNER, professeur au Lycée de Thionville, a su affermir sa position"*[1].

Le quotidien de Victor DEMANGE fait un portrait élogieux des candidats gaullistes[2]. Il met l'accent sur la compétence d'Alfred KRIEGER pour les questions économiques. Jeune magistrat de 32 ans, Raymond MONDON a apporté un large concours à l'organisation de la Résistance. *"Décoré de la Légion d'honneur et de la médaille de la Résistance, brillant porte-parole du mouvement "Jeune République", M. MONDON est un de ces hommes aux idées claires et aux doctrines pures, dont la France aura besoin dans les années à venir pour assurer le salut du pays"*[2]. Le panégyrique que fait *Le Républicain Lorrain* du candidat placé en deuxième position sur la liste d'Alfred KRIEGER, montre que le quotidien connu jusque-là comme indépendant soutient avant tout la personnalité de Raymond MONDON. En dehors de l'appui efficace du *Républicain Lorrain*, un certain nombre d'organisations civiques comme la Fédération des "Insoumis" ou celle des "Familles Internées et Déportées" d'obédience U.D.S.R. sont utilisées à des fins de propagande. C'est dans ce but qu'une manifestation organisée par la Fédération des Familles Déportées et Internées se déroule à Metz le 20 octobre 1946 et groupe environ 1 300 manifestants venus de toutes les régions du département[3].

Seule la liste d'Union gaulliste jouit d'un crédit auprès de l'électorat hostile au tripartisme ; les deux autres listes opposées au tripartisme étant complètement anémiques.

---

1. Le Républicain Lorrain du 9 novembre 1946. "Chronique électorale. La Parole est aux lecteurs".

2. Le Républicain Lorrain du 9 novembre 1946, "Les candidats de la liste d'Union gaulliste U.D.S.R.", page 3.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, 22 octobre 1946.

4.2.2.2.3. *Les deux petites listes de droite*

- Le P.R.L. et sa liste d'Union Lorraine abandonnée par *Le Messin*

Après les élections du 2 juin 1946, le P.R.L. tombe en léthargie.

Maître MICHAUX, président départementale provisoire du P.R.L. et les autres dirigeants sont maintenant convaincus que, pour mener à bien l'action de leur formation politique, il importe de lui donner des bases solides et de s'assurer des services de militants dévoués en contact permanent avec les populations pour gagner leur confiance. L'inexistence de ce travail explique partiellement le faible succès remporté aux élections à la deuxième Assemblée constituante. Vers le mois de juin 1946, le P.R.L. installe sa permanence, 22 rue Serpenoise à Metz ; elle est dirigée par M. MARTIN qui assure à titre provisoire, les fonctions de secrétaire administratif[1].

Les pourparlers du P.R.L. avec l'U.D.S.R. en vue de la formation d'une liste commune n'aboutissent pas. Bien que le général GIRAUD se retire de la compétition politique, le P.R.L. constitue une liste en faisant appel de nouveau à une personnalité politique "indépendante", Emile MULLER. Né le 29 octobre 1891 à Thionville, ce docteur-vétérinaire a accepté d'être la tête de liste du P.R.L. Elu au premier tour conseiller général du canton de Thionville en septembre 1945, il est peu connu en dehors de l'arrondissement de Thionville-Est où son influence est d'ailleurs limitée. Il a été ancien adjoint de Thionville jusqu'en 1936, date à laquelle il a démissionné de ses fonctions pour devenir directeur des Abattoirs de Thionville. En 1936, il a été exclu du Parti radical. Pendant la guerre, il a quitté volontairement la Moselle annexée en 1941 pour se réfugier à Cahors où il dirigea le service vétérinaire. Titulaire de la médaille du Mérite agricole et de la "Couronne de Chêne" (Luxembourg), il est président du comité des Expulsés, Réfugiés et Déportés de Thionville, de la Sportive Thionvilloise, et de la Société Philharmonique Thionvilloise.

Emile MULLER conduit une liste de tendance "P.R.L." presque complètement renouvelée par rapport à celle qui s'est présentée aux élections du 2 juin 1946. Seul candidat à se représenter, Me Maurice MICHAUX qui figurait en quatrième position sur la liste en juin 1946,

---

1. ADM 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

occupe cette fois-ci la deuxième place[1]. Maire de Moyenvic durant tout l'entre-deux-guerres, Auguste Joseph MATHIS est l'agriculteur de la liste. Expulsé en Haute-Garonne pendant la guerre, il est bien considéré dans les milieux agricoles du canton de Vic-sur-Seille. Situé à la quatrième place, le docteur Norbert Charles AHR a une influence limitée à la région de L'Hôpital-Carling. Président de la section de Sarreguemines du GERAL, Marcel GABRIEL a soutenu la liste du général GIRAUD aux élections du 2 juin 1946. Comme Auguste Joseph MATHIS, il a été aussi expulsé par les Allemands en 1940. Les deux dernières places de la liste sont occupées par un employé S.N.C.F., Albert GIRARDIN, et le secrétaire fédéral permanent du P.R.L. en Moselle, André MARTIN. Ce dernier est un ancien officier de carrière, démobilisé le 16 mai 1946. Prisonnier de guerre 1939/40, il a été déporté dans la région de Hambourg puis libérés en 1942. Il est rentré à Epinal où il s'est occupé du centre des Fédérations des Prisonniers de Guerre, puis s'est installé à Metz ; il a adhéré au P.R.L. en mai 1946.

La liste d'Union Lorraine présentée par le P.R.L. s'engage dans la campagne électorale avec des chances très limitées : le général GIRAUD ne se représente plus et *Le Messin*, pourtant proche du P.R.L., ne soutient pas la liste conduite par Emile MULLER et demande à ses lecteurs de voter pour le M.R.P. ou l'Union gaulliste.

Dans un texte diffusé par affiches, le P.R.L. rappelle que le corps électoral de la Moselle a rejeté le projet de constitution socialo-communiste au référendum du 5 mai 1946, puis a encore répondu "non" au projet de constitution tripartite du 13 octobre 1946. *"Conforme en tous points aux idées affirmées par le général de Gaulle"*[2], le programme de la liste d'Union Lorraine est *"un programme de liberté, de toutes les libertés, -liberté de l'individu, garantie par une justice régulière, indépendante et sereine, -liberté de pensée, assurée par la liberté de la presse et la liberté de l'enseignement, -liberté de réunion et d'association, -liberté syndicale, -liberté de l'industrie et du commerce, -liberté du travail"*[3]. Toute en prônant *"un régime de prévoyance sociale moderne et efficace"*, les candidats de la liste d'Union Lorraine sont des partisans du libéralisme et se déclarent en faveur de *"la limitation des interventions de l'Etat"* dans le domaine économique[3]. En matière de

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 26 octobre 1946.

2. Archives municipales de Sarreguemines : série K non classée, affiche intitulée "LISTE D'UNION LORRAINE P.R.L.-AGRAIRES", Imprimerie du journal "Le Messin", Metz, 1 rue des Clercs, fond jaune pâle, impression noire, 80 x 60 cm.

3. ADM, 1330 W 96 : tract-profession de foi de la liste d'Union Lorraine P.R.L.-Agraires.

politique locale, ils ne souhaitent pas laisser le monopole de la défense du "statut local" au M.R.P. en déclarant : *"Nous serons avant tout les défenseurs ardents des traditions lorraines, en attendant l'unification indispensable de notre législation locale avec celle des autres départements"*[1].

LISTE D'UNION LORRAINE P.R.L.-AGRAIRES

10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs	Nuance politique
Dr MULLER Emile	23/10/1891 Thionville 55 ans	Thionville Av. Charles de Gaulle	Vétérinaire	Conseiller général de Thionville depuis septembre 1945	Républicain indép.
MICHAUX Maurice	8/7/1893 Mirecourt 53 ans	Metz 43 rue Serpenoise	Avocat au barreau de Metz		P.R.L.
MATHIS Auguste	14/8/1887 Donnelay 59 ans	Moyenvic	Cultivateur exploitant	Ancien conseiller d'arrondissement de Château-Salins, ancien maire de Moyenvic	Républ. indép. (agraire ?)
Dr AHR Norbert	29/5/1912 Petite-Rosselle 34 ans	L'Hôpital Rue de la Gare	Médecin aux mines à L'Hôpital		P.R.L.
GABRIEL Marcel	9/1/1913 Neunkirch-lès-Sarreguemines 37 ans	Sarreguemines 24 rue Chamborand	Président du GERAL de Sarreguemines Agent général d'assurances Déporté politique, expulsé par les Allemands en 1940		P.R.L.
GIRARDIN Albert	31/5/1909 Sarreguemines 37 ans	Moulins-lès-Metz	Employé SNCF à Metz	Adjoint au maire de Moulins-lès-Metz	Républ. indép.
MARTIN André Edouard	30/9/1896 Frémifontaine (Vosges) 48 ans	Metz 24 rue Serpenoise	Retraité ancien officier de carrière	Secrétaire fédéral du P.R.L. en Moselle	P.R.L.
Moyenne d'âge : 47 ans					

1. ADM, 1330 W 96 : tract-profession de foi de la liste d'Union Lorraine P.R.L.-Agraires.

• La liste du rassemblement des "non"

Candidat malheureux aux élections à la première Assemblée nationale constituante[1], Alex WILTZER retente sa chance aux élections du 10 novembre 1946, avec un autre ancien député de la Moselle, Arthur HEID, qui avait été élu en 1936, au deuxième tour dans l'arrondissement de Sarreguemines. Trois des sept candidats sont des parents de l'ex-député Arthur HEID.

Dans une édition spéciale de *La Frontière*, organe bilingue de défense des intérêts économiques et sociaux de la Moselle-Est, datée du 8 novembre 1946, A. WILTZER et A. HEID présentent les grandes lignes de leur programme[2]. Dans sa déclaration habilement intitulée "Le bon sens lorrain", A. WILTZER fait part des doléances des Lorrains qui *"ont un immense dégoût de la chose publique, sont écoeurés et ont une méfiance à l'égard des administrations et des gouvernants"*[2] ; il trouve inadmissible que les travaux de reconstruction les plus urgents dans de nombreuses communes ne soient pas encore entrepris deux ans après la Libération et condamne fermement le tripartisme en le rendant responsable de la situation déplorable de la France.

La liste WILTZER-HEID est patronnée officiellement par le Parti républicain d'Action paysanne et sociale. Président du Groupement d'Action paysanne et sociale, Paul ANTIER insiste sur le fait que MM. WILTZER et HEID ont été *"l'exemple de vrais parlementaires républicains, se tenant comme il se doit, en contact permanent avec leurs électeurs par leurs bureaux, permanences et déplacements"*[2]. Il met en avant la compétence d'Alex WILTZER en matière d'aviculture. Depuis plus de vingt ans, ce dernier est président de l'Union des Sociétés d'Aviculteurs de la Moselle et président de la Confédération nationale de l'Aviculture française.

Dans le sillage du général DE GAULLE, ils se prononcent contre *"le Tripartisme et la Dictature des partis"*[3]. Ils réclament la reconstruction par priorité du département de la Moselle, un des départements les plus sinistrés de France ainsi que le règlement immédiat des dommages de guerre. Les revendications de toutes les victimes de

---

1. Il était en troisième position sur la liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine.

2. ADM, J 6949, La Frontière, édition spéciale du 8 novembre 1946.

3. Archives municipales de Sarreguemines : série K, affiche du "Rassemblement des "non", Union lorraine républicaine d'Action ouvrière, sociale et paysanne", Metz, Editions "Le Lorrain", impression noire, fond bleu pâle, 80 x 60 cm.

guerre, sinistrés, spoliés, expulsés, évacués de 1939, prisonniers, déportés et malgré-nous, doivent être *"admises sans réserve"* [1].

Les candidats de la liste du Rassemblement des "non" sous-titrée "Union lorraine républicaine d'Action ouvrière, sociale et paysanne", se présentent comme d'ardents défenseurs de toutes les catégories socioprofessionnelles et de certains groupements d'intérêts : classes ouvrières, invalides du travail, commerçants et artisans, fonctionnaires et employés privés, les familles nombreuses, les veuves et orphelins et les sportifs. Tout en étant opposés à *"la tyrannie des Trusts"* [2], ils se déclarent pour la liberté du commerce, la suppression impitoyable du marché noir et la protection du petit commerce et de l'artisanat. Ils reprochent au Gouvernement de ne pas avoir su arrêter la hausse du coût de la vie et assurer la stabilisation du franc [3].

Dans leur programme, la question de l'unification législative n'a pas été abordée. Elle est peut-être évoquée implicitement sur une affiche sur laquelle la liste du Rassemblement des "non" se prononce pour *"le respect de la propriété individuelle et de nos traditions"* et la liberté de l'enseignement[2].

Ne disposant d'aucune organisation partisane véritablement structurée, les deux petites listes "modérées" n'ont pratiquement aucune chance de succès d'autant plus que le quotidien *Le Messin*, journal susceptible de les soutenir, les abandonne au profit de la liste du M.R.P. et de la liste gaulliste.

Un article non signé et paru dans le numéro du 3-4 novembre 1946 en première page, porte le titre explicite sous forme de question-réponse : "Pour qui voter en Moselle ? La multiplicité des listes pourrait faire obtenir aux communistes un siège de plus". Porte-parole exclusif du P.R.L. jusque-là, *Le Messin* donne les raisons de son revirement : *"La liste P.R.L. de Muller Emile, décapitée de son chef, le général Giraud, n'aura que trop peu d'électeurs pour pouvoir espérer. Les voix qui iront à elle sont des voix perdues. On peut en dire autant de la liste Alex Wiltzer. Quels que soient la bonne volonté et le sérieux de leur programme, ces deux listes ne*

---

1. ADM, J 6949, La Frontière, édition spéciale du 8 novembre 1946.

2. Archives municipales de Sarreguemines : série K, affiche du "Rassemblement des "non", Union lorraine républicaine d'Action ouvrière, sociale et paysanne", Metz, Editions "Le Lorrain", impression noire, fond bleu pâle, 80 x 60 cm.

3. ADM, 1330 W 96 : tract du Rassemblement des "non"..., Metz, Editions "Le Lorrain".

peuvent que faciliter l'accession à la Chambre d'un communiste de plus, en égarant inutilement des voix.

[...] le M.R.P. ayant inscrit dans son programme la révision de la Constitution et de la loi électorale, promis de renoncer au tripartisme impuissant, rien ne s'oppose plus à ce que les mécontents du référendum lui rendent leurs voix, puisqu'ils obtiennent satisfaction.

La liste Krieger est patronnée par le général de Gaulle et ce patronnage est suffisamment garant du patriotisme de ses candidats [...]. Cette liste a droit aux suffrages des bons Français"[1].

LISTE DU RASSEMBLEMENT DES "NON"

10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
WILTZER Alex	4/7/1903 Algrange 43 ans	Metz 15 rue de la Gendarmerie	Avocat	Ancien député de la Moselle élu en 1932 et réélu en 1936
HEID Arthur	23/9/1906 Bettviller 40 ans	Bettviller		
FOISSET Charles	9/4/1920 Werelinghoven 26 ans	Basse-Yutz	Technicien	Déporté, sinistré
HUMBERT Emile	13/3/1908 Vaucourt (Meurthe-et-Moselle) 38 ans	Bettviller	Cultivateur	Prisonnier de guerre
KUHN Pierre	28/10/1908 Guising (c. de Bettviller) 38 ans	Terville	Ouvrier ajusteur aux Hauts-Fourneaux de Thionville	Délégué ouvrier
GERARD Henri	14/10/1908 Sarralbe 38 ans	Sarralbe	Cheminot	
BECK Jean	29/11/1911 Bettviller 35 ans	Bettviller	Ouvrier d'usine à la plâtrerie de Rohrbach	Sinistré
Moyenne d'âge : 36,9 ans				

Les arguments avancés par *Le Messin* pour voter M.R.P. sont dans l'ensemble fondés, sauf en ce qui concerne la révision de la loi

1. Le Messin, 3-4 novembre 1946, 1ère page.

électorale[1]. Le mercredi 6 novembre 1946, Alfred KRIEGER a une entrevue avec M. TILLEMENT, un des principaux actionnaires du *Messin* pour le remercier de la nouvelle attitude du journal en faveur de sa liste[2].

Dans son numéro des dimanche et lundi 10 et 11 novembre 1946, le quotidien de langue française exhorte ses lecteurs de *"voter utilement"*, en leur donnant la consigne suivante : *"Pour sauvegarder nos libertés contre le totalitarisme bolchévique, évitez de donner vos voix aux listes P.R.L. (Muller), du "Rassemblement des Non" (Wiltzer) qui sont d'avance promises à un inévitable échec"*[3]. Toutefois, il faut préciser que cette prise de position aura une portée limitée du fait de l'influence réduite du quotidien *Le Messin* qui ne tire qu'à 7 000 exemplairesen avril 1946[4].

4.2.2.3. Les deux partis politiques de gauche en Moselle

4.2.2.3.1. Le parti socialiste S.F.I.O.

Les dirigeants socialistes sont désagréablement surpris par l'échec qu'a enregistré leur parti aux élections du 2 juin 1946. Sur le plan national, le Parti socialiste a perdu près d'un demi-million de suffrages et en Moselle, il a légèrement régressé. Les militants socialistes accusent les communistes et les républicains populaires d'imputer tous les échecs de la politique gouvernementale à leur parti en se prévalant de toutes les réussites du tripartisme.

L'échec subi aux élections du 2 juin 1946 provoque un vif mécontentement des militants socialistes qui est à l'origine de la naissance, au sein de la fédération de la Moselle, d'une nouvelle *"tendance axée vers l'extrême gauche communiste, franchement hostile au M.R.P. et au*

---

1. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (collection "Analyse politique") ; p; 534. La loi du 5 octobre 1946 instituant la représentation proportionnelle est le résultat d'une alliance peu "canonique" du M.R.P. et du P.C. qui resurgit en faveur de la R.P. pour les élections municipales de 1947 et contre un scrutin à deux tours en 1951 et 1955.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

3. Le Messin du 10-11 nonvembre 1946, 1ère page, article non signé et intitulé "Les élections en Moselle : voter utilement".

4. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 15 avril 1946.

P.R.L. considérés comme les pivots de la réaction"[1]. Cette nouvelle orientation se manifeste au congrès départemental du 25 août 1946, au cours duquel les délégués mosellans se prononcent à l'unanimité, sauf une abstention, pour la motion Guy MOLLET. Les socialistes désapprouvent le rôle de médiateur adopté par les instances dirigeantes au cours de ces derniers mois entre le M.R.P. et le P.C.F. Cette position du parti fait naître l'impression que la S.F.I.O. perd *"son caractère de mouvement prolétarien et socialiste"* et tend à se transformer en une formation radicale-socialiste.

Au 38e congrès de la S.F.I.O. qui se réunit à Paris le 29 août 1946, le député d'Arras Guy MOLLET devient, en critiquant violemment Daniel MAYER, *"le point de rencontre de mécontentements et d'oppositions contradictoires"*[2]. *"Une opposition composite, autour de Guy MOLLET, un obscur militant devenu député-maire d'Arras après une belle résistance dans l'O.C.M., s'inquiète de la "radicalisation" du parti, des concessions aux classes moyennes, du légalisme dans les réformes de structure, exhibe au talisman un marxisme d'une belle eau guesdiste"*[3]. Le rapport moral présenté par Daniel MAYER et soutenu par Léon BLUM est rejeté par 2 975 mandats contre 1 365. La ligne idéologique de Léon BLUM *"trop enclin à des révisions doctrinales plus humanistes que marxistes"*[4] a été complètement désavouée par la nouvelle majorité qui n'adoptera pourtant pas, à l'égard du P.C.F., une stratégie différente de celle de ses prédécesseurs[5]. Le comité directeur du 4 septembre élit Guy MOLLET secrétaire général du Parti.

Afin de resserrer les liens entre les militants socialistes, le comité fédéral décide d'amplifier la propagande directe en organisant de nombreuses réunions d'information. Au cours du mois de septembre, des réunions de sections ont lieu à Sarreguemines, Metz, Knutange, Ebersviller

---

1 . ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle (Cabinet), 3 septembre 1946.

2 . Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. (Les grandes Etudes contemporaines) ; p. 217.

3 . Jean-Pierre RIOUX, La France de la Quatrième République. I. L'ardeur et la nécessité (1944-1952), Paris, Editions du Seuil, 1980, 315 p. (Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 15) ; p. 148.

4 . Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis : Science politique) ; p. 163.

5 . Jean LACOUTURE, Léon Blum, Paris, Editions du Seuil, 1977, 617 p. ; p. 525.

et Algrange, mais elles ne connaissent qu'un succès relatif, la moyenne des auditeurs ne dépassent guère la trentaine[1].

Les trois premières places de la liste des candidats socialistes aux élections à l'Assemblée nationale du 10 novembre 1946 sont occupées, dans l'ordre, par Edmond PSAUME, Edouard WAGHEMACKER et Pierre THIL qui étaient déjà candidats aux élections du 2 juin 1946 et du 21 octobre 1945. Plus aucune femme ne figure sur la liste socialiste comme en juin 1946. Les quatre autres candidats sont des militants presque inconnus et dont l'influence est restreinte.

LISTE SOCIALISTE S.F.I.O.
10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
PSAUME Edmond	17/8/1897 Sidi-bel-Abbès 49 ans	Châtel-St-Germain	Ouvrier retraité	Conseiller général, membre de la Commission départementale d'Agriculture (région de Metz)
WAGHEMACKER Edouard	3/5/1897 Cassel 49 ans	Forbach		Conseiller général, maire de Forbach
THIL Pierre	6/12/1907 Grosbliederstroff 39 ans	Ottonville	Comptable	Vice-président de la Fédération départementale des Familles nombreuses de la Moselle, ancien membre du Comité de Libération de Boulay
BRUN Marcel	20/12/1902 Nimes (Gard) 44 ans	Sarrebruck	Détaché (en T.O.A.) en zone d'occupation	Ancien inspecteur des assurances sociales
BOUR Joseph	20/4/1914 Sarreguemines 32 ans	Sarreguemines	Chef de section du Service départemental de la main-d'oeuvre à Sarreguemines	
MICHEL Augustin	31/5/1893 Clouange 53 ans	Thionville	Métallurgiste Délégué ouvrier aux Hauts-Fourneaux de Thionville	
EYPERT Bernard	3/7/1909 Clouange 37 ans	Rombas	Employé, agent technique au service de finissage de la Société des Aciéries lorraines de Rombas	Adjoint au maire de Rombas
Moyenne d'âge : 43,3 ans				

1 . ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire de police du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

▪ Pour une France républicaine et démocratique

Dans leur profession de foi, les candidats socialistes demandent *"à tous les républicains et démocrates sincères"* de leur faire confiance. Le 13 octobre 1946, le *"provisoire"* a été définitivement enterré. Pour vaincre *"les séquelles de dictature et les trusts"*, la France républicaine et démocratique choisira le socialisme, *"SEUL ESPOIR DE LA PAIX NATIONALE ET INTERNATIONALE"* et *"dernier REMPART DE LA LIBERTE"*[1].

Le Parti socialiste s'engage à assurer la victoire de la démocratie *"contre tout pouvoir personnel"* et à réaliser *"la réforme administrative"* capable de résoudre les graves problèmes économiques du pays. Il faut prendre les mesures pour assurer la stabilité de la monnaie et stopper le processus inflationniste en réalisant *"une stabilité des salaires et des prix"*[1]. Dans son manifeste électoral, le Parti socialiste reproche au Gouvernement de Georges BIDAULT de ne pas avoir poursuivi la politique économique du Gouvernement de Félix GOUIN : *"Le premier Gouvernement à direction socialiste avait commencé à prendre ces mesures. En trois mois, le résultat de nos efforts a été anéanti"*[2]. Les socialistes font ici une entorse au protocole d'accord M.R.P.-S.F.I.O.-P.C.F. établi le 23 janvier 1946. La charte de collaboration entre les trois formations politiques reprenait *"les programmes économiques et sociaux très voisins établis, d'une part, par la Délégation des Gauches, c'est-à-dire S.F.I.O., communistes, radicaux et C.G.T., et d'autre part, le M.R.P. et elle affirmait l'accord des trois partis "pour éviter dans les controverses orales ou écrites, toute polémique de caractère offensant ou injurieux... et pour développer au gouvernement, dans l'Assemblée, la presse et le pays, un esprit de solidarité loyal pour la défense des décisions prises en commun au gouvernement""*[3].

Le ministre des Finances du Gouvernement Félix GOUIN, André PHILIP, applique une politique d'austérité : *"blocage des prix et des salaires, suppression des subventions, nouvel impôt dit "de solidarité",*

---

1. ADM, 1330 W 96 : manifeste électoral "Parti socialiste S.F.I.O. Fédération de la Moselle" (él. lég. du 10 novembre 1946).

2. ADM, 1330 W 96 : manifeste électoral "Parti socialiste S.F.I.O. Fédération de la Moselle" (él. lég. du 10 novembre 1946). Investi le 26-29 janvier 1946, le Gouvernement GOIN (S.F.I.O.) est remplacé par le Gouvernement BIDAULT le 23-26 juin 1946.

3. Cité dans Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. (Thémis : Science politique) ; p. 153.

réduction massive des dépenses de l'Etat"[1]. Pour assurer la première place du M.R.P. conquise aux élections du 2 juin 1946, Georges BIDAULT choisit une politique financière que Robert SCHUMAN applique *"à contre-coeur"*[2]. A l'issue de la "Conférence nationale des prix et des salaires, tenue au Palais-Royal, en juillet 1946 et réunissant des représentants du syndicalisme patronal, ouvrier et agricole, le gouvernement décide de fixer à 25 % la hausse générale des salaires par un arrêté du 29 juillet 1946[3].

Partisans d'une économie planifiée, les socialistes souhaitent *"appliquer un Plan de Reconstruction et renouvellement"* de l'économie française et fixent les grandes orientations de ce plan : *"Non pas seulement revenir à la production et au niveau de vie de 1938 ; la France périra si elle n'est pas capable dans un très bref délai de renouveler tout son outillage, d'appliquer les inventions scientifiques et les innovations techniques pour augmenter sa production sans que les travailleurs seuls en fassent les frais"*[4]. Rappelons qu'un Commissariat au Plan institué par décret du 3 janvier 1946 signé par le général DE GAULLE, fonctionne sous la direction de Jean MONNET et prépare le Premier plan de modernisation et d'équipement qui entrera en vigueur en 1947.

Le parti socialiste S.F.I.O. veut préserver à tout prix *"la Paix, ce bien suprême de l'Humanité"*[4] et refuse la division de l'Europe et du monde en deux blocs antagonistes aboutissant inéluctablement à une troisième guerre mondiale.

Le Parti socialiste est hostile à la loi électorale en vigueur, *"fruit de la coalition M.R.P.-P.C."*[4], et se prononce pour *"la représentation proportionnelle intégrale assurée avec panachage"*[4].

A une réunion électorale qui rassemble 70 personnes à Rombas le 7 novembre 1946, le secrétaire fédéral des Jeunesses socialistes, DELVAUX, critique l'attitude du P.C.F. qui s'est associé avec le M.R.P. contre les socialistes, pour le vote de la loi électorale[5].

---

1. Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. (Les Grandes Etudes contemporaines) ; p. 135-136.

2. Georgette ELGEY, op. cit. ; p. 144.

3. Georges DUPEUX, La France de 1945 à 1969, 3e édition revue et corrigée, Paris, A. Colin, 1972. 399 p. ; p. 28.

4. ADM, 1330 W 96 : manifeste électoral du parti socialiste S.F.I.O.-Fédération de la Moselle [élections du 10 novembre 1946].

5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

Sur une affiche de propagande apposée sur les panneaux électoraux de diverses localités du secteur de Metz, le Parti socialiste souligne qu'il réclame depuis 25 ans l'introduction des lois françaises en Moselle[1]. Toutefois, le parti *"semble éviter"* au cours de la campagne électorale d'insister sur la laïcité et l'unification de la législation dans les départements du Rhin et de la Moselle[2]. Sur cette question délicate, les socialistes tiennent à respecter le protocole d'accord des trois partis au gouvernement signé après le départ du général DE GAULLE et qui prévoyait le *"maintien du statut de 1939 relatif au régime scolaire"*[3]. La situation particulière des trois départements recouvrés *"semble avoir été comprise dans cet accord de portée générale"*[3].

4.2.2.3.2. *Le Parti communiste, parti majoritaire de la gauche mosellane*

▪ Bilan des élections du 2 juin 1946 et conflit des générations

Si le P.C.F. se félicite de son score obtenu aux élections du 2 juin 1946, il voit d'un mauvais oeil l'influence grandissante du M.R.P. et la position solide des syndicats de la C.F.T.C. dans le bassin houiller. Conseiller général du canton de Moyeuvre-Grande et vieux militant du parti, Augustin WAROQUY est spécialement chargé d'organiser et de diriger la propagande dans cette région afin d'y regagner le terrain perdu[4].

Le 22 juin 1946 a lieu *"la Conférence du comité exécutif élargi de la Fédération de la Moselle"* au café Trianon à Montigny-lès-Metz. Une centaine de militants environ y participent. Ce sont *"des membres du Secrétariat du comité exécutif et des secrétaires et délégués des sections locales du P.C.F."*[4]. Elle est consacrée à la situation politique du parti au lendemain des élections du 2 juin 1946.

Pierre MULLER, député, exprime sa satisfaction au sujet des résultats obtenus dans la vallée de l'Orne et dans la région de Forbach,

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : rapprt du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 6 novembre 1946.

3. Jean-Marie MAYEUR, "Laïcité et question scolaire en Alsace-Moselle (1944-1963)", p. 234-255, dans : René REMOND (sous la direction de), Forces religieuses et attitudes politiques, Paris, A. Colin, 1965, 397 p. (Cahiers de la F.N.S.P. ; 130).

4. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

mais il critique l'organisation de la propagande par la Fédération au cours de la campagne, ainsi que la composition de la liste des candidats présentés par le P.C.F. Après avoir pris note des interventions des secrétaires de sections locales qui se montrent mécontents du choix de Mme Anna SCHELL pour la deuxième place sur la liste communiste, Pierre MULLER envisage la constitution d'une nouvelle liste capable de réunir un maximum de suffrages à la prochaine consultation électorale. Augustin WAROQUY pourrait y figurer en seconde place, les militants communistes souhaitent également qu'un cultivateur du secteur de Château-Salins, Sarrebourg ou Bitche y occupe une bonne position. Le débat sur la question électorale a montré une diminution de l'influence d'Anna SCHELL-ENTZMANN au sein de la fédération. D'autre part, un grand nombre de responsables communistes y ont pris position en faveur d'Augustin WAROQUY, qui avait été écarté de la direction départementale du P.C.F. par un groupe de militants communistes de la vallée de l'Orne animé par Anna SCHELL et son frère ENTZMANN, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats confédérés de la Moselle (C.G.T.).

La fédération de la Moselle du P.C.F. est en proie à des dissensions internes opposant les militants et dirigeants d'avant-guerre bien représentés par les conseillers généraux SCHOLER, RUBECK et WAROQUY, à la direction départementale formée de jeunes militants "ayant adhéré au P.C.F. dans la clandestinité"[1]. Cette rivalité que le parti essaie de dissimuler au public et à ses adhérents aurait des répercussions assez sérieuses. Un désintéressement croissant à l'égard de la vie intérieure du parti se manifeste au sein de plusieurs sections locales, notamment à Hagondange où LAMM et RUBECK, évincés momentanément de la direction, exercent une influence incontestée. Par contre, d'autres sections aux mains d'éléments jeunes du parti sont en plein développement, comme celles de Talange ou de Rombas[1].

En examinant la liste des candidats communistes pour les élections législatives du 10 novembre 1946, arrêtée avec l'accord du comité central, on remarque l'absence de vieux militants communistes d'avant-guerre, tels que A. WAROQUY, Adrien SCHOLER et F. RUBECK, pourtant très influents dans leurs fiefs respectifs. Les anciens cadres communistes ont été éliminés peu à peu des postes de confiance du parti par les jeunes dirigeants communistes qui ont pris en mains l'entière direction de la

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

fédération grâce à l'influence dont ils jouissent *"auprès de M. RICHARD, instructeur interrégional de Paris, assurant la liaison entre le bureau central et la Fédération de la Moselle"*[1]. L'évincement des anciens dirigeants du parti risque d'être regretté par un bon nombre d'électeurs communistes des zones industrielles de la Moselle. Placés respectivement en cinquième et sixième positions sur la liste présentée en juin 1946, Augustin WAROQUY et François RUBECK ont été éliminés pour les élections de novembre. Le choix d'une femme pour la seconde place de la liste *"n'est pas toujours accueilli favorablement même par les militants convaincus"*[2].

Aucun représentant du monde agricole ne figure sur la liste communiste ; tous les candidats sont des habitants des principaux secteurs industriels du département de la Moselle. Pierre MULLER est toujours tête de liste et Anna SCHELL placée en seconde position. Léopold ZIEGLER et Robert DAHLEM qui occupaient respectivement les avant-dernière et dernière places le 2 juin 1946, figurent maintenant en troisième et quatrième positions.

Placé en cinquième position, Henri LORANG est tourneur sur métaux et *"secrétaire permanent de l'Union des Syndicats des Travailleurs et mensuels de la métallurgie à Thionville"*[3]. Membre du P.C.F. depuis 1938, il est élu conseiller municipal à Sérémange-Erzange le 23 septembre 1945. Pendant la guerre, il a appartenu au groupe F.T.P.F. Jean BURGER ; il a constitué des groupes de résistance locale, pris part à la distribution de tracts et de journaux clandestins et à l'apposition d'affiches contre l'occupant allemand. Arrêté le 27 octobre 1943 par la Gestapo, il a été interné au fort de Queuleu, puis au camp de Natzviller, déporté en avril 1944 au camp de concentration de Dachau d'où il a été libéré en mai 1945 par les Alliés. Secrétaire du syndicat des métaux de la Moselle (C.G.T.), Henri LORANG déploie une forte activité en faveur de son parti dans la vallée de la Fensch. Ardent militant syndicaliste, il est également membre du bureau départemental du P.C.F.

L'avant-dernière place est confiée au maire d'Amnéville, Frédéric RAU. Responsable du groupe F.T.P.F. d'Amnéville pendant la guerre, ce dernier a été en contact avec Jean BURGER, le chef du groupe "Mario". Il a participé à des actions de résistance en 1943 et avait projeté de saboter

---

1. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police faisant fonctions de chef de service des R.G. de Metz, 22 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 6 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : notices biographiques sur les candidats aux élections législatives du 10 novembre 1946.

le centre ferroviaire d'Hagondange. Arrêté par l'occupant, il a été interné le 27 janvier 1944 au camp de Queuleu, puis à Struthof, Dachau et Mauthausen, d'où il a été libéré en juin 1945. Lucien CABIROL, maire de Rurange-lès-Thionville, complète la liste communiste. Avant guerre, il appartenait déjà au P.C. Expulsé par les Allemands, il s'était replié en Haute-Vienne où il avait participé aux activités du maquis à partir du 12 juin 1943 avec le grade de *"lieutenant F.T.P."*[1].

Tous les candidats communistes ont pris une part active à la résistance. La moyenne d'âge des candidats de la liste du P.C.F., 40 ans environ, est relativement basse ; elle est nettement inférieure à celles de la liste d'Union lorraine (47 ans), de la liste du M.R.P. (45 ans) et de la liste socialiste (43 ½ ans). Par contre, elle dépasse celle de la liste gaulliste (37 ½ ans) et celle de la liste conduite par Alex WILTZER (37 ans).

LISTE COMMUNISTE ET D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE
10 novembre 1946

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
MULLER Pierre	4/4/1901 Dalem 45 ans	Freyming	Mineur	Député, conseiller général
SCHELL Anna	19/10/1912 Moyeuvre-Grande 34 ans	Moyeuvre-Gde 12 rue Fabert		Maire de Moyeuvre-Gde
ZIEGLER Léopold	19/8/1913 Metz-Sablon 33 ans	Ancy-sur-Moselle	Cheminot	
DAHLEM Robert	10/1/1897 Vic-sur-Seille 49 ans	Sarralbe 25 rue de la Gare		Maire de Sarralbe
LORANG Henri	16/7/1910 Mouterhouse 36 ans	Sérémange-Erzange	Métallurgiste (tourneur sur métaux)	Secrétaire permanent de l'Union des Syndicats des Travailleurs et mensuels de la métallurgie à Thionville
RAU Frédéric	22/4/1896 Niedersteinbach (Bas-Rhin) 50 ans	Amnéville Rue des Romains	Cafetier	Maire d'Amnéville
CABIROL Lucien	18/10/1910 Basse-Yutz 36 ans	Rurange	Ouvrier à la S.A.F.E. à Hagondange [Société des Aciers Fins de l'Est]	Maire de Rurange-lès-Thionville
Moyenne d'âge : 40,4 ans				

1. L'Humanité d'Alsace et de Lorraine, dimanche-lundi 3-4 novembre 1946.

▪ Noyautage de la C.G.T. et actions sur le plan économique

Depuis qu'ils détiennent les postes les plus importants de l'Union départementale des syndicats confédérés de la Moselle, les militants syndicalistes du P.C.F. tentent de s'assurer le contrôle effectif du plus grand nombre de syndicats possible, en écartant les dirigeants modérés, socialistes ou partisans de la neutralité politique de la C.G.T. La direction du syndicat de la cimenterie d'Héming tombe ainsi entièrement entre les mains du noyau communiste[1].

L'emprise communiste exercée sur les syndicats est encore amplifiée par les efforts des dirigeants qui essaient de procurer aux ouvriers des réserves d'hiver en bois, charbon et pommes-de-terre, *"ce qui suscite des commentaires favorables au P.C.F. parmi la masse des syndiqués"*[2].

Dans sa résolution adoptée en fin de séance, *"le Comité élargi de la Fédération de la Moselle du P.C.F."* réuni le 22 juin 1946 à Metz, demande *"aux militants d'appuyer la revendication de la C.G.T. d'augmenter les salaires de 25 %"* ; le comité affirme également *"que le problème de l'unité ouvrière est toujours le plus urgent"* et espère que dans un prochain avenir la classe ouvrière unie *"pourra résister victorieusement aux coups de la réaction"*[1]. A la conférence économique qui réunit les représentants des syndicats ouvriers, patronaux et agricoles en juillet 1946 à Paris au Palais-Royal, Georges BIDAULT, chef du gouvernement M.R.P. décidé à gagner les prochaines élections, donnera satisfaction à la C.G.T. en accordant une hausse des salaires qui dépassera en fait 25 %[3]. De telles mesures ne font qu'aggraver le processus inflationniste.

En accord avec la C.G.T., le P.C.F. déclenche au cours du mois d'août 1946 son offensive contre la hausse des prix et la vie chère. Des meetings sont organisés dans toutes les localités importantes du département. Des commissions de surveillance des prix sont constituées et ont pour tâche de relever tous les abus dans le domaine du ravitaillement

---

1. ADM, 1330 W 95 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle au directeur des R.G. à Paris, 1er juillet 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du service des R.G. de Metz au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

3. Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la IVe République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. (Les grandes Etudes contemporaines) ; p. 144.

et de les signaler aux pouvoirs publics[1]. Mais elles ne parviennent pas à enrayer le marché noir. Pour cette raison, les communistes réclament des pouvoirs réels en faveur de ces organismes[2].

- Le P.C.F. : parti gouvernemental pour la reconstruction de la France et la lutte contre les trusts

Le 20 octobre 1946, le "Comité fédéral élargi" se réunit à la mairie de St-Julien-lès-Metz pour se consacrer à l'organisation de la propagande électorale pour les élections du 10 novembre 1946. A cette fin, la direction parisienne a envoyé à la fédération de la Moselle une documentation de 18 pages, qui fixe les mots d'ordre. Le P.C.F. demande l'épuration des traîtres vichyssois, appelle à la lutte implacable contre les trusts et les affameurs, réclame la nationalisation de la sidérurgie mosellane ; les militants communistes doivent mettre en évidence le travail positif des ministres communistes au sein du Gouvernement BIDAULT[3].

A l'issue de cette réunion présidée par Pierre MULLER, député de la Moselle, une résolution est adoptée à l'unanimité. *"Le comité fédéral élargi aux responsables de sections"* s'y prononce pour un gouvernement de coalition qui devrait s'inspirer du programme du Conseil national de la Résistance. La lutte des classes est absente du discours et les principes léninistes provisoirement abandonnés : *"Le Comité fédéral considère que le Gouvernement de demain doit être celui d'une majorité républicaine qui appliquera un programme précis, car, gouverner le pays ne peut être l'oeuvre ni d'un homme, ni d'un parti"* (nous soulignons). Il demande au corps électoral de la Moselle *"de donner aux élections du 10 novembre assez d'autorité au Parti Communiste Français pour lui permettre de former avec les autres groupements républicains un gouvernement d'union démocratique laïque et social s'inspirant du programme du C.N.R. précisé par la délégation des Gauches qui permettra enfin à notre département de voir son industrie sidérurgique nationalisée, gouvernement qui fera échec à la*

---

1. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des services des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle (Cabinet), 3 septembre 1946.

2. ADM, 1330 W 44 : rapport du commissaire du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 1er octobre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, faisant fonctions de chef de service des R.G. à Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

réaction, assurera le relèvement de la France, la protection efficace de notre frontière de l'Est et la sauvegarde de la paix"[1].

Le parti entreprend une intense campagne de propagande par voie d'affiches. Le 28 octobre 1946, une dizaine de catégories d'affiches multicolores sont placardées sur les panneaux d'affichage de la ville de Metz[2]. Deux de ces affiches concernent les agriculteurs français : la première fait état des menaces qui pèsent sur l'agriculture française et invite les *"paysans de France"* à faire confiance au *"Grand Parti de la Rénovation de l'Agriculture Française"* pour préserver l'avenir de leur agriculture face à la concurrence étrangère[3]. Une deuxième affiche intitulée "Paysan prends garde" incite les agriculteurs à se défendre contre les puissances de l'argent qui veulent s'emparer de leurs biens. Dans le même ordre d'idées, une affiche de grand format représentant *"un vautour et la propriété"*[2], intitulée "LES TRUSTS MENACENT...", exhorte les Français à se rassembler autour du P.C.F. pour défendre *"la Propriété, Fruit du Travail et de l'Epargne"*[4]. Le P.C.F. ne semble pas vouloir collectiviser les terres, à l'instar de Staline qui avait accompli la plus grande "révolution agraire" de tous les temps dans les années trente en systématisant deux formes d'exploitation, étatique et coopérative, afin de faire disparaître la forme privée. Une autre affiche traitant de la "DEFENSE DU FRANC" accuse *"la réaction"*[4] de vouloir *"une hausse générale des prix"*. *"Les hommes des trusts"* souhaitent *"enlever aux travailleurs le bénéfice des augmentations de salaires et de traitements dont ils ont bénéficié grâce à la C.G.T. et l'incessante activité du Parti Communiste"*[4]. Le P.C.F. préconise l'union des petits épargnants, des classes moyennes et des paysans contre les spéculateurs et les hommes des trusts *"sans patrie"* qui mettent en danger la stabilité de la monnaie.

Destinée aux anciens combattants et victimes de guerre, une affiche énumère les augmentations dont ont bénéficié les pensionnés grâce à l'intervention du P.C.F. et fait part d'une nouvelle revalorisation des pensions demandée par *"le grand parti de la défense des droits de ceux qui*

---

1. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, faisant fonctions de chef de service des R.G. à Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 2 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, information du 28 octobre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946. Affiche intitulée "L'AGRICULTURE FRANCAISE MENACEE".

4. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946.

ont souffert pour la France et la République"[1]. Les "FEMMES DE FRANCE" ne sont pas oubliées et une affiche leur vante les résultats obtenus en leur faveur grâce à l'activité du ministre communiste du Travail, Ambroise CROIZAT : suppression de l'abattement de 10 % sur les salaires féminins, création et relèvement de diverses primes et allocations *"dans le cadre du Plan de la Sécurité Sociale"*[2]. L'électorat féminin doit faire confiance au *"grand Parti de la défense de la Famille et de la protection de l'Enfance, avenir de la Nation"*[2].

Intitulée "A quand la libération de Pétain", une autre affiche demande l'épuration de la magistrature afin que *"cessent les scandaleux verdicts d'acquittement à l'égard des collaborateurs et des traîtres qui furent sous l'occupation au service des Boches"*[3].

Parti patriotique par excellence, le P.C.F. édite une catégorie d'affiches portant comme titre : "Un Français parle aux Français" ; agrémentées d'un portrait de Jacques DUCLOS, de Maurice THOREZ ou d'un autre dirigeant communiste, elles citent certains passages de leur discours concernant l'intérêt supérieur du pays. Secrétaire général du P.C.F. et vice-président du conseil, Maurice THOREZ veut éviter que les ouvriers et paysans français soient à la merci d'une nouvelle agression : *"Assurer la sécurité de notre frontière de l'Est, exiger de l'Allemagne le paiement de justes réparations qui nous sont dues, c'est éviter à nos fils et aux fils de nos fils les tourments connus deux fois par notre génération"*[4]. En 1945, les communistes *"font montre de chauvinisme à propos du problème allemand"*[5].

Garant de l'indépendance nationale, le P.C.F. choisit volontiers l'ensemble de ses thèmes électoraux favoris dans le registre "patriotique".

---

1. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946. Affiche intitulée "ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE".

2. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946. Affiche intitulée "FEMMES DE FRANCE".

3. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946. Affiche intitulée "A QUAND LA LIBERATION DE PETAIN".

4. ADM, 1330 W 96 : rapport du commissaire de police, chef du service des Recherches de Sécurité, adressé au commissaire central à Metz, Metz, 25 octobre 1946. Affiche intitulée "UN FRANCAIS PARLE AUX FRANCAIS".

5. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (coll. "Analyse politique") ; p. 133.

Dans leur profession de foi destinée *"aux électeurs et électrices"* du département de la Moselle, les candidats de la "Liste Communiste et d'Union Républicaine et Résistante" rappellent que *"les Communistes refusèrent de participer au Gouvernement jusqu'à ce que BIDAULT donna la promesse écrite de régler la question des salaires"*[1]. Le P.C.F. qui ne respecte pas la solidarité gouvernementale, rend le ministre de l'Economie nationale DE MENTHON (M.R.P.) *"parent de la famille DE WENDEL"*, responsable de la hausse des prix. Les communistes ont empêché que le ministre des Finances Robert SCHUMAN ne porte le pain à 16 F le kg *"en supprimant toutes les subventions de l'Etat"*[1]. Ce dernier est également accusé d'avoir voulu réduire à la famine les pensionnés des Mines, leurs veuves et orphelins ; *"les communistes ont combattu avec acharnement pour une avance de 30 % sur l'augmentation prévue de 50 %. Si cette avance n'est pas payée encore, SCHUMAN en est responsable, ayant rejeté la première loi à la Chambre"*[1]. Le P.C.F. se présente constamment comme le meilleur avocat des plus faibles, des victimes de guerre et des spoliés : contre l'alliance des partis *"bourgeois"* : *"P.R.L. et M.R.P. ainsi que le parti de KRIEGER, essayèrent de désavantager la loi sur les dommages de guerre, en n'accordant que 45 000 F d'indemnité à ceux qui ne pouvaient apporter la preuve de la valeur du mobilier sinistré. Les communistes obtinrent dans ce cas une indemnité de 90 000 F, plus une augmentation de 30 000 F pour chaque enfant et 15 000 F pour les autres personnes du foyer"*[1].

A Saint-Julien-lès-Metz, le 5 novembre 1946, devant une trentaine de personnes, Anna SCHELL accuse le général DE GAULLE de vouloir instituer une dictature, qualifie Alfred KRIEGER d'*"agent des trusts"* et traite Robert SCHUMAN de *"ministre de Pétain"*[2].

La manchette de *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine* des 3-4 novembre 1946 indique clairement aux électeurs la voie à suivre :

"Damit der Reaktion und ihrem Sammelbecken, der "Union Gaulliste" der Weg versperrt wird
WÄHLT FÜR DIE GRÖßTE LINKSPARTEI

GEGEN	*FÜR*
die Preistreiber und Inflations-minister des M.R.P. die den Werk-	*ein soziales und demokratisches Frankreich, eine Ein-*

1. ADM, 1330 W 96 : manifeste électoral du P.C.F. - élections générales du 10 novembre 1946, bilingue : français-allemand.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.

tätigen das nehmen wollen, was die C.G.T. und die kommunistischen Gewählten erreichten	*heitsregierung aller Republikaner, einen richtigen Frieden und Sicherheit"*

Pour les communistes, le principal ennemi à abattre est DE WENDEL qui dominait la presse et les partis politiques pendant l'entre-deux-guerres. DE WENDEL a déjà perdu une partie de sa puissance puisque les mines de charbon ont été nationalisées. Avec leurs collègues, les députés communistes KRIEGEL-VALRIMONT de Meurthe-et-Moselle et Pierre MULLER de Moselle ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale constituante pour exproprier DE WENDEL qui a collaboré avec les Allemands durant l'occupation[1]. Dans l'exposé des motifs de leur proposition de loi *"tendant à la nationalisation de la sidérurgie"*, ils précisent qu'ils souhaitent mettre en oeuvre le programme d'action du Conseil national de la Résistance [C.N.R.] prévoyant *"le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, de sources d'énergie, des richesses du sous-sol, etc..."*[2]. Les communistes proposent *"la confiscation pure et simple de l'actif constitué par les deux firmes De Wendel et les trois sociétés qui exploitent les usines de la Moselle"*[3]. *"Les propriétaires des deux firmes De Wendel ont surabondamment prouvé leur mépris de l'intérêt national. Une preuve éclatante de leur trahison réside dans l'aveu que constitue cette phrase écrite le 3 juillet 1940 dans une lettre adressée au "Militärbefehlshaber in Frankreich" ; "Etant donné que le but que nous nous proposons correspond entièrement aux vues du Gouvernement allemand"!*

"Les trois sociétés qui exploitent les usines de la Moselle ont acquis ces usines dans des conditions particulièrement scandaleuses, ainsi qu'il ressort du rapport en date du 19 janvier 1928 fait au nom de la commission des Marchés et des Spéculations, commission de la Chambre des députés", chargée d'*"enquêter "sur le séquestre des biens des ressortissants anciens ennemis, en France et dans les départements recouvrés et sur la liquidation des usines métallurgiques de Lorraine""*[3]. Les firmes du groupe DE WENDEL "Les Petits-fils de De Wendel" et "De Wendel

---

1. Documents de l'Assemblée nationale constituante élue le 2 juin 1946, p. 526-530. Annexe n° II-682 (séance du 5 septembre 1946). Proposition de loi tendant à la nationalisation de la sidérurgie, présenté par MM. KRIEGEL-VALRIMONT, Alfred COSTES, MULLER et les membres du groupe communiste, députés [renvoyée à la commission de l'équipement national et de la production (travaux publics, mines, forces motrices)].

2. J.O. Idem, p. 526.

3. J.O. Idem, p. 528.

et Cie" et les trois sociétés "Société lorraine des aciéries de Rombas", "Société métallurgique de Knutange" et "Union des consommateurs de produits métallurgiques et industriels", devraient être ainsi nationalisées sans aucune indemnisation, selon la proposition de loi communiste[1]. Désespérée, la famille DE WENDEL soutient les listes d'Union lorraine, d'Alfred KRIEGER et de Robert SCHUMAN, afin de sauvegarder ses biens illégitimes d'après les communistes.

L'organe communiste fustige Alfred KRIEGER, l'homme de confiance des sociétés d'électricité qui ne parviennent pas à faire le deuil de la nationalisation de l'électricité et du gaz[2]. Celles-ci recherchent à exploiter les anciens serviteurs du général DE GAULLE pour accomplir leurs desseins politiques et parlent de la reconstitution d'un maquis contre le peuple. C'est la liste du désordre et de l'Union de tous les antirépublicains, la liste de la dictature dirigée contre le peuple démocratique et progressiste.

DE WENDEL dispose encore d'une autre formation politique à son service : le M.R.P. dirigé par Robert SCHUMAN. Ce parti ne fait que poursuivre l'ancienne politique dont la finalité est de servir DE WENDEL et d'exploiter habilement la religion pour cela. Les communistes fustigent le couple infernal SCHUMAN-DE WENDEL : *"Schuman-De Wendel hat für unser Departement nur Unglück bedeutet. Eifriger Befürworter der Münchenpolitik, Petainist wie De Wendel, ist heute Schuman Finanzminister geworden"*[3].

Les amis socialistes sont relativement épargnés par les communistes qui leur reprochent toutefois de ne pas avoir constitué une liste d'union avec eux contre la réaction, comme dans d'autres départements.

Promoteur de l'union de tous les républicains sincères et de tous les démocrates convaincus, le P.C.F. se présente comme le meilleur défenseur de l'indépendance de la France menacée par les trusts, puissances maléfiques et apatrides. Il se construit ainsi volontairement l'image d'un parti qui sait défendre les petites gens attachés à leur petite propriété, fruit de leur travail, contre *"les gros"* spéculateurs capitalistes dépourvus de tout sentiment patriotique.

---

1. J.O., Idem, p. 529.

2. Nationalisation du gaz et de l'électricité : 8 avril 1946.

3. L'Humanité d'Alsace et de Lorraine, dimanche-lundi 3-4 novembre 1946.

4.2.2.4 Statistique des réunions électorales

La campagne électorale pour les élections du 10 novembre 1946 a été dans l'ensemble active, comme le prouvent les statistiques de fréquentation des réunions électorales. Ce sont incontestablement les listes du M.R.P. et de l'Union gaulliste-U.D.S.R. qui rassemblent les auditoires les plus nombreux. Il nous a paru intéressant d'établir une liste des réunions pour chacune des quatre formations politiques suivantes : M.R.P., Union gaulliste-U.D.S.R., S.F.I.O. et P.C.F. Seules les réunions de plus d'une centaine de personnes ont été indiquées dans les tableaux ci-après.

Date	Lieu	Nombre de personnes	Orateurs
M.R.P.			
26/10/1946	Dabo	150	R. SCHUMAN, Dr MULLER
26/10/1946	Sarrebourg	400	R. SCHUMAN, Dr MULLER
27/10/1946	Phalsbourg	350	R. SCHUMAN, Dr MULLER
27/10/1946	Boulay	250	R. SCHUMAN
27/10/1946	Saint-Avold	300	R. SCHUMAN
27/10/1946	L'Hôpital	260	R. SCHUMAN, présentation de SAUDER[1]
31/10/1946	Dieuze	150	R. SCHUMAN, J. THIRIET
31/10/1946	Château-Salins	150	R. SCHUMAN, J. THIRIET[2]
2/11/1946	Cattenom	110	R. SCHUMAN
2/11/1946	Hettange-Grande	100	R. SCHUMAN, opposé aux communistes LORANG et FRIEDRICH, réunion houleuse
2/11/1946	Metzervisse	150	R. SCHUMAN
2/11/1946	Waldwisse	120	R. SCHUMAN
2/11/1946	Sierck-les-Bains	200	R. SCHUMAN et DITSCH
2/11/1946	Hagondange	120	SCHAFF et GADELLE, moitié de la salle favorable aux orateurs M.R.P.[3]

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 28 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 2 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 4 novembre 1946.

3/11/1946	Sarralbe	350	R. SCHUMAN
3/11/1946	Volmunster	250	R. SCHUMAN et LEJEUNE
3/11/1946	Lemberg	200	SCHUMAN, SCHAUL et LEJEUNE
3/11/1946	Bitche	500	R. SCHUMAN[1]
4/11/1946	Hayange	300	R. SCHUMAN
4/11/1946	Moyeuvre-Grande	800	SCHUMAN et HOLVECK, réunion calme, favorable au M.R.P.[2]
5/11/1946	Rombas	200	HOLVECK, DE MAUD'HUY, ARENDT, séance houleuse
5/11/1946	Bouzonville	120	LEJEUNE et BOUTTER[3]
6/11/1946	Merlebach	100	SAUDER, MAUD'HUY ; 50 % favorable, contradicteurs : WAGHEMACKER, PSAUME et MEYER[4]
7/11/1946	Forbach	350	SCHUMAN ; 75 % favorable, contradicteurs : WAGHEMACKER, PSAUME et MEYER
7/11/1946	Sarreguemines	300	SCHUMAN[5]
8/11/1946	Basse-Yutz	200	SCHUMAN, aucune réaction
8/11/1946	Thionville	700 à 800	SCHUMAN, contradicteurs : Emile MULLER (Union lorraine) ; BARTHEL (S.F.I.O.) ; MONDON (U.D.S.R.) ; FRIEDRICH (P.C.F.) ; SCHWOB (C.G.T.) ; STADLER (P.C.F.), favorable à SCHUMAN en majorité ; E. MULLER et R. MONDON

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 4 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 5 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.

5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

			soutenus par une partie de l'auditoire[1]

≈*≈*≈

UNION GAULLISTE

27/10/1946	Ancy	300	MONDON, favorable[2]
2/11/1946	Sarreguemines	250	MONDON, DURCKEL, KRIEGER, FOGT ; favorable aux orateurs
3/11/1946	Merlebach	150	MONDON, KRIEGER, GERTNER ; favorable
3/11/1946	Lemberg	150	SCHWAB, DURCKEL ; favorable[3]
5/11/1946	Creutzwald	120	KRIEGER et FONTAINE ; très favorable[4]
6/11/1946	Dieuze	100	MONDON, favorable
6/11/1946	Vic-sur-Seille	250 à 300	KRIEGER, ROUPRICH ; favorable et calme
6/11/1946	Château-Salins	150	KRIEGER, MONDON ; sans réaction[5]
7/11/1946	Phalsbourg	120	KRIEGER, MONDON, HANSCH
7/11/1946	Sarrebourg	500 dont 1/3 de femmes	MONDON, FREUND et KRIEGER ; contradicteur : favorable à U.D.S.R.[6]
8/11/1946	Hayange	150	KRIEGER, favorable
8/11/1946	Thionville	125	MONDON, GERTNER, favorable[7]

≈*≈*≈

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 9 novembre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 28 octobre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 4 novembre 1946.

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.

5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.

6. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

7. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 9 novembre 1946.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

3/11/1946	Ancy-sur-Moselle	100	WEIL, auditoire à moitié favorable ; contradicteur ZIEGLER
3/11/1946	Neunkirchen-lès-Bouzonville	100	THIL, assez favorable (douaniers, fonctionnaires,...)[1]
5/11/1946	Kalhausen	100	BOUR, FIACRE, CHRIST, favorable[2]

≈*≈*≈

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

30/10/1946	Vic-sur-Seille	100	CLERC[3]
2/11/1946	Freyming	250	MULLER, SCHELL, favorable
2/11/1946	Merlebach	300	MULLER, SCHELL, 3/4 com.
3/11/1946	Basse-Yutz	100	DENTINGER, MULLER, HUMBERT, favorable
3/11/1946	Ancy	100	ZIEGLER[1]
6/11/1946	Sarreguemines	150	SCHELL, MULLER, MEYER Edouard, favorable[4]
7/11/1946	Montigny-lès-Metz	200	SCHELL, orateur s'est signalé par sa modération à l'égard de ses adversaires politiques[5]
8/11/1946	Hagondange	250	KRIEGEL-VALRIMONT, MULLER, favorable aux orateurs[6]

C'est incontestablement le M.R.P. qui attire les auditoires les plus importants grâce à son leader local, Robert SCHUMAN. A Moyeuvre-Grande, le 4 novembre 1946, le ministre des Finances rassemble l'auditoire

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 4 novembre 1946.
2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.
3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 31 octobre 1946.
4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.
5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.
6. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 9 novembre 1946.

le plus nombreux de la campagne électorale (800 personnes). L'Union gaulliste déploie également une intense activité de propagande : le 27 octobre, Raymond MONDON réunit 300 personnes dans son village natal, Ancy-sur-Moselle[1].

Le 4 novembre 1946, à Maizières-lès-Metz où il rassemble 90 personnes, Raymond MONDON est contredit par Anna SCHELL et à Talange, il se heurte à 40 personnes sympathisants communistes dans leur majorité. Le même jour, Alfred KRIEGER est également contesté par un contradicteur communiste à Basse-Yutz devant un auditoire de 80 personnes[2]. La contradiction communiste semble relativement poussée dans les réunions de l'Union gaulliste. Le P.C.F. estime que la compétition pour le septième et dernier siège se limite à une lutte entre eux-mêmes et la liste gaulliste[2]. Les réunions du P.C.F. n'ont pas de grosses affluences ; il semble que le désaccord entre les jeunes dirigeants et les anciens militants comme A. WAROQUY, A. SCHOLER et F. RUBECK soit néfaste à la réussite de la campagne électorale communiste[3].

Eu égard à son petit nombre de militants, le parti socialiste S.F.I.O. réussit l'exploit d'organiser trois réunions qui rassemblent une centaine de personnes. Le chef de file de la liste du Rassemblement des Non attire un public encore assez important à Thionville le 7 novembre (90 personnes favorables)[4], et à Sarrebourg le 6 novembre 1946 (150 personnes sans *"aucune réaction"*)[5]. Mais de nombreuses réunions n'ont pas lieu faute d'auditeurs. Il en est de même pour la liste d'Union lorraine. Les deux réunions qui ont été les plus fréquentées sont celles qui se sont déroulées le 3 novembre 1946 à Cattenom (45 personnes) et à Sierck-les-Bains (50 personnes) et qui ont été animées par la tête de liste, Emile MULLER[6].

---

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 28 octobre 1946.

2. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 5 novembre 1946.

3. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 6 novembre 1946.

4. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 8 novembre 1946.

5. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 7 novembre 1946.

6. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 4 novembre 1946.

4.2.2.5. Une droite divisée entre démocrates-chrétiens et gaullistes[1] et légère régression du Parti communiste

Le taux d'abstention aux élections du 10 novembre 1946, 24,5 % des inscrits, a nettement baissé par rapport à celui du référendum du 13 octobre 1946 qui atteignait 37,8 % des inscrits. Toutefois, il est supérieur de 4 points à celui des élections du 2 juin 1946 (20,3 %). L'évolution des abstentions se caractérise par une relative homogénéité de la diminution de la participation électorale qui résulte en grande partie de *"la lassitude générale du corps électoral devant les nombreuses consultations qui se sont succédé à un rythme inhabituel"*[2]. Presque tous les cantons enregistrent une augmentation de leur taux d'abstention, sauf quelques exceptions, à savoir : les cantons de Volmunster et de Bitche dont les taux déjà très élevés en juin 1946, 32,6 % et 28,6 % passent à 26,9 % et 28,3 % en novembre 1946 ; et les trois cantons de Verny, Vic-sur-Seille et Réchicourt-le-Château où la participation stagne par rapport à la consultation électorale de juin 1946. L'abstentionnisme supérieur à la moyenne départementale se localise dans trois cantons : Bouzonville (29,1 % contre 23,9 % le 2 juin 1946), Sarreguemines (30,6 % contre 24,7 % en juin) et Bitche (28,3 % contre 28,6 % en juin).

Le M.R.P. est le grand vainqueur de cette consultation électorale. Avec 34,4 % des inscrits, il constitue la force politique la plus importante du département. Par contre, sur le plan national, il a perdu sa première place conquise en juin 1946, au profit du Parti communiste redevenu le premier parti de France qui recueille 28,8 % des suffrages exprimés. Grâce au retrait du général GIRAUD de la compétition électorale, "la liste gaulliste" redevient la deuxième force politique départementale comme en octobre 1945 : derrière le M.R.P. et devant le Parti communiste. Le léger recul de ce dernier par rapport à juin 1946 et octobre 1945, et la perte de la S.F.I.O. de la moitié de ses suffrages accentuent encore l'orientation à droite du département de la Moselle. L'indice d'orientation est de 30 contre 37 aux élections du 2 juin 1946 et 40 aux élections du 21 octobre 1945.

En obtenant 34,4 % des inscrits, le M.R.P. consolide sa première place et améliore légèrement son audience électorale d'un demi-point par

---

1. Voir infra, tableau p. 272.

2. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 p., 135 cartes (collection Thémis : textes et documents) ; p. 66.

rapport à juin 1946. Sa prise de position en faveur du "oui" au référendum du 13 octobre 1946 ne lui a pas été fondamentalement néfaste. Aux yeux de l'électorat catholique et modéré, le mouvement démocrate-chrétien constitue le meilleur rempart contre la puissance du communisme.

Les assises géographiques du M.R.P. présentent, comparativement aux élections du 2 juin 1946, une similitude d'ensemble qui est à nuancer pour quelques cantons[1]. Les cantons agricoles germanophones constituent sa zone de force. La personnalité du chef de file de la liste du M.R.P., Robert SCHUMAN, ministre des Finances, explique toujours en grande partie la répartition des suffrages démocrates chrétiens ; mais le contraste entre sa zone de force et ses zones de faiblesse, déterminé par la frontière linguistique, est moins net qu'en juin 1946. Le M.R.P. enregistre de bons scores dans des cantons agricoles de langue française où il récupère le terrain perdu en juin 1946 par rapport aux élections du 21 octobre 1945[2]. A titre d'exemple citons : Vigy (31,4 % en 1945, 23,2 % en juin 1946 et 31,6 % en novembre 1946) ; Pange (38,2 % en 1945, 31 % en juin 1946 et 38,7 % en novembre 1946) et Delme (38,7 % en 1945, 24,9 % en juin 1946 et 37,6 % en novembre 1946). Dans le canton de Dieuze où la population vivant de l'agriculture représente 22,9 % de la population légale totale, la liste de Robert SCHUMAN recueille son plus mauvais résultat en zone rurale. Pourtant, elle a gagné 8,6 points par rapport à juin 1946 où elle avait reculé de 10,8 points par rapport aux élections du 21 octobre 1945. Elle ne dépasse pas non plus la barre des 30 % dans les cantons limitrophes de Château-Salins et de Vic-sur-Seille (29,1 % et 29,7 %) où elle avait perdu respectivement 5 et 5,4 points d'octobre 1945 à juin 1946. A Delme, le M.R.P. et l'Union gaulliste se sont partagé pratiquement à égalité les électeurs du général GIRAUD du mois de juin 1946 ; à Château-Salins, la liste d'Alfred KRIEGER attire presque la totalité de l'électorat "giraudiste". La répartition des suffrages qui s'étaient prononcés en juin pour le général GIRAUD, a généralement lieu au bénéfice de la formation gaulliste dans les secteurs francophones qu'ils soient industriels ou agricoles.

Le bassin houiller lorrain où le syndicalisme chrétien est bien implanté constitue une région industrielle où le M.R.P. atteint des pourcentages élevés (cantons de Saint-Avold et de Forbach : 34,5 % et

---

1. Voir tome II : comparer les cartes p. 92 et 73, p. 101 et 80.

2. Voir tome II : mettre en regard les cartes de comparaison des pourcentages des inscrits, 21 octobre 1945-2 juin 1946 et 2 juin 1946-10 novembre 1946, p. 74 et p. 93.

36,8 %). Par contre, les cantons sidérurgiques forment la zone de très grande faiblesse du mouvement démocrate-chrétien.[1]

Au total, la carte des assises géographiques du M.R.P. démarque plus celle du 21 octobre 1945 que celle du 2 juin 1946.

Avec 17,9 % des inscrits, l'Union gaulliste réalise presque le même score que celui d'octobre 1945 (20 %) et gagne 5,1 points par rapport à son résultat du 2 juin 1946.[2] La liste d'Alfred KRIEGER a enregistré une forte progression dans l'arrondissement de Château-Salins, région agricole francophone où habitent de nombreux expulsés : cantons de Château-Salins (+ 15,4 points), Dieuze (+ 13,3 points), Delme (+ 12,2 points) et Vic-sur-Seille (+ 12 points). Dans le canton de Réchicourt-le-Château, la formation gaulliste augmente son résultat de 10,2 points, suffrages "giraudistes", alors que les deux petites listes "indépendantes" n'y totalisent que 3,6 % des inscrits. Alfred KRIEGER progresse également de 10,2 points dans le canton de Verny où 51,3 % des hommes et 50,9 % des femmes, recensés en 1946, ont été expulsés en territoire français par l'occupant allemand. Dans les cantons de Pange et de Vigy, la liste gaulliste gagne respectivement 8,9 et 7,8 points par rapport à la consultation électorale du 2 juin 1946. Sa progression est encore plus nette dans le canton de Gorze où elle enregistre un gain de 13,8 points ; le P.R.L. y avait recueilli 13,3 % des inscrits le 2 juin 1946 et le score du parti socialiste S.F.I.O. y passe de 18,2 % en juin 1946 à 9,6 % des inscrits, soit une perte de 8,6 points. La forte augmentation des suffrages gaullistes de juin à novembre 1946 dans la région messine s'explique par la présence de Raymond MONDON en seconde position sur la liste gaulliste ; celui-ci est originaire d'Ancy-sur-Moselle. Comme membre de la Jeune République, il a su capter une importante fraction de l'électorat socialiste de la région francophone située au Sud de Metz.

Dans l'arrondissement de Sarrebourg, les résultats du 10 novembre 1946 conduisent approximativement à la topographie politique des élections générales du 21 octobre 1945. Par rapport aux élections du 2 juin 1946, l'Union gaulliste gagne 10,2 points dans le canton de Réchicourt-le-Château, 8,1 points à Sarrebourg et 10 dans celui de Phalsbourg. Quant au M.R.P., il recule dans les cantons de Phalsbourg (- 6,4 points), de Sarrebourg (- 4,8 points) et Fénétrange (- 2,5 points) et stagne dans ceux

---

1 . Voir tome II, cartes p. 90 et 71, p. 100 et 79.

2. Voir tome II, carte p. 91.

de Lorquin et Réchicourt-le-Château (+ 1 point et + 0,8). La régression du M.R.P. s'explique essentiellement par les incidences du référendum du 13 octobre 1946 et par les effets de la propagande extrêmement intense poursuivie par les colistiers et sympathisants d'Alfred KRIEGER pendant toute la campagne électorale[1].

Cantons	Union gaulliste			P.R.L.	M.R.P.			Rassemblement des Non	Union lorraine
	2/6	10/11	Evol.	2/6	2/6	10/11	Evol.		
Albestroff.	15,7	22,1	6,4	13,1	43,8	48,5	4,7	1	0,9
Bitche.....	21,2	18	- 3,2	5,1	34,3	41,5	7,2	1,7	1,1
Boulay.....	11,8	11,3	- 0,5	11,5	45,1	48,4	3,3	5,2	0,7
Bouzonville	9,5	12,6	3,1	10,4	37,6	38,2	0,6	3	0,7
Cattenom...	8,8	14,3	5,5	13,2	37,3	40,2	2,9	2,1	2,2
Château-Salins....	16,4	31,8	15,4	16,8	29,6	29,1	- 0,5	2,7	1,4
Delme.....	13	25,2	12,2	27,8	24,9	37,6	12,7	3,3	2,3
Dieuze.....	15,9	29,2	13,3	23,2	17,1	25,7	8,6	2,9	1,7
Faulquemont	14,3	14,4	0,1	11,5	41,7	44,2	2,5	3,9	0,7
Fénétrange.	13,4	18,7	5,3	6,2	53,5	51	- 2,5	0,7	0,6
Fontoy.....	11,6	16,7	5,1	6,4	26,6	25,5	- 1,1	3,6	1,4
Forbach....	8	10,3	2,3	4,1	38,6	36,8	- 1,8	1,8	0,9
Gorze.....	8,9	22,7	13,8	13,3	22,9	23	0,1	1,6	1,3
Grostenquin	15,2	16,8	1,6	12,3	47,8	51,5	3,7	2,4	1,1
Hayange....	12	17,4	5,4	8,9	22,4	20,7	- 1,7	3,2	1,5
Lorquin....	25,9	31,5	5,6	6,4	30,9	31,9	1	2,4	0,9
Metz-ville.	11	18,1	7,1	17,5	31,1	34	2,9	3,6	1,7
Metz-camp..	9,6	15,8	6,2	9,4	27,2	27,1	- 0,1	2,8	1,1
Metzervisse	14,5	19,6	5,1	15,9	32,1	37,4	5,3	2,9	2,7
Moyeuvre-Grande....	7,1	14	6,9	4,6	25,4	22,1	- 3,3	2,1	1,1
Pange.....	16,1	25	8,9	20,8	31	38,7	7,7	3,4	1,4
Phalsbourg.	14,2	24,2	10	6	50,7	44,3	- 6,4	1,1	0,8
Réchicourt-le-Château	18,3	28,5	10,2	13	35,1	35,9	0,8	2,4	1,2
Rohrbach-lès-Bitche	22,5	16,2	- 6,3	5,4	42,9	42	- 0,9	8	1
St-Avold...	10,1	11,7	1,6	5,8	36,6	34,5	- 2,1	4,5	1,5
Sarralbe...	14,9	19,7	4,8	5,5	40	39,2	- 0,8	1,6	0,9
Sarrebourg.	18,6	26,7	8,1	6,3	44,6	39,8	- 4,8	1,6	0,8
Sarreguemines.....	15,4	16,8	1,4	5,3	34,5	32,7	- 1,8	1,8	1,2
Sierck-les-Bains.....	13,3	15,5	2,2	14	44,3	50	5,7	1,3	1,7
Thionville.	10,6	19,4	8,8	13,3	28,2	26,7	- 1,5	2,5	3,2
Verny.....	16,6	26,8	10,2	19,4	27,9	35,1	7,2	2,7	1,4
Vic-sur-Seille....	13,4	25,4	12	19,6	25,7	29,7	4	3,2	5,5
Vigy.....	15,8	23,6	7,8	21,8	23,2	31,6	8,4	3,5	2,2
Vomunster..	16,4	17,1	0,7	3	44,8	49,1	4,3	3,5	0,4
	12,8	17,9	5,1	10,3	33,9	34,4	0,5	2,8	1,4

Les cantons agricoles de langue française constituent la zone de force de la liste d'Union gaulliste qui enregistre des scores proches de la moyenne départementale dans les arrondissements de Sarreguemines et de Thionville et le canton de Metz-campagne. Le programme d'unification des

1. Voir tome II : comparer les cartes p. 91, 93, 83 et 84.

lois applicables en Moselle avec les lois du reste de la France, a pu séduire *"bon nombre d'électeurs qui ont séjourné dans les départements du Midi, à la suite de leur expulsion de Moselle"*[1]. Inversement, ses pourcentages les plus bas se localisent dans le bassin houiller et dans l'arrondissement de Boulay.

Au total, on peut affirmer que la structure de la distribution des suffrages de la liste gaulliste aux élections du 10 novembre 1946 est relativement similaire à celle qui est issue des élections générales du 21 octobre 1945.

Les deux petites listes "indépendantes" obtiennent des scores dérisoires, la liste conduite par Alex WILTZER ne recueille que 2,8 % des inscrits et la liste d'Union lorraine (P.R.L.) subit un échec cuisant avec 1,4 % des inscrits. N'ayant bénéficié de l'appui d'aucun quotidien, ces listes étaient vouées à une défaite certaine. Toutefois, les indépendants atteignent quelques résultats honorables dans quelques cantons, qui dépassent la moyenne totale départementale (4,2 %)[2]. Leur meilleur pourcentage (9 %) est obtenu dans le canton de Rohrbach-lès-Bitche dont est originaire Arthur HEID, placé en seconde position sur la liste du Rassemblement des Non : la liste d'Alex WILTZER y recueille ainsi 8 % des inscrits et la liste d'Union lorraine 1 %. Cette dernière enregistre son meilleur score dans le canton de Vic-sur-Seille (5,5 %) contre 3,2 % à la liste du Rassemblement des Non, ce succès tout relatif s'explique peut-être par l'influence d'Auguste MATHIS, cultivateur à Moyenvic. Le vote "utile" de l'électorat modéré a été fatal à ces deux listes dont les chefs de file, notables locaux sans véritable assise à l'échelon départemental, ne pouvaient inquiéter les candidats démocrates-chrétiens et gaullistes.

▪ Régression de la gauche

La gauche "marxiste" perd 4 points par rapport au 2 juin 1946. Le parti socialiste S.F.I.O. régresse fortement en ne conservant plus que la moitié de son électorat : 10 112 voix le 10 novembre 1946 (soit 3 % des inscrits) contre 19 124 voix le 2 juin 1946 (5,8 % des inscrits) et 20 255 suffrages le 21 octobre 1945 (6,4 % des inscrits). Le parti communiste, en revanche, ne perd qu'un point par rapport à juin 1946 en passant de 15,4 % des inscrits à 14,1 %.

---

1. ADM, 1330 W 96 : rapport du sous-préfet de Château-Salins au préfet de la Moselle, 11 novembre 1946. (rapport d'ensemble sur les résultats des élections du 10 novembre 1946).

2. Voir tome II, carte p. 95.

L'évolution du socialisme présente une régression générale dans tous les cantons qu'ils soient industriels ou agricoles. Une fraction de l'électorat socialiste a rallié probablement le camp gaulliste. Dans le canton de Gorze, la liste gaulliste qui a perdu 10,4 points d'octobre 1945 à juin 1946, gagne 13,8 points de juin à novembre 1946. Parallèlement, la liste socialiste qui y a déjà légèrement reculé d'un petit point du 21 octobre 1945 au 2 juin 1946, s'effondre le 10 novembre 1946 en passant de 18,2 % à 9,6 % des inscrits.

Bien qu'il ait apposé des affiches proclamant leur volonté d'introduire les lois françaises en Moselle, le Parti socialiste avait cherché à éviter d'insister sur la délicate question de la laïcité et l'unification de la législation dans les trois départements recouvrés.

Liés au M.R.P. par le protocole d'accord du 24 janvier 1946 qui prévoyait *"le maintien du statut de 1939 relatif au régime scolaire"*, les socialistes ont laissé sur cette question l'initiative à Alfred KRIEGER. Avec les membres du groupe démocratique et socialiste de la Résistance, la tête de liste gaulliste avait déposé à l'Assemblée nationale constituante le 18 septembre 1946, une proposition de loi tendant à assurer l'unification législative successive des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Le parti socialiste S.F.I.O. perd ainsi une partie de son électorat au profit de gaullistes membres de l'U.D.S.R.

Le recul de la S.F.I.O. est également sensible dans le bassin houiller ainsi que dans le bassin ferrifère. Dans le canton de Forbach, les socialistes passent de 9,9 % des inscrits en juin 1946 à 5,4 %, soit une régression de 4,5 points. Ils enregistrent également des diminutions sensibles de suffrages dans la zone sidérurgique comme on peut le constater en examinant le tableau ci-après :

Cantons	Parti socialiste S.F.I.O.			Parti communiste		
	% des inscrits		Evolution	% des inscrits		Evolution
	2/6/46	10/10/46		2/6/46	10/10/46	
Fontoy.....	8,1	4,5	- 3,6	24,8	24	- 0,8
Hayange.....	8	3,4	- 4,6	30,5	27,3	- 3,2
Moyeuvre-Grande...	8,6	3,9	- 4,7	35,2	34,8	- 0,4
Metz-campagne.....	7,2	4,2	- 3	26,2	23,6	- 2,6
**********	********	********	********	********	********	********
Département.....	5,8	3	- 2,8	15,4	14,1	- 1,3

Le recul des socialistes est beaucoup plus net que celui des communistes. Une partie de l'électorat socialiste a choisi de voter pour le Parti communiste.

La S.F.I.O. atteint ses deux meilleurs pourcentages dans les cantons de Gorze (5,4 %) dont Edmond PSAUME, tête de liste, et Edouard WAGHEMACKER, second de liste, sont respectivement conseillers généraux. Ses zones de très grande faiblesse correspondent aux secteurs agricoles de langue allemande très favorables au M.R.P. et fortement hostiles à toute idéologie laïque[1].

Alors qu'ils avaient obtenu un score relativement honorable aux élections à la première Assemblée constituante (6,4 % des inscrits), les socialistes retrouvent leurs résultats dérisoires de l'entre-deux-guerres. La baisse de leur audience électorale des socialistes renforce encore la place prédominante du Parti communiste au sein de la gauche en Moselle.

Aux élections du 10 novembre 1946, le Parti communiste redevient le premier parti de France. En améliorant légèrement son audience électorale par rapport à juin 1946, il repasse devant le M.R.P. et atteint le meilleur score de toute son histoire -28,2 % des suffrages exprimés en France métropolitaine-. Mais en Moselle, les communistes ne recueillent que 47 384 suffrages (14,1 % des inscrits) contre 50 657 voix le 2 juin (15,4 % des inscrits). Cette légère régression s'explique par l'absence sur la liste communiste de vieux militants, tels que A. WAROQUY, Adrien SCHOLER et F. RUBECK.

Comparativement aux élections du 2 juin 1946, les assises géographiques du Parti communiste présentent une étroite similitude d'ensemble. Le bassin ferrifère et sidérurgique constitue sa forteresse. Le P.C. enregistre son meilleur pourcentage dans le canton de Moyeuvre-Grande : 34,8 % des inscrits contre 35,2 % en juin 1946, soit une perte minime de 0,4 point. A Moyeuvre-Grande, dont Anna SCHELL, tête de liste, est le maire, le nombre de suffrages communistes ne varie guère : 1 447 (pour 3 806 inscrits, soit 38 %) contre 1 446 en juin 1946 (pour 3 980 inscrits, soit 36,3 %). Alors que les communistes consolident leurs positions dans leur bastion, les socialistes n'obtiennent que 98 voix à Moyeuvre-Grande (2,6 % des inscrits) contre 310 voix le 2 juin 1946 (7,8 % des inscrits). Le Parti communiste dépasse également la barre des 20 % des inscrits dans les cantons d'Hayange (27,3 % contre 30,5 % en juin 1946), de

1. Voir tome II, cartes p. 89 et 92.

Fontoy (24 % contre 24,8 % en juin) et de Metz-campagne (23,6 % contre 26,2 % en juin).

Les deux cantons de Forbach (18,5 % des inscrits) et de Saint-Avold (17,6 %) forment la deuxième zone de force du P.C.F. Mais le parti y régresse légèrement comme dans le bassin sidérurgique.

Inversement, les secteurs agricoles se montrent nettement réfractaires à la pénétration du communisme, particulièrement ceux des arrondissements de Sarreguemines et de Sarrebourg. Les zones de très grande faiblesse correspondent dans l'ensemble aux zones de très grande force du M.R.P.

Par rapport aux élections du 2 juin 1946, le Parti communiste a reculé ou stagné presque dans le département, sauf dans les deux cantons de Gorze et de Verny. Dans le canton de Gorze, il améliore son score de 1,6 point en passant de 14,6 % à 16,2 %, probablement aux dépens du parti socialiste S.F.I.O. A Ars-sur-Moselle, les socialistes qui devançaient encore les communistes en juin sont rétrogradés en troisième position derrière le Parti communiste (23,8 % des inscrits) et l'Union gaulliste (19,6 %) qui se sont partagé leur électorat.

Ars-sur-Moselle

	Electeurs inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Socialistes S.F.I.O.	Communistes	Union gaulliste	P.R.L.	M.R.P.	Rass. Non
2 juin 1946	1 672	1 212	1 188 71,1 %	359 21,5 %	307 18,4 %	104 6,2 %	137 8,2 %	281 16,8 %	-
10 nov. 1946	1 508	1 181	1 156 76,7 %	206 13,7 %	359 23,8 %	295 19,6 %	22 1,5 %	251 16,6 %	23 1,5 %

Si le Parti communiste a enregistré une légère baisse de ses suffrages à cause de *"ses luttes intestines"*[1], il demeure la principale force politique de gauche en Moselle, d'autant plus que le Parti socialiste a perdu la moitié de ses électeurs.

Aux élections du 10 novembre 1946 à la première Assemblée nationale de la IVe République, la liste M.R.P. conduite par Robert SCHUMAN a obtenu son meilleur score depuis la Libération, soit 34,4 % des électeurs inscrits (33,9 % le 2 juin 1946 et 32,8 % le 21 octobre 1945). Mais les

1. ADM, 1330 W 96 : R.G. Metz, 11 novembre 1946.

démocrates-chrétiens sont concurrencés par l'Union gaulliste qui atteint également un bon pourcentage (17,9 %). Le M.R.P. qui peut être considéré comme l'avatar de l'Union républicaine lorraine d'avant-guerre, domine largement l'échiquier politique de la Moselle en 1946.

5. EVOLUTION DES GRANDES FORMATIONS POLITIQUES DE 1946 À 1951

5.1. La gauche dominée par le Parti communiste

5.1.1. Le Parti communiste

5.1.1.1. Organisation

- La base

François GOGUEL a souligné le caractère *"pyramidal et cloisonné"* de l'organisation du Parti communiste[1] dont la structure est fondée sur le principe du centralisme démocratique : la base fait connaître son point de vue au centre pour qu'il puisse statuer en toute connaissance de cause, le centre prend les décisions et tous les échelons doivent en assurer l'application avec une discipline militaire. Il existe trois échelons sur le plan départemental : ce sont, en partant de la base, la cellule, la section et la fédération[2]. Sur le plan national, le congrès national, *"la plus haute instance du parti"*, composé des délégués élus des fédérations se réunit en principe tous les deux ans. Une *"conférence nationale"* peut en tenir lieu l'année où il ne se réunit pas. Par une élection-ratification de listes préparées à l'avance, les congrès doivent élire les organismes essentiels du parti. Les organes de direction sont le Comité central, *"petit congrès périodique consultatif"* ; le bureau politique, véritable instance de délibération, et le secrétariat[3]. Officiellement élu par le comité central[4], le secrétariat qui comprend Maurice THOREZ depuis 1926, Jacques DUCLOS et André MARTY (depuis 1931-1932) et Auguste LECOEUR (depuis 1950), constitue l'organe essentiel de direction du parti. Secrétaire général du Parti communiste depuis 1930, Maurice THOREZ est le personnage absolument dominant du parti de la classe ouvrière, son intérim, après sa congestion cérébrale en 1950, est assuré par Jacques DUCLOS.

En février 1950, la fédération de la Moselle du Parti communiste ne compte que 3 200 adhérents ayant réglé leur cotisation, ils sont répartis en 41 cellules d'entreprises, 11 cellules locales et 7 cellules

---

1. Jacques FAUVET, De Thorez à de Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie de divers partis, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351 p. ; p. 31.

2. Idem ; p. 31-35.

3. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984 (Thémis : Science politique) ; p. 225.

4. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (Collection "Analyse politique") ; p. 124.

rurales[1]. Le nombre de cellules d'entreprises est nettement supérieur à celui des cellules locales, alors que sur le plan national le parti totalisait, en 1946, 28 000 cellules locales en milieu rural ou urbain pour seulement 8 000 cellules d'entreprises ; en 1954, sur 19 000 cellules, on ne dénombre que 5 000 cellules d'entreprises dont 2 000 fonctionnent dans des entreprises industrielles[2]. Les chiffres au niveau national reflètent la structure sociale très diversifiée de la France de l'après-seconde guerre mondiale. Implanté dans les centres industriels du département, le parti a pu donner la préférence à la cellule d'entreprise qui est *"un bon instrument d'action, aussi bien en période normale pour l'agitation et l'action directe [...] qu'en période de crise pour la lutte clandestine"*[2]. A la conférence départementale du P.C.F. de la Moselle tenue à Hagondange les 19 et 20 février 1949, Paul ENTZMANN, secrétaire de l'Union départementale de la C.G.T. et responsable pour les mouvements de masse, insiste sur la nécessité de créer de nouvelles cellules d'entreprises et de stimuler encore davantage l'activité des cellules existantes ; cette tâche s'avère indispensable parce que les cellules d'entreprises constituent *"la fraction combative au coeur des citadelles"* du capitalisme que sont les usines[3]. Mais nombreuses sont les cellules d'entreprises dont le fonctionnement laisse à désirer. C'est le cas notamment dans les entreprises industrielles d'Hagondange et de Rombas où la direction fédérale a été obligée de reconstituer pour garder ses adhérents, les sections de Talange, Vitry et Clouange[4].

L'organisation du parti est également déficiente dans le bassin houiller et les cellules d'entreprises n'y ont souvent qu'une existence théorique. Il n'est pas rare que les adhérents communistes travaillant dans un même puits ne se connaissent même pas. A la conférence fédérale tenue

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, information du 2 mars 1950. En principe, la cellule ne peut compter au plus 20 militants. Le produit obtenu en multipliant le nombre total des cellules (59) par 20 ; 1 180 adhérents, ne correspond pas aux effectifs de la fédération communiste de la Moselle : 3 200. On peut penser qu'il y a confusion entre les termes de "cellule locale" et de "section".

2. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. (Collection "Analyse politique") ; p. 123.

3. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, information du 23 février 1949.

4. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 31 janvier 1950. Rapport d'organisation élaboré par HUMBERT, responsable de la fédération, et DI PIETRI, responsable départemental à l'organisation de la propagande, étudié par les différentes sections du P.C.F. au cours de conférences locales tenues en présence d'un délégué de la Fédération départementale. Ce rapport sera discuté à la conférence départementale organisée les 18 et 19 février 1950 à Metz.

les 18 et 19 février 1950 à Metz, Raymond GUYOT, député de Paris et représentant du comité central, a vivement critiqué cet état des choses[1].

Implantées dans des localités situées à proximité de centres industriels, les cellules rurales ne rassemblent souvent que des ouvriers ayant leur domicile à la campagne ; les agriculteurs demeurent imperméables à l'idéologie communiste. Des cellules rurales se sont constituées à Corny, Ancy-sur-Moselle, Château-Salins et dans quelques villages des vallées de la Fensch et de l'Orne[2].

Depuis 1946, la fédération enregistre une diminution ininterrompue de ses effectifs :

Début 1946 : plus de 7 000 adhérents cotisants
Fin 1946 : 6 500
1947 : 5 800
1948 : 5 480
1949 : 3 200[2]
1950 : 3 095[3]
1951 : 2 765[3] (?)

Le département de la Moselle est incontestablement un terrain politique peu propice à l'extension des idées communistes. Cependant, cette érosion des effectifs s'explique peut-être pour une part importante par des conflits qui opposent, dès 1946, les éléments jeunes conduits par Anna SCHELL aux dirigeants d'avant-guerre.

Sur la base des timbres acquittés, la fédération de la Moselle du P.C.F. compte 3 200 adhérents en 1949. La répartition des effectifs par profession est la suivante : 1 200 mineurs, 1 400 métallurgistes, 150 cheminots et 150 ouvriers et employés. La fédération groupe également 300 femmes environ, soit 10 % du total des membres.

- Une direction fédérale divisée par des conflits de personnes et une crise des cadres

Depuis la Libération, le problème de la direction fédérale a été une des principales préoccupations des militants communistes du département

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, notes d'information des 22 février et 2 mars 1950.

2. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information du 2 mars 1950

3. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, information du 16 avril 1951. 2 765 cartes d'adhérents ont été envoyées aux sections le 18 mars 1951 contre 3 095 en 1950. Toutes ne sont pas encore placées.

déjà vu dans les Archives

et du comité central. Dès le début de l'année 1946, les éléments jeunes du parti s'opposent aux dirigeants d'avant-guerre.

La conférence fédérale des 23 et 24 mars 1947 à Metz consacre la victoire des jeunes éléments groupés autour d'Anna ENTZMANN-SCHELL, son frère Paul ENTZMANN et Ernest CLERC qui réussissent à s'emparer des postes clés de la fédération. Mais la gestion du clan "SCHELL-ENTZMANN-CLERC" mécontente de nombreux militants. Dès juin 1948, sur intervention du comité central, Ernest CLERC est évincé du secrétariat fédéral au profit de Raymond HUMBERT, rédacteur de l'hebdomadaire *Le Patriote mosellan*. Au cours de l'année 1949, le clan ENTZMANN n'a cessé de renouveler ses attaques contre les responsables fédéraux : Raymond HUMBERT et César DE PIETRI.

A la conférence des 18 et 19 février 1950 à Metz, R. HUMBERT et son adjoint César DE PIETRI ont obtenu la confiance de la majorité des militants et leurs principaux rivaux, Paul ENTZMANN, Lucien POULY et Ernest CLERC ont été évincés du bureau fédéral[1]. Anna SCHELL n'y doit sa réélection qu'à son mandat de député. Au cours de cette conférence, Raymond HUMBERT est confirmé dans ses fonctions de secrétaire fédéral et César DE PIETRI dans celles de secrétaire à l'organisation. Les deux secrétaires à la Propagande sont Robert WEITTEN d'Amnéville et Erwin MAURER de Stiring-Wendel. Le bureau fédéral comprend huit membres : Pierre MULLER, membre du comité central du P.C.F. et secrétaire général des syndicats C.G.T. des mineurs ; Anna ENTZMANN-SCHELL, député de la Moselle de Moyeuvre-Grande ; Fernande KAUFFMANN, secrétaire fédérale de l'Union des Femmes françaises de la Moselle ; Arthur BUCHMANN, membre de la Commission administrative nationale de la Fédération C.G.T. des métaux et secrétaire du syndicat C.G.T. des métaux d'Hagondange ; un métallurgiste d'Hagondange ; un instituteur d'Algrange ; un mineur de Stiring-Wendel ; et Robert CHEVRE de Corny[1-2]. Paul ENTZMANN, secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Moselle, et Lucien POULY, secrétaire adjoint permanent de l'U.D. des Syndicats C.G.T. de la Moselle, sont toujours membres du comité fédéral dont font également partie Charles FRIEDRICH, secrétaire général de l'Union des métaux C.G.T. de la Moselle, et Joseph HEN, conseiller général du canton de Grostenquin[3]. Les dirigeants

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, information du 2 mars 1950.

2. A la conférence départementale tenue à Hagondange les 19 et 20 février 1949, le bureau fédéral qui n'avait pas été modifié, comprenait alors : Pierre MULLER, Anna SCHELL, Arthur BUCHMANN, Fernande KAUFFMANN, Paul LAMM, maire d'Hagondange, Robert KAUFFMANN, gérant de l'hebdomadaire communiste Le Patriote mosellan, Robert DAHLEM, ancien maire de Sarralbe et Joseph HEN, conseiller général du canton de Grostenquin. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, information du 23 février 1949.

3. ADM, 151 W 821 : R.G. information Metz, 2 mars 1950. D'après un rapport du 22 février 1950, le comité fédéral compte 36 membres en février 1950.

communistes ont fréquemment des responsabilités syndicales et la C.G.T. est plus que jamais une courroie de transmission pour le parti. A la conférence de février 1950 à Metz, François SIMON, maire de St-Julien-lès-Metz, est reconduit dans ses fonctions de trésorier fédéral, ainsi que les deux membres de la commission de contrôle financière : un cheminot et un ouvrier des ateliers de la S.N.C.F. de Montigny-lès-Metz[1].

Le sommet de la fédération se caractérise par une certaine instabilité. Raymond HUMBERT est limogé en juin 1950. Pourtant, la conférence annuelle des 18 et 19 février 1950 avait été un succès pour ce secrétaire fédéral qui sera remplacé dans ses fonctions par Erwin MAURER en juillet 1950[2]. Au cours d'une réunion privée organisée à Hagondange le 3 mai 1949, François BILLOUX avait regretté la baisse ininterrompue des effectifs de la fédération depuis la Libération et reproché aux dirigeants leur insuccès à toutes les élections[3]. Aux élections cantonales de mars 1949, le P.C.F. a perdu un siège de conseiller général à Hayange au profit de Gabriel WAHRHEIT, candidat soutenu par le R.P.F. ; il recule de 3 400 voix dans les quatre cantons de Thionville, Hayange, Fontoy et Cattenom, par rapport au nombre de voix obtenu aux élections générales du 10 novembre 1946[4]. Afin d'enrayer la perte d'influence du parti, le comité fédéral réuni le 25 mars 1950 à la brasserie Walsheim à Metz en présence de Pierre VILLON, représentant du comité central, adopte un projet du secrétariat concernant une réorganisation de l'appareil en Moselle[5]. Il est décidé de diviser le département en dix secteurs englobant les 47 localités du département où fonctionnent une section ou une cellule du parti. Un membre du bureau fédéral est chargé de suivre le secteur qui lui est attribué. Pour le seconder dans sa tâche, il aura à sa disposition un membre du comité fédéral pour chaque section locale. Ce projet du secrétariat fédéral témoigne de la volonté des dirigeants départementaux d'obtenir assez rapidement un fonctionnement satisfaisant des organismes locaux et devrait permettre *"une surveillance étroite de la base"* où les militants auraient souvent tendance à se désintéresser de leurs fonctions[6]. Cette tentative

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, informations des 23 février 1949 et 2 mars 1950. A la conférence départementale du P.C.F. de la Moselle tenue à Hagondange les 19 et 20 février 1950, François SIMON a été désigné comme trésorier départemental en remplacement d'ANSTETT, maire de Talange.

2. ADM, 1330 W 98 : R.G. information 13 avril 1951.

3. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 5 mai 1949.

4. ADM, 151 W 821 : R.G. Thionville information 2 juin 1949.

5. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 6 avril 1950 : activité des partis politiques en Moselle durant le mois de mars 1950.

6. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 6 avril 1950.

pour améliorer la situation critique du parti n'aboutit pas et la fédération souffre d'une absence de stabilité consécutive au remaniement de sa direction fédérale en été 1950. Secrétaire fédéral depuis juillet 1950, Erwin MAURER ne parvient pas à donner à la fédération *"l'impulsion attendue tant par la base que par le comité central"*[1]. Une désagrégation lente des sections et cellules locales résulte de *"la politique dite des "jeunes" pratiquée depuis 1946 à tous les échelons"*[1]. Les Renseignements généraux observent, en octobre 1950, un regain d'influence des anciens militants. La section d'Hagondange, l'une des plus importantes de la fédération avec ses 448 membres en 1950[2], fait appel à ses vieux dirigeants, LAMM et SOLD, respectivement maire et adjoint au maire de cette localité pour remplacer, au sein du secrétariat, Louis FRACHE et Pierre CALDERARA, membres du bureau fédéral[3]. Au cours de la réunion du comité fédéral du 18 mars 1951, à St-Julien-lès-Metz, présidée par Johanny BERLIOZ, sénateur et membre du comité central, l'activité d'Erwin MAURER est vivement critiquée. Il lui est reproché le faible rendement de la fédération dans la lutte contre le réarmement allemand et la baisse constante des effectifs du parti[4]. Accusé de ne pas avoir su établir un travail collectif au sein du secrétariat fédéral, Erwin MAURER démissionne de ses fonctions de secrétaire permanent[5]. Le comité fédéral a désigné en conséquence un secrétariat provisoire formé de quatre membres : Arthur BUCHMANN, dirigeant des syndicats métallurgistes C.G.T., Pierre MULLER, Robert WEITTEN et César DE PIETRI. Ce dernier est en réalité le véritable animateur du secrétariat et assure la direction effective de la fédération[6].

Le Parti communiste souffre d'une grave crise des cadres depuis la Libération. A une réunion privée organisée le 3 mai 1949 à Hagondange, François BILLOUX constate un manque total d'activité de la part des dirigeants de la fédération à qui il reproche une absence permanente de contact avec les militants de la base. Pour renforcer l'encadrement, l'orateur envisage de multiplier les cours de l'Ecole des Cadres qui sont dispensés à la Petite-Pierre (Bas-Rhin) pour la région de l'Est[7].

---

1. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information 4 octobre 1950 : activité des partis politiques en Moselle en septembre 1950.

2. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz information 13 avril 1951.

3. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information 4 octobre 1950.

4. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information 5 avril 1951 : activité des partis politiques en Moselle en mars 1951.

5. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz information 16 avril 1951 : situation et activité du P.C.F. en Moselle.

6. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information 9 mai 1951 : activité des partis politiques en Moselle durant le mois d'avril 1951.

7. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 5 mai 1949.

5.1.1.2. Presse communiste

La diffusion de la presse du parti est la mission primordiale des militants communistes. La presse est considérée comme un instrument idéologique au service de la classe ouvrière.

Le journal hebdomadaire *Le Patriote mosellan* est le principal organe de presse de la Fédération de la Moselle du P.C.F. Imprimé en langue française par l'Imprimerie Coopérative d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, le journal a comme principale zone de diffusion la région de langue française du département et notamment les vallées industrielles de l'Orne et de la Fensch. Son tirage est de 3 200 numéros par semaine en 1950[1]. Le quotidien bilingue *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine* imprimé par la Société d'édition et d'imprimerie d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg et éditant une chronique mosellane est lu dans les milieux communistes de la région germanophone. Ses lecteurs sont particulièrement nombreux dans les centres houillers du bassin de Sarre et Moselle. 3 000 numéros sont diffusés par jour dans le département[1]. Les deux organes reproduisent les principaux articles paraissant dans *L'Humanité* de Paris et s'inspirent généralement de la rédaction et de la présentation de ce journal.

"Accablé par les hausses continuelles, sur le papier, sur les transports, sur les taxes, sur les frais d'imprimerie", *Le Patriote mosellan*, porte-parole et défenseur de la population lorraine, est contraint de cesser sa parution et le numéro du 3 février 1951 est le dernier. La situation financière du journal est devenue d'autant plus intenable que *"les Schuman-Moch et autres hommes de Wendel"* lui ont *"infligé de lourdes amendes"*[2]. La diffusion de bulletins ronéotypés édités par les sections locales de Moyeuvre-Grande, de Metz et de Montigny-lès-Metz est destinée à suppléer à la cessation de la parution de l'organe fédéral[3].

5.1.1.3. Les organisations satellites du P.C.F.

Parallèlement à la reconstitution de la Fédération départementale du P.C.F. de la Moselle à la Libération, les dirigeants communistes ont mis tout en oeuvre pour toucher tous les milieux sociaux. Ils ont ainsi créé

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 2 mars 1950.

2. Le Patriote mosellan, 3 février 1951.

3. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information 13 mars 1951.

l'Union de la Jeunesse Républicaine de France et l'Union des Femmes françaises.

L'U.J.R.F. est un mouvement de jeunes qui exerce uniquement son influence dans les milieux communistes du département. Ses dirigeants n'ont pas réussi à constituer le vaste *"rassemblement démocratique"* destiné à devenir un instrument efficace de propagande communiste. Ses attaches avec le P.C.F. ont été dénoncées par la presse catholique locale. Au début de 1950, l'U.J.R.F. ne regroupe qu'une centaine d'adhérents et dispose de cercles locaux à Metz, Moyeuvre-Grande, Amnéville, Hagondange et Sérémange-Erzange[1]. Les responsables départementaux décident de réorganiser des sections dans les centres houillers de Merlebach, Forbach et Stiring-Wendel où l'U.J.R.F. a pratiquement disparu depuis fin 1946.

Les principaux dirigeants de la fédération de la Moselle de l'U.J.R.F. sont : Abraham CYFERSTEIN, secrétaire fédéral ; Régine ZWILLING, responsable départementale de l'Union des Jeunes Filles de France ; et Jacques DUPREY, membre du comité fédéral du P.C.F.

En dehors de la vente des journaux *L'Avant-garde* et le *Conscrit*, les militants de l'U.J.R.F. participent régulièrement aux manifestations et aux actions du P.C.F.

En 1950, l'Union des Femmes françaises compte 300 membres dans le département, en grande majorité des militantes du P.C.F.[2]. L'influence de ce mouvement féminin est circonscrite aux milieux communistes. Les comités locaux ayant encore une existence effective en 1950 sont ceux de Metz, Hagondange, Amnéville, Moyeuvre-Grande, Mondelange, Fontoy et Stiring-Wendel. Le secrétariat départemental de l'U.F.F. comprend Marguerite BURGER, présidente d'honneur ; Anna SCHELL, présidente ; Fernande KAUFFMANN, secrétaire ; et une trésorière.

Etroitement contrôlées par le P.C.F., l'U.F.F. et l'U.J.R.F. luttent pour la paix et la fin de la guerre du Vietnam.

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 2 mars 1950. En 1946, l'U.J.R.F. aurait compté 700 membres et peut-être même 2 000 membres d'après le rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au préfet de la Moselle le 8 mai 1946 (ADM, 151 W 189)

2. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information du 2 mars 1950. L'U.F.F. comptait, en mars 1946, 4 000 adhérentes. Voir : ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire divisionnaire, chef des R.G. de la Moselle, adressé au directeur des R.G. à Paris, daté du 29 mars 1946.

La Fédération de la Moselle des anciens F.T.P.F. (Francs-Tireurs et Partisans français) n'a jamais joué un rôle très important dans la propagande du P.C.F. En 1949, une assemblée générale extraordinaire a réduit la participation d'éléments communistes au comité départemental qui comprend : Jean FERRY, président de nuance socialiste ; un secrétaire républicain de gauche ; un trésorier sympathisant du P.C.F. et un secrétaire adjoint : Robert KAUFFMANN, gérant du *Patriote mosellan*. Il existe une commission de contrôle de trois membres dont fait partie Léopold ZIEGLER, habitant d'Ancy-sur-Moselle et membre du comité fédéral du P.C.F. de la Moselle. Alors qu'au printemps 1946, l'Association nationale des Anciens F.T.P.F. regroupait dans le département 800 adhérents répartis en sept sections, la fédération des anciens F.T.P.F. de la Moselle ne compte plus, en 1950, qu'une centaine de membres dont une quarantaine d'adhérents ou de sympathisants du P.C.F. demeurant pour la plupart à Montigny-lès-Metz.

Au cours d'une réunion d'information de l'Association des déportés, internés, résistants et patriotes de la Moselle tenue le 6 octobre 1947 à Metz, Léon BURGER, indépendant de gauche, intervient pour que soit reconnu officiellement le réseau Mario dirigé par son frère Jean BURGER, communiste, mort dans un camp de concentration[1]. Les milieux internés et résistants manifestent un profond mécontentement à l'égard du Gouvernement accusé d'impéritie et sont las de voir que leurs revendications n'aboutissent pas malgré les promesses faites par RAMADIER, F. MITTERRAND et le ministre des Finances. Les Prisonniers de Guerre et les anciens du Service du Travail obligatoire dont les associations sont numériquement plus fortes que celles des déportés, passeraient en priorité dans les milieux officiels. Le Parti communiste exerce une certaine ingérence au sein de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) qui compte 4 700 membres répartis en 83 sections dans le département de la Moselle en 1947[2].

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information 15 octobre 1947. Réunion d'information organisée à Metz à la suite de la tenue du congrès du comité national de la Fédération des déportés, internés, résistants et patriotes à Strasbourg les 4 et 5 octobre 1947.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information 15 octobre 1947.

5.1.1.4. La C.G.T., courroie de transmission du P.C.F.

L'Union départementale des syndicats confédérés de la Moselle C.G.T. dont le siège est à Metz, 3 rue Gambetta, a été reconstituée par Louis NILLES de tendance socialiste. Elle est l'organisation syndicale numériquement la plus puissante et la plus influente du département. Début 1946, elle compte 50 175 adhérents contre 20 000 environ à l'Union départementale des Syndicats de la Confédération française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.)[1].

Lors du congrès du 23 mars 1946, Paul ENTZMANN soutenu par Pierre MULLER, député communiste, devient secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Moselle, par 11 voix seulement contre 10 sur les 22 membres de la Commission administrative *"et encore parce que Louis NILLES, secrétaire général sortant, n'avait pas pris part à la réunion de la C.A., tout membre élu de celle-ci qu'il était"*[2].

En 1950, le bureau de l'U.D. issu de la Commission administrative formée de 33 délégués titulaires et de 33 délégués suppléants, comprend : Paul ENTZMANN né le 1er janvier 1911 à Ribeauvillé (Haut-Rhin) ; un secrétaire administratif permanent, Lucien POULY né le 18 avril 1925 à Lyon ; un secrétaire d'administration et chargé de la Trésorerie, un trésorier, un trésorier-adjoint et 5 membres.

Contrairement aux autres organisations satellites du P.C.F., la C.G.T. aurait réussi à maintenir ses effectifs de 1946, malgré la scission de 1947. En 1950, elle regroupe encore 49 400 adhérents sur 150 000 salariés environ dans le département.

	Adhérents	Total	
Comité de coordination des Syndicats métallurgistes (siège à Thionville).....	15 500	41 800	37,1 %
Syndicats des mineurs de fer (siège à Hayange).....	5 800	10 800	54 %

1. ADM, 151 W 190 : rapport du préfet de la Moselle à M. le Ministre de l'Intérieur, Metz, 5 mars 1946. Enquête sur la situation et l'activité syndicale.

2. René SCHMOB, Le syndicalisme honnête arme valable au service des travailleurs, [Metz], 1973, 46 p. ; p. 11.

Syndicats des mineurs de charbon (siège à Forbach).....	19 000	42 400	45 %
Services publics et fonctionnaires.....	1 600	14 650	11 %
Cheminots (siège : 3 rue Gambetta à Metz).....	3 500	10 000	35 %
Produits chimiques, Bois et Bâtiments, Alimentation, Textiles, Cuirs et Peaux, etc....	4 000	30 000	13 %

Mais il faut préciser que le nombre de 49 400 membres comprend environ un tiers de salariés qui paient *"très irrégulièrement"* leur cotisation et qui sont cependant pris en compte par les responsables de la C.G.T.[1]. Toutefois, ces statistiques montrent le poids numérique important de la C.G.T.

En novembre-décembre 1947, la C.G.T. largement dominée par les communistes lance un vaste mouvement de grèves qui trouve d'autant plus d'écho dans la classe ouvrière que la situation économique est catastrophique. *"Fin octobre 1947, la hausse des produits alimentaires a été de 43 % en six mois, alors que les salaires n'ont progressé que de 11 %"*[2]. *"Symbole fondamental de la vie alimentaire des Français"*, la ration de pain déjà descendue à 250 grammes en mai, tombe à son taux le plus bas, 200 grammes, à la fin août 1947[3]. La grève dure en Moselle du 21 ou 22 novembre au 2 décembre 1947, *"avec une "rallonge" provoquée par le P.C. jusqu'au 4 décembre à Hagondange"*[4]. Au 29 novembre 1947, la situation du nombre de grévistes se présente comme suit[5] :

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information 2 mars 1950. En août 1947, la C.G.T. comptait 72 340 membres. Voir ADM, 151 W 190 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, en date du 14 février 1948.

2. Jean-Jacques BECKER, Histoire politique de la France depuis 1945, Paris, A. Colin, 1988, 192 p. (Collection Cursus) ; p. 47.

3. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984 (Thémis : science politique), 519 p. ; p. 275.

4. René SCHWOB, Le syndicalisme honnête arme valable au service des travailleurs, [Metz], 1973, 46 p. ; p. 16.

5. ADM, 151 W 149 : rapport du directeur départemental du Travail et de la Main-d'Oeuvre adressé au préfet de la Moselle, en date du 29 novembre 1947. Dans l'effectif général des ouvriers signalés, ne sont compris ni les prisonniers de guerre, ni les travailleurs relevant des administrations, des établissements d'Etat et services concédés.

Catégories professionnelles	Effectifs des travailleurs au 15/11/1947	Effectifs très approchants des grévistes	Pourcentage
Mines de fer.....	8 600	7 000	80 %
Mines de houille...	40 000	29 000	70 %
Sidérurgie.....	34 000	20 000	60 %
Métaux.....	9 000	1 000	11 %
Bâtiment.....	18 000	3 000	16 %
Pierres et terres au feu.....	7 000	500	7 %
Divers.....	35 000	1 000	3 %
Total.....	**151 600**	**61 500**	**40 %**[1]

Les houillères et la sidérurgie constituent les secteurs les plus touchés. Les usines de Moyeuvre-Grande ont cessé le travail dès le 21 novembre. Le 22, celles de Rombas ont été partiellement en grève et à partir du 24, la grève s'est généralisée sans s'étendre à l'ensemble des usines et à l'ensemble des effectifs. Les employés et agents de maîtrise n'auraient jamais cessé le travail.

En ce qui concerne le bâtiment, le nombre des grévistes est faible. Les grèves ont été effectives surtout dans les entreprises "étrangères au département" qui, situées dans la région de Boulay-Faulquemont, travaillent pour le compte des houillères. Les ouvriers en grève sont principalement des travailleurs dépaysés originaires d'autres départements. Dans les autres secteurs comme les cuirs et peaux, faïenceries, des tentatives de cessation de travail ont eu lieu mais n'ont

---

1. Ces chiffres du directeur départemental du Travail et de la Main-d'oeuvre correspondent très approximativement aux statistiques fournies par les Renseignements généraux de Metz mais donnent une idée de l'ampleur du mouvement social. A titre d'exemple, pour les charbonnages :

Journée	Effectif total	En grève	Au travail
28 novembre 1947	42 800	32 300	10 500
29 novembre 1947	"	31 700	11 100
1 décembre 1947	"	19 800	23 000
2 décembre 1947	"	13 200	29 600

pas été effectives au cours du mois de novembre 1947 (Usines Bata, Faïencerie de Sarreguemines, tannerie de St-Julien, etc...)[1].

A la suite d'une audience accordée par M. le Préfet de la Moselle à une délégation du Comité central de Grève des usines sidérurgiques de la Moselle dans la soirée du lundi 1er décembre 1947, le comité central de grève invite l'ensemble des travailleurs des usines sidérurgiques et autres entreprises métallurgiques de la Moselle à reprendre le travail, dès mardi le 2 décembre 1947 à 6 heures du matin[2].

Mais les communistes décident de poursuivre la lutte à Hagondange. Le matin du 3 décembre, ils distribuent des tracts probablement ronéotypés à la mairie d'Hagondange, exhortant les ouvriers à continuer le mouvement de grève jusqu'à satisfaction totale des revendications suivantes : *"acompte provisionnel individuel de 25 %, révision trimestrielle des salaires en fonction du coût de la vie et retrait des lois scélérates proposées par le gouvernement Schuman et portant atteinte aux libertés syndicales et aux droits de grève"*[3]. Le vendredi 5 décembre 1947, une rencontre paritaire se tient sous la présidence du "préfet de région", M. PERILLIER. Le Parti communiste exerce sur chacun des membres de la délégation une forte pression, afin que la rencontre soit conduite par ses syndicalistes : ENTZMANN, LORANG et FRIEDRICH. Mais la tentative échoue et un accord paritaire est conclu entre la Chambre syndicale de la Sidérurgie de la Moselle et l'Union des Syndicats des Travailleurs et Mensuels de la métallurgie de la Moselle[4].

Dans *Le Patriote mosellan* du 6 décembre 1947, Alfred COSTE se déchaîne contre René SCHWOB et l'accuse d'avoir poignardé dans le dos les sidérurgistes mosellans qu'il appelle à combattre *"pour la République et la Liberté"*. Déjà le mercredi 3 décembre, au cours d'une réunion organisée à Rombas, ce dernier, député communiste de la Seine et secrétaire général de la Fédération nationale des métaux, avait dénoncé l'attitude de René SCHWOB. Au cours d'une réunion privée tenue le 14 décembre, à Hayange, par

---

1. ADM, 151 W 149 : rapport du directeur départemental du Travail et de la Main-d'Oeuvre adressé au préfet de la Moselle, en date du 29 novembre 1947.

2. ADM, 151 W 149 : tract dactylographié émanant du comité central de grève - Union des Syndicats des Travailleurs et Mensuels de la métallurgie de la Moselle - C.G.T., signé "Le Comité central de Grève. P.O. SCHWOB René".

3. ADM, 151 W 150 : rapport du commissaire de police, chef de la circonscription de Moyeuvre-Grande, à Hagondange, du 3 décembre 1947, adressé M. le Sous-Préfet, chargé de l'Administration de Metz-campagne ; M. le Directeur départemental des Services de Police ; M. le Commissaire principal, chef du Service des R.G. à Metz.

4. René SCHWOB, op. cit., p. 16.

les délégués métallurgistes des usines de la vallée de la Fensch, convoqués par les militants communistes FRIEDRICH et LORANG, ces derniers préparent l'exclusion de leurs collègues SCHWOB et KROMPHOLTZ, à la fois de l'organisation nationale confédérée des métallurgistes et de l'organisation départementale[1]. Afin de prévenir toute manifestation de désaveu orchestrée par le Parti communiste, René SCHWOB et son collègue KROMPHOLTZ préfèrent démissionner de leurs fonctions de secrétaires permanents de l'Union. Le vendredi 19 décembre 1947, René SCHWOB participe à la conférence nationale constitutive de la Confédération Force Ouvrière à la salle de l'Horticulture, rue de Grenelle, à Paris. Le 21 décembre, a lieu la réunion constitutive de l'Union départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Moselle. Le bureau départemental provisoire comprend un président : Louis NILLES, ancien secrétaire général de l'Union des Syndicats confédérés C.G.T. de la Moselle ; un secrétaire général : René SCHWOB, secrétaire général de l'Union des Syndicats des Travailleurs et Mensuels de la métallurgie ; un secrétaire général adjoint : André BAGEOT, employé des Travailleurs de l'Etat ; un trésorier, un trésorier-adjoint, un archiviste, un archiviste-adjoint et six membres dont Victor DOEBLE, secrétaire général du Syndicat des Travailleurs des P.T.T.

Constituée légalement en Moselle le 10 janvier 1948 par suite du dépôt de ses statuts, la nouvelle centrale ouvrière "Force Ouvrière" réussit à regrouper 11 935 adhérents à la date du 7 février 1948. L'ancien syndicat C.G.T. des P.T.T. de Metz, par exemple, est passé entièrement à Force Ouvrière[2]. *"Les heurts* [avaient] *été trop forts pour que l'unité de la C.G.T.* [pût] *résister, l'anticommunisme trop excité pour qu'une idéologie syndicale minimale* [masquât] *plus longtemps les divergences politiques"*[3]. D'après un tableau présenté par Alain LE LEAP, secrétaire général de la C.G.T., au cours de la séance extraordinaire de l'Union départementale des Syndicats confédérés de la Moselle du 8 octobre 1949, le nombre d'adhérents cégétistes qui était de 66 814 en 1947 (pour 150 150 salariés environ) passe à 48 280 en 1948[4]. *"La grande peur d'automne"*[5] a eu

---

1. ADM, 151 W 190 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, en date du 12 janvier 1948.

2. ADM, 151 W 190 : rapport du 14 février 1948 sur le mouvement "Force Ouvrière" adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur.

3. Jean-Pierre RIOUX, La France de la Quatrième République. I. L'ardeur et la nécessité (1944-1952), Paris, Ed. du Seuil, 1980, 315 p. ("Nouvelle histoire de la France contemporaine", t. 15) ; p. 185-186.

4. ADM, 151 W 191 : R.G. Thionville, information du 10 octobre 1949.

5. Jean-Pierre RIOUX, op. cit., p. 178.

pour conséquence l'affaiblissement de la C.G.T. en Moselle. Au congrès annuel de l'Union départementale des Syndicats confédérés C.G.T. de la Moselle le 13 avril 1947, les responsables syndicaux déclaraient que leur organisation regroupait jusqu'à 80 000 adhérents répartis en 186 syndicats[1] ; de 1947 au 1er mars 1951, le nombre des membres cotisants diminue constamment : 1947 : 67 901 membres ; 1948 : 48 438 ; 1949 : 31 004 ; 1er mars 1951 : 23 295[2].

▪ L'hégémonie de la C.G.T. contestée par la C.F.T.C. en Moselle

Les résultats des élections du 24 avril 1947 aux conseils d'administration des caisses primaires de sécurité sociale du département de la Moselle ont été une heureuse surprise pour l'Union des Syndicats C.F.T.C. de la Moselle. En ce qui concerne la catégorie "salariés", le syndicat chrétien qui ne comptait que 25 000 adhérents contre 80 000 à la C.G.T. à la veille de ces élections sociales, obtient le même nombre de sièges que la confédération rivale, soit 26 sièges[3].

Une grande partie des salariés de la Moselle a voulu manifester son hostilité au communisme. Il était reproché à la C.G.T. de se départir de sa mission syndicale pour subir de plus en plus l'influence du Parti communiste. Dans *Liberté ouvrière* de mai-juin 1947, organe de l'Union des Syndicats C.F.T.C. de la Moselle, le dirigeant syndicaliste chrétien, Marcel HANOT, donne une leçon de pluralisme syndical au *"camarade ENTZMANN"*, secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats confédérés C.G.T. de la Moselle : *"Non, camarade ENTZMANN, ces élections ne sont pas comme l'aurait déclaré un ex-dirigeant cégétiste, lui aussi éliminé de la liste des élus, "une catastrophe nationale". Vous savez que nous sommes du peuple, tout comme vous. Nous refuserons seulement à voir le syndicalisme se démolir par l'exploitation politique. Il faut que dès à présent vous preniez l'habitude de voir la C.F.T.C. en bonne place dans le combat pour la liberté et la justice sociales..."*[4]. La désaffection des salariés à l'égard de la C.G.T. s'est révélée particulièrement importante dans le bassin houiller du département, où les électeurs confient à la

---

1. ADM, 151 W 191 : R.G. Metz, 14 avril 1947.

2. ADM, 1330 W 102 : R.G. de Thionville, 5 mars 1951. Ces chiffres ont été communiqués à Gaston MONMOUSSEAU par les cadres cégétistes du département lors de leur réunion à Metz le 4 mars 1951. Ces statistiques concordent relativement avec celles qui sont fournies dans d'autres rapports des R.G.

3. ADM, 151 W 181 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur (Cabinet), 19 mai 1947.

4. ADM, 151 W 181 : Liberté ouvrière de mai-juin 1947, article intitulé "Mauvaise humeur de la C.G.T." et signé par Marcel HANOT.

C.F.T.C. les deux tiers des sièges au conseil d'administration de la caisse primaire de Sarreguemines (12 sièges sur 18 à pourvoir).

Aux élections du 8 juin 1950 aux conseils d'administration des trois caisses primaires de sécurité sociale du département -catégorie "salariés"-, la C.G.T. perd 6 sièges et recule de 2 sièges dans chacune des caisses primaires. F.O. obtient 2 sièges aux conseils d'administration de Metz et de Thionville, soit 4 sièges en tout. Alors que C.G.T. et C.F.T.C. faisaient jeu égal en 1947, la C.G.T. se place en 1950 en seconde position, avec 20 sièges derrière la C.F.T.C. qui est devenue le syndicat le plus représentatif des salariés de la Moselle avec 22 sièges. Le succès de la C.F.T.C. s'explique par le soutien apporté par deux associations familiales de la Moselle : "La Famille lorraine" (17 324 familles) et le "Groupement de Saint-Eucaire de Metz" (417 familles)[1].

Par leur vote, aux élections sociales en 1947 et surtout en 1950, les salariés de la Moselle ont voulu exprimer leur réprobation de l'alignement de la C.G.T. sur la politique *"anti-américaine et anti-impérialiste"* du Parti communiste et ils condamnent l'utilisation du syndicalisme à des fins politiques.

Elections aux conseils d'administration des trois caisses primaires de sécurité sociale du département de la Moselle -catégorie "salariés"- 24 avril 1947

	METZ		THIONVILLE		SARREGUEMINES	
- Electeurs inscrits....	55 692		30 319		32 089	
- Suffrages exprimés....	37 718		20 967		20 621	
	67,7 %		*69,2 %*		*64,3 %*	
	Moyenne des voix de la liste	Nombre de sièges	Moyenne des voix de la liste	Nombre de sièges	Moyenne des voix de la liste	Nombre de sièges
- C.G.T.....	19 070	9	12 627	11	6 895	6
- C.F.T.C.....	14 019	7	8 290	7	13 638	12
- Indépendants	4 584	2	-	-	-	-

1. ADM, 151 W 181 : R.G. Metz, information du 4 mai 1950. Rapport sur une réunion du conseil d'administration de l'Union départementale des associations familiales de la Moselle : ""La Fédération des Familles de la Moselle" à Thionville (1 020 familles) semble vouloir favoriser F.O."

Elections aux conseils d'administration des trois caisses primaires de sécurité sociale du département de la Moselle -catégorie "salariés"- 8 juin 1950

	METZ		THIONVILLE		SARREGUEMINES	
- Electeurs inscrits....	49 697		35 096		34 577	
- Suffrages exprimés....	29 885		22 126		19 863	
	60,1 %		*63,0 %*		*57,4 %*	
	Suffrages exprimés	Nombre de sièges	Suffrages exprimés	Nombre de sièges	Suffrages exprimés	Nombre de sièges
- C.G.T.....	11 189	7	10 757	9	4 208	4
- C.F.T.C.....	11 277	7	6 770	6	9 768	9
- F.O.....	3 523	2	2 591	2	-	-
- Entente sociale.....	-	-	-	-	3 148	3
- C.G.C.....	2 015	1	2 008	1	1 399	1
- Fédération mosellane des Familles	1 881	1	(pas de liste de candidats)	-	1 340	1

Composition des conseils d'administration des trois caisses de sécurité sociale de la Moselle -catégorie "salariés"-

1947		1950	
C.G.T.....	26	C.G.T.....	20
C.F.T.C.....	26	C.F.T.C.....	22
Indépendants.....	2	F.O.....	4
		Entente sociale.....	3
		C.G.C.....	3
		Fédération mosellane des Familles.	2

5.1.1.5. <u>En pleine guerre froide, la lutte pour la Paix mondiale</u>

Ayant obtenu à l'unanimité son investiture personnelle de la part de l'Assemblée nationale le 21 janvier 1947, le socialiste RAMADIER est le président du Conseil du premier Gouvernement de la IVe République. Son

gouvernement, qui comprend quatre ministres communistes, doit affronter un contexte difficile caractérisé par la persistance de la pénurie et de l'inflation, et les débuts de la guerre froide.

Lors du débat à l'Assemblée nationale sur les crédits militaires pour la guerre d'Indochine, les députés communistes s'abstiennent, alors que les ministres communistes les votent (22 mars 1947). C'est le premier pas vers la rupture du tripartisme.

Le 25 avril, une grève éclate aux usines Renault à l'initiative de groupes trotskystes. Fidèle au mot d'ordre productiviste du Parti communiste, la C.G.T. cherche d'abord à enrayer le mouvement, puis l'approuve à fond. Le 4 mai, un débat capital s'ouvre à l'Assemblée nationale : Paul RAMADIER défend la politique de blocage des salaires. Lors du vote, les députés et les ministres communistes refusent la confiance au gouvernement. Par le décret de révocation publié au *Journal officiel* du 5 mai, le socialiste Paul RAMADIER exclut les ministres communistes de son gouvernement.

Le renvoi des communistes du gouvernement est incontestablement *"le reflet de l'évolution de la situation internationale, c'est-à-dire de la coupure entre l'Est et l'Ouest"*[1]. A son congrès de Strasbourg (25 juin-28 juin 1947), le Parti communiste espère redevenir un parti de gouvernement[2]. Mais du 22 au 27 septembre 1947, se tient en Pologne une réunion qui rassemble les représentants de neuf partis communistes européens (U.R.S.S., Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Hongrie, Tchécoslovaquie, France, Italie). Elle s'achève par la création d'un *"Bureau d'information communiste"* appelé Kominform[3]. Le représentant soviétique JDANOV y expose la théorie des deux blocs antagonistes : le camp impérialiste et anti-démocratique dirigé par les Etats-Unis et le camp anti-impérialiste conduit par l'Union soviétique.

Les dirigeants fédéraux de la Moselle rappellent constamment à leurs militants que la question décisive pour le Parti est la lutte pour la Paix dans un esprit d'internationalisme prolétarien. Le 12 mars 1947,

---

1. Paul COURTIER, La Quatrième République, 3e édition mise à jour, Paris, P.u.f., 1983, 128 p. ("Que sais-je ?", n° 1163), p. 30.

2. Jean-Jacques BECKER, Histoire politique de la France depuis 1945, Paris, A. Colin, 1988, 192 p. (Collection Cursus ; p. 45.

3. Le Kominform, dissous le 17 avril 1956, est "une reconstitution du Komintern, mais uniquement à l'échelle européenne et sous une dépendance plus directe encore de l'U.R.S.S.", voir Paul COURTIER, op. cit. ; p. 35.

TRUMAN avait défini la "doctrine de l'endiguement" (*containment*) et voulait empêcher toute expansion de l'U.R.S.S. au-delà des limites établies en 1945. Pour éradiquer l'extension du communisme, les Américains avaient proposé à tous les pays européens, de l'Est comme de l'Ouest, un vaste plan contractuel d'aide matérielle et financière : le Plan Marshall (5 juin 1947). Au nom de tout le camp socialiste, l'U.R.S.S. le récuse et condamne vivement l'impérialisme américain. L'U.F.F., la C.G.T., le P.C., l'U.J.R.F., l'U.J.F.F., l'A.R.A.C. et le Secours Populaire exhortent par tracts et affiches, la population à assister en masse à la manifestation qui se tiendra à Hagondange le 7 mars 1948, à l'occasion de la "Journée Internationale des Femmes". Le ton du texte de ces affiches et tracts intitulés "Les femmes crient "non" aux fauteurs de guerre", se caractérise par une violence extrême à l'égard de *"Robert SCHUMAN l'homme de Vichy"* et de Georges BIDAULT *"l'homme de l'abandon de notre droit aux réparations allemandes"*[1]. Dans le même texte, l'Américain Foster DULLES est fustigé pour avoir déclaré que l'Allemagne *"doit être le centre de relèvement des pays du bloc occidental"*[2]. Devant un auditoire de 250 personnes, rassemblées à Hagondange, salle Nickels, rue de la Gare, Anna SCHELL critique vivement l'attitude des Anglo-saxons qui veulent reconstruire l'Allemagne avant les pays victimes du fascisme ; elle accuse également le général DE GAULLE d'être le représentant du parti américain. Dirigeante de l'U.F.F., F. KAUFFMANN donne ensuite lecture, à l'assistance, d'une résolution protestant *"avec énergie contre les méthodes du préfet de la Moselle, aux ordres de Jules MOCH le matraqueur et l'assassin des travailleurs, qui fit arracher les affiches annonçant leur manifestation"*[3].

La cristallisation des blocs rend l'enjeu allemand particulièrement capital. A la décision des Occidentaux de fusionner leurs zones d'occupation et de doter leur trizone d'une structure politique pro-occidentale, Staline réplique en organisant le blocus de Berlin-Ouest de fin juin 1948 à mai 1949. La guerre froide aboutit à la coupure de l'Allemagne en deux (création de la République Fédérale Allemande et de la République Démocratique Allemande les 23 mai et 7 octobre 1949). Les communistes décident d'intensifier leur campagne sur le problème essentiel des deux Allemagnes. L'Allemagne démocratique sous la direction du

---

1. Robert SCHUMAN est alors président du conseil et Georges BIDAULT, ministre des Affaires étrangères.

2. ADM, 151 W 826 : note du sous-préfet hors cadres, chargé de l'Administration de Metz-campagne, adressée au préfet de la Moselle, 4 mars 1948, Metz.

3. ADM, 151 W 826 : rapport du commissaire de police, chef de la circonscription de Moyeuvre-Grande, Direction générale de la Sûreté nationale (Sécurité publique-Région de Metz), Hagondange, 7 mars 1948.

président de la République Wilhelm PIECK et du premier ministre Otto GROTEWOHL veut payer les réparations aux pays victimes du fascisme. Contrairement à la R.D.A., la République fédérale "revancharde" gouvernée par d'anciens nazis, refuse de s'acquitter des réparations et met en cause les frontières de l'Est[1]. Dans *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine* et *Le Patriote mosellan*, sont menées différentes campagnes : contre l'envoi du minerai de fer lorrain dans la Ruhr, sur la renaissance du danger allemand et sur le problème des Malgré-Nous. Le mot d'ordre répandu est le suivant : *"Nous ne voulons pas redevenir des Malgré-Nous"*. Les milieux des sinistrés, des spoliés et des expulsés doivent être amenés à réclamer des réparations à l'Allemagne. Pour les dirigeants communistes, il devient toujours plus clair que les conditions d'existence des travailleurs de plus en plus difficiles sont la conséquence de la politique de misère et de guerre appliquée par le gouvernement en fonction du Pacte atlantique (4 avril 1949) et du plan Marshall.

Dans ce contexte de la guerre froide, naît le Mouvement de la Paix à Wroclaw (ex-Breslau) en août 1948. JOLIOT-CURIE devient président du Mouvement dont le premier Congrès se tient à Paris en avril 1949. Au début de la même année 1949, le Conseil communal de Metz des combattants de la Paix et de la Liberté est mis en place à l'issue d'une conférence tenue par Yves FARGE le 2 février 1949 à Metz. 250 personnes dont quelques femmes avaient répondu à l'appel du comité d'organisation comprenant la C.G.T., l'U.F.F., le P.C.F., les ex-F.T.P.F. et la Fédération mosellane des Familles. Ex-commissaire de la République à Lyon, Yves FARGE indique qu'il veut rassembler les Français sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, et axe tout son exposé sur le danger allemand. Opposé à la politique "américaine" suivie par le gouvernement français, il préconise une entente avec l'U.R.S.S. et les démocraties populaires de l'Europe[2]. Lors de sa première réunion tenue le 22 février à Metz au siège de l'U.D.-C.G.T. (3 rue Gambetta), le Conseil communal de Metz accepte de se charger de la constitution d'autres conseils communaux dans le département[3]. En raison de la personnalité de ses membres et de la qualité de chef-lieu du département de la ville de Metz, *"le bureau du conseil communal de Metz"* remplit *"le rôle d'un organisme de liaison"* au niveau départemental. Le

---

1. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz information, 31 janvier 1950. Rapport politique élaboré par R. HUMBERT, responsable départemental de la Fédération départementale du la Moselle du P.C.F. Après avoir reconnu la ligne Oder-Neisse comme frontière intangible (6 juillet 1950), la R.D.A. fut admise dans l'organisation économique du Comecon (octobre 1950).

2. ADM, 151 W 826 : R.G. Metz information, 3 février 1949.

3. ADM, 151 W 826 : R.G. Metz information, 23 février 1949.

bureau comprend, au début du mois d'avril 1950, 9 membres : le président d'honneur : Dr Léon BURGER ; le président : un militant du syndicat C.G.T. des cheminots de Metz, trésorier et secrétaire d'administration de l'U.D.-C.G.T. ; un secrétariat collectif comprenant un militant communiste et cégétiste du bois et bâtiment, un professeur au collège technique de jeunes filles à Metz et membre de la commission administrative et du bureau de la C.G.T., un représentant de commerce et responsable de l'U.G.F.F.-C.G.T. de la Moselle, et quatre membres : Paul ENTZMANN ; CAMY-PEYRET, professeur à l'école professionnelle de Metz et délégué suppléant à la commission administrative de l'U.D.-C.G.T. ; Fernande KAUFFMANN, secrétaire départementale de l'U.F.F. et membre du bureau fédéral de la Moselle du P.C.F., et Abraham CYFERSTEIN, secrétaire fédéral de l'U.J.R.F., membre du comité fédéral de la Moselle du P.C.F. Le Conseil communal de Metz compte en totalité une soixantaine de membres adhérents ou sympathisants du P.C.F.

Un autre conseil est constitué à Hagondange le 14 septembre 1949 au cours d'une réunion tenue en salle des séances de la mairie, en présence de 35 personnes environ. Le but poursuivi est de faire remplir et de recueillir dans tous les quartiers de la ville, par les membres du conseil communal, les bulletins de vote pour la Paix et d'inviter le maximum de monde aux manifestations de la journée internationale de lutte pour la paix du 2 octobre 1949. Mais à partir de ce jour, le Conseil communal connaît une chute de ses effectifs et passe de 35 membres à 20. Le président du comité socialiste S.F.I.O. démissionne, les deux vice-présidents non communistes se retirent très rapidement de l'organisation[1]. Lors des manifestations du 2 octobre 1949, des comités de la Paix s'étaient également constitués dans l'arrondissement de Forbach à Merlebach, Stiring-Wendel, Sarralbe, Petite-Rosselle et Forbach mais sont demeurés sans activité[2].

D'après *Le Patriote mosellan* du 27 mai 1950, 35 000 Lorrains auraient déjà signé l'appel de Stockholm et manifesté ainsi leur volonté de mettre *"hors la loi la bombe atomique"*. L'organe communiste indique en première page le nom de personnalités de la Moselle qui ont signé contre la bombe atomique, comme THIL, secrétaire adjoint S.F.I.O. ; Dr BURGER, ancien vice-président du Conseil général de la Moselle ; J. POCH, vice-président des anciens combattants israélites, et le curé de Haut-Pont...

---

1. ADM, 151 W 826 : rapport du commissaire principal, chef du service des R.G. à Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 6 avril 1950.

2. ADM, 151 W 826 : R.G. Forbach, 28 décembre 1949.

Le Patriote mosellan du 3 juin 1950 annonce triomphalement le nombre de 51 000 Lorrains qui ont signé pour la paix contre *"la bombe d'épouvante et de mort"*. Pour César DE PIETRI, il n'est pas question que la Moselle *"trois fois martyre en 70 années"* devienne un *"coussin atomique"* lors d'un troisième conflit mondial[1].

Réuni le 3 septembre 1950 à Metz, le Comité fédéral élargi *"dénonce les manoeuvres militaires qui se sont déroulées en Champagne"* et en Moselle et condamne l'augmentation des effectifs militaires en Alsace et en Lorraine[2]. Pour les dirigeants communistes, cette croissance des effectifs prouverait que la Moselle *"avec l'Allemagne nazie de l'Ouest"* est considérée comme une *"base d'agression"* contre l'Union soviétique, la République démocratique allemande et les démocraties populaires.

5.1.1.6. Le parti de la classe ouvrière

En 1947, année de la rupture du tripartisme et de la naissance de la troisième force, le Parti communiste est passé en quelques mois du pouvoir à *"une opposition inconditionnelle"*[3].

Au cours des grèves de novembre 1947, le gouvernement RAMADIER démissionne le 19 novembre. Robert SCHUMAN le remplace à la présidence du Conseil. Confirmant une initiative du gouvernement précédent, il rappelle 80 000 réservistes sous les drapeaux et présente à l'Assemblée une série de *"mesures de défense républicaine"* aussitôt qualifiées de *"lois scélérates"* par les communistes. La discussion de ces mesures à l'Assemblée dure du 29 novembre au 3 décembre, plus de 250 pages du *Journal officiel* ! Robert SCHUMAN affronte un chahut *"sans précédent dans les annales parlementaires"*[4]. Jacques DUCLOS s'adresse ainsi à Robert SCHUMAN *"qui fut le premier député non communiste arrêté par les nazis en 1940"*[5] : *"Le*

---

1. Le Patriote mosellan, 3 juin 1950, 5e année, n° 22.

2. ADM, 151 W 821 : R.G. Metz, 9 septembre 1950. Activité des partis politiques. Résolutions adoptées par le Comité de la Fédération de la Moselle du P.C. dans sa réunion du 3 septembre 1950.

3. René REMOND avec la collaboration de Jean-François SIRINELLI, Notre siècle de 1918 à 1988, Paris, Fayard, 1988, 1 014 p. (Histoire de France, tome 6) ; p. 413.

4. Michel WINOCK, La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968, Paris, Ed. du Seuil, 471 p. (Points Seuil Histoire, n° H97). Voir annexe "1947, l'année terrible", p. 413-433 ; p. 426.

5. Georgette ELGEY, La République des illusions (1945-1951) ou la vie secrète de la Ve République, Paris, Fayard, 1965, 559 p. ("Les grandes Etudes contemporaines") ; p. 365.

président du Conseil est un ancien officier allemand. C'est un boche, ce président du Conseil. A bas les boches ! Vive la République". A la suite de ces injures proférées à l'Assemblée nationale par les communistes à l'égard du président du conseil, l'association des "Malgré-Nous" envoie un télégramme de protestation au président de la République et à Edouard HERRIOT, président de l'Assemblée nationale. *"Se plaçant en dehors des querelles politiques"*, l'association qui regroupe les anciens combattants alsaciens et lorrains incorporés de force lors des guerres de 1914-1918 et 1939-1945, proteste énergiquement contre les paroles injurieuses prononcées le 29 novembre à l'Assemblée, *"par un parlementaire à leur égard"*[1]. De son côté, Raymond MONDON, député-maire de Metz, adresse un télégramme au président de l'Assemblée nationale. Il y rappelle que le département de la Moselle a toujours manifesté, sous le joug allemand, son *"attachement à la France"*[1].

Le 2 décembre 1947, E. HERRIOT donne lecture d'une déclaration solennelle des députés du Haut-Rhin et de la Moselle protestant contre les *"attaques viles"* formulées contre le président du conseil[2]. Raymond MONDON monte à la tribune pour stigmatiser le *"crime et l'injustice"* commis par des membres de l'Assemblée contre le président du conseil et il rappelle à ses *"collègues communistes"* qu'ils sont d'autant moins qualifiés pour donner des leçons de patriotisme à des Lorrains et à des Alsaciens que leur parti *"fut allié des autonomistes"* avant 1939[2].

Le 6 décembre 1947, l'Association des Malgré-Nous et l'U.F.A.C. organisent une manifestation publique à Metz, pour protester contre les propos injurieux tenus par les communistes contre Robert SCHUMAN. A l'issue de l'assemblée extraordinaire des "Malgré-Nous" qui comprenait une centaine de jeunes incorporés de force dans l'armée allemande, un cortège de 2 000 personnes environ groupées derrière 20 drapeaux d'anciens combattants et d'associations patriotiques, se rend au monument aux morts de la ville, où C. SPITZ, au nom des Malgré-Nous, et le docteur POIROT, au nom de l'U.F.A.C, déposent une gerbe. Après avoir chanté la *Marseillaise*[3], le cortège traverse la ville et se rend à la préfecture. En tête de la manifestation, se trouvent les députés A. KRIEGER, R. MONDON et J. SCHAFF, G. HOCQUARD, conseiller de la République, une délégation du Conseil général

---

1. Le Républicain Lorrain, 2 décembre 1947.

2. Le Lorrain, 3 décembre 1947.

3. ADM, 151 W 189 : rapport du préfet de la Moselle au président du Conseil (Cabinet), 8 décembre 1947.

de la Moselle et du Conseil municipal de Metz, le président de l'Association "Rhin et Danube", le général DE CUGNAC, président du Souvenir français, et le président du G.E.R.A.L. de la Moselle. Le même jour, la section de Metz du P.C.F. distribue un tract intitulé "Mensonge et Provocation". Dans un article intitulé "Metz et la Moselle ont dit "non" aux hommes de Vichy et aux traîtres à la Résistance" et paru dans *Le Patriote mosellan* du 13 décembre 1947[1], E. CLERC, secrétaire fédéral, réplique aux protestations de l'Association des Malgré-Nous et de Raymond MONDON et confirme les assertions de Jacques DUCLOS. Sa démonstration est la suivante : le Parti communiste a toujours défendu et défend toujours les malgré-nous qui savent bien que, *"pour être officier allemand, un Alsacien ou un Lorrain pouvait toujours attendre"*[2]. Pour lui, Raymond MONDON et les autres personnalités politiques du département ont voulu profiter de cette occasion pour mobiliser, sous couvert de patriotisme, les Lorrains contre le Parti communiste français. Mais leurs appels patriotiques seraient restés sans écho. Seulement *"deux cents messieurs au maximum"* auraient défilé le 6 décembre à Metz. Le secrétaire fédéral de la Moselle termine ainsi son réquisitoire contre la classe politique locale : *"Vous avez pu être vichyssois, vous pouvez être traîtres à la Résistance, matraqueurs d'ouvriers, ambitieux et menteurs, mais défenseurs du peuple, cela vous est impossible, car vous n'êtes que les larbins des von Wendel et consorts"*[1].

Complètement isolé dans le système des partis depuis le début de la guerre froide, le Parti communiste renforce sa cohésion interne.

Le dimanche 19 juin 1949, Marcel CACHIN est acclamé par une foule de 7 000 personnes à Algrange, selon les informations du *Patriote mosellan* du 25 juin 1949. La visite du directeur du journal *L'Humanité* donne l'occasion aux 7 000 *"républicaines et républicains"* d'adopter une résolution dans laquelle ils dénoncent *"les bassesses des valets du Comité des forges et des milliardaires américains, engageant des poursuites contre les militants bien-aimés de la classe ouvrière et du peuple français : Maurice Thorez, Marcel Cachin, Florimond Bonte et l'ensemble des résistants"*[3].

---

1. Le Patriote mosellan, samedi 13 décembre 1947, 2e année, n° 17 hebdomadaire.

2. Lorsque la guerre éclate, Robert SCHUMAN, réformé en 1908, est incorporé dans le service auxiliaire et affecté à une unité non combattante chargée de consolider des fortifications à Metz. Simple soldat occupant un poste d'attaché aux écritures, il portera l'uniforme jusqu'en juillet 1915. L'accusation des communistes est donc sans fondement. Voir Raymond POIDEVIN, Robert Schuman, homme d'Etat (1886-1963), Paris, Imprimerie nationale, 1986, 525 p. ; p. 34-37.

3. Le Patriote mosellan, samedi 25 juin 1949, 4e année, n° 26 hebdomadaire. Chiffre peut-être exagéré.

Le projet du pool charbon-acier franco-allemand présenté par Robert SCHUMAN le 9 mai 1950 au Quai d'Orsay, est fermement condamné par Raymond HUMBERT, secrétaire fédéral du Parti communiste de la Moselle. Pour les communistes, la Lorraine sera de nouveau exploitée par les barons de l'acier allemand, *"sous la haute autorité des impérialistes américains"*[1]. L'organisation du combinat Ruhr-Lorraine risque d'avoir des conséquences redoutables. Comme les prix de revient sont beaucoup plus bas dans la Ruhr qu'en Lorraine, le marché lorrain et intérieur sera submergé par les produits allemands ; les entreprises non compétitives seront éliminées et le pays sera exposé au chômage. Raymond HUMBERT appelle donc ses compatriotes à s'unir *"contre les séparatistes : les Schuman, les de Gaulle et Cie"* ; pour lui, seul un gouvernement *"d'Union démocratique"* en rompant avec Bonn peut unir le sort de la Moselle *"à celui du peuple français et non à celui des barons de la Ruhr"*[1].

Dans un article intitulé "Le Relais de la Paix. Une arme des Mosellans contre le plan Schuman" paru dans *Le Patriote mosellan* du 15 juillet 1950, Ado CYFERSTEIN, membre du comité fédéral, exhorte les partisans de la Paix à se dresser contre ce plan destiné à céder l'industrie lorraine à l'Allemagne pour la constitution d'un arsenal en vue de la guerre contre l'Union soviétique. En Moselle, le relais traversant le bassin sidérurgique d'Audun-le-Tiche à Metz, aura une signification particulière : tout en soulignant la volonté des Lorrains de mettre la bombe hors la loi, il devra *"mobiliser l'ensemble de la population contre le plan Schuman, pas important vers la guerre"*[2].

Le 9 juillet 1950, Maurice THOREZ, secrétaire général du Parti communiste, se rend à Hagondange pour participer à la célébration *"du 21e anniversaire de gestion municipale du camarade LAMM"*[2]. Une foule nombreuse (2 700 personnes selon le préfet de la Moselle ou 10 000 personnes selon *Le Patriote mosellan*) l'accueille au stade municipal de la ville. Le *"guide clairvoyant de la classe ouvrière française"*[3] y expose les thèmes habituels du Parti communiste. Il réclame la constitution d'un *"gouvernement d'union démocratique et vraiment français, qui assurera au*

---

1. Le Patriote mosellan, samedi 10 juin 1950, 5e année, n° 23, première page. Article intitulé "Non M. SCHUMAN. La Moselle ne permettra que se réalise le plan d'Hitler. Les travailleurs mosellans ne veulent ni le chômage, ni la guerre" et signé "Raymond HUMBERT, Secrétaire fédéral".

2. Le Patriote mosellan, samedi 15 juillet 1950, 5e année, n° 28 hebdomadaire, première page.

3. Le Patriote mosellan, samedi 15 juillet 1950, 5e année, n° 28 hebdomadaire, première page. Article intitulé "Nos grandes possibilités en Alsace et en Lorraine" par Erwin MAURER, secrétaire fédéral.

peuple la paix, le pain et la liberté"[1]. Il traite également du déficit budgétaire consécutif aux crédits militaires trop élevés destinés à la guerre en Indochine, critique le plan SCHUMAN et condamne sévèrement l'intervention américaine en Corée[2].

L'introduction de la législation française dans les trois départements recouvrés est un thème récurrent du P.C.F.

Lors de la troisième séance du 29 juin 1948, les députés communistes ROSENBLATT, Anna SCHELL, GARAUDY, CALAS, GIOVONI et les autres membres du groupe communiste et apparentés présentent à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à introduire dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle la loi des 30 et 31 octobre 1886 abrogeant la loi FALLOUX[3]. Dans l'exposé des motifs, ils précisent que la population alsacienne-lorraine veut la suppression du *"régime spécial, maintenu contre toute nécessité et toute justice dans les trois départements recouvrés"*[3]. L'introduction des lois françaises de l'enseignement est indispensable *"à la formation d'une véritable unite française dans laquelle les Alsaciens-Lorrains seront considérés comme tous les Français de tous les autres départements avec les mêmes droits et les mêmes obligations"*[3].

De toutes les divisions qui traversent alors la société française, *"la césure qui sépare les communistes de leurs compatriotes est la plus infranchissable"*[4]. Cette affirmation de René REMOND se vérifie parfaitement dans le département de la Moselle.

Bien qu'il enregistre une chute de ses effectifs de 1946 à 1951 -il passe de 7 000 adhérents à moins de 3 000 membres-, le Parti communiste est l'organisation politique la plus puissante à gauche de la scène politique du département. Autour de Maurice THOREZ, le *"meilleur fils du*

---

1. Le Patriote mosellan, samedi 15 juillet 1950, 5e année, n° 28 hebdomadaire, première page. Article intitulé "Nos grandes possibilités en Alsace et en Lorraine" par Erwin MAURER, secrétaire fédéral.

2. ADM, 151 W 821 : rapport du 13 juillet 1950 adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur : visite de M. THOREZ à Hagondange.

3. J.O. Documents parlementaires - Assemblée nationale, 1948, p. 1429 ; annexe n° 4755 (Session de 1948 - 3e séance du 29 juin 1948).

4. René REMOND avec la collaboration de Jean-François SIRINELLI, Notre siècle (1918-1988), Paris, Fayard, 1988, 1 015 p. (Histoire de France, tome 6) ; p. 442.

peuple de France" [1], les Lorrains entendent lutter contre Robert SCHUMAN, *"le valet servile"* des DE WENDEL[1]. Le parti lutte pour la Paix mondiale et contre l'impérialisme américain, donc contre le plan SCHUMAN qui permettrait le réarmement de l'Allemagne.

En liant étroitement la défense des intérêts de la classe ouvrière et du peuple, et la lutte pour la Paix, le Parti communiste espère éveiller des sympathies au-delà du cercle des militants.

5.1.2. Un parti socialiste squelettique en Moselle

Après avoir atteint des résultats honorables aux élections des deux Assemblées constituantes des 21 octobre 1945 et 2 juin 1946 (8,5 % et 7,4 % des suffrages exprimés), le parti socialiste S.F.I.O. s'effondre aux élections à la première Assemblée nationale (3 % des électeurs inscrits de Moselle).

Minoritaire au sein de la gauche autant par selon audience électorale que par ses effectifs, la fédération socialiste de la Moselle craint l'emprise du Parti communiste sur les travailleurs. Réunis en congrès extraordinaire le 24 mars 1946, la cinquantaine de délégués condamnent les agissements de la fraction communiste qui s'est emparé des leviers de commande de l'Union départementale des Syndicats confédérés-C.G.T. de la Moselle [2].

Toutefois, après la création du Groupement de la Moselle du R.P.F. en avril 1947, le P.C.F., en accord avec la S.F.I.O., constitue immédiatement des "comités de vigilance et de défense républicaine". Lors de la réunion constitutive du comité départemental de Vigilance et défense républicaine qui se déroule à Metz le 22 avril, les organisations républicaines de Moselle exhortent, dans leur résolution, tous les Républicains à se grouper dans des comités locaux : *"Les représentants mandatés des organisations suivantes : C.G.T., P.C.F., S.F.I.O., F.N.* [Front national], *A.R.A.C.* [Association républicaine des anciens combattants], *Amicale des Veuves, U.F.F.* [Union des Femmes françaises], *U.J.R.F.* [Union de la Jeunesse Républicaine de France], *Fédération nationale des Combattants républicains, les Officiers de réserve*

---

1. Le Patriote mosellan, samedi 15 juillet 1950, 5e année, n° 28 hebdomadaire. Article intitulé "Nos grandes possibilités en Alsace et en Lorraine" par Erwin MAURER, secrétaire fédéral.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information du 25 mars 1946.

républicains, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, les F.T.P.F. [Francs-Tireurs et Partisans Français], *réunis à Metz, le 22 avril 1947, à l'appel de la Fédération de la Moselle du Parti communiste français, ont examiné la situation économique et politique créée par l'agitation stérile des discours de Bruneval* [30 mars] *et de Strasbourg* [7 avril], *le manifeste du général DE GAULLE et la création du Rassemblement Populaire Français.*

Devant le danger que de telles prises de position font courir à la France et à la Moselle, chaque fois première victime des dissentiments français et des coups portés à la République et à la Démocratie, les organisations républicaines et partis politiques ci-dessus décident d'appeler tous les Républicains du département à se grouper dans de nombreux comités de vigilance républicaine [...]"[1]. Les premiers comités de vigilance se créent à Créhange, St-Julien et à Audun-le-Tiche[2].

Pour répandre sa doctrine, le Parti socialiste se dote d'un périodique intitulé *La Moselle socialiste*. Dans son article paru dans le premier numéro du 17 mai 1947, titré" "Bonjour Mosellans !", A. DELVAUX s'adresse, sur un ton volontairement oecuménique, à tous les hommes de bonne volonté qui *"sans parti pris feront de la Moselle un foyer libre de progrès social"*.

Au congrès national de Lyon de 1947, tous les mandats de la fédération en Moselle se portent sur la liste de Guy MOLLET pour l'élection du comité directeur[3].

Ayant réussi à attirer un millier de membres en 1946, la fédération S.F.I.O. de la Moselle ne compterait plus que 350 adhérents début 1950, sur la base des timbres acquittés au cours de l'année 1949[4]. Les militants les plus actifs se regroupent dans l'arrondissement de Boulay. Début 1949, le Parti socialiste y compte environ 350 membres

---

1. Le Patriote mosellan, samedi 29 avril 1947, hebdomadaire n° 42, première page. Article intitulé "A l'appel de la Fédération de la Moselle du P.C.F. Contre le R.P.F. instrument de pouvoir personnel se dressent les républicains de la Moselle groupés dans des Comités de vigilance et de défense républicaine".

2. ADM 151 W 189 : rapport du commissaire de police, chef du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, 3 mai 1947.

3. La Moselle socialiste du 13 septembre 1947, n° 5. Article intitulé "A travers le département. Décisions de la Commission exécutive".

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information, 16 février 1950.

répartis en 14 sections relevant de trois unions cantonales[1]. Secrétaire fédéral adjoint, Pierre THIL dirige l'union de Boulay. Le secrétaire de celle de Bouzonville est un médecin demeurant dans ce chef-lieu de canton et un directeur d'école de Créhange est à la tête de l'union de Faulquemont[1].

Après la rupture du tripartisme en mai 1947, les militants socialistes craignent une dérive droitière du gouvernement. Toutefois, ils sont violemment opposés à la mainmise du Parti communiste sur la C.G.T. Le délégué MOUROT de Paris, A. DELVAUX, secrétaire fédéral, et WEBER dans la zone germanophone, posent les jalons au cours du premier semestre 1947 afin d'établir un réseau de *"groupes socialistes d'entreprises"* dans le département. Ces groupes se constituent à l'atelier et des travailleurs non adhérents au parti peuvent y adhérer. Ils peuvent y discuter librement de la vie de l'usine, de l'activité des élus syndicaux, des conditions de la production et de toutes les questions intéressant leur profession. Les rapports que les G.S.E. élaborent devraient orienter les décisions des députés et ministres socialistes[2]. Après les grèves de novembre-décembre 1947, les groupes socialistes d'entreprises mosellans laissent au mouvement "Force ouvrière" le soin de diriger le combat *"pour l'indépendance du syndicalisme"* et exhortent leurs camarades du bassin houiller, des vallées de l'Orne et de la Fensch, des mines de fer et de la région messine, à appuyer Force ouvrière. Les G.S.E. de Moselle blâment *"les méthodes communistes de domination syndicale"* et veulent une démocratie ouvrière réelle qui permette *"l'unité contre la classe capitaliste"*[3].

La question syndicale fait également l'objet des soins du parti S.F.I.O. dans l'arrondissement de Boulay. MOUROT, délégué F.O. de Paris et WEBER, délégué permanent du parti S.F.I.O. pour l'Alsace-Lorraine, tiennent le 24 février 1948 à Créhange (Charbonnages de Faulquemont) une réunion d'information C.G.T.-F.O. qui est la première manifestation officielle de la jeune section F.O. de Créhange[4].

De 1947 à 1951, le parti socialiste S.F.I.O. est l'un des piliers de la Troisième force, une coalition hétérogène des partis démocratiques

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information, 21 janvier 1949.

2. La Moselle socialiste, 17 mai 1947. Article intitulé "La vie ouvrière socialiste".

3. La Moselle socialiste, 20 décembre 1947. Article intitulé "Position des Groupes socialistes d'Entreprises mosellans".

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz : Poste de Boulay, 16 mars 1948 (information).

pris en tenaille entre le Rassemblement du Peuple français, fondé par le général DE GAULLE en avril 1947, et le Parti communiste après la rupture du tripartisme[1]. Le 16 octobre 1947, Léon BLUM évoque dans un discours l'idée, reprise par Guy MOLLET, d'une "troisième force" pour trouver une solution politique à l'éviction des communistes du gouvernement. Tout en condamnant les communistes qui ont décidé *"d'épauler de toutes leurs forces la diplomatie soviétique"*, les socialistes ne veulent pas être associés à *"une politique qui sacrifierait les intérêts réels des travailleurs"*, *"sous prétexte d'un anti-communisme primitif"*[2]. A la fin du congrès de l'Union des sections S.F.I.O. de l'arrondissement de Boulay, Armand DELVAUX appelle les militants à se rassembler autour de la Troisième Force, capable de s'opposer à une nouvelle guerre entre le capitalisme américain et l'U.R.S.S.[3].

A l'occasion de la venue de Guy MOLLET, secrétaire général du parti socialiste S.F.I.O. et député-maire d'Arras, la fédération de la Moselle tient un congrès extraordinaire le 12 juin 1949 à Metz en présence d'une trentaine de délégués. Les congressistes estiment que la participation de leur parti à la coalition gouvernementale doit cesser au moment où il serait porté atteinte aux acquisitions sociales de la Libération comme la sécurité sociale et les nationalisations[4]. Il y a été procédé par ailleurs à la nomination de trois délégués pour la constitution future du mouvement des Etats-Unis d'Europe socialistes dans le département de la Moselle.

Parti squelettique dans le département, la fédération socialiste S.F.I.O. de la Moselle joue un rôle tout-à-fait mineur dans la vie politique départementale. Toutefois, au sein du Syndicat national des Instituteurs, les militants socialistes luttent *"vigoureusement pour que l'école publique de ce département devienne laïque"*[5]. Parti laïque, la S.F.I.O. évolue dans un environnement politique conservateur ou clérical qui lui est profondément hostile. La classe ouvrière dominée par les

---

1. Jean-Paul BRUNET, Histoire du socialisme en France, Paris, P.u.f., 1989, 128 p. ("Que sais-je ?", n° 1451) ; p. 91-92.

2. La Moselle socialiste, 6 décembre 1947. Article intitulé "Fermes dans la mêlée", signé par DELVAUX.

3. La Moselle socialiste, 28 février 1948.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz information 13 juin 1949.

5. La Moselle socialiste, 28 juin 1947. Article intitulé "La liberté de l'Enseignement en Lorraine et Alsace" et signé Fernand JOBARD, secrétaire fédéral adjoint de la S.F.I.O. en Moselle et secrétaire du syndicat des instituteurs, récemment décédé.

communistes n'est pas non plus favorable à un parti qui est la deuxième grande composante de la Troisième force avec le M.R.P.

5.2. Les deux droites en Moselle

5.2.1. Le M.R.P.

5.2.1.1. Le M.R.P. à l'apogée de son audience en 1946

Aux élections législatives du 10 novembre 1946, la liste du M.R.P. est incontestablement le grand vainqueur en obtenant quatre sièges sur les sept à pourvoir. Le M.R.P. recueille son meilleur score des élections générales d'après-guerre : 34,4 % des inscrits. Cette forte position électorale s'explique en grande partie par la personnalité de son dirigeant, Robert SCHUMAN, ministre des Finances dans le gouvernement BIDAULT (juin-décembre 1946) et le gouvernement RAMADIER (janvier-novembre 1947) puis président du conseil (24 novembre 1947-juillet 1948).

Ses idées politiques étant fondées sur les valeurs chrétiennes, le M.R.P. a trouvé un terrain particulièrement favorable à son développement en Moselle dont la population catholique dans sa très grande majorité est attachée à son école publique confessionnelle.

Les élections au Conseil de la République (24 novembre et 8 décembre 1946) sont un succès éclatant pour le M.R.P. Les élections du 24 novembre, dites du premier degré ont pour but *"d'élire les délégués ou grands électeurs dont l'ensemble dans chaque département* [constitue] *la majeure partie du collège électoral du second degré"*[1]. Le vendredi 15 novembre 1946, à Metz, 24 conseillers généraux modérés, indépendants, M.R.P. ou apparentés M.R.P. se réunissent sous la présidence de Robert SCHUMAN. D'un commun accord, ils décident de constituer des "listes d'entente cantonale" devant grouper toutes les tendances politiques opposées au marxisme[2]. Devant cette entente entre les formations de droite qui doit être *"une démonstration de la volonté d'union des Mosellans, un parti comme le M.R.P. tout en étant de loin le plus fort"*, décide de s'effacer et de ne pas présenter des listes spéciales, *"car ce qui est en*

---

1. E.L. BAUDON, Les élections en Moselle (1919-1956), Metz, Coopérative d'édition et d'impression, 1956, 96 p. ; p. 61. L'électeur désigne dans un premier temps les "grands électeurs selon un système de représentation proportionnelle avec listes bloquées". Voir Philip WILLIAMS, La vie politique sous la 4e République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. ; p. 476-477.

2. ADM, 1330 W 185 : R.G. Metz information, 18 novembre 1946.

jeu, ce n'est pas le prestige d'un parti"[1]. Des listes d'entente cantonale se constituent dans tous les 47 cantons ou sections électorales du département de la Moselle. Elles rassemblent des éléments M.R.P., U.D.S.R., P.R.L. et modérés, et comprennent principalement des maires des communes les plus importantes, des conseillers municipaux et des notables locaux[2].

Malgré l'accord qu'elle a réalisé, sur le plan départemental, avec le M.R.P. en vue de la formation des listes d'entente cantonale, l'Union gaulliste U.D.S.R. constitue des listes homogènes dites "Listes d'Union et d'Action gaulliste" dans chacune des cinq circonscriptions électorales de l'arrondissement de Sarreguemines[2]. Le Parti communiste présente une liste intitulée "Liste d'Union républicaine et résistante" dans 35 cantons ou sections électorales, principalement dans les zones industrielles et les centres urbains. Quant au parti socialiste S.F.I.O., il se limite à une liste homogène dite "Liste d'Entente Démocratique et Socialiste" dans quatre circonscriptions électorales.

Dans *Le Lorrain* du 21 novembre 1946, Paul DURAND exhorte ses compatriotes à battre les listes rouges et à voter pour les listes d'entente *"qui réalisent l'union entre tous les partis nationaux"*[3].

Résultats des élections des délégués au collège départemental chargé d'élire le Conseil de la République
24 novembre 1946[4]

- Electeurs inscrits.....	336 096
- Votants.....	210 049
- Suffrages exprimés.....	**202 172**
- Abstentions.....	126 047

1. Le Lorrain, 17-18 novembre 1948. Article intitulé "Les élections de dimanche prochain : création de la Liste d'Entente Cantonale".

2. ADM, 1330 W 185 : rapport du 27 novembre 1946 sur l'élection des délégués aux collèges départementaux chargés d'élire le Conseil de la République adressé par le préfet de la Moselle à M. le Ministre de l'Intérieur.

3. Le Lorrain du 21 novembre 1946. Article intitulé "Le scrutin du dimanche : l'importance du Conseil de la République".

4. ADM, 1330 W 185 : rapport du 27 novembre 1946 sur l'élection.

		% inscrits
- Liste de coalition de modérés M.R.P., P.R.L., U.D.S.R. et indépendants.....	145 433	43,3
- Listes d'Union Républicaine et Résistante (communistes).....	47 017	14
- Listes d'Union gaulliste (listes dissidentes de l'arrondissement de Sarreguemines).....	5 921	1,8
- "Entente Heckel" (arrondissement de Sarreguemines).....	34	
- Listes du Parti socialiste S.F.I.O. et apparentés.....	3 767	1,1
Total.....	**202 172**	

Etat des sièges obtenus pour chaque formation politique

- M.R.P.....	612
- Parti communiste.....	220
- Union gaulliste U.D.S.R.....	182
- S.F.I.O.....	31
- Indépendants de gauche.....	37
- Indépendants de droite.....	31
- P.R.L.....	27
Total.....	1 140 sièges à pourvoir dans le département

Même si cette répartition des sièges peut être sujette à caution, elle indique que le M.R.P. est la première force politique du département à la fin de l'année 1946. Comparativement aux élections du 10 novembre 1946, la situation politique n'est pas modifiée. Le taux d'abstentions est toutefois beaucoup plus élevé, 37,5 % contre 24,5 % le 10 novembre 1946.

Aux élections à la première Assemblée nationale, le M.R.P., l'Union gaulliste U.D.S.R., le P.R.L. et les modérés avaient recueilli ensemble 189 894 voix. A la consultation du 24 novembre, la droite confirme cette position prédominante parce que les listes d'entente cantonale et les listes dissidentes de l'Union gaulliste obtiennent 151 354 suffrages en tout. Cependant, la coalition des modérés enregistre un manque d'environ 38 500 voix. Il en est de même pour le Parti socialiste qui ne recueille que 3 767 suffrages contre 10 112 le 10 novembre 1946.

La perte totale de voix de l'ensemble de ces partis, est donc d'environ 45 000 voix. Elle correspond approximativement à la différence obtenue en soustrayant le nombre de votants du 24 novembre (210 049) du nombre de votants du 10 novembre 1946 (253 901). Par contre, le Parti communiste conserve ses électeurs : 47 017 voix le 24 contre 47 384 voix le 10 novembre 1946.

Aux élections du 8 décembre 1946, dites du "second degré", la majorité des grands électeurs est de tendance M.R.P. Les deux candidats de la "Liste d'Entente départementale, affiliée au M.R.P.", Gabriel HOCQUARD et André-Pierre RAUSCH sont largement élus avec 753 voix pour 1 180 inscrits, soit 63,8 % des grands électeurs inscrits. Le conseiller général communiste Pierre MULLER est élu conseiller de la République sur le plan interdépartemental et Robert SEROT, président du Conseil général de la Moselle est coopté par le groupe des indépendants de l'Assemblée nationale[1]. Né à Metz le 27 janvier 1892, Gabriel HOCQUARD a été élu maire de Metz en 1938. De 1940 à 1944, il est professeur à Annecy où il reste *"le maire des Messins expulsés"*[2]. Réélu premier magistrat de sa ville natale en 1945, G. HOCQUARD devient conseiller de la République en qualité d'indépendant de tendance M.R.P.

5.2.1.2. Organisation et fonctionnement

L'organisation du M.R.P. est proche de celle du parti socialiste S.F.I.O., *"en ce sens que c'est un parti à structures à la fois soigneusement organisées et démocratiques"*[3]. Le M.R.P. comprend à la base des sections d'au moins dix membres, et à l'échelon départemental, des

1. E.L. BAUDON, Les élections en Moselle, 1919-1956, Metz, Coopérative d'Edition et d'Impression, 1956, 96 p. ; p. 62.

2. François-Yves LE MOIGNE (sous la dir. de), Histoire de Metz, Toulouse, Privat, 1986, 448 p. ; p. 409.

3. Jacques CHAPSAL, La vie politique en France de 1940 à 1958, Paris, P.u.f., 1984, 519 p. ; p. 251.

fédérations d'au moins cinq sections et cent cotisants. La fédération est dirigée par un comité directeur qui élit un bureau ou une commission exécutive[1]. La fédération départementale donne aux candidats aux diverses élections l'investiture officielle du M.R.P. Toutefois, *"pour les élections aux assemblées parlementaires ainsi que pour celles du conseil municipal de Paris et aux conseils généraux, l'investiture donnée par la fédération départementale"* doit être *"soumise à la ratification du comité directeur du Mouvement* [Commission exécutive nationale]" qui se prononce *"à la majorité des membres présents ou représentés"*[2].

A l'échelon national, dans l'intervalle des congrès nationaux, le comité national se réunit tous les deux mois et comprend les ministres, les représentants des groupes parlementaires *"à raison d'un tiers de l'effectif total du comité au jour du congrès"*, et les délégués des fédérations et des équipes spécialisées (environ 200 membres)[3]. Habilitée à décider si les groupes parlementaires doivent observer la discipline de vote, la commission exécutive se réunit tous les quinze jours et comprend une cinquantaine de membres.

En mai 1947, la fédération de la Moselle du M.R.P. ne comprend que 18 sections locales véritablement organisées Dans de nombreuses villes importantes et chefs-lieux de canton de la zone francophone, aucune section n'est constituée comme on peut le constater sur la carte p. 314[4]. Les localités mentionnées sur la carte comptent en plus, parmi leurs adhérents, des isolés des communes limitrophes qui ne peuvent encore constituer des sections à cette date et ne sont pas compris dans les chiffres cités[5].

---

1. Jacques FAUVET, De Thorez à de Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie de divers partis, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351 p., p. 193.

2. Robert BICHET, La démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire, Besançon, Jacques et Demontrond, 1980, 392 p. ; p. 48.

3. Jacques FAUVET, op. cit., p. 193.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 18 juin 1947.

5. Dans les annuaires administratifs de la Moselle de 1950 et de 1951-1952, p. 187 et 198, les quatre sections de Breidenbach, Knutange-Nilvange, Phalsbourg et Sarralbe ne sont plus mentionnées ; mais la section de L'Hôpital figure dans l'annuaire de 1950 et la nouvelle section d'Hettange-Grande apparaît dans celui de 1951-1952 [Annuaire de Lorraine : Moselle et annuaire administratif 1951-1952, Nancy, A. Humblot et Cie].

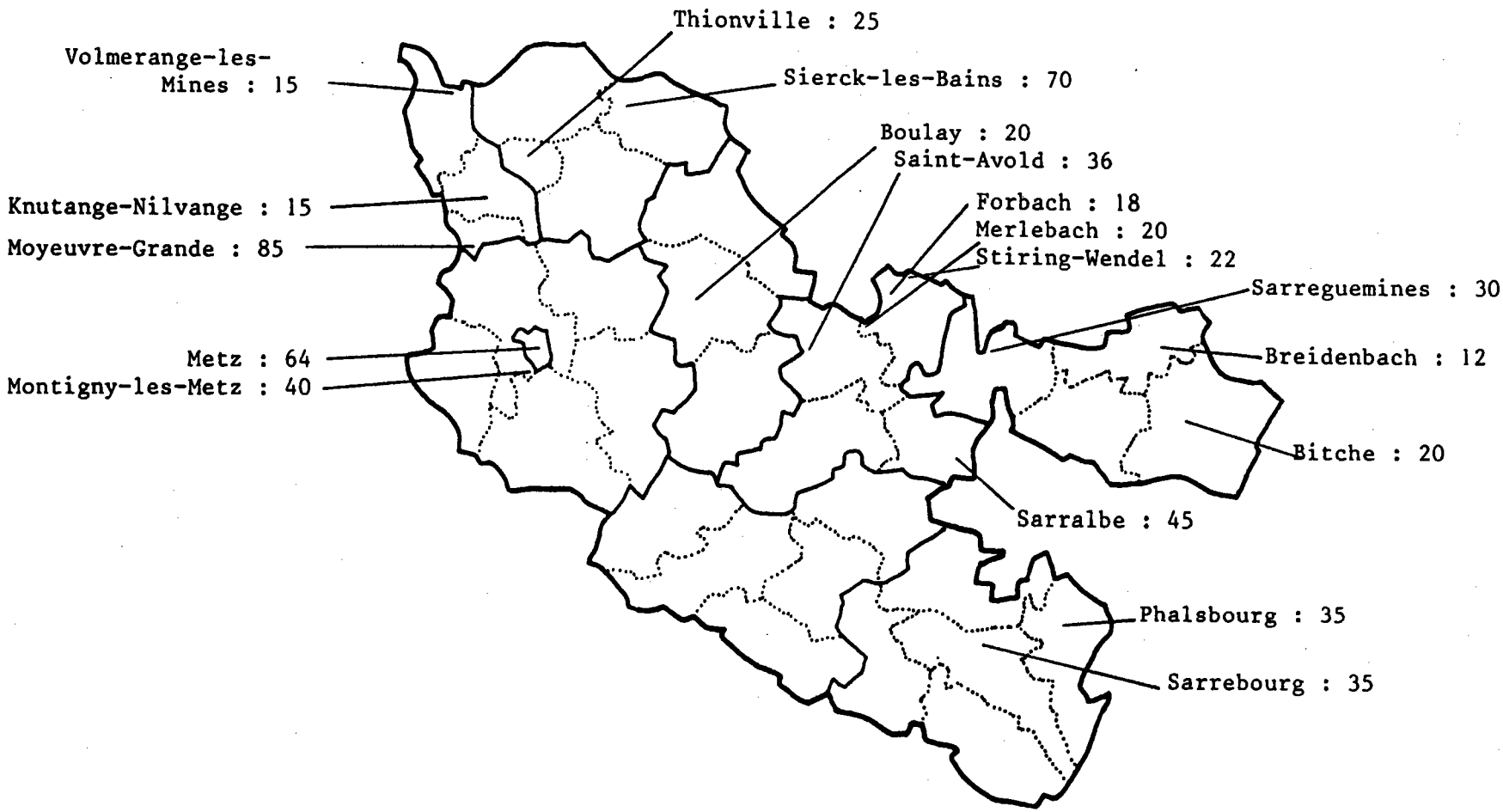

ADHERENTS AU M.R.P. EN JUIN 1947

Source : A.D.M. 151 W 189 : R.G. Metz, rapport du 18 juin 1947

Au 1er mai 1947, la fédération rassemble un total de 800 adhérents, dirigeants fédéraux et membres du comité directeur compris. Des villes importantes sont dépourvues de sections : citons Rombas, Amnéville, Fontoy, Petite-Rosselle, Bouzonville, Faulquemont, Dieuze, Grostenquin et Fénétrange. Dans d'autres localités, le M.R.P. dispose en 1947 de correspondants qui ont pour mission de préparer le terrain à la constitution de sections locales. Il s'agit de : Audun-le-Tiche, Basse-Yutz, Hayange, Metzervisse, Maizières-lès-Metz, Hagondange, Gorze, Longeville-lès-Metz, Ban-St-Martin, Courcelles-Chaussy, Château-Salins, Albestroff, Delme, Morhange et L'Hôpital. Une section est formée à L'Hôpital avant 1949, d'après la liste des sections du M.R.P. qui est insérée dans l'annuaire administratif de la Moselle de 1950 (p. 187), une autre est créée à Hagondange, au début des années 1950, d'après les renseignements fournis dans l'annuaire de 1953 (p. 203). En 1947, les effectifs de la fédération M.R.P. auraient donc décru depuis l'année 1946, où elle aurait atteint 2 000 adhérents[1].

Si l'implantation du Mouvement dans les milieux ruraux de la partie de langue allemande est relativement faible, la pénétration dans ces mêmes milieux de langue française est *"quasi inexistante"*[2]. Parti conservateur aux yeux de la classe ouvrière, le M.R.P. attire très peu d'ouvriers dans ses rangs.

Un nouveau comité directeur du M.R.P. est élu au congrès départemental tenu à Metz le 2 mai 1948. Outre les parlementaires qui en sont membres de droit, le comité compte dans ses rangs les personnes suivantes[3] : Bertrand DE MAUD'HUY (Metz), René JAGER (Metz), Georges DITSCH (Thionville), Joseph BOUTTER (Boulay), Dr WILHELM (Metz), Emile ENGEL (Merlebach), Camille HOLVECK (Moyeuvre-Grande), Paul SORNE (Thionville), Jean KINTZIG (Montigny-lès-Metz), Joseph JOPPIN (La Maxe), Raymond DOERFLINGER (Nilvange), Joseph AREND (Moyeuvre-Grande), Roland GADELLE (Metz), Ernest KEIME (Sarrebourg), Gabriel HUN (Metz), Melle MAYER (Montigny-lès-Metz), Melle THIRIOT (Metz) et Jean CLOCK (Metz). Précisons que Bertrand DE MAUD'HUY, René JAGER, Georges DITSCH et Joseph BOUTTER sont respectivement conseillers généraux des cantons de Metz II, Fénétrange, Sierck-les-Bains et Boulay.

---

1. Dans sa thèse de doctorat d'Etat, Le M.R.P., 1975, 429 p. ; p. 224, Pierre LETAMENDIA nous indique le nombre d'électeurs inscrits par adhérent M.R.P. en Moselle pour l'année 1945 : 630. Si nous prenons comme base de calcul le nombre total des électeurs inscrits aux élections du 21 octobre 1945 -315 216-, le M.R.P. compte seulement 500 membres dans le département en 1945. Ce nombre ne correspond qu'à la moitié de celui qui est annoncé au congrès constitutif de la fédération du M.R.P. de la Moselle : 1 000, voir supra, p. 96. Pour les effectifs en avril 1946, voir supra, p.153.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 18 juin 1947.

3. Le Républicain Lorrain, 4 mai 1948.

A la réunion des parlementaires, des dirigeants fédéraux et des responsables des sections cantonales de la fédération de la Moselle du M.R.P., qui s'est tenue le 28 décembre 1947 à Metz, il a été décidé d'améliorer le contenu du journal intérieur de la fédération, *La Marche lorraine*. L'organe ne serait pas seulement un journal de politique pure, mais aussi un bulletin *"pratique"* comprenant des articles relatifs à des questions économiques et sociales[1].

Le nombre d'adhérents que le M.R.P. comptait en Moselle au début de 1948 se situe entre 850 et 900[2]. Les dirigeants du M.R.P. recommandent aux membres du mouvement de veiller à ce que les adhérents attirés par le R.P.F. ne quittent pas leur formation politique.

Afin de fortifier les militants dans leurs convictions, la fédération de la Moselle du M.R.P. organise, le 5 février 1949 à Metz, une "journée du travail du militant" présidée par Robert SCHUMAN. L'ordre du jour est consacré à la question de l'organisation de la fédération en vue de l'action. Parmi la trentaine de délégués présents, on remarque la présence de Joseph SCHAFF, député-maire de Montigny-lès-Metz ; Jean-Pierre SAUDER, député-maire de L'Hôpital ; René JAGER, Bertrand DE MAUD'HUY et Joseph BOUTTER, conseillers généraux ; André-Pierre RAUSCH et Gabriel HOCQUARD, anciens conseillers de la République, et Emile ENGEL, maire de Merlebach. Les militants décident de constituer une commission exécutive provisoire appelée à prendre à l'avenir toutes décisions utiles en matière de propagande et d'organisation dans le cadre de la ligne de conduite générale du mouvement. Quant au comité directeur et à la commission exécutive désignés au congrès fédéral du 2 mai 1948, *"ils cesseront provisoirement"* toute activité aux termes des positions adoptées[3]. La nouvelle commission exécutive comprend six personnes : Joseph AREND, Emile ENGEL, LEJEUNE, Joseph JOPPIN, Raymond DOERFLINGER et Camille HOLVECK. Joseph AREND assure désormais les fonctions de secrétaire général au sein de la commission exécutive. Les éléments jeunes disposent d'une forte représentation à la direction fédérale mais Robert SCHUMAN tient à s'assurer du concours de membres influents et d'élus locaux expérimentés tels que René JAGER et Bertrand DE MAUD'HUY[4].

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 30 décembre 1947.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 5 janvier 1948.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 6 février 1949.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. METZ, 1er juillet 1949.

5.2.1.3. Son idéologie centriste et son pragmatisme

Pour clôturer son congrès fédéral, tenu à Metz les 22 et 23 février 1947, la fédération de la Moselle du M.R.P. organise un grand meeting, salle Fabert, le 23 février de 16 h à 18 h, rassemblant un auditoire nombreux d'environ 2 000 personnes[1]. La présence de Maurice SCHUMANN, président national du M.R.P., député, porte-parole de la France combattante pendant la guerre, rehausse l'importance de cette manifestation. Ministre des Finances, président départemental du M.R.P., Robert SCHUMAN préside la séance. A ses côtés, se trouvent Joseph SCHAFF, Jean-Pierre SAUDER et Jules THIRIET, députés de la Moselle, ainsi qu'André-Pierre RAUSCH et Gabriel HOCQUARD, conseillers de la République, et les membres du comité directeur de la fédération.

Dans son allocution d'ouverture, Robert SCHUMAN fait remarquer que le meeting se déroule sous le signe de la trêve politique entre les trois grands partis de la coalition gouvernementale.

Le président national du M.R.P. fait un exposé très détaillé sur la politique internationale, la situation intérieure de la France, le rôle et l'idéologie du M.R.P. Pour Maurice SCHUMANN, la France doit servir de trait d'union entre les mondes occidental et oriental en vue de l'établissement d'une paix durable. A l'instar du général DE GAULLE[2], il préconise une internationalisation de la Ruhr et rejette la réapparition d'un Reich centralisé. Il souhaite que la structure politique future de l'Allemagne soit une fédération de petits Etats aux intérêts divers, tous amenés à collaborer à la communauté européenne. Quant à la question indochinoise, Maurice SCHUMANN estime qu'un retrait de la France équivaudrait à son abandon qui aurait des répercussions fâcheuses sur l'ensemble de l'Union française.

En traitant de la situation intérieure, il insiste sur les difficultés financières et économiques du pays qui ne peuvent être surmontées qu'avec la collaboration confiante de la nation toute entière. D'après lui, il faut rechercher l'augmentation effective du pouvoir

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 24 février 1947.

2. Raymond POIDEVIN, Jacques BARIETY, Les relations franco-allemandes 1815-1975, Paris, A. Colin, 1977 (collection U, série Histoire contemporaine), 375 p. ; p. 326.

d'achat. Pour conclure, l'orateur précise que le M.R.P. *"n'est ni un parti de gauche, ni un parti de droite, mais un mouvement allant de l'avant"* [1].

Parti au gouvernement, le M.R.P. joue pleinement son rôle de médiateur politique entre la population du département de la Moselle et les pouvoirs publics. Dans la motion adoptée lors de son congrès annuel à Metz les 22 et 23 février 1947, la fédération de la Moselle du M.R.P. attire l'attention du Gouvernement sur les situations tragiques suivantes[1] :

"1° les retards apportés par l'Office départemental des Victimes de la guerre à la liquidation des pensions et indemnités civiles et militaires dûes aux sinistrés et réfugiés

2° la lenteur avec laquelle est versé le premier acompte sur dommages de guerre mobiliers

3° la situation des évacués de la ligne Maginot en raison du retard apporté à la fédération par décret de leurs droits déjà reconnus par la loi du 28 octobre 1946

4° les difficultés de rapatriment des 220 familles se trouvant encore dans les départements d'accueil, rapatriement qui serait rendu possible par l'implantation de baraquements dans la région de Bitche-Volmunster et Rohrbach-lès-Bitche

5° le retard regrettable apporté à la fixation de l'allocation d'attente permettant aux petits propriétaires sinistrés d'acquitter le loyer payé par eux-mêmes pour leur foyer provisoire

6° la situation encore anormale des spoliés ayant bénéficié de prêts de mobilier par les Domaines à qui une location est demandée et qui doivent maintenant se rendre acquéreurs de ce mobilier alors que leurs moyens ne le leur permettent pas

7° l'impossibilité de pouvoir demander l'imputation sur leurs créances de guerre, des sommes dues par les victimes de la guerre au titre des impôts ou dettes de toutes sortes, vis-à-vis de l'Etat

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 24 février 1947.

8° de l'inquiétude des familles dont un ou plusieurs membres sont encore retenus en captivité dans certains pays alliés".

Le M.R.P. de la Moselle souhaite ardemment que le Gouvernement saura apporter des remèdes énergiques à ces situations tragiques. A l'issue de ce congrès de février 1947, le journaliste du *Lorrain*, Paul DURAND, fait deux constatations qui le réjouissent pleinement[1]. La première : l'élément jeune était prépondérant parmi les délégués départementaux. La deuxième constatation : au lieu de *"se gargariser de fascisme et d'autres cagoules"*, les militants préféraient parler de problèmes concrets comme les dommages de guerre et les spoliations. *Le Lorrain* insiste sur le fait que le M.R.P. est un parti dont les militants ont le sens du concret et des responsabilités.

En 1947, le M.R.P. s'efforce de consolider ses solides assises politiques dans le département. Du 15 juin au 17 septembre, les dirigeants démocrates chrétiens entreprennent une vaste campagne de propagande qui consiste à diffuser leur presse et à organiser une collecte dite "campagne nationale de la Journée du Travail" afin de financer le mouvement. Parallèlement à cette action, les sections locales doivent procéder à diverses enquêtes en matière financière, administrative et économique, dont la synthèse des résultats devrait permettre au parti de proposer des réformes dans les domaines concernés. L'enquête dite "Assainir les Finances" a pour but de repérer les abus et les gaspillages. "L'enquête municipale" tend vers un double objectif : donner aux militants l'occasion de mieux connaître leur commune et les amener à faire des propositions aux réformes concernant l'organisation et la gestion des communes. La troisième enquête, "l'enquête sur les défauts et les abus de la répartition" s'explique par le désir des dirigeants du M.R.P. d'accélérer le retour à la liberté du commerce dans les secteurs où elle se révèle possible et de supprimer les incohérences de la répartition dans les secteurs où les mesures de rationnement sont encore indispensables. Mais cette campagne entreprise à l'approche des élections municipales d'octobre 1947, semble susciter peu d'intérêt de la part d'*"éléments modérés"* qui *"répugnent à une adhésion officielle à un parti politique"*[2].

Face aux succès remportés par le R.P.F. aux élections municipales d'octobre 1947 et en vue de la préparation des élections au Conseil de la

---

1. Le Lorrain, 26 février 1947. Article intitulé "Le nécessaire contact" et signé par Paul DURAND.

2. ADM, 151 W 189 : information du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 4 juillet 1947.

République de novembre 1948, Robert SCHUMAN défend les choix et les positions politiques de son gouvernement dans un discours prononcé le 2 mai 1948 au congrès départemental du M.R.P. Fin décembre 1947, le Gouvernement a pris l'initiative d'un rajustement des prix dont certains ne correspondaient plus au prix de revient, en particulier pour le charbon et les produits provenant des industries nationalisées. Après leur rajustement, les prix pratiqués en France étaient supérieurs à ceux qui étaient pratiqués sur le marché étranger. Comme il fallait assurer l'exportation des produits français pour obtenir des devises, il a été procédé à la dévaluation du franc fin janvier 1948. A la suite de cette dévaluation, le Gouvernement s'est efforcé d'enrayer la hausse des prix. Lors de la constitution de son gouvernement, le président du conseil n'avait *"prononcé d'exclusive contre personne"*[1]. Pour lui, *"il n'y avait pas de doute, en décembre, que les communistes s'étaient exclus eux-mêmes"*[2]. Au général DE GAULLE qui avait invité, le 27 octobre 1947, l'Assemblée nationale à se dissoudre, et relancé sa demande de dissolution le 7 mars 1948 à Compiègne, Robert SCHUMAN précise qu'il n'est pas question de dissolution avant le changement de la loi électorale. *"D'ailleurs, ceux qui veulent de nouvelles élections, seront servis cette année par le renouvellement des conseillers de la République et des conseillers généraux"*[3].

A l'égard de l'Allemagne, le président du conseil veut se montrer aussi vigilant que le P.C.F. et le R.P.F. *"Nous voulons réorganiser l'Allemagne et non la voir se réorganiser elle-même. Mais il faut qu'elle puisse entrer dans le circuit économique mondial et apporter ses ressources à ceux qui ont souffert par elle"*[4].

---

1. Le Républicain Lorrain, 4 mai 1948, p. 5.

2. Le Lorrain, 4 mai 1948, p. 1-2.

3. Le Républicain Lorrain, 4 mai 1948.

4. Le Lorrain, 4 mai 1948. Version un peu différente dans Le Républicain Lorrain du même jour : "Nous voulons réorganiser l'Allemagne, mais nous ne voulons pas la laisser se réorganiser elle-même. Il faut qu'elle puisse entrer dans le circuit économique de l'Europe, mais abstraction faite de ces considérations, nous n'avons pas le droit d'oublier le passé".

5.2.2. Le R.P.F. : héritier de l'U.D.S.R. en Moselle

5.2.2.1. Genèse

Le 30 mars 1947 à Bruneval, devant 50 000 personnes dont au moins *"10 000 authentiques résistants"*[1], à une cérémonie commémorative de la Résistance, le général DE GAULLE donne le coup de départ de son mouvement : *"Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant le cadre mal bâti où s'égare la Nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des Français se rassemblera sur la France"*[2].

A Strasbourg, le lundi 7 avril, DE GAULLE prononce un discours très politique, après avoir fêté le dimanche le second anniversaire de la libération définitive de l'Alsace. Il appelle une nouvelle fois les Français à se rassembler : *"Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du Peuple Français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat"*[3].

A Bruneval et à Strasbourg, le général lance en quelque sorte *"l'appel à une nouvelle résistance contre un régime illégitime"*[4].

Aussitôt, le 9 avril 1947, en accord total avec Alfred KRIEGER, député inscrit au groupe parlementaire U.D.S.R., Eugène STENGER, ingénieur des Arts et Métiers, réunit ses amis politiques pour mettre sur pied le Groupement de la Moselle du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.). Comme les personnes contactées approuvent la formation du mouvement préconisé par le général DE GAULLE, il est immédiatement procédé à la désignation d'un comité provisoire d'initiative chargé de la direction provisoire du R.P.F. à l'échelon départemental[5].

---

1. REMY, RENAULT Gilbert dit, Dix ans avec de Gaulle (1940-1950), Paris, Editions France Empire, 1971 ; p. 260. Cité dans : Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition 1946-1958..., Paris, Fayard, 1983, 439 p. ; p. 75.

2. Jean CHARLOT, op. cit., p. 75.

3. Jean CHARLOT, op. cit., p. 77.

4. Jean-Pierre RIOUX, La France de la Quatrième République. I. L'ardeur et la nécessité (1944-1952), Paris, Editions du Seuil, 1980, 315 p. ; p. 175.

5. ADM, 151 W 189 : rapport du commissaire de police, chef du service des R.G. à Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 3 mai 1947.

La plupart des membres du comité provisoire et des délégués d'arrondissement sont des militants ou des sympathisants de l'U.D.S.R. Outre le président, Eugène STENGER, le comité provisoire chargé d'organiser le Rassemblement dans le département comprend dix membres : Alfred KRIEGER, député de la Moselle ; Raymond HERLORY, président du C.D.L.R. de la Moselle et du football-club de Metz ; Charles JUNG, délégué des expulsés de la Moselle ; Henri DRILLIEN, architecte, dirigeant du C.D.L.R. et militant U.D.S.R. ; Edouard BACH, secrétaire fédéral de l'U.D.S.R. de la Moselle, un commerçant de Metz-Sablon, un employé aux Assurances sociales, un directeur d'entreprise, un directeur commercial ancien lieutenant F.F.I. et un autre sympathisant U.D.S.R. Le comité sera élargi et comptera rapidement *"pas moins de cinquante"* membres[1].

Le véritable chef du R.P.F. en Moselle est Alfred KRIEGER, élu député de la Moselle le 10 novembre 1946 sous l'étiquette "Union gaulliste-U.D.S.R.". Sur le plan national, il est connu comme dirigeant du Rassemblement des Gauches Républicaines et de l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance), chargé de la propagande pour les quatre départements lorrains[2].

Député de la Moselle depuis le 21 octobre 1945, Alfred KRIEGER a été à la tête de la résistance mosellane sous le nom de "Commandant GREGOR". Sa position politique centriste, entre les partis de gauche et le M.R.P., et ses sentiments en faveur du général DE GAULLE lui ont valu la confiance d'une partie importante du corps électoral du département.

S'étant toujours réclamés du gaullisme, les dirigeants de l'U.D.S.R. estiment qu'il est de leur devoir d'organiser le mouvement en Moselle. Au cours d'une réunion du Comité tenue le 27 avril 1947, Alfred KRIEGER met au point un plan d'action concernant le recrutement et la propagande, dans lequel il distingue huit types de recrutement : recrutement "direct" par inscription à la permanence, recrutement "indirect" par constitution de dépôts de bulletins chez des amis commerçants, coiffeurs, pharmaciens ; recrutement dit "professionnel" par noyautage des entreprises, des syndicats et groupements divers ; recrutement "féminin" par la création d'une branche "femmes" ; recrutement de la "Jeunesse" par la prise de contact avec les associations sportives,

---

1. ADM, 151 W 189 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 7 août 1947. En mai 1949, le comité départemental ne compte que 30 membres ; voir note d'information, R.G. Metz, 13 mai 1949 (ADM, 151 W 189).

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 3 mai 1947.

touristiques et de préparation militaire ; recrutement par "réunions" organisées à l'échelon local ; recrutement par "démarcheurs" (par l'organisation du porte à porte dans les petites agglomérations) et recrutement au moyen de "chaînes" par l'organisation du système boule de neige[1].

Le 21 juillet 1947, le Comité procède à la désignation d'un bureau exécutif qui comprend le délégué départemental, Eugène STENGER, deux délégués adjoints chargés de la propagande, un trésorier départemental, un secrétaire administratif, deux responsables par la jeunesse et trois responsables pour la branche "femmes"[2].

A la tête de chaque arrondissement se trouve un comité d'arrondissement qui assure la liaison entre les comités locaux et la direction du groupement départemental. Toutefois, dans les régions industrielles de Thionville et de Forbach où le R.P.F. a du mal à s'implanter, les comités d'arrondissement sont remplacés par des comités cantonaux. Au mois de juillet 1947, plus de 700 délégués locaux désignés par les comités d'arrondissement sont chargés de l'organisation du mouvement dans les communes. Les dirigeants départementaux du R.P.F. pensent avoir des représentants dans toutes les communes et envisageraient à ce moment-là de supprimer les comités d'arrondissement[2].

5.2.2.2. Organisation

N'étant pas un parti, le Rassemblement se doit d'avoir sa propre terminologie. *"On y était entre "compagnons". Point de "programme", des "objectifs" ; pas de congrès, des "assises" ; plus de fédérations, des "groupements" départementaux ; au lieu des sections, des "groupes" ; les cellules font place aux "équipes", les secrétaires sont ici des "délégués". Comme le choix des mots n'est jamais innocent, l'organigramme du mouvement traduit bien la réalité d'un pouvoir personnalisé, centralisé, où les fonctions de direction et d'exécution d'une part, de conseil d'autre part, sont soigneusement séparées"*[3]. Le R.P.F. est une organisation extrêmement centralisée au service du général DE GAULLE. Le président qui est, bien

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, 3 mai 1947.

2. ADM, 151 W 189 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 7 août 1947.

3. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958), histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 190.

entendu, le général, est assisté d'un secrétariat général et d'un comité exécutif transformé en conseil de direction le 24 juin 1949.

Sur le plan départemental, tout le pouvoir réel appartient au délégué départemental, *"une sorte de préfet nommé par la direction centrale du Rassemblement, responsable devant elle, la représentant dans le département"*[1]. Le délégué dirige l'action du Groupement et en assure l'administration. Le conseil (ou comité) départemental qui passe d'une trentaine de membres à 70 membres en 1950, a un rôle surtout consultatif. Il ne prend pas de décision, mais des *"résolutions que le délégué est tenu de transmettre à la direction centrale"*[1].

Le comité départemental du R.P.F. se réunit le 3 avril 1948 à Metz, au siège, 3 rue Gambetta, pour procéder au renouvellement et à l'élargissement du comité départemental, du comité administratif et du comité d'Action professionnelle et sociale[2]. L'assemblée décide d'envoyer une délégation de 15 membres pour représenter le département de la Moselle aux "Assises" de Marseille (16-18 avril 1948). En avril 1948, l'organe directeur du R.P.F.[2] comprend le bureau administratif formé de trois membres, le "comité départemental du R.P.F. pour la Moselle" et le "Comité d'Action professionnelle et sociale". A la tête du bureau administratif, se trouve Eugène STENGER, délégué départemental, assisté d'un délégué adjoint départemental, Edouard BACH, et d'un trésorier départemental. Le "Comité départemental du R.P.F. pour la Moselle" proprement dit est formé de 19 membres dont 10 sont délégués d'arrondissement[3]. Le Comité d'Action professionnelle et sociale (A.P.S.) compte sept membres : un délégué à l'action professionnelle et sociale ; un délégué aux petites et moyennes entreprises ; un délégué aux administrations ; deux délégués aux groupes d'entreprises, l'un pour le secteur métallurgique, l'autre pour le secteur minier ; un délégué au rassemblement de la jeunesse française et un responsable aux "Amis du R.P.F."[4]. Après les élections municipales d'octobre 1947, le Rassemblement s'est organisé au niveau professionnel et

---

1. Jacques FAUVET, De Thorez à De Gaulle, les forces politiques en France : étude et géographie des divers partis, préface de M. H. BEUVE-MERY, Paris, Editions "Le Monde", 1951, XII-351 p. ; p. 241.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 6 mars 1948 (SCH SI n° 2030 RG).

3. Les secteurs retenus sont : Metz-ville, Metz-campagne-rive gauche, Metz-campagne-rive droite, arrondissements de Thionville-Ouest, Thionville-Est, Boulay, Forbach, Château-Salins, Sarrebourg et Sarreguemines.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 6 mars 1948. D'après la note d'information des R.G. de Metz, en date du 14 septembre 1948, le comité départemental d'Action professionnelle et ouvrière ne compterait que les cinq premiers membres.

social. Une instruction du général DE GAULLE en date du 13 novembre *"avait posé le principe d'une structure socioprofessionnelle avec création de "groupements" non géographiques à partir de certaines catégories professionnelles ou sociales (familles, jeunes, intellectuels, anciens combattants, etc...)*[1]. L'A.P.S. est formée de trois branches : action ouvrière, action paysanne et "divers" (fonctionnaires, petites et moyennes entreprises, etc... et des catégories sociales spécifiques : intellectuels, familles, anciens combattants, jeunes). D'après les sources que nous avons exploitées, l'action paysanne ne semble pas avoir été organisée en Moselle.

Le 19 mai 1950, le groupement départemental du R.P.F. de la Moselle tient son premier congrès départemental en présence d'environ 200 personnes et reçoit la visite du général DE GAULLE. Parmi les personnalités présentes, on remarque : Edmond MICHELET, ancien ministre ; un membre du conseil de direction du R.P.F. de Paris ; Raymond MONDON, député-maire de Metz ; Alfred KRIEGER ; les sénateurs Paul DRIANT et Jean-Eric BOUSCH et les conseillers généraux Ch. GOULON, Ottmar HANSCH, Gustave BARTHELEMY, Dr Jacques MARTIN, Gabriel WAHRHEIT et Pierre ROUPRICH[2]. Mais le congrès a surtout pour objet l'élection du nouveau conseil départemental. Les délégués ont à élire 70 militants appelés à former le conseil, sur deux listes de 38 candidats, l'une dénommée "liste territoriale", l'autre "liste de l'action professionnelle et sociale". Parmi les six candidats non élus, se trouve Pierre ROUPRICH, conseiller général et adjoint au maire de Château-Salins inscrit sur la liste territoriale.

En examinant les organigrammes du R.P.F. dans les annuaires administratifs de la Moselle des années "1950", "1951-1952" et "1953", on peut constater une relative stabilité de la direction du groupement de la Moselle[3]. Le tableau ci-après le montre clairement :

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 441 p. ; p. 187.

2. ADM, 151 W 187 : R.G. Metz, 20 mai 1950.

3. Annuaire de Lorraine Moselle annuaire administratif, Nancy, A. Humblot et Cie. Voir respectivement les pages 187, 198 et 203-204 pour les annuaires de 1950, 1951-1952 et 1953. Les informations contenues dans l'annuaire de 1950 sont en principe à jour à la date du 1er novembre 1949.

Annuaires administratifs de la Moselle de

	1950	1951-1952	1953
Délégué départemental.....	Eugène STENGER	Paul LAVAUX	Paul LAVAUX
Président du Conseil départemental	Paul LAVAUX	Henri DRILLIEN	Henri DRILLIEN
Trésorier départemental.....	René HENRION	Raymond BIGARD	Raymond BIGARD
Délégué à la propagande.....	Charles SPITZ	Charles SPITZ	Membres de la Délégation départementale :
Délégué à l'A.P.S. (Action professionnelle et sociale).....	Henri FEYDEL	Henri FEYDEL	Bernard LA DROITTE (Propagande) François HENRY Jean ROYER (Serv. Ordre) Emile ROBE (Adhésions) André PASSE (Jeunes) Paul SCHMITT (Budget) Alfred KRIEGER, député Jean BOUSCH, sénateur François MERCIER (Sports)
Secrétaire départemental.....	Paul SECHENAYE	-	
Délégués d'arrondissement :			
Boulay.....	Dr Jacques MARTIN	Dr Jacques MARTIN	Dr Jacques MARTIN
Château-Salins.....	Pierre ROUPRICH	Dr Emile RIVARD	Dr Emile RIVARD
Forbach.....	Jean-Eric BOUSCH	Jean-Eric BOUSCH	Jean-Eric BOUSCH
Metz-ville.....	Henri DRILLIEN	Henri DRILLIEN	] la délégation départementale
Metz-campagne.....	Gustave BARTHELEMY	Gustave BARTHELEMY	
Sarrebourg.....	Paul VEISER	Léon SCHMITT	Léon SCHMITT
Thionville-Est.....	Emile MULLER	Emile MULLER	] Emile MULLER
Thionville-Ouest.....	Arthur LEBALCH	N...	

5.2.2.3. Effectifs et implantation

Au début du mois de mai 1947, le nombre d'adhérents au R.P.F. s'élèverait à 6 850 *"selon des indications de bonne source"*[1]. Ils se répartissent géographiquement de la façon suivante :

Arrondissement	Nombre d'adhérents
Metz-ville.....	1 200
Metz-campagne.....	1 500
Château-Salins.....	1 500
Sarrebourg.....	1 700
Boulay.....	250
Thionville.....	100
Forbach.....	500
Sarreguemines.....	100

1. ADM, 151 W 189 : R.G.Metz, 3 mai 1947.

Dès sa création, le R.P.F. semble surtout jouir d'une grande popularité dans les régions de langue française et dans les milieux des expulsés[1]. A la date du 1er mai 1948, 8 642 adhérents ont réglé leur cotisation et le paiement des cotisations se poursuit encore pour l'année[2]. En juin 1949, le Rassemblement compterait 10 000 membres dont 1 100 seulement ont versé leur cotisation[3]. En 1948, avec 10 271 adhérents, la fédération R.P.F. de la Moselle fait partie des fédérations les plus importantes qui sont Paris (65 000), le Nord (22 000), le Finistère et la Gironde (15 000 chacun), le Bas-Rhin (13 263), le Morbihan (11 763) et la Manche (10 687)[4]. En 1947-1948, le Rassemblement compte réellement 400 000 adhérents environ, il n'en a plus que 125 000 fin 1950, à la veille des élections législatives[5]. La chute des effectifs est également nette pour le Groupement de la Moselle qui passe de 10 271 membres en 1948 à 5 000 en 1950[6]. Toutefois, le département de la Moselle demeure en 1950 dans le peloton de tête des départements qui, situés derrière la Seine et la Seine-et-Oise (50 000 cartes officiellement placées), dépassent les 2 000 adhérents. La région parisienne, le Nord (9 033 cotisants), la Moselle (5 000), la Gironde (4 710), le Pas-de-Calais (2 950), le Bas-Rhin (2 370), la Manche (2 256) et quelques autres rares départements sont les seuls départements *"où l'appareil R.P.F. existe et fonctionne effectivement"*[7].

Le 3 mars 1948, un comité départemental d'Action professionnelle et sociale (A.P.S.) est créé en vue d'organiser des *"groupes d'entreprises et des comités professionnels"*[8] dans tout le département. En décembre 1947, après les élections municipales d'octobre, le comité départemental du

---

1. Voir carte "Personnes expulsées en France", p. 151.

2. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 11 mai 1948.

3. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 20 juin 1949, rapport relatif à une réunion du comité départemental du R.P.F. tenue le 18 juin 1949.

4. Jean CHARLOT, op. cit., p. 88.

5. Jean CHARLOT, op. cit., p. 186. Pour 1950, c'est le total des "cartes blanches" d'adhérents ayant renouvelé leur adhésion ou adhéré pour la première fois en 1950, d'après l'état du "recensement du général" établi au 7 avril 1951 (Achives R.P.F., Institut Charles de Gaulle) (p. 397, note n° 171 du chapitre 3).

6. Jean CHARLOT, op. cit., p. 186. D'après les Renseignements généraux de Metz, le secrétariat administratif du groupement de la Moselle du R.P.F. a encaissé les cotisations de 4 950 adhérents en 1950, contre 5 800 membres cotisants en 1949 (voir ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, information n° 161 du 9 janvier 1951).

7. Jean CHARLOT, op. cit., p. 186.

8. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 14 septembre 1948.

R.P.F. désigne son premier délégué à l'A.P.S. : Henri FEYDEL, sous-ingénieur à la S.N.C.F., demeurant à Metz. L'action n'entre dans une phase active qu'en juillet 1948. Au mois de septembre 1948, les groupes d'entreprises R.P.F. existants se concentrent principalement à Metz : Services municipaux de Metz (30 membres), Tramways de Metz (60 membres), P.T.T. de Metz (10), Chauffeurs de taxis de Metz (15), Services de la Société nationale de Vente des Surplus à Metz (30), ateliers de Montigny et dépôt de Frescaty de la S.N.C.F. (120 membres environ) et dépôt de Sarreguemines (60). Le R.P.F. a également créé des groupements professionnels étrangers qui n'existent en septembre 1948 que dans les milieux polonais et regroupent une centaine d'adhérents[1]. Les groupes d'entreprises organisés en septembre 1948 ont un effectif total de 425 membres environ. La campagne pour la création de comités d'entreprises dans les bassins miniers de fer et de charbon se termine par la constitution d'une "section départementale des mines" le 21 novembre 1948. Des groupes d'entreprises sont également constitués à Hayange aux usines DE WENDEL et à Knutange à l'usine de la S.M.K. (Société métallurgique de Knutange). En janvier 1949, des noyaux R.P.F. importants se constituent à la Société Lorraine des Aciéries de Rombas, à la Société des Aciers Fins de l'Est (S.A.F.E.) à Hagondange et à l'usine U.C.P.M.I. également implantée à Hagondange[2]. Les dirigeants du R.P.F. souhaitent limiter l'emprise de la C.G.T. sur la classe ouvrière dans le bassin sidérurgique et le bassin houiller.

Le R.P.F. dispose d'un organe de propagande, *L'Avenir de l'Est*, remplacé en juin 1948 par le journal hebdomadaire *Le Rassemblement de l'Est*. Rédigé en Moselle, l'hebdomadaire est imprimé sur les presses de *L'Est Républicain* à Nancy. Son tirage se situe entre 8 000 et 11 000 exemplaires en juin 1949 et la vente du journal oscille entre 4 500 et 5 000 exemplaires pour la Moselle[3]. Au mois de mars 1949, lors des élections cantonales, le tirage atteint 18 000 et 20 000 numéros[4]. La vente du journal par département s'établit, début juillet 1949, comme suit : Moselle (5 000 exemplaires), Meurthe-et-Moselle (2 000), Vosges (1 500), Meuse (130), Haute-Marne (500), Ardennes (1 000) et Territoire de Belfort[4]

---

1. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 14 septembre 1948.

2. ADM, 151 W 189 : R.G., information du 28 janvier 1949 (n° 375). U.C.P.M.I. = Union des Consommateurs de Produits métallurgiques et industriels

3. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, informations des 20 juin et 5 juillet 1949.

4. ADM, 151 W 189 : R.G. Metz, information du 5 juillet 1949.

(500) . En septembre 1949, l'hebdomadaire reprend son titre original : *L'Avenir de l'Est*.

5.2.2.4. Visites du général DE GAULLE à Metz

Lors de la séance du 28 mai 1948, le conseil municipal de Metz décide, *"à l'unanimité des voix R.P.F. et M.R.P."*, d'inviter le général DE GAULLE à venir inaugurer le monument aux morts de Metz-Sablon[1]. Le 31 juillet 1948, accueilli par environ 4 000 personnes, le général insiste, dans son allocution prononcée lors de la manifestation patriotique de Metz-Sablon, sur la nécessité de se rassembler autour du souvenir des morts qui ont tant souffert pour la patrie[2]. Après l'inauguration du monument et la sonnerie aux morts, le cortège se rend au quartier Lizé où le président du R.P.F. découvre une plaque apposée à la mémoire du général DELESTRAINT, commandant de l'armée de l'Intérieur mort à Dachau le 19 avril 1945. Puis le général se déplace au monument aux morts de Metz, où il dépose une croix de Lorraine florale. Après avoir traversé la ville, il est reçu par l'évêque de Metz à la cathédrale et assiste à un *Te Deum*. Un banquet réunissant une centaine de personnes a lieu à l'hôtel de ville. Des personnalités importantes y participent : Jacques SOUSTELLE, Edmond MICHELET, PALEWSKI ; GRANDVAL, haut-commissaire de la République française en Sarre ; Raymond MONDON, député-maire de Metz ; Alfred KRIEGER ; Robert SEROT, conseiller de la République et président du Conseil général de la Moselle ; Jacques BAUMEL, dirigeant du R.P.F. ; Me REBOURSET, ancien préfet de la Moselle. Il est à noter que Mgr HEINTZ *"s'est récusé"*[2] et n'a pas pris part au banquet.

Le général GILLIOT, commandant la VIe Région, n'a assisté qu'aux deux cérémonies où les honneurs militaires ont été rendus. En quittant le quartier Lizé, il n'est pas allé au monument aux morts à Metz. Au début du mois d'avril 1947, le gouvernement de Paul RAMADIER avait décidé d'attribuer au général DE GAULLE un *"nouveau statut personnel"* : autorités officielles et honneurs militaires pour les cérémonies du souvenir ; ni officiels, ni honneurs militaires hors des manifestations politiques[3].

---

1. ADM, 151 W 188 : lettre du préfet de la Moselle au président du Conseil -Cabinet-, Metz, 1er juin 1948.

2. ADM, 151 W 188 : rapport du commissaire de police, chef du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 31 juillet 1948.

3. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 441 p. ; p. 93.

Raymond MONDON, député-maire de Metz, a déploré cet état de fait dans un texte affiché dans la nuit du 30 au 31 juillet 1948 sur les murs de la ville :

> *"Sur les ordres du gouvernement français, il est interdit à l'armée française ressuscitée et conduite à la victoire par le général de Gaulle, de s'incliner avec le Libérateur de la patrie devant le monument aux morts de votre ville, mutilée par les Allemands.*
> *Sur les mêmes ordres, le drapeau de "l'armée" et la "Marseillaise" ne pourront à Metz-Sablon, saluer le Premier Résistant de France et honorer vos morts ; seuls quelques clairons et quelques soldats seront présents.*
> *MESSINS !*
> *De telles décisions constituent une atteinte à la dignité et au patriotisme de notre ville et un outrage "à celui qui a bien mérité de la Patrie" [...]"*[1].

Vers 14 h 45, le général DE GAULLE et Raymond MONDON montent sur l'estrade devant l'hôtel de ville. Le maire R.P.F. rappelle à la foule fervente qu'il reçoit le général au double titre de premier résistant de la France, Libérateur de la Patrie et de Citoyen d'Honneur de la Ville de Metz[2]. Le président du R.P.F. prononce ensuite un discours au caractère politique très marqué. Il donne les raisons de son départ du Gouvernement le 20 janvier 1946 : *"A vous, citoyens de Metz, je vais vous répondre. Je n'avais le choix qu'entre deux solutions : ou bien le coup d'Etat, ou bien me mêler au jeu, ce que je n'ai voulu à aucun prix"*[3]. Dans la perspective des élections cantonales prévues pour octobre 1948, le général exhorte ses fidèles à *"se rassembler sur la France"*[4]. Mais QUEUILLE, redoutant une percée du R.P.F. à cette consultations électorale, réussira à la reporter d'octobre 1948 à mars 1949. DE GAULLE est convaincu de trouver autour de lui, *"une fois le succès remporté, tous les concours possibles et imaginables"*[4], à commencer par ceux qui lui donnaient *"les meilleurs espoirs"* et qui n'ont pas continué lorsqu'il est rentré seul chez lui à

---

1. ADM, 151 W 188 : rapport du commissaire de police, chef du service des R.G. de Metz, adressé au directeur des R.G. à Paris, Metz, 31 juillet 1948.

2. Le Républicain Lorrain, 1er et 2 août 1948. Article intitulé "De Gaulle est revenu à Metz d'où il était parti en 1939", page 2.

3. Le Républicain Lorrain, 1er et 2 août 1948, page 4.

4. ADM, 151 W 188 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 2 août 1948.

Colombey-les-deux-Eglises. Il critique sévèrement la composition du ministère André MARIE (24 juillet-28 août 1948) dont Léon BLUM et Paul REYNAUD font partie : *"Le "tout dernier" Gouvernement, la combinaison qui a été mise sur pied, cette alliance du dirigisme et du libéralisme, ne peut sortir la France de l'abîme où elle se trouve"*[1]. Acclamé par la foule, le général exalte également *"le patriotisme des Lorrains"*[2].

L'accueil réservé au général a été très chaleureux, mais l'affluence a été nettement inférieure à celle qu'escomptaient les milieux gaullistes : 20 000 à 25 000 personnes environ au lieu de 50 000[1]. Dans son rapport au ministre de l'Intérieur en date du 2 août 1948, le préfet de la Moselle précise qu'il s'est opposé à la diffusion par radio-Lorraine des programmes ainsi que des appels et protestations des maires de Metz et Nancy. L'union départementale des Syndicats C.G.T. de la Moselle et la fédération de la Moselle du Parti communiste français ont diffusé des tracts contre la venue du général à Metz et contre sa politique trop favorable à l'Allemagne à leurs yeux. Intitulé "La venue de DE GAULLE !!! INSULTE AUX TRAVAILLEURS MOSELLANS", le tract de la C.G.T. aurait été tiré à 50 000 exemplaires sur l'Imprimerie "Le Messin" à Metz[3].

Si la visite du général à Metz, le 31 juillet 1948, a un caractère public évident, celle du 19 mai 1950 après-midi est réservée aux compagnons de la Moselle du R.P.F. qui ont tenu dans la matinée leur premier congrès départemental[4]. Les manifestations se déroulent au café-restaurant du Stade, à proximité du stade municipal St-Symphorien, situé sur le ban de la commune de Longeville-lès-Metz. Accompagné de Mme DE GAULLE, le général est accueilli vers 15 h dans la côte de Gravelotte par Paul LAVAUX, délégué départemental, Henri DRILLIEN, premier adjoint au maire de Metz, le délégué de la formation professionnelle et sociale et le trésorier départemental du R.P.F. Arrivé à Longeville-lès-Metz, le général salué par le maire de cette commune, préside une courte cérémonie qui se déroule devant le monument aux morts en présence de 150 personnes environ dont une cinquantaine d'enfants.

---

1. ADM, 151 W 188 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 2 août 1948.

2. Le Républicain Lorrain, 1er et 2 août 1948, page 2.

3. ADM, 151 W 188 : R.G. Metz, 21 juillet 1948.

4. ADM, 151 W 187 : R.G. Metz, information du 20 mai 1950.

Vers 15 h 30, il accorde ensuite une première audience à la délégation départementale et aux parlementaires R.P.F. du département, parmi lesquels se trouve Jules THIRIET, député démissionnaire du M.R.P. Charles SPITZ, délégué à la propagande, demande au général son point de vue sur le statut scolaire et la législation locale dans les départements recouvrés. En réponse à ce dernier, le président du R.P.F. se prononce en faveur du statu quo en attendant une réforme de l'enseignement sur le plan national. La seconde audience du général DE GAULLE est accordée aux conseillers généraux, maires, adjoints, élus municipaux, responsables du R.P.F. au nombre d'environ 150. Elle est consacrée aux souhaits de bienvenue, présentés par le délégué départemental, Paul LAVAUX et à une courte allocution du général. Puis, dans la cour du café-restaurant du Stade, le général DE GAULLE prononce un discours devant environ 700 adhérents et sympathisants du R.P.F. Il déclare son affection pour le département de la Moselle et s'adresse ainsi à ses compagnons et fidèles : *"Je vous reconnais, parce que vous ressemblez à tous les bons Français qui se rassemblent dans le pays menacé à l'intérieur et à l'extérieur"*[1].

Tout son discours est axé essentiellement sur l'anticommunisme, sur la nécessité du redressement de la France et de la réforme de l'Etat. A l'intérieur, la France est menacée par le Parti communiste. La construction d'un véritable régime social et économique dans lequel chaque Français aura sa place, constituera un moyen efficace pour réduire l'influence des *"séparatistes"*[2]. La masse soviétique et ses satellites sont les ennemis de la France, et la masse américaine est l'amie des Français. Tout en étant les alliés des Américains, les Français veulent rester libres et indépendants. La France doit pouvoir prendre la tête de l'Europe et empêcher ainsi un conflit entre les deux blocs. Favorable depuis 1949[3] à la réconciliation avec l'Allemagne, le général critique néanmoins le projet de pool charbon-acier franco-allemand présenté par Robert SCHUMAN le 9 mai 1950 dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay. Il le qualifie de *"mélimélo de charbon et d'acier"*[1]. En démissionnant de la direction du Gouvernement le 20 janvier 1946, le général DE GAULLE a voulu donner *"au pays l'occasion de faire l'expérience du régime des partis"*[1] nuisible au redressement de la France. Il conclut son discours en appelant son auditoire à se mobiliser pour la victoire aux prochaines élections législatives. La manifestation s'achève par le chant de *La Marseillaise* et le président du R.P.F. quitte Metz vers 17 heures.

---

1. ADM, 151 W 187 : R.G. Metz, information du 20 mai 1950.

2. Terme employé par le général DE GAULLE pour qualifier les "communistes" (discours de Rennes du 26 juillet 1947).

3. Jean TOUCHARD, Le gaullisme 1940-1969, Paris, Editions du Seuil, 1978, 382 p. ; p. 113-114.

Comptant environ 5 000 adhérents en 1950 contre environ 3 000 membres au Parti communiste, le R.P.F. dispose de l'ossature militante la plus robuste de toutes les formations politiques en Moselle, à la veille de la consultation électorale du 17 juin 1951. Grâce à son appareil, il obtient des succès remarquables aux élections municipales d'octobre 1947, aux élections sénatoriales de 1948 et aux élections cantonales de mars 1949.

5.2.3. Succès du R.P.F. et recul du M.R.P. aux élections municipales d'octobre 1947

Le général DE GAULLE décide de présenter des listes R.P.F. dans toute la France *"pour donner aux Français l'occasion de manifester leur volonté de contribuer au redressement national au-dessus des partis"*[1]. Une circulaire du 30 août 1947 aux secrétaires départementaux précise les instructions de la direction du R.P.F. : des listes seront présentées dans les communes de 9 000 habitants et plus, où l'élection se fait à la représentation proportionnelle. Elles ne comprendront *"naturellement que des compagnons du Rassemblement, quelle que soit leur appartenance politique, s'ils en ont une"*. Maires et conseillers municipaux sortants seront invités à s'inscrire sur ces listes en adhérant au R.P.F. *"Dans les communes de moins de 9 000 habitants, où jouera le scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, la même tactique sera adoptée au premier tour si la localité est relativement importante, si le R.P.F. est en force et doit se manifester, ou encore si la municipalité sortante est ou bien communiste, ou bien socialiste hostile au Rassemblement"*[1]. Une circulaire adressée le 30 septembre 1947 par le secrétaire général du Rassemblement *"confirme en tout point"* les instructions du 30 août[2]. Dans toutes les communes *"sans exception"* où l'élection a un caractère politique, il faut *"toujours"* présenter la liste gaulliste sous le titre : "Liste du "Rassemblement du Peuple Français". Président : Charles de Gaulle". Dans les communes où l'élection n'est pas politique, on persuadera le futur maire et ses colistiers d'intituler leur liste : "Liste d'intérêts communaux pour le Rassemblement du Peuple Français". Si une union est proposée au R.P.F. pour affronter une liste communiste ou des listes hostiles au Rassemblement, *"le R.P.F. doit exiger l'appellation "Liste*

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition 1946-1958 : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 441 p. ; p. 103.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme..., p. 104.

d'intérêts communaux pour le Rassemblement du Peuple Français" - sans imposer, semble-t-il, à tous les membres de la liste l'adhésion au Rassemblement"[1].

A Metz, le R.P.F. a décidé de présenter une liste homogène intitulée : ""Liste du Rassemblement du Peuple Français". Président : Charles de Gaulle". Les offres faites par Gabriel HOCQUARD au R.P.F. en vue de la constitution d'une liste d'entente sont restées vaines et l'échec des pourparlers suscite une vive polémique entre les deux parties. Dans leur déclaration commune adressée aux électeurs et publiée dans *Le Lorrain* du 11 octobre 1947, les candidats de la "Liste d'Union pour la Défense des Intérêts Messins" accusent publiquement les responsables du R.P.F. d'être des fauteurs de division : *"Nous avons fait des avances pour tenter la réalisation d'un large rassemblement sur le plan local, en particulier à d'aucuns qui semblaient vouloir suivre heureusement, mais tardivement cette tradition messine de rassemblement de toutes les bonnes volontés agissantes. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous nous sommes heurtés à des refus mal motivés. Nous n'avons aucune responsabilité dans l'apparition déplorable de ces facteurs de division, les premiers de notre histoire locale contemporaine"*[2]. Sous le titre "Dans la confusion", dans le *Courrier de Metz* des 12-13 octobre 1947, le journaliste René JAGER regrette fortement que dans divers secteurs du département où l'union pourrait se réaliser aisément, des listes du R.P.F. se soient opposées *"avec une irréductibilité déconcertante"*[3] aux listes d'entente. René JAGER s'insurge contre les communistes qui souhaitent, par la laïcisation de l'enseignement, niveler *"toutes les jeunes cervelles sur une base essentiellement athée et matérialiste"*[4] et reproche aux responsables locaux du R.P.F. d'être les *"fourriers de la pédagogie marxiste"*[5] parce qu'ils sont partisans de l'unification législative des trois départements recouvrés avec le reste du pays. Dans une déclaration parue dans *Le Lorrain* du 15 octobre et *Le Courrier de Metz* du 16 octobre 1947, le maire sortant

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme..., p. 104.

2. Le Lorrain, 11 octobre 1947, page 4, "Les élections municipales à Metz : liste d'Union pour la Défense des intérêts messins".

3. Le Courrier de Metz, dimanche 12-lundi 13 octobre 1947, article intitulé "Propos électoraux - Dans la confusion" et signé R.J. [René JAGER].

4. Idem.

5. Ibid.. Le 18 septembre 1946, à la seconde Assemblée nationale constituante, Alfred KRIEGER et les députés du groupe démocratique et socialiste de la Résistance ont présenté une proposition de loi tendant à assurer l'unification législative sucessive des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

de Metz de tendance M.R.P. fait une *"mise au point"* : après avoir relaté chronologiquement les entretiens qu'il a eux à ce sujet avec Alfred KRIEGER et Raymond MONDON, députés et chefs de file du R.P.F. en Moselle, il regrette fortement que son *"désir"*, *"partagé avec la plus grande sincérité"* par tous ses amis, ne se soit *"hélas ! pas réalisé"*[1]. Dans *Le Républicain Lorrain* du 15 octobre 1947, où le texte de la déclaration de Gabriel HOCQUARD est également reproduit, le comité de la Liste du Rassemblement du Peuple Français précise dans un communiqué que le maire de Metz *"sait mieux que quiconque que si l'Union n'a pu se faire, la faute n'en incombe pas au R.P.F."*, il ajoute que l'union dont se prévalent ses adversaires *"ne serait ni plus ni moins qu'un savant étouffement du R.P.F. et la négation même de la liberté électorale"*[2]. Pour Paul DURAND, directeur politique du *Lorrain*, il faut lutter contre les *"faux-nez nationalo-communistes de 1945"*[3]. Par cette périphrase, le journaliste du *Lorrain* fait allusion à la présence de leaders locaux du R.P.F. sur la liste des "Partis et Mouvements de Résistance" qui s'était opposée à la liste d'Entente communale de Gabriel HOCQUARD lors des élections municipales de 1945. Eugène STENGER et Paul LAVAUX voisinaient alors respectivement sous les étiquettes U.N.R. (Union nationale de Rénovation) et M.L.N. (Mouvement de Libération nationale) avec les communistes sur la liste de la résistance[4]. Dans son éditorial intitulé "Rassemblement ou parti unique ?" et paru dans *Le Lorrain* du 17 octobre 1947, Paul DURAND fustige l'attitude intransigeante et sectaire du R.P.F. local : *"Tout le passé est aboli, rien ne compte plus, et la France nouvelle part de 1947, comme elle débute en 1789 pour les marxistes et les radicaux"*.

Pour *Le Républicain Lorrain*, les élections municipales de 1947 constituent une occasion pour de *"nouveaux éléments"* d'entrer au conseil municipal et de lui *"donner cette nouvelle impulsion qui devient de plus en plus indispensable pour l'avenir même de la cité"*[5]. Dans une édition spéciale de *L'avenir lorrain* datée du dimanche 19 octobre 1947, Raymond MONDON qui conduit la liste du R.P.F. contre Gabriel HOCQUARD, exhorte ses concitoyens à se ranger derrière le général DE GAULLE et à se montrer ainsi

---

1. Le Lorrain, 15 octobre 1947, page 3, "Chronique électorale : mise au point" et Le Courrier de Metz, 16 octobre 1947, page 2, "Chronique électorale : une mise au point de M. Hocquard, maire de Metz".

2. Le Républicain Lorrain, 15 octobre 1947, "Les élections municipales de Metz".

3. Le Lorrain, 18 octobre 1947, article intitulé "Les élections de demain" et signé Paul DURAND.

4. Le Républicain Lorrain, 16 et 17 septembre 1945, page 2.

5. Le Républicain Lorrain, 18 octobre 1947, article intitulé "La situation électorale" et non signé.

les dignes héritiers des Lorrains patriotes de la première annexion : *"Ici à Metz, nous ne devons pas nous trouver en retard, nous les fils, les frères, les amis de ceux qui formèrent "le bloc lorrain" contre l'allemand de 1870 à 1918, nous voulons que cette union, locale hier, devienne nationale aujourd'hui"*. Les Lorrains doivent absolument se trouver à *"l'avant-garde"* du Rassemblement du Peuple français[1].

Comme à Metz, le R.P.F. présente des listes homogènes dans d'autres localités importantes du département : Thionville (17 597 habitants au recensement de 1946), Montigny-lès-Metz (13 084), Stiring-Wendel (10 734), Forbach (9 599), Petite-Rosselle (8 306), Saint-Avold (7 054) et Château-Salins (1 565).

Les élections municipales de 1947 revêtent un caractère politique très net qui résulte essentiellement du système électoral adopté pour les communes de plus de 9 000 habitants et de l'attitude combative du Rassemblement du Peuple Français.

En 1945, les élections municipales avaient conservé un caractère local dans les principales agglomérations du département, sauf dans certaines localités industrielles[2]. Deux tendances s'affrontaient : d'une part, celle représentée par des personnalités locales sans étiquete politique précise, et d'autre part, celle représentée par des hommes issus de la Résistance. Dans les villes importantes du département, les électeurs avaient préféré les personnalités déjà connues avant guerre aux représentants de la Résistance. La masse modérée de l'électorat soutenue par le clergé avait voulu s'opposer à cette occasion contre l'esprit de la Résistance, trop évolué et avancé à ses yeux. Les municipalités de Metz, Thionville, Sarreguemines et Sarrebourg s'inscrivaient ainsi dans la tradition politique du département. Par contre, les listes d'union de la résistance avait remporté des succès à Moyeuvre-Grande, Hayange, Forbach et Stiring-Wendel.

Lorsqu'on examine les deux tableaux ci-après, on constate que le R.P.F. a remporté un succès indéniable dans les localités les plus importantes de la Moselle. Ayant perdu la majorité dans les conseils municipaux d'un certain nombre de villes au bénéfice du R.P.F., le M.R.P.

---

1. ADM, 1330 W 264. L'avenir lorrain, édition spéciale, deuxième année, n° 42, dimanche 19 octobre 1947. Article intitulé "Le sens des élections" et signé R. MONDON, député.

2. ADM, 1330 W 266 : rapport du préfet de la Moselle sur les résultats des élections municipales du 26 octobre 1947.

sort diminué de cette bataille électorale qu'il n'a jamais voulu livrer au niveau municipal.

Elections municipales d'octobre 1947 - Communes de 9 000 habitants et plus[1]

COMMUNES	Population totale recensement de 1946	Nombre légal des membres du conseil municipal	Répartition politique des élus sortants	Répartition politique des nouveaux élus	Majorité politique du conseil sortant	Majorité politique du nouveau conseil
METZ.....	70 105	37	20 MRP 7 UDSR 9 Ind. dr.	21 RPF 7 MRP 5 Ind. dr. 4 Com.	MRP	RPF
THIONVILLE.....	17 596	27	22 Rép. Ind. 4 RPF 1 MRP	21 RPF 3 MRP 3 Com.	MRP-RPF	RPF
SARREGUEMINES....	13 375	27	12 Ind. dr. 10 MRP 5 RPF	8 MRP 6 RPF 6 Com. 2 Rad.-soc. 2 SFIO 2 Ind. dr. 1 Ind. gau.	MRP	MRP-RPF
MONTIGNY-LES-METZ	13 084	27	27 MRP	12 MRP 9 RPF 3 Com. 2 Ind. gau. 1 SFIO	MRP	MRP-RPF
STIRING-WENDEL...	10 734	27	11 CGT 8 Com. 5 SFIO 3 Résist.	9 Com. 9 Rép. Ind. 7 RPF 2 MRP	Com. et apparentés	RPF et divers droite
HAYANGE.....	10 538	27	13 Com. 6 SFIO 8 Ind. gau.	5 Com. 2 SFIO 8 Ind. gau. 4 Ind. dr. 8 RPF	Com. et SFIO	Indépendant
MOYEUVRE-GRANDE..	10 163	27	15 Com. 11 Ind. gau. 1 Soc. Ind.	10 Com. 5 Ind. gau. 6 RPF 6 MRP	Com.	Apparemment com. et apparentés (mais la défection de membres de la liste communiste permettra l'élection d'un maire indépendant soutenu par la droite)
FORBACH.....	9 599	27	12 URD 10 Rép. Ind. 3 SFIO 2 Com.	10 MRP 9 RPF 4 SFIO 4 Com.	Républicain de gauche (maire SFIO)	MRP-RPF

1. ADM, 1330 W 266 : rapport du préfet sur les résultats des élections municipales du 26 octobre 1947.

Elections municipales d'octobre 1947

Département de la Moselle

Communes de 2 500 à 9 000 habitants et communes chefs-lieux d'arrondissement comptant moins de 2 500 habitants

Communes	Population légale totale en 1946	Majorité politique du conseil sortant	Majorité politique du nouveau conseil
Petite-Roselle.....	8 306	SFIO	RPF
Merlebach.....	8 287	PCF + SFIO + apparentés	MRP
Hagondange.....	8 114	PCF + apparentés	PCF
Algrange.....	7 877	Communiste	Communiste
Basse-Yutz.....	7 410	Divers droite	Divers droite
Nilvange.....	7 257	Communiste	Communiste
Creutzwald-la-Croix.....	7 221	Divers droite	Divers droite
Saint-Avold.....	7 054	URD	Indépendant de droite
Freyming.....	6 884	Communiste et apparentés	Indépendant de gauche
Rombas.....	6 358	Communiste et apparentés	RPF + MRP
Amnéville.....	6 092	Communiste	Communiste
Audun-le-Tiche.....	5 793	Modérés et centristes	RPF et divers droite
Florange.....	5 500	Divers droite	Divers droite
L'Hôpital.....	5 060	MRP	MRP
Knutange.....	4 567	SFIO et apparentés	SFIO
Sérémange-Erzange.....	3 868	MRP	Divers droite
Fontoy.....	3 665	Communiste et apparentés	Communiste et apparentés
Rosselange.....	3 553	Communiste et apparentés	Communiste
Bitche.....	3 479	RPF + MRP	RPF + MRP
Sarralbe.....	3 357	Front national	MRP
Hettange-Grande.....	3 314	MRP + RPF	RPF + MRP
Terville.....	3 185	MRP	MRP
Talange.....	3 115	Indépendant de gauche	Communiste
Phalsbourg.....	3 093	MRP	MRP
Dabo.....	2 987	RPF	RPF
Fameck.....	2 961	Communiste et apparentés	RPF + MRP
Uckange.....	2 960	Divers droite	Divers droite
Mondelange.....	2 950	Communiste	RPF + MRP + divers droite
Longeville-lès-Metz.....	2 910	MRP	MRP
Clouange.....	2 830	Communiste et apparentés	Indépendant de gauche
Ottange.....	2 781	Divers droite	Divers droite
Ste-Marie-aux-Chênes.....	2 628	MRP	RPF + MRP + divers droite
Ban-St-Martin.....	2 534	?	Divers droite
Ars-sur-Moselle.....	2 524	Socialiste et communiste	SFIO et apparentés
Dieuze.....	2 498[1]	MRP	RPF
Maizières-lès-Metz.....	2 075[2]	Divers droite	RPF + MRP
Communes chefs-lieux d'arrondissement			
Boulay.....	2 216	MRP + divers droite	RPF + MRP
Château-Salins.....	1 565	MRP	RPF
Sarrebourg.....	8 722	RPF + MRP	RPF

1. et 2. Au recensement de 1936, Dieuze et Maizières-lès-Metz comptaient respectivement 3 462 et 4 037 habitants. Dans les communes "déclarées sinistrées, où le dernier recensement accuse une diminution de la population par rapport au recensement de 1936, le nombre des conseillers municipaux, des adjoints et le régime électoral seront fixés d'après les chiffres du recensement de 1936" (article 12 de la loi n° 47-1732 du 5 décembre 1947 fixant le régime général des élections municipales, dans J.O. - Lois et décrets du 6 juillet 1947, p. 8894-8896.)

Devant la poussée du R.P.F., le P.C.F. a perdu un certain nombre de mairies comme Hayange, Rombas, Clouange, Sarralbe, Merlebach. A Petite-Rosselle, le conseil municipal sortant S.F.I.O. est remplacé par une municipalité R.P.F. Le Parti communiste conserve toutefois quelques rares fiefs où il est solidement implanté, comme Hagondange, Amnéville et St-Julien-lès-Metz. Si les socialistes remportent un succès important à Ars-sur-Moselle, ils perdent la direction de la mairie de Forbach.

Dans les communes rurales, les populations ont voté en majorité pour des personnalités et non pour des partis, comme aux élections municipales de 1945. *"Pourtant, un certain nombre d'élus se sont réclamés de l'étiquette R.P.F., notamment dans les régions agricoles de langue française"*[1]. Dans les communes où le R.P.F. a réussi à faire figurer l'étiquette gaulliste sur les listes présentées par les maires sortants, le Rassemblement est *"largement représenté, mais par des élus, qui, il y a un mois, se réclamaient encore de l'étiquette indépendante ou M.R.P."*[2].

A partir de la liste des communes triées selon la nuance à laquelle appartient la majorité politique du conseil municipal[3], il a été établi une carte qui représente les localités dont la majorité politique est "R.P.F.", "R.P.F. + M.R.P.", "R.P.F. + M.R.P. + divers droite", "R.P.F. + divers droite" ou "M.R.P.". En examinant cette carte, on constate que les municipalités à majorité R.P.F. se concentrent principalement dans les régions francophones et plus particulièrement dans la région de Château-Salins où les expulsés ont voté pour le mouvement gaulliste.

Les résultats de l'élection des maires confirment le succès incontestable remporté par le R.P.F. qui compte dans ses rangs près de 40 % des maires de la Moselle contre moins de 10 % avant les élections municipales. Inversement, le M.R.P. qui avait conquis plus de la moitié des mairies en 1945, n'en totalise plus que 22 %.

---

1. ADM, 1330 W 266 : rapport du préfet de la Moselle sur les élections municipales du 26 octobre 1947.

2. ADM, 1330 W 266 : Idem.

3. ADM, 1330 W 266 : ce document est joint au rapport du préfet de la Moselle sur les élections municipales du 26 octobre 1947. Tout en sachant que des erreurs ont pu se glisser dans un tel document, il m'a paru intéressant de l'exploiter. Deux communes ne figurent pas sur cette liste : Beyren-lès-Sierck, Bining-lès-Rohrbach, où il y a eu des incidents électoraux. Voir tome II, carte p. 156 ; les localités à majorité "divers droite" ne sont pas représentées.

Nuance politique	Maires sortants des 764 communes existant en 1945	Maires élus à la date du 12 novembre 1947[1]
R.P.F.....	55	296
U.D.S.R.....	20	1
M.R.P.....	403	165
U.R.D.....	41	3
P.R.L.....	2	1
Paysan.....	2	2
M.L.N.....	10	-
Républicain indépendant....	37	66
Indépendant de droite.....	104	174
Indépendant de gauche.....	33	23
Radical indépendant.....	1	-
Radical socialiste.....	1	-
Rapublicain socialiste.....	6	-
Socialiste indépendant.....	-	2
S.F.I.O.....	21	16
Union républic. et résist..	4	-
Communiste.....	24	24

Comme dans 51 autres villes de préfecture, le R.P.F. triomphe à Metz dont Raymond MONDON deviendra le maire lors de la séance du conseil municipal du 25 octobre 1947 par 20 voix contre 4 voix communistes et 13 bulletins blancs. Après son élection, le nouveau maire exhorte les membres de l'assemblée municipale de *"se rassembler dans le véritable Esprit du peuple français et messin, qui a fait de Metz hier une noble et fière cité prospère, qui doit le demeurer et devenir la grande ville de l'Est, dont la splendeur rayonnera sur la France libérée"*[2].

La régression du M.R.P. aux élections municipales de 1947 a pour conséquence le triomphe de la liste du R.P.F. aux élections au conseil de la République qui ont lieu le 7 novembre 1948. La liste du R.P.F. qui est formée de deux candidats R.P.F. et d'un républicain indépendant, l'emporte dès le premier tour avec une large majorité. Les trois nouveaux conseillers de la République du département sont : Paul DRIANT, président de la Caisse locale et vice-président de la Caisse régionale agricole et membre du comité départemental du R.P.F. ; René SCHWARTZ, maire de Thionville, républicain indépendant, et Jean Eric BOUSCH, délégué d'arrondissement et

1. ADM, 1330 W 266 : télégramme officiel du 12 novembre 1947, adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur - Bureau des Affaires politiques. L'élection de trois maires n'avait pas encore eu lieu au 12 novembre 1947.

2. "Raymond Mondon (1914-1970) : un homme au service de sa ville" : exposition du 17 décembre 1990 au 27 janvier 1991 au péristyle de l'Hôtel de Ville de Metz [recueil de documents exposés et de commentaires de G. DIWO, F. L'HUILLIER et J. BARTHEL, disponible aux Archives départementales sous la cote BH 12730].

membre du comité départemental du R.P.F. La lettre personnelle adressée par le général DE GAULLE à chacun des délégués du département et le soutien d'une bonne partie des délégués indépendants ont assuré la victoire de la liste du Rassemblement[1]. La liste d'Entente mosellane a subi un échec sévère ; elle comprenait Robert SEROT et André-Pierre RAUSCH, conseillers de la République sortants, et Georges DITSCH, conseiller général du canton de Sierck-les-Bains.

5.2.4. Poussée du R.P.F. aux élections cantonales des 20 et 27 mars 1949

Les élections cantonales auraient dû se dérouler normalement en automne 1948. Malgré la nature particulière de ces élections essentiellement locales, la Troisième Force redoutait une percée du R.P.F. Fin septembre 1948, le président du Conseil radical, Henri QUEUILLE, réussit à les faire repousser par l'Assemblée nationale, à mars 1949[2].

Conscient de l'affaiblissement de sa position, le M.R.P. envisage des pourparlers avec le R.P.F. en vue de la constitution d'un front anticommuniste mais les dirigeants gaullistes rejettent cette proposition en invoquant *"l'obligation de respecter les directions du siège national"*[3]. Les candidats républicains populaires préfèrent adopter l'étiquette d'"indépendant" pour ne pas politiser cette consultation électorale. La direction du *Courrier de Metz*, porte-parole du M.R.P., prononce dans le numéro 13-14 mars 1949 un réquisitoire virulent contre le R.P.F. qu'elle assimile au P.C.F. : *"Si l'union contre le marxisme dans le département de la Moselle n'a pu se faire, il faut que l'on sache, que tout le monde sache que seul le R.P.F. en porte la responsabilité, en voulant imposer aux candidats d'union son étiquette propre à l'exclusion de tout autre parti. Quand on est candidat d'union, on est respectueux de toutes les tendances, de tous les horizons politiques antimarxistes, mais leur refuser le droit d'expression dans une étiquette commune, c'est de toute évidence faire montre d'un monolithisme partisan, dont seul en France, le Parti communiste*

---

1. ADM, 1330 W 186 : rapport du préfet de la Moselle sur les élections au conseil de la République du 7 novembre 1948, adressé au ministre de l'Intérieur le 8 novembre 1948.

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition 1946-1958 : histoire du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 441 p. ; p. 129-130.

3. ADM, 1330 W 293 : rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 12 mars 1949.

avait jusqu'alors l'exclusivité"[1]. Devant les bons scores du R.P.F. au premier tour de scrutin, Robert SCHUMAN, ministre des Affaires étrangères et député de la Moselle intervient personnellement dans la campagne électorale par une déclaration parue dans la presse locale[2]. Des affiches reproduisant sa lettre sont apposées dans les cantons où le M.R.P. présente un candidat ; le leader du M.R.P. se fait un devoir de soutenir ceux qui défendent sa *"personne"* et *"la politique* [qu'il pousuit] *depuis 30 ans, au service de la France"*[3]. D'après les informations fournies le 28 mars 1949 par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, nous avons établi un tableau indiquant la répartition politique des conseillers généraux avant et après le renouvellement des 18 mandats les 20 et 27 mars 1949[4].

	Composition avant le renouvellement	*Conseillers sortants*	*Conseillers élus*	*Nouvelle composition du Conseil général*
Communiste.....	2	1	0	1
S.F.I.O.....	2	2	0	0
Indépendant de gauche.....	5 dont 1 communisant et 3 conseillers élus comme communistes en 1945 mais exclus du parti par la suite	3	1	3 dont 1 ex-communiste
M.R.P.....	12	7 dont 2 affiliés au R.P.F.	3 dont 1 affilié au R.P.F.	8 dont 1 affilié au R.P.F.
Républicain indépendant....	8	3 dont 1 affilié au R.P.F.	5 dont 3 affiliés au R.P.F.	10 dont 3 affiliés au R.P.F.
Indépendant de droite.....	5	0	0	5
R.P.F.....	2	2	9	9

1. Le Courrier de Metz, dimanche 13-lundi 14 mars 1949, rubrique intitulée "Echos de Paris".

2. Voir Le Lorrain du 26 mars 1949.

3. ADM, 1330 W 94 : R.G. Metz, information du 28 mars 1949. Affiches imprimées par la Coopérative d'Edition et d'Impression, Metz, 30 rue Mazelle.

4. ADM, 1330 94 : rapport du 28 mars 1949 adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur - cabinet et bureau des Affaires politiques.

Malgré l'entrée en force du R.P.F., la majorité politique du Conseil général de la Moselle reste détenue par le M.R.P. et les Indépendants.

En examinant le tableau ci-dessous, nous pouvons constater que sur les 18 conseillers sortants, 4 ne se sont pas représentés, 4 ont été réélus et 10 ont été battus.

Arrondissement	Canton	Conseiller sortant Nuance politique	Candidat	Conseiller élu Nuance politique
BOULAY	Boulay	BOUTTER Joseph, agent d'assurances à Boulay M.R.P.	oui	Dr MARTIN J., maire de Boulay R.P.F.
CHATEAU-SALINS	Château-Salins	THIRIET Jules, agriculteur, maire d'Obreck, républicain indépendant, député démissionnaire du M.R.P.	oui	ROUPRICH Pierre, agriculteur, à Château-Salins R.P.F.
	Delme	Dr HOFFMANN Charles médecin, maire de Delme M.R.P. affilié au R.P.F.	oui	Réélu, M.R.P. affilié au R.P.F.
	Vic-sur-Seille	WOLFF Jules, instituteur à Moyenvic indépendant de droite	oui	Réélu, M.R.P. affilié au R.P.F.
FORBACH	Forbach	WAGHEMACKER Edmond, maire de Forbach S.F.I.O.	oui	BOUSCH Jean-Eric, ingénieur, maire de Forbach R.P.F.
	St-Avold	MULLER Pierre, délégué mineur à Freyming communiste	oui	ROBERT Jean, décorateur, maire de St-Avold M.R.P.
METZ-CAMPAGNE	Gorze	PSAUME Edmond, ajusteur S.N.C.F. S.F.I.O.	oui	DRIANT Paul, agriculteur à Gravelotte R.P.F.
	Metz-campagne	SCHOLER Adrien, ouvrier métallurgiste à Metz, ex-communiste, indépendant de gauche	non	BARTHELEMY, ingénieur, maire de Maizières-lès-Metz R.P.F.

Arrondissement	Canton	Conseiller sortant Nuance politique	Candidat	Conseiller élu Nuance politique
METZ-VILLE	Metz I	Dr BURGER Léon, médecin à Metz, Front national, proche du P.C.F.	oui	GOULON Ch., adjoint au maire de Metz R.P.F.
	Metz II	MAUD'HUY (de) Bertrand M.R.P.	oui	Réélu, M.R.P., sous l'étiquette "candidat indépendant d'union"
SARREBOURG	Lorquin	ROBEIN Antoine, négociant en bois à Sarrebourg M.R.P.	oui	Dr LAGRANGE E., médecin à Sarrebourg, indépendant de gauche
	Sarrebourg	Dr HANSCH Ottmar, médecin à Sarrebourg R.P.F.	oui	Réélu, R.P.F.
SARREGUEMINES	Bitche	SCHELL Léon, pharmacien, maire de Bitche, indépendant de droite, sympathisant M.R.P.	oui	LANG Joseph, maire de Bitche, R.P.F.
	Sarreguemines	SCHAAFF André, négociant à Sarreguemines, sympathisant M.R.P. mais candidat présenté par le R.P.F.	oui	KLEIN Auguste, maire de Neunkirch-lès-Sarreguemines républicain indépendant
THIONVILLE-EST	Cattenom	SCHUMAN Robert, avocat, député de la Moselle M.R.P.	non	SCHMITT Nicolas, cultivateur à Garche, républicain indépendant affilié du R.P.F.
	Thionville	MULLER Emile, vétérinaire à Thionville, indépendant de droite, affilié au R.P.F.	oui	Dr SCHMITT Léon, médecin, adjoint au maire de Thionville Républicain indépendant
THIONVILLE-OUEST	Fontoy	ANDRE Charles, ingénieur à Tressange, indépendant de droite, affilié au R.P.F.	non	POEURY Louis, commerçant à Boulange R.P.F.
	Hayange	RUBECK François, maire de Mondelange ex-communiste, indépendant de Gauche	non	WAHRHEIT Gabriel, maire de Florange, "républicain indépendant présenté par le R.P.F."

La gauche régresse fortement. Pierre MULLER, communiste, perd son siège de conseiller général du canton de St-Avold au profit du maire M.R.P. de St-Avold. Les deux sièges détenus par les socialistes Edmond WAGHEMACKER et Edmond PSAUME à Forbach et à Gorze sont enlevés par le R.P.F. qui conquiert également les cantons de Metz I, de Metz-campagne et d'Hayange, représentés jusqu'alors par des indépendants de gauche. Le Parti communiste n'a plus qu'un représentant au Conseil général en la personne de Joseph HEN, conseiller général du canton de Grostenquin, élu comme indépendant en 1945 mais ayant adhéré depuis au Parti.

Robert SCHUMAN qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat aurait eu du mal a être réélu dans le canton de Cattenom où triomphe Nicolas SCHMITT, agriculteur et "républicain indépendant affilié au R.P.F."[1]. Dans le canton de Château-Salins, le député démissionnaire du M.R.P., Jules THIRIET, est battu par Pierre ROUPRICH, candidat du R.P.F.

Malgré ses bons résultats au second tour de scrutin, le R.P.F. n'a pas emporté au premier tour *"le succès net et immédiat que ses dirigeants locaux escomptaient"*[2]. Adjoint au maire de Metz, Charles GOULON est le seul candidat "proprement R.P.F." qui a été élu dès le premier tour. Dans le premier canton de Metz, il a obtenu 1 981 voix sur 6 171 inscrits et 3 298 suffrages exprimés alors que le conseiller général sortant communisant, Léon BURGER, n'en a recueilli que 903, soit 14,6 % des suffrages exprimés[3].

Hostile à l'entrée du R.P.F. sur la scène politique locale, la direction du *Courrier de Metz* se réjouit du fait que le M.R.P. et les indépendants conservent la majorité au Conseil général de la Moselle. La manchette du numéro du lundi 28 mars 1949 traduit sans aucune ambiguïté son orientation politique : *"Die gesunden Kräfte behalten die Oberhand. Im neuen Generalrat nur noch ein Vertreter der K.P. Ein schwerer Schlag für den R.P.F. in Metz, Thionville, Saint-Avold u. Lorquin"*[4].

---

1. ADM, 1330 W 194 : rapport du 28 mars 1949 adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur.

2. ADM, 1330 W 194 : rapport du 21 mars 1949 adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur.

3. Voir Annuaire de Lorraine Moselle et annuaire administratif 1950, Nancy, A. Humblot & Cie, p. 213.

4. Traduction : "Les forces saines conservent la majorité. Au nouveau Conseil général, il n'y a plus qu'un représentant du Parti communiste. Une défaite sévère pour le R.P.F. à Metz, Thionville, St-Avold et Lorquin".

Les résultats des élections cantonales de mars 1949 sont peut-être les premiers indices du *"temps du reflux"* pour le Rassemblement[1].

Le R.P.F. ne gagne que deux élections sur les six élections cantonales partielles qui se déroulent jusqu'à la veille des élections législatives du 17 juin 1951.

Elections partielles de 1949-1951[2]

Date	Canton	Conseiller général sortant - Nuance politique	Conseiller élu - Nuance politique
2 et 9 octobre 1949 (2e tour)	Metz	AMOS Jean, industriel, adjoint au maire de Metz, décédé, indépendant	MONDON Raymond, député et maire de Metz, R.P.F.
2 octobre 1949[3] (1er tour)	Volmunster	Abbé WEBER J.P., curé de Lengelsheim, sympathisant M.R.P., démissionnaire	FABER Nicolas, cultivateur, maire d'Epping, républicain indépendant de tendance M.R.P.
11 décembre 1949 (1er tour)[4]	Delme	Dr HOFFMANN Charles, médecin, maire de Delme, M.R.P. affilié au R.P.F., décédé	GRANDIDIER Pierre, agriculteur et conseiller municipal à Lesse, indépendant
11 et 18 décembre 1949 (2e tour)[5]	Moyeuvre-Grande	WAROQUY Augustin, électricien à Moyeuvre-Grande, ex-communiste, décédé	Dr DANTLO René, médecin à Moyeuvre-Grande, indépendant
15 octobre 1950 (1er tour)[6]	Château-Salins	ROUPRICH Pierre, agriculteur à Château-Salins, R.P.F. [dont l'élection en 1949 a été annulée par le Conseil d'Etat]	Dr RIVARD Emile, médecin, maire à Château-Salins, R.P.F.
7 et 14 janvier 1950 (2e tour)[7]	Faulquemont	CORBEDAINE Edouard, indépendant de droite, ex-U.R.D., décédé	Abbé RAUSCH André, curé de Créhange, indépendant (de tendance M.R.P.)

Pour remplacer Jean AMOS, conseiller général du 3e canton de Metz-ville, des élections cantonales partielles sont organisées les 2 et

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 441 p. ; p. 138.

2. E.L. BAUDON , Les élections en Moselle (1919-1956), Metz, Coopérative d'Edition et d'Impression, 1956, 96 p., p. 70-92.

3. ADM, 81 W 14 : élection cantonale partielle : canton de Volmunster, 1949. 81 W : cote d'un versement provenant de la Préfecture de la Moselle, 1ère Division, 1er Bureau.

4. ADM, 81 W 13 : élection cantonale partielle : canton de Delme, 1949.

5. ADM, 81 W 12 : élection cantonale partielle : canton de Moyeuvre-Grande, 1949.

6. ADM, 81 W 15 : élection cantonale partielle : canton de Château-Salins, 1950.

7. ADM, 81 W 17 : élection cantonale partielle : canton de Faulquemont, 1950-51.

9 octobre 1949. Dès le premier tour, le député-maire de Metz, Raymond MONDON, se place en tête de tous les candidats avec 4 525 voix sur 20 332 électeurs inscrits contre 2 641 au docteur WILHELM, membre du M.R.P. qui s'est présenté sous l'étiquette "indépendant". Les trois autres candidats obtiennent des scores dérisoires : Eugène VAGNEUR, communiste, recueille 652 suffrages ; le républicain indépendant Lucien STOS, 342 voix, et le président de la fédération mosellane des Familles, F. PELLAT, 308 voix. N'ayant pas réuni le quart des inscrits au premier tour, Raymond MONDON est élu au second tour conseiller général du troisième canton de Metz-ville par 6 006 voix sur 7 008 suffrages exprimés. Le nombre de conseillers généraux "proprement R.P.F." de la Moselle est ainsi porté à dix. Dans le canton de Volmunster, le républicain indépendant affilié au M.R.P., Nicolas FABER l'emporte dès le premier tour de scrutin par 1 482 voix sur 2 652 suffrages exprimés, soit 55,9 % des exprimés. Cultivateur, le maire d'Epping bat nettement son concurrent R.P.F., Aloïs SCHEID, le maire de Breidenbach, qui n'obtient que 802 voix, soit 30,2 % des suffrages exprimés. Le canton de Volmunster reste représenté par un M.R.P.[1].

Dans le canton de Delme, au docteur Charles HOFFMANN décédé succède l'indépendant Pierre GRANDIDIER qui écrase, le 11 décembre 1949, son adversaire communiste avec 1 763 voix sur 1 989 suffrages exprimés, soit 88,6 % des exprimés. Le R.P.F. n'y avait pas présenté de candidat. Aux élections cantonales partielles des 11 et 18 décembre 1949 destinées à remplacer Augustin WAROQUY, conseiller général de Moyeuvre-Grande, ex-communiste décédé, le candidat R.P.F. est nettement distancé par les concurrents indépendant et communiste. Il se retire donc de la compétition et invite ses électeurs à élire le docteur DANTLO[2] qui l'emporte au second tour par 3 551 voix sur 6 172 suffrages exprimés contre 2 621 à Anna SCHELL, candidat communiste.

Des élections cantonales partielles ont lieu le 15 octobre 1950 dans le canton de Château-Salins pour remplacer Pierre ROUPRICH dont le mandat de conseiller général a été annulé par une décision du Conseil d'Etat en date du 21 juillet 1950[3]. Cette décision est consécutive à un recours en annulation introduit par Jules THIRIET, député indépendant ex-M.R.P., battu de quelques voix seulement par Pierre ROUPRICH au second tour

1. ADM, 1330 W 193 : rapport adressé par le préfet de la Moselle au ministre de l'Intérieur, Metz, 3 octobre 1949.

2. ADM, 81 W 12 : rapport du sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle - 1ère Division - 1er Bureau, Thionville, 19 décembre 1949.

3. ADM, 1330 W 192 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur, Metz, 9 octobre 1950.

des élections cantonales des 20 et 27 mars 1949. Maire de Château-Salins et délégué d'arrondissement du R.P.F., le docteur Emile RIVARD est élu sous l'étiquette de ce parti qui conserve donc ce siège obtenu en mars 1949. Il l'emporte largement par 1 854 voix sur 2 860 suffrages exprimés et 4 080 inscrits, contre 877 à Pierre ROUPRICH, "républicain indépendant" exclu du R.P.F., et 121 suffrages au candidat communiste[1]. Le R.P.F. a attaché une très grande importance à cette consultation électorale puisque de nombreux responsables du Rassemblement comme Raymond MONDON, Alfred KRIEGER, Paul DRIANT, Paul LAVAUX et le général BILLOTTE sont venus soutenir, au cours de nombreuses réunions, la candidature d'Emile RIVARD. Député indépendant et conseiller général du canton de Château-Salins de 1945 à 1949, Jules THIRIET s'est abstenu de se présenter à cette élection parce que le R.P.F. lui *"aurait promis, moyennant cette abstention"*[2] une bonne place sur sa liste aux prochaines élections législatives. Le candidat du R.P.F. a ainsi triomphé avec 64,8 % des suffrages exprimés.

Au premier tour de scrutin des élections complémentaires qui se déroule le 7 janvier 1951 dans le canton de Faulquemont, le R.P.F. présente Lucien POINSIGNON, maire de Guinglange, indépendant rural. Comme Roger NAGEL, indépendant, maire de Faulquemont, le candidat du Rassemblement se désiste en faveur de l'abbé André RAUSCH qui l'emporte largement sur ses adversaires communiste et socialiste au scrutin de ballotage. Bien qu'il ait proclamé son indépendance à l'égard des partis politiques, l'abbé RAUSCH peut être considéré à la fois comme un représentant de la tendance du M.R.P. incarnée par Robert SCHUMAN dans le département[3] -par sa prise de position en faveur de l'école confessionnelle- et comme un gaulliste convaincu.

Le R.P.F. ne remporte que deux victoires sur les cinq cantonales partielles auxquelles il a présenté son candidat. Dans le canton de Château-Salins dont une bonne partie de la population avait été expulsée en 1940 par les Allemands, le Rassemblement a renforcé ses positions le 15 octobre 1950, mais Raymond MONDON n'a été élu conseiller général du 3e canton de Metz qu'au second tour le 9 octobre 1949. Bien que l'Assemblée départementale soit dominée par une coalition d'indépendants et de membres

---

1. ADM, 1330 W 192 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur, Metz, 16 octobre 1950 (n° 8322/CW/HS).

2. ADM, 1330 W 192 : rapport du préfet de la Moselle adressé au ministre de l'Intérieur, Metz, 9 octobre 1950.

3. ADM, 1330 W 102 : R.G. information, 15 janvier 1951.

du M.R.P., les gaullistes y disposent d'une dizaine de mandats et de quelques sympathisants à la veille des élections législatives de juin 1951.

5.3. Les élections du 17 juin 1951 : succès gaulliste, recul du M.R.P. et légère régression du P.C.F.

Les partis de la Troisième Force qui assument les responsabilités du pouvoir depuis quatre ans s'inquiètent de leur sort à la veille des élections législatives de 1951. Ils craignent que les deux oppositions gaulliste et communiste obtiennent une majorité de suffrages et qu'il n'y ait plus ainsi de majorité à l'Assemblée nationale pour la Troisième Force.

Pour éviter une crise de régime, on trouve une solution pour réduire la représentation à l'Assemblée des deux forces hostiles à la IVe République. Votée par l'Assemblée nationale le 7 mai, par 332 voix contre 248, la nouvelle loi électorale est promulguée le 9 mai 1951. Communistes, R.P.F. et une partie des modérés et du R.G.R. ont voté contre le nouveau système électoral. La loi du 9 mai 1951 dispose que *"les députés de la France métropolitaine à l'Assemblée nationale sont élus au scrutin de liste départemental majoritaire à un tour avec apparentement des listes, panachage et vote préférentiel"*[1]. Cette loi maintient le principe de la représentation proportionnelle mais le combine avec le mécanisme des apparentements qui consiste dans la faculté donnée à deux ou plusieurs listes de souscrire une déclaration d'apparentement, qui sera de nature à modifier la répartition des sièges[2]. Seules des listes de partis ou groupements nationaux, ou des listes composées uniquement de candidats qui appartiennent à divers partis ou groupements nationaux, peuvent s'apparenter. Est considéré comme national tout parti ou groupement qui présente un ou plusieurs candidats dans trente départements au moins sous la même étiquette[3]. Le mode d'attribution des sièges est défini dans l'article 13 de la loi et comporte trois modalités selon la répartition des suffrages. Si une liste a obtenu la majorité absolue, elle est élue en entier. Si aucune liste ne remplit cette condition et qu'un groupement de

---

1. Par exception à ces dispositions, les élections des députés des six circonscriptions du département de la Seine et des deux circonscriptions de Seine-et-Oise ont lieu à la représentation proportionnelle. Selon les circonstances, soit le Parti communiste, soit le R.P.F. aurait pu obtenir la majorité absolue.

2. France - Ministère de l'Intérieur, Les élections législatives du 17 juin 1951, Paris, La Documentation française, 1953, 452 p. ; p. 24-25.

3. Article 6 de la loi du 9 mai 1951. France - Ministère de l'Intérieur, Les élections législatives du 17 juin 1951, Paris, La Documentation française, 1953, 452 p. ; p. 10.

listes apparentées totalise plus de 50 % des suffrages exprimés, tous les sièges lui sont attribués, ceux-ci étant répartis entre les listes apparentées, suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste ni aucun groupement de listes ne remplit les deux conditions précitées, les sièges sont répartis à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne ; les listes apparentées étant considérées comme une même liste pour l'attribution des sièges dont la répartition entre elles se fait selon la règle de la plus forte moyenne.

Dans les 95 circonscriptions où les apparentements sont possibles, 90 apparentements sont conclus. Les partenaires de la Troisième Force exploitent à leur profit 53 fois le nouveau système électoral : aux 14 combinaisons entre partis du R.G.R., S.F.I.O. et M.R.P. s'ajoutent 39 combinaisons comprenant ces formations et les modérés[1]. Apparentée à la Liste Républicaine Indépendante (R.G.R.) et à la liste du Parti socialiste S.F.I.O., la liste d'Union lorraine (M.R.P. et Union des Indépendants, des Paysans et des Républicains Nationaux), conduite par Robert SCHUMAN, affronte la liste du Parti communiste et celle du R.P.F.

5.3.1. Le R.P.F. isolé

5.3.1.1. Constitution laborieuse de la liste gaulliste et refus de l'apparentement avec la liste de Robert SCHUMAN

Dès le mois de février 1951, le R.P.F. entame une campagne de propagande pré-électorale en organisant tous les dimanches des réunions d'information, en particulier dans le canton de Verny. Conformément à sa volonté de déployer sa propagande dans les secteurs industriels, le Rassemblement organise également deux autres réunions à Rombas et à Basse-Yutz les 17 et 18 février 1951. Réunissant respectivement 100 et 150 personnes, ces manifestations sont animées par un orateur du siège national, Raymond MONDON et Alfred KRIEGER[2]. En présence du général NOETTINGER, délégué régional du R.P.F., se réunit le Conseil départemental élargi le 3 mars 1951 à Metz, en vue de l'établissement de la liste du Rassemblement à présenter aux prochaines élections législatives. La grande majorité du Conseil départemental se prononce pour la constitution d'une

1. Ministère de l'Intérieur, Les élections législatives du 17 juin 1951, Paris, La Documentation française, 1953, 452 p. ; p. 27-30.

2. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, information du 13 mars 1951 (n° 2101).

"liste homogène" alors qu'une fraction minoritaire, représentée par Raymond MONDON, se montre favorable à la présence de personnalités indépendantes sur la liste du R.P.F.[1]. Selon les partisans du député-maire de Metz, la présence d'une liste purement indépendante dans la compétition électorale pourrait diminuer considérablement le succès potentiel de la liste gaulliste.

La constitution de la liste du R.P.F. s'avère extrêmement laborieuse et occupe une part prépondérante dans l'activité des dirigeants départementaux du R.P.F. au cours du mois de mai. Les difficultés du Rassemblement dans ce domaine s'expliquent par deux problèmes : l'admission de Jules THIRIET, député sortant, indépendant, ex-M.R.P., sur la liste et le projet d'apparentement avec la liste de Robert SCHUMAN.

Le 10 mai, Raymond MONDON, principal défenseur de la cause de Jules THIRIET, a une entrevue avec le général DE GAULLE et Jacques SOUSTELLE. A la suite de ces pourparlers, le général donne son accord en faveur de la candidature de Jules THIRIET en troisième position sur la liste R.P.F., en dépit de l'opposition quasi-unanime du Conseil départemental du R.P.F[2].

Au cours de la session ordinaire du Conseil général de la Moselle de 1951, son président, Robert SEROT, prend l'initiative de rédiger une motion pour réclamer l'union entre le R.P.F. et la tendance M.R.P. modérée sur le plan départemental aux prochaines élections législatives. En réponse à cette motion signée par 21 conseillers généraux sur 36[3], Robert SCHUMAN fait connaître à Robert SEROT, dans une lettre du 21 mai, sa volonté de *"rapprocher les partis nationaux en vue de préparer la coopération indispensable de demain"*[4]. Dans une lettre du 22 mai adressée au président du Conseil général, Raymond MONDON l'informe du point de vue du R.P.F. au sujet d'un éventuel apparentement en Moselle avec la nuance M.R.P. modérée. Pour le député-maire de Metz, l'entente entre les groupements politiques intéressés sur le plan national conditionne l'apparentement sur le plan départemental[5]. La prise de position de la tête de liste du R.P.F. *"reflèterait la pensée politique exprimée par le général de Gaulle, au*

---

1. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, informations des 13 mars (n° 2101) et 5 avril 1951 (n° 2741).

2. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, 12 mai 1951, information au sujet de l'activité du R.P.F. en Moselle.

3. Le Républicain Lorrain, 16 mai 1951.

4. Le Lorrain, 22 mai 1951 ; Le Républicain Lorrain, 22 mai 1951.

5. Le Lorrain et Le Républicain Lorrain, 23 mai 1951.

cours des entretiens que ce dernier a eus, dans la journée du 23 mai 1951 à Paris, avec Raymond MONDON, Alfred KRIEGER et Paul LAVAUX, délégué départemental du R.P.F."[1]. Le 10 mars, à Levallois-Perret, où il clôt la session du Conseil national du R.P.F., le général avait déjà annoncé clairement qu'il refusait les apparentements[2] et le Conseil de direction n'approuve en définitive que *"de "très peu nombreux" apparentements, en principe conformes à sa doctrine"*[3]. Comme il n'a pas obtenu l'agrément du général DE GAULLE pour son projet d'apparentement avec la liste de Robert SCHUMAN, Raymond MONDON envisage un moment de se retirer de la liste du R.P.F. Mais au cours de la réunion du conseil départemental du R.P.F. le 24 mai, il revient sur sa décision, arguant de la publication de la lettre de Robert SCHUMAN du 23 mai par l'Agence France-Presse[4]. Dans sa lettre du 23 mai adressée à Robert SEROT, le ministre des Affaires étrangères précise que la réponse de Raymond MONDON du 22 mai lui a causé *"une grande déception"*. Pour Robert SCHUMAN, la Moselle aurait dû faire partie des départements où le R.P.F. a réalisé des apparentements avec des indépendants et des candidats M.R.P.[5]. Robert SCHUMAN a autorisé la publication de sa lettre écrite parce que, dans la presse du jeudi 24 mai, a paru un communiqué officiel du R.P.F. refusant tout apparentement nouveau sur le plan départemental[5]. Mais cet acte est considéré par Raymond MONDON comme *"une rupture"* des pourparlers[6]. La tête de liste R.P.F. aurait souhaité qu'avec son autorité de ministre des Affaires Etrangères, Robert SCHUMAN eût pu *"réaliser ce rapprochement sur le plan national"*[7]. Raymond MONDON condamne la loi électorale qui est le fait du M.R.P. qui l'a fait voter avec ses trois députés de la Moselle.

Comme le projet d'apparentement avec la liste de Robert SCHUMAN a échoué, les dirigeants du R.P.F. décident de constituer une liste dont les candidats puissent réunir le maximum de suffrages. Ceci explique la présence sur la liste de Gabriel WAHRHEIT, conseiller général, maire de Florange, le docteur Ottmar HANSCH, conseiller général de Sarrebourg, et Jean Eric BOUSCH, sénateur et conseiller général du canton de Forbach. Si

---

1. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz information, 24 mai 1951 (n° 3888).

2. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition (1946-1958) : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 44 p. ; p. 212.

3. Jean CHARLOT, Idem, p. 217.

4. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, information du 26 mai 1951.

5. Le Républicain Lorrain, 25 mai 1951.

6. Le Républicain Lorrain, 27 mai 1951. "La position du M.R.P. et de M. Schuman... et celle du R.P.F.".

7. Le Lorrain, 28 mai 1951. "M. MONDON s'explique". Le Républicain Lorrain, 27 mai 1951.

la liste définitive du R.P.F. a donné satisfaction à quelques dirigeants départementaux, elle a provoqué le mécontentement de nombreux militants de base qui auraient souhaité n'y voir figurer que des candidats *"orthodoxes"*[1].

En raison de ses fonctions de conseiller général du 3e canton de Metz et de maire de Metz, Raymond MONDON occupe la première place de la liste du R.P.F. Tête de la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. aux élections législatives du 10 novembre 1946, Alfred KRIEGER figure en deuxième position sur la liste du Rassemblement. La troisième place est attribuée à Jules THIRIET, cultivateur. Elu député sur la liste M.R.P.-R.D.M. le 21 octobre 1945, il a vu son mandat renouvelé aux élections législatives du 2 juin et du 10 novembre 1946. En janvier 1949, il a quitté le M.R.P. et s'est déclaré indépendant. Aux élections partielles de Château-Salins le 19 mars 1949, il a été battu de justesse par le candidat R.P.F., Pierre ROUPRICH. Ayant obtenu l'annulation de ces élections par jugement rendu en Conseil d'Etat, Jules THIRIET s'est abstenu de se présenter aux élections cantonales partielles du 15 octobre 1950, afin de ne pas compromettre les chances de succès du candidat R.P.F. Agé de 28 ans, Robert MULLER, fonctionnaire, est le plus jeune candidat de la liste gaulliste. Membre du R.P.F. depuis 1950, il jouit d'une grande popularité à Sarreguemines[2]. Maire de Florange depuis 1945, Gabriel WAHRHEIT a été élu conseiller général du canton d'Hayange en 1949 sous l'étiquette "indépendant" présenté par le R.P.F. Simple membre du Parti radical avant-guerre, il ne peut pas être considéré comme un "R.P.F. pur" et son inscription sur la liste aurait suscité un mécontentement chez les militants orthodoxes de la région[3]. Déjà candidat aux élections à la première Assemblée nationale constituante du 21 octobre 1945 et aux élections législatives du 10 novembre 1946 sur les listes gaullistes, Ottmar HANSCH est placé en sixième position sur la liste du R.P.F. La dernière place de la liste du Rassemblement est confiée à Jean Eric BOUSCH, délégué R.P.F. pour l'arrondissement de Forbach. Dirigeant local très actif, il organise de très nombreuses réunions d'information et de propagande.

La moyenne d'âge de la liste gaulliste est d'environ 40 ans. Elle est la plus basse de celles de toutes les listes en compétition. Les

---

1. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, 5 juin 1951 (n° 4193) : aperçu sur l'activité des partis politiques au cours du mois de mai 1951.

2. ADM, 1330 W 101 : élections législatives du 17 juin 1951 : fiche individuelle concernant Robert MULLER.

3. ADM, 1330 W 101 : élections législatives du 17 juin 1951 : fiche individuelle concernant Gabriel WAHRHEIT.

DER RPF: DIE LETZTE CHANCE FRANKREICHS!

EDITION BILINGUE

L'AVENIR DE L'EST

HEBDOMADAIRE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL

POUR

UN RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

Directeur Politique: A. KRIEGER
Rédaction - Administration
32, rue Mazelle METZ
Tél. 34.91

6e Année - N° 3
DIMANCHE 3 JUIN 1951
Prix: 20 fr. Abonn.
C.C.P. STRASBOURG 86.16

WESTINGHOUSE
a réalisé
la Signalisation
de la ligne
Paris – Lyon
Pourquoi pas celle
de votre ville?
C.F.S WESTINGHOUSE
14 rue de la Ville l'Evêque, Paris 8e

stellt Ihnen vor: Die Kandidaten der Liste des

RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

Raymond MONDON
né le 4 mars 1914
à ANCY-SUR-MOSELLE (Moselle)

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

Procureur de la République. Député de la Moselle sortant. Maire de Metz. Conseiller général de la Moselle.

Officier de réserve, blessé et prisonnier de guerre en 1940, a organisé la Résistance dans la région de Saint-Mihiel avant d'être incorporé dans la Résistance à Paris et en Seine-et-Marne. Interné au camp de Compiègne, s'évade pour poursuivre son activité jusqu'à la Libération, où il est nommé Commissaire du Gouvernement adjoint à la Cour de Justice de Metz et, pendant 8 mois, chef de Cabinet du Préfet de la Moselle.

Elu député en novembre 1946 et maire de Metz en octobre 1947, il s'est signalé à l'attention de tous par ses nombreuses interventions et démarches. Signalons pour mémoire que nous lui devons entre autres: l'augmentation des crédits pour la Reconstruction; la création des commissions départementales chargées de réviser le prélèvement exceptionnel; le maintien de l'indemnité des difficultés administratives et pour les économiquement faibles; la loi sur les spoliations; la loi en faveur des déportés des camps de Moselle. Dans les ministères, il s'est dépensé pour obtenir la décentralisation des dossiers de pension, en vue d'une liquidation plus rapide; pour l'attribution de mobilier aux sinistrés et expulsés, pour la suppression des zones de salaires, etc...

La popularité dont il jouit, tant dans son département que sur le plan national, dispense d'ailleurs de tout commentaire.

Alfred KRIEGER
né le 3 mars 1901
à PFAFFENHOFFEN (Bas-Rhin)

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

Directeur de Sociétés. Membre du Conseil supérieur de l'Electricité. Député de la Moselle sortant, ex-Commandant GREGOR, Chef de la Résistance mosellane en clandestinité.

Membre de la 1re et de la 2e Constituante, et élu député à l'Assemblée nationale, en novembre 1946, où il a acquis, de par ses capacités et son calme souriant, une vote nationale qui se justifie autant par son activité inlassable que par la compétence avec laquelle il a suivi les questions économiques et financières, ainsi que les travaux d'équipements des entreprises nationalisées au sein des Commissions de la Production industrielle et des Finances.

Il s'est ainsi distingué par l'efficacité de ses interventions techniques, parmi lesquelles le rejet du projet communiste tendant à la nationalisation de la Sidérurgie, qui doit lui être attribué.

Dans les discussions de ratification du Plan SCHUMAN, devant la future Assemblée nationale, il aura certainement son mot à dire.

Soulignons ses démarches incessantes dans les Ministères et dans les Administrations pour rappeler l'efficacité de ses nombreuses interventions en faveur des sinistrés, des économiquement faibles, des soutiens de familles nombreuses, des retraités, pensionnés, des invalides, veuves ou orphelins de guerre, ainsi que des ouvriers, artisans, commerçants ou agriculteurs lui ayant demandé aide ou conseil.

Jules THIRIET
né le 26 mars 1896
à OBRECK (Moselle)

Agriculteur, député sortant, maire d'Obreck.

Issu d'une famille paysanne de vieille souche lorraine, père de 8 enfants, reprend, après ses études et la mort de son père, la ferme de celui-ci. Expulsé et réfugié en Corrèze, participa à la Résistance. Dans les services du 2e Bureau, de la 26e Division américaine, où il s'était engagé, contribua à la libération du pays et notamment de son propre village.

Membre de la 1re et de la 2e Constituantes, et élu député à l'Assemblée nationale, en novembre 1946, où il se distingua d'une façon toute particulière par sa spécialisation dans les questions agricoles et de reconstruction. C'est, en effet, depuis le début des travaux parlementaires qu'il fait partie de la Commission de Reconstruction. Sa situation de famille en a fait l'arbitre de la cause de tous ceux qui se trouvent dans son cas, et dans toute la vallée de la Seille, qui a beaucoup souffert des faits de guerre, ses interventions et son activité inlassable sur le plan de la Reconstruction ont été hautement appréciés.

Robert MULLER
né le 11 mars 1917
à WAIMES (Belgique)

Docteur en Droit — Délégué aux Finances internationales et aux Affaires économiques à l'O. N. U. (New-York).

Evadé de la Moselle pour échapper à l'incorporation dans l'armée allemande, rejoint les F. F. I. de la Loire et participe aux opérations de la Libération de la vallée du Rhône, à la tête d'un groupe important, avant d'être affecté à la Mission militaire de Radio-Strasbourg, puis aux Transmissions de la 1re Région militaire.

Extraordinairement doué et jouissant d'une popularité remarquable, fils de commerçant, s'est signalé à l'attention de tous par ses travaux parmi lesquels nous relevons sa thèse sur «le rattachement économique de la Sarre à la France» et ses études sur les questions financières et économiques tant sur le plan national qu'international.

Signalons encore que le Prix Paul Bonnour a été décerné à ce jeune Docteur en Droit.

Gabriel WAHRHEIT
né le 25 janvier 1908
à FLORANGE (Moselle)

Croix de Guerre, Blessé de Guerre, Chevalier du Mérite agricole, Officier de réserve, licencié en droit et diplômé des Etudes supérieures de l'Ecole des Sciences politiques.

Commerçant. Maire de Florange, Conseiller général du canton de Hayange.

Réfugié pendant l'occupation, est revenu en 1945 en Moselle et n'a cessé depuis de se dévouer à la cause publique. Membre du Conseil municipal de Florange depuis 1935, il est élu maire en octobre 1945 (réélu en octobre 1947).

Très populaire et d'une activité inlassable dans les domaines les plus variés: questions de culture fruitière, habitations à loyers modérés, transports, etc., il jouit de la considération générale.

En tant que membre du Comité départemental des Transports, organise actuellement la «Société des Transports de la Vallée de la Fensch», témoignage de son souci constant d'une gestion saine et équilibrée des finances locales et régionales.

Dr Otmar HANSCH
né le 27 octobre 1911
à SARREBOURG (Moselle)

Croix de Guerre - Médaille de la Reconnaissance Française - Interné politique en 1941.

Docteur en Médecine - Membre du Conseil municipal de Sarrebourg et Conseiller général du canton de Sarrebourg depuis 1945.

La popularité du docteur HANSCH, père de 5 enfants, s'étend bien au-delà de son canton, ce qui s'explique par son activité inlassable et son dévouement sans bornes. Malgré les charges déjà lourdes de sa profession, il accepte avec désintéressement toutes les responsabilités compatibles avec ses sentiments bien connus et mène à bonne fin, avec une ardeur et une ténacité bien lorraines, toutes les causes qui lui sont confiées.

Relevons dans la longue liste de ses attributions et fonctions qui font partie de la commission d'Assistance départementale, de la commission d'Etude du Plan d'Equipement sanitaire du département, du Comité d'Entraide aux Tuberculeux, des commissions de surveillance de Lorquin, d'Abreschviller et du laboratoire de bactériologie de la commission sanitaire de l'arrondissement de Sarrebourg, du comité de patronnage des Habitations à Loyers modérés, etc...

Jean-Eric BOUSCH
né le 30 septembre 1910
à FORBACH (Moselle)

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Médaille des Evadés.

Ingénieur.

Sénateur, Conseiller général de la Moselle, Vice-Président de la Commission sénatoriale de la Production industrielle.

Officier de réserve, prisonnier de guerre et évadé en 1940, il participa activement à la Résistance. A la Libération, il prend part à l'occupation de l'Allemagne et aux travaux du Conseil de Contrôle de Berlin.

Elu Sénateur en 1948, il est nommé à la Commission de la Défense nationale et à la Commission de la Production industrielle du Conseil de la République, puis à la Commission de Contrôle des Industries nationalisées.

Au Conseil général de la Moselle, où il entre en 1949, il s'avère un ardent défenseur des sinistrés et de notre réseau routier.

Auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce, il défend opiniâtrement l'artisanat, le commerce et l'industrie et obtient entre autres le maintien des crédits en faveur des grande travaux des Houillères du Bassin de Lorraine pour la construction de cokeries et de centrales indépendantes à l'utilisation des sous-produits des Charbonnages (Carling et Groosbliederstroff).

Auprès du Gouvernement et des administrations, il s'est fait le défenseur de toutes les causes justes. Ses interventions concernant la politique de superfinalité et la politique militaire ont été particulièrement remarquées, et celles en faveur des sinistrés, des invalides, des retraités, des mineurs, des anciens combattants et victimes de la guerre et de tous les humbles, ne se comptent plus.

PLANCHE IV

candidats du Rassemblement sont principalement des cadres supérieurs comme nous pouvons le constater en examinant le tableau ci-dessous.

LISTE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANCAIS

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
MONDON Raymond	8/3/1914 Ancy-sur-Seille	Metz	Magistrat	Député sortant, conseiller général du 3e canton de Metz, maire de Metz
KRIEGER Alfred	5/3/1903 Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	Metz	Directeur commercial	Député sortant
THIRIET Jules	30/3/1906 Obreck	Obreck	Cultivateur	Député sortant et maire d'Obreck
MULLER Robert	11/3/1923 Waimes (Belgique)	Sarreguemines	Attaché économique à l'ONU	
WAHRHEIT Gabriel	25/1/1908 Florange	Florange	Commerçant	Conseiller général du canton d'Hayange depuis 1949, maire de Florange
HANSCH Ottmar	27/10/1911 Sarrebourg 39 ans	Sarrebourg	Docteur en médecine	Conseiller général du canton de Sarrebourg depuis 1945, conseiller municipal de Sarrebourg
BOUSCH Jean-Eric	30/4/1911	Forbach	Ingénieur (Ecole supérieure d'Electricité Paris)	Sénateur depuis 1948, conseiller général du canton de Forbach depuis 1949

5.3.1.2. Campagne électorale : contre la Troisième Force

Depuis le 1er mai 1951, les compagnons du R.P.F. sont mobilisés pour diffuser la carte nationale destinée au financement de la campagne électorale. Le général DE GAULLE a demandé à *"tous les Français inscrits au R.P.F. ou non qui veulent l'aider"*, de lui faire parvenir à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne) *"une carte postale sur laquelle ils feront connaître leur opinion personnelle sur les graves questions intéressant la politique extérieure et intérieure du pays"*[1]. Au début du mois de juin, environ 30 000 cartes d'une valeur de 100 F sont placées dans le département[2].

Dans l'hebdomadaire politique, économique et social pour un Rassemblement du Peuple Français, L'avenir de l'Est du 27 mai 1951, les dirigeants gaullistes rappellent que *"la République doit être au Peuple, et non aux combinaisons des partis"*.

---

1. Le Républicain Lorrain, 17 mai 1951.

2. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, information du 5 juin 1951 (n° 4193).

Le 13 juin 1951, après une quinzaine de jours de campagne électorale, les candidats du R.P.F. et de l'Union lorraine (M.R.P., Union des Indépendants, des Paysans et des Républicains nationaux) ont déjà animé respectivement 132 et 91 réunions, alors que la S.F.I.O. n'en totalise que 7, le Rassemblement des Gauches républicaines 5, et le Parti communiste 31[1]. Les réunions du R.P.F. et de l'Union lorraine (M.R.P., U.I.P.R.N.) attirent un auditoire approximativement équivalent. Robert SCHUMAN et Raymond MONDON rassemblent des auditoires nombreux comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, établi d'après les informations fournies par les Renseignements généraux de Metz :

	Forbach	Thionville	Bitche	Vic
Population totale en 1946.....	9 599	17 596	3 479	980
Electeurs inscrits....	6 093	7 903	2 088	684
Réunion RPF.	450 auditeurs 85 % fav. à R. MONDON	600 auditeurs 75 % fav. à R. MONDON	160 auditeurs 75 % fav. à R. MULLER	120 auditeurs 80 % fav. à J. THIRIET
Réunion "Union lorraine- (MRP, UIPRN)".....	400 auditeurs 85 % favorables à R. SCHUMAN	1 200 auditeurs 75 % fav. à R. SCHUMAN	700 auditeurs 80 % fav. à R. SCHUMAN	120 auditeurs 95 % fav. à R. PELTRE

Les candidats du R.P.F. axent leur programme sur les points suivants : la réforme des institutions selon les principes posés dans le discours de Bayeux du 16 juin 1946, l'anticommunisme et le maintien absolu de la souveraineté française dans les territoires d'Outre-Mer. Dans une note, Raymond MONDON recommande aux orateurs du R.P.F. de *"rester sur le plan des idées"* et de ne pas s'abaisser *"dans des querelles personnelles"*[2]

Dans un article intitulé "Réforme administrative et décentralisation", paru dans *L'avenir de L'Est* du 10 juin 1951, Raymond MONDON considère que *"la faiblesse des Gouvernements de Troisième Force depuis cinq ans"* a causé une complication de l'administration au détriment du fonctionnaire et de l'administré. La réforme des finances locales

1. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, 13 juin 1951 (n° 4129).

2. Arch. municipales de Metz, 5 S 1 : note pour les orateurs rédigée par R. MONDON, député-maire de Metz.

devrait permettre aux communes d'entreprendre tous les travaux nécessaires à la vie de leurs habitants. Pour lui, *"seul un gouvernement fort et stable"* [1] pourra laisser plus d'initiative à ses fonctionnaires et plus de liberté aux élus municipaux et cantonaux. Dans le même numéro de l'organe local du R.P.F., Alfred KRIEGER considère que le plan SCHUMAN constitue une menace pour l'indépendance nationale de la France. Rien ne prouve que le marché unique permettra à la France de vendre plus d'acier. *"Par contre, chaque tonne d'acier que la Sidérurgie française ne pourra livrer, faute de coke, appellera en France et dans l'Union Française une tonne d'acier allemand"* [2].

Tout au long de la campagne électorale, le R.P.F. stigmatise l'alliance de la liste de Robert SCHUMAN avec les listes du Parti socialiste S.F.I.O. et du Rassemblement des Gauches républicaines. Les apparentements sont *"immoraux et scandaleux"* ; en Moselle, Robert SCHUMAN a osé s'allier *"aux ennemis de l'école libre et aux sectaires laïques"* [3].

La venue du général DE GAULLE à Metz, le 15 juin 1951, couronne une campagne électorale menée méthodiquement par la liste du R.P.F. Plusieurs milliers de personnes se rendent au Parc des Expositions pour entendre le général[4]. Après Alfred KRIEGER qui a défini brièvement les objectifs du R.P.F., R. MULLER s'efforce de démontrer que le règlement des problèmes économiques ne peut se réaliser que par une union de tous les Français. Maire de Metz et tête de liste, Raymond MONDON condamne le communisme signifiant la fin de toutes les libertés et compare la politique inefficace de la Troisième Force à *"la procession dansante d'Echternach"*. Il accueille ensuite le général DE GAULLE qui déclare, avant de développer le programme du R.P.F. : *"Deux sentiments planent sur cette foule : l'inquiétude et l'espérance. Cette espérance, c'est celle de voir le peuple prendre la parole et sortir la France du marécage où l'ont placée les partis"*[4]. Le président du Rassemblement dresse un bilan très négatif de la situation économique et sociale de la France et dénonce les déficits budgétaires et l'inflation. Il regrette que le pays ne soit pas mieux défendu en raison de la guerre froide : *"Guerre en Corée, en Indochine, rideau de fer, conférences inutiles, pas de paix assurée. La défense*

---

1. L'avenir de l'Est, n° 12, dimanche 10 juin 1951.

2. L'avenir de l'Est, n° 12, dimanche 10 juin 1951. Article intitulé "Inquiétudes mosellanes autour du "Plan"".

3. ADM, 1330 W 102 : profession de foi des candidats de la liste du R.P.F.

4. Le Républicain Lorrain, 16 juin 1951, p. 3.

nationale en France, malgré ce qu'il en coûte, n'est encore que du domaine des plans chimériques"[1]. Il condamne sévèrement les apparentements, il propose d'arracher la République à l'emprise des partis, de garantir la liberté de l'enseignement par la création de l'allocation-éducation, d'associer le capital et le travail dans l'entreprise et d'accroître la productivité agricole. Après avoir salué les parlementaires et les personnalités, le général fait entonner la *Marseillaise* à l'assistance.

Le Comité départemental du Front économique qui groupe commerçants, industriels, artisans, agriculteurs et membres des professions libérales, regrette que l'apparentement entre les listes M.R.P.-Indépendants et R.P.F. n'ait pu se réaliser. Il invite à voter pour les candidats ayant approuvé son programme, pour *"des hommes libres"*[2] et indépendants. D'une manière générale, les commerçants mosellans seraient plutôt hostiles au programme du R.P.F. concernant l'association capital-travail[3], mais un certain nombre d'entre eux sont indécis et hésitent à choisir entre les deux listes de droite[4].

Pour *Le Républicain Lorrain*, les deux chefs de file, Robert SCHUMAN et Raymond MONDON, jouissent d'une égale estime en Moselle. Le maire de Metz est un *"homme d'avenir"* qui se distingue *"par sa modération et sa conception saine et réaliste des choses"*[5]. Dans leur profession de foi, les candidats gaullistes insistent sur le fait que le R.P.F. a associé à sa liste *"des candidats venus des Indépendants, tels que MM. WAHRHEIT et THIRIET"*[6].

A l'instar de la liste d'Union lorraine, le R.P.F. souscrit au programme C.G.A. [Confédération générale de l'Agriculture]. Dans sa lettre du 11 juin, adressée au secrétaire général de la C.G.A., Raymond MONDON rappelle que son ami Paul DRIANT, sénateur, ne cesse de défendre les intérêts légitimes des agriculteurs depuis deux ans et demi[7].

---

1. Le Républicain lorrain, 16 juin 1951, p. 3.

2. L'économie mosellane : journal de Défense des Intérêts du Commerce, de la petite et moyenne Industrie et de l'Artisanat, 15 juin 1951, 12e année, n° 227.

3. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, information du 14 juin 1951 (n° 4488).

4. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, information du 5 juin 1951 (n° 4194).

5. Le Républicain lorrain, 16 juin 1951, p. 2.

6. ADM, 1330 W 102 : profession de foi de la liste du R.P.F.

7. La Moselle agricole, 14 juin 1951, n° 23, 7e année, 1ère page.

5.3.1.3. Géographie électorale

Le prestige du général DE GAULLE, l'effet "centrifuge" des apparentements, une campagne électorale méthodique expliquent le succès incontestable de Raymond MONDON aux élections du 17 juin 1951. Ayant obtenu 16,8 % des inscrits sur le plan national, le R.P.F. réalise son meilleur score dans le département de la Moselle avec 34,3 % des inscrits[1]. Comparativement aux élections du 10 novembre 1946, la consultation électorale du 17 juin 1951 se caractérise essentiellement par la percée du R.P.F. aux dépens du M.R.P. pourtant coalisé avec les Indépendants. La liste du R.P.F. enregistre 16,4 points de plus que la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. qui avait obtenu 17,9 % des inscrits le 10 novembre 1946. Par rapport à celles de l'Union gaulliste, les assises géographiques du R.P.F. présentent une relative similitude d'ensemble[2].

La carte des suffrages du Rassemblement se caractérise par un contraste très net entre les cantons agricoles "germanophones" et les cantons agricoles de langue française où il recueille ses pourcentages les plus élevés et bénéficie probablement de la faveur d'une grande partie des personnes expulsées durant l'occupation.

Les gaullistes progressent fortement à Metz, dans l'arrondissement de Metz-Campagne, dans les cantons de Delme, Faulquemont, Grostenquin, Vic-sur-Seille et Réchicourt-le-Château. Ils y gagnent entre 19,6 et 32,4 points par rapport aux résultats obtenus le 10 novembre 1946[3]. Cette progression importante des suffrages gaullistes s'explique en grande partie par la popularité de Raymond MONDON, maire de Metz depuis 1947. Mais l'augmentation des voix gaullistes est nettement moindre dans l'arrondissement de Sarreguemines (entre + 4,5 et + 10,3 points) et dans les cantons de Phalsbourg (+ 4), Fénétrange (+ 4,3) et Sarrebourg (+ 6,1 points seulement). Dans ces zones de langue allemande, le gaullisme s'est heurté à la résistance de la liste d'Union lorraine qui y a consolidé les positions acquises par la liste homogène du M.R.P. le 10 novembre

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f, 1971 (Thémis : textes et documents), 355 p. ; p. 259.

2. Voir tome II, comparer les cartes de la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. (élections du 10 novembre 1946) et celles du Rassemblement du Peuple français (élections du 17 juin 1951), p. 105 et 90, p. 112 et 100.

3. Voir tome II, carte de comparaison des % des inscrits de la liste du Rassemblement du Peuple français du 17 juin 1951 avec ceux de la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. du 10 novembre 1946, p. 106.

1946[1]. Le canton de Dieuze faisait partie de la zone de très grande force de l'Union gaulliste en 1946, mais le R.P.F. n'y améliore le score de la liste gaulliste de 1946 que de 6,4 points, en recueillant 35,6 % des inscrits. La liste du Rassemblement obtient un résultat proche de sa moyenne départementale (34,3 % des inscrits) dans le canton de Dieuze et la progression de 6,4 points est très faible par rapport aux autres cantons de langue française, du fait de la présence de René PELTRE en deuxième position sur la liste patronnée par Robert SCHUMAN. Candidat sous l'étiquette de l'Union des Indépendants, des Paysans et des Républicains nationaux, ce dernier, adjoint au maire de Dieuze, permet à la liste d'Union lorraine d'enregistrer 1,7 point de plus que la liste du M.R.P. en 1946. A Dieuze, René PELTRE recueille 669 voix alors que Robert SCHUMAN n'y obtient que 453 suffrages contre 515 à Raymond MONDON.

Malgré le cas un peu exceptionnel du canton de Dieuze, la géographie électorale du R.P.F. concorde en grande partie avec la carte représentant la proportion (en %) des personnes ayant déclaré savoir parler le français au recensement de 1946. Les électeurs francophones votent plutôt pour les gaullistes. Ce fait peut être constaté, à quelques exceptions près, lorsqu'on compare la carte des suffrages du R.P.F. dans les cantons d'Albestroff et de Dieuze avec la carte des pourcentages des personnes ne parlant pas français au recensement général de la population de 1962. Dans le canton d'Albestroff, les pourcentages maxima supérieurs à 40 sont principalement localisés dans les communes de langue française[2].

Dans trois cantons du bassin sidérurgique, le R.P.F. atteint de bons résultats proches de sa moyenne départementale : Fontoy, 32,4 % ; Hayange, 34 % et Metz-Campagne 35,8 %. Mais le canton de Moyeuvre-Grande où il ne recueille que 26,4 % des inscrits contre 34,2 % au Parti communiste constitue sa zone de grande faiblesse avec l'arrondissement de Sarreguemines et les cantons de Fénétrange et de Cattenom. Lorsqu'on examine la carte des suffrages du R.P.F. obtenus dans les communes du bassin sidérurgique[3], on constate que les bastions du Parti communiste ont largement résisté à l'assaut gaulliste. Le Rassemblement est nettement

---

1. Voir tome II, carte de comparaison des % des inscrits de la liste d'Union lorraine (M.R.P., U.I.P.R.N.) du 17 juin 1951 avec ceux de la liste M.R.P. du 10 novembre 1946, p. 104.

2. Voir tome II, carte des suffrages de la liste du R.P.F. dans les cantons d'Albestroff et de Dieuze - élections du 17 juin 1951, p. 140.

3. Voir tome II, carte des suffrages obtenus par le R.P.F. dans les communes des cantons de Cattenom, Fontoy, Hayange, Moyeuvre-Grande, Thionville, Metz-Campagne, p. 122.

devancé dans certains fiefs communistes traditionnels : 22,5 % des inscrits à Algrange contre 34,4 % au Parti communiste ; 23,3 % à Moyeuvre-Grande contre 38,9 % au P.C.F. A Amnéville où le P.C.F. atteint son meilleur score pour la Moselle, soit 42,9 % des inscrits, le R.P.F. enregistre son plus mauvais résultat dans le canton de Metz-Campagne, soit 17,8 % des inscrits. Par contre, les gaullistes obtiennent les mêmes résultats que les communistes dans certains centres industriels et les distancent parfois nettement comme le montrent les exemples ci-dessous :

Canton	Localité	% des inscrits	
		R.P.F.	P.C.F.
Fontoy	Audun-le-Tiche	28,9	29,6
	Fontoy	33,7	34,8
	Rédange	26,2	23,7
Thionville	Basse-Yutz	25	26,3
Hayange	Florange	47,9	15,9
	Hayange	34,6	21,9
	Knutange	31,3	23
Metz-Campagne	Rombas	34,3	32,4

Une petite fraction de l'électorat communiste a probablement rallié le R.P.F. La candidature de Gabriel WAHRHEIT, maire de Florange, en cinquième position sur la liste, explique le résultat excellent qu'a réalisé le rassemblement dans cette localité.

Grâce à la popularité de Raymond MONDON, la liste gaulliste dépasse 35 % des inscrits dans la plupart des communes du canton de Metz-Campagne, alors que dans le canton de Cattenom, fief du M.R.P., elle ne parvient à recueillir plus de 35 % des inscrits que dans 3 communes sur 24.

Concurrencé dans le bassin houiller par le M.R.P., le R.P.F. obtient de moins bons résultats que dans la région sidérurgique, mais y distance cependant les listes rivales :

	R.P.F.	M.R.P./U.I.P.R.N.	P.C.F.
Canton de Forbach.....	29,2	24,1	17,7 % des inscrits

Canton de St-Avold.....	29	23	15,6 %	"	"

Dans ces deux cantons, le Rassemblement recueille plus de 25 % des inscrits dans presque toutes les communes. Les pourcentages supérieurs à 35 % se localisent principalement dans les villages où la population vivant de l'agriculture se situe entre 10 et 50 % de la population légale totale en 1946[1].

Au total, il existe incontestablement une corrélation d'ensemble entre l'appartenance linguistique et le comportement électoral des Mosellans. Les régions de langue française constituent principalement les zones de force du gaullisme dans le département de la Moselle. Symétriquement, les régions de langue allemande sont plus réfractaires à la pénétration du gaullisme, un corpus d'idées politiques importé de la France de l'Intérieur. Il faut également noter que le R.P.F. a réalisé les meilleurs scores par rapport aux formations politiques concurrentes dans tous les cantons industriels sauf dans celui de Moyeuvre-Grande où il est devancé par le Parti communiste.

La manchette de *L'avenir de l'Est* du dimanche 24 juin 1951 traduit la joie des dirigeants gaullistes : "Les Lorraines et les Lorrains ≡ n'ont pas déçu nos espoirs ≡ Le bon sens et le patriotisme l'ont emporté !". Pour Raymond MONDON, les nouveaux élus, *"imprégnés du sens national"* doivent s'unir *"sur un programme commun en vue de former un gouvernement solide et stable"* et répondre ainsi aux aspirations des citoyens des *"marches de l'Est"*.

5.3.2. Une troisième force insolite en Moselle et dominée par Robert SCHUMAN

5.3.2.1. Coalition du M.R.P. avec les Indépendants

Après une longue période de léthargie, la fédération de la Moselle du M.R.P. reprend une activité normale en novembre 1950, sous

1. Voir tome II : comparer carte des suffrages obtenus par le R.P.F. aux élections législatives du 17 juin 1951 dans les cantons de Forbach et de St-Avold et carte de la population vivant de l'agriculture, p. 132 et 154.

l'impulsion de Joseph SCHAFF, député-maire de Montigny-lès-Metz, et de Raymond DOERFLINGER, étudiant nommé *"secrétaire général intérimaire"*[1].

Le 16 décembre 1950, se déroule à l'hôtel Métropole à Metz, une réunion privée de personnalités politiques du département, de tendance "M.R.P.", "indépendant" ou "modéré". Pour l'assistance comprenant 40 personnes dont 3 parlementaires, 14 conseillers généraux et un certain nombre de maires de communes importantes, il s'agit de procéder à un échange de vues et d'idées sur différents problèmes d'actualité, notamment sur celui des prochaines élections législatives. La majorité de l'assistance préconise une politique d'union sur le plan électoral basée sur la lutte contre le communisme et les aspirations de la population mosellane. Le problème du bilinguisme est également évoqué. La plupart des personnalités présentes à la réunion reconnaît l'utilité de l'enseignement de la langue allemande dans les contrées où cette langue est encore parlée et aussi en raison des relations commerciales entre la Moselle, la Sarre et le Palatinat ; mais elle considère qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence à ce sujet, et surtout d'empêcher que le problème ne s'écarte du cadre pédagogique pour glisser sur le terrain politique. A l'issue de la discussion, Robert SCHUMAN précise qu'il entend rester fidèle à son parti et estime nécessaire le maintien de sa formation politique dans le département[2]. A la lumière de la discussion, il préconise une union avec toutes les tendances nationales sur le plan départemental. Le ministre des Affaires étrangères considère que *"les efforts doivent tendre vers l'union non seulement sur la base négative de l'anticommunisme mais également dans un sens constructif"*[3].

Pour régler les questions d'ordre général, Robert SCHUMAN préside une nouvelle réunion d'information le 22 avril 1951, à Metz, en présence d'une quarantaine de personnalités du département[3]. En réponse à René LEJEUNE, professeur adjoint au lycée de garçons de Metz, qui préconise la constitution d'une liste M.R.P. homogène, il prône une politique d'union *"avec toutes les tendances nationales dans le respect des principes et traditions propres au département"*[4]. Au cours de cette réunion, il est

---

1. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz du 5 décembre 1950. Note d'information sur l'activité des partis politiques en Moselle durant le mois de novembre 1950.

2. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, information du 20 décembre 1950 au sujet d'une réunion privée organisée à metz le 16 décembre 1950 sous la présidence de Robert SCHUMAN.

3. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, information du 6 janvier 1951 (n° 131).

4. ADM, 1330 W 98: R.G. Metz, information du 24 avril 1951 (n° 3247).

décidé que Robert SCHUMAN tiendrait des conférences d'information. Celles-ci attirent un auditoire nombreux comme nous pouvons le constater en examinant les statistiques[1] ci-après :

		Nombre de personnes
28 avril 1951...	Sarrebourg	500
12 mai.....	Boulay	200
14 mai.....	Thionville	300
20 mai.....	Sarreguemines	150
20 mai.....	Forbach	500
27 mai.....	Dieuze	500

La liste d'Union lorraine forgée par Robert SCHUMAN suscite des commentaires favorables dans de nombreux milieux. Caractérisée par une judicieuse représentation géographique et professionnelle, elle devrait refléter les aspirations propres à la majorité de la population mosellane et compte quatre candidats M.R.P. et trois candidats "indépendants".

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs et autres fonctions	Nuance politique
SCHUMAN Robert	29/6/1886 Luxembourg	Paris	Avocat	Ministre des Affaires étrangères, député sortant	M.R.P.
PELTRE René	3/11/1908 Dieuze	Dieuze	Président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Moselle	Adjoint au maire de Dieuze	Union des Indépendants
SCHAFF Joseph	9/11/1906 Sarreguemines	Montigny-lès-Metz	Contrôleur technique à la SNCF	Député sortant, maire de Montigny-lès-Metz	M.R.P.
ENGEL Emile	23/10/1913 Knutange	Merlebach	Secrétaire du syndicat CFTC	Ancien député, maire de Merlebach	M.R.P.
BECOEUR Eugène	4/8/1903 Metz	Metz	Artisan, entrepreneur de plâtrerie Président de la Chambre des Métiers de la Moselle		Union des Indépendants
ALBERT Camille	8/1/1912 Volmerange-lès-Boulay	Volmerange-lès-Boulay	Employé	Maire de Volmerange-lès-Boulay depuis 1945	Union des Indépendants
MULLER René	28/8/1901	Sarrebourg	Médecin, chirurgien-chef de l'Hôpital de Sarrebourg	Conseiller général de Phalsbourg, conseiller municipal de Sarrebourg	M.R.P.

1. ADM, 1330 W 97 : R.G. Metz, information du 5 juin 1951 (n° 4193). Rapport au sujet de l'activité des partis politiques en Moselle au cours du mois de mai 1951.

Placé en deuxième position, René PELTRE est le candidat indépendant de la liste qui a toutes les chances d'être élu. Agriculteur, il a été désigné le 17 avril 1947 comme président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Moselle (F.D.S.E.A.), en remplacement de Paul DRIANT élu conseiller de la République. Originaire de Dieuze, René PELTRE a été expulsé en novembre 1940 par les Allemands. La candidature d'un ancien expulsé devait paraître, aux yeux de Robert SCHUMAN, indispensable pour rallier des suffrages dans les cantons à forte densité d'expulsés. D'abord vice-président de la F.D.S.E.A. de la Moselle en 1945 et 1946, il est réélu président de cet organisme de 1948 à 1951. En cinquième position sur la liste patronnée par Robert SCHUMAN, Eugène BECOEUR, président de la Chambre des Métiers de la Moselle, est susceptible de recueillir de nombreuses voix dans les milieux artisans et professionnels de tout le département. Maire de Volmerange-lès-Boulay, Camille ALBERT est le troisième candidat indépendant de droite qui jouit d'une certaine influence dans sa région grâce à ses fonctions de président de l'Union des maires du canton de Boulay et de directeur de la Caisse locale du Crédit agricole de Boulay.

Avec Robert SCHUMAN, Joseph SCHAFF, maire de Montigny-lès-Metz, est le deuxième député sortant. Elu député à la deuxième Assemblée nationale constituante le 2 juin 1946, il a été réélu le 10 novembre 1946. Le 15 avril 1951, Joseph SCHAFF a remporté une belle victoire aux élections municipales de sa ville, provoquées par la démission de la fraction majoritaire qu'il dirige au conseil municipal. Au lendemain des élections de 1947, le conseil municipal comptait 13 M.R.P. (4 M.R.P. + 9 indépendants sympathisants M.R.P.), 9 R.P.F. et 5 P.C.F. (3 P.C.F. + 2 indépendants communisants). A la suite de la consultation d'avril 1951, la situation politique s'est sensiblement modifiée. Joseph SCHAFF enregistre un gain de deux sièges au détriment du R.P.F. et du P.C.F. Le M.R.P. détient 15 sièges contre 8 au R.P.F. et 4 au P.C.F.[1]. Grâce à sa bonne implantation locale, Joseph SCHAFF occupe la troisième place sur la liste de Robert SCHUMAN.

Par ses fonctions de maire de Merlebach et de secrétaire général du syndicat mosellan des mineurs C.F.T.C., Emile ENGEL est le représentant du bassin houiller. Déjà élu député le 21 octobre 1945 et le 2 juin 1946, il ne s'est pas porté candidat aux élections du 10 novembre 1946.

---

1. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, 16 avril 1951, information (n° 3030). Le conseil municipal compte :
   - 15 M.R.P., soit 5 sièges M.R.P. et 10 sièges d'indépendants sympathisants M.R.P.,
   - 8 R.P.F., soit 6 sièges R.P.F. et 2 sièges d'indépendants de tendance R.P.F.,
   - et 4 P.C.F., soit 2 sièges P.C.F. et 2 sièges d'indépendants communistes.

Conseiller général de Phalsbourg, le docteur René MULLER veut renforcer le M.R.P. par sa présence en septième position sur la liste d'Union lorraine.

5.3.2.2. Le M.R.P. européen, républicain et défenseur du statut local

Le 3 juin 1951, devant un auditoire de 700 personnes à Bitche, Joseph SCHAFF défend le bilan de l'action des gouvernements qui se sont succédé depuis 1947. La France a réussi à surmonter à peu près la pénurie d'après-guerre ; la reconstruction et les travaux d'équipement national ont progressé dans l'ensemble[1]. Pour Robert SCHUMAN, la paix mondiale est menacée par l'attitude agressive de l'U.R.S.S. à l'égard des gouvernements dits capitalistes. Il faut combattre les activités du kominform dont l'objectif est d'assurer l'expression du communisme. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.), organisation instituée par le traité de Paris du 18 avril 1951, garantira la paix entre la France et l'Allemagne. La France a ainsi *"la chance de prendre la tête d'une Europe nouvelle"*[2]. Robert SCHUMAN tient ainsi à rassurer les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle qui craignent que le plan Schuman ne mette *"en péril non seulement les industries minière et sidérurgique de l'Est, mais encore les industries de transformation, et par voie de conséquence, l'économie générale de la France"*[3].

Les candidats de la liste d'Union lorraine estiment que les partis politiques sont une nécessité dans une démocratie. Si elles organisent la vie politique, les formations politiques ne peuvent en aucun cas en être les profiteurs et les dictateurs. *"Aucun parti n'a le monopole de la sagesse"*[4]. L'apparentement électoral entre tous les partis nationaux en Moselle aurait pu empêcher l'élection d'un député communiste, mais le R.P.F. *"a préféré s'isoler"*[4]. Dans leur profession de foi, les candidats la liste Robert SCHUMAN regrettent fortement que *"le comité national R.P.F."*

---

1. ADM, 1330 W 98 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 5 juin 1951 n° 326/4/9.

2. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, 16 juin 1951. Tract de la liste d'Union lorraine intitulé "Que signifie pour nous le plan Schuman ?", Coopérative d'Edit. et d'Impress. Metz, 30 rue Mazelle.

3. Le Républicain Lorrain, 8 juin 1951. Article intitulé "La Chambre de Commerce de la Moselle donne son avis sur l'opportunité d'une communauté européenne charbon-acier". Le Lorrain, 8 juin 1951.

4. ADM, 94 W 1 : affiche de la liste d'Union lorraine, 60 x 80 cm, caractères bleus sur fond blanc, imprimerie S.M.E.I. Metz. Cette affiche a été apposée à Rosselange et à Rombas le 9 juin 1951. Voir ADM, 1330 W 105 : rapport du commissaire principal de la circonscription de Moyeuvre-Grande en date du 9 juin 1951 auquel est joint le contenu dactylographié de l'affiche.

ait refusé en Moselle un accord électoral *"qu'il avait cependant autorisé dans d'autres départements"*[1]. L'apparentement avec la liste des "Républicains Indépendants" et la liste socialiste a pour but essentiel de barrer la route au communisme. Les représentants des milieux modérés et démocrates-chrétiens de la Moselle se réjouissent du fait que ces deux partis se soient engagés à ne pas combattre le statut local religieux et scolaire. Les co-listiers de Robert SCHUMAN tiennent *"à servir leur petite et leur grande patrie"*[1].

Défenseur acharné du statut religieux et scolaire en vigueur en Alsace-Moselle, Robert SCHUMAN se félicite du fait que ses alliés laïques en acceptent le maintien.

Le Courrier de Metz soutient à fond la liste de Robert SCHUMAN et prend parti pour le M.R.P. contre l'aventurisme du Rassemblement. Robert SCHUMAN est présenté comme un apôtre de la paix dans le numéro du 16 juin 1951 : *"Der lothringer Wähler enscheidet morgen zwischen den Kriegsgenerälen des R.P.F. und dem Friedenskämpfer, den die ganze Welt bewundert Robert Schuman"*[2]. *Le Courrier de la Sarre* du 16-17 juin 1951 appuie également le chef de file de la liste d'Union lorraine qui représente la Lorraine depuis 1919[3]. Pour l'hebdomadaire catholique *L'Ami des Foyers chrétiens* du 17 juin 1951, le M.R.P. est incontestablement la formation qui a sauvé l'école chrétienne en Alsace-Lorraine. Alors qu'en novembre 1946 la direction du *Lorrain* se prononçait clairement pour la liste de Robert SCHUMAN, elle conseille en 1951 aux électeurs de la Moselle de ne pas éparpiller leurs suffrages et les appelle à voter pour les *"candidats nationaux"* qui *"donnent les plus sûres garanties"*[4], c'est-à-dire soit pour le R.P.F., soit pour le M.R.P.

---

1. ADM, 1330 W 102 : profession de foi de la liste d'Union lorraine.

2. Traduction : "L'électeur lorrain choisira demain entre les généraux du R.P.F. et le combattant de la Paix que le monde entier admire : Robert Schuman".

3. Manchette du Courrier de la Sarre, journal de la région de Sarreguemines, n° 129, samedi 16-dimanche 17 juin 1951 :

"Robert Schuman,
Seit 1919 der Vertreter Lothringens im französischen Parlement,
Der französische Staatsmann
Der Europäische Diplomat".

4. Le Lorrain du 15 juin 1951. Article intitulé : "L'heure du choix" et signé "Le Lorrain".

5.3.2.3. Les alliés laïques de Robert SCHUMAN

Le 6 mai 1951 à Metz, les militants de la S.F.I.O. déléguent Armand DELVAUX, le secrétaire fédéral, pour assister au Congrès national des 12, 13 et 14 mai 1951 à Paris. Ce dernier est chargé de se déclarer en faveur de l'apparentement *"des partis républicains et nationaux"*[1]. Mais un petit incident survient au cours du congrès : Edmond WAGHEMACKER, ancien maire de Forbach se permet une intervention *"contre le M.R.P. et M. Schuman, ministre des Affaires étrangères"*. Au cours de sa séance du 17 mai, la commission exécutive de la fédération de la Moselle du parti socialiste S.F.I.O. reproche vivement à Armand DELVAUX d'avoir permis à Edmond WAGHEMACKER de prendre la parole aux assises nationales. Pour les dirigeants socialistes de la Moselle, la troisième force doit sauvegarder la démocratie des menaces qui pèsent sur elle : le Parti communiste subordonné à l'U.R.S.S. et le Rassemblement conduisant inéluctablement à un régime de parti unique. Attachés à la Troisième Force, les militants socialistes admettent que des concessions puissent être faites sur le plan régional[2].

Dans une lettre du 24 mai 1951, Pierre THIL, secrétaire fédéral adjoint, fait connaître les décisions du congrès national du Parti socialiste de mai 1951, à Robert SEROT, président du Conseil général de la Moselle. Celui-ci avait pris l'initiative d'appeler toutes les nuances politiques anticommunistes à s'unir en vue de la prochaine consultation électorale. Pour assurer *"l'Union des partis républicains de la Moselle, le parti accepte dans un esprit de conciliation et en raison des circonstances le maintien du Statu-quo"*[3]. Afin de justifier leur nouvelle prise de position à l'égard du statut religieux et scolaire de l'Alsace-Moselle, les candidats socialistes rappellent sur une affiche que leur parti *"n'a jamais été contre la religion"* et *"n'a jamais été un Parti de sectaires"*[4]. Le combat commun avec *"les Chrétiens-Socialistes du Mouvement républicain populaire"* est une garantie que les décisions du congrès national du Parti socialiste relatives au maintien du statu-quo seront bien respectées.

---

1. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, note d'information du 9 mai 1951 (n° 3541).

2. ADM, 1330 W 98 : R.G. Sarreguemines, 8 juin 1951, note d'information n° 353/5.

3. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, information du 28 mai 1951. Lettre adressée par Pierre THIL, secrétaire général adjoint du parti S.F.I.O. à M. Robert SEROT au sujet de l'apparentement entre les listes S.F.I.O. et d'Union lorraine.

4. ADM, 1330 W 98 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 8 juin 1951. Affiche bilingue apposée à Sarreguemines le 8 juin 1951.

Dans leur profession de foi, les socialistes exhortent tous les travailleurs à voter contre la dictature et la guerre civile ; pour la liberté, la paix et la justice sociale[1]. Fidèle à la tradition de Léon BLUM et de Jean JAURES, le Parti socialiste veut défendre à tout prix la République *"contre les néo-gaullistes et les communistes-staliniens"*[2]. Sur les sept candidats socialistes, cinq font partie du secteur tertiaire et deux travaillent dans des établissements publics comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous :

LISTE DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.[3]

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
THIL Pierre	6/12/1907 Grosbliederstroff	Ottonville	Comptable	Secrétaire fédéral adjoint S.F.I.O. depuis 1946 Président cantonal des Familles nombreuses Président du Groupement des Sinistrés et conseiller municipal d'Ottonville
DERRIEUX Jean	2/12/1907 La Ricamarie (Loire)	Hombourg-Haut	Ingénieur en chef aux Houillères du Bassin houiller	Maire de Hombourg-Haut
SCHULLER Nicolas	3/10/1900 Volmerange-les-Mines	Volmerange-les-Mines	Employé	Maire de Volmerange-les-Mines
NEYER Eugène	10/1/1897 Metz	Metz	Ouvrier à la manufacture des Tabacs à Metz	Secrétaire du syndicat des ouvriers des Tabacs, affilié à F.O. depuis la scission de de 1947. Le 7 janvier 1951, a été élu secrétaire général adjoint de l'Union départementale F.O. de la Moselle
THOMAS Ulysse	14/3/1910 Chamblet (Allier)	Ars-sur-Moselle	Employé	Président cantonal des Anciens Prisonniers de Guerre à Ars-sur-Moselle
SCHMIDT François	1/10/1899 Cocheren	Rohrbach-lès-Bitche	Receveur des P.T.T.	
DELVAUX Armand	29/4/1922 Séremange	Thionville	Professeur adjoint au Lycée de Thionville	Secrétaire fédéral S.F.I.O.

1. ADM, 1330 W 102 : élections à l'Assemblée nationale du 17 juin 1951 - profession de foi du "Parti socialiste S.F.I.O. apparenté à l'Union lorraine-M.R.P. et aux Républicains indépendants R.G.R.".

2. ADM, 1330 W 102 : La Moselle socialiste, directeur politique A. DELVAUX, rédaction-administration : 3 rue Gambetta, Metz [édition spéciale pour les élections du 17 juin 1951].

3. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951 : profession de foi de la liste du parti socialiste S.F.I.O.- ADM, 94 W 12 : élections du 17 juin 1951 : déclarations de candidature et apparentements.

Pour contrer le R.P.F., Robert SCHUMAN s'allie également aux radicaux du département de la Moselle. Dans leur profession de foi, les candidats de la *"liste républicaine indépendante (R.G.R.)"* précisent les différents points qui sont communs à l'Union lorraine et la S.F.I.O. : la défense des libertés républicaines *"contre le pouvoir personnel d'un homme et contre la dictature"* du Parti communiste, la défense de la paix du monde par la *"construction de l'Union européenne et le développement des alliances avec les peuples libres"* et *"le maintien du statu quo pour les libertés religieuses et scolaires en Moselle, voulu par la majorité de la population"*[1]. Toutefois, les candidats indépendants critiquent la politique économique et sociale des grands partis au pouvoir : M.R.P. et S.F.I.O. Antidirigistes, ils sont résolument libéraux, préconisent une monnaie stable et la stabilisation des dépenses publiques. Dans leur manifeste électoral, ils rappellent que la Moselle, l'un des départements les plus spoliés, est *"en retard d'environ cinq ans sur de nombreux départements"* pour le paiement des dommages de guerre.

Au cours d'une assemblée générale tenue le 27 janvier 1951 à Thionville, d'importants changements interviennent au sein de la direction départementale du Parti radical et radical-socialiste. Victor DOEBLE, ancien député, ayant exprimé depuis longtemps le désir d'être remplacé dans les fonctions de président, les représentants du parti ont désigné Jean CONTY de Thionville pour lui succéder. Conseiller municipal de Thionville, Nicolas GERTNER est devenu le secrétaire départemental du Parti radical-socialiste. Ces modifications à la tête de la fédération font ressortir l'influence exercée par la section de Thionville qui regroupe environ 80 membres sur 200 que compte approximativement la formation en 1951. Alors que dans les autres régions du département, les militants de ce parti se présentent comme des isolés sans activité réelle, la section de Thionville se signale par des efforts de propagande dans les milieux modérés de la contrée[2]. Le secrétaire départemental en personne conduit *"la liste républicaine indépendante (R.G.R.)"*.

---

1. ADM, 1330 W 102 : profession de foi de la "liste républicaine indépendante-R.G.R. (apparentée aux listes U.R.L. et S.F.I.O.)", Imp. Marchal, Hayange.

2. ADM, 1330 W 102 : R.G. Metz, information du 7 février 1951 (n° 962).

NOM - Prénom[1]	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
GERTNER Nicolas	28/1/1908 Seingbouse	Thionville	Professeur de Lettres au Lycée de Thionville	Conseiller municipal de Thionville
KLEIN Auguste	4/6/1908 Neufgrange	Neunkirch-lès-Sarreguemines	Contrôleur au service de la Navigation	Conseiller général du canton de Sarreguemines et maire de Neunkirch-lès-Sarreguemines
TROUILLET André	19/1/1910 St-Rémy-du-Plaing (Sarthe)	Metz	Commerçant	
LEONARD Ernest	9/6/1903 Hagondange	Creutzwald-la-Croix	Ouvrier mineur	
BENET Eugène	2/9/1900 Narbonne (Aude)	Forbach	Chef-monteur	
Mme BERON Lisa	15/11/1896 Sarreguemines	Hayange	Sans profession	Vice-présidente du Parti radical-socialiste de la Moselle depuis 1951
MEYER Jean	5/4/1914 Metz	Metz-Sablon	Facteur PTT	Trésorier départemental de la Fédération syndicaliste des PTT-FO

Alors que les candidats de l'Union lorraine sont tous originaires du département de la Moselle, on peut noter que les listes du Rassemblement des Gauches républicaines et du parti socialiste S.F.I.O. comptent chacune deux candidats natifs "de l'intérieur".

L'apparentement de la liste d'Union lorraine conduite par Robert SCHUMAN, aux listes du R.G.R. et du parti socialiste S.F.I.O. peut apparaître comme une alliance contre nature visant la religion, mais le leader démocrate-chrétien a besoin de cette coalition pour affronter avec succès le R.P.F. En outre, il peut se féliciter d'avoir obtenu de la part des représentants des listes apparentées une révision de leur position traditionnelle en matière de législation locale.

5.3.2.4. Géographie électorale

Sur le plan national, le M.R.P. est le grand vaincu de la consultation électorale du 17 juin 1951 ; il perd la moitié de son

1. ADM, 130 W 101 : élections législatives de 1951 - notices individuelles sur les candidats.

électorat. En Moselle, il régresse nettement. Le 10 novembre 1946, le M.R.P. atteint son meilleur résultat : 34,4 % des inscrits. Le 17 juin 1951, la liste de Robert SCHUMAN qui est pourtant une coalition du M.R.P. et de l'Union des Indépendants, Paysans et Républicains nationaux, perd un siège et ne recueille que 25,1 % des inscrits contre 34,3 % au R.P.F. La liste de Robert SCHUMAN recule donc de 9,3 points par rapport aux élections du 10 novembre 1946. Comparativement à cette consultation électorale, les assises géographiques de la liste de Robert SCHUMAN présentent une relative similitude d'ensemble.

La carte des suffrages de l'Union lorraine se caractérise par un contraste très net entre les cantons agricoles de langue française et les cantons agricoles "germanophones" où elle recueille ses pourcentages les plus élevés[1]. Parfaitement bilingue et dialectophone, Robert SCHUMAN apparaît pour son électorat le meilleur défenseur du statut scolaire et religieux de l'Alsace-Moselle. L'Union lorraine recule dans tous les cantons du département sauf dans les cantons de Volmunster (+ 0,5 point), de Rohrbach-lès-Bitche (+ 0,1) et de Dieuze (+ 1,7) où elle consolide les positions acquises par la liste du M.R.P. le 10 novembre 1946[2]. La présence de l'indépendant René PELTRE en deuxième position sur la liste de Robert SCHUMAN explique en grande partie les bons résultats, proches de la moyenne départementale, enregistrés dans des cantons agricoles francophones : Dieuze (27,4 % des inscrits), Vic-sur-Seille (24,9 %), Réchicourt-le-Château (26,1 %) et Lorquin (23,4 %). La régression de la liste de Robert SCHUMAN est particulièrement élevée dans l'arrondissement de Metz-ville (- 15,6 points) et dans dix autres cantons où elle perd entre 12,3 et 18,4 points. Les zones de la forte régression de la liste de Robert SCHUMAN correspondent partiellement aux zones de progression sensible des suffrages gaullistes[3]. Le tableau ci-dessous l'illustre bien :

Canton	Régression de la liste Robert Schuman	Progression gaulliste
Delme.....	- 18,1	+ 30,9
Grostenquin...	- 18,4	+ 20,5
Verny.....	- 17,5	+ 27,8
Pange.....	- 17,1	+ 28,3

1. Voir tome II : comparer la carte des suffrages de la liste d'Union lorraine - élections du 17 juin 1951, p. 103, et la carte du taux du français en Moselle en 1946, p. 150.

2. Voir tome II, carte de comparaison des pourcentages des inscrits de la liste d'Union lorraine (M.R.P.-U.I.P.R.N.) du 17 juin 1951 avec ceux de la liste M.R.P. du 10 novembre 1946, p. 104.

3. Voir tome II, carte de comparaison des pourcentages des inscrits de la liste du Rassemblement du Peuple français du 17 juin 1951 avec ceux de la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. du 10 novembre 1946, p. 106.

Faulquemont...	- 16,3	+ 26
Vigy.....	- 15,6	+ 32,4
Sarralbe.....	- 12,5	+ 16,8
Forbach.....	- 12,7	+ 18,9
Albestroff....	- 12,3	+ 15,5
Boulay.....	- 12,3	+ 18,2

Le M.R.P. obtient ses plus forts pourcentages des inscrits dans les cantons situés au Nord de la frontière linguistique où la proportion des personnes ayant déclaré savoir parler le français au recensement de 1946 est beaucoup moins élevée que dans les cantons limitrophes de la Meurthe-et-Moselle[1]. Les électeurs "germanophones" votent plutôt pour Robert SCHUMAN, le démocrate-chrétien, alors que les électeurs "francophones" se prononcent plutôt pour les gaullistes. Ce fait peut être vérifié lorsqu'on superpose la carte des suffrages de la liste d'Union lorraine dans les cantons d'Albestroff et de Dieuze à la carte des pourcentages des personnes ne parlant pas français au recensement général de la population de 1962. Dans la plupart des communes de langue allemande du canton d'Albestroff, la liste d'Union lorraine recueille plus de 35 % des inscrits[2].

Les trois cantons du bassin sidérurgique : Fontoy (14,3 % des inscrits), Hayange (13,8 %) et Moyeuvre-Grande (15,1 %) constituent la zone de très grande faiblesse de la liste d'Union lorraine. Les cantons de Vigy (16 %) et d'Ars-sur-Moselle (12,9 %) en font également partie : l'Union lorraine s'y est heurtée à la puissance du R.P.F. Lorsqu'on examine les cartes des suffrages obtenus par l'Union lorraine dans les communes du bassin sidérurgique et du bassin houiller, on constate que la liste de Robert SCHUMAN réalise généralement ses meilleurs scores dans les villages de langue allemande où la population vivant de l'agriculture est supérieure à 20 % de la population légale totale en 1946[3]. Les centres industriels du bassin houiller sont plus perméables aux idées du M.R.P. que la région sidérurgique située à l'Ouest du département. Grâce à la présence d'Emile ENGEL, syndicaliste C.F.T.C., en quatrième position, la liste d'Union lorraine recueille des pourcentages proches de sa moyenne départementale dans les cantons de Forbach (24,1 % des inscrits) et de Saint-Avold (23 %).

---

1. Voir tome II : comparer carte des suffrages obtenus par la liste d'Union lorraine aux élections du 17 juin 1951, p. 103, et carte "taux du français", p. 150.

2. Voir tome II, cartes p. 134 et 139.

3. Voir tome II : comparer cartes des suffrages obtenus par l'Union lorraine aux élections du 17 juin 1951 dans les cantons du bassin sidérurgique et du bassin houiller et carte de la population vivant de l'agriculture (recensement de 1946), p. 121, 131 et 155.

Robert SCHUMAN y devance le Parti communiste, mais il y est nettement distancé par le R.P.F.

Au total, on peut établir une corrélation d'ensemble entre l'appartenance linguistique et le comportement du corps électoral de la Moselle. Les régions agricoles de langue allemande constituent principalement la zone de force de la liste de Robert SCHUMAN en 1951 comme en 1946.

La rédaction du *Courrier de Metz* reconnaît que le *"parti chrétien-social"* a perdu des suffrages mais se réjouit que la région de langue allemande ait massivement réélu le ministre des Affaires étrangères[1].

Le 17 juin 1951, les alliés laïques du M.R.P. recueillent des résultats dérisoires en Moselle. Le parti socialiste S.F.I.O. conserve le même pourcentage des inscrits que celui qu'il a atteint le 10 novembre 1946, soit 3 %. La liste socialiste ne dépasse 4 % des inscrits que dans quatre cantons : Boulay (6 %), Ars-sur-Moselle (6,5 %), Cattenom (5,75 %) et Fontoy (4,8 %). Dans le canton de Boulay, les socialistes ont progressé de 3,5 points par rapport aux élections législatives du 10 novembre 1946 grâce au prosélytisme dans cette région, de leur tête de liste, Pierre THIL, conseiller municipal d'Ottonville. Dans le canton d'Ars-sur-Moselle, le Parti socialiste a perdu 3 points par rapport aux élections du 10 novembre 1946. Le bon score obtenu dans le canton de Cattenom, agricole et industriel, peut s'expliquer par la relative popularité de Nicolas SCHULLER, maire de Volmerange-les-Mines. Ce dernier enregistre 27,7 % des inscrits dans la ville dont il est le premier magistrat. Le M.R.P. y obtient un résultat identique avec 29 % ; le R.P.F. et le Parti communiste y recueillent respectivement 13,3 % et 7,3 % des inscrits.

En Moselle, un département qui leur est traditionnellement défavorable, les radicaux n'ont recueilli que 2,4 % des inscrits. La zone de force de la liste républicaine indépendante (R.G.R.) est constituée par les quatre cantons de l'arrondissement de Sarreguemines où elle dépasse 4 % des inscrits : Bitche (4 %), Volmunster (4,7 %), Rohrbach-lès-Bitche (5,5 %) et Sarreguemines (9,6 %). La liste du Rassemblement des Gauches républicaines y a atteint ces pourcentages nettement supérieurs à sa

---

1. Le Courrier de Metz du 18 juin 1951, article intitulé "Nach dem Wahlgang" : "Und wir sind stolz, festzustellen zu können, daß die deutschsprachige Gegend ihr Verantwortungsbewußtsein genau erkannte, indem sie in beträchtlichem Masse zu der Wiederwahl des Aussenministers beitrug" (nous soulignons).

moyenne départementale grâce à la popularité d'Auguste KLEIN dans cette région. Le R.G.R. totalise un tiers de ses suffrages dans l'arrondissement de Sarreguemines où Auguste KLEIN, maire de Neunkirch-lès-Sarreguemines et conseiller général du canton de Sarreguemines, a obtenu plus de voix que ses colistiers dans presque toutes les communes.

5.3.3. Le Parti communiste à gauche et à l'Est

5.3.3.1. Constitution de la liste communiste

L'élaboration de la liste des candidats présentés par le Parti communiste en Moselle aux élections du 17 juin 1951, nécessite une série de réunions tenues à Hagondange dans la semaine du 20 au 27 mai 1951[1]. Le choix des candidats, l'organisation de la campagne électorale et les moyens financiers mis à la disposition par la fédération suscitent de vives discussions. La direction parisienne du P.C.F. avait délégué un de leurs représentants pour régler les litiges. Député sortant, Anna SCHELL considère que la première place lui revient de droit. Mais les membres du comité fédéral jugent qu'elle a beaucoup perdu d'influence dans les milieux ouvriers et lui préfèrent Pierre MULLER, ex-conseiller de la République, comme tête de liste. La campagne électorale se limitera principalement aux centres industriels *"en raison du manque d'orateurs compétents et de moyens financiers"*[1]. Par contre, la contradiction serait portée aux orateurs R.P.F. au cours de réunions tenues dans les chefs-lieux de cantons et les grandes agglomérations.

Les communistes de l'arrondissement de Sarreguemines regrettent de ne pas avoir de représentant[2] sur la *"liste d'Union Républicaine, Résistante et Antifasciste pour le Pain, la Paix et la Liberté"*. Ils ne partagent pas le point de vue de la direction fédérale qui privilégie les candidats des grands centres métallurgiques et miniers comme nous pouvons le constater en examinant la liste présentée par le parti de la classe ouvrière[3] :

---

1. ADM, 1330 W 98 : R.G. Metz, information du 1er juin 1951 (n° 4108).

2. ADM, 1330 W 100 : R.G. Sarreguemines, information du 22 mai 1951.

3. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951 : profession de foi de la liste communiste ; et ADM, 94 W 12 : élections du 17 juin 1951 : déclarations de candidature.

NOM - Prénom	Naissance Date - lieu	Domicile	Profession	Mandats électifs
MULLER Pierre	4/4/1901 Dalem	Freyming	Mineur	Conseiller municipal de Freyming
SCHELL Anna	19/10/1912 Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Grande		Député sortant Conseiller municipal de Moyeuvre-Grande
BUCHMANN Arthur	28/1/1924 Sarreinsberg	Hagondange	Ouvrier métallurgiste	Responsable du syndicat C.G.T. à Hagondange Secrétaire général de la Commission exécutive de l'Union départementale des syndicats métallurgistes de la Moselle
HEN Joseph	20/1/1897 Diebling	Hellimer	Cultivateur	Conseiller général de Grostenquin depuis 1945
FRANTZ Joseph	20/1/1897 L'Hôpital	L'Hôpital	Menuisier, ouvrier aux H.B.L.	Syndicaliste convaincu de la C.G.T.
FRITSCH Emile	16/10/1897 Bischheim (Bas-Rhin)	Basse-Yutz	Employé à la S.N.C.F. : ouvrier aux Ateliers de la S.N.C.F. à Kuntzig	
DELLANDREA Louis	20/6/1886 Darney (Vosges)	Ottange	Retraité mineur	Conseiller municipal d'Ottange Vice-président de la Fédération régionale des mineurs

5.3.3.2. Contre les partisans de la guerre contre l'U.R.S.S.

Pour les communistes, la campagne électorale n'est rien d'autre qu'une étape dans la lutte pour la paix. A leurs yeux, la situation économique et sociale s'est dégradée pour les travailleurs depuis 1947 : le pouvoir d'achat est inférieur de 50 % par rapport à l'avant-guerre, le franc a perdu de sa valeur et les impôts ont augmenté. Cette mauvaise conjoncture s'explique par l'application à la France du plan Marshall, du Pacte Atlantique et du Plan Schuman. Soutenue par tous les partis, du R.P.F. aux socialistes, cette politique aboutit à la course aux armements, à la guerre du Vietnam et de Corée. Les communistes critiquent vivement la construction d'aérodromes en Moselle pour la guerre[1]. Dans *L'humanité d'Alsace et de Lorraine* du 9 mars 1951, Robert WEITTEN s'oppose à la

1. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951 : profession de foi de la liste communiste.

construction de l'aéroport de Metz-Frescaty subventionné par le conseil municipal de Metz et le conseil général de la Moselle[1]. Sur ordre des impérialistes américains, les ministres communistes ont été exclus du gouvernement en 1947. Depuis cette date, les communistes sont les véritables *"garants de l'indépendance nationale comme ils le furent sous l'occupation nazie"*[2].

Au cours de leurs réunions de propagande, dans des tracts et articles de *L'humanité d'Alsace et de Lorraine*, les responsables du Parti communiste reprochent à la réaction de choisir pour arme de préparation à la guerre contre l'U.R.S.S., la question des incorporés de force dans la Wehrmacht non rentrés. Depuis six années, Robert SCHUMAN, ADENAUER et TRUMAN sont en possession d'une liste de miliers de disparus alsaciens et lorrains ; ils la cachent soigneusement pour faire croire aux familles et à la population que les jeunes gens sont retenus prisonniers en U.R.S.S. et préparent ainsi les esprits à une nouvelle guerre contre la patrie du socialisme[2]. A ces affirmations, Robert SCHUMAN réplique dans un communiqué en quatre points[3] : *"[...] 1° Depuis 1948, le gouvernement soviétique est en possession d'une liste concernant les noms et les adresses actuelles d'environ 80 Lorrains et Alsaciens qui ont pu écrire à leurs familles par des voies détournées. Malgré les innombrables démarches faites entre-temps par le gouvernement français, nous ne recevons toujours qu'une seule réponse : il n'y a plus de prisonnier de guerre en Russie ; toute autre précision nous a été refusée jusqu'à présent ; 2° Toutes les listes allemandes de soldats tombés ou disparus ont été étudiées. Il reste encore environ 11 000 manquants sur lesquels nous sommes sans aucun renseignement ; 3° La France a toujours observé ses engagements internationaux en matière de criminels de guerre. Le gouvernement russe ne peut nous faire aucun grief justifié à cet égard ; 4° Nous continuerons inlassablement nos démarches et nos protestations auprès du gouvernement de Moscou et auprès des organismes internationaux"*.

Dans leur profession de foi, les communistes poursuivent leur grande polémique au sujet du drame des Malgré-Nous retenus en U.R.S.S., avec Robert SCHUMAN. Ils l'accusent de préférer *"au rapatriement des*

---

1. L'humanité d'Alsace et de Lorraine, n° 58, 9 mars 1951. Article signé par Robert WEITTEN et intitulé "Von der Ankunft von 6 000 G.I. Metz gegen die amerikanische Besetzung !".

2. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951 : profession de foi de la liste communiste.

3. Le Lorrain, 14 juin 1951. Communiqué intitulé "Le drame des "Malgré-Nous" non rentrés" placé sous la rubrique "Chronique électorale".

Malgré-Nous la protection des criminels de guerre soviétique qui pourraient servir dans une nouvelle guerre contre l'Union soviétique" et de vouloir incorporer à nouveau *"la jeunesse lorraine dans une nouvelle Wehrmacht"*[1].

Dans une *"lettre ouverte aux ouvriers de l'usine "De Wendel""*, Pierre MULLER rappelle que le Parti communiste se fixe comme objectif le renversement du système capitaliste. Il y dénonce les conditions de travail pénibles imposées par DE WENDEL à ses ouvriers. Il exhorte les travailleurs à défendre le programme du Parti communiste contre DE WENDEL qui représente le fascisme et la guerre[2]. Au cours d'une réunion tenue à Sarreguemines le 14 juin 1951, Anna SCHELL critique avec virulence le plan Marshall qui assujettit la France aux Etats-Unis, et le pacte Atlantique qui équivaut à la remilitarisation de l'Allemagne revancharde[3]. Devant un auditoire de 350 personnes favorable au P.C.F. dans la proportion de 25 %, Anna SCHELL développe encore d'autres mots d'ordre ; elle demande, par exemple, que *"les crédits affectés par Robert SCHUMAN pour moderniser les usines des capitalistes sarrois soient affectés aux sinistrés"*. Lors de cette réunion dominée par le débat sur le *"problème de la paix"*, Anna SCHELL signale également qu'elle a déposé, lors de la séance du 28 décembre 1950, à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à introduire le bilinguisme dans les administrations publiques du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. *"Afin de mettre fin à une situation pénible, voire humiliante"* pour les habitants de langue allemande, elle a fait la proposition de loi suivante :

> *"Art. 1er - Dans les services de l'administration de l'Etat, des départements, des communes et des grands services publics, les circulaires, formulaires, questionnaires et tous autres papiers administratifs destinés aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, ou édités dans ces départements, sont imprimés en deux langues : français et allemand.*
>
> *Art. 2 - Dans ces trois départements et dans les administrations publiques citées à l'article 1er,*

---

1. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951 : profession de foi de la liste communiste.

2. ADM, 1330 W 104 : rapport du sous-préfet au préfet de la Moselle, daté du 15 juin 1951. Tracts distribués le 14 juin aux ouvriers devant les portes des usines de Wendel à Hayange.

3. ADM, 1330 W 98 : R.G. Sarreguemines, note d'information du 15 juin 1951 (n° 394/5).

l'emploi de la langue allemande est de droit entre les administrés et les administrations.

Art. 3 - Là où il n'y a qu'un seul fonctionnaire ou employé communal, celui-ci devra obligatoirement posséder les deux langues"[1].

En déposant ce type de proposition de loi, les communistes cherchent à attirer les suffrages de la population germanophone gênée dans ses démarches administratives. Dans cette optique, le député ROSENBLATT, avec ses collègues du groupe communiste, a déposé le 19 juin 1950, à l'Assemblée nationale, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à remettre en pratique les dispositions réglementaires et administratives relatives à l'enseignement de la langue allemande dans les institutions d'enseignement des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle[2]. Dans leur profession de foi, les candidats communistes exhortent les travailleurs socialistes de ne pas voter pour leurs candidats qui ont renié leurs convictions laïques en s'apparentant *"aux hommes de la politique du vatican au service de l'impérialisme américain"*[3]. Ils appellent également les travailleuses et travailleurs catholiques à voter pour le Parti de la Paix et de la Liberté. En acceptant l'apparentement avec les socialistes et les radicaux, le M.R.P. montre que tous les arguments utilisés pour la défense de la religion dans le passé n'étaient que des artifices pour les tromper[3].

Dans ses organes de presse, la C.G.T. prend position pour la liste communiste, contre les ennemis des travailleurs qui préparent une troisième guerre mondiale. Les mineurs devront s'unir pour *"barrer la route du fascisme et sauver la République et la démocratie"*[4]. L'Union des syndicats métallurgistes de la Moselle C.G.T., Arthur BUCHMANN, est devenu *"l'ennemi dangereux des De Wendel, des Baron Petiet, des Théodore Laurent"* et s'est montré efficace lors de la grève des *"métallos"* du mois de mars

---

1. Journal officiel : Documents parlementaires - Assemblée nationale, année 1950, p. 2424. Session 1950 - séance du 28 décembre 1950. Annexe n° 11800 : proposition de loi... présentée par Mme SCHELL, M. ROSENBLATT et les membres du groupe communiste, députés (renvoyée à la commission de l'Intérieur).

2. Journal officiel : Documents parlementaires - Assemblée nationale, année 1950, p. 1270. Session de 1950 - séance du 19 juin 1950, annexe n° 10354.

3. ADM, 1330 W 102 : élections du 17 juin 1951, profession de foi de la liste communiste.

4. Der Kumpel : le Travailleur du sous-sol, organe bimensuel de la Fédération régionale des mineurs de la Moselle, Forbach, Réd. resp. MULLER Pierre, secr. général, n° 3, 15 juin 1951.

1950. Les cégétistes fustigent Robert SCHUMAN, *"l'homme des De Wendel"*, et Raymond MONDON qui est *"la main droite du fasciste de Gaulle"* [1].

Garant de l'indépendance nationale contre l'impérialisme américain, le Parti se présente comme le parti de la Paix qui veut éviter toute nouvelle guerre contre l'U.R.S.S., la patrie du socialisme.

5.3.3.3. Géographie électorale du Parti communiste

Aux élections du 17 juin 1951, le Parti communiste ne recueille que 12,7 % des inscrits et régresse de 1,4 point par rapport aux élections du 10 novembre 1946.

Les assises du communisme conservent dans l'ensemble les traits essentiels qu'elles présentaient le 10 novembre 1946. Au Nord-Ouest du département, la vallée de la Fensch, la vallée de l'Orne et le secteur de Thionville constituent les fiefs les plus solides du Parti communiste, avec l'arrondissement de Metz-campagne. Le P.C.F. obtient ses quatre meilleurs pourcentages dans quatre cantons du bassin ferrifère et sidérurgique : Moyeuvre-Grande (34,2 % des inscrits contre 34,8 % le 10 novembre 1946), Fontoy (26,6 % contre 24 % le 10 novembre 1946), Hayange (23,2 % contre 27,3 % en novembre 1946) et Metz-campagne (21 % contre 23,6 % en novembre 1946). A l'exception de Fontoy, le parti recule dans son bastion traditionnel par rapport aux élections du 10 novembre 1946. Il conserve ses positions dans le canton de Thionville : 16,6 % contre 16,8 % en novembre 1946. Le bassin houiller demeure la seconde zone de force du communisme en Moselle. Toutefois le P.C.F. perd 0,8 point dans le canton de Forbach (17,7 % des inscrits ; 18,5 % le 10 novembre 1946) et 2 points dans celui de St-Avold (15,6 % ; 17,6 %) en novembre 1946.

Par rapport aux élections du 10 novembre 1946, des pertes de suffrages sensibles sont enregistrées dans l'arrondissement de Château-Salins et les cantons de Verny, Pange et Vigy, probablement au profit de la liste R.P.F. Dans le canton de Dieuze, la liste communiste recule de 4,8 points (7,1 % ; 11,9 % en 1946).

Le pays du fer et le pays du charbon constituent les deux bastions du Parti communiste dans le département de la Moselle. Lorsque nous comparons la carte de la population vivant de l'agriculture (pourcentage de la population légale totale par commune au recensement de

---

1. La voix des métallurgistes, organe de l'Union des Syndicats métallurgistes, Thionville, juin 1951.

1946) et les cartes des suffrages obtenus par le P.C. dans les communes de certains cantons du bassin sidérurgique et du bassin houiller aux élections du 10 novembre 1946 et du 17 juin 1951[1], nous pouvons établir généralement une corrélation entre l'aire de l'audience communiste et la situation des complexes industriels.

Dans la vallée de l'Orne, le P.C. obtient ses meilleurs pourcentages : Amnéville (42,9 % des inscrits ; 43,6 % le 10 novembre 1946), Moyeuvre-Grande (38,9 % ; 38 % en 1946), Rosselange (35,5 % ; 35,2 % en 1946), Rombas (32,4 % ; 31,7 % en 1946), Hagondange (34,7 % ; 37,3 % en 1946) et Talange (31,3 % ; 35 % en 1946). Ces villes où sont implantés des grands établissements industriels à main-d'oeuvre nombreuse sont les fiefs du P.C. A titre d'exemple, citons Hagondange où l'U.C.P.M.I. (Union des Consommateurs de Produits métallurgiques et industriels) et la S.A.F.E. (Société des Aciers fins de l'Est) emploient respectivement 6 578 et 1 122 ouvriers dans leur usines[2]. A Moyeuvre, 3 936 ouvriers travaillent dans les usines appartenant à la société DE WENDEL & Cie[2]. 5 307 ouvriers sont occupés aux usines de Rombas de la société Union sidérurgique lorraine SIDELOR[2]. A Moyeuvre-Petite, le Parti communiste enregistre de bons scores : 30,6 % des inscrits le 17 juin 1951 et 36,1 % le 10 novembre 1946. Ces résultats correspondent à la présence d'une importante population ouvrière. Sur la liste électorale arrêtée au 7 septembre 1946, nous totalisons 85 ouvriers pour 266 inscrits ; sur celle qui est établie au 31 mars 1951, nous comptons 74 ouvriers pour 249 inscrits[3]. Le parti atteint également de bons pourcentages dans la vallée de la Fensch : Fontoy (34,8 % ; 37,2 % le 10 novembre 1946), Algrange (34,4 % ; 33,3 % en 1946) et Nilvange (31,1 % ; 35,2 % en 1946). Par contre, dans d'autres localités industrielles, le P.C.F. recule par rapport aux élections législatives du 10 novembre 1946. A Hayange où la société DE WENDEL & Cie emploie 9 353 ouvriers dans ses usines et 770 personnes dans ses mines, le parti régresse de 5 points : 21,9 % des inscrits en 1951 contre 27,4 % en 1946 ; il y est nettement distancé par le R.P.F. qui recueille 34,6 % des inscrits. Avec 14,5 % à Uckange, le P.C.F. ne dépasse pas la barre des 15 % et se place loin derrière le R.P.F. qui y atteint 39,1 % des inscrits. Les régions des mines de fer plus rurales sont également sensibles à la

---

1. Voir tome II, cartes p. 117, 120, 127, 130 et 154

2. Annuaire de Lorraine - Moselle : annuaire administratif 1951-1952, Nancy, A. Humblot & Cie, 1951, p. 1 005-1 008.

3. ADM, 19 W 51 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1946 de l'arrondissement de Thionville-Ouest (révision en septembre 1946). ADM, 58 W 37 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 (arrondissement de Thionville-Ouest).

propagande communiste : Pierrevillers (33 % en 1951 ; 25,2 % en 1946), Montois-la-Montagne (26,2 % en 1951 ; 24 % en 1946), Roncourt (21,2 % ; 19,6 % en 1946) et Ste-Marie-aux-Chênes (24,8 % ; 21,3 % en 1946). Dans la zone minière située le long de la frontière luxembourgeoise, le parti améliore ses positions par rapport aux élections de novembre 1946 : Ottange (36 % ; 25,6 % en 1946), Audun-le-Tiche (29,6 % ; 27,5 % en 1946), Russange (23 % ; 18,8 % en 1946) et Rédange (23,7 % ; 19,4 % en 1946). Par contre, à Volmerange-les-Mines où nous comptons 192 ouvriers et mineurs pour 675 inscrits sur la liste électorale arrêtée au 31 mars 1951[1], la liste communiste obtient seulement 7,3 % des inscrits contre 27,7 % à la liste socialiste, 29 % à la coalition M.R.P.-U.I.P.R.N. et 13,3 % au R.P.F. La popularité du maire socialiste Nicolas SCHULLER explique le mauvais résultat enregistré à Volmerange-les-Mines par les communistes.

Dans l'ensemble, le Parti communiste obtient des résultats corrects, voire des succès dans les localités industrielles alors que les communes agricoles sont plutôt réfractaires à son idéologie. A Havange où nous ne dénombrons que 15 cultivateurs pour 13 ouvriers qualifiés, 27 ouvriers et 6 mineurs sur la liste des 181 électeurs inscrits, la liste communiste se contente de 17 voix, soit 9,4 % des inscrits. Dans les 7 villages du canton de Cattenom où la population vivant de l'agriculture représente plus de 50 % de la population légale totale au dénombrement de 1946, les communistes ne dépassent pas la barre des 5 % des électeurs inscrits ni en 1951, ni le 10 novembre 1946. La situation est comparable dans le bassin houiller : le P.C.F. atteint généralement de bons résultats dans les localités dont la population ouvrière est nombreuse, comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-après :

1. ADM, 58 W 36 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 (arrondissement de Thionville-Est).

Suffrages obtenus par le P.C.F. (en % des inscrits)

	le 17 juin 1951	le 10 novembre 1946
Stiring-Wendel.....	27,5	27
Schoeneck.....	25,9	36,5
Freyming.....	22,3	26,7
Falck.....	22,3	27
Petite-Rosselle.....	21,5	23
L'Hôpital.....	20,9	18,6
Merlebach.....	19,1	22,1
Carling.....	18,8	20,7
Farébersviller.....	18,5	30,4
Creutzwald-la-Croix...	18	21,9
Morsbach.....	17,9	20,4
Béning-lès-St-Avold...	16,8	21,5
Farschviller.....	16,7	27,4
Cocheren.....	16	10,4
Porcelette.....	15,8	17,7
Seingbouse.....	15,4	24,9

Dans les deux communes où ils avaient enregistré plus de 30 % des inscrits le 10 novembre 1946, les communistes sont en nette régression en juin 1951 ; ils perdent 10 points à Schoeneck. Pourtant, la cité Stéphanie, une cité de mineurs, compte 336 électeurs et électrices sur la liste définitive et récapitulative au 31 mars 1951 de la commune de Schoeneck, soit 41 % de la population électorale totale[1]. A Farébersviller où nous dénombrons 120 ouvriers et mineurs pour 387 électeurs inscrits au 31 mars 1951, le Parti communiste recule de 12 points. Avec 18,5 % des inscrits, il y est nettement devancé par le R.P.F. (40,4 %) et se place derrière la liste de Robert Schuman (19,5 %). Des anciens électeurs communistes de 1946 ont probablement été attirés par le R.P.F. A Etzling où la population vivant de l'agriculture ne représente que 10 % de la population légale totale en 1946, la liste communiste ne réussit pas à dépasser la barre des 5 % des inscrits ni le 10 novembre 1946 (4 %), ni le 17 juin 1951 (3,8 %). Pourtant dans cette commune, nous totalisons 87 ouvriers, cheminots et mineurs sur les 342 inscrits sur la liste électorale arrêtée au 31 mars 1951[2], soit 25,4 % de la population électorale totale.

Bien qu'elle ne se vérifie pas systématiquement, il existe fréquemment une corrélation entre présence de la classe ouvrière et vote communiste.

---

1. ADM, 58 W 30 : liste définitive et récapitulative au 31 mars 1951 des électeurs et électrices de la commune de Schoeneck comprenant deux sections électorales : 1ère section village (484 électeurs et électrices) et 2e section cité Stéphanie (336 électeurs et électrices).

2. ADM, 58 W 30 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 de l'arrondissement de Forbach.

Le canton de Thionville constitue également un secteur important de l'électorat communiste. Par rapport aux élections du 10 novembre 1946, le P.C. régresse légèrement dans quatre communes : Manom (20,1 % des inscrits ; 22,9 % en 1946), Terville (21,7 % ; 23,9 % en novembre 1946), Thionville (9,1 % ; 10,4 % en 1946) et Veymerange (12,3 % ; 14,6 % en 1946). Par contre, il maintient ou améliore ses positions à Basse-Yutz (26,3 % ; 24,5 % en 1946), à Haute-Yutz (15,6 % ; 15,3 % en 1946) et Illange (12,8 % ; 12,6 % en 1946). De nombreux ouvriers travaillent dans cette zone fortement industrialisée. A titre d'exemple, citons la Société des Aciéries de Longwy - Division des Hauts-Fourneaux de Thionville qui emploie, vers 1950, 3 787 ouvriers pour fabriquer fontes, aciers, produits laminés et coke[1]. Grâce à la présence d'Emile FRITSCH, maire de Basse-Yutz de 1925 à 1935, en sixième position sur leur liste, les communistes obtiennent un bon score dans cette commune où sont implantés les principaux ateliers des chemins de fer d'Alsace et de Moselle.

A Metz-ville, le P.C.F. recueille 10,8 % des inscrits le 10 novembre 1946 et dépasse 10 % dans 5 sièges de bureaux de vote sur 12 : Ecole St-Vincent (16,3 %), Ecole de la Grève (13,6 %), Ecole Devant-les-Ponts (13,2 %), Collège rue Taison (12,2 %) et Ecole du Sablon (12,9 %). Le 17 juin 1951, il perd plus de 2 points dans le chef-lieu du département où il n'obtient plus de 10 % des inscrits que dans 3 sièges de bureaux de vote : Ecole du Sablon (11,5 %), Ecole St-Vincent (11,4 %) et Ecole de la Grève (11,1 %)[2]. A l'Ecole St-Vincent où la liste communiste a obtenu son meilleur score le 10 novembre 1946, nous avons dénombré sur un échantillon de 866 électeurs inscrits sur les listes d'émargement, 30,5 % d'ouvriers et cheminots contre seulement 10,9 % d'employés et 9,7 % d'artisans commerçants. En revanche, à l'Hôtel de Ville où le R.P.F. atteint, le 17 juin 1951, 47,2 % des inscrits contre 6 % au Parti communiste, nous avons totalisé, sur un échantillon de 896 inscrits, moins d'ouvriers (19,8 %) et beaucoup plus d'employés (13,5 %) et d'artisans commerçants (16,3 %). Les quartiers populaires de la ville de Metz sont relativement plus sensibles à la propagande communiste.

Dans le canton relativement industrialisé de Sarreguemines, le P.C.F. obtient, en juin 1951, un pourcentage similaire à sa moyenne départementale grâce à de bons résultats dans quatre localités : Welferding (20 %), Grosbliederstroff (23,3 %), Sarreinsming (15,7 %) et Sarreguemines

---

1. Annuaire de Lorraine-Moselle - Annuaire administratif 1951-1952, Nancy, A. Humblot & Cie, p. 1008.

2. Se reporter infra, p.392 à 394.

(15,4 %). La liste communiste recueille 10 % des inscrits à Montbronn dont la population ouvrière travaille à la Cristallerie de la Moselle et aux Cristalleries de St-Louis (12,1 % le 10 novembre 1946), et elle atteint 9,1 % à Enchenberg où habitent de nombreux ouvriers verriers ou faïenciers (13,4 % en 1946) ; ces deux pourcentages sont nettement supérieurs à la moyenne cantonale de Rohrbach-lès-Bitche (5 % des inscrits). Dans le canton de Sarralbe (12,2 % des inscrits), les deux meilleurs pourcentages sont localisés à Willerwald (23 % ; 24,3 % en novembre 1946) et à Sarralbe (16,6 % ; 20,4 % en 1946) où sont exploitées des salines.

Nous avons pu mettre en évidence le caractère ouvrier de la base électorale du Parti communiste dans le bassin ferrifère et sidérurgique. Mais ce caractère est moins accentué dans les localités industrielles de l'Est du département où l'électorat catholique est plus réfractaire à la pénétration du communisme.

Il existe également une relation étroite entre la pratique religieuse des électeurs et leur choix politique. Pour illustrer ce fait, nous avons indiqué dans le tableau ci-après certaines informations statistiques contenues dans les questionnaires concernant la situation religieuse et l'administration spirituelle des paroisses de l'archiprêtré d'Hayange. Remplis par les curés à l'occasion de la visite canonique de l'archiprêtre, les documents exploités couvrent la période 1946-1953[1], mais ils ne sont pas irréfragables : les renseignements sont beaucoup trop flous. Nous nous sommes contentés de retenir des informations relatives à l'observance des paroissiens : nombre de personnes *"qui doivent communier à Pâques"*, nombre d'hommes et de femmes *"qui ne font pas leurs Pâques"*, nombre de personnes qui assistent à la messe le dimanche. En examinant le tableau ci-après (colonnes 9, 10, 11 et 12), nous constatons que le Parti communiste recueille des pourcentages importants dans les localités où les observants irréguliers (non assistance à la messe dominicale, pas de communion pascale) sont relativement nombreux[2]. A Algrange où le P.C.F. atteint 34,4 % des inscrits, deux tiers des hommes et un tiers des femmes ne font pas leurs Pâques et un tiers seulement des paroissiens fréquentent

---

1. L'Evêché de Metz a déposé, en 1991, ces documents aux Archives départementales de la Moselle, conservés provisoirement sous la cote 29 J 375-376. Nous les avions consultés dans le grenier de l'Evêché, avec l'aimable autorisation du chanoine SPIRE que je tiens encore à remercier. Voir infra, p.389 et 390.

2. Gabriel LE BRAS, Etude de sociologie religieuse, tome 2, De la morphologie à la typologie, Paris, P.u.f., 1955 ; p. 527. Soyons conscients du fait que la population électorale et la population des paroissiens ne se recouvrent que partiellement. Mais ces éléments statistiques sont des indicateurs précieux qui mesurent "l'atmosphère religieuse" des localités du canton d'Hayange.

la messe en 1951. Bien qu'à Nilvange la proportion des pascalisants soit plus importante, la liste communiste dépasse les 30 % des inscrits le 10 novembre 1946 et le 17 juin 1951. Dans toutes ces localités industrielles où les communistes obtiennent plus de 15 % des inscrits, les catholiques qui ne remplissent pas leurs obligations sacramentelles et cultuelles sont plus ou moins nombreux. L'assistance à la messe peut être considérée comme un indicateur pertinent du niveau d'intégration religieuse, c'est-à-dire du degré d'adhésion à un système symbolique où se combinent pratiques, croyances religieuses et valeurs éthiques[1].

S'il existe une corrélation fréquente entre appartenance à la classe ouvrière et vote communiste, il ne faut pas négliger le fait que l'attitude des électeurs à l'égard de la religion détermine en partie leur comportement électoral et leur position politique.

5.3.4. L'abstentionnisme et le comportement électoral des protestants

Le taux d'abstentions enregistré aux élections du 17 juin 1951 est le plus bas, comparativement aux référendums et aux élections générales qui ont eu lieu depuis le 21 octobre 1945[2]. Par rapport aux élections du 10 novembre 1946, les électeurs du département de la Moselle se sont déplacés plus nombreux aux urnes : le 17 juin 1951, 81,3 % des inscrits sont allés accomplir leur devoir électoral contre 75,5 % en novembre 1946. Les taux d'abstentions ont diminué dans tous les cantons[3]. La participation électorale est sensiblement supérieure à la moyenne départementale dans sept des huit cantons où le R.P.F. a recueilli plus de 45 % des inscrits :

	Participation électorale (en %)	*R.P.F. (en %)*
Delme.....	85,7	56,1
Vigy.....	85,3	56
Verny.....	85	54,6
Pange.....	84,7	53,3

1. Guy MICHELAT et Michel SIMON, "Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral", dans Revue française de sociologie, tome XXVI, 1985, p. 32-69.

2. Voir tome II, graphique "Evolution des taux d'abstentions", p. 49.

3. Comparer carte des abstentions des élections du 10 novembre 1946 et celle des élections du 17 juin 1951, voir tome II, p. 96 et 107.

Ars-sur-Moselle.....	83,4	51,6
Réchicourt-le-Château	85,5	48,1
Vic-sur-Seille.....	84,7	46
Château-Salins.....	81,6	45,7

L'enjeu important des élections du 17 juin est la cause principale de la régression des abstentionnistes. En pleine guerre froide, les Français avaient à choisir entre trois types de régimes politiques : *"une démocratie populaire prônée par le Parti communiste", "une démocratie pluraliste défendue par la Troisième Force"* ou *"une démocratie autoritaire préconisée par le général de Gaulle"*[1].

Dans leur ouvrage sur *Les Françaises face à la politique* paru en 1955, Mattéi DOGAN et Jacques NARBONNE arrivaient à la conclusion que le comportement électoral féminin se caractérisait par deux traits essentiels : *"une orientation conservatrice plus marquée"* et *"une moindre participation au vote"*[2]. Nous avons illustré cette seconde caractéristique par un dépouillement des listes d'émargement dans deux bureaux de vote de la ville de Metz[3]. Aux élections du 10 novembre 1946, 209 électeurs sur les 866 personnes inscrites sur la liste électorale ne se sont pas déplacés au 1er bureau de vote de l'Ecole St-Vincent. Alors que la population électorale comprend 49,7 % d'hommes et 50,3 % de femmes, celle des abstentionnistes comporte beaucoup plus de femmes que d'hommes : 57,9 % contre 42,1 %. Pour les élections du 17 juin 1951, nous avons dénombré 186 abstentionnistes pour 896 électeurs et électrices inscrits sur les listes d'émargement du bureau 21 à l'Hôtel de Ville. Les femmes représentent 65,1 % des abstentionnistes alors qu'elles ne forment que 54,8 % de la population électorale du bureau de vote. Elles s'abstiennent d'aller voter peut-être parce que, pour elles, c'est encore *"le temps de l'apprentissage"*[2]. N'oublions pas qu'elles n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944.

Il faut également souligner l'importance des abstentionnistes dans les localités dont la population est presque entièrement protestante ou l'est dans sa très grande majorité. Les villages protestants enregistrent des taux d'abstentions très élevés et largement supérieurs à la moyenne du canton auquel ils sont rattachés, comme le montre le tableau

---

1. Claude LELEU, Géographie des élections françaises depuis 1936, Paris, P.u.f., 1971, 355 p. ; p. 68.

2. Colette YSMAL, Le comportement électoral des Français, Paris, Editions La Découverte, 1986, 123 p. ; p. 26.

3. Voir infra, p. 392.

ci-après. Lorsque nous examinons les cartes des abstentions du canton de Phalsbourg dressées pour toutes les élections générales et référendums de l'après-seconde guerre mondiale, nous pouvons constater que les cinq villages protestants constituent le noyau de la zone de force de l'abstentionnisme[1-2]. La participation très faible des protestants s'explique peut-être par le simple fait qu'aucune liste de candidats ne leur convient : le M.R.P. est dominé par le catholique Robert SCHUMAN, le R.P.F. préconise une démocratie autoritaire et le Parti communiste est beaucoup trop révolutionnaire. L'abstentionnisme élevé des protestants de ces localités est peut-être aussi lié à "l'esprit de réforme" et à leur culture privilégiant l'individu par rapport à la collectivité. Mais cette explication ne nous paraît pas satisfaisante. Seule une enquête orale auprès des acteurs et témoins de cette période nous permettrait peut-être de déterminer les causes de cet abstentionnisme important.

---

1. Voir tome II, p. 141 à 147.

2. F.G. DREYFUS, "Esquisse d'une géographie politique du protestantisme", dans R. REMOND, Forces religieuses et attitudes politiques (C.F.N.S.P., 130), Paris, Armand Colin, 1965, 397 p. ; p. 89-108. L'auteur constate qu'en Alsace les cantons protestants votent moins que les cantons catholiques aux élections législatives de 1956, 1958 et 1962.

SUFFRAGES OBTENUS PAR LES PRINCIPALES LISTES
DANS LES COMMUNES MAJORITAIREMENT PROTESTANTES DE MOSELLE

	1950[1]		Elections du 10 novembre 1946								Elections du 17 juin 1951							
	Population totale	Population catholique	Inscrits	Taux d'abst. % inscr.	P.C.F.		Un. Gaul. UDSR		M.R.P.		Inscrits	Taux d'abst. % inscr.	P.C.F.		R.P.F.		MRP-UIPRN	
					Voix	% inscr.	Voix	% inscr.	Voix	% inscr.			Suffr. liste	% inscr.	Suffr. liste	% inscr.	Suffr. liste	% inscr.
Baerenthal.....	650	50	402	51,5	89	22,1	43	10,7	40	10	410	44,4	47	11,5	64	15,6	50	12,2
Philippsbourg.....	507	81	331	46,5	40	12,1	77	23,3	46	13,9	332	38,9	45	13,6	75	22,6	37	11,1
Canton de Bitche.....			7 795	28,3	515	6,6	1 401	18	3 237	41,5	7 998	21	370	4,6	1 881	23,5	3 330	41,6
Hellering.....	236	99	135	40,7	1	0,7	13	9,6	59	43,7	142	33,1	1	0,7	19	13,4	69	48,6
Postroff.....	281	96	204	30,4	29	14,2	36	17,6	65	31,9	183	34,4	6	3,3	24	13,1	65	35,5
Canton de Fénétrange.....			5 428	23,9	175	3,2	1 017	18,7	2 770	51	5 143	19,9	147	2,9	1 182	23	2 532	49,2
Berling.....	266	7	165	55,8	0	0	41	24,8	30	18,2	154	64,3	6	3,9	23	14,9	20	13
Hangviller.....	318	8	192	44,8	2	1	72	37,5	25	13	190	43,2	0	0	39	20,5	57	30
Metting.....	334	107	192	44,4	5	2,2	54	24	62	27,6	226	40,7	4	1,8	53	23,5	61	27
Wintersbourg.....	186	0	131	57,3	3	2,3	12	9,2	39	29,8	130	56,9	2	1,5	16	12,3	34	26,2
Zilling.....	332	8	166	54,2	1	0,6	49	29,5	21	12,7	176	79	0	0	17	9,7	15	8,5
Canton de Phalsbourg.....			9 054	23,4	340	3,8	2 195	24,2	4 009	44,3	9 019	21,1	274	3	2 545	28,2	3 750	41,6

1. ADM, BA 1051 : "Ordo divini officii recitandi missaeque celebrandae juxta ritum sanctae romanae ecclesiae ad usum dioecesis Metensis pro anno 1950", Metz, Hocquard. Voir Schematismus dioecesis Metensis, 1[a] decembris 1949, p. 30, p. 42-45.

SITUATION RELIGIEUSE DES PAROISSES

DE L'ARCHIPRETRE D'HAYANGE

1 Paroisse	2 Année visite canonique	3 Population légale totale en 1946	4 Population catholique	5 Population catholique langue française	6 Population catholique langue allemande	7 Population catholique langue italienne	8 Population catholique langue polonaise	9 Pâques obligatoires	10 Ne font pas leurs Pâques Hommes	11 Ne font pas leurs Pâques Femmes	12 Fréquentation messe dimanche	Suffrages recueillis par le P.C.F. (% des inscrits) le 10/11/1946	Suffrages recueillis par le P.C.F. (% des inscrits) le 17/6/1951
Algrange....	1946	7 877	5 600 ?	3 000	2 000	1 000	5 000 ?	3 350	2/3	1/3	2 000	33,3	34,4
Algrange....	1951	-	7 000	3 000	-	-	-	3 350 ?	2/3	1/3	1/3		
Fameck (sans la cité)....	1951	2 961	3 330	2 500	300	300	230	1 800	400	200	600 sans les enfants	27,9	23
Florange....	1948	5 500	6 000	4 000-4 500	1 000	600	250	5 000	<--- 1 500 --->		peu d'hommes	23,8	15,9
	1952	-	9 000	7 000	500-600	800-900	400-500	7 500	1/4	1/5	2 000		
Hayange.....	1947	10 358	9 800	2/3 biling.	1/3	1 500	600-700	7 500	1 000	500-600	bien	27,4	21,9
	1953	-	10 200	8 000	600	2 200	540	-	-	-	1 000 env.		
Knutange....	1947	4 567	4 500	3 000	500	770	260	3 800	500	200	oui	27,1	23
	1951	-	4 830	3 000	500	900	430	3 800	500	300	1/2		
Marspich....	1948	1 380	1 330	1 200	60	50	20	1 165	86	34	2/3	24,4	21
	1952	1 380	1 850	1 600	70	140	25	1 500	250	160	450 adultes		
Mondelange..	1948	2 950	2 690	1 440	900	300	50	2 200	500	300	220	32	27,5
	1952	-	2 780	1 600	850	300	30	2 300	600	300	200-250		
Neufchef....	1946	855	830	780	20	25	5	673	30	6	800 adultes	25,2	20,9
	1951	-	910	800	20	80	-	700	40	10	assez bien		

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Suffrages recueillis par le P.C.F. (% des inscrits)	
Paroisse	Année visite canonique	Population légale totale en 1946	Population catholique	Population catholique langue française	Population catholique langue allemande	Population catholique langue italienne	Population catholique langue polonaise	Pâques obligatoires	Ne font pas leurs Pâques Hommes	Ne font pas leurs Pâques Femmes	Fréquentation messe dimanche	le 10/11/1946	le 17/6/1951
Nilvange....	1948	7 257	7 800	1/2	1/2	1 200	600	5 700	1/4	1/4	bien fréquentée	35,2	31,1
	1952	-	8 000	3 500	3 000	800	700	6 000	1/4	1/6	1 800 et 300 à Knutange		
Ranguevaux..	1950	750	748	688	20	40	-	680	45	15	1/4 hommes 3/4 femmes et j. filles	28	17,5
	1953	-	888	837	15	40	-	700	<--- 100 --->		1/6 hommes 3/4 femmes et j. filles		
Richemont...	1949	1 084	978	931	27	12	8	797	100	40	3/4 hommes : assistance irrégulière 1/3 femmes: assistance irrégulière	20,4	19
	1953	-	1 202	1 080	60	20	42	980	120	50	1/2 hommes 3/4 femmes		
Sérémange-Erzange.....	1949	3 838	5 400	3/4	1/4	400	100	4 100	?	?	1/2	18,5	16,3
Uckange.....	1950	2 960	3 080	2 086	416	250	328	2 750	530	115	adultes : 700-750 enfants : 400-450	18,6	14,5
Volkrange	1946	850	810	1/3	2/3	2 familles	2 familles	700	?	?	très bien	20,6	16,6
	1951	850	811	1/3	2/3	4 familles	3 familles	700	40	10	?		

REPARTITION PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

de la population électorale de certaines communes

Communes		Inscrits	Cult.	Rent.	O.Q.	Mi.	Chem.	Ouvr.	CPL	Ent.	C.M.	Empl.	A.C.	Ret.	S.P.	Mil.	Et.
HAVANGE	31/3/1951[1]..	181	15	3	13	6	-	27	-	-	3	3	5	5	91	-	-
Moyeuvre-Petite	7/9/1946[2]..	266	-	-	60	2	-	23	-	-	12	18	3	14	132	-	2
	31/3/1951[1]..	249	-	-	49	-	5	20	-	-	16	20	5	9	125	-	-
Ranguevaux	16/9/1946[2]..	472	6	1	27	3	-	118	-	-	12	33	10	19	233	9	1
Volmerange-les-Mines																	
	5/9/1946[3]..	640	20	-	59	74	-	73	3	1	25	36	32	9	301	5	2
	31/3/1951[4]..	675	21	3	63	66	-	63	5	1	19	34	26	32	339	-	3
ETZLING	14/9/1946[5]..	328	10	-	36	24	15	9	-	1	6	13	7	28	176	1	2
	31/3/1951[6]..	342	10	-	39	35	7	6	1	1	11	20	11	30	169	2	-
FAREBERSVILLER	5/9/1946[5]..	381	25	-	32	76	9	6	1	1	4	10	9	34	171	3	-
	31/3/1951[6]..	387	20	-	43	56	4	17	1	1	5	14	2	38	185	-	1

Cult. = cultivateurs ; rent. = rentiers ; O.Q. = ouvriers qualifiés ; mi = mineurs ; chem. = cheminots ; ouvr. = ouvriers ; C.P.L. = cadres, professions libérales ; entr. = entrepreneurs ; C.M. = cadres moyens ; empl. = employés ; A.C. = artisans commerçants ; ret. = retraités ; S.P. = sans profession ; mil. = militaires ; ét. = étudiants.

---

1. ADM, 58 W 37 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 (arrondissement de Thionville-Ouest).

2. ADM, 19 W 51, listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1946 (arrondissement de Thionville-Ouest).

3. ADM, 19 W 50, listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1946 (arrondissement de Thionville-Est) (révision en septembre 1946).

4. ADM, 58 W 37 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 (arrondissement de Thionville-Est).

5. ADM, 19 W 44, listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1946 (arrondissement de Forbach).

6. ADM, 58 W 30 : listes électorales définitives et récapitulatives au 31 mars 1951 (arrondissement de Forbach).

ELECTIONS DU 10 NOVEMBRE 1946

Ecole Saint-Vincent - 1ère section - 1er bureau (lettres A à G)[1]

	Electeurs inscrits	*en %*	*Abstentionnistes*	*en %*
	866	***100***	**209**	***100***
Rentiers.....	1	*0,1*	-	-
Ouvriers qualifiés.....	112	***12,9***	35	*16,7*
Mineurs.....	1	*0,1*	1	*0,5*
Cheminots.....	10	*1,2*	1	*0,5*
Ouvriers.....	142	***16,4***	39	*18,7*
Cadres, prof. libérales.	20	*2,3*	1	*0,5*
Entrepreneurs.....	3	*0,3*	2	*1*
Cadres moyens.....	48	***5,5***	4	*1,9*
Employés.....	94	***10,9***	11	*5,3*
Artisans-commerçants....	84	***9,7***	16	*7,7*
Retraités - invalides...	11	*1,3*	1	*0,5*
Sans profession.....	310	*35,8*	89	*42,6*
Militaires.....	28	*3,2*	9	*4,3*
Etudiants.....	2	*0,2*	-	-
Sexe masculin.....	430	*49,7*	88	*42,1*
Sexe féminin.....	436	*50,3*	121	*57,9*

ELECTIONS DU 17 JUIN 1951

Liste d'émargement du bureau 21 (lettres A-E)
Siège du bureau de vote : Hôtel de Ville[2]

	896	***100***	**186**	***100***
Rentiers.....	1	0,1	-	-
Ouvriers qualifiés.....	76	***8,5***	15	*8,1*
Cheminots.....	8	*0,9*	1	*0,5*
Ouvriers.....	93	***10,4***	22	*11,8*
Cadres, prof. libérales.	42	*4,7*	7	*3,8*
Entrepreneurs, banquiers	2	*0,2*	-	-
Cadres moyens.....	38	***4,2***	9	*4,8*
Employés.....	121	***13,5***	20	*10,8*
Artisans-commerçants....	146	***16,3***	19	*10,2*
Retraités.....	15	*1,7*	3	*1,6*
Sans profession.....	318	*35,5*	77	*41,4*
Militaires.....	22	*2,5*	6	*3,2*
Etudiants.....	14	*1,6*	7	*3,8*
Sexe masculin.....	405	*45,2*	65	*34,9*
Sexe féminin.....	491	*54,8*	121	*65,1*

1. Archives municipales de Metz 1 K : élections législatives du 10 novembre 1946 - listes d'émargement. Des erreurs ont pu se glisser dans ce dénombrement à cause d'une dénomination imprécise de certaines professions.

2. Archives municipales de Metz : 1 K. Elections légilatives du 17 juin 1951.

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 NOVEMBRE 1946 A METZ-VILLE[1]

	Nb inscrits	Votants	%	Nuls	Suffr. expr.	Comm.		U.D.S.R.		S.F.I.O.		M.R.P.		Rassemblem. des "NON"		L. Union Lorraine	
						Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ecole St-Vincent	2 744	2 070	*75,4*	98	1 972	448	*16,3*	463	*16,9*	135	*4,9*	777	*28,3*	108	*3,9*	41	*1,5*
Devant-les-Ponts	2 612	1 938	*74,2*	66	1 872	345	*13,2*	528	*20,2*	111	*4,2*	709	*27,1*	136	*5,2*	43	*1,6*
Collège Taison	2 004	1 532	*76,4*	92	1 440	245	*12,2*	266	*13,3*	62	*3,1*	773	*38,6*	58	*2,9*	36	*1,8*
Ecole Grève	2 648	2 026	*76,5*	115	1 911	361	*13,6*	507	*19,1*	101	*3,8*	812	*30,7*	92	*3,5*	38	*1,4*
Ecole Queuleu	2 289	1 749	*76,4*	76	1 673	174	*7,6*	387	*16,9*	85	*3,7*	926	*40,5*	62	*2,7*	39	*1,7*
Ecole Plantières	1 506	1 145	*76,0*	48	1 097	144	*9,6*	276	*18,3*	71	*4,7*	547	*36,3*	44	*2,9*	15	*1,0*
Hôtel de ville	3 447	2 609	*75,7*	84	2 525	307	*8,9*	661	*19,2*	135	*3,9*	1 237	*35,9*	115	*3,3*	70	*2,0*
Ecole de la Monnaie	2 777	2 172	*78,2*	83	2 089	270	*9,7*	397	*14,3*	99	*3,6*	1 159	*41,7*	125	*4,5*	39	*1,4*
L. Jeunes Filles	1 925	1 451	*75,4*	28	1 423	72	*3,7*	355	*18,4*	115	*6,0*	792	*41,1*	45	*2,3*	44	*2,3*
Ecole des Frères	1 249	969	*77,6*	38	931	52	*4,2*	239	*19,1*	70	*5,6*	498	*39,9*	33	*2,6*	39	*3,1*
Ecole professionnelle	1 642	1 240	*75,5*	25	1 215	109	*6,6*	332	*20,2*	110	*6,7*	566	*34,5*	57	*4,1*	31	*1,9*
Ecole du Sablon	7 537	5 585	*74,1*	228	5 357	970	*12,9*	1 454	*19,3*	296	*3,9*	2 228	*29,6*	293	*3,9*	116	*1,5*
Total	**32 380**	**24 486**	*75,6*	**981**	**23 505**	**3 497**	*10,8*	**5 865**	*18,1*	**1 390**	*4,3*	**11 024**	*34*	**1 178**	*3,6*	**551**	*1,7*

1. Archives municipales de Metz, 1 K 1 : élections législatives du 10 novembre 1946.

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 17 JUIN 1951 A METZ-VILLE[1]

	Nb inscrits	Votants	%	Nuls	S.E.	S.F.I.O.		R.G.R.		MRP-UIPRN		Comm.		R.P.F.	
						Nb[2]	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ecole St-Vincent	3 700	2 856	*77,2*	116	2 740	169	*4,6*	78	*2,1*	536	*14,5*	423	*11,4*	1 501	*40,6*
Devant-les-Ponts	3 273	2 639	*80,6*	86	2 553	131	*4*	56	*1,7*	432	*13,2*	326	*10*	1 457	*44,5*
Collège Taison	2 206	1 782	*80,8*	62	1 720	83	*3,8*	52	*2,4*	494	*22,4*	205	*9,3*	850	*38,5*
Ecole Grève	3 091	2 499	*80,8*	103	2 396	87	*2,8*	58	*1,9*	438	*14,2*	342	*11,1*	1 412	*45,7*
Ecole Queuleu	2 597	2 116	*81,5*	62	2 054	66	*2,5*	34	*1,3*	606	*23,3*	120	*4,6*	1 196	*46,1*
Ecole Plantières	1 882	1 545	*82,1*	67	1 478	73	*3,9*	25	*1,3*	369	*19,6*	132	*7*	848	*45,1*
Hôtel de ville	3 477	2 790	*80,2*	66	2 724	120	*3,5*	73	*2,1*	659	*19*	209	*6*	1 642	*47,2*
Ecole de la Monnaie	2 952	2 385	*80,8*	74	2 311	70	*2,4*	53	*1,8*	750	*25,4*	210	*7,1*	1 176	*39,8*
L. Jeunes Filles	2 085	1 678	*80,5*	40	1 638	103	*4,9*	31	*1,5*	496	*23,8*	70	*3,4*	882	*42,3*
Ecole des Augustins	1 545	1 233	*79,8*	26	1 207	72	*4,7*	32	*2,1*	365	*23,6*	68	*4,4*	598	*38,7*
Ecole professionnelle	1 815	1 430	*78,8*	49	1 381	99	*5,5*	43	*2,4*	354	*19,5*	87	*4,8*	777	*42,8*
Ecole Ste-Thérèse	2 401	1 930	*80,4*	74	1 856	68	*2,8*	40	*1,7*	477	*19,9*	210	*8,7*	970	*40,4*
Ecole de Garçons rue St-Bernard (Sablon)	6 600	5 395	*81,7*	200	5 195	227	*3,4*	137	*2,1*	942	*14,3*	761	*11,5*	2 950	*44,7*
Total.....	37 623	30 278	*80,5*	1 025	29 253	1 378	*3,7*	715	*1,9*	6 906	*18,4*	3 149	*8,4*	16261	*43,2*

1. ADM, 94 W 8 : élections du 17 juin 1951 - résultats par arrondissement.

2. Moyenne de liste.

CONCLUSION

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, des mouvements de résistance s'implantent en Moselle et tentent de jouer un rôle politique. Premier mouvement de résistance à ouvrir une permanence à Metz, le Front national sera dirigé par le Dr BURGER, ancien déporté dans un camp de concentration, qui sera élu conseiller général du premier canton de Metz en septembre 1945 sous l'étiquette "résistant". Comptant de 700 à 3 000 membres en Moselle, le Front national se révèle rapidement comme une organisation satellite du Parti communiste. Désemparés à la Libération, les F.F.I. mosellans se regroupent pour créer l'Union lorraine républicaine (U.L.R.) dont l'objectif principal est de défendre toutes les victimes de l'oppression nazie et de faire de la Lorraine *"un bastion inébranlable de culture française"*. L'U.L.R. devenue l'U.N.R. (Union nationale de Rénovation) comptera jusqu'à 20 000 membres et se place devant le Mouvement de Libération nationale qui réunit environ 5 000 membres. Mouvement de cadres, Ceux de la Résistance réussit à regrouper jusqu'à 1 480 adhérents au printemps 1946. Malgré quelques succès isolés, les mouvements de résistance n'ont pas atteint les scores escomptés aux élections municipales et cantonales de septembre 1945.

Au référendum du 21 octobre 1945, 69,1 % des électeurs inscrits écartent la Constitution de 1875 et donnent à leurs élus la mission de rédiger une nouvelle Constitution. 55 % du corps électoral de la Moselle se prononcent pour la limitation de la durée et de l'étendue des pouvoirs de l'Assemblée constituante, limitation à laquelle l'électorat communiste (15 % des inscrits) est tout à fait hostile.

A la Libération, le Parti communiste est le premier parti politique à se reconstituer en Moselle et réussit à regrouper entre 7 000 et 10 000 membres. Avec l'Union des Femmes françaises (4 000 adhérentes) et le Front national, le P.C.F. dispose d'organisations satellites qui répandent ses mots d'ordre. Tout au long de la campagne en vue des élections du 21 octobre 1945, la famille DE WENDEL est violemment fustigée par le parti de la Résistance qui accuse le M.R.P. d'être une *"Machine à Ramasser les Pétainistes"*. Comme avant-guerre, les partis communiste et

socialiste se prononcent pour l'introduction des lois françaises en Alsace-Moselle.

A droite de l'échiquier politique du département, l'Union nationale de Rénovation (U.N.R.) et le Mouvement de Libération nationale (M.L.N.) s'allient afin de constituer une *"liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine"*. Leur programme se résume en une formule : *"Du neuf avec des Hommes nouveaux"*. Comme "républicains" et "démocrates", les candidats gaullistes s'opposent aux chefs de file de la liste de la coalition Rassemblement démocratique de la Moselle-Mouvement républicain populaire qui se sont compromis avec le régime de Vichy par leur vote des pleins pouvoirs constitutionnels au maréchal Pétain. Comme *"Français"*, ils exigent *"l'unification législative des trois départements avec la France"* réalisée *"dans le respect"* des traditions. Ardents défenseurs du statut concordataire et de l'école confessionnelle en Alsace-Moselle, Robert SCHUMAN et Robert SEROT, têtes de liste de la coalition R.D.M.-M.R.P., obtiennent le meilleur score aux élections à la première Assemblée constituante avec 32,8 % des inscrits contre 20 % à l'Union gaulliste, 15 % à la liste communiste et 6,4 % à la liste socialiste.

La division de la droite mosellane en deux tendances antagonistes se confirme aux élections du 2 juin 1946 qui ont lieu après le rejet du projet socialo-communiste par le peuple français au référendum du 5 mai 1946. La liste homogène M.R.P. améliore d'un point le résultat obtenu le 21 octobre 1945 : 33,9 % des inscrits contre 32,8 %. Première force politique du département, le M.R.P. conserve les quatre sièges conquis en 1945, en dépit de l'entrée en compétition du général Henri GIRAUD. L'Union gaulliste perd son second siège au profit de ce dernier élu comme candidat "indépendant", chef de file d'une liste de teinte P.R.L. (Parti républicain de la Liberté). Si nous additionnons les pourcentages des inscrits atteints respectivement par l'Union gaulliste et la liste du général GIRAUD, nous constatons que les totaux les plus élevés se localisent principalement dans les cantons ruraux de langue française. Inversement, la liste conduite par Robert SCHUMAN recueille ses meilleurs pourcentages dans les cantons de langue allemande. Bien que le Parti communiste consolide ses positions avec 15,4 % des inscrits, l'orientation à droite du corps électoral de la Moselle s'accentue relativement aux élections du 2 juin 1946.

Le 13 octobre 1946, le peuple français approuve à une très légère majorité la Constitution de la IVe République qui résulte d'un compromis entre les trois partis politiques associés au gouvernement : le Parti

communiste, le parti socialiste S.F.I.O. et le M.R.P. En Moselle, le référendum se caractérise par un nombre particulièrement élevé d'abstentionnistes (37,8 % des inscrits) et une victoire nette des "non" (33,1 %) sur les "oui" (27,4 % des inscrits). Aux cantons ruraux de langue française où les suffrages négatifs préconisés par l'Union gaulliste et le P.R.L. l'emportent largement, s'oppose une Moselle germanophone et dialectophone où l'électorat du M.R.P. a suivi généralement la consigne positive de leur parti ou s'est réfugié dans l'abstention.

Au début du mois de septembre 1945, Robert SCHUMAN lance par voie de presse le Rassemblement démocratique de la Moselle, organisation politique départementale qui rassemble tous ses partisans souhaitant faire à la France l'apport des "particularités" de l'Alsace-Moselle. L'adhésion au M.R.P. de Robert SCHUMAN le 8 novembre 1945 après son élection à la première Assemblée constituante entraîne la dissolution du R.D.M. et facilite le ralliement d'anciens membres de l'U.R.L. (Union républicaine lorraine), formation politique catholique de l'entre-deux-guerres dont la vocation principale était de défendre le statut religieux et scolaire des trois départements recouvrés. Le 2 décembre 1945, la fédération de la Moselle du M.R.P. est constituée à Metz et compte un millier d'adhérents[1]. Avec 33,9 % des inscrits aux élections du 2 juin 1946, le M.R.P. s'impose comme la première force politique du département et consolide sa première place en obtenant 34,4 % des inscrits aux élections à l'Assemblée nationale du 10 novembre 1946. Aux yeux de l'électorat modéré et catholique, le mouvement démocrate-chrétien soutenu par les quotidiens *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*, constitue le meilleur rempart contre le Parti communiste, premier parti de France en novembre 1946.

Ses idées politiques étant fondées sur les valeurs chrétiennes, le M.R.P. est à l'apogée de son audience électorale en 1946. Aux élections au Conseil de la République du 8 décembre 1946, les deux candidats de la *"Liste d'Entente départementale, affiliée au M.R.P."*, Gabriel HOCQUARD et André-Pierre RAUSCH, sont largement élus avec 63,8 % des inscrits. Ayant atteint, au début de 1948, entre 800 et 900 adhérents, le M.R.P. en Moselle apparaît plutôt comme *"un parti de cadres"* dirigé avec doigté par Robert SCHUMAN. Le leader démocrate-chrétien cherchait surtout à réunir au sein de la fédération départementale du M.R.P. des notables *"à cause de leur*

1. Le M.R.P. aurait compté jusqu'à 2 000 membres en 1946 ; voir supra, p.345.

prestige qui leur conférait une influence morale"[1]. Il ne visait peut-être pas "*à grouper un nombre d'adhérents aussi élevé que possible*"[1].

Aux élections à la première Assemblée constituante du 21 octobre 1945, un nouveau courant politique s'impose dans le département : le gaullisme. Avec 20 % des inscrits, Alfred KRIEGER et Jacques BAUMEL sont élus députés et deviennent membre du groupe parlementaire de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U.D.S.R.). Réuni en session extraordinaire le 14 avril 1946 à Metz, le congrès départemental de l'U.N.R. et du M.L.N. de la Moselle adhère au Rassemblement des Gauches républicaines (R.G.R.) qui est un groupement de partis hostiles au tripartisme triomphant. Créé en mars 1946, le R.G.R. qui comprend le Parti radical, l'U.D.S.R. et quatre formations squelettiques, regroupe "*tous les adversaires du marxisme, du projet de Constitution socialo-communiste* [repoussé au référendum du 5 mai 1946] *et du cléricalisme*"[2]. En ne recueillant que 12,8 % des inscrits aux élections du 2 juin 1946, l'Union gaulliste perd 7 points par rapport au score atteint le 21 octobre 1945, parce qu'une bonne partie de son électorat a choisi de voter pour le général GIRAUD. Le 7 septembre 1946, les dirigeants de l'U.N.R. (Union nationale de Rénovation), du M.L.N. (Mouvement de Libération nationale) et du C.D.L.R. (Ceux de la Résistance) décident de constituer la fédération départementale de l'U.D.S.R. de la Moselle. Aux élections du 10 novembre 1946, la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R., conduite par Alfred KRIEGER, ancien chef de la Résistance en Moselle, retrouve avec 17,9 % des inscrits les deux sièges conquis le 21 octobre 1945, malgré la présence de deux listes "indépendantes". Ancien membre de la Jeune République, soutenu par le *Républicain Lorrain*, Raymond MONDON est élu député. La présence de Raymond MONDON, originaire d'Ancy-sur-Moselle, en deuxième place sur la liste gaulliste, explique la forte augmentation des suffrages gaullistes dans la région messine par rapport aux élections du 2 juin 1946. Les cantons agricoles de langue française constituent principalement la zone de force du gaullisme. La proposition de loi tendant à assurer l'unification législative successive des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, qu'Alfred KRIEGER a déposée à l'Assemblée nationale le 18 septembre 1946, a dû séduire bon nombre d'électeurs qui ont séjourné

---

1. Maurice DUVERGER, "Sociologie des partis politiques" dans GURVITCH (Georges), Traité de sociologie, tome II, Paris, P.u.f., 1960 ; p. 22-45 ; p. 24. Cité dans Jean CHARLOT, Les partis politiques : textes réunis et présentés par..., Paris, Armand Colin, 1971, 256 p. ; p. 201.

2. Philip WILLIAMS, La vie politique sous la IVe République, Paris, A. Colin, 1971, VIII-866 p. ; p. 288.

dans les départements de l'Intérieur à la suite de leur expulsion par les nazis.

A Strasbourg, le 7 avril 1947, le général DE GAULLE lance le *"Rassemblement du Peuple français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat"*. Aussitôt, le 9 avril 1947, les dirigeants de l'U.D.S.R. mettent sur pied le Groupement de la Moselle du R.P.F. Dès sa création, le nombre d'adhérents au R.P.F. s'élève à 6 850. En 1948, avec 10 000 adhérents, la "fédération" du R.P.F. de la Moselle est une des plus importantes de France. En 1947-1948, le Rassemblement compte 400 000 membres qui ne sont plus que 125 000 fin 1950. Cette chute des effectifs est également nette pour le groupement de la Moselle qui ne réunit plus que 5 000 membres en 1950. Toutefois, le département de la Moselle demeure dans le peloton de tête des départements *"où l'appareil R.P.F. existe et fonctionne effectivement"*[1]. Comptant environ 5 000 adhérents en 1950 contre 3 000 membres au Parti communiste, le R.P.F. est une organisation fortement centralisée, hiérarchisée et disciplinée. Le Rassemblement peut être considéré en Moselle comme un "parti de masses" comparativement au M.R.P.

Aux élections municipales d'octobre 1947, le R.P.F. remporte un succès incontestable en Moselle. Il enlève au M.R.P. les villes de Metz et de Thionville. A Metz, Raymond MONDON, qui conduit la liste homogène du Rassemblement, bat Gabriel HOCQUARD, le maire sortant de tendance M.R.P. Les municipalités à majorité R.P.F. se concentrent principalement dans les régions francophones. La régression du M.R.P. aux élections municipales de 1947 se traduit par le triomphe du R.P.F. aux élections du Conseil de la République du 7 novembre 1948. La liste du R.P.F. comprenant deux candidats R.P.F. et un républicain indépendant l'emporte dès le premier tour avec une large majorité. Malgré la poussée du R.P.F. aux élections cantonales de mars 1949, le M.R.P. et les "indépendants" conservent la majorité au Conseil général de la Moselle.

Si la droite est divisée en deux courants politiques : démocratie chrétienne et gaullisme, la gauche est entièrement dominée par le communisme.

Aux consultations électorales de 1945 et 1946, le Parti communiste se présente avant tout comme un parti républicain, patriote,

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition 1946-1958 : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 441 p. ; p. 186.

voire nationaliste. Aux référendums du 5 mai et du 13 octobre 1946, le P.C. appelle tous les républicains à voter contre les institutions provisoires et à se prononcer pour une République sociale, laïque et démocratique. Organisation structurée sur le principe du centralisme démocratique, le parti enregistre en Moselle une diminution de ses effectifs qui passent de 7 000 adhérents début 1946 à 3 000 environ en 1950. La perte de militants s'explique par des conflits qui opposent dès 1946 les éléments jeunes conduits par Anna SCHELL aux dirigeants d'avant-guerre. Au congrès du 23 mars 1946, Paul ENTZMANN, soutenu par Pierre MULLER, député communiste, devient secrétaire général de l'Union départementale des syndicats C.G.T. de la Moselle et succède à Louis NILLES de tendance socialiste. Le P.C.F. contrôle ainsi l'organisation syndicale la plus puissante du département qui compte en 1946 environ 50 000 adhérents contre environ 20 000 à l'Union départementale des Syndicats de la Confédération française des Travailleurs chrétiens (C.F.T.C.). Aux élections du 24 avril 1947 aux conseils d'administration des caisses primaires de sécurité sociale du département de la Moselle, la C.G.T. qui compte pourtant 80 000 membres contre 25 000 à la C.F.T.C., obtient seulement le même nombre de sièges que la confédération concurrente, soit 26 sièges. A la suite de l'échec des grèves "insurrectionnelles" de novembre-décembre 1947, la C.G.T. perd 6 sièges aux élections aux conseils d'administration des caisses primaires de sécurité sociale du 8 juin 1950 et se place en seconde position avec 20 sièges derrière la C.F.T.C. qui est le syndicat le plus représentatif des salariés de la Moselle. Par leur vote aux élections sociales de 1947 et 1950, les salariés mosellans réprouvent l'alignement de la C.G.T. sur la politique du Parti communiste aux ordres du Kominform.

Après la révocation des ministres communistes du gouvernement le 5 mai 1947 et surtout la création du Kominform en septembre 1947, le Parti se range dans le camp anti-impérialiste conduit par l'Union soviétique. Les Lorrains ne doivent pas redevenir des "malgré-nous". A partir de 1949, des conseils communaux des combattants de la Paix et de la Liberté se mettent en place mais demeurent fréquemment sans activité. Toutefois, d'après *Le Patriote mosellan* du 3 juin 1950, 51 000 Lorrains auraient signé l'appel de Stockholm contre *"la bombe d'épouvante et de mort"*.

Les communistes condamnent fermement le projet du pool charbon-acier présenté par Robert SCHUMAN le 9 mai 1950 au Quai d'Orsay et craignent que la Lorraine soit de nouveau exploitée par les barons de l'acier allemand sous la haute autorité des impérialistes américains.

Minoritaire au sein de la gauche départementale, le parti socialiste S.F.I.O. obtient des pourcentages honorables aux élections des

deux Assemblées constituantes des 21 octobre 1945 et 2 juin 1946 : 6,4 % et 5,8 % des inscrits contre 15 % et 15,4 % au Parti communiste. Mais il s'effondre aux élections du 10 novembre 1946 en ne recueillant que 3 % des inscrits. En 1946, les socialistes condamnent les agissements de la fraction communiste qui s'est emparé des leviers de commande de l'Union départementale des Syndicats confédérés C.G.T. de la Moselle. Toutefois, ils s'associent aux communistes pour constituer des "comités de vigilance et de défense républicaine" après la création du Groupement de la Moselle du R.P.F. en avril 1947.

Lors de la campagne en vue des élections du 17 juin 1951, les communistes accusent Robert SCHUMAN de préparer une nouvelle guerre contre l'Union soviétique et de vouloir enrôler à nouveau la jeunesse lorraine dans une nouvelle Wehrmacht. Le plan Marshall subordonne la France aux Etats-Unis et le pacte atlantique équivaut à la remilitarisation de l'Allemagne revancharde. Tête de liste communiste, Pierre MULLER exhorte les travailleurs à lutter contre DE WENDEL qui représente le fascisme et la guerre. D'autre part, pour séduire l'électorat germanophone et dialectophone, Anna SCHELL rappelle qu'elle a déposé le 28 décembre 1950 à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à introduire le bilinguisme dans les administrations publiques du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans leur profession de foi, les candidats communistes exhortent les travailleurs socialistes à ne pas voter pour leurs candidats qui ont renié leurs convictions laïques en s'apparentant *"aux hommes de la politique du Vatican au service de l'impérialisme américain"*. Exclu du gouvernement en mai 1947, le Parti communiste se présente comme le parti de la paix qui veut éviter toute nouvelle guerre contre l'U.R.S.S., la patrie du socialisme.

Aux élections du 17 juin 1951, les communistes ne recueillent que 12,7 % des inscrits et régressent légèrement par rapport aux élections du 10 novembre 1946. Les assises géographiques du communisme conservent les traits essentiels qu'elles présentaient le 10 novembre 1946. Le bassin ferrifère et sidérurgique et le bassin houiller constituent les deux zones de force du communisme. Il existe généralement une corrélation entre l'aire de l'audience communiste et la situation des localités industrielles ; les communes agricoles étant réfractaires à l'idéologie communiste.

A l'approche du renouvellement de l'Assemblée nationale en 1951, les partenaires de la Troisième Force, associés au pouvoir, craignent que les deux oppositions gaulliste et communiste, *"hostiles à la*

IVe République"[1], ne les mettent en minorité. La loi du 9 mai 1951 dispose que les députés sont élus *"au scrutin de liste départemental majoritaire à un tour avec apparentement des listes, panachage et vote préférentiel"* ; le système des apparentements favorise les listes apparentées au moment de la répartition des sièges.

Les pourparlers entre le R.P.F. et le M.R.P. en vue d'un apparentement de leurs listes échouent. A l'instar du Parti communiste, le R.P.F. part seul à la bataille électorale et condamne sévèrement la loi électorale immorale et scandaleuse. Les candidats du R.P.F. axent leur programme sur les points suivants : réforme des institutions exposées dans le discours de de Bayeux du 16 juin 1946, anticommunisme et maintien de la souveraineté française dans les territoires d'Outre-Mer. Tout au long de la campagne électorale, le Rassemblement stigmatise l'apparentement de la liste M.R.P.-U.I.P.R.N. [M.R.P.-Union des Indépendants, des Paysans et des Républicains nationaux] conduite par Robert SCHUMAN avec les listes du parti socialiste S.F.I.O. et du Rassemblement des Gauches républicaines, et fustige cette alliance contre nature du leader démocrate-chrétien avec les *"ennemis de l'école libre"* et les *"sectaires laïques"*.

Redoutant une diminution de son audience électorale, Robert SCHUMAN prend la tête de la liste d'Union lorraine qui compte quatre candidats M.R.P. et trois "indépendants". Placé en seconde position, René PELTRE, qui est agriculteur et adjoint au maire de Dieuze, est le candidat indépendant qui a toutes les chances d'être élu. Dans leur profession de foi, les candidats de la liste d'Union lorraine regrettent que le R.P.F. ait refusé un accord électoral *"qu'il avait cependant autorisé dans d'autres départements"*. L'apparentement avec la liste républicaine indépendante (R.G.R.) et avec la liste socialiste a pour unique objectif de barrer la route au communisme.

Au cours des réunions électorales, Robert SCHUMAN précise à son électorat que ses alliés laïques acceptent le maintien du statu quo en ce qui concerne le statut religieux et scolaire en Alsace-Moselle. Le chef de file du M.R.P. s'est vraisemblablement résigné à cette alliance avec les formations laïques par réalisme politique.

Alors qu'aux élections du 10 novembre 1946 la liste homogène du M.R.P. devançait nettement la liste d'Union gaulliste-U.D.S.R. avec 34,4 % contre 17,9 % des inscrits, la liste d'Union lorraine M.R.P.-U.I.P.R.N. ne

---

1. René REMOND, Notre siècle 1918-1988, Paris, Fayard, 1988, 1 012 p. ; p. 446.

recueille plus que 25,1 % des inscrits contre 34,3 % au R.P.F[1]. Comme sur le plan national, l'irruption du Rassemblement sur la scène politique contribue à accentuer l'orientation à droite du corps électoral de la Moselle où les gaullistes obtiennent le meilleur score départemental.

Le M.R.P., à son apogée le 10 novembre 1946, n'a pas réussi à maintenir sa forte position électorale au scrutin du 17 juin 1951, malgré sa coalition avec les Indépendants à cette consultation électorale. Le Mouvement n'était plus le meilleur rempart contre le péril communiste et la formation politique du général DE GAULLE semblait offrir plus de garanties à ce sujet aux yeux des électeurs conservateurs. Pilier de la Troisième Force, le M.R.P. a incontestablement subi l'usure du pouvoir. Au niveau local, l'apparentement *"contre nature"* du clérical Robert SCHUMAN avec ses alliés laïques a conduit une partie de l'électorat catholique à manifester leur fidélité au général DE GAULLE et à voter pour le R.P.F., favorable à l'école libre.

Les cantons ruraux germanophones et dialectophones situés au Nord de la frontière linguistique avec les cantons du bassin houiller constituent principalement la zone de force du M.R.P. Par contre, les régions agricoles de langue française, ainsi que le secteur sidérurgique, sont nettement plus favorables au R.P.F. Les populations expulsées par les Allemands lors de la seconde guerre mondiale n'ont pas apprécié la politique européenne de rapprochement franco-allemand prônée par Robert SCHUMAN, ministre des Affaires étrangères depuis juillet 1948. Les électeurs "germanophones" votent plutôt pour Robert SCHUMAN, député de la Moselle depuis 1919 et défenseur acharné du statut concordataire et scolaire de l'Alsace-Moselle ; alors que les électeurs de langue française se prononcent plutôt pour les gaullistes plus nationalistes et favorables à l'unification législative bilatérale entre les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les autres départements français.

Au total, il existe incontestablement une corrélation d'ensemble entre l'appartenance linguistique et le comportement électoral de la population mosellane. De 1945 à 1951, la géographie électorale du gaullisme concorde dans l'ensemble avec la carte des personnes ayant déclaré savoir parler le français au recensement de 1946 et avec celle des personnes expulsées en France par les Allemands en 1940 pendant l'annexion de fait. Pour la même période, la structure de la distribution des suffrages des listes conduites par Robert SCHUMAN présente une relative stabilité : les régions germanophones et dialectophones constituent généralement la zone de

---

1. Voir tome II, cartes p. 94 et 108.

force du courant démocrate-chrétien et modéré particulièrement attaché au régime concordataire et à l'école confessionnelle. A gauche, le Parti communiste l'emporte largement sur le parti socialiste S.F.I.O. Bien qu'il régresse légèrement le 17 juin 1951 comparativement aux élections de novembre 1946, le P.C.F. conserve son siège de député. La carte de ses suffrages pour la période 1945-1951 se caractérise par une stabilité relative de la répartition de ses espaces de faiblesse et de force : pays du fer et pays du charbon constituent ses bastions.

Seule une analyse détaillée des consultations électorales de la seconde moitié du XXe siècle nous permettrait de savoir si l'affrontement entre les deux droites mosellanes, traduction de l'antagonisme de deux cultures politiques, demeure un trait dominant de la vie politique du département.

Le succès remarquable obtenu en 1951 par le R.P.F. au détriment du M.R.P. s'explique en grande partie par la personnalité de Raymond MONDON. Conservateur ouvert et ancien résistant, le député-maire de Metz est un gaulliste de coeur ; mais "indépendant" de tempérament, il éprouve quelques difficultés à se plier à la discipline du R.P.F. Avec son colistier et ami Jules THIRIET, il fera partie des 27 députés R.P.F. dissidents qui votent pour l'investiture d'Antoine PINAY le 6 mars 1952[1]. A la suite de ce vote en faveur du premier président du Conseil modéré depuis la fin de la guerre, le Conseil national élargi du R.P.F. se réunit à St-Maur du 4 au 6 juillet 1952. 26 députés gaullistes démissionnent alors du groupe R.P.F. et constituent alors un nouveau groupe à l'Assemblée nationale, l'Action républicaine et sociale (A.R.S.) que Raymond MONDON vice-présidera jusqu'en 1955. Dans une lettre du 18 juillet 1952 adressée à M. LAVAUX, délégué départemental du R.P.F., Raymond MONDON manifeste son attachement au régime parlementaire et rappelle qu'il a toujours combattu *"le monolithisme des partis"* : *"Ce n'est pas en abandonnant à un comité directeur les responsabilités des parlementaires que l'on peut rétablir l'autorité dans le cadre de la liberté"*[2].

Nous espérons que cette étude, située volontairement dans un cadre chronologique et spatial étroit, soit une contribution utile aux historiens qui souhaiteraient écrire une histoire politique comparée des régions Lorraine et Alsace de 1789 à nos jours.

---

1. Jean CHARLOT, Le gaullisme d'opposition, 1946-1958 : histoire politique du gaullisme, Paris, Fayard, 1983, 436 p. ; p. 267-276, p. 407 et p. 408.

2. Archives municipales de Metz : 5 S 1.

INDEX

Cet index recense les noms de personnes cités dans le texte et les notes.

A

ACKERMANN, 20, 23, 25
ADENAUER (Konrad), 376
AHR (docteur Norbert Charles), 243, 243
ALBERT (Camille), 363, 364
AMOS (Jean), 41, 43, 346
ANDRE (Charles), 44, 344
ANNESER (chanoine Jules), 87, 119, 157, 212 et n., 222, 226, 227 et n.
ANSTETT (Eugène), 43, 55, 182, 283 n.
ANTIER (Paul), 245
ANTONI (Victor), 41 n., 43, 58, 68, 88
ARENDT (ou AREND ?) (Joseph), 98, 120, 154, 265, 315, 316
ASTIER DE LA VIGERIE (Emmanuel d'), 226
AUBUGEAU (Maurice), 30
AURIOL (Vincent), 107, 196
AVRIL (Pierre), 122 n.
AZEMA (Jean-Pierre), 18 n., 69

B

BACH (Edouard), 40 et n., 230, 232, 233, 237, 322, 324
BAGEOT (André), 292
BARBIAN, 112
BARDOUX (Jacques), 106
BARIETY (Jean), 317 n.
BARLIER (abbé), 19, 40
BARTHEL, 265
BARTHEL (Jocelyne), 340 n.
BARTHELEMY (Gustave), 70, 177, 178, 179, 325, 326, 343
BAS (André), 115 n.
BAUDON (Eugène L.), 89, 161, 164, 309 n., 312 n., 346
BAUMEL (Jacques), 27, 29, 68*, 69, 70, 73, 89, 91, 104, 105, 122, 176, 188, 192 et n., 193, 329, 398
BASTID (Paul), 226
BAZAINE, 56
BEAUDOIN (François), 42, 89
BECK (Jean), 216
BECK (Jean, né à Bettviller en 1911), 247
BECKER (Jean-Jacques), 196 n., 289 n., 296 n.
BECKMANN (Albert), 35
BECOEUR (Eugène), 363, 364
BEMER (Nicolas), 44
BENET (Eugène), 370
BENTZ, 233
BERG (François), 44

BERLIOZ (Johanny), 284
BERON (Emile), 44, 55, 89
BERON (Mme Lisa), 370
BERTHEL (archiprêtre), 121
BERTRAND (Charles), 43
BEUVE-MERY (H.), 31 n., 324 n.
BIDAULT (Georges), 58, 75, 140, 155, 195, 201, 203 n., 215, 251 et n., 252, 257, 258, 261, 297 et n., 309
BICHET (Robert), 74, 76 n., 78 et n., 96 et n., 97 n., 99, 313 n.
BIGARD (Raymond), 326
BILLOTTE (général), 348
BILLOUX (François), 55, 141, 283, 284
BISMARCK, 180
BLANRUE (Victor), 64
BLUM (Léon), 117, 149, 195, 227, 249, 308, 331, 368
BLUM-BYRNES (accord), 117
BOLLAERT, 118
BONAPARTE, 87
BONNIER DE LA CHAPELLE, 142, 145
BONTE (Florimond), 302
BOUR (Joseph), 250
BOUR, 267
BOURDAN (Pierre), 226
BOURRAT, 166
BOUSCH (Jean-Eric), 325, 326, 340, 343, 352, 353, 354
BOUTTER (Joseph), 42, 153, 265, 315, 316, 343
BOUVIER O'COTTEREAU (Jean-Marie), 229
BROCKER (Joseph), 42
BRUMER (?), 233
BRUN (Marcel), 250
BRUNET (Jean-Paul), 18 n., 225 n., 308 n.
BUCHMANN (Arthur), 282 et n., 284, 375, 378
BURCKEL (Gauleiter), 87
BURDEAU (Georges), 107 n.
BURGER (docteur Léon), 18, 19, 41, 42, 43, 287, 299, 343, 345, 395
BURGER (Jean), 18, 56, 141, 146, 147, 255, 287
BURGER (Marguerite, épouse de Léon BURGER), 54, 286

C

CABIROL (Lucien), 256
CACHIN (Marcel), 302
CALDERARA (Pierre), 284
CAMY-PEYRET, 299
CALAS (Raoul), 304
CAPITANT (René), 103, 105, 197, 198, 226, 229 et n., 230
CASANOVA (Danielle), 141
CASSO (Robert), 122, 177, 178, 183, 188, 229
CASSO-HESSEMANN (CASSO Robert dit), 122, 178, 229
CASSO-VILLARS (CASSO Robert dit), 178
CAZENAVE, 51 n.
CAYET (docteur René), 44
CERTONCINY (Frédéric), 142
CHAMPETIER DE RIBES (Auguste), 74
CHAPSAL (Jacques), 48, 100, 101, 123 n., 161 n., 194 n., 221 n., 249 n., 251 n., 279 n., 289 n., 312 n.
CHARLOT (Jean), 194 n., 195 n., 196 n., 197 n., 201 n., 221 n., 229, 321 n., 323 n. 235 n., 329 n., 333 n., 334 n., 341 n., 346 n., 352 n., 398 n., 399 n.
CHEVALLIER (Jean-Jacques), 47, 101, 107 n., 195 n., 196 n., 212 n.

CHEVRE (Robert), 282
CHEVROT (Mgr), 18
CHONDRO (Thémistocle), 64
CHRIST, 267
CLEMENCEAU (Georges), 161
CLEMENCEAU (Michel), 161
CLERC, 35
CLERC (Ernest), 19, 50, 267, 282, 302
CLOCK (Jean), 315
CLOSTERMANN (Pierre), 229, 230
COLSON (Eugène), 66
CONRAUD (jean-Marie), 82
CONTY (Jean), 369
CONTY (M.), 65
CORBEDAINE (Edouard), 40, 42, 346
CORTESSE (Pierre), 10 n.
COSTE-FLORET (Alfred), 198
COSTE-FLORET (Paul), 106, 107, 195, 197
COSTES (Alfred), 262 n., 291
COT (Pierre), 102, 107
COTY (René), 106
COURTIER (Paul), 296 n.
CROIZAT (Ambroise), 139 n., 260
CROMBEZ (Léon), 66
CUGNAC (général de), 302
CYFERSTEIN (Abraham), 286, 299 ; (Ado), 303

D

DAHLEM (Robert), 60, 61, 147, 182, 255, 256, 282 n.
DALEM (Mariette), 151, 152
DANTLO (docteur René), 346, 347
DARLAN (amiral), 69, 142, 145, 165
DAVID (Jean-Paul), 122
DEBU-BRIDEL, 18
DECKER, 164
DELESSE, 232
DELESTRAINT (général), 329
DELLANDREA (Louis), 375
DELVAUX (Armand), 121, 252, 306, 307, 308 et n., 367, 368 et n.
DEMANGE (Maxime), 43
DEMANGE (Victor), 241
DENAIS (Joseph), 112
DENIS (général Pierre), 21 n.
DENTINGER, 267
DE PIETRI (César), 280 n., 282, 284, 300
DERRIEUX (Jean), 150, 368
DES TERMES (Jean), 30 n., 31 n.
DIEBOLD, 216
DITSCH (Georges), 44, 264, 315, 341
DIWO (Gérard), 304 n.
DOEBLE (Victor), 65, 88, 176, 292, 369
DOERFLINGER (Raymond), 315, 316, 362
DOGAN (Mattéi), 386
DOHM (Pierre), 51, 60
DOLLINGER (Philippe), 99 n.
DREYFUS (François G.), 99 n., 387 n.
DRIANT (Paul), 325, 340, 343, 348, 357, 364
DRILLIEN (Henri), 322, 326, 331
DRU (Gilbert), 74

DUCLOS (Jacques), 56, 57, 58 n., 155, 202, 260, 279, 300, 302
DUMONT (Emile), 43
DUPEUX (Georges), 252 n.
DUPONT, 106, 172, 174
DUPONT, 106 (député FREDERIC-DUPONT). DUPONT (François), 172, 174
DUPREY (Jacques), 286
DUPUY (Bernard), 94
DURAND (Paul), 72, 86, 93, 115, 116 n., 119, 137 et n., 156, 157, 163, 164, 173, 192, 202 et n., 203 n., 225, 226 et n., 227 et n., 310, 319 et n., 335 et n.
DURCKEL (René), 177, 234, 236, 266
DUVERGER (Maurice), 398
DULLES (J. Foster), 297

E

EHLY (Emile), 216
ELGEY (Georgette), 117 n., 122 n., 194 n., 229, 249 n., 252 n., 257 n., 300 n.
ENGEL (Emile), 82, 84, 86, 87, 97, 115 et n., 116, 153, 154, 158, 160, 182, 203, 204 et n., 217, 218, 315, 316, 363, 364
ENTZMANN (Paul, frère d'Anna SCHELL), 55, 139, 149, 182, 254, 280, 282, 288, 291, 293, 299, 400
EVRARD (Alcide), 44
EVRARD (docteur), 39
EYPERT (Bernard), 250

F

FABER (Nicolas), 346, 347
FALLOUX (loi), 304
FARGE (Yves), 195, 298
FAURE (Paul), 122
FAUVET (Jacques), 31, 50, 74 n., 122, 279 n. 313 n., 324 n.
FERRY (Jean), 287
FEYDEL (Henri), 326, 328
FIACRE, 267
FLANDIN (Pierre Etienne), 122
FOERST (maître Edouard), 204, 216
FOGT (Edouard), 23, 40 n., 233, 266
FOISSET (Charles), 247
FONLUPT (41)
FONLUPT-ESPERABER (Jacques), 104, 105, 115 n.
FONTAINE (Alfred), 234, 236, 266
FORFERT (Louis), 43
FOULE (Eugène), 41 n., 43
FRANTZ (Joseph), 375
FRACHE (Louis), 284
FRANCK, 164
FRANKE, 29
FRECHIN (Maurice), 150, 206
FREDERIC II (roi de Prusse), 180
FREUND (Julien), 27, 28, 29, 39, 67, 69, 70, 87, 122, 123, 177, 178, 180, 183, 266
FRIEDRICH, 264, 265, 291, 292
FRIEDRICH (Charles), 282
FRITSCH (Emile), 375, 383

G

GABRIEL (Marcel), 215, 243, 244
GADELLE, 264
GADELLE (Roland), 315
GAERTNER (GERTNER ?), 233
GAMBETTA (Léon), 110
GARAUDY (Roger), 304
GAULLE (général Charles de), 12, 23, 29 n., 30 et n., 48, 79, 80, 83, 86, 93, 94, 100, 101, 122, 165, 166, 179, 194, 195, 196 et n., 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 206, 208, 210, 211, 212, 213, 221, 229, 237, 238, 243, 245, 247, 252, 253, 261, 263, 306, 308, 317, 320, 321, 323, 325, 329, 330 et n., 331, 332 et n., 333, 334, 335, 341, 351, 352, 354, 356, 358, 386, 399, 403
GAULLE (Madame de), 331
GAYER (Pierre), 66
GEORGEL (Paul), 39, 44
GERARD (Henri), 247
GERARDOT (Albert), 44
GERTNER (Nicolas), 234, 235, 236, 241, 266, 369, 370
GILLIOT (général), 329
GIOVONI, 304
GIRARDIN (Albert), 243, 244
GIRAUD (général), 142, 145, 147, 154, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 172 n., 173, 174, 182, 183, 184, 187, 188, 192, 193, 194, 199, 200, 210, 233, 242, 243, 246, 269, 270, 396, 398
GLAD (Alphonse), 44
GODECHOT, 107, 108 n., 213 n., 217
GODMARD (Henri), 116, 171 et n., 172 n., 199, 212
GOERING (Hermann), 56, 144
GOGUEL (François), 12 n., 14 n., 138 n., 214 n., 279
GOLDSCHMITT (François), 43
GONTARD (Pierre), 61, 150
GOUIN (Félix), 100, 195, 251
GOULON (Charles), 325, 344, 345
GRANDIDIER (Pierre), 346, 347
GRANDVAL (Gilbert), 329
GREGOR (commandant, nom de résistance d'Alfred KRIEGER), 322
GROTEWOHL (Otto), 298
GUISSE (Christophe),
GURVITCH (Georges), 398
GUYOT (Raymond), 281

H

HAMON (Léo), 198
HANOT (Marcel), 293 et n.
HANSCH (docteur Ottmar), 28, 39, 44, 70, 219, 234, 235, 236, 266, 325, 344, 352, 353, 354
HARTER (Paul), 88
HEID (Arthur), 99, 215, 245, 247, 273
HEINTZ (Mgr Joseph Jean), 40, 106, 118, 228, 329
HELENE (soeur), 168
HEN (Joseph), 40 n., 43, 282 et n., 345, 375
HENNEQUIN (Emile), 43
HENRION (René), 326
HENRY (Charles), 30, 31, 32, 33, 94, 193
HENRY (François), 326
HERLORY (Alfred), 30
HERLORY (Raymond), 30, 35, 36, 232, 233, 322
HERRIOT (Edouard), 103, 119 n., 193, 301

HESSEMANN (docteur Gustave), 82, 84, 159
HEUSSBOURG (Victor), 51
HITLER, 87, 180
HOCQUARD (Gabriel), 33, 37, 88, 163, 301, 312, 316, 317, 334, 335 et n., 397, 399
HOFFMANN (Alexandre), 43, 92
HOFFMANN (docteur Charles), 42, 343, 346, 347
HOLVECK (Camille), 98, 120, 154, 159, 160, 220, 222, 265, 315, 316
HOUPPERT, 233
HOURDIN (Georges), 74
HUBERT (Julien), 151, 152
HUBERT (Marcel), 30
HUEBER (Charles), 138
HUMBERT (Emile), 247, 303 n.
HUMBERT (Raymond), 113, 141, 142 et n., 145, 193 et n., 207, 267, 280 n., 282, 283, 298 n., 303
HUN (Gabriel), 315

J

JAGER (René), 43, 96, 137 n., 153, 315, 316, 334 et n.
JAURES (Jean), 368
JDANOV, 296
JOBARD (Fernand), 64, 150, 308 n.
JOLIOT-CURIE (Frédéric), 298
JOLLY (Jean), 80 n.
JOPPIN (Joseph), 315, 316
JULLIARD (Jacques), 14 n.
JUNG (Charles), 322

K

KALB (maître), 168
KAUFFMANN (Fernande), 54, 140, 282 et n., 286, 297, 299
KAUFFMANN (Robert), 145, 146, 182, 282 n., 287
KEIME (Louis ou Ernest ?), 96, 98
KEIME (Ernest), 159, 160, 315
KEIME (Louis), 158, 159, 160, 182, 183, 185, 219
KEMPNICH, 19, 233
KIEFFER (Edouard), 216
KINTZIG (Jean), 315
KIRSCH (Joseph), 44
KLEIN (Auguste), 344, 370, 374
KRIEGEL-VALRIMONT (Maurice), 262 et n., 267
KRIEGER (Alfred), 20, 23, 29, 35, 36, 67, 68*, 70, 72, 73, 88, 89, 91, 105, 107, 121, 122, 123, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 184, 187, 188, 192 et n., 197, 198, 203, 204 n., 210, 226, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 239, 240, 241, 247, 248, 261, 263, 266, 268, 270, 271, 272, 274, 301, 321, 322, 325, 326, 329, 334 n., 335, 348, 350, 352, 353, 354, 356, 398
KROMPHOLTZ, 292
KUHN (Pierre), 247

L

LABACH (Jean), 68
LACOUTURE (Jean), 117 n., 229 n., 249 n.
LACROIX (Léon), 164, 169, 174
LA DROITTE (Bernard), 326
LAGRANGE (docteur), 344
LAMM (Paul), 61, 145, 254, 282 n., 284, 303
LANG (Joseph), 344

LA ROCQUE (colonel de), 38 n.
LATTRE DE TASSIGNY (général de), 26
LAURENT (Raymond), 79
LAURENT (Théodore), 378
LAVAL (Pierre), 72, 81
LA VASSELAIS (commandant de), 164
LAVAUX (Paul), 326, 331, 332, 335, 348, 352
LEBALCH (Arthur), 326
LE BRAS (Gabriel), 384 n.
LECOEUR (Auguste), 279
LECORNEUX, 164
LEENHARDT (Francis), 29
LEISER, 233
LEJEUNE (René), 74 et n., 76, 96, 97, 98, 217, 265, 316, 362
LE LEAP (Alain), 292
LELEU (Claude), 46, 48, 90, 108 n., 125 n., 208 n., 211 n., 269 n., 358 n., 386
LE MOIGNE (F.-Yves), 13 n., 312 n.
LEONARD (Ernest), 370
LETAMENDIA (Pierre), 97 et n., 315 n.
LE TROQUER, 148
LEVY (Viviane), 152
L'HUILLIER (F.), 340 n.
LIARD (Francis), 42, 49, 162, 164, 166, 174, 186
LOESCHER (Rodolphe), 164, 166, 174
LORANG (Henri), 225, 255, 256, 264, 291, 292

M

MAGINOT, 224
MAHOU, 30
MALBRANT (René), 229
MALRAUX (André), 27, 198
MANGIN, 167
MANN (Michel), 40
MARANI, 112
MARBACH, 30
MARCEAU (Madame), 52
MARIE (André), 331
MARIN (Louis), 40, 75, 123
MARIO (nom de résistance de Jean BURGER), 18, 56, 147, 255
MARSHALL (général), 297, 298, 375, 401
MARTIN (André), 242, 243, 244
MARTIN (docteur, à Boulay), 177, 232, 325, 326, 343
MARTIN (Marie, née BAYER), 146, 177, 178
MARTY (André), 279
MATHIS (Auguste Joseph), 243, 244, 273
MAUD'HUY (Bertrand de), 41, 43, 96, 153, 154, 155, 217, 218, 219, 220, 222, 265, 315, 316, 344
MAUD'HUY (général de), 219
MAURER (Erwin), 282, 283, 284, 305
MAURIAC (François), 18
MAYER (Daniel), 148, 249
MAYER (Félix), 40 et n., 42
MAYER (Mademoiselle), 220, 222, 315
MAYER (Pierre), 113
MAYEUR (Jean-Marie), 97 et n., 110 n., 154 n., 253 n.
MENTHON (François de), 101, 102, 105, 195, 229, 261

MENTRE (R.), 171
MERCIER (François), 326
MERCIER-BUSSIENNE (Jacques), 162, 164, 168, 174, 233, 234
MERCIER-BUSSIENNE (Madame), 168
MEYER (?), 182, 265
MEYER (Edouard), 267
MEYER (Eugène), 61
MEYER (Jean), 370
MEYSEMBOURG (Léon), 204
MICHAUX (maître Maurice), 161, 163, 164, 166, 167, 174, 182, 234, 242, 244
MICHEL (Augustin), 250
MICHELAT (Guy), 385 n.
MICHELET (Edmond), 325, 329
MIDY (Félix), 150
MITTERRAND (François), 287
MOCH (Jules), 62, 285, 297
MOCIBLON (André), 198, 199 n.
MOLLET (Guy), 104, 125 n., 249, 306, 308
MONCELLE (Edouard), 89
MONDON (Raymond), 9, 30 et n., 31 n., 176, 227, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 237, 240, 241, 265, 266, 268, 271, 301, 302, 325, 329, 330, 335, 336 n., 340 et n., 346, 347, 348, 350, 351, 352, 353, 354, 355 et n., 356, 357, 358, 359, 360, 361, 379, 398, 399, 404
MONMOUSSEAU (Gaston), 293 n.
MONNET (Jean), 252
MONTIER (Guy), 33
MOURER (député), 138
MOUROT, 307
MULLER (chanoine), 99
MULLER (docteur René), 44, 96, 98, 219, 220, 264, 363, 365
MULLER (Emile), 44, 172, 242, 243, 244, 246, 248, 265, 268, 326, 344
MULLER (Pierre), 43, 55, 60, 61, 105, 145, 182, 253, 254, 255, 256, 258, 262 et n., 267, 282 n., 284, 288, 312, 343, 345, 374, 375, 377, 378 n., 400, 401
MULLER (Rémy), 25
MULLER (Robert), 353 et n., 354, 355, 356
MUSELIER (amiral), 226

N

NAGEL (Roger), 348
NARBONNE (Jacques), 386
NAVEL, 19
NEIGERT (Marcel), 18 n., 19 n. 91 et n.
NEVEU (Pierrette), 66
NEYER (Eugène), 368
NILLES (Louis), 55, 139, 149, 150, 288, 292, 400
NOETTINGER (général), 350
NOIZETTE (Lucien), 19
NOMINE (Henri), 44, 88
NONNENMACHER, 27

O

OBELLIANNE (Emile), 43
OBERKIRCH (Alfred), 105, 115 n.

P

PALEWSKI (Gaston), 329
PASSE (André), 326
PAUL (Marcel), 140, 141
PAYMAL (Adrien), 61
PELLAT (Ferdinand), 19, 35, 65, 66, 175, 176, 347
PELTRE (René), 355, 359, 363, 364, 371, 402
PERI (Gabriel), 141
PERILLIER (Louis), 291
PETAIN (Philippe), 53, 56, 69, 71, 78, 79 et n., 80, 145, 260 et n.
PETER (Emile), 35, 39, 44, 88, 89
PETIET (baron), 378
PETIT (Eugène), 27
PEUPION (Madame Félix), 164
PFIMLIN (Pierre), 115 n.
PFIRSCH, 232, 233
PIECK (Wilhelm), 298
POINSIGNON (Lucien), 348
POULY (Lucien), 282
PRECHEUR (Claude), 130 n.
PHILIP (André), 27, 101, 251
PIGNARD (Robert), 43
PHILIPPE (R.P.), 18
PINAY (Antoine), 404
POCH (J.), 299
POEURY (Louis), 344
POIDEVIN (Raymond), 41 n., 79 n., 80 n., 119 n., 302 n., 317 n.
POIROT (docteur), 301
PORTENSEIGNE (Charles), 81
PRUVOST (colonel), 150
PSAUME (Edmond), 35, 43, 61, 62, 63, 64, 92, 114, 150, 152, 190, 250, 265, 275, 343, 345

Q

QUEUILLE (Henri), 330, 341
QUIRIN (Alfred), 82

R

RAMADIER (Paul), 287, 295, 296, 300, 309, 329
RAMEL (H.), 150
RAU (Frédéric), 255, 256
RAUSCH (abbé André), 346, 348
RAUSCH (André-Pierre), 312, 316, 317, 341
RAUSCH (maître André), 216
REBOURSET (maître), 24, 329
REGNOT (Viviane), 146, 151, 152, 183
REGULA (Jules), 119 n.
REILAND (Emile), 142 n.
REMOND (René), 5, 7 n., 8 n., 109 n., 126 n. 213 n., 253 n., 300 n., 304 et n., 387 n., 402 n.
REMY (Joseph), 66
REMY (RENAULT Gilbert dit colonel), 321 n.
REYNAUD (Paul), 79, 331
RICHARD, 162, 225, 255
RIOUX (Jean-Pierre), 117 n., 249 n., 292 n., 321 n.
RIVARD (docteur Emile), 326, 346, 348
ROBE (Emile), 326

ROBEIN (Antoine), 43, 96, 344
ROBERT (commandant, nom de résistance de Rodolphe LOESCHER), 167
ROBERT (Jean), 343
ROBERT (Jean-Marie), 151, 152
ROBESPIERRE, 107
ROCHEFORT (Robert), 79 n., 80 n.
ROLLOT (Anne-Marie), 51
ROSENBLATT (Marcel), 304, 378
ROSSE, 58
ROTH (François), 79 n.
ROUPRICH (Pierre), 27, 29, 39, 176, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 266, 325, 326, 343, 345, 346, 347, 348, 353
ROYER (Jean), 326
RUBECK (François), 44, 50, 55, 61, 146, 254, 255, 268, 275, 344

S

SACKSTEDER (Albert), 177, 179
SAUDER (Jean-Pierre), 218, 219, 220, 264, 265, 316, 317
SCHAAFF (André), 40, 44, 158, 216, 344
SCHAFF (Joseph), 37, 82, 84, 96, 153, 158, 159, 160, 178, 203, 204 et n., 217, 218, 220, 264, 301, 316, 317, 362, 363, 364, 365
SCHATZ (Eugène), 158, 177, 204, 216
SCHATZ (Joseph), 69, 70, 176, 177
SCHAUL (abbé Guillaume), 44, 158, 159, 160, 204, 216, 219, 265
SCHEID (Aloïs) 347
SCHELL (Anna), 19, 49, 52, 53, 54, 61, 112, 139, 140, 143, 146, 149, 254, 255, 256, 261, 267, 268, 275, 281, 282 et n., 286, 297, 304, 347, 374, 376, 377, 400, 401
SCHELL (Léon),40 et n., 44, 344
SCHERER (Marcel), 97
SCHLEIDWEILLER (René), 35, 39
SCHMIDT (François), 368
SCHMITT (Albert), 115 n.
SCHMITT (docteur Léon), 326, 344
SCHMITT (Nicolas), 344, 345
SCHMITT (Paul), 326
SCHNEIDER (Nicolas), 216
SCHOLER (Adrien), 35, 43, 50, 55, 60, 61, 145, 254, 268, 275, 343
SCHULLER (Nicolas), 63, 64, 92, 190, 368, 373, 381
SCHULZ (Madame), 140
SCHUMAN (Robert), 8, 9 n., 35, 37, 41, 44, 58, 59 n., 69, 72, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 97, 98, 99, 105, 106, 112, 115, 119 n., 120, 121, 126, 142, 145, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 173, 182, 183, 184, 185, 186, 192, 193, 195, 201, 203, 204 et n., 215, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 252, 261, 263, 264, 265, 267, 276, 285, 297 et n., 300, 302 n., 303 et n., 304 (plan), 305, 309, 316, 317, 320, 332, 342, 344, 345, 348, 350, 351, 352, 355, 356, 357, 359, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 375 (plan), 376, 379, 396, 397, 400, 401, 402, 403
SCHUMANN (Maurice), 75, 104, 155, 317
SCHWAB, 204, 266
SCHWARTZ (René), 120, 340
SCHWOB (?), 265
SCHWOB (René), 121, 288 n., 289 n., 291 et n., 292
SCIUS (Amélie, née MOURAUX), 84, 97, 159
SECHENAYE (Paul), 326
SEINS (Madame), 220

SEROT (Robert), 8 n., 40, 41, 43, 58, 69, 72, 73, 77, 78, 80, 81, 84, 85, 87, 88, 91, 92, 112, 115 n., 142, 152, 159, 162, 192, 312, 329, 341, 351, 367, 396
SERRE (Philippe), 67, 79 n., 176
SIGRIST (Joseph), 115 n.
SIMON (François), 283 et n.
SIMON (Michel), 385 n.
SIRINELLI (Jean-François), 126 n., 213 n., 300 n., 304 n.
SOLD, 284
SORNE (Paul), 315
SOUSTELLE (Jacques), 198, 329, 351
SPITZ (Charles), 301, 326, 332
STADLER, 265
STALINE, 225
STEIN, 98
STENGER (Eugène), 20, 23, 24 n., 40 n., 81, 232, 233, 321, 322, 323, 324, 326, 335
STOS (Lucien), 347
STRAUB (Adolphe), 43, 58
STRAUB, 41 n.
STREIFF, 233
SURET, 51 n.
SUTTER (Antoine), 81 n.

T

TARDIEU, 81
TEITGEN (bâtonnier), 103
THEVENET (Louis), 66
THIEBAULT (Gaston), 79
THIL (Pierre), 40, 62, 64, 113, 150, 152, 250, 267, 299, 307, 367 et n., 368, 373
THIRIET (Jules), 9, 40, 42, 81, 84, 97, 115 n., 153, 154, 158, 160, 220, 223, 235, 264, 317, 332, 343, 345, 347, 351, 353, 354, 355, 357, 404
THIRIOT (Mademoiselle), 97, 98, 315
THOMAS (Ulysse), 368
THOREZ (Maurice), 148, 149, 155, 202, 225, 227, 260, 279, 302, 303, 304
TILLEMENT (Maurice), 164, 248
TILLON (Charles), 141
TOUCHARD (Jean), 332 n.
TREVELOT DE TREVALOT, 164
TRIBOUT (capitaine), 21, 24
TRITZ (Jean-Pierre), 42
TROUILLET (André), 370
TRUMAN (Harry S.), 297, 376

V

VAGNEUR (Eugène), 347
VAILLANT-COUTURIER (M.-Claude), 54
VEISER (Paul), 326
VENDROUX (Jacques), 198
VIANNAY (Philippe), 27
VIARD (Paul-Emile), 229
VIENOT (Pierre), 69
VILLON (Pierre), 283
VINCENT (Gérard), 122

W

WAGHEMACKER (Edmond), 43, 64, 92, 114, 150, 152, 182, 201 n., 250, 265, 275, 343, 345, 367
WAGNER (député Jean), 105
WAGNER (maître, avocat à Metz), 176
WAHRHEIT (Gabriel), 283, 325, 344, 352, 353 et n., 354, 357, 360
WALLON (amendement), 107
WAROQUY (Augustin) 44, 50, 55, 56, 58, 61, 146, 159, 183, 253, 254, 255, 268, 275, 346, 347
WASMER (Joseph), 115
WEBER (?), 307
WEBER (abbé Jean-Pierre), 44, 346
WEBER (Alexis), 42
WEBER (Mgr), 106, 118
WEIL, 267
WEITTEN (Robert), 282, 284, 375, 376 n.
WENDEL (de), 24, 56, 57, 72, 80, 111, 112, 143, 144, 151, 168, 213, 237, 261, 262, 263, 285, 302, 305, 377, 378, 380, 395, 401
WILHELM (docteur), 96, 315, 347
WILLIAMS (Philip), 12 n., 123 n., 161 n., 198 n., 214 n., 248 n., 260 n., 279 n., 280 n., 309 n., 398 n.
WILTZER (Alexis, Jean-Pierre, dit Alex), 68 et n., 69, 70, 73, 88, 176, 215, 226, 245, 246, 247, 248, 273
WINOCK (Michel), 300 n.
WITTMEYER (Mademoiselle), 98
WODLI (Georges), 18, 56, 141
WOLFANGER (Dieter), 69
WOLFF (Jules), 43, 89, 343
WOLFF (Robert), 41, 43, 96, 162

Y

YSMAL (Colette), 386 n.

Z

ZAKSAS (Gilbert), 102
ZAY (Jean), 69
ZIEGLER (Léopold Jean), 145, 147, 255, 256, 267, 287
ZWILLING (Régine), 286

Table des matières

Pages

1. CHOIX DU SUJET

1.1. Elections générales et référendums..... 7

1.2. Les deux droites en Moselle de 1945 à 1951..... 8

2. CADRE : LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

2.1. La Moselle meurtrie..... 10

2.2. Une entité régionale originale..... 10

2.3. La situation linguistique..... 11

2.4. Le département : nouvelle circonscription électorale..... 12

2.5. Essai de définition de l'objet de notre étude : "les formations politiques"..... 13

3. LES FORCES POLITIQUES NOUVELLES ET ANCIENNES EN 1945..... 17

4. LE TRIPARTISME : UNE REALITE EN MOSELLE EN 1946 ?..... 100

5. EVOLUTION DES GRANDES FORMATIONS POLITIQUES DE 1946 A 1951.... 278

Pages

3. LES FORCES POLITIQUES NOUVELLES ET ANCIENNES EN 1945

3.1. Les mouvements de résistance à la Libération

3.1.1. Le Front national..... 18

3.1.1.1. Création..... 18
3.1.1.2. Organisation et effectifs..... 19

3.1.2. De l'Union lorraine de Rénovation [U.L.R.] à l'Union nationale de Rénovation [U.N.R.]..... 20

3.1.2.1. Emanation de la résistance locale..... 20
3.1.2.2. Programme..... 21
3.1.2.3. Organisation, effectifs et implantation. 21
3.1.2.4. Activités..... 24

3.1.3. Le Mouvement de Libération nationale [M.L.N.] aux idées gauchisantes..... 26

3.1.4. Ceux de la Résistance [C.D.L.R.]..... 29

3.1.4.1. Organisation..... 29
3.1.4.2. Programme..... 31
3.1.4.3. Activités et effectifs..... 33

3.1.5. Mouvements de résistance et partis politiques aux élections cantonales et municipales des 23 et 30 septembre 1945..... 34

3.1.5.1. L'entente éphémère des partis de gauche et des mouvements de résistance..... 34

3.1.5.2. Insuccès des mouvements de résistance... 36

3.2. Les partis politiques au référendum et aux élections générales du 21 octobre 1945

3.2.1. Le P.C.F. et ses organisations satellites..... 49

3.2.1.1. Organisation - reconstitution..... 49
3.2.1.2. L'U.J.R.F. [Union de la Jeunesse républicaine de France]..... 51
3.2.1.3. L'Union des Femmes françaises..... 52
3.2.1.4. Pour l'Assemblée constituante souveraine, pour l'introduction de toutes les lois françaises en Alsace-Moselle et contre les candidats de DE WENDEL..... 55

3.2.2. Les candidats de la "liste communiste et d'Union républicaine et résistante"..... 60

3.2.3. Le Parti socialiste S.F.I.O..... 61

3.2.4. Le Parti radical et la Liste républicaine et familiale..... 65

3.2.5. La liste d'Union gaulliste ou la genèse du gaullisme politique en Moselle..... 67

3.2.5.1. Des hommes nouveaux..... 67
3.2.5.2. Contre les hommes de PETAIN et pour l'unification législative de la France et de l'Alsace-Lorraine..... 70

3.2.6. Modérés et démocrates-chrétiens..... 74

3.2.6.1. Origines du M.R.P. en Moselle..... 74
3.2.6.2. Le Rassemblement démocratique de la Moselle de formation de la liste de la coalition M.R.P. et R.D.M..... 76

3.2.7. Résultats aux élections générales du 21 octobre 1945 : succès démocrate-chrétien, émergence du gaullisme et renforcement des positions du P.C.F. 88

3.2.8. Constitution de la fédération départementale de la Moselle du M.R.P..... 95

4. LE TRIPARTISME : UNE RÉALITÉ EN MOSELLE EN 1946 ?

4.1. Du refus du projet constitutionnel socialo-communiste aux élections du 2 juin 1946 à la seconde Constituante

4.1.1. Le rejet de la Constitution d'avril au référendum du 5 mai 1946..... 100

4.1.1.1. Les travaux de la Commission de la Constitution..... 100

4.1.1.2. Vers le projet constitutionnel socialo-communiste..... 107

4.1.1.3. Les enjeux au référendum du 5 mai 1946.. 108

4.1.1.3.1. Le camp des "oui"..... 109
4.1.1.3.2. Le camp des "non"..... 114
4.1.1.3.3. L'absence de prise de position du *Républicain lorrain*.. 124

4.1.1.4. Rejet massif de la Constitution d'avril d'avril..... 126

4.1.2. Les élections du 2 juin 1946..... 138

4.1.2.1. Les vaincus au référendum du 5 mai 1946. 139

4.1.2.1.1. Le Parti communiste désarmé au référendum du 5 mai..... 139
4.1.2.1.2. Le parti socialiste S.F.I.O.. 148

4.1.2.2. Les vainqueurs au référendum du 5 mai 1946..... 152

4.1.2.2.1. Le M.R.P..... 152
4.1.2.2.2. La "liste du P.R.L." conduite par le général GIRAUD, candidat "indépendant"..... 161
4.1.2.2.3. La liste gaulliste affiliée au Rassemblement des Gauches républicaines..... 174

4.1.2.3. Physionomie de la campagne électorale... 182

4.1.2.4. Les résultats des élections du 2 juin 1946..... 183

4.1.2.4.1. Consolidation des positions du M.R.P..... 184
4.1.2.4.2. Echec relatif du P.R.L..... 186
4.1.2.4.3. Evolution des suffrages de la gauche..... 189
4.1.2.4.4. Réactions de la presse locale 192

4.2. Du projet de constitution tripartite en Moselle aux élections législatives du 10 novembre 1946

4.2.1. Le rejet du projet de constitution tripartite en Moselle..... 194

4.2.1.1. L'élaboration du nouveau projet de constitution..... 194

4.2.1.2. Les positions des forces politiques..... 197

4.2.1.2.1. Le "non" de l'Union gaulliste et du P.R.L..... 197
4.2.1.2.2. Le "oui" du M.R.P. justifié par son anticommunisme..... 201
4.2.1.2.3. Le "oui" du Parti socialiste et du Parti communiste..... 206

4.2.1.3. Victoire des "non" et des abstentionnistes en Moselle..... 208

4.2.2. Elections de la première Assemblée nationale du 10 novembre 1946..... 213

4.2.2.1. Le régime électoral : la représentation proportionnelle..... 213

4.2.2.2. Les formations politiques de droite..... 215

4.2.2.2.1. Le M.R.P., première force politique du département de la Moselle..... 215
4.2.2.2.2. La liste de l'Union gaulliste-U.D.S.R..... 229
4.2.2.2.3. Les deux petites listes de droite..... 242

4.2.2.3. Les deux partis politiques de gauche en Moselle..... 248

4.2.2.3.1. Le parti socialiste S.F.I.O.. 248
4.2.2.3.2. Le Parti communiste, parti majoritaire de la gauche mosellane..... 253

4.2.2.4. Statistique des réunions électorales.... 264

4.2.2.5. Une droite divisée entre démocrates-chrétiens et gaulliste et légère régression du Parti communiste..... 269

5. EVOLUTION DES GRANDES FORMATIONS POLITIQUES DE 1946 À 1951

5.1. La gauche dominée par le Parti communiste

5.1.1. Le Parti communiste..... 279

5.1.1.1. Organisation..... 279

- La base..... 279
- Une direction fédérale divisée par des conflits de personnes et une crise des cadres..... 281

5.1.1.2. Presse communiste..... 285

5.1.1.3. Les organisations satellites du P.C.F... 285

5.1.1.4. La C.G.T., courroie de transmission du P.C.F..... 288

- L'hégémonie de la C.G.T. contestée par la C.F.T.C. en Moselle..... 293

5.1.1.5. En pleine guerre froide, la lutte pour la Paix mondiale..... 295

5.1.1.6. Le parti de la classe ouvrière..... 300

5.1.2. Un parti squelettique en Moselle..... 305

5.2. Les deux droites en Moselle

5.2.1. Le M.R.P..... 309

5.2.1.1. Le M.R.P. à l'apogée de son audience en 1946..... 309
5.2.1.2. Organisation et fonctionnement..... 312
5.2.1.3. Son idéologie centriste et son pragmatisme..... 317

5.2.2. Le R.P.F. : héritier de l'U.D.S.R. en Moselle.... 321

5.2.2.1. Genèse..... 321
5.2.2.2. Organisation..... 323
5.2.2.3. Effectifs et implantation..... 326
5.2.2.4. Visites du général DE GAULLE à Metz..... 329

5.2.3. Succès du R.P.F. et recul du M.R.P. aux élections municipales d'octobre 1947..... 333

5.2.4. Poussée du R.P.F. aux élections cantonales des 20 et 27 mars 1949..... 341

5.3. Les élections législatives du 17 juin 1951 : succès gaulliste, recul du M.R.P. et légère régression du Parti communiste

5.3.1. Le R.P.F. isolé..... 350

5.3.1.1. Constitution laborieuse de la liste gaulliste et refus de l'apparentement avec la liste de Robert SCHUMAN..... 350
5.3.1.2. La campagne électorale : contre la troisième force..... 354
5.3.1.3. Géographie électorale..... 358

5.3.2. Une troisième force insolite en Moselle, dominée par Robert SCHUMAN..... 361

5.3.2.1. Coalition du M.R.P. avec les Indépendants..... 361
5.3.2.2. Le M.R.P. européen, républicain et défenseur du statut local..... 365
5.3.2.3. Les alliés laïques de Robert SCHUMAN.... 367
5.3.2.4. Géographie électorale..... 370

5.3.3. Le Parti communiste à gauche et à l'Est..... 374

5.3.3.1. Constitution de la liste communiste..... 374
5.3.3.2. Contre les partisans de la guerre contre l'U.R.S.S..... 375
5.3.3.3. Géographie électorale..... 379

5.3.4. L'abstentionnisme et le comportement électoral protestants..... 385

Conclusion..... 395

Index..... 405

Table des matières..... 417

Table des illustrations (planches)..... 423

TABLE DES ILLUSTRATIONS

>>▪<<

Planche I [après p. 59] — *La Voix de la Moselle* : organe du Parti communiste français-Fédération de la Moselle, quotidien bilingue français-allemande, 1ère page du numéro du vendredi 19 octobre 1945.

ADM, 13 PRS.

Planche II [après p. 181] — Elections du 2 juin 1946 à la deuxième Assemblée constituante, affiche de propagande de la liste d'Union gaulliste d'Action démocratique et républicaine. Imprimée par L. Louis & Cie à Boulay ; dim. 50 x 70 cm.

Collection particulière.
Reproduction conservée aux ADM sous la cote J 7120.

Planche III [après p. 228] — *Le Courrier de Metz*, quotidien bilingue, 1ère page du numéro du samedi 9 novembre 1946.

ADM, 42 PRS.

Planche IV [après p. 353] — *L'Avenir de l'Est*, hebdomadaire politique, économique et social pour un Rassemblement du Peuple français, Metz, directeur politique : A. KRIEGER, dimanche 3 juin 1951, 6e année-n° 11 [?], 4 pages ; 1ère page, dim. 58 x 40 cm.

ADM, 1330 W 99

Tome I .

Page 7,ligne 23, ajouter:"...pas déterminées exclusivement et mécaniquement par les infrastructures ,...."

Page 89, ligne 11, lire : "...jusqu'au début 1939.". Au lieu de : "... jusqu'en 1938."

Page 167,ligne 27,lire: "... le bâtonnier MENGIN,...", au lieu de "MANGIN"

Page 211,ligne 2;ajouter: "... l'emporte à Metz,dans la région ..."

Page 225,lignes 5 et 6, lire : "... du 14 septembre 1940 postérieure (au lieu de:"antérieure.") à la désertion de Maurice Thorez de son régiment qui a eu lieu le 4 octobre 1939...(au lieu de :"1940")"

Page 305,ligne 14,lire : "...par son audience..." au lieu de "...par selon audience..."

Page 395;ligne 7, lire : " Comptant jusqu'à 3000 membres..." au lieu de : "Comptant de 700 à 3000 membres..."

Page 397,ligne 5,ajouter:"...française et à la ville de Metz où les suffrages négatifs..."

Page 411,ligne 31, lire : "MENGIN,167 ", au lieu de :"MANGIN,167"

Tome II .

Page 13,ligne 23,lire:"Le Républicain Lorrain, Metz; à partir du 1er février 1945" au lieu de : "... à partir de janvier 1946. "